
3 1761 07993114 3

L'EUROPE
AU JOUR LE JOUR

DU MÊME AUTEUR

—

LES ORIGINES DE LA GUERRE EUROPÉENNE, un volume in-16 (5e édition) Ouvrage couronné par l'Académie française (prix Halphen). Librairie Armand Colin. Prix .... **3 fr. 50**

L'EUROPE AVANT LA GUERRE, un volume in-16, (2e édition) Librairie Armand Colin. Prix .... **3 fr. 50**

L'AFFAIRE GRECQUE. Un volume in-16 Bossard, 204 pages, 7e mille. Éditions Bossard. Prix .... **4 fr. 50**

LA QUESTION YOUGOSLAVE, un volume in-16 Bossard, 106 pages. Une carte en couleur; 4e mille. Éditions Bossard. Prix .... **4 fr. 80**

L'ENCERCLEMENT DE L'ALLEMAGNE, un vol. in-16 Bossard, 170 pages, 3e mille. Éditions Bossard. Prix .... **4 fr. 50**

L'EUROPE AU JOUR LE JOUR. Recueil grand-in-8° d'histoire contemporaine :

Tome I. — *La Crise Bosniaque* (1908-1909). Prix .... 18 fr. »

Tome II. — *De la Contre-Révolution turque au Coup d'Agadir* (1909-1611). Prix .... 18 fr. »

Tome III. — *Le coup d'Agadir* (1911). Prix .... 18 fr. »

Tome IV. — *La Première Guerre Balkanique* (1912). Prix .... 18 fr. »

Tome V. — *La Deuxième Guerre Balkanique* (1913). Prix .... 18 fr. »

Tome VI. — *Les Préliminaires de la Guerre Européenne.* Prix ..... 18 fr. »

Les Tomes I à IV ont été couronné par l'Académie des Sciences Morales et Politiques (Prix Drouyn de Lhuys).

Tome VII. — *La Guerre Européenne* (Juin 1914 — Février 1915). 18 fr. »

Tome VIII. — *La Guerre Européenne* (Février — Novembre 1915). 18 fr. »

Tome IX. — *La Guerre Européenne* (Nov. 1915 — Septembre 1916) 18 fr. »

Tome X. — *La Guerre Européenne* (Septembre 1916 — Mars 1917) 18 fr. »

Tome XI. — *La Guerre Européenne* (Avril — Décembre 1917)... 18 fr. »

Tome XII. — *La Guerre Européenne* (Janvier — Juillet 1918).... 18 fr. »

Tome XIII. — *La Guerre Européenne* (Août 1918 — Mars 1919) ... 18 fr. »

Tome XIV et dernier — *La Guerre Européenne* (Mars 1919 — Janvier 1920). Prix .... 18 fr. »

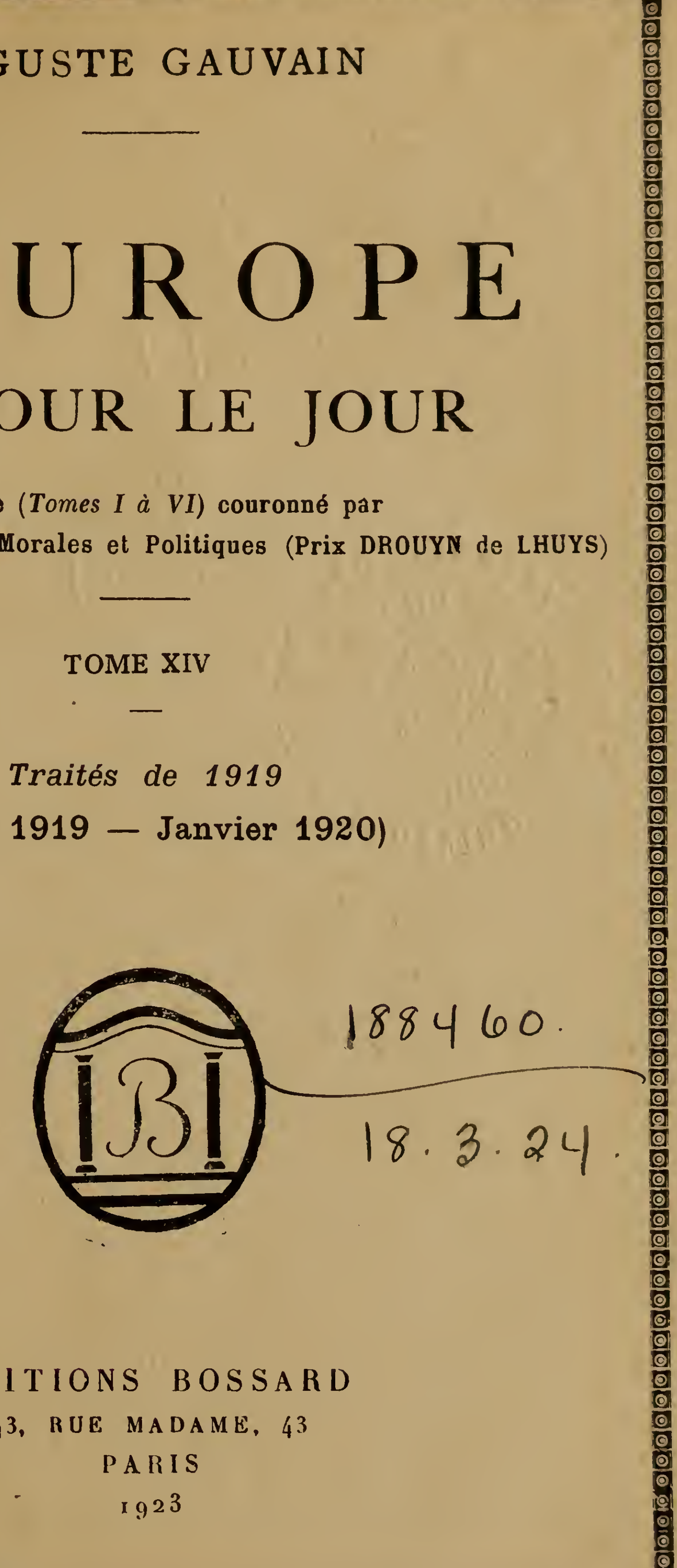
AUGUSTE GAUVAIN

L'EUROPE
AU JOUR LE JOUR

Ouvrage (*Tomes I à VI*) couronné par
l'Académie des Sciences Morales et Politiques (Prix DROUYN de LHUYS)

TOME XIV

Traités de 1919
(Mars 1919 — Janvier 1920)



ÉDITIONS BOSSARD
43, RUE MADAME, 43
PARIS
1923

AVANT-PROPOS

Ce volume est le dernier du Recueil dont j'ai entrepris la publication au commencement de 1917, *en pleine guerre. Commençant avec la crise balkanique de* 1908-1909, *cette longue série se termine en janvier* 1920, *après les élections générales, avec la retraite du ministère Clemenceau. Elle embrasse toute la période préparatoire de la conflagration générale, toute la grande guerre et la Conférence de la paix. Le dernier article annonce la première réunion du Conseil de la Société des nations. Il semble qu'une nouvelle ère historique s'ouvre. L'auteur peut donc mettre là le point final de son ouvrage Mais cette fin d'une ère de violences et cette inauguration d'un nouveau régime international ne sont que des apparences. En réalité, le monde continue d'obéir à des lois naturelles qui dureront autant que lui. En vain met-on de nouvelles étiquettes sur les systèmes politiques : les infirmités et les passions humaines restant les mêmes, les peuples et leurs gouvernants sont sujets aux mêmes égarements. En fermant ce Tome XIV on pressent déjà ce qu'il adviendra de la nouvelle Charte des nations sur laquelle le président des États-Unis d'Amérique prétendait fonder les rapports inter-*

nationaux comme sur du granit. A la première séance du Conseil de la fameuse League, *le président Wilson, qui l'avait convoquée au quai d'Orsay, n'était ni présent, ni représenté : désavoué par son propre peuple, il devait se tenir à l'écart de l'institution appelée à régir les deux hémisphères. Cette absence était un symbole.*

Dans les affaires de cette planète rien n'est définitif. La division de l'histoire en ères auxquelles on accole des épithètes est artificielle. En politique tout se tient. En dépit des statuts et des traités, tout évolue. Les plus grands résultats ne se maintiennent que si une sagesse supérieure leur obtient l'assentiment général. M. Raymond Poincaré a dit justement du traité de Versailles qu'il serait une création continue. En effet, les profonds changements stipulés dans les traités de paix ne seront consacrés par le temps que si les forces unies pour les imposer aux nations vaincues agissent avec persévérance dans le même sens, sous la direction d'hommes d'État s'inspirant du même esprit. L'œuvre des vainqueurs de 1918 *est aussi exposée que celle des fondateurs de maints empires à la décomposition plus ou moins lente. Mais, quoi qu'en aient dit des observateurs superficiels et les hommes intéressés à sa destruction, elle est viable. Elle est même robuste et, dans son ensemble, harmonieusement constituée. Elle répare de vieilles iniquités et rétablit l'équilibre détruit par l'hégémonie germanique. La nouvelle Europe n'est nullement « balkanisée », suivant l'expression couramment employée ces dernières années par les admirateurs de l'Europe d'avant-guerre. Elle est, au contraire, débalkanisée, en ce sens que les anciens peuples indépendants de la péninsule balkanique,*

assujettis pendant des siècles aux puissances touraniennes, ont chassé leurs oppresseurs associés aux empires germaniques. Au lieu de subir le Divide ut imperes, *qui était la maxime des sultans de Constantinople, des Habsbourg et des Hohenzollern, ces peuples, enfin rendus à la liberté, se sont unis pour assurer leur défense commune. Des éléments d'ordre et d'équilibre ont donc remplacé des éléments de désordre et de domination. Libre aux partisans du principe d'autorité de regretter la* pax germanica *de* 1870-1914, *et d'admirer la solidarité monarchique au nom et pour le compte de laquelle Guillaume II et François-Joseph Ier ont engagé délibérément une guerre qui a secoué le monde d'un bout à l'autre. Libre aux contempteurs de la liberté de préférer le vasselage à la démocratie. Leurs idées et leurs héros ont été battus en* 1918, *ils n'ont pas le droit de juger les vainqueurs.*

Qu'on se tourne vers n'importe quel point de l'immense champ de bataille de 1914-1918, *on trouvera que, sauf sur des détails d'importance accessoire, les traités de* 1919 *ont réglé les litiges séculaires suivant la justice et sur des bases tout aussi solides que celles qui ont jamais existé. Le public est parfois déconcerté par les noms choisis pour désigner quelques nouveaux États, et correspondant moins aux traditions historiques qu'à des aspirations ou à des susceptibilités populaires. Cependant la nouveauté des appellations ne doit pas troubler l'esprit. La Tchéco-Slovaquie, par exemple, n'est autre que l'antique royaume de Bohême agrandi. Depuis la bataille de la Montagne Blanche, la Bohême, devenue une dépendance de la Maison des Habsbourg, manquait à l'équilibre de l'Europe. La paix de Westphalie, si*

glorieuse d'une manière générale pour la France, avait laissé entre les mains des Allemands d'Autriche le peuple tchèque qui pourtant avait lutté avec nous contre les Impériaux. En lui restituant l'indépendance, les traités de 1919 n'ont point balkanisé l'Europe centrale ; ils l'ont restaurée dans l'état que, pour le malheur de la France, elle avait perdu. Il n'est pas un Français digne de ce nom qui ne doive souhaiter la consolidation de la Tchéco-Slovaquie. Il en est de même pour la Pologne, qui a conservé son nom et sa popularité. Elle a vécu tant de siècles entre des voisins turbulents qu'elle peut, sous l'égide d'une bonne Constitution et avec l'appui des autres États intéressés à la conservation de la nouvelle Europe, soutenir avec succès le rôle qui lui est dévolu entre une Allemagne moins dangereuse que la Prusse de Frédéric II et une Confédération soviétique moins avide que la Russie de Catherine II. La Yougoslavie, qui embrasse les régions illyriques où vit une même race, et la grande Roumanie, qui réunit à des Principautés homogènes des provinces parentes de sang et de langue, forment des États plus logiquement constitués et possédant plus de cohésion que l'ancienne monarchie austro-hongroise. S'ils récèlent quelques germes de désunion, il convient de se rappeler que l'édifice habsbourgeois était périodiquement ébranlé par des rébellions, et que, miné de toutes parts, il était écroulé déjà lorsque les « États successeurs » s'installèrent sur ses décombres. Les tentatives pour rebâtir un monument aussi fragile et disparate étaient des anachronismes. Les deux équipées de Charles Ier-IV et les projets de Confédération danubienne étaient condamnés au fiasco.

Que les Français attardés dans la contemplation du passé se résignent donc à la disparition de ce qui ne peut plus revenir, et que, regardant en face le présent, ils s'emploient du même cœur que nous à préparer un heureux avenir, fondé sur le respect et l'affermissement des traités de la victoire !

En entreprenant la publication de ce Recueil à un moment où le dénouement de la tragédie mondiale restait caché derrière des brouillards opaques, nous avions la présomption d'exposer et de défendre une politique. A mesure que se déroulaient les péripéties qui se sont prolongées au delà des prévisions humaines, nous affirmions cette politique. Elle reposait sur des principes, sur les enseignements de l'histoire et sur l'observation. On peut juger maintenant si les principes étaient justes, les enseignements de l'histoire bien interprétés et l'observation exacte.



AVERTISSEMENT

Pour l'intelligence du texte, la date portée en tête de chaque article est celle du jour où le numéro du Journal des Débats *a paru, et non celle du numéro lui-même qui, dans les journaux paraissant à Paris l'après-midi, est toujours la date du lendemain.*

Comme dans les tomes précédents les passages supprimés par la censure sont imprimés en italiques, entre crochets.



CHAPITRE PREMIER

SUR LE SINAI.

LA FRANCE ET LES ALLIANCES. — LE RENVERSEMENT DE LA SITUATION MORALE DE LA FRANCE.

8 mars 1919.

Nous entrons dans la période critique des négociations interalliées. Au courant de ce mois l'orientation de la politique mondiale sera fixée. En somme il s'agit de décider si les affaires en suspens seront réglées d'après les convenances des ambitieux ou suivant les règles générales de la justice et de la prudence. Dans le premier cas, avec ou sans Ligue des nations, les causes de guerre subsisteront. Dans le second cas, elles seront réduites au minimum que l'imperfection de tout ce qui est humain permet d'espérer. La question ne se poserait plus si, en inaugurant ses travaux, la Conférence avait formellement adopté quelques-uns des principes auxquels ses membres avaient en fait souscrit préalablement. Mais elle a négligé de s'acquitter de ce devoir. Il en résulte que, sur chaque question à l'ordre du jour, la lutte recommence entre les deux tendances en présence. Les incidents de ces derniers jours montrent sous le jour le plus cru les inconvénients

de cette méthode. En Allemagne, en Autriche, les complications s'accumulent sans qu'on sache si les Alliés y ont une politique. La formule parisienne « il faut les laisser cuire dans leur jus » remplace l'adage asquithien *wait and see*. Si l'on s'y tient, on court à de navrantes déceptions, sinon à des catastrophes.

En ce qui concerne la France, le système de laisser tout le monde cuire dans son jus conduit inévitablement au renversement contre elle de la plus admirable situation. Petit à petit elle perdra l'influence et les sympathies. Les puissances amies se décourageront et les jalouses se réjouiront. Il se créera un nouveau milieu où nous n'occuperons, avec le souvenir de la victoire en plus, que la place que nous réservait Guillaume II : celle d'un pays où l'on s'amuse. Or ce serait bien le cas de dire qu'en ce moment on danse sur un volcan. Après les convulsions de la guerre, on assiste au chaos de la paix. Politiquement, commercialement, financièrement et moralement, il est urgent de remettre de l'ordre dans ce chaos. Diplomatiquement du moins, c'est facile ; seulement il faut vouloir.

Notre intérêt capital en cette dernière matière est de rester étroitement unis avec l'Angleterre et les Etats-Unis. A tous les points de vue sans exception, cette union nous offre les plus sûres garanties et les meilleures promesses. La création de la Ligue des nations, telle qu'elle est esquissée dans le projet du 14 février, constitue l'alliance franco-anglo-américaine sous la seule forme réalisable. En effet il est certain que ni l'Angleterre, ni les États-Unis ne consentiraient à conclure avec nous une alliance permanente séparée. Leurs traditions et leurs mœurs s'y opposent absolument. Au contraire la Ligue des nations leur permet d'assurer les résultats de la victoire actuelle et de garantir à la fois eux et nous contre des entreprises

agressives sans enfreindre leurs doctrines constitutionnelles. Avec l'appui de ces deux puissances, nous pouvons envisager sans appréhensions l'avenir sous toutes ses faces. Il serait fou de le repousser parce qu'il se présente sous une forme qui nous surprend un peu et contre laquelle les ambitieux cherchent à nous exciter. En échange on ne nous demande rien, absolument rien que l'engagement d'être pacifiques. Tous les Français sont disposés à donner cet engagement joyeusement, sans arrière-pensée. N'hésitons donc pas à le donner et cessons des plaisanteries déplacées.

Quand nous parlons de l'entente permanente avec l'Angleterre et les États-Unis, nous n'excluons nullement celle avec d'autres puissances, notamment avec nos alliés actuels, l'Italie entre autres. Il est extrêmement désirable que l'Italie continue de rester dans l'alliance, et nous comptons bien qu'elle y restera. [*Toutefois il est nécessaire pour cela que son gouvernement répudie franchement la politique impérialiste dont nous voyons depuis quelque temps de nouvelles manifestations.*] Il s'étale en ce moment une débauche de propagande qui rappelle les plus mauvais jours du principat Crispi. On proclame *terre irredente* des régions où il n'existe pas un dixième d'Italiens. Au lieu de préparer les esprits à des solutions de conciliation, on les fanatise afin d'exercer sur les voisins une intimidation décisive. On repousse avec dédain les propositions d'arbitrage. On n'instruit pas le peuple italien du véritable état de choses. On lui cache des éléments essentiels d'appréciation. C'est très fâcheux pour le repos du monde et de l'Italie elle-même. Le maintien de l'union entre les Alliés et de la paix générale n'est possible que si l'une et l'autre sont fondées sur les mêmes principes.

/

LA FLOTTE DE COMMERCE ALLEMANDE. — NECESSITÉ D'AVERTIR ET DE CONTRÔLER L'ALLEMAGNE.

9 mars 1919.

L'interruption des négociations économiques à Spa montre une fois de plus l'entêtement de la diplomatie allemande dans ses procédés traditionnels. M. de Brockdorff-Rantzau interprète à sa façon les conventions d'armistice. Il prétend appliquer la clause relative à la livraison de la flotte de commerce allemande dans l'intérêt exclusif de l'Allemagne. D'après la convention du 16 janvier, toute cette flotte doit être mise « sous le contrôle et le pavillon des puissances alliées et des États-Unis pour assurer le ravitaillement en vivres de l'Allemagne *et du reste de l'Europe* ». Or MM. de Brockdorff-Rantzau, Braun, Mathias Erzberger et consorts refusent de livrer la flotte en question avant que les Alliés garantissent expressément la remise à l'Allemagne de deux millions et demi de tonnes de vivres avant la nouvelle récolte. Ils transforment en stipulations en faveur de l'Allemagne une clause mise à sa charge. Il faut briser cette interprétation. Il appartient aux Alliés seuls de fixer la mesure dans laquelle l'Allemagne et le reste de l'Europe recevront des vivres. En tout cas, les bateaux de commerce allemands doivent être livrés aux Alliés. Ils ne représentent qu'une partie du tonnage coulé par les ordres du grand-amiral de Tirpitz et de Guillaume II. Ils constituent non une propriété allemande mise bénévolement à notre disposition, mais notre gage. Les Alliés ne se font pas transporteurs de vivres

pour le compte de l'Allemagne ; ils réquisitionnent la flotte ennemie pour un service commun. MM. de Brockdorff-Rantzau, Ebert, Scheidemann, etc., doivent se graver dans la tête qu'ils sont des vaincus et qu'on ne tolérera point qu'ils parlent ou se comportent en vainqueurs.

Il serait d'ailleurs bien utile, au moment où la Conférence de Paris posera ses conditions de désarmement à l'Allemagne, de lancer au peuple allemand une proclamation établissant nettement la situation. Il s'agirait de déclarer, en de courtes phrases, que l'Allemagne a commis, avec préméditation, la plus criminelle des agressions, qu'elle a parachevé pendant quatre ans et demi, avec une méthode implacable, les plus odieuses destructions, qu'elle a entièrement vidé certains pays, qu'elle a vécu du produit de ses vols et que maintenant elle est condamnée à restituer, à réparer et à payer. Il faudrait ajouter que ses victimes, devenues victorieuses, la laisseront libre de s'organiser à sa guise pourvu que nulle part elle ne dépasse les limites de l'ancien empire. On ne viendra pas à bout des difficultés avec l'Allemagne si l'on n'enfonce point ces idées dans tous les cerveaux germaniques. Il convient de laisser les Allemands rétablir l'ordre chez eux, se ravitailler et travailler normalement. Mais ils doivent savoir, les simples citoyens, les hommes dirigeants et les assemblées, qu'ils ont une très lourde dette à payer et qu'ils n'échapperont pas à leurs obligations. Plus ils essayeront de ruser, plus le contrôle allié sera resserré.

Le peuple allemand n'est pas encore instruit des origines de la guerre et des crimes de ces cinq dernières années. Il a tout approuvé en disant : c'est la guerre ! Toutes les abominations lui ont paru naturelles parce que « c'était la guerre ». Il faut maintenant lui faire toucher du doigt ce qu'en effet est la guerre et à quoi l'on s'expose en la

faisant comme il l'a faite. Ce qui pourrait lui donner aujourd'hui la plus forte impression en ce sens, ce serait, en même temps que la proclamation dont nous avons esquissé le schéma, la reprise *en nature* des objets de toute sorte volés dans les régions libérées et la reconstitution en nature de tout le matériel détruit. L'Allemagne est amplement outillée pour ce travail. Ses immenses usines sont intactes. Seulement il faut lui donner les moyens de s'alimenter et de travailler et, pour cela, il faut conclure au plus tôt des préliminaires de paix, nous prémunissant contre tout retour agressif.

Cela bien acquis, nous n'aurons plus à nous occuper du régime administratif de l'Allemagne. Que le *Reich* républicain se subdivise ou non en compartiments, qu'il procède à un regroupement plus ou moins compact des États confédérés, cela ne présentera guère d'importance pour nous. Dans le numéro du 15 février de la *Revue hebdomadaire*, M. Jacques Flach a proposé un ingénieux découpage du *Reich* en cinq États : Hanovre, Westphalie, Saxe-Thuringe, Hesse-Franconie, Souabe-Bavière. M. Flach semble croire que cette division sur la carte correspondrait à une division politique effective et créerait un nouvel ordre de choses rassurant pour nous. Nous ne parvenons pas à comprendre comment ce miracle s'opérerait. Toutes ces divisions, celles-là ou d'autres, seraient purement administratives. Le particularisme allemand n'a plus depuis longtemps de caractère politique. On ne le ressuscitera pas en imaginant de nouveaux compartiments.

LA QUESTION D'UKRAINE.

11 mars 1919.

M. Sidorenko, président de la Délégation de la République ukrainienne, vient d'adresser au président de la Conférence de la paix une note dans laquelle il proteste contre l'annexion soit à la Pologne, soit à la Tchéco-Slovaquie, soit à la Roumanie, de la partie du territoire ukrainien située au sud des Carpathes entre la Slovaquie et la Bukovine. Il déclare que ce territoire, qui faisait autrefois partie du royaume ukrainien de Galicie-Lodomérie, est en ce moment partie intégrante de la république ukrainienne. Il ajoute que « cet État indépendant et souverain, reconnu déjà par une partie des États de l'Europe » est résolu à défendre son indépendance comme il l'a défendue jusqu'à présent contre la Russie et contre l'Allemagne.

L'histoire de l'Ukraine depuis la révolution russe est singulièrement embrouillée. D'avril à novembre 1917, les Ukrainiens, sous la direction de M. Petlioura, publiciste, aspirent simplement à la constitution d'un gouvernement provisoire local chargé d'établir un ordre légal. Ils négocient avec MM. Kerensky, Terestchenko et Tseretelli, qui viennent à Kiev. Ils ont une sorte de Parlement appelé Rada et un secrétariat général. En novembre, les bolcheviks tentent à Kiev le coup de force qui vient de leur réussir à Pétrograd et Moscou. Ils sont battus par les troupes organisées sous les auspices de la Rada et du secrétariat général. Le 20 novembre, la Rada proclame l'autonomie de la république populaire ukrainienne, avec M. Vinni-

tchenko comme président, M. Alexandre Choulguine comme ministre des affaires étrangères et M. Petlioura comme ministre de la guerre. Quelques jours plus tard, après l'assassinat du généralissime russe Doukhonine à la stavka de Mohilev et l'avènement du « camarade » Krylenko comme généralissime, le gouvernement ukrainien refuse de reconnaître Krylenko et nomme généralissime le général Cherbatchef, jusqu'alors général en chef du front sud-ouest russe. Il se divise alors entre deux tendances : les uns veulent conclure la paix avec les empires centraux, les autres veulent continuer la guerre avec des francs-cosaques. Les Alliés ne savent que décider. La France envoie à Kief le général Tabouis, ancien attaché à l'état-major russe en qualité de commissaire. Mais il ne semble pas que la présence de ce général améliore ou éclaircisse la situation.

A la fin de janvier 1918, les « Jeunes Ukrainiens » renversent Vinnitchenko qu'ils soupçonnent de vouloir conclure la paix avec les empires centraux. Alors les bolcheviks organisent une insurrection et réussissent à s'emparer de Kiev. Petlioura reprend la ville. Mais il est finalement contraint de battre en retraite avec les membres de la Rada et du secrétariat général. Les troupes allemandes entrent à Kiev et s'installent dans le pays. Leurs chefs s'entendent d'abord avec les membres du secrétariat général, présidé par M. Holoubovitch. Puis ils préfèrent s'arranger avec un instrument plus docile et favorisent le coup d'Etat du général Skoropadski, qui se proclame dictateur avec le titre d'hetman. Entre temps la paix de Brest-Litovsk est signée et Skoropadski gouverne avec les Allemands. Il supprime les réformes agraires et rétablit les grands propriétaires dans leurs domaines. Cependant, à Kiev même, les partis démocratiques constituent une sorte de gouver-

nement latéral avec Vinnitchentko. Comme on sait, les Allemands ne réussissent pas à prendre aux paysans les denrées qu'ils convoitaient ; ils sont acculés à la faillite de leur système. Après l'armistice du 11 novembre, Petlioura reprend la campagne contre Skoropadski, le force à donner sa démission et s'empare de Kiev. Il installe un Directoire de l'Union nationale ukrainienne. C'est ce gouvernement qui a envoyé à Paris la délégation présidée par M. Sidorenko.

Tout cela est très confus. Mais cette confusion est en partie la faute des Alliés qui, en Ukraine comme ailleurs, n'ont pas su prendre un parti. Ils n'ont même pas voulu s'éclairer. A Paris on a longtemps refusé de laisser les délégués ukrainiens entrer en France. On n'a pas envoyé de mission d'enquête en Ukraine. On a eu tort. Certes les Alliés n'ont pas à reconnaître la République d'Ukraine, c'est-à-dire le démembrement de la Russie. L'Ukraine, telle que la comprend son gouvernement actuel, embrasse un immense territoire allant de la Galicie à la mer Caspienne. La Russie sans l'Ukraine retomberait à l'état d'avant les Romanov. Mais la situation actuelle est un fait dont il faut tenir compte comme de tous les faits. Nous devons désirer la reconstitution d'une Russie fédéralisée où l'Ukraine sera membre de la fédération. C'est la seule solution conforme aux intérêts russes en général, aux conditions spéciales de l'Ukraine et au repos de l'Est de l'Europe. Seulement nous ne devons pas rester inertes, bouche bée, devant les événements. Si nous entreprenons de reconstruire tout d'abord un gouvernement central russe qui ferait ensuite pression sur l'Ukraine, nous mettrons contre nous toutes les chances. Il est infiniment préférable de nous interposer pour amener un accord entre les Ukrainiens et les Russes proprement dits. La première condition

du succès est la promesse solennelle des Alliés de reconnaître la réforme agraire et les libertés locales. La seconde est d'entrer en relations avec les chefs ukrainiens et de les aider dans leur lutte contre les bolcheviks. La troisième est que les Russes eux-mêmes s'associent à nos promesses sans réserves ni arrière-pensées.

LA DÉLÉGATION AMÉRICAINE ET LA CONFÉRENCE. — NÉCESSITÉ DE FAIRE TRAVAILLER L'ALLEMAGNE.

12 mars 1919.

Hier soir, au dîner offert par le Cercle français de la presse étrangère à la Délégation américaine, on a entendu les paroles les plus réconfortantes qui aient été prononcées depuis l'ouverture de la Conférence. Ce fut une grande joie, exprimée dans une chaleureuse ovation, de voir le maréchal Foch se lever pour exposer, en phrases courtes et sonnant clair, l'effort militaire des États-Unis depuis le 11 mars 1918 jusqu'à la signature de l'armistice. Les remerciements de la France au président Wilson et à l'Amérique ne pouvaient avoir de plus fidèle et plus chaleureux interprète. M. André Tardieu, qui est à la fois commissaire général aux affaires de guerre franco-américaines et président de la Commission territoriale à la Conférence de la paix, a dit avec force les raisons de lier la Ligue des nations à la conclusion de la paix et d'espérer dans le prochain aboutissement, *en peu de semaines*, des travaux relatifs aux préliminaires de paix. D'autres éloquents discours charmèrent ou émurent les convives. Mais il convient de retenir surtout celui de M. Lansing, ministre des affaires étrangères du président Wilson.

Nous ne parlerons pas ici de l'hommage rendu au peuple français, armé et non armé, ni de la description des horreurs commises dans les régions envahies. Nous voulons seulement citer les passages concernant la question allemande. Nous avons été heureux de constater qu'ils corroborent ce que nous disions avant-hier des rapports des Alliés avec l'Allemagne. « L'Allemagne, a dit M. Lansing, a souffert et souffre amèrement, mais elle n'endure que les souffrances qu'elle a méritées... Elle reçoit le salaire de ses propres méfaits, le juste châtiment de ses crimes ». En conséquence, suivant l'éminent homme d'Etat, elle ne mérite ni indulgence, ni pitié. Toute pitié disparaît lorsqu'on considère « ce que la France et les autres nations ont eu à souffrir de l'envahissement des hordes teutonnes. Toutefois nous ne devons point céder à des sentiments de vengeance et de haine, car cela tournerait contre nous. Le triomphe de l'anarchie en Allemagne entraînerait un désordre général où nous risquerions de perdre les fruits de la victoire. Il est donc désirable que l'Allemagne échappe à l'anarchie et que nous l'aidions à en sortir. Pour cela, il convient de lui procurer les vivres nécessaires à son existence et les matières premières indispensables au fonctionnement des usines. Seulement, « pour mériter ces vivres, les conditions industrielles doivent être rétablies par un traité de paix. Ce n'est pas par pitié pour le peuple allemand que cela doit être fait et fait sans délais, mais parce que nous, les vainqueurs de la guerre, nous souffririons principalement si cela n'était pas fait. Demandez des réparations tant que vous voulez et insistez tant qu'il vous plaira ; mais, à moins de ravitailler le peuple allemand en matières premières pour ses industries et de lui fournir des facilités commerciales, des facilités pour vendre les produits de son travail sur les marchés étrangers, et à moins

de nourrir ses ouvriers, l'Allemagne ne pourra jamais payer, même en partie, pour le mal qu'elle a fait. En outre, si le chaos actuel se prolonge et si le pouvoir politique devient de plus en plus faible, nous ne trouverons pas de gouvernement allemand responsable avec lequel nous pourrons faire la paix, aucun gouvernement assez qualifié pour exécuter les clauses du traité. »

La question se trouve ainsi nettement posée. Ici, nous l'avons déjà résolue dans le sens indiqué hier par M. Lansing. Plus le temps passe, plus se développe la liquidation de la guerre, plus cette solution s'impose aux esprits clairvoyants et réfléchis. Il importe à la fois de conclure à très bref délai la paix avec l'Allemagne, de l'aider à rétablir sa vie normale et de contrôler son travail de manière qu'il ne nuise pas à la reprise du nôtre tout en nous garantissant le payement de nos créances. L'entreprise n'est nullement chimérique. Son succès demande seulement de la volonté, de l'esprit de suite et du sang-froid. M. Lansing a eu bien raison de dire qu'il n'y avait pas de temps à perdre « si nous voulons sauver le monde du despotisme de l'anarchie comme nous l'avons sauvé de l'autocratie ». De grosses négligences ont été commises, le temps a été gaspillé, tout le monde s'en aperçoit aujourd'hui. Il serait criminel de tomber en d'autres erreurs et de céder aux suggestions de la haine. La seule manière de compléter notre victoire et d'obtenir les réparations qui nous sont dues consiste à faire travailler les Allemands pour notre compte jusqu'à l'acquittement de leurs dettes envers nous. Ce sera aussi le meilleur moyen de détruire le militarisme allemand. Lorsque, mois après mois, année après année, les Allemands feront le bilan de la guerre « industrie nationale », ils commenceront à renier les dogmes prussiens et se résigneront à cultiver les arts de la paix.

LA QUESTION RUSSE. — PROGRAMME DES RUSSES NON BOLCHEVISTES.

13 mars 1919.

Quoiqu'elle ne figure pas au programme de la Conférence, la question russe s'impose à l'attention de tous les hommes politiques, des *big five* aussi bien que des puissances à intérêts limités. Tout en se présentant sous une forme grotesque, la proposition de Prinkipo révélait la gravité des préoccupations des hommes d'État réunis à Paris au sujet de la Russie. Elle a sombré dans le discrédit. Depuis lors, on n'a trouvé aucune combinaison favorable. Mais un grand pas vient d'être fait du côté russe. Les représentants des gouvernements russes non bolchevistes actuellement rassemblés à Paris ont remis à la Conférence, avec l'approbation commune de ces gouvernements, une note où, pour la première fois, ils tracent un programme propre à faciliter le règlement de la question. Ils ont fini par tomber d'accord sur deux idées fondamentales, à savoir : 1° qu'il convient d'accepter provisoirement l'état de fait créé par les peuples allogènes et d'ajourner après l'écrasement de la tyrannie bolcheviste la reconstitution de la Russie ; 2° qu'il est désirable que cette reconstitution, dont une Constituante librement élue sera chargée, s'effectue dans le cadre d'une fédération.

Voici comment s'exprime la note :

La situation qui règne en Russie a posé sous une forme aiguë le problème des nationalités allogènes. En contact avec les parties de la Russie sur lesquelles s'exerce la domination bolcheviste, ces nationalités doivent dans la plupart des cas faire elles-mêmes une guerre en règle aux

armées rouges. Cet état de choses accentue leur orientation vers une complète indépendance qu'elles cherchent à réaliser au nom du droit à disposer d'elles-mêmes.

La Russie issue de la révolution et qui a rompu définitivement avec les tendances centralistes de l'ancien régime est largement disposée à satisfaire le désir légitime qu'ont ces nationalités d'organiser leur vie nationale. La Russie nouvelle ne conçoit sa reconstruction que par la libre coexistence des peuples qui la constituent sur les principes de l'autonomie et du fédéralisme, *ou même — dans certains cas et dans des conditions mutuellement consenties entre la Russie et ces nationalités — sur les bases de leur indépendance.* Dans les circonstances actuelles, alors que le triomphe passager des forces destructives interrompt le cours naturel de cette réorganisation du pays, la démocratie nationale de la Russie suit avec un vif intérêt les efforts de ces nationalités pour rétablir méthodiquement des conditions d'existence normales et lutter contre l'anarchie, car elle voit en elles un élément de la victoire de la démocratie et de la civilisation.

Il faut rendre hommage à l'immense effort accompli par les hommes politiques russes pour rédiger ce programme. Ils entrent ainsi franchement dans la voie que nous marquions avant-hier. Cessant de récriminer contre les mouvements qui ont abouti jusqu'ici à la constitution de diverses organisations gouvernementales sur le sol de l'ancien empire russe, ils demandent qu'on lutte en commun contre le fléau dévastateur qui menace le monde tout entier et ils convient tous les allogènes à se réunir ensuite à eux pour régler définitivement les questions capitales qui les touchent. Certes il a fallu que les hommes d'ancien régime prissent beaucoup sur eux pour accepter cela. Mais il y a tout lieu d'espérer qu'instruits par la plus dure des expériences ils s'en tiendront fermement au nouveau programme élaboré après de si longues discussions. Leur point de vue est exposé dans une note complémentaire explicative d'où nous extrayons ce passage :

Dans les conditions actuelles, les nationalités peuvent ne pas bien comprendre où sont leurs véritables intérêts. Le temps est, en effet, aux prétentions illimitées. Pour les nationalités de Russie, cette tendance s'est accrue par le fait que l'anarchie bolcheviste développe les velléités

séparatistes là où elles n'avaient aucune raison d'être. Le manque d'expérience politique de beaucoup de ces nouveaux gouvernements les empêche de comprendre tous les périls d'une complète indépendance et tous les avantages d'une union avec la Russie régénérée. Résoudre de pareilles questions uniquement sur la déclaration des hommes politiques de ces États nouveau-nés, créés dans l'atmosphère présente de fièvre, sans entendre les objections de la Russie, serait s'exposer à des erreurs dont les suites ne tarderont pas à se faire sentir...

... Abstraction faite de l'attitude qu'auront dans l'avenir ces nationalités envers la Russie, elles méritent actuellement l'appui le plus amical. La question de leurs rapports avec la Russie concerne l'avenir. Personne n'est actuellement en état de mesurer la sincérité et l'étendue de leurs tendances séparatistes, mais l'organisation, par ces nationalités, d'une vie nationale indépendante *de facto* de la Russie centrale est plus qu'un fait, c'est une nécessité. Leurs efforts pour établir sur leur territoire un ordre légal méritent toute l'aide possible ; toute victoire remportée en Russie sur l'anarchie serait un germe de rétablissement de l'ordre en Russie et un gain pour l'humanité tout entière. Dans la mesure où il s'agit d'établir définitivement non pas la forme de leurs rapports avec la Russie, qui assurerait la paix dans l'avenir et la sécurité des deux parties, mais seulement un statut provisoire, on doit saluer la formation de ces gouvernements nationaux et seconder leurs efforts pour assurer sur leur territoire un ordre stable. Il y a plus : ces gouvernements peuvent être utilisés dans l'intérêt de la lutte contre le principal ennemi de la civilisation, le bolchevisme anarchique. Pour leur propre conservation, ces gouvernements nationaux peuvent s'entendre avec les Alliés, et même es gouvernements locaux de la Russie...

... Le moment d'établir les rapports définitifs avec tous ces gouvernements viendra après l'écrasement ou la transformation du bolchevisme, après la création d'un gouvernement reconnu par toute la nation ou légalement choisi, qui aura droit de parler au nom de la Russie.

La note officielle se termine par la demande que la Conférence de la paix ne résolve aucune des questions « concernant les territoires de l'empire russe dans les limites de 1914, à l'exception du royaume de Pologne (royaume du Congrès), de même que les questions relatives au statut futur des nationalités incluses dans ces limites, en dehors et sans le consentement du peuple russe ». Il sera sans doute difficile à la Conférence de déférer complètement à ce désir. Mais elle doit utiliser sans retard les bonnes volontés mises à sa disposition. Nous parlions

avant-hier de l'Ukraine. Les informations à son sujet sont confuses et contradictoires. Il importe de les éclaircir en envoyant sur place une mission composée de gens capables de se former une opinion motivée. La mission alliée en Pologne semble donner de bons résultats. Qu'on en expédie sans retard une autre en Ukraine. Si elle réussit à organiser une lutte concertée contre les bolchevistes et à prévenir les collisions entre Ukrainiens et Grands-Russes, ce sera déjà beaucoup.

LES REVENDICATIONS TERRITORIALES DE L'ITALIE.

14 mars 1919.

On a publié hier une analyse officielle du memorandum présenté la veille à la Conférence de la paix par la Délégation italienne sur les revendications territoriales de l'Italie. Ce document est rédigé avec une habileté de style qui montre la grande finesse de ses auteurs, mais qui ne réussit pas à dissimuler les contradictions de fond. Il prétend concilier l'exécution intégrale et même l'extension du traité secret du 25 avril 1914 avec le respect des principes wilsoniens. Il réalise ce tour de force en célébrant ces principes en paroles et en les violant en fait. Il appartient tout d'abord au président Wilson de se prononcer là-dessus, puisque c'est de sa propre doctrine qu'il s'agit. Nous nous bornerons pour notre part à présenter de brèves observations.

En ce qui concerne la frontière avec le Tyrol autrichien, nous ne soulèverons aucune objection. Le traité secret porte la frontière italienne jusqu'au Brenner, bien au delà

de la région habitée par des Italiens. Il s'agit d'un des pays les plus connus de l'Europe, visité par une multitude de touristes. Il n'est nul besoin d'enquête pour savoir à quoi s'en tenir sur la nationalité des habitants. Mais, de ce côté, l'annexion se fait en pays allemand, en pays ennemi, et l'on ne doit pas chicaner l'Italie à ce propos. C'est à elle de décider ce qu'elle peut absorber et digérer. Elle ne causera de tort qu'à elle si elle s'alourdit trop. Elle a choisi la frontière stratégique qu'elle jugeait la meilleure. Nous souhaitons que cette frontière rende tous les services qu'on attend d'elle. Si, par surcroît, les populations allemandes du Tyrol annexé viennent à s'italianiser, nous nous en réjouirons.

A l'Est, la situation est toute différente. La frontière du traité secret pénètre profondément en pays ami, c'est-à-dire dans le royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes. Elle est destinée à prémunir l'Italie contre une attaque de nos alliés actuels, qui veulent et doivent rester nos alliés à l'avenir. Quand le gouvernement italien a conclu le traité secret, il pouvait alléguer, devant des interlocuteurs mal informés, que les territoires slaves revendiqués appartenaient aux Habsbourg, nos ennemis communs. Mieux que personne pourtant il savait que les habitants de ces territoires nous faisaient la guerre malgré eux et n'attendaient qu'une occasion de se rallier à nous. Mais il crut avoir intérêt à rejeter ces gens dans le camp ennemi et à s'assurer d'avance la possession de leur pays. Cependant, malgré tout, les Slaves de la monarchie dualiste se sont unis à leurs frères serbes. Depuis la conclusion du pacte de Rome, en avril 1918, entre le Comité yougoslave et M. Orlando, ils nous ont rendu tous les services en leur pouvoir. On aurait bénéficié plus tôt de leur défection militaire si on s'était décidé plus tôt à percer leurs lignes.

Mais, en dépit de multiples symptômes contraires, le haut commandement italien persistait à les tenir pour des adversaires très redoutables, et la Consulta s'obstinait à les traiter en ennemis irréconciliables. Aujourd'hui le décor est tombé. Il apparaît aux yeux de tous que Slovènes et Croates veulent passionnément s'unir à nos alliés serbes. Les dépêches fabriquées par une propagande cynique sont seules en sens contraire.

Le problème se pose devant la Conférence sous plusieurs aspects. Le traité secret de 1915 doit-il prévaloir contre les engagements généraux ultérieures de novembre 1918 ? Faut-il appliquer aux régions litigieuses le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ? Convient-il de créer au sud de l'Autriche allemande et le long de l'Adriatique une nouvelle source de guerre ? Est-il prudent de rejeter des populations exaspérées dans les bras des Allemands et des Magyars, alors que nous devons constituer le front le plus solide possible contre la nouvelle Allemagne ? La Ligue des Nations inaugurera-t-elle ses travaux par un illogisme et une iniquité ?

La note italienne justifie les revendications de la Consulta en affirmant que, finalement, l'Italie serait l'État qui acquerrait le moins de population étrangère, 3 o/o environ, tandis que la France en recevrait 4 o/o. Ainsi elle nous compte comme étrangers les Alsaciens et les Lorrains parlant allemand. Cela juge le système. Depuis 1915, au rebours de toutes ses traditions, le gouvernement de Rome établit ses calculs sur des données empruntées aux doctrines allemandes. Nous nous en tenons à la conscience nationale, qui était le criterium de Cavour et de Mazzini. Les exceptions à cette règle ne doivent être admises que contre l'ennemi, et dans une certaine mesure seulement.

LA FRONTIÈRE AUSTRO-SLOVÈNE.

15 mars 1919.

Les Commissions chargées de fixer les frontières prusso-polonaises et austro-slovènes ont, paraît-il, achevé leurs travaux. Pour les premières, on publie ce matin des indications sans caractère officiel qui demandent confirmation. Sur les secondes, nous ne possédons encore que des renseignements assez vagues. Mais le bruit circule que le thalweg de la Drave aurait été pris comme frontière sur une grande partie du cours de cette rivière. S'il en était ainsi, la commission territoriale aurait commis une fâcheuse erreur. Nous comprenons son embarras et sa tentation d'adopter comme limite, dans une région contestée, le cours d'une rivière au lieu d'une ligne difficile à tracer au milieu des terres. Mais c'est la politique du moindre effort qui réserve à l'avenir la solution des difficultés qu'on s'est dispensé de trancher soi-même. Elle n'aboutit généralement qu'à un redoublement de complications. Dans le cas particulier, elle aurait pour l'Europe les plus funestes effets.

La Drave, qui court d'ouest en est, atteint la Slovénie aux environs de Villach (Beljak) et reste en pays slovène jusqu'à son confluent avec le Danube. Elle n'a jamais servi de frontière politique ou administrative. Tous les districts régionaux de la défunte monarchie s'étendaient sur ses deux rives. Il en est de même des évêchés de Marburg (Maribor) et de Klagenfurt (Celovec). Le chemin de fer suit la Drave sur sa rive droite de Marburg à Grobstein en

Carinthie, en laissant sur la rive gauche Marburg et Klagenfurt. Depuis Ormœz, près de la frontière hongroise, jusqu'à Gummern, en Carinthie, la rivière est traversée par 23 ponts et desservie par 38 bacs. Les habitants d'une rive ont des propriétés sur l'autre. Comme tant d'autres rivières, la Drave est l'axe de la vie économique de son bassin. La ville de Marburg est à cheval sur ses deux rives. La germanisation, particulièrement acharnée depuis 1867, a pénétré au sud de la rive droite en Carinthie, tandis qu'elle est restée inefficace au nord de la rive gauche dans une bonne partie de la Styrie inférieure. En 1859 le Cabinet de Vienne a dû créer à Marburg un évêché spécial pour les Slovènes de la Styrie inférieure et lui adjoindre les Slovènes de la rive gauche de la Drave, qui, jusqu'alors relevaient de l'évêché allemand de Graz. Cette division ecclésiastique existe encore. Enfin, lors des dernières élections au Reichsrat de Vienne, en 1911, les candidats slovènes des districts de Friedau, Pettau, Luttenberg et Marburg, au nord de la Drave, ont obtenu de grosses majorités.

En Carinthie, la germanisation forcenée a produit malheureusement un renversement de l'ancienne situation politique. Comme nous l'avons déjà dit, la ville de Klagenfurt, à majorité slovène avant 1860, est devenue allemande. Il en est de même d'une grande partie de la région avoisinante. Il s'agit de savoir si la Conférence de la paix consacrera cette œuvre néfaste. Certes, il ne serait ni juste, ni prudent d'englober dans la Slovénie des masses compactes réellement allemandes. Mais la Conférence ne doit pas perdre de vue que nous devons constituer dans tout le pays des Dolomites à la Hongrie un rempart contre la Germanie et rendre aux anciennes victimes de la germanisation la possibilité de revenir librement à leur na-

tionalité primitive. On est là sur le terrain d'une lutte séculaire entre deux civilisations. On ne songe point à détruire en quelques traits de plume l'œuvre des siècles. Toutefois il est permis et possible de corriger celle des dernières dizaines d'années. Il n'y a pas que des réparations matérielles et financières à obtenir aujourd'hui ; il est aussi des réparations politiques et morales, d'une aussi grande portée que les autres. Nous ne nous constituons pas en cette affaire les avocats des Slovènes et des Yougoslaves ; nous soutenons les intérêts solidaires de l'Europe. Si nous voulons être en mesure de résister plus tard à de nouvelles poussées germaniques, nous devons reprendre au *Reich* reconstitué les domaines qu'il a naguère usurpés sur nos lignes de défense.

C'est pourquoi l'adoption de la plus grande partie du cours de la Drave comme frontière austro-slovène est contre-indiquée pour des raisons à la fois politiques, militaires, économiques, ethnographiques et morales.

LE RETOUR DU PRÉSIDENT WILSON. — LE SYSTÈME D. — LA POLITIQUE A LA METTERNICH. — DE LA DESTRUCTION DE L'ÉTAT PRUSSIEN.

16 mars 1919.

Une semaine encore vient de se passer sans qu'on ait obtenu d'autre résultat positif que l'acceptation par l'Allemagne des conditions de son ravitaillement. Mais, malgré les premières protestations des représentants du *Reich* contre la livraison de la flotte commerciale, il n'y avait pas lieu de douter de leur acquiescement final : le besoin de

ravitaillement se faisait trop vivement sentir pour que la résistance pût se prolonger. Hier le Conseil suprême interallié s'est ajourné à lundi, afin de permettre au président Wilson, arrivé seulement la veille à Paris, d'étudier en détail les clauses définitives militaires, navales et aériennes de l'armistice spécifiées dans le rapport du maréchal Foch. Si M. Wilson demande quelque modification du genre de celle qu'a fait adopter M. Lloyd George pour le recrutement de l'armée allemande, ce ne sera pas trop de la semaine prochaine pour remettre l'armistice au point. Faute de méthode, les négociations directes entre chefs de gouvernement auront été aussi lentes qu'avec le vieil appareil diplomatique. Rien ne sert de changer les mots si l'on ne change pas aussi les choses.

Au moins faudrait-il aborder cette semaine critique avec quelques idées directrices. Il ne semble malheureusement pas qu'il en soit ainsi. Seul le président Wilson vient de faire une déclaration nette, à savoir que la résolution prise le 25 janvier par la Conférence e la Paix au sujet de la Ligue des nations ne sera pas modifiée. Aux termes de cette décision, la création de la Ligue des nations doit faire partie intégrante du traité de paix, et la Ligue doit être chargée de veiller à l'exécution des obligations internationales stipulées dans ce traité. Pour tout le reste, on demeure dans le brouillard. Chacun s'en remet au système D. Chacun espère se débrouiller de son mieux et se dérobe aux déclarations de principe. On entend reparler du *Do ut des*, et les vieilles formules de marchandage volent de bouche en bouche. On décore cela du nom de la politique des intérêts. On ne revient aux principes que pour proclamer la sainteté de traités secrets conclus dans les ténèbres par des maquignons sans mandat. C'est-à-dire qu'on court à tous les hasards. Les hommes qui se croient

les plus malins ne se doutent pas que leurs combinaisons, si elles venaient à prévaloir, ne vivraient que l'espace d'un mauvais soir.

Rappelons pourtant quelques-unes des idées que nous avons essayé de propager depuis l'armistice. L'objet général de la Conférence actuelle doit être de détruire l'œuvre diplomatique de 1815, fondée sur la Sainte-Alliance, sur le principe de domination,sur l'assujettissement des peuples aux dynasties, sur la violence et l'arbitraire. On rencontre encore un certain nombre de personnes qui admirent les traités de 1815 et pour qui Metternich représente l'idéal de l'homme d'État. En effet Metternich fut un grand homme dans son genre ; il suffit de se rappeler qu'il finit par triompher de Napoléon Ier. Son système dura plus longtemps que celui de l'empereur vaincu. Cependant il sombra dès 1848. Depuis 1848 il est prouvé que les régimes de compression ne peuvent plus matériellement subsister dans l'Europe occidentale et centrale. Les guerres balkaniques et la révolution russe ont démontré qu'il en est de même dans l'Europe orientale. Toutes les récriminations des Bonald modernes ne changeront rien à ce fait. Il s'agit donc d'adapter l'Europe et le monde à un ordre de choses nouveau, qui a certes de multiples inconvénients, mais qui est et restera. Tous les efforts des doctrinaires de l'autorité n'aboutiront qu'à créer un surcroît de désordre. Le monde n'a plus le choix qu'entre la liberté disciplinée et l'anarchie. Il ne reste donc aux hommes et aux peuples qui ne cèdent point à un vertige de folie qu'à accepter sans arrière-pensée la liberté en concentrant leurs efforts pour l'organiser de leur mieux. Les hommes dirigeants français, dans le gouvernement et hors du gouvernement, auraient dû se prononcer hautement dans ce sens. Cette politique concorde avec les intérêts, les aspirations générales et le génie propre

du peuple français. Il est à jamais déplorable qu'on veuille nous affubler des oripeaux de Metternich.

Il convient aussi de détruire l'État prussien. Le royaume de Prusse est fabriqué de pièces et de morceaux volés à droite et à gauche par des souverains dont la guerre était l'industrie nationale. Cette industrie et ses résultats doivent disparaître en même temps. On ne viole en rien la liberté des peuples en supprimant un État construit sur les ruines de cette liberté. Mais il ne dépend ni de nous ni de personne de supprimer l'Allemagne. C'est un jeu d'enfants que de prétendre l'organiser à notre façon ; le premier souffle de tempête abattrait ce château de cartes. Il nous appartient seulement de prendre des précautions pour que l'Allemagne ne puisse se réorganiser contre nous. Aucune garantie humaine n'est absolue. Toutefois il en est d'excellentes. C'est le moment de les choisir, sans oublier que la meilleure de toutes est une bonne politique.

Et puis, discutons sans âpreté, sans gestes de menace. Que chacun soumette à la Conférence ses désirs et ce qu'il croit être ses droits, en se montrant prêt à reconnaître les droits et à déférer aux désirs légitimes du voisin. Qu'on renonce aux abus d'une propagande qui déforme les esprits et dessèche les cœurs, et qu'enfin l'on se tende les mains pour se soutenir, non pour s'étrangler.

LA CHAUDIÈRE EUROPÉENNE. — LA LIGUE DES NATIONS ET LA SAINTE-ALLIANCE.

17 mars 1919.

La confusion dans les faits semble plutôt augmenter que diminuer. Il en sera ainsi tant qu'elle persistera dans les es-

prits. Un de nos plus aimables confrères dit ce matin que « la Conférence du quai d'Orsay n'est pas un concile réuni pour régler les questions de doctrine ». Sans doute. Mais, comme toutes les assemblées du monde, elle est destinée à patauger dans l'incohérence si elle n'est pas dirigée suivant certaines méthodes en vue de la réalisation d'un certain programme. Les assemblées générales d'actionnaires abandonnées à l'inspiration de leurs membres dégénéreraient en meetings tumultueux. Aussi, avant de les convoquer, a-t-on pris l'habitude de rédiger des rapports soigneusement étudiés. En séance, le bureau écoute avec politesse les suggestions des actionnaires qui ont découvert l'Amérique et tiennent à faire part de leur découverte. Mais, sans s'en préoccuper autrement, il fait voter les conclusions de ses rapports, établies suivant les données d'une longue expérience et les principes généraux qui régissent le domaine économique et financier. Il sait ce qu'il veut et où il va. Est-il outrecuidant de demander à une Conférence chargée de régler les destins du monde de prendre, pour diriger ses délibérations, les mêmes précautions qu'une simple assemblée d'actionnaires ? Au théâtre, les auteurs à la mode trouvent toujours au dernier acte un dénouement qui débrouille les complications accumulées à plaisir pendant les premiers actes. Dans la vie ordinaire ou la politique, ce qui a été embrouillé au commencement se complique de plus en plus. Obscurs ou publics, les dénouements sont des drames. Au moment de conclure la paix, allons-nous préparer un nouveau drame ?

Tandis qu'on se dispute des lambeaux de territoires et que, pour arracher l'objet de ses convoitises, on cherche à nouer des combinaisons suspectes, la désorganisation générale croît dans le monde avec une rapidité que les aveugles seuls ne voient pas. Quand on se sera enfin mis

d'accord sur le partage du butin, on ne sera plus en mesure d'en profiter : le *tertius gaudens*, c'est-à-dire l'anarchiste, aura mis la main sur tout. Le spectacle qu'offrent les hommes d'État depuis quatre mois est le moins propre à fortifier leur autorité. Les uns regardent vers leurs circonscriptions, les autres vivent dans les souvenirs d'un lointain passé. Pourtant, s'il est un moment de l'histoire où il faudrait se dégager des considérations de parti et considérer les réalités en face, c'est bien celui-ci. Si certains hommes d'État subordonnent tout à l'ambition de « donner » tel ou tel territoire à leur patrie, les peuples ne songent qu'au rétablissement de la vie normale dans la paix. Les peuples, dont les hommes de chancellerie et les diplomates d'occasion parlent avec un superbe dédain, seront finalement les maîtres en dépit de toutes les clauses enregistrées dans les traités. Si ces clauses violent des droits évidents, toutes les piles de protocoles amassées sur la chaudière européenne n'empêcheront pas le couvercle de sauter.

La Ligue des nations est la meilleure soupape de sûreté qu'on puisse imaginer. Après 1815 les signataires des traités de Vienne durent se réunir d'année en année pour délibérer sur les moyens de boucher les brèches qui s'ouvraient à chaque instant dans leur œuvre. A peine avaient-ils reconstruit un mur qu'une autre façade s'écroulait. Les désordres et les interventions se succédaient presque sans interruption. Finalement le mécanisme de la Sainte-Alliance se brisa. Il n'en sera pas de même de la Ligue des nations si elle est fortement constituée. Il est malheureusement à craindre qu'elle ait beaucoup de besogne après la signature de la paix, car, quelle que soit cette paix, les mécontentements seront grands, et nombreuses les tentations de résister. Le devoir présent consiste donc à ré-

duire autant que possible les causes de mécontentement populaire et à fortifier l'instrument chargé de maintenir l'ordre européen.

ARMISTICE FINAL ET PRÉLIMINAIRES DE PAIX.

18 mars 1919.

Les idées les plus saugrenues se font parfois jour dans les assemblées les plus graves. La semaine dernière, à la Conférence de la paix, on avait, paraît-il, proposé de mettre le canal de Kiel en actions. Hier on s'est demandé s'il ne convenait pas de baptiser du nom de préliminaires de paix l'armistice « final » en préparation et de combler ainsi les vœux des peuples anxieux. Pour donner à cette transformation une apparence sérieuse, on joindrait aux clauses de l'armistice les conditions territoriales concernant l'Allemagne et la Ligue des nations. On espère accomplir ce travail en deux ou trois semaines et se reposer ensuite en attendant la Résurrection (20 avril). Si l'on adopte ce programme on aura seulement porté la confusion à son apogée.

Nous nous permettons d'en proposer un autre. Dans sa séance d'hier la Conférence a approuvé toutes les clauses de l'armistice final, sauf celles qui concernent le canal de Kiel et l'affectation des câbles transatlantiques allemands. Puisqu'on est heureusement tombé d'accord sur les conditions d'armistice militaires, navales et aériennes, qu'on s'empresse de les signer et de les communiquer sans retard aux délégués allemands en assignant à ceux-ci un délai très court pour les accepter intégralement. Le régime *définitif* des câbles transatlantiques et du canal de Kiel n'a point sa

place dans un armistice. Il doit plutôt figurer dans le traité de paix. Si l'on tient à le régler dans les préliminaires de paix, soit. Mais qu'alors on le disjoigne de l'armistice et qu'on présente ce dernier sans le moindre retard à l'ennemi.

Si l'on donne suite à la combinaison mirifique envisagée hier, il faudra plusieurs semaines pour mettre sur pied les deux questions spéciales en suspens, les articles sur les frontières allemandes et la Ligue des nations. On peut même hardiment prévoir que ce travail ne sera pas terminé avant Pâques. Et l'on n'aura pas encore de véritables préliminaires de paix, puisque toutes les autres questions resteront en l'air. En outre il n'est pas invraisemblable que de nouvelles idées sur les conditions militaires, navales et aériennes jaillissent dans les cerveaux de Messieurs les délégués et qu'on remette sur le chantier le travail approuvé hier. Nous venons déjà d'assister, en ce qui concerne le recrutement de la future armée allemande, au changement du court temps de service pour toutes les recrues en service de douze ans limité à un petit nombre de volontaires. Nous n'avons point protesté, de peur d'augmenter les difficultés et les retards. Mais il saute aux yeux qu'aucun contrôle n'empêchera la préparation militaire élémentaire dans les écoles ou les sociétés privées et qu'une armée de métier fournira d'excellents cadres à la masse des bataillons scolaires et des *Schutzvereine*. Le service à très court terme n'aurait pas présenté plus de danger que la préparation clandestine et aurait empêché la formation de cadres puissants. Nous ne prétendons pas faire revenir la Conférence sur sa décision à ce sujet. Mais si l'on veut « reconsidérer » d'autres conditions et ajourner la présentation de l'armistice final à l'ennemi, il n'y a pas de bonne raison pour qu'on ne reconsidère pas aussi l'article relatif au recrutement.

On annonce ce matin que les délégués britanniques et

américains sont unanimement d'accord pour que la paix soit rapidement conclue et que les hommes d'État des deux pays reconnaissent cette conclusion comme essentielle pour la paix mondiale. Les délégués et hommes d'État britanniques et américains ne sont pas seuls à penser ainsi. Leurs collègues des autres États alliés partagent certainement leur opinion sur ce point. Mais l'essentiel n'est pas d'avoir des désirs, ni même de les exprimer : il faut les réaliser. Or le moyen d'obtenir ce bienheureux résultat ne consiste pas à changer de méthode ou de programme à tout propos, notamment suivant les incidents ou les accidents de la politique intérieure. Dans l'état actuel des choses, il n'est pas deux manières d'aboutir rapidement : il faut signer l'armistice final, puis rédiger les préliminaires de paix, puis passer à la confection du grand traité de paix. Afin d'être agréable au président Wilson, on peut insérer les statuts généraux de la Ligue des nations dans les préliminaires de paix, mais on doit renoncer à les incorporer dans l'armistice, baptisé ou non du nom de préliminaires. En effet des préliminaires de paix sérieux devront s'appliquer à tous les belligérants. On a attendu beaucoup trop longtemps pour les restreindre à l'Allemagne. Depuis quatre mois les situations se sont développées partout en s'embrouillant et il est urgent de les dénouer d'après un plan méthodique. On risquerait de jeter un trouble profond, sinon le désespoir, parmi des peuples amis si l'on négligeait de liquider leurs difficultés.

Avec le système que nous proposons on arrivera plus tôt à la conclusion des véritables préliminaires et, dans l'intervalle, on bénéficiera des avantages de l'armistice final. En outre il nous sera plus facile d'imposer ce dernier, limité aux conditions militaires, navales et aériennes, que chargé d'une multitude de clauses territoriales, financières

et juridiques. Pourquoi se plaire à accumuler les raisons de résistance chez l'ennemi alors que des intérêts vitaux nous commandent de briser dans le plus bref délai ces velléités de résistance ?

Le troisième renouvellement de l'armistice du 11 novembre a été signé le 16 février. On a dit alors que, quelques jours plus tard, l'armistice final serait conclu. Nous sommes le 18 mars et rien encore n'a été conclu. Tel est le résultat de la pseudo-méthode qui consiste à toujours remettre au lendemain, sous prétexte de mieux faire, ce que l'on pouvait faire le jour même.

LE CANAL DE KIEL ET LA COMMISSION EUROPÉENNE DU DANUBE.

19 mars 1919.

On persiste, paraît-il, à incorporer dans la convention d'armistice dite finale, baptisée ou non préliminaires de paix, les clauses relatives au régime définitif du canal de Kiel. A cet effet on a renvoyé à la Commission spéciale des ports et canaux le texte y relatif examiné lundi en la priant de rédiger un nouveau texte d'après un principe différent. Docile, la Commission s'est exécutée et, ce soir même, elle présente la nouvelle rédaction demandée. Qui croira qu'un régime administratif et politique aussi complexe et délicat que celui d'un canal maritime peut être parachevé en un tourne-main ? Il est inévitable qu'on le reprenne plus tard article par article pour le rendre applicable et viable. Le Conseil des Dix, composé en grande partie de parlementaires, obéit consciemment ou incons-

ciemment aux méthodes parlementaires. Il confectionne des traités comme nos Parlements fabriquent des lois. Il introduit au dernier moment des amendements qui dénaturent le contexte et, sur des impressions occasionnelles, change brusquement de direction. Dans l'affaire du canal de Kiel on a sagement fait d'abandonner la combinaison de la société par actions pour se référer à la convention du 20 octobre 1888 relative au canal de Suez. Mais on ne s'est point avisé, semble-t-il, qu'il eût été encore préférable de prendre pour modèle la Commission européenne du Danube.

La convention de 1888 n'organise pas le régime du canal de Suez. Elle stipule seulement que ce canal « sera toujours libre et ouvert, en temps de guerre comme en temps de paix, à tout navire de commerce ou de guerre, sans distinction de « pavillon » et que « en conséquence, les Hautes Parties contractantes conviennent de ne porter aucune atteinte au libre usage du canal, en temps de guerre comme en temps de paix ». Les autres clauses ne sont que le développement de ces principes. L'exécution de la convention est placée sous le contrôle des agents en Egypte des puissances signataires, sans que l'exercice de ce contrôle soit réglé en quoi que ce soit. Pour le canal de Suez cela suffit, puisque cette voie maritime est entretenue, administrée, exploitée par une société concessionnaire. Cela ne peut suffire pour le canal de Kiel, qui était avant tout une voie militaire placée sous la surveillance et l'administration directe des autorités gouvernementales prussiennes. Il est nécessaire d'y établir une autorité internationale, non seulement de contrôle, mais d'action. Or la Commission européenne du Danube, créée en 1856 après la guerre de Crimée, renforcée par les traités de Londres du 13 mars 1871, de Berlin du 13 juillet 1878 et de Londres

du 10 mars 1883, offre un modèle excellent qu'on ne saurait trop recommander à l'attention des *big five* et de la Commission des ports et canaux. On la connaît malheureusement trop peu, parce que depuis longtemps elle fait peu parler d'elle. Elle a pris le parti de s'acquitter de sa tâche sans en référer aux gouvernements. C'est le secret à la fois de son succès et de la pénombre où elle vit.

La clause capitale de sa charte est l'article 53 du traité de Berlin, d'après lequel « la Commission européenne du Danube exercera dorénavant ses fonctions dans une pleine indépendance de l'autorité territoriale ». Cette disposition tutélaire a permis d'exécuter tous les travaux, de procéder à toutes les mesures d'exécution et d'organiser tous les services utiles à la navigation sans qu'on se heurtât à la résistance ou à l'inertie des administrations locales. La bonne volonté constante du gouvernement roumain, intéressé tout le premier à la libre navigation sur le Bas-Danube, a grandement facilité la tâche de la commission européenne. Quoique celle-ci possédât une juridiction exclusivement fluviale et maritime, elle a pu, sans entraves, exécuter sur les rives les travaux nécessaires. Comme les Alliés ne sont pas en droit de compter sur la bonne volonté ni sur la bonne foi de l'Allemagne riveraine, ils devront spécifier plus fortement la liberté d'action de la Commission du canal de Kiel. Mais, pour presque tout le reste, ils n'auront qu'à se reporter à la charte du Bas-Danube. Ils remplaceront seulement par de nouveaux noms ceux des puissances représentées. Ils trouveront également tout fait un « Règlement fixant l'ordre des travaux de la Commission européenne » qui pourrait entrer presque mot pour mot en vigueur lorsque se réunirait la Commission du canal de Kiel.

Nous n'examinerons pas aujourd'hui s'il convient de

laisser au *Reich* allemand la souveraineté du territoire où passe le canal de Kiel, ou de constituer un État séparé allemand, neutralisé, qui irait de la nouvelle frontière danoise à un certain nombre de kilomètres au sud du canal. Cette dernière création paraît artificielle. Mais nous avons voulu exprimer la conviction que, dans l'une ou l'autre hypothèse, l'application combinée des principes de la convention internationale de Suez et de la charte du Bas-Danube donnerait satisfaction dans toute la mesure du possible à la Conférence de la paix, aux vœux des peuples et aux besoins de la navigation.

LE « CORRIERE DELLA SERA » EN FAVEUR DU RATTACHEMENT DE L'AUTRICHE A L'ALLEMAGNE. — CONFÉDÉRATION DANUBIENNE ET CONFÉDÉRATION BALKANIQUE.

20 mars 1919.

On assiste depuis quelque temps en Italie à un curieux déchaînement d'opinion. Les journaux indépendants qui ont longtemps préconisé des solutions conciliantes et modérées se sont engouffrés dans le courant impérialiste à la suite des anciens organes tripliciens, devenus les hérauts de la surenchère nationaliste. Le 11 mars, le *Corriere della Sera* lui-même attaquait à fond M. Stephen Pichon — oui, M. Pichon, qui l'eût cru ? — à qui il reprochait de vouloir empêcher l'accomplissement de l'unité allemande. Il se constituait le champion de l'intégrité du germanisme et poussait de toutes ses forces à l'union de l'Autriche au *Reich* allemand. Au nom des principes wilsoniens, il nous sommait d'approuver ce rattachement et terminait son ar-

ticle comminatoire par ces mots : « Si nous devons croire que le gouvernement français s'achemine décidément sur cette voie (la résistance à l'union austro-allemande), nous manquerions à un devoir élémentaire en ne pas invitant l'opinion publique italienne à veiller à ce que ne soient pas posées les prémisses d'une nouvelle guerre effroyable qui serait fatale à l'Europe entière et à la France elle-même, et à ce que ne soient pas irrémédiablement compromis les intérêts les plus substantiels de notre pays. »

Ainsi, d'après le grand journal milanais, un des intérêts les plus substantiels de l'Italie consiste dans la constitution d'une grande, d'une plus grande Allemagne, et les États qui s'y opposent sont voués à la malédiction du monde. On savait déjà qu'un groupe influent d'hommes politiques italiens, même parmi les interventionnistes, désirait le maintien d'une Allemagne forte et non vaincue. Les mêmes hommes auraient également souhaité d'affaiblir seulement l'Autriche-Hongrie sans la détruire, de manière à se substituer à elle en Orient et à la conserver comme tutrice des Yougoslaves. Les événements militaires ont bouleversé ces combinaisons. Mais on aurait cru qu'au moins le *Corriere della Sera*, qui s'était toujours montré partisan résolu de la destruction de la monarchie habsbourgeoise, serait resté fidèle à son programme. Le voilà, au contraire, qui emboîte le pas derrière les anciens interprètes et clients du prince de Bülow. C'est un signe des temps. En effet, si ce journal, dont l'indépendance et l'honorabilité sont bien connues, se laisse aller à de pareilles intempérances de langage, il faut que le vent impérialiste souffle en tempête de l'autre côté des Alpes. En fait, nous en ressentons ici le contre-coup. Notre presse est inondée de communications ultra-tendancieuses qui ont un air de menace. Certes il est permis à tous les États, grands ou petits, de soumettre à

la Conférence et à l'opinion publique les revendications qu'ils croient légitimes et de plaider éloquemment leur cause. Mais il est criminel de se livrer à des campagnes comminatoires et de recourir à des moyens de pression comme ceux qu'on voit préparer dans les Balkans avec la connivence des Bulgares et des Albanais.

Ce qui nous force à réfléchir, c'est que, le 14 mars, dans un second article intitulé « Problème essentiel »,le *Corriere della Sera* revient sur cette idée que le gouvernement français poursuit un programme impérialiste dont la réalisation serait « la condamnation de l'Italie ». Il semble même redouter que M. Pichon se soit mis d'accord avec M. Sonnino pour établir une confédération danubienne et que la Délégation italienne à Paris ait tramé avec le quai d'Orsay une sombre intrigue. Nous ne sommes point dans les confidences du quai d'Orsay. Mais il est invraisemblable que le gouvernement français, en pleine Conférence et en présence du discrédit universel où sont tombés les traités secrets, ait conclu clandestinement un nouvel accord avec M. Sonnino. Quant au projet de confédération danubienne lui-même, nous partageons dans ses lignes générales l'opinion qu'exprime le *Corriere della Sera*. Comme le projet de confédération balkanique, c'est un rêve, et un mauvais rêve. S'il venait à se réaliser un instant, il s'ensuivrait inévitablement de nouvelles conflagrations. L'idée de mettre en ménage, dans la même maison, sous prétexte de les réconcilier, des gens qui ont passé leur vie à se quereller et se battre,est une des plus folles qu'on puisse concevoir. Il faut tout d'abord arrêter les combats et calmer les querelles, puis établir un *modus vivendi*, puis ménager la conclusion d'accords spéciaux qui rendent la vie quotidienne tolérable. Ensuite seulement, après expérience, on peut songer à donner à ces accords plus d'ampleur et d'intimité.

Quant à notre impérialisme, on se demande en quoi il peut bien consister. Après nous avoir engagés, sans succès, à réclamer la rive gauche du Rhin, les anciens journaux tripliciens d'Italie nous accusent de la réclamer en effet. Après avoir en vain tenté de lier nos deux impérialismes dans des combinaisons ambitieuses, ils se retournent contre nous comme la femme de Putiphar contre Joseph. Malgré tout notre désir d'éviter les polémiques avec nos voisins et alliés, nous ne pouvons laisser passer sans réponse de pareilles imputations. Au moment où une gigantesque *montatura* s'organise en faveur de l'annexion à l'Italie de pays formellement exclus de la sphère italienne par le traité d'avril 1915, nous ne laisserons pas proclamer que c'est nous qui sommes les impérialistes.

L'ANGLETERRE CONTRE LA FRANCE EN SYRIE. — LES ACCORDS DE 1915 ET 1916.

21 mars 1919.

La présence à Paris du général Allenby, commandant des troupes qui conquirent la Palestine, attire l'attention publique sur les affaires de Syrie. On doit tout d'abord signaler une déception française. La victoire commune en Palestine ne facilita point aux Français qui y possédaient des intérêts ou des installations la reprise de leurs affaires ou simplement la réoccupation de leurs propriétés. [*Les autorités militaires britanniques mirent toutes sortes d'entraves au retour de nos compatriotes au siège de leurs intérêts et traitèrent leurs propriétés comme biens conquis.*] Elles semblaient oublier que, si les troupes victorieuses étaient en

grande majorité britanniques, elles s'étaient battues pour le compte commun des Alliés comme les armées du général Foch se battaient pour la cause commune de la civilisation, et que la Palestine reconquise devait être ouverte à tous les Alliés, surtout à ceux qui devaient constater l'état de leurs propriétés mises à mal par les Turcs ou qui nourrissaient le désir légitime de recommencer leur vie d'avant-guerre. Au cours des opérations militaires, les mesures restrictives se comprenaient. Après l'expulsion totale des Turcs, le régime arbitraire devait disparaître. Il est bien fâcheux qu'il persiste encore en Palestine et que, même à Constantinople, des agents supérieurs anglais, sans doute trop zélés, traitent des entreprises françaises comme des conquêtes sur l'ennemi.

En Palestine les autorités britanniques s'inspiraient sans doute des accords anglo-franco-russes de 1915 et de 1916, qui attribuaient les ports de Caïffa et d'Acre à l'Angleterre et prévoyaient pour la Palestine et les Lieux Saints un régime d'internationalisation. Toutefois ces accords ne conféraient aucun pouvoir spécial à l'Angleterre en Palestine, sauf dans les deux ports sus-indiqués, ni en Syrie, ni à Constantinople, ni dans les mers ottomanes. [*C'est donc par suite d'un abus inexplicable de pouvoir que des autorités supérieures britanniques ont traité et malheureusement traitent encore comme ennemies certaines entreprises françaises dans ce qui fut l'empire ottoman. Il est incroyable que le gouvernement de la République n'ait pas encore ouvert les yeux du gouvernement britannique à ce sujet. En tout cas il est urgent de porter remède à une situation aussi fâcheuse pour nos intérêts que pour notre prestige.*]

Quant aux accords de 1915 et de 1916, ils sont aussi contraires au bon sens qu'au sens politique et à la morale. Ils découpent en morceaux la Syrie et l'Arménie sans se

préoccuper des vœux et des intérêts des populations. Aujourd'hui personne ne se risque à les défendre. On n'ose même pas les montrer. C'est d'ailleurs le sort commun de tous les traités secrets conclus pendant la guerre, que leurs auteurs les cachent comme des plaies honteuses. En ce qui concerne la Turquie d'Asie, le lot attribué à la France était dérisoire : un château historique et des cèdres sur la côte méditerranéenne, un port franc dans le golfe d'Alexandrette, un domaine arménien s'étendant jusqu'au Kurdistan et un vague protectorat arabe de Damas à Mossoul. La Syrie, qui constitue une unité politique et géographique bien nette, était coupée en quatre : la bande montagneuse entrait dans la zone d'influence directe française ; tout le versant oriental du Liban jusqu'au désert formait un royaume arabe dévolu à un des fils du grand chérif de la Mecque sous le haut contrôle français ; les ports de Caïffa et d'Acre devenaient anglais ; la Palestine était internationalisée.

Dès qu'elle fut connue, cette opération monstrueuse provoqua de véhémentes critiques en France et en Syrie. La France n'a que faire d'un domaine arménien et de royaumes arabes en Asie. Elle sera trop occupée chez elle et en Afrique pour consacrer ses forces et ses ressources à gouverner des peuples qui n'aspirent point à sa domination. Mais elle tient à répondre aux vœux traditionnels des Syriens, de tous les Syriens, qui veulent être unis et qui lui demandent de continuer son œuvre séculaire dans ce pays. En outre les Français clairvoyants sont résolument hostiles à la création du panarabisme qui est la base des accords de 1915-1916.

L'idée d'attribuer à trois fils du grand chérif de la Mecque, devenu roi du Hedjaz, trois royaumes dont les capitales seraient Damas, Alep et Mossoul, et de constituer

une Arabie anglaise de Bagdad à Aden serait fertile en catastrophes si l'on y donnait suite. Le panarabisme, dont l'émir Feyçal deviendrait volontiers un des instruments, serait aussi funeste que le panislamisme d'Abdul Hamid et le panturquisme d'Enver, Talaat et autres coryphées de l'Union et Progrès. Gardons-nous de lâcher ce nouveau fauve dans nos jardins. Il ne nous dévorerait pas parce que nous finirions par l'abattre, mais nous n'aurions raison de lui qu'après avoir subi ses dévastations.

Beaucoup d'Anglais pensent comme nous à ce propos. Ils déplorent que des spécialistes zélés aient imaginé l'arabisme comme machine de guerre contre les rivaux présumés de l'Angleterre. Ils redoutent que ce mouvement gagne l'Egypte et que les combinaisons ingénieuses des arabophiles tournent contre l'Égypte elle-même, où des troubles sont déjà signalés. Il appartient aux gouvernements responsables de remettre de l'ordre dans ce chaos et de revenir à des combinaisons politiques inspirées par le bon sens, la bonne volonté réciproque et le désir de remplir honnêtement leur mission civilisatrice.

M. LLOYD GEORGE ET LA POLOGNE. — ENVOI D'UNE COMMISSION INTERALLIÉE EN SYRIE.

23 mars 1919.

La semaine critique vient de se passer sans « crise ». La Conférence de la paix a trouvé un moyen commode d'échapper aux difficultés ; elle n'a rien résolu, elle a tout ajourné. Non seulement elle n'a pas fixé les frontières allemandes, mais elle n'a même pas pu tomber d'accord sur les fron-

tières germano-polonaises. La Commission spéciale chargée de tracer ces dernières a présenté des propositions mûrement étudiées, adoptées par l'unanimité de ses membres. Au Conseil suprême, M. Lloyd George s'est récrié devant le nombre d'Allemands qui seraient englobés dans la Pologne, 1.800.000, dit-on. Cet étonnement est comique. Durant un siècle et demi la Pologne a été soumise à une germanisation et à une russification intenses. Autrefois déjà elle n'était pas très homogène. Elle est devenue hétérogène, avec de forts paquets allogènes ici et là. Si l'on veut sérieusement en faire un État solide, on est bien obligé d'y inclure un certain nombre de ces paquets. Il n'y a là nulle injustice. L'injustice consisterait plutôt à consacrer les résultats d'une politique criminelle en laissant à l'Allemagne tous les territoires usurpés qu'elle a réussi à coloniser par la violence. Si, en fait, il se trouve seulement 1.800.000 Allemands dans la nouvelle Pologne, les Allemands devront rendre grâces à la Conférence. On comprend donc facilement que la commission spéciale ait persisté dans ses propositions. Par contre, on s'étonne que la Conférence ne s'y soit pas ralliée.

On s'étonnera de même qu'elle n'ait pas pris des mesures décisives pour l'envoi à Dantzig des divisions polonaises stationnées en France où elles sont complètement inutiles. Mais, répond-on, les Allemands ne veulent pas laisser débarquer ces troupes à Dantzig ; ils viennent même de rompre à ce sujet avec la commission interalliée de Posen. Eh bien ? s'imagine-t-on que les Allemands vont dire *amen* à tout ce que nous leur proposerons ? Avons-nous renoncé à l'emploi de la force ? Croit-on vraiment que, l'armistice une fois signé, il ne nous reste plus qu'à rentrer chacun chez nous en laissant aux avocats le soin de régler les conflits ? A Dantzig et ailleurs, nous

sommes exposés à nous heurter à des résistances allemandes. Nous devons être prêts à les briser. La seule réponse admissible à la rupture des négociations de Posen est un débarquement par la force. Les marines alliées n'y seraient-elles pas préparées ? Assez de palabres ! Des actes.

Seulement, tout en agissant au profit des Polonais, il faut leur poser des conditions. Notre victoire, qu'ils n'espéraient pas si complète, les a enivrés. Ils rêvent de reconstituer la Pologne antique avec ses pays vassaux. Les Alliés n'y pensent point. Leur mission est de créer une Pologne ethnographique largement taillée, surtout du côté de la Prusse, mais n'englobant pas des pays autrefois sujets qui ne veulent plus être assujettis. L'impérialisme polonais n'est pas plus tolérable que les autres. La Conférence doit faire bonne, très bonne mesure aux Polonais sans les chicaner sur les lisières des régions mixtes où ils sont en minorité. Mais elle doit en retour exiger d'eux qu'ils admettent pour leurs voisins l'application des principes dont ils réclament le bénéfice. Le moment est venu de conclure ce pacte avec eux. Si l'on préfère esquiver cette difficulté, on livrera l'avenir aux hasards, c'est-à-dire aux improvisations incohérentes. Que le président de la Conférence convoque la délégation polonaise et lui dise : Il va falloir faire un effort militaire pour vous assurer la possession des territoires de l'ancienne Allemagne que nous vous attribuons ; mais, avant d'accomplir ce nouveau sacrifice, nous voulons que vous vous engagiez à accepter sans murmure les frontières que les puissances alliées et associées, vos amies très sincères, vous fixeront ailleurs ; nous donnez-vous cet engagement ?

Pour l'Asie ottomane, notamment pour la Syrie et la Palestine, la Conférence a pris une autre décision dilatoire. Elle a chargé une Commission interalliée d'aller étudier sur

place les divers problèmes qui s'y posent. Et l'on prétend que la paix intégrale sera signée le 10 ou le 12 avril ! Là encore la Conférence n'a donné qu'une preuve d'impuissance. On possède en ce moment à Paris sur l'Asie ottomane cent fois plus de renseignements et de plus exacts que ceux qu'une Commission pourra recueillir après des mois de tourisme dans les régions dévastées, parmi des populations où presque personne n'ose ouvrir la bouche. Tous les experts sont réunis ici. Toutes les nationalités ont des avocats documentés et dévoués. Tous les résultats d'une longue expérience sont concentrés dans les dossiers des délégations. Il n'y a pas une chance sur mille pour que les commissaires désignés soient plus compétents ou plus aptes que les spécialistes actuellement résidant à Paris. Il est excellent d'envoyer des commissaires pour constater sur place des faits nouveaux dont on est mal informé ou débrouiller des situations enchevêtrées. Mais, dans la Turquie d'Asie, les situations sont claires. La difficulté n'est pas de savoir, mais de conclure. Il appartient à ces messieurs du Conseil des Dix, non à une commission de touristes, de conclure. S'ils ne concluent pas, c'est qu'ils pataugent dans les marchandages au lieu de s'en tenir à des règles. On ne se tirera de ce bourbier qu'en se fixant un point de direction et en y allant en ligne droite.

Le gouvernement français a trouvé une manière de résoudre les difficultés : il a rétabli la censure. Il fait couper les articles de journaux au lieu de tailler des frontières. C'est plus facile. Mais M. Clémenceau ne se rappelle-t-il pas ce qu'il disait de ce système qui a si mal réussi à ses prédécesseurs ?

LA RÉVOLUTION HONGROISE. — NÉCESSITÉ DE CONSTITUER DES CORPS DE VOLONTAIRES AVANT LA DÉMOBILISATION.

24 mars 1919.

Le comte Michel Karolyi, président provisoire de la République hongroise, vient de donner sa démission, après avoir reçu celle du ministère présidé par M. Berinkey, et de remettre le pouvoir « au prolétariat des peuples de Hongrie ». Il prend pour prétexte de cette désertion une note de la commission militaire interalliée à Budapest aux termes de laquelle la ligne de démarcation fixée pour les mouvements de troupes devait être considérée comme frontière politique. Il proteste contre l'intention de l'Entente « de faire de la Hongrie un terrain d'opérations pour l'armée qui se trouve aux frontières roumaines et tchèques, à laquelle on veut confier le soin d'abattre l'armée russe des Soviets ». Il se solidarise ainsi avec les bolcheviks. Peu importe donc qu'il demeure ou s'en aille, que le gouvernement soit exercé directement ou indirectement par les communistes ; si les apparences changent, la réalité reste. Incapable de faire face à une situation qui dépasse ses forces, le comte Michel Karolyi jette le manche après la cognée. Son départ ne doit pas être pris au tragique ; mais nous devons en tirer une leçon.

La révolution a éclaté en Hongrie le 31 octobre 1918. Le 16 novembre la république a été proclamée. Le même jour le Parlement s'est dissous après avoir voté une proposition établissant : 1° le suffrage universel direct, secret et s'étendant aux femmes pour les élections communales,

municipales et nationales ; 2° la liberté de la presse ; 3° le jury ; 4° la liberté de réunion et d'association ; 5° la répartition des terres entre les cultivateurs. Le 11 janvier le comte Michel Karolyi a été élu président provisoire de la république et a chargé M. Berinkey, ministre de la justice, de constituer un Cabinet. Ce Cabinet a passé par de nombreux avatars. Composé d'éléments divers, il est devenu de plus en plus socialiste. Dans le courant de mars il a décidé et préparé la nationalisation des grandes entreprises, l'institution du travail obligatoire pour toutes les personnes valides et le partage des terres. On a même raconté que le comte Karolyi était allé en personne procéder au partage de ses vastes domaines entre ses paysans. On ne voit guère ce que les partis socialiste et communiste fondus en un seul et exerçant la dictature du prolétariat pourront faire de plus. La retraite du président de la République doit avoir pour principal objet d'effrayer les Alliés et de les obliger à des concessions.

Ces concessions sont surtout d'ordre territorial. Quoique ami de l'Entente en principe, hostile à l'Allemagne et partisan des libertés intérieures, le comte Michel Karolyi est aussi foncièrement magyar que les Andrassy et les Tisza. S'il tenait à se rapprocher de l'Entente, c'était pour sauver l'hégémonie magyare en Transleithanie. Après son avènement au pouvoir, il désirait ardemment que les Alliés occupassent la Hongrie afin de la soustraire aux entreprises tchéco-slovaques et roumaines. Il avait fait le sacrifice de la Yougoslavie, du moins de la Croatie et de la Bosnie-Herzégovine. Mais il tenait à conserver la Transylvanie et la Slovaquie. Nous ne pouvions le satisfaire. Il tombe victime d'une fatalité. Sous le règne des Habsbourg il a passionnément désiré changer l'orientation de la diplomatie viennoise et le régime intérieur hongrois. Il s'est

heurté à des volontés inébranlables. La catastrophe finale qu'il prévoyait est survenue. Il n'est arrivé au pouvoir que lorsque l'irréparable était consommé. Même avec du génie, il n'aurait pu accomplir le sauvetage de son pays. La Hongrie est condamnée à devenir une simple Magyarie. Et c'est justice.

Toutes les menaces du monde n'engageront pas les Alliés à rendre aux Magyars des territoires slovaques, roumains ou yougoslaves. D'ailleurs on ne doit pas juger la révolution hongroise comme celle d'Autriche ou d'Allemagne. En Hongrie l'état féodal subsistait presque intact. Les grandes propriétés constituaient, sous le nom de fidéicommis, de véritables fiefs. Les mœurs étaient féodales. Les magnats étaient flanqués d'une petite noblesse qu'on appelait « la noblesse des quatre pruniers ». La bourgeoisie était surtout juive. La corruption s'étalait du haut en bas de l'échelle administrative. Le prince Louis Windischgraetz, ministre dans le dernier Cabinet habsbourgeois, est accusé d'avoir gagné des millions dans le trafic des pommes de terre. Toute la vie politique hongroise de 1908 à 1914 est semée de scandales.La pourriture envahissait tous les organes. C'est en grande partie pour cela que le comte Étienne Tisza déchaîna la guerre : il ne voyait de remède pour son pays que dans un bain de sang. Il a péri lui-même dans la boue et le sang, et la Hongrie avec lui. C'est encore justice.

Mais les masses magyares sont là. Il faut qu'elles vivent au milieu des anciens peuples vassaux rendus à l'indépendance. Nous devons les protéger, elles et nous, contre la contamination bolcheviste. Depuis longtemps nous aurions dû élever une barrière entre elles et les gardes rouges des Soviets russes. Si l'expédition que nous n'avons cessé de recommander dans le sud de la Russie — avec des

troupes composées de volontaires — avait été organisée, les gardes rouges seraient aujourd'hui chassés de la Pologne et de l'Ukraine, et la révolution hongroise ne nous causerait nulle inquiétude. Les troupes clairsemées que nous avons dans les environs d'Odessa sont insuffisantes. Il est urgent de les renforcer. Avant que la démobilisation soit achevée, il importe que les Alliés constituent enfin des corps de volontaires appelés à se rendre partout où il faudra. Ces corps ne formeront-ils pas, du reste, l'embryon des contingents mis à la disposition de la Ligue des nations ?

LES MANŒUVRES GERMANO-TOURANIENNES. — LES SUSCEPTIBILITÉS DES QUATRE.

25 mars 1919.

Quatre mois après l'armistice, nous risquons d'être victimes des manœuvres germano-touraniennes comme nous avons failli l'être, pendant la guerre, des intrigues ennemies. On fait éclater sous nos pieds des pétards qui nous affolent. Nous devrions pourtant savoir que les arsenaux germano-touraniens sont pleins de fusées, de gaz asphyxiants et de machines à retardement dont l'armistice n'empêche pas l'usage. Nous sommes restés calmes et stoïques sous les obus des grosses Berthas et les rafales de marmites. Mais nous tressautons maintenant comme des femmes nerveuses en entendant le moindre pétard. La manœuvre du comte Karolyi nous met la tête à l'envers, et le Conseil des Dix, transformé en Comité des Quatre, est pris d'une crise de susceptibilité parce que des indis-

crets ont révélé les opinions d'un de ses membres. Le bon public supposait pourtant que les grands hommes réunis au quai d'Orsay seraient plutôt flattés de voir connues les grandes pensées qu'ils échangeaient après des mois d'intense réflexion sur les destinées du monde. Il avait d'autant plus raison de le croire qu'un des principes admis avant l'ouverture de la Conférence condamnait formellement les négociations secrètes. Il se trompait. Les hommes qui devraient être le plus fiers de voir divulguer des propositions destinées à rétablir la paix du monde se fâchent quand on soulève un coin du voile qui enveloppe les Moïses de la diplomatie sur le Mont-Sinaï des bords de la Seine.

Il paraît que les Quatre vont nous apporter, la semaine prochaine, les Tables de la loi. Ils demandent qu'on leur fasse confiance dans l'intervalle et qu'on ne les trouble point dans leur sanctuaire coiffé de nuées d'orage. Ayons donc confiance, tout en nous gardant d'être écrasés par des rochers frappés par la foudre.

La rédaction de la Charte mondiale ne doit pas nous empêcher de voir ce qui se passe autour de nous, ce qui se prépare contre nous. La démission du comte Karolyi, l'appel hongrois aux Soviets russes, l' « embourgeoisement » du bolchevisme, la création — sur le papier — de légions magyares des Soviets, les proclamations au prolétariat des États alliés, les menaces des Brockdorff-Rantzau, Ebert, Scheidemann, Dernburg, Bernstorff et consorts de ne pas signer de paix avec nous sont les manifestations diverses d'une même politique, de même que la propagande germano-touranienne en 1918 nous prédisait notre prochain anéantissement si nous ne nous résignions point à signer une paix allemande. Il faut opposer manœuvre à manœuvre. L'inertie n'est pas une réponse. Il faut aussi renoncer aux pratiques, trop souvent suivies durant les

hostilités, qui dépriment nos amis et encouragent nos ennemis. Les menaces dont nous sommes l'objet en ce moment ont précisément pour but de nous engager à faire à nos ennemis des concessions aux dépens de nos amis. Résistons absolument et servons-nous de nos amis pour mater nos ennemis. Surtout n'oublions point que, si un armistice est signé, nous sommes encore en guerre. Nous resterons en état de guerre jusqu'à la signature du grand traité de paix final. Jusque-là nous devons rester prêts à recourir d'un instant à l'autre à la force.

Actuellement, la force doit être employée en Pologne pour faire lâcher prise aux Allemands qui, soutenant n'avoir pas été battus à l'est, prétendent s'y comporter en vainqueurs ; dans les anciennes provinces baltiques pour refouler les gardes rouges et délivrer Pétrograd dont plus de la moitié de la population a péri par l'assassinat et la faim ; tout le long de l'Ukraine pour dégager la Pologne, la Slovaquie et la Roumanie, et pour interposer une barrière solide entre nos amis et alliés et les bolchevistes auxiliaires et complices des Germano-Touraniens. Hier, au Palais-Bourbon, MM. Marcel Cachin et Ernest Lafont ont livré un assaut violent à M. Pichon pour venir à la rescousse des bolcheviks. Ils ont accumulé les inexactitudes et les suspicions. Le gouvernement de la République ne peut plus rester indifférent devant ces manœuvres. Il doit poser nettement la question devant la Chambre et le pays, démasquer les gens camouflés et réclamer hautement le droit de défendre la patrie contre des entreprises funestes. Nous comptons qu'il s'acquittera énergiquement de ce devoir aujourd'hui.

LES AFFAIRES RUSSES AU PALAIS-BOURBON. — DISCOURS DE MM. MAYÉRAS ET F. BOUILLON.

26 mars 1919.

La séance d'hier au Palais-Bourbon a été remplie par les discours de MM. Mayéras et Franklin-Bouillon. Comme ses camarades Marcel Cachin et Ernest Lafont, M. Mayéras a concentré ses attaques contre le gouvernement sur le terrain russe. Il a déballé un dossier constitué de bric et de broc qui rappelle les renseignements émanant du fameux capitaine Sadoul, le complice de Lénine. M. Franklin-Bouillon a parlé au nom de la commission des affaires extérieures qu'il préside. Il a prononcé contre la diplomatie, ou plutôt l'absence de diplomatie française, un réquisitoire sans pitié. Prenant une à une toutes les questions posées depuis l'armistice du 11 novembre, il n'a pas eu de peine à prouver qu'aucune n'avait été résolue. Il a incriminé le système de silence et de dissimulation dans lequel se réfugiait le quai d'Orsay, et les choix malheureux faits par le ministère de la guerre pour notre représentation dans divers pays. Il a montré le néant de la Conférence et l'anxiété des Français qui se demandent si leurs intérêts sont défendus. M. Pichon a remis sa réponse à la séance de cet après-midi.

Notre ministre des affaires étrangères sera probablement fort en peine de justifier notre inertie diplomatique en certains cas et les erreurs de nos agents occasionnels en d'autres. Il lui sera difficile également de rejeter le fardeau de la responsabilité sur les gouvernements alliés et associés, car ce n'est point permis par les traditions internationales,

et la faute d'autrui, si nous l'avons partagée, n'excuse point nos propres défaillances. Mais, avant qu'il réponde, il convient de protester contre l'ensemble et le détail des accusations dirigées contre lui par les socialistes à propos de la situation en Russie. En cette affaire, il faut reprocher au gouvernement français sa mollesse et ses indécisions plutôt que ses velléités d'intervention. M. Mayéras a dépassé toutes les bornes en terminant son discours par un appel à l'insurrection. Il soutenait qu'en faisant la guerre aux bolchevistes notre gouvernement violerait la Constitution qui interdit au président de la République de déclarer la guerre sans l'autorisation préalable des deux Chambres. M. Mayéras oublie un fait essentiel : nous avons fait la guerre en commun avec la Russie et nous restons les alliés de ceux des Russes qui ne nous ont pas abandonnés après la trahison des bolchevistes. Il n'est nul besoin d'une déclaration de guerre pour prendre contre ceux-ci des mesures militaires. Ils nous ont trahis, nous et nos alliés. Il se font les auxiliaires des Allemands dont ils ont pris les officiers à leur service. Nous avons donc le droit et le devoir de les traiter en ennemis et de fournir toute l'aide possible aux Russes restés fidèles à l'Alliance.

Le fait que les bolchevistes sont des révolutionnaires ne leur confère point l'immunité. A entendre nos socialistes bolchevisants, les sectateurs de MM. Lénine et Trotzky représentent seuls la révolution russe, la démocratie russe. C'est une impudente contre-vérité. Ce sont les bolchevistes qui ont arrêté, étranglé la révolution russe. Ce sont eux surtout qui méritent la qualification de contre-révolutionnaires. Ils ont saccagé l'œuvre de rénovation commencée par le gouvernement provisoire. Ils ont substitué l'anarchie et la violence aux réformes. Ils ont rétabli une autocratie mille fois pire que le tsarisme. Ils font de l'im-

périalisme communiste plus envahissant que tous les impérialismes connus jusqu'ici. Ils ont supprimé toutes les libertés. Au commencement de ce mois Lénine a déclaré que, pour lui, la liberté de la presse était la liberté du mensonge. Elle ne sera accordée, a-t-il ajouté, qu'après la fin de la guerre civile et l'anéantissement des partis bourgeois. Si MM. Marcel Cachin, Lafont et Mayéras comprennent la liberté de cette façon, qu'ils osent le dire. Mais alors, ce n'est point contre le gouvernement, c'est contre eux que s'insurgera l'opinion publique.

Aujourd'hui les Russes fidèles à l'alliance, parmi lesquels on trouve des hommes des tous les partis y compris des socialistes révolutionnaires ou d'anciens terroristes comme M. V. Bourtzef et M. Savinkof, nous demandent seulement du matériel de guerre et du matériel sanitaire. Ils renoncent à une intervention étrangère dans l'intérieur même de la Russie afin de ne pas donner à leurs adversaires des prétextes pour exciter les masses ignorantes contre nous. Du moins devons-nous leur envoyer sans retard les armes, les équipements et les objets de pansement qui leur manquent. En outre, sur tous les points de la périphérie de l'ancien empire où nous avons accès et chez tous les peuples alliés voisins, nous devons appuyer résolument, de toutes nos forces, la résistance aux bolchevistes. Tous les citoyens qui n'ont pas perdu la tête chez les Alliés approuveront ces mesures. Ils déploreront seulement qu'elles soient prises si tard.

Quant au prétendu ralliement des mencheviks et des socialistes révolutionnaires aux bolcheviks, voici en quoi il consiste. Les mencheviks et les socialistes révolutionnaires avaient été expulsés du Comité central exécutif des Soviets au mois de juin 1918 ; plusieurs avaient été jetés en prison. Sentant le pouvoir lui échapper, Lénine, malgré Troztky,

a négocié avec eux et les a laissés rentrer dans le Comité central avec l'autorisation de publier un journal à eux, le *Vpered*. Mais ils n'ont nullement adhéré au programme bolcheviste. Bien au contraire, le Comité mencheviste a publié un manifeste contre « les bases du régime bolcheviste funeste à la politique socialiste. » De leur côté, les socialistes révolutionnaires, dans une conférence tenue le 21 janvier à Moscou, ont réclamé la cessation de la guerre contre les paysans, l'abolition de la peine de mort, le rétablissement des libertés publiques, l'accord avec l'Ukraine, la réélection des Soviets et l'élection d'une Constituante. Eux aussi ont flétri le régime bolcheviste « comme funeste au socialisme ». On voit à quoi se réduit le ralliement célébré par nos bolchevisants.

DISCOURS DE M. PICHON SUR LA QUESTION RUSSE.

27 mars 1919.

M. Pichon a mis hier les quatre cinquièmes de la Chambre de son côté en prononçant une vigoureuse attaque contre nos bolchevisants au début de sa réponse à MM. Marcel Cachin, Lafont et Mayéras. Il a provoqué des applaudissements presque unanimes en disant, comme nous l'écrivions hier, que c'était les bolcheviks qui nous avaient déclaré la guerre et non la France qui l'avait déclarée à la Russie. Il a remporté le même succès en dénonçant le bolchevisme comme un fléau de l'humanité. Comme il arrive presque toujours en pareil cas, les gens qui s'étaient montrés agressifs et arrogants dans leurs critiques

restèrent penauds devant une contre-attaque brillamment menée. Le courage, la franchise et la clarté plaisent toujours à une Chambre française. Nos députés sont nerveux, inquiets, frondeurs, lorsqu'on leur tient un langage obscur et alambiqué. Ils se rallient d'un seul élan autour de l'homme qui parle net et clair. Il a toujours été certain que, malgré toutes les critiques, ils ne demandaient qu'à saisir l'occasion de remercier et de féliciter le ministre des affaires étrangères. Malheureusement ces occasions ont été vraiment trop rares. En se réfugiant, sous le prétexte de la discrétion diplomatique, dans le silence olympien, le gouvernement s'est exposé lui-même aux récriminations. Il a pris l'habitude de ne descendre de l'Olympe parmi les mortels que lorsque les vagues de mécontentement battent à flots pressés les flancs de la montagne sacrée.

C'est une déplorable méthode. Le devoir impérieux d'un gouvernement parlementaire, surtout en temps de crise, est de se maintenir en contact étroit avec les Chambres. Il a mille moyens de les informer et de les rassurer sans manquer à aucun de ses devoirs envers les chancelleries étrangères. En tout cas il peut s'expliquer devant la commission des affaires extérieures, qui a précisément pour mission d'entendre les confidences qu'il n'est pas opportun de divulguer. Mais, si ces confidences ne suffisent pas, si les Chambres ont de graves sujets d'appréhension, le gouvernement doit parler publiquement. Les détracteurs du système parlementaire s'élevaient ces jours derniers contre le débat public qui allait s'ouvrir et s'indignaient qu'on osât violer à Paris le sanctuaire diplomatique, alors qu'ailleurs les Parlements étaient réduits à le vénérer en silence. C'était injuste et maladroit. A Londres et à Paris les ministres parlent. A Westminster ils répondent journellement aux questions spéciales qui leur sont posées.

A Montecitorio ils s'ingénient à ranimer, à exciter, à faire flamber l'enthousiasme. Le fait que la Conférence de la paix siège à Paris ne justifie nullement le silence gouvernemental. Il serait étrange que le contact quotidien de nos ministres avec les hommes d'État alliés et amis empêchât le pays d'être renseigné sur ce qui l'intéresse le plus.

Le reproche de nos confrères aux personnes qui demandent la lumière était également maladroit. Si l'on y eût déféré, il eût privé M. Pichon d'un beau succès. En vain dira-t-on que les violences de quelques-uns de nos socialistes au cours des débats d'hier jettent le discrédit sur nos institutions. Ces violences sont devenues inévitables dans une Chambre composée comme celle d'aujourd'hui. Mais il faut les affronter, les mâter. Que dirait-on de généraux qui se déroberaient devant le combat sous le prétexte qu'on y reçoit des coups ? Dans les luttes de toute sorte, on est toujours exposé à recevoir des coups. Il faut savoir les rendre, ou plutôt terrasser l'adversaire avant qu'il ait pu les porter. Si l'on ne veut point courir de risques, on ne doit pas faire de politique. La source presque unique de force de nos bolchevisants, c'est leur audace. S'ils ne trouvaient personne pour leur répondre, ils ne tarderaient pas à tenir le haut du pavé. Le gouvernement ne groupera autour de lui une phalange de défenseurs qu'en arborant son drapeau et en se plaçant en tête des troupes.

D'ailleurs, si le vacarme d'hier a pris à certains moments de fâcheuses proportions, cela tient un peu à ce que M. Pichon a détendu son attaque pour entrer dans des explications légèrement embrouillées, et qu'il a quitté le ton du clairon de rassemblement pour prendre celui de la flûte. Quand on a devant soi des adversaires tels que nos bolchevisants, il faut se garder de les laisser souffler. Dès qu'on relâche l'étreinte, ils vous sautent à la gorge.

Le débat d'hier a tourné court après les explications sur la Russie. La séance a été levée avant qu'il fût question d'autre chose. Il serait regrettable que la discussion fût close sans que d'autres éclaircissements rassurants fussent donnés.

LE BOLCHEVISME ET LA CONFÉRENCE.

28 mars 1919.

Les germano-bolchevistes font une suprême tentative pour encercler la Conférence et disloquer les pays alliés. De même qu'avant de se livrer à leur attaque brusquée contre l'Entente en 1914 les Austro-Allemands ont enveloppé l'Europe et le monde dans un réseau de mensonges et mis en campagne tous les profiteurs du neutralisme, de même les vaincus d'hier s'évertuent à dresser contre la paix de justice et de réparation toutes les forces malsaines des deux hémisphères. Si, en 1914, les Austro-Allemands ne purent détourner l'Angleterre de son devoir, ils réussirent à maintenir dans la neutralité les États dont l'intervention immédiate eût promptement mis fin à la guerre. Sous l'influence de la peur ou du mercantilisme, cette neutralité se prolongea plus ou moins longtemps suivant les États. Les conséquences en furent effroyables. Il s'agit aujourd'hui de savoir si certains des membres de la Conférence mettront autant de temps à juger le bolchevisme qu'ils en ont pris pour reconnaître le véritable caractère de l'entreprise germanique. Si leurs hésitations sont aussi longues, les désastres seront aussi grands. Ils en assumeront la responsabilité devant les contemporains et la postérité.

Il n'est plus permis de douter que le bolchevisme fut déchaîné par les Allemands afin de ruiner la révolution russe, de décomposer les armées de nos alliés et d'engendrer en dehors de la Germanie un désordre universel qui nous contraindrait à capituler. En France, en Angleterre, en Italie, aux États-Unis, il se trouva, même dans les milieux officiels, des gens assez nigauds ou assez aveugles pour ajouter foi aux boniments des agents allemands camouflés en libérateurs de la démocratie russe. En vain conjurames-nous les hommes d'État alliés d'abattre le bolchevisme naissant à coups de hache. Les catastrophes se succédèrent en Russie. Ce malheureux pays est dévasté par les supplices, la famine et les épidémies. Or voici que les auteurs de toutes ces calamités se présentent à la Conférence, le sourire aux lèvres, un pourboire à la main. Par l'intermédiaire d'agents d'une finance cosmopolite qui sert à la fois les intérêts matériels les plus bas et les instigateurs fanatiques d'un messianisme adapté aux temps modernes, ils renouvellent la manœuvre de Prinkipo. Ils proposent la réconciliation et des courtages. Ces individus qui juraient naguère d'exterminer les bourgeois jusqu'au dernier s'exhibent en amis des bourgeois, en hommes d'affaires, en loyaux collaborateurs des patriotes désireux de rénover la Russie. Va-t-on se laisser piper encore une fois ?

Les appeleurs sont les mêmes qu'au printemps et dans l'été de 1914. En Angleterre, ce sont les journaux qui préconisaient la « localisation » du conflit entre l'Autriche et la Serbie, sommaient le Cabinet Asquith de ne pas s'opposer à l'accomplissement des desseins germaniques et clamaient chaque jour les louanges des Austro-Allemands. En France, c'est le parti qui se portait garant de la pureté des intentions de l'Allemagne et de la résolution des camarades social-

démocrates de proclamer la grève générale dans le cas où leur gouvernement déclarerait la guerre. Aux États-Unis, ce sont les sectateurs du mercantilisme et les dilettantes de la rénovation sociale universelle. En Italie, ce sont les journaux neutralistes de droite et de gauche, autrefois stipendiés par le prince de Bülow qui, sous le couvert de la surenchère patriotique, sèment la discorde et détraquent les esprits. Chez les neutres, ce sont tous les gens esclaves de l'unique préoccupation de faire des affaires.

L'effort des appeleurs semble concentré sur le président Wilson et M. Lloyd George, sur le premier surtout. On imagine à peine par quels détours, par quelles ruses, sous quels camouflages ils s'insinuent dans le voisinage de M. Wilson. Leur tâche, en effet, paraît vouée à un insuccès certain. Comment l'homme qui s'est constitué dans le monde le champion d'un idéal, l'instaurateur d'un régime de droit et de justice, l'adversaire implacable de l'arbitraire et du crime, pourrait-il lier partie avec les autocrates les plus sanglants qui aient jamais ravagé un pays ? Comment l'homme qui a levé toutes les forces américaines pour abattre la domination germanique se ferait-il l'auxiliaire des plus ardents collaborateurs de cette domination ? Pourtant, avec leur impudence accoutumée, les bolchevistes n'ont point renoncé à leur espoir de mettre subrepticement les États-Unis dans leur jeu. Par l'accueil qui fut fait à la proposition de Prinkipo, on juge de celui que recevrait une reconnaissance plus ou moins dissimulée du « gouvernement » des commissaires du peuple. Mais il faut que cette tentative soit la dernière. Le despotisme bolcheviste commence à se détendre et à se diluer dans l'horreur générale. Il disparaîtra le jour où il ne rencontrera plus au dehors ni complicité, ni complaisances, ni indulgence.

LES DEMANDES DE LA FRANCE.

29 mars 1919.

Le Conseil des Quatre examine en ce moment les demandes de la France. Pour nous et pour le monde l'heure est critique, car de la sécurité de la France dépend le repos du monde, et de la réparation du tort fait à la France dépend le régime de justice que la Conférence ambitionne de donner à la collectivité des nations. On est obligé de constater que la discussion ne s'est pas ouverte dans une atmosphère sereine. Elle a été précédée d'incidents qui ont créé une regrettable nervosité. En outre elle vient si tard que le public français, impatient, ne se rend plus très bien compte de la position des questions. Enfin l'Allemagne, qui a eu le temps de se ressaisir, se prépare à résister aux légitimes exigences des vainqueurs. Jamais on n'eut tant besoin de sang-froid et de fermeté.

Il faut tout d'abord rendre cette justice à nos alliés et amis qu'ils sont unanimes dans la sincère intention de nous donner les plus larges satisfactions. Tous connaissent et apprécient l'énormité de nos sacrifices et la valeur des services que nous avons rendus à la cause commune de la civilisation. Tous désirent nous procurer dans la mesure du possible la réparation de nos pertes et nous prémunir contre de futures agressions. Malheureusement le total des dommages accumulés pendant près de cinq ans d'une lutte qui a absorbé toutes les forces des belligérants s'élève à un chiffre qui dépasse de beaucoup les facultés des débiteurs. Quelque système de payement qu'on imagine, il n'en existe

aucun qui assure le remboursement intégral de la dette des ennemis envers les vainqueurs. Le Conseil des Quatre pourra difficilement fixer des chiffres définitifs ; ceux qu'il adoptera provoqueront en tout cas une profonde déception. Le mieux serait peut-être qu'il renonçât au définitif en matière financière, qu'il se contentât d'exiger des conditions provisoires exécutables dans un délai relativement court, et qu'il laissât aux rédacteurs du grand traité de paix le soin de fixer les chiffres définitifs. Seulement, en même temps, il devrait exiger que l'Allemagne s'engageât d'avance à ratifier ce qui serait alors décidé.

La même précaution devrait être prise en ce qui concerne les remaniements territoriaux qui ne touchent pas directement l'Allemagne. Comme, malgré tout le zèle des Quatre et de leurs collaborateurs, on ne parviendra pas à régler d'ici quelques semaines toutes les questions territoriales en suspens, il faut demander à l'Allemagne, dans le projet de traité qu'on va lui présenter, de reconnaître d'avance toutes les solutions que la Conférence croira devoir adopter plus tard à cet égard. Autrement, les discussions, c'est-à-dire les chicanes, recommenceront à tout instant, à propos de la Chine ou de l'Afrique, de la Turquie ou de la Ligue des nations.

Quant à nos demandes territoriales, elles sont d'une extrême simplicité. La réannexion de l'Alsace-Lorraine est un fait accompli qu'il s'agit seulement de consacrer dans une clause officielle. Nous avons déjà dit ce qu'il en était de ce qu'on appelle la question de la Sarre. Nous ne prétendons nullement annexer des populations réfractaires. Nous demandons seulement, à titre de réparation, l'exploitation du bassin minier et nous soumettons à la Conférence les droits que nous tirons de l'iniquité commise à notre égard en 1815. Sur le reste de la rive gauche du Rhin, nous

réclamons des garanties militaires sérieuses. On n'en a pas publié le détail et par conséquent nous ne sommes pas en mesure de les discuter. Mais l'accord doit se faire à ce sujet sans grande difficulté, car l'intérêt est commun. Le contrôle que nous demandons n'est pas exclusivement français ; c'est un contrôle interallié dont l'efficacité importe à toutes les puissances alliées et associées. Il s'agit de le rendre aussi simple et aussi peu vexatoire que possible. Personne de nous ne désire rendre l'existence intolérable aux Allemands, ni leur imposer des conditions qui les pousseraient aux extrémités : cela tournerait fatalement contre nous. Mais les garanties doivent être solides, durables, propres à faire bien comprendre au peuple allemand que toute velléité de revanche serait aussitôt réprimée. Peut-être les militaires sont-ils portés à demander un peu trop. Mais les hommes politiques sont responsables de la sécurité des peuples et ne doivent rien refuser de ce que des experts impartiaux déclarent indispensable. Si délicate que soit la question, les Quatre ont assez de patriotisme et de clairvoyance pour la trancher. C'est le moment pour eux de montrer qu'ils sont de véritables hommes d'État.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES AU PALAIS-BOURBON. — NÉCESSITÉ D'EMPLOYER LA FORCE, AVANT LA DÉMOBILISATION, POUR L'EXÉCUTION DES CONDITIONS DE PAIX.

30 mars 1919.

Conformément à sa déplorable habitude en matière budgétaire, la Chambre des députés a clos seulement dans le milieu de la nuit la discussion des douzièmes provisoires.

C'est à une heure où les honnêtes gens dorment paisiblement qu'a été repris le débat sur les affaires extérieures à propos des crédits militaires. M. Renaudel est venu presser le gouvernement de s'entendre avec les bolcheviks et le sommer de renoncer à toute intervention en Russie. Il a infligé à la Chambre la lecture de lettres fâcheuses de soldats du corps expéditionnaire dans le Sud de la Russie. M. Abrami a répondu au nom du gouvernement. Il a cru devoir donner satisfaction à M. Renaudel en accentuant le caractère pacifiste des observations présentées l'autre jour par M. Pichon. Il a pris des engagements positifs. Il a déclaré non seulement qu'il n'y aurait pas d'expédition en Russie, comme l'avait déjà dit le ministre des affaires étrangères, mais encore que « pas un homme ne sera envoyé en Russie », que « pas un des hommes qu'on ramène ne sera remplacé ». Comme il a dit aussi : « Les relèves s'opèrent à l'heure actuelle », on se demande à quoi sera réduit notre corps d'Odessa. M. Abrami aurait été plus franc en parlant d'évacuation, car une relève où les hommes relevés ne sont pas remplacés s'appelle une retraite. Sans aller à l'encontre du désir général du pays de ne pas suspendre la démobilisation et sans manquer aux engagements pris envers les gouvernements alliés et associés, notre gouvernement pouvait s'abstenir de promesses aussi catégoriques. Pour une fois qu'il donne des précisions, il n'est vraiment pas bien inspiré.

Nous ne découvrons aucune consolation dans le langage tenu ensuite par M. Abrami au sujet de la Pologne et de la Roumanie. Il a bien promis de n'abandonner aucun de ces deux pays et de leur prêter « assistance en armes, en argent, en ravitaillement de toutes sortes ». Mais il n'a rien précisé et n'a point parlé d'effectifs. Est-ce que nous allons observer comme un dogme la politique de non-interven-

tion en Europe cependant que nous sommes encore en guerre ? Quoi ! Alors que nous sommes entièrement dégagés du côté du Rhin et que nos victoires nous permettent de porter nos troupes sur les points les plus sensibles des territoires ennemis, nous renoncerions à envoyer des effectifs sur ces points au moment qu'il faudrait pour vaincre les suprêmes résistances ! Parce qu'il plairait à l'Allemagne de transporter le théâtre de la guerre sur les confins de la Pologne, de la Hongrie ou de la Roumanie, nous ne la poursuivrions pas sur ce terrain et nous lui laisserions les mains libres pour faire étrangler nos amis par les mains des bolcheviks ! Se trouve-t-il parmi les Dix ou les Quatre des hommes qui croient en conscience qu'il suffira de parapher des papiers au quai d'Orsay pour terminer les hostilités et faire rendre gorge aux ennemis ? Il est criminel de laisser croire aux peuples que le recours aux armes est définitivement écarté et que chacun n'a plus qu'à rentrer chez soi. Nous perdrons finalement la guerre si nous négligeons l'emploi de la force pour assurer l'exécution de nos justes conditions. Nous provoquerons des mouvements populaires d'une portée incalculable si nous nous trouvons dans l'obligation de remobiliser les gens qu'on aura renvoyés prématurément dans leurs foyers.

Le devoir du gouvernement et de tous les bons citoyens, dans tous les pays alliés et associés, est de faire comprendre à la population qu'elle perdrait le fruit de ses immenses efforts si elle se consacrait exclusivement aux travaux de la paix avant d'avoir assuré l'exécution des conditions de paix. Les travaux de la paix ne seront féconds que si les ennemis sont résignés et matés. Plus nous donnerons l'impression que nous ne voulons plus nous battre, plus nous encouragerons les résistances allemandes et l'impudence des bolcheviks. La situation en Pologne et en Roumanie

est telle qu'elle exigera peut-être de notre part une coopération armée. Il est vrai que les Polonais, les Tchéco-Slovaques et les Roumains croient pouvoir faire face au danger avec leurs propres effectifs. Toutefois ils ont besoin de cadres et de spécialistes, et il importe de leur faciliter leur liberté d'action en couvrant leurs derrières, c'est-à-dire en occupant certains territoires.

Il est particulièrement urgent d'envoyer en Roumanie du matériel de chemin de fer, des équipements et des approvisionnements sans lesquels les vaillantes troupes du roi Ferdinand seront réduites à l'impuissance. La Roumanie se trouve aujourd'hui dans l'obligation de reprendre son rôle de sentinelle avancée de l'Europe en Orient. Elle est prête à le jouer. Elle est fière de sa mission. Quoique meurtrie de terribles blessures, elle reprend les armes. Mais les gouvernements alliés et associés croient-ils l'encourager et servir la cause commune de la civilisation ainsi que les intérêts des travailleurs en déclarant qu'ils n'enverront plus d'effectifs en Orient pour combattre les barbares ? Nous faisons appel à leur conscience et au sentiment de leur responsabilité. La paix et le travail universels seront remis en question s'ils n'ont pas le courage d'envisager en face la situation.

LES TRAITÉS D'ALLIANCE AUSTRO-BULGARES. — LES HORREURS BULGARES.

31 mars 1919.

Nous publions plus loin le texte de deux traités d'alliance conclus en septembre 1914 et septembre 1915 entre

l'Autriche-Hongrie et la Bulgarie. Ces documents, dont quelques précisions ne peuvent encore être divulguées pour des raisons spéciales, ont été récemment découverts dans des circonstances qui ne laissent aucun doute sur leur authenticité. D'ailleurs ils concordent entièrement avec ce que savaient et supposaient les hommes au courant des affaires d'Orient. Ils ne surprendront point nos lecteurs. Au moment même où se concluait le premier de ces traités et dans les semaines suivantes, nous dénoncions la solidarité austro-bulgare en même temps que la complicité germano-turque. On nous demandait alors sur quelles preuves nous fondions nos affirmations catégoriques et l'on tenait nos avertissements pour ceux d'un maniaque bulgarophobe. Nous répondions que notre conviction était établie sur une série de faits dont l'enchaînement ne laissait aucun doute à des obesrvateurs clairvoyants. Mais alors on ne voulait tenir compte que des papiers. On ne possédait point de papiers enregistrant l'alliance austro-bulgare et l'on s'obstinait à ne pas croire à celle-ci. On s'acharnait à poursuivre à Sofia des négociations compromettantes. En même temps, au lieu d'essayer d'enlever les Détroits à un moment où ils étaient mal défendus, on se berçait de l'espoir que les ministres qui avaient assassiné Nazim Pacha et chassé du pouvoir à coups de revolver le Cabinet Kiamil garderaient à notre égard une neutralité bienveillante.

Aujourd'hui les papiers sont entre nos mains. Le premier, qui est des premiers jours de septembre 1914, commence par énoncer une vérité fondamentale : Leurs Majestés l'empereur-roi d'Autriche-Hongrie et le roi des Bulgares se disent « pénétrés de la conviction de la communauté des intérêts de leurs États ». Cette communauté n'a cessé d'exister et de se manifester depuis l'ère Stamboulof

jusqu'à l'écroulement de la monarchie habsbourgeoise. Même pendant la première guerre balkanique elle a subsisté. Alors même que la Bulgarie menait avec la Serbie et la Grèce la guerre contre la Turquie, elle restait l'auxiliaire du Cabinet de Vienne, qui comptait, ainsi que celui de Berlin, tirer parti d'événements qu'il ne pouvait pas empêcher. Au cours des opérations militaires elle poursuivit des fins exclusivement personnelles, contraires au traité d'alliance avec la Serbie, et l'on peut dire qu'elle trahit déjà son alliée dans l'automne 1912. Elle la trahit aussi à la Conférence de Londres, où M. Danef, son premier plénipotentiaire, se conduisit en adversaire de MM. Venizèlos et Novakovitch. Elle la trahit encore en janvier 1913, après le coup d'État sanglant de Talaat et d'Enver, en reprenant brusquement les hostilités et en empêchant la conclusion d'une paix de transaction aussi désagréable aux hégémonistes de Sofia qu'aux pangermanistes de toute origine.

Toutes ces trahisons successives n'ayant point procuré les résultats escomptés, la Bulgarie en commit une nouvelle, plus monstrueuse que les autres, en dirigeant une attaque foudroyante contre ses deux alliées dans l'été de 1913. Ce crime abominable fut consommé à l'instigation de l'Autriche, après accord avec le comte Tarnovski, ministre de François-Joseph Ier à Sofia. Il aboutit à un désastre. La justice et la prudence eussent exigé qu'il fût puni par le désarmement et l'amoindrissement territorial de la Bulgarie. Mais les Bulgares avaient eu l'art d'attacher à leur cause tant et de si influents personnages que leur pays sortit considérablement agrandi d'une crise après laquelle il aurait dû être rendu inoffensif pendant plusieurs générations. Hélas! les dupes et les aveugles d'Occident clamèrent que le traité de Bucarest d'août 1913 lésait cruelle-

ment leur chère Bulgarie et qu'une revanche lui était due. La revanche fut l'attaque brusquée d'août 1914, fille de celle de juillet 1913. Et, en ce mois d'août 1914, il se trouvait des Français et des Anglais pour croire à l'amitié bulgare!

Aux termes du traité de septembre 1914, l'Autriche-Hongrie et la Bulgarie s'engagent « à suivre une politique amicale et à se prêter un appui constant ». La première de ces puissances garantit à la seconde son indépendance politique et son intégrité territoriale ; la seconde promet « de mettre en action toutes ses forces » en faveur de la première dans le cas où celle-ci serait attaquée par un État limitrophe de la Bulgarie. L'État ainsi visé était la Roumanie. C'est par ce moyen qu'on empêcha la Roumanie d'intervenir dans la guerre jusqu'en août 1916. Cela se devinait alors aisément. L'Entente aurait dû se préoccuper de parer le coup en préparant une action combinée contre la Bulgarie. Elle préféra négocier avec les hommes de Sofia comme s'ils étaient encore libres. En vain protestâmes-nous en montrant que ces négociations avaient, du côté bulgare, pour unique objet de nous brouiller avec nos amis serbes et grecs, aux dépens de qui nos négociateurs traitaient. Les conditions posées par M. Radoslavof étaient combinées de manière qu'elles fussent irréalisables, comme l'ultimatum Berchtold à la Serbie fut rédigé de sorte qu'aucun gouvernement serbe ne pût se résigner à l'accepter.

Le second traité austro-bulgare fut conclu à la veille de l'attaque de la phalange Mackensen contre la Serbie. L'Autriche-Hongrie — derrière laquelle il faut toujours voir l'Allemagne — se trouvait alors obligée de reconnaître à la Bulgarie des agrandissements territoriaux précis. Elle s'était abstenue jusque-là de le faire parce qu'elle savait que cela rendrait beaucoup plus difficile la paix avec l'En-

tente. Mais, au milieu de 1915, elle n'avait plus le choix. Battue à plusieurs reprises par les Serbes, il lui fallait à la fois le secours allemand et le secours bulgare. Elle devait payer l'un et l'autre. Elle paya le premier par la vassalité, et le second avec des territoires serbes et grecs. A la fin de septembre 1915 les Cabinets de l'Entente s'entêtaient à ne pas croire à ces arrangements. Tout proclamait que la Bulgarie préparait un grand coup. Cependant MM. Delcassé, Grey et Sazonof écoutaient des sirènes comme M. Ghénadief. On nous supprimait coup sur coup nos articles. On nous traitait en ennemis publics. Que Messieurs les ministres des affaires étrangères de 1915, qui ont aujourd'hui des loisirs, veuillent bien jeter les yeux sur le traité ci-dessous, et ils mesureront l'étendue et la puérilité de leurs illusions.

Hier, au Cercle français de la presse étrangère, le docteur Reiss, qui arrivait de Macédoine, a lu devant un public frémissant le rapport de la commission d'enquête sur les atrocités bulgares dans les Balkans. Le témoignage de ce citoyen suisse n'est point suspect. Il a saisi d'horreur la multitude des auditeurs, habitués pourtant aux récits tragiques. Puis M. Venizèlos a expliqué la politique bulgare et l'impossibilité absolue de la concilier avec celle des Alliés. M. Vesnitch a corroboré cette déposition de l'éminent homme d'État grec. Désormais tout Français, tout citoyen d'un pays allié ou associé doit être édifié sur la politique bulgare. Si les membres de la Conférence ne tiraient point les conclusions pratiques de ce que personne n'a plus le droit d'ignorer, ils livreraient le monde à de nouvelles convulsions.

LES MÉTHODES VICIEUSES DES QUATRE.

1er avril 1919.

Personne n'est à même d'affirmer que les Quatre termineront cette semaine les travaux qu'ils devaient achever la semaine dernière. Mais on peut prédire que, si les Quatre ou les Dix n'arrêtent pas cette semaine une politique claire et pratique en ce qui concerne l'ensemble des affaires de l'Europe orientale de Dantzig à Odessa, ils ne seront plus capables de faire une bonne paix. Actuellement le vice radical de la méthode (?) des Quatre consiste en ceci : ils recherchent ce que les Chambres et l'opinion publique du pays qu'ils gouvernent leur permet d'entreprendre, au lieu de décider tout d'abord ce qu'exigent les intérêts vitaux des Alliés et de se retourner ensuite vers leurs pays pour expliquer la nécessité de leurs décisions. Ils se conduisent non en chefs, mais en courtisans. Ils ne se rendent pas compte de la force morale qu'ils incarnent aux yeux du monde attentif. Ils se sont réfugiés sur le Sinaï pour rédiger les Tables de la Loi loin du tumulte des hommes. Les peuples leur font provisoirement confiance parce qu'ils les supposent en conversation avec Dieu, c'est-à-dire avec leur conscience. Si les peuples constatent ensuite que les Quatre causaient seulement avec des chefs de partis ou des secrétaires de groupes, les Tables de la Loi tomberont en poussière.

Cantonnés dans leur cercle ordinaire de préoccupations, les ministres d'Occident n'ont jamais compris ni même essayé sérieusement de comprendre l'importance des

affaires d'Orient. Leurs yeux étaient rivés sur leur banlieue. Pourtant l'expérience leur a montré que le front allemand n'a cédé qu'après l'écroulement du front bulgare et que la guerre a dû être gagnée dans les Balkans avant de l'être dans les Flandres et sur les Vosges. Aujourd'hui nos ennemis, vaincus en batailles rangées et hors d'état de recommencer la lutte en Occident, reprennent l'offensive en Orient avec des armées bolchevistes. Si nous laissons se reformer, de la Baltique à la mer Noire, un nouveau front ennemi, il faudra recommencer la guerre ou capituler devant l'ennemi, c'est-à-dire renoncer aux bénéfices de la victoire. Pour avoir voulu faire l'économie d'une expédition, on aura perdu la paix. Chose aussi grave : les gouvernants auront perdu la confiance des peuples.

Les gouvernants ne possèdent qu'un moyen d'échapper au désastre qui les menace : ils doivent mesurer exactement l'étendue de l'effort qui reste à faire, et prendre immédiatement les mesures correspondantes. Ils iront ensuite devant leurs Parlements et justifieront leur conduite. S'ils sont francs et nets, ils convaincront tous les partis. N'ayant, en conscience, rien décidé qui ne fût absolument nécessaire pour le salut général, dans l'intérêt de toutes les classes de la population, ils n'auront pas de peine à prouver qu'ils ont agi en serviteurs désintéressés de la patrie. Les partis ne sont inquiets et mal disposés que parce qu'on leur dissimule tout, parce qu'on ne leur parle pas franchement, parce qu'ils ne se sentent pas en contact avec le gouvernement, parce qu'on leur impose la docilité au lieu de leur demander leur concours, parce qu'une triste expérience les invite à se méfier.

La force des gouvernements réside uniquement dans la confiance des peuples. Les peuples accepteront volontiers les sacrifices dont on leur aura montré la nécessité. Ils ne

pardonneront pas aux hommes qui, après leur avoir dit qu'ils peuvent rentrer chez eux, se verront obligés de leur demander d'en repartir.

LES GLACIS, LES TAMPONS ET LA POLITIQUE. — LE FOSSÉ DU RHIN.

2 avril 1919.

Si les Quatre prenaient la peine de concentrer leur pensée et de s'isoler des bruits du dehors, ils reconnaîtraient promptement qu'ils sont d'accord sur toutes les choses essentielles. Ils ne peuvent pas ne pas vouloir les mêmes choses. Ils seraient si coupables de ne pas les vouloir qu'il devraient disparaître de la scène politique le jour où l'on découvrirait qu'ils ne les veulent pas. Mais ils diffèrent sur les moyens et, au lieu de commencer par fixer les grandes lignes, ils s'égarent dans les transversales. Ils sont victimes et nous rendent victimes de la fatale politique d'expédients qui a corrompu la vie européenne. Ils voient à la fois trop court et trop loin. Ils pensent trop à satisfaire leur entourage d'aujourd'hui et à mettre leurs successeurs à même de gagner la guerre de demain ou d'après-demain. Les précautions qu'il s'agit de prendre, les garanties dont il faut s'entourer doivent avoir pour objet non de placer celui-ci ou celui-là en bonne posture pour gagner une guerre future, mais d'empêcher cette guerre.

C'est en ce sens que doivent être réglées les questions dites stratégiques. Si, pour établir de prétendues bonnes frontières stratégiques, on crée de nouvelles sources de guerre, telle ou telle Excellence remportera peut-être un

grand succès diplomatique, mais Elle aura commis un crime envers sa patrie et l'humanité. Que les Quatre et leurs conseillers méditent l'exemple de Bismarck, de Guillaume I[er] et de von Moltke en 1870-1871. Les statues de ces héros germaniques gisent par terre. Aucune sorte de frontière ne donne de sécurité absolue. La chaîne de l'Himalaya et les plateaux glacés du Pamir eux-mêmes n'ont pas, à certaine époque qui n'est pas loin de nous, semblé des frontières suffisamment sûres. On a cherché des glacis et des tampons au-delà des plus colossales murailles qu'ait élevées la nature, au delà des déserts. Il est donc insensé de considérer telle ou telle ligne comme sacrée. L'important, l'essentiel est de combiner un ensemble de précautions pratiques capables de produire des effets durables.

Prenons par exemple ce qu'on appelle la question de la rive gauche du Rhin, à laquelle les Quatre sont, dit-on, « accrochés ». Du temps des Gaules, le Rhin était une frontière, un fossé difficilement franchissable avec les moyens d'alors. On le franchissait pourtant. On l'a franchi de plus en plus. Aujourd'hui, c'est une rue. On le traverse comme la Seine. Il constitue si peu une frontière militaire que tous nos militaires demandent que les Alliés occupent des têtes de pont et bénéficient de servitudes diverses sur la rive droite. Ce qui est en question, ce qui est grave, c'est donc l'ensemble de mesures à la fois politiques et militaires destinées à prévenir une nouvelle agression germanique. Ces mesures consistent nécessairement dans une occupation prolongée de fortes positions militaires, sur le fleuve ou loin du fleuve, et dans un régime politique des pays de la rive gauche qui, tout en laissant les populations libres de s'administrer à leur guise, les soustraie au recrutement allemand et au système prussien. Le choix des positions appar-

tient aux militaires, sous le contrôle des chefs de gouvernement. Quant au régime, il relève des hommes d'État. Chacun peut avoir des préférences. Mais, après quelques heures de conversation, tous devraient se mettre d'accord. Si les Quatre sont arrêtés par quelque détail, qu'ils confient aux Cinq le soin de le régler et qu'ils passent à un autre sujet. Le public ne comprend pas que des ministres responsables restent en panne sur un terrain reconnu dans ses moindres recoins.

On leur demande de ne pas se perdre dans les détails et de ne pas refaire, chacun pour son compte, le travail des experts des commissions. Leur rôle est de considérer l'ensemble et d'ajuster toutes les solutions particulières de sorte qu'elles s'harmonisent. Si l'on met à l'écart les principes pour faire du *Kuhhandel* à la mode d'outre-Rhin, on ne satisfera personne et l'on donnera à tous les peuples intéressés des raisons légitimes de protester. Si, au contraire, on traite tout le monde d'après les mêmes règles, personne n'aura le droit de réclamer.

LES ALLUMEURS D'INCENDIES. — LES MACÉDONIENS. — LE GÉNÉRAL SMUTS EN HONGRIE.

4 avril 1919.

Tandis que les Quatre piétinent sur place, le feu s'allume dans les vieux foyers d'incendie de l'Europe. On n'aperçoit encore que des étincelles. Mais, si l'on n'y prend garde, le brasier oriental recommencera de flamber et gagnera l'Occident. C'est en Bulgarie et en Hongrie que les incendiaires préparent leur coup. Cette collaboration est

naturelle entre Touraniens également attachés à la cause germanique. Il est plus difficile de comprendre comment les Prussiens des Balkans et du Danube trouvent des complices dans le camp des Alliés.

De multiples indices montrent que les Bulgares s'offrent et sont acceptés comme instruments de pression sur la Conférence. Suivant leur invariable tradition, ils travaillent pour eux en feignant de travailler pour leurs dupes. En ce moment ils procèdent à une sorte de remobilisation sournoise. Les soldats démobilisés conservent leurs armes avec des munitions. Le matériel de guerre est intact. Les commandants des troupes alliées assistent imperturbables aux opérations préliminaires du Comité macédonien et de l'ancienne Organisation intérieure. On se rappelle qu'aux temps où le gouvernement de l'ex-tsar Ferdinand préparait ses entreprises successives contre la Turquie, contre la Serbie et la Grèce, il prenait soin de mettre toujours en avant les comitadjis. Lorsqu'on lui présentait des observations, il se récriait en protestant de son innocence ; c'étaient ces maudits comitadjis qui étaient cause de tout! Quant à Ferdinand Ier, il se disait désigné le premier aux coups des Macédoniens : un de ces prochains jours on le retrouverait assassiné dans la rue. Sous une nouvelle forme, la comédie continue. Seulement, cette fois, les Bulgares rencontrent d'étranges complaisances. On découvre les signes d'une vaste manœuvre d'enveloppement du royaume yougoslave par la Hongrie, la Macédoine, l'Adriatique et l'Autriche allemande. Le Comité macédonien organise des bandes prêtes à faire irruption en Serbie et à y déchaîner des désordres qu'on qualifierait ensuite à Sofia — et ailleurs — d'insurrection locale contre la domination serbe. Aux comitadjis se joignent des gens venus de Roumanie, Bulgares et autres, munis de passeports pour la Macédoine,

délivrés, paraît-il, par les autorités italiennes de Sofia. Des Monténégrins partisans du roi Nicolas se mettent, sous les auspices des autorités militaires italiennes, à la tête de bandes albanaises destinées à opérer de concert avec les comitadjis. Le président du Conseil bulgare reçoit une délégation albanaise qui lui expose les revendications de l'Albanie. Les *Armâns* (Roumains) de Macédoine, qui vivaient paisiblement jusqu'à ces derniers temps, donnent des signes d'agitation, ou plutôt d'autres s'agitent en leur nom. Paris va voir une de leurs députations comme nous en vîmes en 1912 et en 1913, alors qu'il s'agissait de faire triompher la combinaison austro-allemande de la Macédoine autonome. Enfin on observe des coquetteries suivies entre les Allemands et les autorités militaires italiennes des troupes d'occupation dans les territoires de l'ancienne Autriche. Par contre, tout ce qui est yougoslave est traité en ennemi par ces mêmes autorités.

En présence de ces faits, plusieurs questions se posent : avec qui les Alliés sont-ils en guerre ? Est-ce avec les Germano-Touraniens ou avec les Yougoslaves ? La Conférence de la paix a-t-elle pour objet de reconstituer un à un tous les éléments qui se coalisèrent contre nous ? Les troupes alliées d'occupation ont-elles pour mission de rétablir l'intégrité et la prospérité des territoires occupés ? Leurs chefs ont-ils pour instructions de se rendre agréables aux gouvernements vaincus et de réveiller leurs espérances ? La Conférence vient d'envoyer le général Smuts en mission à Budapest. Le général Smuts, qui a joué un grand rôle dans l'Afrique du Sud, son pays, ne connaît rien des affaires de Hongrie, ni des Balkans. Il est sans doute animé des meilleures dispositions, mais comment se débrouillera-t-il dans un milieu entièrement nouveau pour lui, semé d'intrigues et de chausse-trapes ?

Nous demandons à tous nos Alliés de faire jusqu'à la fin bloc contre tous nos ennemis. Les hommes ou les gouvernements qui, en vue d'intérêts égoïstes, rallumeraient quelque part l'incendie, seraient voués à l'exécration publique.



CHAPITRE II

LA CRISE ADRIATIQUE.

LA QUESTION DE FIUME.

5 avril 1919.

Avant-hier le Conseil des Quatre a examiné la question de Fiume suivant la même méthode, ou la même absence de méthode, dont le Conseil des Dix avait usé pour les autres questions. Le matin il a entendu M. Orlando, le soir M. Trumbitch. M. Orlando a exposé les demandes italiennes en qualité de président du Conseil italien et non comme membre du Conseil des Quatre. Aucune discussion n'a suivi. M. Trumbitch a parlé comme ministre des affaires étrangères du royaume yougoslave et M. Orlando, quoique membre du Conseil des Quatre, n'a pas voulu assister à cette seconde partie de la séance. Aucune discussion n'a suivi. Ce qu'ont dit MM. Orlando et Trumbitch se trouve dans les innombrables brochures publiées sur la question. Il était superflu de consacrer un jour tout entier à la lecture ou à la récitation d'arguments archiconnus. Il eût été plus utile de discuter point par point et sans phrases. Il eût été né-

cessaire de commencer par demander à M. Orlando s'il considérait M. Trumbitch comme le représentant d'un pays allié ou d'un pays ennemi.

En effet on ne sortira point des difficultés adriatiques aussi longtemps qu'on n'aura pas tranché cette question préalable. Le gouvernement italien actuel prétend que les Croates et les Slovènes sont des ennemis. Il reconnaît seulement le royaume de Serbie et refuse de reconnaître le royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes. Lors de la proclamation de l'union de ces trois fragments d'un même peuple, il a obtenu de la faiblesse des Cabinets alliés et associés l'ajournement de la reconnaissance « jusqu'à l'exécution de l'armistice ». On disait alors qu'il s'agissait d'un délai de jours, tout au plus de quelques semaines. Les mois ont passé. L'État serbo-croate-slovène s'est constitué, il fonctionne régulièrement ; son Parlement siège en ce moment à Belgrade. La fusion est complète. La seule opposition est venue, hors du Parlement, de quelques anciens partisans fanatiques de l'Autriche, excités et soutenus par des agents italiens. Ces agents ont mis tout en œuvre pour entraver le gouvernement yougoslave, pour fomenter des troubles. La Consulta a repris la devise des Habsbourg : diviser pour régner. C'est une politique de suicide. Celui qui s'est servi de la division périra par la division. Les Habsbourg ont fait maintenant l'épreuve de cette vérité. Si MM. Orlando et Sonnino, qui ne font plus qu'une seule tête sous le même bonnet, prenaient la peine de jeter un regard sur ce qui se passe chez eux, ils concentreraient leurs efforts sur la répression d'un malaise menaçant au lieu de les consacrer à l'œuvre stérile de la division des Yougoslaves.

Les chances de l'Italie sont encore magnifiques, mais à condition qu'elle sorte décidément des traditions tripli-

ciennes pour revenir à la politique du *risorgimento* ; qu'elle se guide sur l'exemple de Cavour et non sur celui de Crispi ; qu'elle prenne pour programme la liberté et non la domination. L'instant est tragique. La question de Fiume est la pierre de touche.

Il n'existe pas une seule bonne raison justifiant l'annexion de Fiume à l'Italie. La ville de Fiume est un îlot urbain italien dans un océan slave. Les Italiens, ou plutôt les italianisants, n'y possèdent la majorité qu'en l'isolant de ses faubourgs, qui sont entièrement slaves, et, par faubourgs, il faut comprendre ici des quartiers aussi voisins l'un de l'autre que ceux du Louvre et de l'Institut. C'est un défi au bon sens que de recouvrir d'une étiquette italienne tout un pays où il se trouve un seul point italien. En outre la ville et le port de Fiume sont absolument inutiles à l'Italie. Les publicistes et les hommes politiques transalpins ont déclaré à cent reprises que Trieste offrait tous les avantages de Fiume. Aucun habitant de Fiume, Italien ou non, ne doute que la possession de ce port par l'Italie entraînerait sa ruine, sauf pour l'armée des fonctionnaires. On pourrait parier que, dix ans après l'annexion, un plébiscite ne donnerait pas, fonctionnaires à part, mille voix à l'Italie. D'ailleurs, il convient de savoir que nombre d'habitants de la ville, étiquetés aujourd'hui italianissimes, ont manifesté la plus grande déférence, sinon de la servilité, envers les autorités impériales et royales pendant la plus grande partie de la guerre. L'argument que Fiume yougoslave ruinerait Trieste est une mauvaise plaisanterie. Si les deux ports sont également bien situés, chacun d'eux a son rayon d'action. Il en était ainsi avant 1914 ; il en sera ainsi après 1919. D'ailleurs, rien n'est aussi facile que de stipuler dans le traité de paix des clauses prévenant les détournements de trafic.

Quel est donc le mobile véritable des annexionnistes? Il s'agit pour eux de tenir en mains le lacet avec lequel ils pourront étrangler les Croates et les Slovènes, unis aux Serbes. Ils ont toujours traité les Croates et les Slovènes en ennemis, même quand ces gens voulaient se jeter dans les bras des Alliés. Ils ont fait un silence de mort sur leurs multiples tentatives pour se rapprocher de nous. Ils ont voulu jusqu'au bout les faire tenir pour ennemis afin d'avoir un prétexte de prendre leur territoire. Sous l'apparence du fin du fin, c'est un comble de folie. Aucun pays autant que l'Italie n'a d'intérêt à s'assurer l'amitié des Croates et des Slovènes, seule garantie de la paix adriatique. Malheureusement les cerveaux intoxiqués de triplicisme sont devenus incapables de comprendre la situation de l'Europe. Ils s'orientent instinctivement vers Berlin. On lit couramment dans la presse italienne que l'Italie a besoin d'une Allemagne forte. Est-ce aussi l'opinion des Quatre? Est-ce celle des Dix? Est-ce dans ce sens que va s'orienter la Conférence de la paix?

LE CONFLIT ITALO-YOUGOSLAVE. — M. ORLANDO ET M. TRUMBITCH. — M. MUSSOLINI EN FAVEUR DU RATTACHEMENT DE L'AUTRICHE A L'ALLEMAGNE.

6 avril 1919.

Les Alliés se préparent à évacuer Odessa et renoncent provisoirement à occuper Dantzig. M. Barzilaï, membre de la Délégation italienne à la Conférence de la paix, déclare que M. Orlando, président du Conseil d'Italie, « ne peut, par égard pour son pays, négocier avec M. Trumbitch,

représentant d'un peuple qui a combattu l'Italie jusqu'à la dernière minute ». Or M. Trumbitch est ministre des affaires étrangères d'un pays allié, la Serbie, transformée en royaume des Serbes, Croates et Slovènes. Pendant la première partie de la Conférence M. Orlando a siégé avec lui et négocié avec lui. D'où vient que, subitement, il le considère comme ennemi ? M. Orlando est le dernier homme d'État italien de qui l'on aurait attendu pareille attitude. En effet, il y a juste un an, à Rome, il recevait et félicitait M. Trumbitch, qui n'était alors que président du Comité yougoslave ; il l'assurait de sa profonde sympathie pour sa personne et le peuple qu'il représentait ; il approuvait chaleureusement les résolutions que venait de prendre la Conférence des nationalités opprimées et qui visaient : l'unité et l'indépendance de la nation yougoslave, la reconnaissance de cette unité comme « un intérêt vital pour l'Italie », et le règlement des questions territoriales pendantes « sur la base du principe des nationalités et du droit des peuples de disposer de leurs propres destinées ».

Que s'est-il donc passé depuis qui justifie la nouvelle attitude de M. Orlando ? Il est arrivé que les Yougoslaves ont cru à la sincérité des résolutions de la Conférence de Rome, qu'ils ont entrepris un travail de désagrégation de l'armée austro-hongroise et que, grâce à cela, le général Diaz a pu infliger à son adversaire un Caporetto retourné. Il est vrai que, jusqu'à la débâcle de Vittorio-Veneto, le *comando supremo* italien prétendait que les Croates étaient des lions qu'il eût été téméraire de relancer dans la montagne. Mais il était le seul à le croire. Les commandants des corps anglais et français savaient le contraire et le disaient. La Conférence de Rome avait proclamé « la nécessité d'une lutte commune jusqu'à ce que chacun de ces peuples (les

nationalités soumises entièrement ou en partie à la domination de l'Autriche-Hongrie) ait atteint sa libération totale, son unité nationale complète et sa liberté politique ». Aujourd'hui le résultat militaire poursuivi en commun est atteint. Conformément aux résolutions de Rome les Croates et les Slovènes ont proclamé leur union avec la Serbie sous le sceptre des Karageorgevitch. Un Cabinet yougoslave a remplacé le Cabinet serbe présidé par M. Pachitch, et M. Trumbitch, que M. Orlando saluait cordialement en avril 1918, y a pris le ministère des affaires étrangères. Les personnes qui ne connaissent point les mystères de la Consulta se frottent les mains en se disant : Tout va se régler en un tournemain entre ces deux personnages. Au contraire, tout est détraqué. M. Orlando renie à la fois le pacte de Rome et M. Trumbitch. Toutes les influences italiennes agissent pour disloquer le nouveau royaume, jeter le désespoir parmi les Slovènes et les Croates, surexciter les mécontents et créer un nouveau foyer d'incendie dans l'ancienne Habsbourgie. La Consulta réserve ses sympathies et son concours aux Allemands d'Autriche — et d'ailleurs. Elle réclame non seulement ce que le traité secret conclu en 1915 avec la Triple-Entente lui accorde en Yougoslavie, mais encore les autres points importants de la côte adriatique, notamment Fiume.

On se prend la tête à deux mains pour rechercher les causes d'une politique qui mène sans aucun doute à une catastrophe. Le neuvième des quatorze points du président Wilson, formellement accepté par l'Italie en novembre 1918, stipule : « Une rectification des frontières de l'Italie devra être opérée selon les lignes de démarcation clairement reconnaissables entre nationalités. » Cela concorde aussi exactement que possible avec les termes du pacte de Rome. Alors ? Alors il se trouve que certaines gens ont

entrepris de jumeler des ambitions territoriales, de compromettre la France, de la brouiller avec les Anglo-Américains et de la lier à un État impérialiste dont elle serait obligée de se faire l'instrument. Dans le *Popolo d'Italia* (numéro du 17 mars) M. Mussolini célèbre cette combinaison fondée sur l'union de l'Autriche allemande avec l'Allemagne. Il calcule que l'Allemagne aura ainsi une population de 71 millions d'habitants en face de 80 millions de Français et d'Italiens. Quel est le Français, même italianissime, qui se sent rassuré devant cette perspective ? Quel est l'Italien de bon sens qui n'aperçoit l'abîme où seraient jetées l'*italianità* et la *latinità* ? Le vertige de l'erreur a saisi les anciens tripliciens transformés en interventionnistes ; nous risquons d'être entraînés dans l'abîme avec eux.

D'après M. Barzilaï, « si le Conseil des Quatre ne prend pas une décision sauvegardant les droits (?) de l'Italie, il en résultera une situation très grave pour son pays au point de vue intérieur ». M. Barzilaï se trompe de temps en temps. Il aurait dû employer le présent au lieu du futur. C'est aujourd'hui que la situation est très grave en Italie, en raison même de la fausse direction donnée à la politique. Le secrétaire de la Bourse du travail d'une des plus grandes villes du royaume disait récemment à une personnalité en vue : « Nous craignons la révolution qui n'arrivera à rien. Nous voudrions empêcher toute forme de bolchevisme chez nous. Mais malheureusement nous sommes impuissants. Après avoir entraîné les masses, nous subissons maintenant leurs volontés. Elles nous mènent comme elles le veulent. » MM. Orlando et Sonnino s'imaginent conjurer le péril en proclamant l'annexion de Fiume et de la Dalmatie. Le comte Berchtold et le comte Tisza ont cru, eux aussi, se tirer de leurs embarras intérieurs en 1914 en

se jetant sur la Serbie. L'exemple est récent. Ne servira-t-il point ? Si le gouvernement italien veut échapper au bolchevisme, il doit commencer par ne pas favoriser les éléments bolchevistes en Yougoslavie. Il doit se hâter aussi, nous devons tous nous hâter, de conclure une paix solide.

LE DÉSARMEMENT DE L'ALLEMAGNE. — NÉCESSITÉ DE CONSERVER DES GAGES JUSQU'A L'EXÉCUTION DES CONDITIONS DE PAIX. — LA QUESTION DE DANTZIG.

7 avril 1919.

Individuellement chacun des Quatre prétend vouloir désarmer l'Allemagne et la mettre hors d'état d'entreprendre une offensive contre un de ses voisins. Chacun donne à ce sujet les assurances les plus catégoriques. Mais, réunis, les Quatre prennent des décisions dont la conséquence fatale sera de permettre à l'Allemagne de se soustraire au contrôle de ses vainqueurs et de reprendre une à une ses anciennes positions. Le contraste entre les intentions affichées et les résolutions pratiques est brutal, saisissant. On se demande comment les unes et les autres peuvent émaner des mêmes hommes. On se demande aussi comment certains chefs de gouvernement se laissent entraîner vers des solutions diamétralement opposées au but que leurs peuples se sont proposé d'atteindre en entrant en guerre. A quoi servirait-il à l'Angleterre et aux États-Unis d'avoir consenti d'immenses sacrifices si l'Allemagne nouvelle consolide, à l'exception de quelques territoires relativement petits, toutes ses spoliations d'autrefois et si

elle ajoute à son empire les domaines allemands des Habsbourg ?

On aura beau accumuler les précautions techniques sur des parchemins, on ne parviendra à désarmer l'Allemagne que si on l'entoure d'un cercle de peuples résolus à réprimer ses empiètements et possédant des forces suffisantes. A en juger par d'inexplicables faiblesses, toutes récentes, les précautions ne seront pas plutôt stipulées qu'on y admettra des tempéraments qui les rendront inefficaces. Les mêmes aberrations sous l'influence desquelles on accorde à l'Allemagne une puissante armée de métier et l'on renonce en fait à occuper Dantzig feront accepter plus tard toutes les dérogations, toutes les infractions. On ne fera point la guerre pour imposer le respect des engagements contractés à notre égard ; on se contentera de protester en réservant nos droits sur le papier. Quant au blocus économique sur quoi certains hommes d'État comptent avec une confiance touchante pour réduire les résistances germaniques, c'est une turlutaine. Lorsqu'il s'agira de le décréter, il se produira un soulèvement de tous les intérêts privés que léserait l'arrêt du commerce. Les ministres responsables qui le proposeront seront assaillis d'interpellations. On prouvera clair comme le jour que le blocus causera plus de ruines qu'il ne fera rentrer d'argent allemand. Et l'on dira — puisqu'on le dit déjà — qu'il ne faut pas pousser à bout ces pauvres Allemands si éprouvés. Le *Manchester Guardian* et les organes néo-bolcheviks des deux rives de l'Atlantique couvriront de leurs ailes protectrices la malheureuse Allemagne. Si, devant les ruines fumantes des territoires dévastés méthodiquement par les troupes de Guillaume II, plusieurs des Quatre ressentent une indulgence attendrie pour les criminels, que sera-ce lorsque la vie aura repris son cours normal et que les Ger-

mains de toute espèce se seront plus ou moins subrepticement installés chez leurs vainqueurs ?

C'est maintenant le moment de se prémunir non seulement contre les retours offensifs, mais aussi contre les manques de parole. Des fous seuls peuvent croire à la parole des Allemands. Il faut donc conserver des gages et prolonger l'occupation militaire de positions bien choisies jusqu'à ce que les engagements aient été tenus. Les vainqueurs en ont toujours usé ainsi envers les vaincus, même lorsque ceux-ci s'étaient noblement comportés. Va-t-on maintenant inaugurer une nouvelle méthode d'indulgence par égard pour les bandits qui ont ruiné une grande partie de l'Europe et qui, quelques jours seulement avant l'armistice du 11 novembre, s'acharnaient à détruire systématiquement les usines des régions qu'ils allaient être contraints d'évacuer ? Les hommes dirigeants qui croiront devoir ordonner l'évacuation de l'Allemagne avant qu'elle se soit matériellement acquittée de ses obligations ou du moins de leur plus grande partie commettront un crime contre l'humanité. Ils seront responsables de tous les conflits qui suivront. Peut-être, descendus ou tombés du pouvoir, ou entrés dans la vie éternelle, échapperont-ils au châtiment ici-bas. Mais ils porteront devant la postérité la peine de leur présomption. Au lieu d'être vénérés comme des arbitres bienfaisants, ils seront flétris d'âge en âge. Déjà des avertissements significatifs partent de divers côtés. Nos augures se tromperaient gravement en s'imaginant que leurs condescendances envers l'ennemi fortifient leur influence sur les classes ouvrières. Les ouvriers de tous pays, surtout ceux qui se sont battus, désirent que la paix soit sérieusement assurée et ils savent que pour cela le Boche doit être maté. Ils ne pardonneront pas aux hommes d'État qui auront

laissé le vaincu reprendre petit à petit ses avantages.
Il faut aussi fortifier les peuples ressuscités, destinés à former une barrière infranchissable devant le germanisme. L'ancienne monarchie austro-hongroise servait de couloir au *Drang nach Osten*. Sur ses ruines s'élèvent aujourd'hui de jeunes États résolus à s'opposer à cette poussée funeste. Il est insensé de considérer certains d'entre eux comme ennemis ou indifférents et de leur refuser leur part de territoires germanisés par la violence. Ils ont à exercer de légitimes reprises sur leurs voleurs. Ils ne comprennent pas que de grandes puissances intéressées comme eux à la répression du pangermanisme se préoccupent de consacrer d'anciens brigandages. L'affaire de Dantzig est un scandale qui nous couvre de ridicule d'un bout à l'autre du *Reich*. Dantzig, qui a été volé aux Polonais et dont l'État polonais ne peut se passer sous peine de mort, doit redevenir polonais. Il n'est pas de considération qui puisse prévaloir contre cela. Tous les experts sont d'accord là-dessus. Il est inimaginable que les Quatre hésitent.

LE BOLCHEVISME EN BAVIÈRE ET EN HONGRIE.

8 avril 1919.

Les événements de Bavière et de Hongrie doivent prouver aux plus pacifistes que nous n'obtiendrons aucune garantie efficace en Germano-Touranie si nous n'y possédons pas des moyens d'action directs, soit par nous-mêmes, soit par nos alliés. La proclamation d'un gouvernement de Soviets à Munich est un attentat contre la volonté populaire librement exprimée lors des toutes récentes élections

générales. En Hongrie, Béla Kun, à qui le comte Michel Karolyi a cru devoir remettre le pouvoir avec ostentation, ne possédait ni influence, ni partisans il y a quelques mois. C'est un agent bolcheviste arrivé de Russie au mois de novembre, chargé d'or et de billets. Le jour du retour des socialistes hongrois du Congrès de Berne, il avait réuni tout juste une trentaine de partisans pour protester contre plusieurs dizaines de mille manifestants socialistes. Au Conseil socialiste de Budapest les communistes comptaient 8 représentants sur 450 délégués. Ils étaient donc ce qu'on peut appeler une quantité négligeable. Si le comte Karolyi leur a subitement passé la main, c'est pour jouer un tour aux Alliés, pour les mettre en présence du néant, pour les engager à revenir à lui avec des propositions territoriales conformes aux aspirations magyares. Il est vrai que sa situation personnelle était devenue intenable, car c'est un homme mal équilibré. Mais il n'était nullement menacé par les communistes. Intentionnellement il a créé une crise destinée à nous empêcher de faire « notre » paix. Il a mis son fanatisme magyar au-dessus de tout.

Sa conduite à propos de la question agraire nous offre une nouvelle preuve de cette forme de patriotisme. Comme nous l'avons dit, il est allé lui-même procéder à la distribution de ses terres de Kol Kapolna aux paysans, avant que fût votée une loi agraire. Ce n'était point par ardeur démocratique, ni par philanthropie, ni même par peur, car cet homme, qui a des défauts, n'a pas peur. Il voulait seulement mettre dans l'embarras les Roumains, les Slovaques et les Serbes. Il disait ouvertement que ces distributions de terres agiraient fortement sur l'esprit de ces peuples et les ramèneraient dans le giron magyar. Il avait trouvé ce moyen de s'opposer à la réalisation des aspirations nationales de nos alliés et amis. Le choix qu'il a fait de Béla Kun

pour le gouvernement de la Hongrie a le même but. Et la Conférence de Paris s'empresse de dépêcher le général Smuts à Budapest pour négocier avec le vicaire de Lénine en Hongrie ! Elle aurait dû tout au contraire prendre aussitôt des dispositions militaires pour mettre nos alliés du centre de l'Europe en mesure de contrecarrer rapidement le plan Karolyi. Mais la Conférence cède devant toutes les intimidations, devant tous les bluffs. Si elle s'imagine servir ainsi la cause démocratique, elle se trompe absolument. Elle sert seulement la cause de l'anarchie et contribue à retarder le rétablissement du labeur normal dans le monde.

Béla Kun est une marionnette israélite, comme la plupart de ses pareils, dont Lénine tire les ficelles. Il remplit l'office d'épouvantail à moineaux. Il rend coup sur coup les décrets les plus extravagants dans l'espoir de nous faire frissonner pour nous-mêmes. L'idée de négocier avec lui est grotesque. La solution de la question magyare se trouve non dans des concessions aux Magyars, mais dans un ensemble de mesures destinées à réduire la Hongrie à la Magyarie pure et simple. Nous n'obtiendrons pas ce résultat par des palabres avec des gens comme Béla Kun. Il faut montrer notre force et soutenir nos amis.

ÉCHEC DE LA MISSION SMUTS. — LE DÉFAUT D'UNITÉ DE DIRECTION DIPLOMATIQUE.

9 avril 1919.

Odessa est évacuée et le général Smuts revient bredouille de Budapest. Les Quatre, réunis deux fois hier, n'ont rien

décidé. La nouvelle révolution bavaroise, qui peut d'un instant à l'autre s'étendre en plusieurs directions, coupe ou menace les lignes de chemins de fer vers la Pologne. Le transport des troupes polonaises de France à Varsovie est à la merci du moindre incident. Comme on nous avertit qu'il prendra deux mois environ, il y a quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent pour qu'il se heurte à toutes sortes d'obstacles. Ainsi, sur aucun terrain, depuis l'armistice, les Alliés ne seront parvenus à triompher. Ils courent d'échec en échec.

Le séjour du général Smuts en Hongrie n'a pas duré plus longtemps que son voyage en Suisse, lorsque ce militaire improvisé diplomate fut dépêché près du comte Mensdorff-Pouilly afin de pressentir l'ancien ambassadeur de François-Joseph Ier à Londres au sujet d'une paix séparée avec l'Autriche-Hongrie. Après cinq minutes de conversation le général Smuts eut alors l'assurance que l'empereur Charles n'avait pas et n'avait jamais eu l'intention de conclure une paix séparée. Il était bien inutile d'aller en Suisse pour s'en convaincre. Toutes les personnes connaissant les affaires austro-hongroises savaient que Charles Ier-IV ne pouvait pas, même s'il l'avait voulu, conclure de paix séparée. Le comte Czernin l'a longuement et clairement expliqué dans son discours du 11 décembre 1918 à l'Union des industriels de Basse-Autriche. Cette fois, il a suffi d'un jour au général Smuts pour se persuader qu'aucun arrangement n'était possible avec Béla Kun et que Béla Kun lui-même se reconnaissait impuissant à régler quoi que ce fût. Son voyage sera donc complètement inutile, à moins que le général boer ne rapporte à Paris l'opinion qu'il faut renoncer aux conversations avec l'ennemi pour lui imposer notre volonté.

A Odessa les résultats que nous avions prévus après le

discours Abrami au Palais-Bourbon se développent dans leur ordre logique. Les troupes franco-grecques se retirent derrière le Dniester en attendant qu'elles se retirent plus loin. Si l'on ne veut ni remplacer les hommes relevés, ni envoyer les approvisionnements indispensables, la retraite continuera jusqu'au moment où l'on voudra bien s'apercevoir que des intérêts vitaux sont en jeu. Seulement, à ce moment, nous aurons perdu des positions de premier ordre et le prestige de la victoire. Il est triste de constater une fois de plus que les Alliés en général, et certains d'entre eux en particulier, mettent des années à reconnaître qu'ils défendent leurs propres frontières ou leurs propres intérêts sur des lignes lointaines. Ils n'arrivent à la perception des réalités que devant les catastrophes.

Il a fallu quatre ans de guerre et deux désastres coup sur coup pour qu'on réalisât l'unité de commandement. Il n'existe encore rien qui ressemble à l'unité de direction diplomatique. Les Quatre ont accentué les dissentiments au lieu de les faire disparaître. Cela n'étonne point. Ces quatre chefs de gouvernement sont des personnalités fortement accusées, qui ont des habitudes d'autorité difficilement compatibles avec la bonne conduite de négociations délicates. Elles n'auraient pu tomber rapidement d'accord sur les sérieuses questions en suspens qu'après avoir préalablement fixé quelques principes. On a préféré s'en tenir au système D. On a cru plus habile de réserver pour la fin toutes les grandes questions. Chacun se flattait d'enlever au dernier moment les concessions qu'il estimait nécessaires. Mais il est arrivé qu'à ce contact personnel les volontés, déjà divergentes, se sont plus écartées que rapprochées. Si l'on veut s'entendre, il faudra en revenir aux questions de principe et formuler des desseins communs. Il faudra que les Quatre ou les Dix rédigent un programme

et que chaque article de ce programme soit traité conformément à une règle commune. Nous avions supplié la Conférence de le faire au début de ses travaux. Elle s'y est refusée. La voilà maintenant acculée. Il lui faut afficher un programme et l'appliquer, ou se laisser déclarer en faillite.

Il n'est pas possible que, malgré des tendances et des habitudes d'esprit différentes, les Quatre ne soient pas d'accord au fond sur un certain nombre de points relatifs à la liquidation de la guerre. Qu'ils les fixent donc et qu'après avoir donné des instructions communes à leurs délégués, ils abandonnent à ces hommes de confiance le le règlement des détails. S'ils s'obstinent dans leur méthode actuelle, qui est de toucher à tout et de ne rien terminer, Pâques arrivera sans qu'ils aient même complété l'armistice. Au lieu d'assister à la Résurrection, le monde devra gravir un nouveau Calvaire.

LA DOCTRINE DE MONROE, LA LIGUE DES NATIONS, LE TESTAMENT DE WASHINGTON ET M. WILSON.

10 avril 1919.

Plus se développent les événements, plus se manifeste la nécessité pour le monde civilisé de posséder une institution commune, composée d'hommes pourvus des aptitudes et des qualités convenables, et chargée de veiller au maintien de la paix générale. Même entre amis, même entre alliés, les dissentiments sont nombreux et profonds. S'ils doivent à l'avenir être réglés exclusivement par les hommes politiques que les oscillations parlementaires ou populaires auraient portés au pouvoir, tout serait à craindre. Les inco-

hérences des Quatre, animés pourtant des intentions les plus sincèrement amicales, sont le présage de ce que nous réserveraient de futures Conférences. Il est essentiel que des hommes investis d'une autorité durable et jouissant de la considération générale soient appelés à « dire le droit ». Même s'ils ne disposent pas de la force armée pour assurer l'exécution de leurs décisions, leur sentence rendue solennellement aura une autorité morale que bien peu de gouvernements oseront enfreindre. De plus, l'obligation catégorique de leur soumettre les différends avant de recourir aux armes, obligation sanctionnée par l'exécution militaire, permettra presque toujours de gagner assez de temps pour qu'on évite un conflit armé. Les offensives foudroyantes seront rendues impossibles ; leur préparation même serait arrêtée dès qu'elle serait découverte. Néanmoins il serait imprudent de se fier aux contraintes morales. Aussi espérons-nous que le texte revisé du projet de Ligue adopté le 14 février contiendra des dispositions rassurantes.

D'après les rumeurs qui nous viennent d'Amérique, le président Wilson aurait au contraire l'intention d'affaiblir dans le nouveau texte les sanctions, pourtant si légères, du projet du 14 février. Afin de prévenir les attaques de ses adversaires, il se proposerait d'introduire une clause réservant la doctrine de Monroe et le droit des États-Unis de ne pas intervenir dans les affaires non américaines. On saura seulement ce soir quelles modifications proposera la délégation des États-Unis à ce sujet. Mais on peut remarquer, dès à présent, que les sanctions militaires ne sont incompatibles ni avec la doctrine de Monroe, ni avec le principe de non-intervention. Dans son fameux message du 2 décembre 1823 le président Monroe constatait seulement : 1° que les États-Unis n'avaient pas pris part et

n'avaient pas l'intention de prendre part aux guerres européennes ; 2° qu'ils regarderaient comme une manifestation de sentiments hostiles à leur égard toute intervention qui aurait pour objet d'opprimer ou d'assujettir les États d'Amérique qui avaient proclamé et fait prévaloir leur indépendance. L'obligation imposée à tout membre de la Ligue des nations d'entretenir un contingent militaire susceptible de participer à l'exécution militaire d'un État récalcitrant ou coupable n'est contraire ni à l'un, ni à l'autre de ces deux principes. Elle vise des opérations de police internationale, non des entreprises belliqueuses. Sans police régulière, aucun État civilisé ne peut vivre. Sans police internationale, la Ligue des nations ne remplira pas la mission que les Américains eux-mêmes lui assignent : *to enforce peace.*

Il serait maintenant de la plus haute utilité que l'Europe, après avoir été catéchisée par les membres de la *League to enforce peace*, se mît à son tour à catéchiser l'Amérique en lui demandant d'accepter les conséquences du nouveau dogme qu'elle a proclamé. Nous n'aurions qu'à développer ces paroles que le président Wilson lui-même a prononcées le 27 septembre 1918 au Metropolitan-Opera de New-York : « *Dans la même phrase où je déclare que les États-Unis ne concluront d'accords spéciaux ou d'ententes avec aucune nation isolée, laissez-moi dire aussi que les États-Unis sont prêts à accepter pleinement leur part de responsabilité quand il s'agira de maintenir les ententes et conventions communes sur lesquelles il faut désormais que la paix soit fondée. Nous avons présent à la mémoire l'immortel conseil de Washington qui nous détourne de* « *nous emprisonner dans le réseau des alliances* » ; *nous le saisissons pleinement et nos desseins s'accordent avec ce conseil. Mais seules des alliances particulières et limitées peuvent* « *emprisonner* ». *Or nous reconnaissons et*

proclamons au contraire le devoir que nous dicte le temps présent : il nous est aujourd'hui permis d'espérer qu'une alliance générale saura écarter tout danger de « s'emprisonner » et purifiera l'air du monde pour y rendre possibles d'universelles ententes et le maintien des droits communs à tous. » Nous ne demandons en somme aux États-Unis que « d'accepter pleinement leur part de responsabilité », conformément aux déclarations de leur président.

Pas de droits sans devoirs, pas d'obligations sans sanctions, telle est la règle commune dans la morale comme dans les lois. La population des États-Unis, si on lui parle ouvertement, se ralliera sans doute à cette formule. Elle a consenti d'immenses sacrifices pour anéantir en Europe l'entreprise des puissances de proie ; elle acceptera facilement des sacrifices insignifiants pour assurer l'existence de l'œuvre mondiale à laquelle elle a consacré tant d'efforts. Si elle veut être rassurée sur des interventions éventuelles de contingents européens en Amérique, rien n'est plus simple que de lui donner satisfaction ; il suffit de stipuler que ces contingents n'opéreront pas en Amérique ou qu'ils ne passeront l'Océan que sur la demande des États-Unis.

L'ESPRIT DE DICTATURE CHEZ LES HOMMES AU POUVOIR. — LES MINISTRES, LES PEUPLES ET LES PARLEMENTS.

11 avril 1919.

Il se produit dans les cerveaux des représentants de la démocratie appelés à diriger les affaires de leur pays un phénomène aussi constant qu'étrange : ces serviteurs du peuple se transforment instantanément en dictateurs. Par-

venus au « pouvoir », ils exercent ce pouvoir à la manière d'héritiers d'une longue lignée de souverains. Seulement, comme leur pouvoir est précaire, ils jettent de temps en temps des regards vers leurs circonscriptions et, s'ils viennent à y découvrir des signes de désaffection, ils donnent de brusques coups de barre à la nef gouvernementale. De la sorte, les peuples jouissant aujourd'hui du régime démocratique pâtissent à la fois de l'autocratie et de la démagogie. Ce n'est nullement la faute du régime. C'est la conséquence de mauvaises habitudes. La Conférence de la paix nous offre le désolant spectacle de ces mauvaises mœurs appliquées à la diplomatie.

Il semblait que, s'il y eût une circonstance où des chefs de gouvernement dussent s'appuyer sur les institutions politiques et l'opinion publique de leur pays, c'était bien les négociations destinées à consacrer les résultats d'une longue guerre couronnée par la victoire après de cruelles épreuves stoïquement supportées en commun. Aucune question, aucun intérêt personnels n'étaient en jeu. Il s'agissait exclusivement des intérêts nationaux. D'autre part les programmes de paix ne pouvaient rien avoir de secret, puisque leur essence même était de correspondre à des intérêts universellement connus et à des volontés publiquement exprimées. Pourtant la Conférence s'est réunie sans qu'aucun programme soit présenté par une quelconque des grandes puissances belligérantes et, après quatre mois de délibérations, nous demeurons dans les mêmes ténèbres. Les quatre dictateurs se comportent comme si leurs conversations roulaient sur des sujets honteux. Non seulement ils observent un silence absolu vis-à-vis du public, mais ils restent sur la même réserve devant les Commissions des Parlements. Ils obéissent inconsciemment à l'instinct qui les pousse à se fier à eux-

mêmes au lieu de chercher un appui sur les institutions d'où ils tirent leur autorité passagère. Si le public et le Parlement français se montrent en ce moment inquiets et choqués, c'est à bon droit. L'un et l'autre avaient donné toute leur sympathie, tout leur concours au gouvernement. Le gouvernement pouvait et devait s'en prévaloir pour exposer et défendre le programme français. Nous n'avions rien à cacher. Au contraire, nous nous sommes donné l'apparence de maquignons. Pendant la guerre, notre diplomatie s'est obstinée à négocier avec des personnages plus ou moins tarés, au lieu de regarder vers les peuples. Depuis l'armistice, tous les peuples ont les yeux fixés sur nous, prêts à oublier d'anciennes défaillances ; nous nous appliquons à les décourager. Nous faisons le jeu d'ennemis, de rivaux et de jaloux, qui s'acharnent à nous ravir le bénéfice moral de la victoire. Où est notre prestige du 11 novembre ?

Il est incompréhensible que notre gouvernement ne s'explique pas devant les Commissions du Parlement. Plus la situation est délicate, plus les confidences s'imposent. Plus MM. Clemenceau, Pichon et Klotz rencontrent de difficultés, plus il est souhaitable qu'ils en fassent part aux Commissions compétentes. C'est aussi leur intérêt à eux. Car que répondront-ils quand viendra le moment de déclarer qu'il leur a été impossible d'obtenir ce qu'on comptait qu'ils nous apporteraient ? Ils ont, dit-on, conçu l'idée de forcer la main au Parlement en faisant d'abord signer à l'Allemagne le traité dont les clauses seraient tenues secrètes jusque-là, et en mettant ensuite la Chambre en demeure de ratifier, sous peine d'assumer la responsabilité de la reprise des hostilités. Rien ne serait plus maladroit, ni plus imprudent. Il est indispensable que le gouvernement se tienne en communication avec les Commissions, où il peut parler sous le sceau de la discrétion. S'il présen-

tait plus tard à la Chambre un traité dont les commissions des affaires étrangères et du budget ne crussent pas pouvoir recommander l'adoption, il provoquerait la plus dangereuse des crises.

On comprend que le Sénat et les Commissions parlementaires se soient émus. Leurs manifestations de ces derniers jours sont significatives. Le Parlement britannique a fait de même. Les représentants du peuple rappellent aux détenteurs du pouvoir que ceux-ci sont les serviteurs du pays, qu'ils doivent rester en communion d'idées avec le pays et que leur raison d'être au pouvoir consiste uniquement dans leur mission de défendre les intérêts nationaux tels qu'ils sont compris par l'immense majorité des citoyens. Si, par la maladresse de ses membres la Conférence doit faire faillite, il importe que, du moins, la responsabilité n'en retombe pas sur le régime démocratique. Ce régime est complètement innocent des fautes des autocrates qui siègent depuis trois semaines sur le Sinaï.

DEUX ÉCHECS ÉLECTORAUX DE M. LLOYD GEORGE. — LA DÉSILLUSION DES PEUPLES VAINQUEURS.

12 avril 1919.

Pour la seconde fois en un mois les électeurs viennent de donner à M. Lloyd George un avertissement retentissant. A Central Hull, où il s'agissait de remplacer un membre de la coalition gouvernementale décédé, le candidat libéral indépendant a été élu par 917 voix de majorité contre le candidat de la coalition gouvernementale, alors que l'élection de décembre avait donné 10.371 voix de

majorité au partisan de la coalition. Cela fait un déplacement de plus de 11.000 voix sur environ 17.000 électeurs. Récemment, à West-Leyton, la majorité ministérielle de 5.668 voix s'était transformée en minorité de 2.019. Après ce premier avertissement, M. Lloyd George avait opéré une brusque évolution vers les anciens éléments pacifistes, comme si les électeurs de West-Leyton avaient marqué leur désir d'une politique de réconciliation avec l'Allemagne. La circonscription de Central Hull vient de montrer au premier ministre que son interprétation était erronée et que l'irritation du corps électoral britannique est en grande partie causée par les ménagements imprévus témoignés à l'Allemagne. Il existe aussi d'autres causes de désaffection, notamment la composition du nouveau Cabinet et la direction donnée à certaines affaires intérieures. Mais, autant qu'on puisse apprécier les mobiles d'une circonscription électorale, il n'est pas douteux que les retards apportés à la conclusion de la paix sont la principale explication de l'effondrement de la majorité coalitionniste.

Les chefs de gouvernement, qui apparaissaient en triomphateurs à la fin de 1918, sont maintenant en mauvaise posture. En recevant, l'autre jour, la manifestation de quatre cents membres de la Chambre des Communes, M. Lloyd George menaçait presque d'en appeler des Communes au pays. Mais, si les Communes s'agitent, c'est parce que le pays s'agite aussi et il exprime ses sentiments avec une netteté décisive. En ce moment un nouvel appel au pays donnerait un résultat inverse de celui de décembre. L'immense confiance qui a suivi l'armistice s'est changée en désillusion générale. Pour regagner la confiance, M. Lloyd George doit rentrer dans la voie où il l'a conquise. Il faut imposer à l'Allemagne, sans nouveau délai, la paix qu'attendent les peuples vainqueurs. Ceux-ci

n'exigent rien de contraire aux engagements pris lors de la conclusion de l'armistice. Mais ils veulent tout leur dû et la fin des bavardages. Ils constatent que le Sinaï où se sont réfugiés les Quatre est une simple potinière, et leur respect pour leurs Moïses s'évanouit. On sera confondu plus tard en apprenant par quels détails ces législateurs mondiaux se sont laissé arrêter, par exemple dans l'affaire de la Sarre. Quand on prétend régler les affaires du monde, il faut savoir s'élever au-dessus des détails. Jamais les Quatre n'aboutiront s'ils ne se dégagent pas de la multitude des détails et s'ils ne bornent pas leur ambition à fixer les grandes lignes.

Actuellement le temps travaille pour les Allemands. Dans son discours de jeudi à l'Assemblée de Weimar M. Scheidemann a affecté de parler avec modération. Il fait figure d'homme de gouvernement. Il se place sous l'égide de la Ligue des nations. Il parle de la réconciliation des peuples. Il feint de consentir un grand sacrifice pour l'amour de l'humanité en renonçant à sa demande de plébiscite en Alsace-Lorraine. Il gémit devant la perspective d'un recours à la force. Il est tout à la conciliation. Les députés du centre renchérissent : l'Allemagne doit entrer tout de suite dans la Ligue des nations ; elle ne veut pas subir, elle ne mérite pas de quarantaine morale ! L'Allemagne se présente devant l'Europe nouvelle en robe baptismale. On dit que MM. Wilson et Lloyd George ne restent pas insensibles devant ce spectacle attendrissant. Ils ont fait choisir Genève pour siège de la Ligue des nations, de crainte que Bruxelles rappelât le cauchemar de la guerre. Loin de nous, ah ! loin de nous ces mauvais souvenirs ! Mais il est des millions de familles en deuil et de foyers dévastés où ces souvenirs flamboient dans des lueurs d'incendie.

DÉVERGONDAGE DIPLOMATIQUE. — LE PRINCE BORGHESE A PEST ET LES ITALIENS A SOFIA.

13 avril 1919.

Les avertissements qui viennent d'une part des corps électoraux, d'autre part des événements, semblent être enfin entendus. On se met d'accord sur le régime de la Sarre et l'acompte que l'Allemagne devra verser en attendant la fixation du montant total de sa dette. On renonce à l'envoi en Syrie et en Asie Mineure d'une Commission dont la compétence et l'activité se trouvaient suffisamment caractérisées par le fait que M. Augagneur devait y représenter la France. On met la dernière main à une seconde rédaction de la Ligue des nations. Mais la situation politique générale reste obscure et chargée d'électricité. Elle ne s'éclaircira pas avant que se découvrent nettement les positions prises par chacun. Or nous avons le regret de constater que certaines de ces positions sont des plus inquiétantes.

La mission du général Smuts à Budapest marquait une tendance déplorable vers un rapprochement avec ce qu'il y a de pire chez nos ennemis. Diplomatiquement elle correspondait à la manœuvre parlementaire, trop fréquente, qui consiste à lâcher ses plus fidèles partisans pour mendier les suffrages de ses adversaires. Le général Smuts a dû revenir bredouille. Mais son voyage n'en laisse pas moins de fâcheuses traces. Béla Kun s'est empressé d'informer le monde que l'Entente reconnaissait la dictature du prolétariat en Hongrie, que des pourparlers se poursui-

vaient entre lui et le général Smuts « de la manière la plus cordiale » et que le général acceptait sa proposition de réunir à Paris ou à Vienne une Conférence austro-hongroise où figurerait le gouvernement des Soviets magyars. Il a même publié tout un programme pour cette Conférence. Voilà ce bas aventurier transformé en homme d'État aux yeux des Hongrois.

Il y a autre chose. Si le général Smuts est revenu de Pest, le prince Livio Borghese y reste. Le prince Borghese avait été nommé et agréé comme ministre d'Italie à Belgrade en remplacement du comte Sforza. A son arrivée à son nouveau poste, on s'aperçut que ses lettres de créance étaient adressées au « roi de Serbie ». Or il n'existe plus de roi ni de royaume de Serbie depuis la proclamation de l'union des Serbes, des Croates et des Slovènes et la notification à toutes les puissances de la constitution du royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes. En conséquence le Cabinet de Belgrade pria le prince Borghese de remplir officieusement ses fonctions jusqu'à ce que de nouvelles lettres de créance lui fussent parvenues. Le prince refusa et déclara qu'il partait « en congé » pour Budapest. A en juger d'après les journaux hongrois, il ne doit pas y être inactif. [*Ils annoncent en effet qu'il est en conversation suivie avec les « commissaires du peuple » et qu'il a déjà reçu l'assurance que ces messieurs soutiendront les revendications italiennes sur Fiume*]. Ce spectacle serait comique s'il n'était désolant. Que des membres de l'Entente s'abouchent avec les pires ennemis de la paix européenne, avec les représentants types de la politique d'hégémonie et de domination, et qu'ils lient partie avec eux contre le peuple yougoslave qui a versé des flots de sang pour la cause commune de la délivrance, c'est un comble d'immoralité.

Le scandale redouble lorsqu'on tourne les yeux du côté

de la Bulgarie. Il se fait à Sofia un travail analogue. Là, ce n'est pas un ministre plénipotentiaire, ce sont des autorités militaires qui coquettent avec les auteurs des deux attaques brusquées de 1913 et de 1915. Le *Giornale d'Italia* du 5 avril nous laisse entrevoir un aperçu de ces tractations dans un article où il loue l'initiative prise par les Italiens se trouvant à Sofia pour amener un accord entre l'Italie et la Bulgarie. L'amitié entre les deux pays, écrit-il, leur sera utile « non seulement au point de vue économique, mais aussi et surtout au point de vue intellectuel et moral ». Si la Consulta va chercher des inspirations intellectuelles et morales à Sofia, cela peut la mener loin. On observe déjà des rassemblements de troupes dans certains centres bulgares. On en cite un de 15.000 hommes. On se demande qui commande les troupes d'occupation alliée, qui est chargé de faire respecter l'armistice du 29 septembre et si l'Entente (?) prépare de ses propres mains l'anéantissement de ses victoires de septembre contre les Prussiens des Balkans.

Il est de plus en plus probable que la dernière révolution de Pest a été manigancée par le comte Karolyi pour nous intimider. Plusieurs semaines auparavant l'administration des télégraphes de Hongrie avait essayé d'établir des communications régulières par télégraphie sans fil entre Pest et Moscou. Elle s'est même adressée à cet effet à une autre administration. On voulait absolument avoir un contact direct et permanent avec les « commissaires du peuple » siégeant à Moscou. Ceux de Pest et de Moscou sont frères. Il en sera de même de ceux de Sofia si les Germano-Touraniens jugent bon d'en installer à la place des héritiers de Ferdinand le Fourbe. Toute accointance avec ces gens-là est un crime.

LA QUESTION DALMATE.

14 avril 1919.

On annonce depuis hier que les Quatre se sont mis d'accord sur plusieurs questions de première importance et qu'ils vont s'entendre ces jours-ci sur le reste. Nous ne sommes pas bien sûrs que les solutions acquises soient aussi bonnes qu'on nous le dit ; tout au plus sont-elles moins mauvaises que ce qu'on pouvait craindre au commencement de la semaine dernière. M. Lloyd George ne semble encore pas assez convaincu que l'Angleterre doit défendre son propre sol sur la rive gauche du Rhin, et le président Wilson se flatte trop que des textes suffiront à protéger des principes. L'un et l'autre s'apercevront trop tard qu'il eût mieux valu, dans l'intérêt de leur pays et de leurs idées, entrer davantage dans les vues des victimes de la Germanie. Malheureusement il reste encore à trancher des questions où de lourdes erreurs peuvent être commises.

Les Quatre vont enfin, paraît-il, aborder la question de l'Adriatique. Elle aurait dû être traitée une des premières. On l'a laissée en suspens parce qu'on la jugeait trop épineuse. Mais elle s'est envenimée avec le temps et s'envenimerait encore davantage si l'on ne prenait pas le courage de la régler nettement. Les mois écoulés pendant l'armistice ont donné l'occasion de se développer à une propagande fantasmagorique. Toutes les difficultés se sont aiguisées. Du côté italien on a mis en campagne le ban et l'arrière-ban des annexionnistes. On a jeté dans les discussions les informations non seulement les plus tendan-

cieuses, mais les plus inexactes. De Fiume, qui se trouvait déjà en dehors du traité de Londres, les prétentions italiennes sont descendues au-dessous de Spalato. On propose aujourd'hui — à titre transactionnel! — de donner à l'Italie *toutes* les côtes de la Dalmatie. On écrit sans rire que le port de Raguse remplacera celui de Fiume. Autant dire que le port de Nice pourrait remplacer celui de Marseille. On présente des pétitions ou des consultations tendant à faire croire que Tran, Spalato et les autres villes de la côte dalmate non visées dans le traité de Londres sont italianissimes. On cherche par tous les moyens à jeter l'opprobre sur les Yougoslaves. Quelles conditions pour engager des négociations dont le but sacré, pour l'Italie comme pour les autres Alliés, aurait dû être de fonder l'amitié italo-yougoslave sur du granit! La sécurité cherchée à juste raison par l'Italie dans l'Adriatique ne peut pas exister et n'existera pas en dehors de cette amitié. Plus l'Italie annexera de villes et de kilomètres sur la côte dalmate, plus elle compromettra sa situation à la fois dans l'Adriatique et dans le reste du monde. Elle a, en ce moment, les yeux brouillés par des passions ataviques. Elle croit se garantir contre des périls futurs en réduisant, en découpant, en ruinant la Yougoslavie. En effet elle peut lui faire beaucoup de mal, mais elle s'en fera davantage à elle-même. Elle en fera aussi à l'Europe, à nous-mêmes, et c'est ce qu'il importe d'empêcher.

Depuis les temps de l'empire romain, les limites de l'Italie sur la rive orientale de l'Adriatique sont fixées par l'Arsa, rivière qui débouche sur le golfe du Quarnero entre Pola et Fiume. Les documents précis abondent à ce sujet. Même en se plaçant au point de vue impérialiste, on devrait s'arrêter à l'Arsa. Mais, en l'an 1919, il ne s'agit plus de fonder des États sur des textes d'archives. Tous les

Alliés se sont engagés au mois de novembre 1918 à conclure la paix conformément à certains principes, au nom desquels ils avaient combattu. L'Italie, comme les autres puissances alliées et associées, est tenue par ces engagements. En vain soutient-elle que ceux-ci ne visent ni les territoires de l'ancienne monarchie austro-hongroise, ni l'armistice du 3 novembre. Ils sont généraux et applicables à tous les différends nés de la guerre ; un d'eux vise spécialement les territoires réclamés par l'Italie. Il est également inexact de prétendre que la ligne de démarcation fixée pour l'occupation militaire, dans l'armistice du 3 novembre avec l'Autriche-Hongrie, consacre les revendications italiennes. Lors de la fixation de cette démarcation d'ordre purement militaire, le représentant de la Serbie a formulé des réserves expresses à son sujet et il a été entendu qu'elle ne préjugerait pas l'attribution des territoires. Nous ne craignons aucun démenti à cet égard. Il est déplorable qu'on laisse s'accréditer des versions différentes. On ne facilitera pas le règlement des affaires en trompant le public.

En ce qui concerne l'*italianità* des territoires contestés, on l'appréciera en se reportant au plébiscite fait tout dernièrement dans les communes dalmates occupées par les troupes italiennes. Sur 35 communes, comprenant 395 localités avec 297.181 habitants, 34 ont voté. Une seule, avec 34 localités et 14.659 habitants, dans le district de Vrnik, où ne se trouvent point ou à peu près point d'Italiens, a été empêchée de se prononcer. Le résultat est que plus de 95 o/o de la population au-dessus de 18 ans s'est prononcée en faveur de l'union à l'État des Serbes, des Croates et des Slovènes. Dans les îles la proportion s'est élevée à 96.99 et même 100 o/o. Que peut-on opposer à ces chiffres ? Que le plébiscite a été organisé par les Dalmates eux-

mêmes ? Mais on a les signatures. D'ailleurs, tous les habitants sont prêts à voter de nouveau, sous le contrôle le plus rigoureux. Au lieu de se disputer sur des documents remontant aux Césars et à la République des doges et de se lancer dans des statistiques anciennes, à la hâte, pourquoi ne consulterait-on pas les intéressés eux-mêmes ?

Il faut rappeler en ce moment un fait dont l'importance n'échappera à personne. Dans une réunion tenue du 27 au 29 novembre à Zagreb, tout l'épiscopat catholique des pays serbes, croates et slovènes a proclamé l'union de ces trois peuples en un État indépendant. Mgr Caric, évêque de Spalato, est venu à Paris attester l'inébranlable attachement du clergé et des fidèles catholiques à l'État yougoslave. Il s'est exprimé, à ce sujet, avec la plus grande énergie devant les principaux membres de la Conférence.

LES PRÉCAUTIONS A PRENDRE POUR ASSURER LA PAIX.

15 avril 1919.

Un communiqué du président Wilson annonce ce matin que les négociations de paix sont assez avancées pour qu'on invite les plénipotentiaires allemands à se rencontrer le 25 avril à Versailles « avec les représentants des nations belligérantes associées ». On peut s'attendre, paraît-il, à des progrès assez rapides dans toutes les affaires liées à l'accord général de paix pour qu'on puisse « envisager d'un moment à l'autre leur règlement final ». On apprend avec une satisfaction particulière que la question de l'Adriatique « prendra pour le moment le pas sur toutes les autres et sera étudiée sans discontinuité » L'idée qu'avaient eue

certaines personnes de laisser en suspens cette question jusqu'au départ du président Wilson était la pire de toutes. L'ajournement eût jeté l'Europe centrale dans le gâchis, sans préserver l'Italie d'une crise inévitable. La paix générale ne sera établie qu'après la reconstitution de l'Europe centrale et orientale. Ce serait folie de s'imaginer qu'il suffit de l'instituer sur le Rhin. Nous ne serons tranquilles du côté de l'Allemagne que lorsque ses trois alliées seront devenues inoffensives. Toutes les stipulations signées par MM. de Brockdorff-Rantzau, Scheidemann, Erzberger, Hoffmann, etc., ne seront que des chiffons de papier aussi longtemps qu'il restera des Germano-Touraniens en mesure de provoquer de nouveaux troubles.

En conséquence, si la Conférence tient à faire œuvre durable et si le président Wilson ne veut pas s'exposer à voir son œuvre démolie au cours même de sa présidence, il faut avoir grand soin de prendre les précautions suivantes :

1° Désarmer la Bulgarie. L'armistice du 29 septembre a été bâclé dans la joie d'un succès inespéré. On était si content de voir s'écrouler brusquement le front bulgare et l'on attendait justement de si grands résultats de cette victoire locale, qu'on s'est hâté de signer l'armistice sans beaucoup songer à l'avenir. D'ailleurs on était alors en droit de supposer que des préliminaires de paix, mettant les choses au point, seraient conclus à bref délai. Malheureusement il n'en fut rien. Depuis le 29 septembre on ne s'est plus occupé de la Bulgarie, même pour la surveiller. Les chefs des corps d'occupation semblent même plus préoccupés de gagner les bonnes grâces des Bulgares que de réprimer les violations plus ou moins sournoises de leurs engagements. Il importe de mettre ordre à cela. Comme en 1912, 1913, 1914 et 1915, la Bulgarie peut allumer un foyer d'incendie au moment choisi par des complices res-

tés dans l'ombre. Tous les résultats de la guerre seraient remis en question. Si l'État des Serbes, Croates et Slovènes, dont l'existence est incompatible avec la grande Bulgarie rêvée par tous les Bulgares, venait à se disloquer sous une poussée venant du sud-est, on verrait aussitôt reparaître les prétentions magyares et les projets de reconstitution d'une Habsbourgie.

2° Reconnaître et consolider les États issus du démembrement de la monarchie dualiste ; les rendre aussi forts et résistants que possible. Quoi qu'en pensent les incorrigibles qui songent à restaurer une Habsbourgie, toute Habsbourgie tombera fatalement sous l'influence allemande. Il n'en serait autrement — provisoirement — que si les Alliés sacrifiaient à cette combinaison les Yougoslaves, les Roumains, les Tchécoslovaques et les Polonais, c'est-à-dire les peuples qui constituent notre meilleur rempart contre les envahissements de la Germanie. Nous savons bien qu'on ne nous demanderait pas tout de suite d'abandonner tous ces peuples en même temps. On commencerait vraisemblablement avec les Croates et les Slovènes ; puis on passerait aux Roumains, ensuite aux Slovaques ; les Polonais seraient pour la fin. Il se trouve en ce moment, parmi les Alliés, des personnes qui vouent leurs efforts à la reconstitution de la Hongrie et sont même disposées à lui donner un monarque populaire. Ce serait une trahison. Sans doute il convient de faire une Magyarie viable, mais seulement après que les frontières des États voisins auront été définitivement tracées. Ce n'est point notre rôle de proposer, encore moins d'imposer un monarque aux Magyars. Laissons donc ces Touraniens, les plus fervents admirateurs des Allemands, se débrouiller entre eux. Veillons seulement à ce qu'ils respectent les clauses de l'armistice et les frontières de leurs voisins. Gardons-nous de leur recom-

mander un gouvernement que nous ne pourrions ensuite soutenir qu'à coups de concessions aux dépens de nos Alliés.

3° Assurer l'amitié et la liaison des États nos alliés et amis qui ont en ce moment des différends territoriaux soumis à la Conférence. Il ne suffit pas de régler ces différends sur le papier. Il faut aussi veiller à ce que ce règlement ne laisse ni haine, ni rancœur, ni amertume. Il est nécessaire de persuader aux uns et aux autres que leur intérêt vital commun est de vivre en bon accord et de consacrer toutes leurs forces, toutes leurs pensées, au travail d'organisation intérieure, sans entretenir l'espoir de reprendre un jour ce que la Conférence ne leur a pas attribué. A cet effet il conviendra d'encourager fortement l'opération que M. Venizèlos recommande en ce qui concerne la Grèce, c'est-à-dire la transplantation volontaire et progressive des éléments nationaux restés en dehors des frontières. Certes cette migration ne peut s'effectuer d'un seul coup ; elle ne sera jamais que partielle. Mais ce serait beaucoup que de décider qu'on la favorisera, et de la favoriser en effet. Tout bien considéré, cela serait à l'avantage des États qui adopteraient franchement ce système. Tous ces États ont le besoin impérieux de se concentrer. Ils trouveront un précieux réservoir de forces nationales dans les îlots nationaux restés en dehors de leurs nouvelles frontières. Qu'ils cherchent donc à les absorber à l'intérieur, au lieu de céder à la tentation d'en faire des pointes d'avant-garde à l'extérieur. Les conflits de nationalités perdront presque toute leur acuité si ce travail de réintégration réciproque s'effectue régulièrement.

Il serait de la plus haute utilité qu'un article du traité de paix invitât les États en question à procéder amicalement à cette délicate opération.

LES TRAITÉS AUSTRO-GERMANO-BULGARES. — LA CONVENTION MILITAIRE. — DEUX TÉLÉGRAMMES SECRETS.

16 avril 1919.

Nous sommes en mesure aujourd'hui de compléter les documents que nous avons publiés dans notre numéro du 1er avril sur les traités austro-bulgares. Nous devons tout d'abord ajouter que des traités identiques furent signés à la même date entre la Bulgarie et l'Allemagne. Nous publions maintenant le texte de la convention militaire signée en même temps que le second de ces traités entre l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et la Bulgarie au château de Pless, siège du grand quartier général allemand. L'original est en allemand ; en voici la traduction :

CONVENTION MILITAIRE ENTRE L'ALLEMAGNE, L'AUTRICHE-HONGRIE ET LA BULGARIE

I. — Les trois Hauts Commandements contractants s'engagent à agir de concert contre la Serbie ; l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie marcheront sur les frontières serbes dans les trente, et la Bulgarie dans les trente-cinq jours qui suivront la conclusion de la présente convention, avec des forces armées s'élevant, pour l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, à 6 divisions d'infanterie au moins, pour la Bulgarie à 4 divisions d'infanterie au minimum, les divisions comportant tous les services auxiliaires habituels.

II. — Le général-feld-maréchal Mackensen prendra le commandement suprême de toutes les forces mentionnées à l'article premier et il aura pour tâche :

De battre l'armée serbe à l'endroit où il entrera en contact avec elle, d'opérer et d'assurer au plus tôt la liaison par terre entre la Hongrie et la Bulgarie.

III. — Les ordres du général-feldmaréchal von Mackensen seront obligatoires sans conditions pour toutes les troupes sous ses ordres. Il a également le droit d'ordonner tous les déplacements de troupes sur la ligne de pénétration, ainsi que de décider du commencement des opérations, une fois les délais prévus à l'article premier écoulés, en tenant toutefois strictement compte du fait que les opérations bulgares ne doivent être ordonnées que le cinquième jour après le commencement des opérations allemandes et austro-hongroises.

L'état-major du général-feld-maréchal von Mackensen comprendra au moins un officier supérieur austro-hongrois et un bulgare, qui ne seront pas simplement attachés à cet état-major, mais y rempliront les fonctions de collaborateurs en service régulier.

IV. — Le commandement suprême allemand s'engage, dès que la voie de la Bulgarie sera ouverte, et au cas où la Bulgarie le désirerait, à envoyer un contingent de ses troupes à Bourgas et à Varna, s'élevant à une brigade mixte d'infanterie au minimum, et d'y faire venir, autant qu'il lui sera possible, des sous-marins allemands. Le gouvernement bulgare se chargera du logement de ces troupes ; leur ravitaillement sera assuré par le commandement suprême allemand.

V. — Le commandement suprême allemand s'engage, au cas où la Bulgarie le désirerait, à user de son influence auprès du Haut Commandement turc pour qu'il tienne prêtes des forces suffisantes pour la protection de Dédéagtach contre toute tentative de débarquement ; dans le cas d'une action commune avec les troupes bulgares ces forces

turques seraient placées sous les ordres du commandement bulgare. Le consentement turc ne fait aucun doute.

VI. — Le commandement suprême allemand a reçu du gouvernement allemand l'assurance qu'il était prêt à accorder à la Bulgarie une avance de guerre de deux cent millions de francs dans le plus bref délai. Les autorités financières compétentes des deux États se mettront d'accord sur les détails.

VII. — L'Allemagne se déclare prête à livrer à la Bulgarie du matériel de guerre de toute sorte, dans la mesure où ses propres besoins le lui permettront. Le chef de l'état-major général de l'armée allemande décidera en dernier ressort dans le cas où des divergences d'opinion viendraient à s'élever à ce propos.

VIII. — A partir du jour de la conclusion de la présente convention tous les États contractants devront considérer tout ennemi qui attaquerait l'un d'eux comme adversaire commun et se comporter en conséquence. D'autre part, la Bulgarie s'engage à garder la neutralité vis-à-vis de la Roumanie et de la Grèce jusqu'à la fin des opérations contre la Serbie, si ces États, de leur part, donnent l'assurance :

De ne pas mobiliser, de rester neutres, et de ne pas occuper militairement les territoires serbes.

IX. — La Bulgarie s'engage à mobiliser au plus tard quinze jours après la signature de la présente convention les quatre divisions mentionnées à l'article I et à les mettre en mouvement de telle façon qu'elles se trouvent, au plus tard le trente-cinquième jour après la signature de cette convention, à la frontière serbe, prêtes aux opérations. La Bulgarie s'engage de plus à franchir la frontière serbe avec des forces s'élevant à une division au minimum, également au plus tard le trente-cinquième jour après la con-

clusion de cette convention, et à occuper la Macédoine.

X. — Le droit d'adhérer à cette convention est pleinement réservé à la Turquie. Le commandement suprême allemand engagera sans retard des pourparlers avec elle à ce sujet. D'après les démarches déjà faites aucun doute ne subsiste sur le fait que la Turquie ne soit décidée, au cas où la Bulgarie le désirerait, à prêter à celle-ci son concours militaire contre n'importe quel ennemi et à mettre sous les ordres du commandement bulgare les troupes employées dans ce but.

XI. — La Bulgarie s'engage à laisser une pleine liberté à la circulation du matériel et des troupes venant d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie et destinées à la Turquie, aussitôt que la voie conduisant à travers la Serbie, ou par le Danube, sera ouverte, ou un libre passage par la Roumanie assuré.

XII. — La présente convention sera signée par les chefs des états-majors généraux austro-hongrois et allemand, ainsi que par le délégué militaire plénipotentiaire de la Bulgarie à Pless, et entrera immédiatement en vigueur.

Fait à Pless, le 24 août/6 septembre 1915.

L. S. CONRAD, *général-colonel, chef de l'état-major I. E. R.*

L. S. P. GANTCHEF, *lieutenant-colonel breveté et plénipotentiaire du gouvernement royal de Bulgarie.*

L. S. *Le général d'infanterie, chef d'état-major de l'armée allemande en campagne.*

On remarquera les précautions prises, à l'article 3, pour que la manœuvre bulgare ne se découvre qu'après le commencement des opérations allemandes et austro-hongroises. L'article 8 n'est pas moins curieux. Il explique les

pressions exercées alors sur la Roumanie et la Grèce, l'abstention de la Roumanie et le refus du roi Constantin de suivre l'avis de M. Venizèlos, d'après lequel la Grèce devait se solidariser avec la Serbie. Mais l'ordinaire duplicité des puissances germano-touraniennes éclate dans deux télégrammes secrets dont nous pouvons reproduire aujourd'hui les extraits suivants :

I. — Le 10 octobre 1915, le secrétaire général du ministère des affaires étrangères a Sofia déclare, d'ordre du président du Conseil des ministres, au comte Tarnovski, qu'afin d'éviter l'impression que l'attaque contre la Serbie ait été préméditée, un incident serait provoqué, la nuit même ou le lendemain, dans une région non habitée.

II. — Le 12 octobre 1915, le comte Tarnovski annonce : « Le généralissime me dit que l'incident désiré avec la Serbie a été provoqué hier. L'incident sera représenté comme une provocation serbe et servira surtout à faciliter la situation du roi de Grèce, où l'on parle de : *casus fœderis.* »

Voici enfin le télégramme par lequel Guillaume II remercie le tsar Ferdinand de sa participation à la conclusion de la convention du 6 septembre :

M. de Treutler à M. de Michahelles, à Sofia.

Château de Pless, le 20 septembre 1915.

Pour Sa Majesté le roi :

Je viens de voir le duc de Mecklembourg, ainsi que son intéressant rapport sur son séjour chez toi, et j'ai reçu tes aimables saluts, que je te rends de tout cœur. Je profite de l'occasion pour t'exprimer combien j'ai ressenti avec toi les difficultés et les dangers qui s'opposaient à la conclusion de nos négociations. C'est grâce à ton travail tout à fait personnel, aussi décidé que prévoyant, que l'alliance a

pu être faite, alliance que je salue très joyeusement. Puisse-t-elle devenir pour nos pays, après la lutte et la victoire, la source d'une riche prospérité.

GUILLAUME.

On voit la manière de travailler des compères.

On n'empêchera le retour de guet-apens pareils à celui d'octobre 1915 qu'en mettant hors d'état de nuire les États qui les ont commis.

DISCOURS DE M. LLOYD GEORGE AUX COMMUNES : LES GARANTIES SUR LE PAPIER, LA RUSSIE.

17 avril 1919.

M. Lloyd George a dit hier aux Communes qu'il aimait mieux avoir une bonne paix qu'une bonne presse. Mais chaque phrase de son discours montre, prouve qu'il est vexé d'avoir eu une mauvaise presse. Il a cru trouver l'explication de ces critiques dans l'esprit de dénigrement. Il a délivré à la Conférence et aux Quatre un certificat de bonne volonté, de clairvoyance, d'énergie et d'harmonie ; il a déclaré que, non seulement elle n'avait pas perdu de temps, mais qu'elle aurait dû prendre plus de temps. Il s'est montré presque confondu de la multiplicité des questions à résoudre et de l'importance des résultats obtenus. Il était certainement très sincère en parlant ainsi. Il a donné, sur le vif, l'impression d'un homme ayant une immense tâche devant lui et tout heureux d'avoir réussi à en accomplir une partie. Sans doute, à ses yeux, ce ne serait pas trop de plusieurs mois pour achever les études en

cours. Et peut-être a-t-il raison. Mais c'est ce qu'il y a d'effrayant dans la situation : les hommes qui auraient dû arriver, au mois de décembre ou de janvier, prêts à régler les questions soumises à leur jugement, se sont mis alors à les étudier. Chaque jour ils découvrent une Amérique. M. Lloyd George appelle cela « gagner du temps ». Le public a l'impression qu'on en perd et qu'il est vraiment un peu tard pour les Quatre de faire leur éducation.

M. Lloyd George a prononcé hier des paroles fort aimables pour la France. Nous l'en remercions. Nous sommes sûrs que ses intentions correspondent à ses paroles. Seulement, en fait, il montre pour les Allemands des ménagements hors de saison. Il semble croire que des prohibitions inscrites sur un parchemin constituent des garanties suffisantes. Mais les conditions enregistrées sur les papiers ressemblent aux testaments des plus puissants souverains. A peine le monarque a-t-il rendu le dernier soupir que ses dernières volontés sont oubliées, méconnues, transgressées, sans que personne réclame. Dans l'affaire allemande il en sera de même si l'occupation militaire n'assure pas l'exécution des engagements. Si les troupes ne se trouvent point sur place pour procéder à des mesures immédiates, toutes les transgressions passeront impunément. Aucune puissance ne mettra de nouvelles armées en campagne pour recouvrer une créance ou obliger l'Allemagne à ramener son état militaire au chiffre prescrit. De nouveaux groupements se formeront sous l'influence du mercantilisme, qui se manifeste déjà de manière si fâcheuse, et les précautions écrites seront comme si elles n'étaient pas. M. Lloyd George doit se persuader que les critiques dirigées contre ce qu'on savait de certaines de ses suggestions s'inspiraient, non pas de mauvaise volonté à son égard, mais de la conviction qu'il faisait fausse route

en chicanant certains pays sur les garanties effectives qu'ils réclamaient dans l'intérêt commun des Alliés et de la paix générale.

M. Lloyd George a surtout parlé de la Russie. Il n'a pas été très logique dans son exposé. Il est vrai que les Anglais se vantent de n'être pas logiques. Pourtant un minimum de logique est nécessaire dans les affaires d'État. M. Lloyd George se défend contre le reproche de n'avoir rien fait en Russie en se plaignant que ses critiques n'aient pas dit ce qu'il fallait faire. Mais ils l'ont dit ; ils le disent encore. Seulement on n'a tenu aucun compte de leurs indications. M. Lloyd George se félicite d'avoir établi, de la Baltique à la mer Noire, un front bornant le territoire bolcheviste. Mais, à l'heure où il parlait, ce front n'existait plus. On n'a pris aucune mesure pour le tenir. Le premier ministre a rappelé qu'un principe fondamental de la politique étrangère anglaise interdisait à l'Angleterre de jamais se mêler des affaires intérieures d'un autre pays. Mais M. Lloyd George a beau ne pas vouloir s'occuper des affaires intérieures russes, les bolchevistes s'occupent des siennes et des nôtres : ils préparent, chez lui et chez nous, le chambardement général. Nous laisserons-nous faire pour l'amour du principe de non-intervention ? Nous n'avons cessé de protester contre l'application funeste de ce principe, au courant de la guerre et même auparavant. Chaque pays a le droit et le devoir de se défendre. S'il se prépare ailleurs des entreprises menaçant sa sécurité, il doit intervenir afin d'en empêcher l'exécution. Autrement on court au suicide. Parlons donc moins de non-intervention et occupons-nous de nous défendre.

M. Lloyd George a remarqué fort justement que le bolchevisme céderait probablement sous la pression ininterrompue des facteurs économiques. Alors pourquoi la Con-

férence se préoccupe-t-elle de ravitailler la Russie ? Le régime bolcheviste est menacé à l'intérieur par le discrédit que la famine jette sur lui, surtout dans les grandes villes, et nous irions précisément ravitailler ces villes! Autant conclure tout de suite une alliance avec Lénine. Ravitaillons Pétrograd par humanité, soit. Mais que nos convois soient précédés d'une armée amie.

LE RAVITAILLEMENT DE LA RUSSIE ET LES CONCESSIONS DE CHEMINS DE FER ET DE FORÊTS.

18 avril 1919.

Le ravitaillement de la Russie n'est point une œuvre humanitaire, comme de bonnes âmes le supposent. C'est l'exploitation de sentiments humanitaires dans un dessein politique. De l'avis de toutes les personnes revenues récemment de Russie et qui ont parcouru le pays en divers sens, il existe dans les campagnes des stocks de céréales suffisants pour nourrir toute la population. Seulement les paysans ne veulent plus vendre leur blé parce qu'on ne leur offre en échange rien qu'ils désirent recevoir. Ils ne veulent ni de roubles Lénine ni de roubles Kerensky, qui n'ont aucune valeur. Ils accepteraient peut-être des roubles Romanof ou *tsarsky*, comme ils disent, mais il n'en circule plus. Ce qu'ils désirent, parce qu'ils en ont un urgent besoin, ce sont des instruments de toute sorte, des vêtements, des chaussures qui font absolument défaut. L'ancien matériel de culture et de ménage est usé ou perdu, et l'on n'en fabrique plus en Russie, parce que le travail dans les usines et ateliers est presque totalement arrêté. Peu à

peu la population rurale retourne à la vie de l'âge de pierre. Trop fataliste et passive pour réagir contre la tyrannie bolcheviste, elle s'abandonne à son sort en cultivant tant bien que mal assez de terre pour récolter de quoi se nourrir et constituer des réserves. Elle ne demande qu'à sortir son blé de ses cachettes pour l'échanger contre des objets de première nécessité. Si on lui procure ceux-ci, elle donnera tout de suite de quoi ravitailler les villes. La solution du problème consiste donc non à transporter et distribuer en Russie des objets alimentaires qui seraient mieux utilisés en d'autres pays, mais à y apporter les objets manufacturés dont les paysans manquent complètement.

Si l'on procède autrement, on fera seulement le jeu des bolcheviks qui n'auront plus à se préoccuper de l'alimentation des grandes agglomérations et à redouter la colère des masses ouvrières. C'est pourquoi, par les canaux les plus divers, Lénine et Trotzky s'efforcent d'attirer la commisération de l'Occident sur la détresse russe qui est leur œuvre. Ils mettent en mouvement les neutres et ceux-ci proposent à l'Amérique d'organiser dans l'ancien empire des tsars un système de ravitaillement analogue à celui qui fonctionna jusqu'à l'armistice en Belgique. Mais comment assimiler deux opérations si différentes ? Comment comparer l'immense Russie à la petite Belgique ? La lettre que les Quatre viennent d'écrire à l'explorateur Nansen transformé en ravitailleur marque bien quelques-unes des difficultés de l'entreprise. Toutefois elle laisse une trop grande part à l'illusion. Il vaudrait mieux trancher dans le vif, et déclarer que le ravitaillement peut seulement suivre et non précéder l'occupation des territoires à ravitailler. Par occupation, d'ailleurs, nous n'entendons pas nécessairement une expédition militaire interalliée, nous songeons plutôt à une reprise de possession par les Russes eux-

mêmes aidés et outillés par leurs voisins et leurs amis. Dans l'opinion de personnes spécialement compétentes l'occupation de Pétrograd, c'est-à-dire de la grande ville la plus malheureuse, serait relativement facile avec la coopération de troupes baltiques pourvues d'un bon matériel de guerre. Les ministres des puissances alliées, au lieu de se réfugier dans le silence et l'incohérence, feraient œuvre pie et nationale en persuadant les représentants des classes ouvrières que l'intérêt essentiel de ces classes mêmes, en Russie et ailleurs, exige le rétablissement de l'ordre civilisé à Pétrograd. Ce sont les ouvriers qui aspirent le plus vivement à la reprise de la vie normale. Tous les témoignages concordent à ce sujet.

Malheureusement l'Occident toujours aveugle et crédule cède aux perfides suggestions des bolcheviks. Lénine et Trotzky se préoccupent surtout en ce moment de se concilier la faveur des gens d'affaires, notamment de ceux d'Amérique, en leur accordant — sur le papier — d'immenses concessions de toute sorte. Une fois les affaires en train, le régime bolchevik serait sauvé. Il en profiterait pour gangréner le reste du monde. Lorsque viendrait pour les concessionnaires le moment de recueillir le fruit de leurs efforts, ils se trouveraient en présence du néant. Les concessionnaires seraient ainsi les agents inconscients de l'anarchie universelle.

Hier l'ambassade des États-Unis a démenti la nouvelle donnée par une dépêche de Stockholm que le gouvernement des Soviets avait accordé des concessions de chemins de fer et de forêts à des Américains. Le démenti est fondé en ce sens que les Américains ne figurent pas en nom dans les contrats. Mais les concessionnaires en nom qui sont le peintre russe Barinof, le sujet norvégien Génévitch sont évidemment des hommes de paille et l'on a d'autre

part la certitude qu'ils sont les prête-noms d'Américains. La *Severnaya Communa* du 26 février 1919 (n° 45) a publié à ce sujet les renseignements les plus circonstanciés. En effet, chose curieuse, les bolcheviks mettent autant de soin à faire connaître ces tractations que les bénéficiaires à les cacher. Les bolcheviks veulent montrer qu'ils sont prêts à entrer en relations d'affaires avec tout le monde. Les bénéficiaires, qui ont mauvaise conscience, se dissimulent et démentent. Les concessions en question portent sur les objets suivants :

La construction et l'exploitation d'un chemin de fer d'utilité générale, à voie normale, allant de l'Obi (approximativement du confluent de ce fleuve et de l'Irtych) pour se diriger sur Kotlas et de là, en bifurquant, à la station de Soroka (chemin de fer du Mourmane), d'une part, et à la station de Zvanka ou à Pétrograd même, d'autre part (réseau des chemins de fer de la région septentrionale) avec des embranchements aboutissant à l'usine Nadejdinski et à la ville de Vieliki-Oustioug. En sus de la construction et de l'exploitation de ces voies ferrées, le projet prévoit la concession du droit d'exploitation de 8 millions de déciatines de forêts vierges appartenant aux domaines nationaux, ainsi que des gisements métallifères se trouvant dans les limites des terrains concédés.

... Dans le cas où la société découvrirait, en faisant des recherches aux abords du chemin de fer, des terres métallifères, elle aura le droit d'organiser des entreprises minières, ainsi que de construire des usines métallurgiques ou mécaniques. Dans ce cas le gouvernement sera tenu de concéder à la société, sur sa déclaration, les superficies nécessaires des lots de terrain signalés contre perception d'une taxe de 5 kopeks par poud de minerai extrait, ce sans considération de la nature du minerai qui sera travaillé. Le projet ne fournit aucune indication au sujet du délai de l'exploitation des terrains métallifères et des entreprises qui y seront installées ; il n'y est pas question de même ni du droit de rachat de ces entreprises par le gouvernement, ni de leur mise en régie passé tel ou tel délai.

En outre, afin d'assurer les besoins financiers et économiques de toute l'entreprise dans son ensemble et « pour en faciliter les opérations commerciales », les entrepreneurs obtiennent le droit d'ouvrir aux gares, ainsi que dans les villes voisines de la voie ferrée (Arkhangel, Vologda, Viatka, Ekaterinbourg, Moscou, Perm, Pétrograd, Tumène, Yaroslav, Vieliki-Oustioug) des *Caisses de règlement de comptes* de la Société.

Comme toutes les banques ont été nationalisées, ces

caisses de règlement de comptes feraient office de banques. Quelles perspectives ouvertes devant les financiers américains! Quelle tentation pour eux et tous leurs tenants et aboutissants de soutenir un régime si tendre pour leurs intérêts! Alors on met en campagne les philosophes et les philanthropes toujours faciles à èmouvoir et on leur fait plaider la cause de l'arrangement avec les bolcheviks. On n'ose plus parler de la reconnaissance du gouvernement terroriste ; mais on recommande le ravitaillement et la reprise des affaires. Cela revient au même. Le scandale serait moins grand dans le second cas que dans le premier ; mais les effets seraient aussi désastreux.

LA QUESTION DE L'ADRIATIQUE. — LES PERSÉCUTIONS EN DALMATIE. — LA PROPAGANDE ITALIENNE. — CONVENTION ITALO-ALLEMANDE DU 21 MAI 1915.

20 avril 1919.

Les cloches de Pâques n'ont pas annoncé ce matin la paix au monde. Elles sonnent dans le vide. Les Quatre ou les Trois — on ne sait plus bien, car M. Orlando s'est provisoirement retiré sous sa tente — poursuivent aujourd'hui même la discussion de la question de l'Adriatique. Ils sont en pleine crise. Le président Wilson, qui est libre de tout engagement, refuse de ratifier les stipulations du traité secret du 25 avril 1915. Il combat également les prétentions supplémentaires de l'Italie sur Fiume. Il est dans son droit et dans la justice. Il parle aussi dans le véritable intérêt de l'Italie, car plus elle annexera de territoires sur la

côte dalmate, plus elle affaiblira sa situation générale. Plus elle incorporera de Slaves, plus elle se paralysera. C'est un crime contre l'Italie que d'avoir induit le peuple italien à ce point en erreur qu'il réclame maintenant avec frénésie des territoires auxquels il ne pensait point avant la guerre et dont la possession l'obligera à maintenir son armée sur le pied de guerre. Plus des neuf dixièmes des populations réclamées resteront irréductibles. On ne les assouplira pas. Les autorités italiennes, reprenant les traditions autrichiennes, ont beau arrêter et déporter les plus notables citoyens, parmi lesquels un évêque, Mgr Mahnic, ils ne vaincront pas les résistances nationales. [*Une propagande effrénée a beau déformer et travestir les faits*,] la vérité finira par se faire jour et l'emporter.

Traiter les Dalmates et les Slovènes, dont l'état de civilisation dépasse sensiblement celui d'une grande partie du royaume d'Italie, en tribus de nègres ou de Peaux-Rouges, est non seulement une révoltante iniquité : c'est aussi un péché mortel contre le peuple italien, appelé à subir les conséquences de la funeste politique de son gouvernement. Si MM. Orlando et Sonnino obtiennent ce qu'ils revendiquent, c'en est fait du repos de l'Italie. Si la Conférence consacre leurs revendications, c'en est fait de son autorité. La Ligue des nations sera mort-née. En effet, en vertu de quels principes tranchera-t-elle les conflits qui lui seront soumis, si l'autorité dont elle émane dispose des peuples civilisés comme des troupeaux ? [*Les raisons invoquées par la propagande italienne pour l'annexion des villes dalmates pourraient l'être pour l'annexion d'Arles, de Nîmes ou d'Orange.*]

En ce qui concerne les Français, ils ne manquent à aucun de leurs devoirs en attirant l'attention de leurs alliés sur les inconvénients d'une solution destinée à com-

promettre la paix future, et même la paix immédiate. Ils ont pour devoir impérieux d'éclairer leurs compatriotes et leurs amis sur des réalités menaçantes. Ils ne peuvent être accusés de manquer à la parole donnée en leur nom, puisque le traité invoqué n'a pas encore été officiellement publié. Plus de cinq mois après les armistices avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, les gouvernements n'ont pas osé divulguer ce traité. On n'imagine point une plus sévère condamnation de ses auteurs. Dès lors comment serions-nous obligés, nous, public, de nous en tenir à la lettre d'un papier que nous ne connaissons que par ouï-dire, qui n'a été soumis à la ratification d'aucun Parlement ? On nous somme de remplir certains engagements sans que nous connaissions de façon précise les engagements qui en constituent la contre-partie. Pour que les premiers soient pleinement exécutoires, il faut que les seconds aient été pleinement exécutés.

Nous ne voulons pas instituer aujourd'hui de polémique à ce sujet. Nous nous bornons à constater deux faits incontestés : par le traité du 25 avril l'Italie s'engageait à entrer à une date fixe en guerre avec les ennemis de l'Entente, et c'est beaucoup, beaucoup plus tard, qu'elle déclara la guerre à l'Allemagne ; de plus, dans l'intervalle de la signature du traité avec l'Entente et de la déclaration de guerre de l'Italie à l'Autriche, le 21 mai 1915, l'Italie signa avec l'Allemagne une convention « *Circa il trattamento dei rispettivi sudditi e delle proprietà durante la guerra* », c'est-à-dire sur le traitement des personnes et des biens pendant la guerre. En vertu de cette convention les Allemands étaient autorisés à résider librement en Italie sauf dans certaines localités, à jouir de leurs biens et de tous les droits privés, à quitter le pays quand et comment ils voudraient en emportant « leurs propriétés personnelles », à bénéficier

des lois en vigueur sur les assurances ouvrières ; les navires de commerce allemands dans les ports italiens devaient être respectés avec leurs cargaisons, sans être obligés de quitter leur refuge, sinon avec un sauf-conduit reconnu par les puissances ennemies. Cette convention a-t-elle été conclue avec l'approbation des puissances signataires du traité du 25 avril précédent ? La question mérite d'être posée. [*Tandis que nos bateaux se faisaient torpiller et qu'on manquait de fret pour les objets de première nécessité, une magnifique flotte de commerce allemande reposait tranquillement dans les ports italiens. Nous l'avons alors fait remarquer à plusieurs reprises.*] On nous a opposé des démentis mensongers. La convention du 21 mai 1915 n'est pas niable ; elle a été publiée en Italie même. Nous demandons la lumière à ce sujet.

On nous dit encore : si l'Italie n'obtient pas tout ce qu'elle réclame, il en résultera un trouble profond dans les relations internationales. Nous répondons : le trouble sera plus profond dans l'hypothèse contraire. Qu'on y réfléchisse : qu'adviendra-t-il si les populations annexées malgré elles se révoltent ? Les États signataires de la paix devront-ils prêter leur concours à l'Italie pour réprimer cette révolte ? Assisteront-ils impassibles à une répression qui bouleversera les consciences ? Quel triomphe pour l'Allemagne si les annexés font appel à leurs anciens maîtres ! Ces perspectives sont lugubres. La solution du conflit présent est ailleurs que dans les annexions forcées. Elle consiste dans la neutralisation des côtes de la rive orientale de l'Adriatique et dans l'attribution, à titre de compensation spéciale, d'un mandat à l'Italie dans les colonies allemandes d'Afrique. La neutralisation de l'Adriatique donnerait à l'Italie la sécurité qu'elle désire ; la possession d'une belle colonie allemande d'Afrique lui procurerait cent fois plus

d'avantages que la souveraineté de la côte dalmate et du Quarnero. Cette combinaison devrait rallier tous les amis de la paix et tous les partisans d'une amitié franco-italienne durable.

DÉROBADE ALLEMANDE. — LE RAVITAILLEMENT DE L'AUTRICHE. — LA QUESTION DE FIUME.

21 avril 1919.

La déplorable faiblesse montrée par les Quatre dans l'affaire de Dantzig produit ses effets naturels. Invité à envoyer, le 25 avril, à Versailles, des représentants munis de pleins pouvoirs pour signer les préliminaires de paix, le gouvernement allemand répond qu'il enverra des courriers pourvus de grades divers dans la hiérarchie diplomatique, et qui seront simplement chargés d'apporter à Weimar, ou Berlin, le texte des préliminaires. Les Quatre répliquent en exigeant l'envoi de véritables plénipotentiaires. Le comte Brockdorff-Rantzau finira sans doute par céder. Mais, encouragé par les tergiversations de la Conférence, il va s'ingénier à user des résistances avec les roueries dont la Wilhelmstrasse possède une si belle collection. D'ailleurs il met en ce moment en jeu toutes les forces de décomposition dont il dispose. On trouve les traces de sa main dans les troubles d'Égypte, dans les manœuvres des progermains d'Amérique, dans les propositions des bolchevistes, dans la révolution de Hongrie et les intrigues viennoises. En Russie il vient, d'après une dépêche de Varsovie, de faire un coup de maître : il aurait conclu avec le gouvernement des Soviets un traité de protectorat mili-

taire et d'exploitation économique. Peut-être la nouvelle qui nous arrive de l'Est a-t-elle pour but de nous intimider et de nous incliner à un arrangement avec les bolcheviks. Mais, de la part de gens comme Lénine et Brockdorff-Rantzau, tout est possible ; ils mettraient la terre sens dessus-dessous pour sauver leur mise.

Jamais les vainqueurs de la Germano-Touranie n'ont eu plus besoin de faire bloc contre les ennemis communs, vaincus, mais non désarmés. Au lieu de se disputer sur des lambeaux de territoires où leur amour-propre est plus engagé que leurs intérêts, ils devraient travailler à constituer une nouvelle Europe solide que la Germanie et la Touranie, désarmées, ne réussiraient plus à ébranler. Toutes les solutions qu'ils examinent devraient s'ajuster à un plan d'ensemble. Malheureusement celles qu'ils ont adoptées jusqu'ici semblent uniquement inspirées par le besoin de satisfaire des intérêts spéciaux, locaux. Leur lenteur à se décider a porté à l'état suraigu des questions délicates. Leur politique en Russie, en Autriche, en Hongrie est de la plus dangereuse incohérence. Le projet de ravitaillement de la Russie correspond miraculeusement aux désirs de Lénine. Le ravitaillement de l'Autriche s'effectue ou est sur le point de s'effectuer dans les pires conditions pour nous.

Il serait excellent, par politique et par humanité, de fournir des aliments à une Autriche nouvelle qui se montrerait disposée à chercher un point d'appui de notre côté. Seulement, à deux conditions : que ce ravitaillement ne se fît pas au détriment de nos alliés Tchéco-Slovaques et Yougoslaves, et que le gouvernement de Vienne nous donnât des gages. Dans une note qu'on publie ce matin, M. Allizé, notre représentant à Vienne, a menacé d'interrompre le ravitaillement « si les Alliés, du fait d'actes illé-

gaux de nature à troubler la tranquillité publique, perdaient la garantie de l'attitude de la population et n'étaient plus sûrs des conditions dans lesquelles s'accompliront, à l'avenir, les transports et la répartition des denrées alimentaires ». Cette menace est insuffisante. Elle vise exclusivement les conditions matérielles de transport, alors que nous devrions exiger des conditions politiques. L'humanité ne nous commande point de secourir des gens qui, une fois ragaillardis, nous sauteraient à la gorge. Nous devons songer aussi à nos propres populations, à nos propres enfants, qui auraient à subir les conséquences de nouveaux bouleversements.

Les Quatre discutent encore aujourd'hui la question de Fiume ou ce qu'on appelle de ce nom. Il est urgent de rappeler que cette question ne se pose pas comme la propagande italienne la présente devant le public. On invoque les principes wilsoniens en faveur de l'annexion de Fiume à l'Italie. C'est une dérision. Le principe wilsonien du droit des peuples s'applique aux peuples, et non à de petites agglomérations dispersées. La partie italienne de Fiume est un îlot entouré de tous côtés par les Slaves. Si l'on reconnaît à des îlots de ce genre le droit de se souder politiquement à un pays autre que celui où ils se trouvent, on introduira dans le monde les germes les plus puissants de désagrégation des États. Fiume, qui comptait 691 Italiens et 11.581 Croates en 1848, a aujourd'hui une majorité d'Italiens ou d'italianisants, par suite d'événements divers. Le même phénomène peut se produire pour des raisons analogues dans des villes de beaucoup de pays. Admettra-t-on que, lorsqu'une ville aura subi une de ces transformations, elle aura le droit de se rattacher à un pays étranger ? Dans le cas de Fiume, il est vrai, l'Italie réclame toute la côte, jusques et y compris ce port. Mais cela ne

met que mieux en évidence le danger recélé dans sa thèse. En effet, si, pour obtenir une ville où ses conationaux se trouvent en majorité, un État peut revendiquer tous les territoires qui l'en séparent, où allons-nous ? Vers une série interminable de bouleversements. Quand on invoque le droit des peuples, on parle des peuples tout entiers vivant en masses compactes, et non d'agglomérations éparses.

POSSIBILITÉ DE VAINCRE LES RÉSISTANCES ALLEMANDES EN SAISISSANT LES USINES DES DEUX RIVES DU RHIN. — LES TROUPES ALLEMANDES EN LITHUANIE ET DANS LES PROVINCES BALTES.

22 avril 1919.

Le comte Brockdorff-Rantzau s'est incliné devant la sommation des Quatre. Il viendra lui-même à Versailles, accompagné de délégués munis de pleins pouvoirs. Mais cette soumission est plus apparente que réelle. Il faut s'attendre à ce que les plénipotentiaires allemands demandent à en référer à leur gouvernement. On leur prête même l'intention d'instituer un plébiscite pour l'acceptation des conditions de paix. Nous aimons à croire que la Conférence ne tolérera pas cette mauvaise plaisanterie, et qu'elle invitera les plénipotentiaires allemands à signer ou à s'en aller. Les journaux de toute nuance de Berlin déclarent déjà qu'ils ne signeront pas si l'on exige d'eux une acceptation pure et simple. Ils sont dans leur rôle en tenant ce langage. Mais ce ne sont que des mots. L'Allemagne cédera, parce que son intérêt sera de céder. Elle ne s'expo-

sera pas aux conséquences d'un refus. Les Alliés se sont montrés jusqu'ici très cléments à son égard. Ils n'ont usé de la victoire que pour prendre des sûretés élémentaires. Ils ont négligé de se payer en nature, sur le territoire allemand, des vols commis chez eux. Si on rejette leurs conditions de paix, leur premier devoir sera de procéder à cette opération préliminaire et de saisir les innombrables fabriques qui prospèrent sur les deux rives du Rhin, y compris celles d'Essen. Sans se livrer à des destructions, ils récupéreront, directement ou indirectement, en nature ou par équivalence, tout ce qui a été détruit ou volé dans les territoires occupés par les Allemands. Alors on verra s'évanouir comme un brouillard du matin la résistance de MM. de Brockdorff et consorts. Les Allemands, qui ont commis ou approuvé les pires horreurs chez nous en disant d'un air bonasse : C'est la guerre! ne subiront pas huit jours de régime de guerre chez eux avant de crier grâce.

A propos des conditions de paix, on n'a rien dit encore de celle qui obligerait les troupes allemandes à se retirer à l'ouest de la frontière occidentale de la Pologne. On apprend au contraire que ces troupes, agissant de concert avec les bolcheviks, ont occupé Libau et menacent Riga. Elles opèrent en Lithuanie comme chez elles. Elles semblent bénéficier encore de la déplorable illusion du temps de l'armistice du 11 novembre, où les Alliés s'imaginaient qu'elles pourraient être utilisées contre les bolcheviks et qu'il convenait en conséquence de les prier de ne pas évacuer trop rapidement le sol de l'ancienne Russie. Naturellement, elles se sont faites les auxiliaires des bolcheviks contre les peuples amis de l'Entente. Elles ont fourni de cadres et de matériel les gardes rouges. En somme, elles continuent de combattre contre nous. Il faut exiger du gouvernement allemand leur rappel immédiat en Alle-

magne. Nous ne pouvons tolérer, après l'armistice et encore moins après la signature des préliminaires de paix, que des troupes allemandes opèrent en dehors du territoire allemand. Afin d'accentuer notre mise en demeure, il importe de transporter d'urgence en Pologne les divisions polonaises de France. Nous voyons avec de fortes appréhensions ce transport s'effectuer par voie ferrée. Les divisions polonaises risquent d'être embouteillées en cours de route et de devenir prisonnières des Allemands. Le risque est d'autant plus grand que les soldats polonais sont embarqués dans les trains allemands sans être armés. Il serait bien étonnant que des accidents providentiels ne surgissent pas durant le trajet. Il faut se tenir prêt à recourir à la voie de mer.

Après cinq mois d'attente les peuples et les gouvernements alliés ne peuvent plus s'offrir le luxe de nouveaux délais. Aux parades allemandes il faudra riposter du tac au tac. Pas de fioritures : des coups droits qui fassent perdre la respiration à l'adversaire. Ne laissons pas M. de Brockdorff-Rantzau rompre indéfiniment devant notre fer ; acculons-le tout de suite à un mur. Il n'a plus entre les mains qu'un tronçon d'épée. Il sera inoffensif si nous tenons toujours la pointe de notre arme intacte devant sa poitrine.

LE CONFLIT ORLANDO-WILSON. — M. SONNINO ET TRIESTE. — LES « DÉBATS » ET L'ITALIE.

23 avril 1919.

La crise adriatique continue. Les Quatre — qui ne sont quelquefois que trois — ne réussissent pas à s'entendre.

Ils n'y réussiront pas tant qu'ils resteront sur le même terrain, c'est-à-dire le traité de Londres de 1915. MM. Orlando et Sonnino s'y cantonnent obstinément, en indiquant seulement qu'ils feront de légères concessions en Dalmatie si on leur donne Fiume. Le président Wilson déclare qu'il ne reconnaît pas le traité de Londres, auquel il ne prit aucune part, et que le conflit italo-yougoslave doit être réglé en principe d'après la volonté des populations. Il se montre très large dans l'application du principe, et ne chicane point l'Italie sur tout ce qui lui importe véritablement. Mais il s'oppose à l'annexion de régions qui ne font partie de l'Italie ni géographiquement, ni politiquement, ni ethnographiquement, et qui ne lui seront d'aucune utilité. En cela il se trouve entièrement d'accord avec tout le peuple américain. Quand on connut aux États-Unis, par la publication des traités de l'Entente dans les *Izvestia* de Lénine, les partages territoriaux convenus entre l'Entente et l'Italie, il y eut un cri de réprobation. La censure n'en laissa rien dire en France. Mais le fait n'en subsiste pas moins. Nous eûmes beaucoup de peine à nous défendre en Amérique contre l'accusation de complicité d'impérialisme. Notre prestige aux États-Unis résisterait difficilement à l'abandon de la cause de l'indépendance des peuples. C'est au nom de cette cause que les Américains sont venus combattre pour nous. Ils seraient profondément déçus, ulcérés, s'ils nous voyaient, après la victoire remportée grâce à leur concours, renier le programme que nous avons cent fois proclamé. On parle beaucoup en ce moment du danger d'indisposer l'Italie contre nous. On ne parle pas assez du danger d'indisposer le peuple américain.

Il faut le répéter : nous ne refusons, nous ne contestons à l'Italie rien de ce que le gouvernement italien demandait publiquement en avril 1915, rien de ce que le peuple

italien revendiquait depuis la création du royaume jusqu'en 1914. Nous nous bornons à défendre la solution que M. Orlando lui-même a acceptée en avril 1918, lors de la Conférence de Rome, et, pour notre part, nous admettons volontiers que l'Italie reçoive en outre un mandat dans une des plus belles colonies allemandes d'Afrique.

Avant 1914, jamais les irrédentistes les plus ardents n'ont revendiqué Fiume et la Dalmatie. M. Sonnino repoussait même l'idée d'annexer un jour Trieste. Le 15 avril 1915, à la veille de la signature du traité d'alliance avec l'Entente, son journal, le *Giornale d'Italia*, formulait ainsi ses conditions : « 1° La position actuelle de l'Italie dans l'Adriatique doit, en tout cas, être améliorée ; 2° dans le cas d'une dissolution éventuelle de l'Autriche, la prépondérance stratégique dans l'Adriatique — *il predominio strategico in Adriatico* — doit appartenir à l'Italie. » On voit que l'hypothèse de la dissolution de l'Autriche était formellement prévue et que, par conséquent, on ne peut arguer du fait accompli comme d'un fait nouveau qui ouvre de nouveaux droits à l'Italie. Les deux conditions fixées en 1915 par le *Giornale d'Italia* sont remplies. L'Italie obtient en tout cas les côtes de l'Adriatique jusques et y compris Pola, le grand port de guerre austro-hongrois dont aucun Italien n'aurait osé rêver l'annexion avant 1915. On lui reconnaît la possession de Vallona, le meilleur port de la côte sud-orientale. Elle peut obtenir quand elle le voudra la neutralisation de toute la côte. Elle reçoit donc tout ce que les patriotes les plus exaltés ambitionnaient avant 1915. Elle ne peut recevoir davantage de ce côté sans se faire du tort à elle-même et sans en causer à autrui. C'est ce que beaucoup d'Italiens reconnaissaient encore l'année dernière. Il est à jamais déplorable que la transaction projetée au printemps dernier, et formulée dans ses lignes

générales, n'ait pas été consacrée dans un acte officiel.

Il est également regrettable que le président Wilson n'ait pas fait publiquement connaître les sentiments qu'il communiqua en tête-à-tête à M. Sonnino après son arrivée à Paris. Cet entretien n'eut d'autre effet que d'engager le gouvernement italien à déchaîner sa propagande, afin de forcer la main à M. Wilson. Si celui-ci avait appliqué la méthode de publicité inscrite dans le premier de ses quatorze points, l'opinion italienne, immédiatement avertie, ne se fût pas emballée dans une direction opposée. En effet il est avéré que, si les journaux se sont presque tous laissé entraîner dans le courant des surenchères impérialistes, la masse de la population reste indifférente. Sans doute la presse transalpine le conteste. Elle peut même organiser des manifestations populaires. On trouve toujours assez de gens pour des *dimostrazioni*. Mais, de l'avis de nombreux témoins, la grande masse de la population ne pense pas plus à Fiume qu'à la Dalmatie. Elle désire seulement qu'on la laisse en repos. Si elle se doutait qu'on la conduit à de nouveaux conflits, elle ne tarderait pas à élever la voix et à renverser la *montatura* des impérialistes. Plus on attendra pour poser nettement les questions, plus le danger grandira.

De l'autre côté des Alpes, on nous accuse de parti pris contre l'Italie. On méconnaît entièrement nos sentiments où il n'entre que de l'affection. Le 19 avril 1915, en s'étonnant que la censure eût supprimé totalement notre article de la veille sur l'*Italie et la guerre*, M. Jacques Bainville écrivait dans l'*Action française* : « Quant au *Journal des Débats*, il aime l'Italie de fondation. » C'est la pure vérité. Nous sommes persuadés que, plus tard, les Italiens reconnaîtront la sincérité de notre amitié à leur égard au travers des critiques adressées à quelques-uns de leurs ministres.

LA CRISE ITALO-AMÉRICAINE. — LA DÉCLARATION WILSON SUR FIUME ET LA DALMATIE.

24 avril 1919.

L'inévitable est arrivé. La crise italo-yougoslave a dégénéré en crise italo-américaine, en crise générale. Comme auraient dû le prévoir toutes les personnes connaissant la question, le président Wilson a finalement refusé d'adhérer aux revendications de l'Italie sur Fiume et la Dalmatie. N'ayant pas réussi à convaincre MM. Orlando et Sonnino dans des conversations confidentielles, il s'est trouvé dans l'obligation de faire connaître publiquement ses raisons. Il convient de l'en féliciter. Malheureusement cette explication nécessaire est tardive. Elle se produit à la veille de l'arrivée des plénipotentiaires allemands à Versailles, à la fin de très laborieuses négociations dont le sort devient incertain. Comme nous le disions hier, c'est au début de ces négociations qu'il aurait fallu s'expliquer et prendre publiquement position. En vain l'avons-nous demandé. On s'est obstiné à renvoyer à la fin les questions les plus délicates et à éviter toute discussion de principe. On s'est flatté de l'espoir d' « enlever » au dernier moment des transactions miraculeuses. On n'a eu ni programme, ni principes. On n'a même pas eu de protocoles. On a eu peur d'enregistrer la substance des conversations des Dix, des Cinq, des Quatre et des Trois. Dans ces séances qui fixaient l'attention du monde entier, aucun délégué n'a fait de déclaration laissant de traces. Tout s'est passé dans les ténèbres. On a volontairement négligé les précautions

élémentaires qu'on prend dans les plus modestes conférences. Le choc fatal est survenu. Il est brutal, mais salutaire. Il va falloir sortir de l'ombre pour entrer en plein jour. Ce sera tant mieux : la France ne craint pas la lumière.

Dans sa déclaration, communiquée dans l'après-midi d'hier par le bureau de presse américain, M. Wilson expose en détail les raisons qui rendent impossible l'attribution à l'Italie de Fiume et de la Dalmatie. Il prouve que cette attribution serait contraire à la fois aux principes acceptés par toutes les puissances alliées pour la conclusion de la paix, aux droits des peuples issus du démembrement de l'Autriche-Hongrie, aux intérêts vitaux de ces peuples et à ceux de l'Italie elle-même. Nous l'avons trop souvent expliqué nous-mêmes ici pour qu'il soit utile d'insister. M. Wilson ajoute qu'en dehors de la souveraineté, l'Italie trouvera dans le nouveau statut de l'Adriatique toutes les garanties désirables pour sa sécurité. Le tableau qu'il trace de l'Italie unifiée et agrandie est d'une exactitude parfaite. Il devrait satisfaire les Italiens les plus patriotes. Il faut en détacher les deux dernières phrases, qui sont d'une importance capitale : « L'ancienne unité de l'Italie est restaurée ; ses lignes sont étendues jusqu'aux grandes murailles qui constituent sa défense naturelle. C'est à elle de décider si elle veut être entourée d'amis, si elle veut montrer aux peuples nouvellement affranchis sur l'autre rive de l'Adriatique cette qualité, la plus noble de toutes : la grandeur d'âme, la magnanimité, la générosité amicale, la préférence accordée à la justice sur l'intérêt. » Là en effet est le nœud de la question. Il s'agit de choisir entre le système de la domination, qui était celui de l'Autriche, et celui de la justice et de la liberté. Le président Wilson refuse de s'associer au premier et préconise le second, qui est non seulement le sien, mais celui au nom

duquel ont combattu les nations civilisées coalisées contre les puissances de proie.

Comment ose-t-on l'en blâmer ? Il n'a contracté aucun engagement envers l'Italie. C'est au contraire l'Italie qui en a contracté envers lui, lorsqu'il a décidé l'intervention et mis toutes les forces et toutes les ressources des États-Unis à la disposition des Alliés. Si, à ce moment, le président Wilson avait notifié aux hommes d'État italiens les idées qu'il formule dans sa déclaration d'hier, le Cabinet de Rome s'y fût rallié sans aucun doute. Il n'y aurait pas de malentendu, ni de crise aujourd'hui. Mais M. Wilson a préféré parler par voie de messages et d'exposés généraux de principes. En négligeant de s'assurer s'il était bien compris, il a ouvert la porte aux malentendus. Il est vrai, dès son arrivée à Paris, il s'est expliqué dans une conversation très nette avec M. Sonnino, puis plus tard avec M. Orlando. Il a constaté alors la divergence des points de vue. Seulement, il n'a pas tiré les conséquences de cette opposition. Il a laissé le public dans l'incertitude. MM. Orlando et Sonnino l'ont comblé de compliments durant son voyage en Italie, et le malentendu s'est accentué. Le peuple italien n'a pas supposé qu'un homme ainsi encensé se trouvait séparé du Cabinet de Rome par un fossé infranchissable. C'est avant le voyage de Rome qu'il aurait fallu tirer les choses au clair. M. Wilson a compté sur le bon sens naturel des Italiens pour redresser la politique de leur gouvernement. C'est au contraire le gouvernement qui, se sentant menacé, a jeté le peuple dans un courant nationaliste dans l'espoir que M. Wilson s'inclinerait.

M. Wilson ne s'est pas incliné, et ne pouvait pas s'incliner. Il se fût mis en contradiction avec lui-même et le peuple américain. Il eût ruiné la politique qu'il ambitionne d'instaurer dans le monde. Il eût préparé de nouvelles

guerres et le retour de l'autocratie. Plusieurs de nos confrères ne semblent pas voir la question sous son véritable aspect. Ils écrivent comme si la déception italienne menaçait la situation de la France vis-à-vis de l'Allemagne. Il n'en est rien. Si le gouvernement français se faisait le complice de l'oppression des peuples libérés de la domination austro-hongroise, oppression déjà commencée, il jetterait la France dans un abîme. Jamais un soldat français, malgré tous les traités, ne consentirait à se battre contre ses camarades serbes. Jamais le contribuable français ne débourserait un centime pour aider un autre pays à établir ou maintenir sa domination sur des Serbes. Jamais le peuple français, qui a subi une guerre de plus de quatre ans pour se préserver, lui et l'Europe, de l'hégémonie allemande, ne s'associera à une politique qui aurait pour effet de substituer une autre puissance à l'Autriche-Hongrie dans la domination des Balkans. Il ne reviendra pas par ce détour à la politique de M. Caillaux. La puissance qui voudra imposer son autorité par la force sur la rive orientale de l'Adriatique et dans les Balkans sera fatalement amenée à s'appuyer sur l'Allemagne. C'est pourquoi nous avons déjà vu plusieurs des plus grands journaux italiens préconiser avec fureur le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne. Par conséquent, en combattant l'annexion violente des Slaves par l'Italie, nous n'affaiblissons pas notre position vis-à-vis de l'Allemagne. Nous la renforçons. Nous ne pouvons nous engager dans un système qui nous lierait à une Italie s'appuyant sur l'Allemagne contre les Slaves. Il vaut mieux qu'on le sache et qu'on le dise tout de suite.

D'ailleurs nous sommes fermement convaincus, comme le président Wilson, que l'intérêt certain de l'Italie l'engage à renoncer aux prétentions de ses ministres actuels sur des populations absolument réfractaires et des positions

stratégiques d'un caractère nettement offensif. Pendant quelques jours nous allons assister à d'ardentes *dimostrazioni* en faveur de MM. Orlando et Sonnino. Mais, à la réflexion, le peuple italien comprendra que le mieux est, pour lui, de se rallier sans arrière-pensée au système de la justice et de la liberté. Le président Wilson a donné un coup de bistouri dans une plaie douloureuse. Le patient criera. Mais la plaie guérira et l'on finira par remercier le chirurgien.

RÉPONSE DE M. ORLANDO ET SON DÉPART POUR ROME.

25 avril 1919.

M. Orlando a répondu hier au président Wilson en publiant une autre déclaration et en prenant le train pour Rome. Mais rien n'est rompu. M. Sonnino reste à Paris avec la plupart des membres de la Délégation italienne. Avant de quitter Paris M. Orlando a pris part dans l'après-midi à une conférence des Quatre. Il s'est donc rencontré et a causé avec M. Wilson. Le contact est maintenu. Il se maintiendra. L'Italie n'a aucun intérêt à se retirer de la Conférence. Comme l'explique fort bien M. Bevione dans sa dépêche du 22 avril à la *Gazzetta del Popolo*, l'Italie, en se retirant, se mettrait en dehors du consortium des vainqueurs : « Non seulement elle renoncerait définitivement à la participation à la solution des problèmes de la paix mondiale, non seulement elle fournirait un prétexte à ceux qui voudraient exercer une pression sur elle par le boycottage économique, mais encore elle libérerait ses alliés des engagements du pacte de Londres,

qui les lient à elle. Or le pacte de Londres reste la pierre angulaire de nos revendications, la seule arme sûre dont nous disposions pour contraindre la Conférence de la paix à nous rendre justice. A aucun prix nous ne devons permettre que cette arme se brise entre nos mains. » La solidité de ce raisonnement saute aux yeux. Ne nous laissons donc pas émouvoir par des menaces de rupture, et considérons les événements de sang-froid.

M. Orlando lui-même nous donne l'exemple. Sa déclaration d'hier, écrite et publiée avant la réunion des Quatre chez M. Lloyd George, ne contient rien de comminatoire. C'est plutôt un gémissement oratoire et un appel à la concorde. Il se termine par l'expression du « sentiment d'admiration et de profonde sympathie que le peuple italien professe envers le peuple américain ». Il est surprenant que des publicistes français se montrent plus italiens que M. Orlando et fulminent contre le président Wilson, alors que le principal intéressé se borne à présenter de courtoises observations.

M. Orlando commence par se plaindre longuement de la publication inopinée de la déclaration de M. Wilson « à l'heure où la délégation italienne réunie discutait une contre-proposition que lui avait fait parvenir le premier ministre britannique ». Pourtant M. Orlando connaissait l'existence de cette déclaration, qui était rédigée depuis plusieurs jours et dont MM. Clemenceau et Lloyd George avaient reçu communication dès dimanche. M. Wilson pouvait espérer qu'il ne serait pas obligé de la publier. Mais, avant-hier, il se rendit compte qu'il aggraverait la situation en attendant plus longtemps. D'autre part, il put craindre d'être devancé par des décisions irréparables. Les personnes qui se rappellent les procédés du Cabinet Giolitti dans l'affaire de Tripolitaine et la manière dont fut

décrétée brusquement l'annexion de la Libye, alors que les troupes italiennes occupaient une étroite lisière sur le littoral, devineront ce qui aurait pu se passer pour Fiume et la Dalmatie. Beaucoup d'Italiens ne cachaient pas que, si la résistance américaine se prolongeait, le Cabinet de Rome procéderait comme en 1911, afin de couper les ponts. En ce cas la rupture avec l'Amérique eût été certaine, irrémédiable. M. Wilson a sagement agi en prévenant cette catastrophe. Du reste tous les hommes de bonne foi devront reconnaître que sa déclaration, si légèrement appréciée par les gens échauffés, est du ton le plus cordial. On se demande pourquoi une partie notable de la presse française se laisse entraîner à ce sujet à de véhémentes critiques et réclame l'exécution intégrale du traité de Londres.

On en est d'autant plus surpris que, dans sa propre déclaration, M. Orlando confesse qu'il ne s'est « jamais appuyé sur l'autorité formelle d'un traité par lequel il savait fort bien que M. Wilson n'était pas lié ». Il ajoute : « Dans ces conversations — avec M. Wilson — je ne me suis jamais prévalu que de la force de la raison et de la justice, sur lesquelles j'ai toujours cru et je crois encore que se fondent solidement les aspirations de l'Italie. » S'il en est ainsi, pourquoi se récrier contre ceux qui invoquent cette même raison et cette même justice ? L'acuité du conflit actuel vient de l'ignorance des faits, accrue par une propagande tendancieuse. Il y a quelques mois M. Orlando disait : « Notre peuple est persuadé que la Dalmatie et d'autres régions transadriatiques sont italiennes. Plusieurs d'entre nous savent qu'elles ne le sont pas, mais notre peuple est sincèrement convaincu qu'elles le sont. » Dans ces conditions, le devoir de M. Orlando eût été de dissiper l'erreur du peuple. Tout au contraire, la propagande gou-

vernementale s'acharna à enraciner cette erreur. Le peuple italien a été méthodiquement trompé. C'est ce qui rend la crise actuelle très grave. Elle ne pourra se dénouer qu'à la lumière de la vérité. M. Wilson a projeté un premier faisceau de lumière. Mais il faudra du temps pour que le peuple italien voie clair.

Le peuple français lui-même a besoin d'être informé. En matière adriatique et orientale l'élite de ses hommes est en pleine obscurité. Elle juge d'après des souvenirs classiques, des récits de globe-trotters, des photographies d'art ou des impressions de voyage superficielles. On décrète telle ou telle ville italienne parce que certains de ses monuments portent des créneaux vénitiens ou des lions de Saint-Marc. Les marques d'une domination passagère deviennent le signe d'une nationalité. Mais Venise elle-même, cette ville incomparable, n'est-elle pas ornée avec ce que les flottes des doges ont enlevé dans tout le bassin oriental de la Méditerranée? C'est un contre-sens historique que de mettre l'étiquette italienne sur les possessions de Venise. L'autre jour un de nos plus sympathiques académiciens donnait Raguse comme un type de ville italienne. Raguse italienne! Raguse où les lions de Saint-Marc, érigés durant une courte domination, ont disparu depuis le XIVe siècle! Raguse, mère d'une longue lignée de poètes slaves, depuis Mencetic et Drzic, au XVe siècle, jusqu'à nos jours! M. Sonnino lui-même a dû sourire en découvrant l'*italianità* de Raguse dans le *Figaro*. Mais on frémit en pensant aux fautes que peuvent commettre des hommes d'État imbus d'idées aussi contraires à la réalité. C'est une de ces erreurs qui a été commise en avril 1915 et qu'il faut réparer sous peine de voir le monde de nouveau bouleversé.

DÉPART DE MM. SONNINO ET SALANDRA. — LA CRISE DE LA CONFÉRENCE.

26 avril 1919.

On annonce pour aujourd'hui le départ de MM. Sonnino et Salandra. Mais ce départ, pas plus que celui de M. Orlando, ne signifie une rupture. Comme l'expliquaient d'avance les correspondants italiens à Paris au moment où l'on prévoyait le conflit, il s'agit d'une abstention provisoire des délégués italiens aux délibérations de la Conférence. MM. Sonnino et Salandra éprouvent le désir naturel d'assister à la manifestation parlementaire qui se prépare à Rome ; mais ils reviendront, et l'on reprendra la discussion. L'issue de ces nouvelles conversations dépendra de la lumière qui sera jetée, dans l'intervalle, sur la véritable situation. Si l'on exaspère les passions au lieu d'éclairer le public, tout est à craindre. Si la Conférence se remet à travailler dans les ténèbres, elle courra au-devant d'un nouvel échec.

La publication de la déclaration Wilson a été rendue nécessaire par la déplorable méthode de travail adopté par la Conférence. Chose inouïe, à peine croyable pour la postérité, la Conférence de la Paix n'a tenu aucun procès-verbal de ses séances, sauf pour les séances de parade où elle n'a rien discuté. Depuis le 18 janvier, date de son ouverture solennelle, aucun de ses membres n'a pu faire enregistrer les opinions qu'il avait mission d'exprimer. Au Congrès de Vienne, au Congrès de Berlin, aux Conférences de La Haye, dans toutes les conférences connues, on a

rédigé des protocoles, quelquefois volumineux, où se trouve la substance des opinions, suggestions, propositions et contre-propositions des représentants des États participants. On n'y reproduit pas la sténographie des discours prononcés, comme dans un Parlement, mais on y consigne tout l'essentiel, chaque membre de l'assemblée ayant d'ailleurs eu la faculté de corriger ou de modifier le texte de ses déclarations. Ce procédé traditionnel était consacré par une longue expérience. Il permettait à chaque gouvernement d'exposer son point de vue, de présenter des objections, d'appuyer ou de combattre des propositions et d'obliger les contradicteurs à justifier leurs prétentions par des arguments sérieux. Les protocoles des Congrès de Vienne et de Berlin constituent des recueils extrêmement précieux. On ne comprend pas pourquoi l'on n'a pas suivi ces précédents. On aurait évité ainsi le choc actuel et un prodigieux gaspillage de temps.

Les Dix, puis les Cinq, puis les Quatre ont préféré discuter non seulement à huis clos, ce qui était naturel, mais sans laisser de traces de leurs délibérations, sans secrétaires pour les recueillir. Ils ont interminablement bavardé. Ils abordaient et remuaient toutes les questions sans rien fixer sur le papier. Ils revenaient le lendemain sur ce qu'ils avaient décidé la veille. Ils protestaient contre le langage qu'on leur attribuait au dehors. Comme rien n'était consigné, ils pouvaient tout recommencer et tout démentir. Après plus de quatre mois de délibérations, on peut compter sur les doigts d'une seule main les déclarations écrites sorties de leurs mains. Ils ont eu peur de laisser connaître leurs opinions et leurs arguments. On eût dit qu'ils conspiraient. Nous avons prévu le résultat de cette méthode lorsque les Quatre se sont installés sur le Sinaï. Ils ont cru se tirer des difficultés en s'enveloppant de

nuages. C'était au contraire le moment d'entrer en plein jour. Ayant constaté des oppositions de vues entre eux, ils devaient s'astreindre à formuler et à justifier par écrit leurs opinions. On aurait ainsi déblayé le terrain d'une masse d'arguments insoutenables. On aurait, sinon abouti à un accord, du moins préparé cet accord ou la matière d'un arbitrage. Les quatre mois écoulés n'ont servi qu'à embrouiller les questions au lieu de les éclaircir.

Les représentants des puissances alliées et associées avaient eu du 11 novembre au 18 janvier pour étudier le programme de la Conférence et préparer leurs conversations. Le 18 janvier chaque délégation aurait dû déposer sur la table de la Conférence son mémoire, avec les titres et pièces à l'appui. On aurait ensuite examiné les questions une à une, en tenant un protocole détaillé de chaque séance. Les délégués auraient eu tous les intervalles des séances pour les conversations confidentielles indispensables. Mais, une fois en séance, ils auraient dû prendre la responsabilité de ce qu'ils disaient et formuler des déclarations destinées à être consignées dans le protocole. Les oppositions se fussent ainsi révélées, il est vrai. Mais elles étaient inévitables. En les dissimulant on ne les a point atténuées ; on a provoqué un éclat public. Dans l'état actuel des choses, ni les Parlements, ni les peuples n'ont à leur disposition des pièces authentiques. Ils devront se contenter de déclarations verbales de leurs ministres dirigeants. Il n'existe pas de matière pour un Livre Jaune. Cette situation crée une atmosphère chargée d'électricité, où l'orage peut éclater d'un instant à l'autre. Dans de pareilles conditions, les discussions parlementaires deviennent un péril grave. Les manifestations oratoires qui vont se produire à Rome risquent de provoquer des difficultés inextricables.

Si l'on veut aboutir pacifiquement, il est nécessaire de revenir aux saines méthodes.

LE CONFLIT ADRIATIQUE. — LA STATISTIQUE D'UN « GUIDE EN DALMATIE ».

27 avril 1919.

Les manifestations qui se sont déjà produites et celles qui se préparent en Italie seront, à peu d'exceptions près, de retentissantes approbations de MM. Orlando et Sonnino. Mais, si débordantes d'enthousiasme qu'elles soient, elles ne changeront rien à la réalité, c'est-à-dire à l'impossibilité morale d'annexer des masses compactes de populations absolument réfractaires. Le fait que dans ces masses se trouvent deux agglomérations urbaines où les Italiens sont en majorité ne modifie pas l'ensemble de la situation de l'Arsa à Spalato. Les districts et même les communes dont font partie ces deux agglomérations ont une forte majorité slave. Le danger créé par l'annexion serait plus grand que dans le cas de l'Alsace-Lorraine. En effet, en 1870, la France avait été battue et l'Alsace-Lorraine conquise. L'une et l'autre durent subir la loi du vainqueur ; elles n'étaient point en mesure de résister. En 1918 l'État auquel se rattachent les populations qu'on veut annexer a été vainqueur avec nous. La Dalmatie et tout le littoral au sud de l'Arsa n'ont pas été conquis par l'Italie ; ils se sont donnés à l'État serbo-croate-slovène avant qu'un seul soldat italien parût sur leur sol. La population ne fait pas figure de vaincue ; elle est tout entière animée du sentiment de la délivrance et de la victoire. Elle

NE VEUT PAS être annexée à l'Italie. Contre ce fait aucun raisonnement diplomatique ne prévaudra. Le traité de paix peut attribuer ce pays à l'Italie ; cette attribution ne résoudra pas la crise, elle l'exaspérera. Des salons de la Conférence le conflit passera en rase campagne. Certaines personnes envisagent d'un œil calme cette éventualité. Elles seraient satisfaites de voir « localiser » le conflit, comme l'Austro-Allemagne prétendait le faire après le drame de Serajévo. Elles salueraient peut-être en dilettantes un ultimatum du baron Sonnino à M. Trumbitch. Pour nous, l'horreur nous saisit à la pensée d'une telle abomination.

On en arriverait là pourtant s'il n'intervenait pas un arrangement amiable sous les auspices de la Conférence. De son côté, le Cabinet de Belgrade a suggéré tous les modes d'accommodement. Il a successivement proposé le recours à l'arbitrage et le plébiscite. Il demande seulement qu'on constate la réalité des faits. Puisque la propagande adverse soutient des thèses contraires, il est très facile de s'assurer de la vérité. Qu'on confie ce rôle à des arbitres, ou qu'on consulte directement les populations. Malheureusement la Conférence, ou plutôt les Quatre, ont systématiquement refusé de faire la lumière. Ils ont soustrait toute la question italo-yougoslave à la Commission territoriale. Ils ont défendu aux experts de l'étudier. Ils ont épaissi les ténèbres. Ils ont donné libre carrière à la propagation d'erreurs matérielles que le moindre examen sérieux eût dissipées. Après avoir attendu quatre mois pour discuter cette question de première importance, ils se sont bornés à éplucher le traité d'avril 1915, comme s'il était seul en cause, comme s'il n'existait pas d'autres traités, d'autres engagements, d'autres déclarations et d'autres circonstances. Avant d'aborder la discussion il fallait cons-

tater les faits. Ceux-ci une fois établis, on aurait cherché le moyen de donner satisfaction à l'Italie, car il n'est personne qui ne désire la satisfaire.

Ce n'eût pas été très difficile, à la seule condition que l'Italie elle-même connût bien les réalités. Au lieu de chauffer à blanc l'enthousiasme de foules induites en erreur, il faudrait leur présenter un tableau exact de la situation. Au lieu de crier éperdument : « Vive toute la Dalmatie italienne ! » il faudrait publier les extraits des ouvrages d'honorables citoyens italiens, comme MM. Vivante, Prezzolini, Salvemini, où l'*italianità* de la Dalmatie est catégoriquement niée. Mais non seulement on n'a pas publié ces extraits : on en a censuré la reproduction et l'on a interdit l'entrée en France de ces ouvrages et d'autres encore où la question adriatique était exposée par des savants d'une compétence éprouvée. On s'est imaginé qu'en trompant le public on faciliterait la signature du grand traité de paix. L'erreur est fondamentale. L'Italie en pâtira la première. Son intérêt vital est de n'annexer que ce qu'elle peut gouverner sans violences. Si elle se juge lésée par l'inexécution partielle du traité de 1915, on peut lui donner aux dépens de l'ennemi, du véritable ennemi, des compensations avantageuses et vraiment profitables. Que n'a-t-on orienté les négociations en ce sens ?

Nous retrouvons dans un *Guide en Dalmatie*, qui nous servit il y a une vingtaine d'années en ce charmant pays et dont une édition française parut à Paris, en 1900, ce passage sur la nationalité : « Au point de vue de la nationalité, disons qu'on comptait, en 1890, 417.553 Croates et 80.110 Serbes, soit en tout 507.623 ou 96 o/o de la population totale ; en outre, 16.000 Italiens, 2.026 Allemands, 1.412 Slaves-Tchéco-Moraves, 343 Slovènes et 22 Polonais. » L'auteur de ce guide est la comtesse Marianne de Harrach.

Et c'est ce pays qu'une propagande obstinée représente comme italianissime! C'est à pleurer.

LA SITUATION GÉNÉRALE ET L'ÉTAT DES NÉGOCIATIONS.

28 avril 1919.

La Conférence de la paix se réunit aujourd'hui en séance plénière. Son programme est si chargé qu'elle ne pourra l'épuiser cet après-midi. Elle parviendra même difficilement à mettre debout la Ligue des nations, dont plusieurs articles provoqueront sans doute de sérieuses objections. L'incorporation, dans les préliminaires de paix, de la Convention sur les lois ouvrières et des conclusions de la Commission chargée des questions relatives aux responsabilités de la guerre ne s'effectuera pas non plus sans discussion. De son côté, la Commission de rédaction des préliminaires travaille avec acharnement à coordonner la multitude des textes issus des délibérations de toutes les sections de la Conférence. On parle déjà de plus de mille articles. Et il ne s'agit que des préliminaires de paix. Rien ne met mieux en évidence l'incohérence des méthodes suivies. On introduit dans les préliminaires une quantité de questions qui ne devraient pas y figurer, et on laisse de côté (faute d'accord) plusieurs questions de première importance. On doit se rendre compte en haut lieu de ces anomalies. Mais les plénipotentiaires allemands, convoqués primitivement pour le 25 avril à Versailles, sont arrivés, ou arrivent. Il faut leur présenter un ensemble qui se tienne. Ils n'auront, hélas! que trop beau jeu pour relever des contradictions dans l'immense projet qu'on leur présentera, et pour poser des

questions embarrassantes. Si tous les États alliés et associés se trouvaient solidement unis, l'inconvénient serait relativement léger. Mais les Allemands connaissent assez la situation pour voir les fissures. Ils ne manqueront pas d'essayer de les élargir.

Dans ces circonstances, il est indiqué de prendre deux sortes de précautions. Puisqu'on examine la seconde édition de la Ligue des nations, il faut étudier avec un soin particulier les articles relatifs au règlement des conflits, de manière à les rendre applicables aux conflits actuels. En effet il serait illogique de créer une institution chargée de prévenir les guerres futures si l'on n'était décidé, en même temps, de lui soumettre les différends actuellement nés. Quelle confiance le monde aurait-il dans le mécanisme international agencé pour maintenir la paix à perpétuité, si, aujourd'hui même, un conflit tel que celui de l'Adriatique échappait à sa juridiction ? On doit donc veiller à ce que dans le texte soumis à la ratification des membres de la Conférence réunis en séance plénière il ne se glisse aucune distinction entre les conflits déjà nés et ceux à naître. Il serait honorable pour toutes les parties en cause de ne soulever à ce sujet aucune objection. Autant les États alliés et associés doivent faire bloc contre l'ennemi pour lui imposer leurs conditions fixées d'un commun accord, autant ils doivent être unis pour assurer le maintien de la paix. S'ils sont séparés par des divergences de vues plus ou moins marquées sur des questions graves, ni l'honneur ni l'intérêt ne les empêchent de s'en remettre, en cas de nécessité, à l'institution qu'ils ont eux-mêmes fondée pour empêcher le recours aux armes.

Il faut en second lieu prendre des dispositions afin d'empêcher les anciens auxiliaires de l'Allemagne de troubler les négociations par des initiatives, soit publiques, soit

dissimulées. Il y a lieu de surveiller spécialement la Bulgarie, où le commandement interallié a commis des imprudences ou des négligences difficilement explicables. Sans aucun doute, les Bulgares se préparent à saisir une occasion favorable pour prendre une revanche. Ils ne savent pas encore bien lequel de leurs adversaires ils tenteront de poignarder le premier dans le dos, suivant leur vieille coutume. Mais ils sont armés, ils opèrent des rassemblements, et leurs comitadjis s'infiltrent en Macédoine. Ils restent en rapports avec les Magyars, leurs congénères et complices. Ils trouvent encore d'autres complicités. Si, par malheur, le conflit devenait plus aigu entre l'Italie et la Serbie, ils se mettraient en campagne, sournoisement d'abord, ouvertement ensuite. Il importe de les mettre immédiatement hors d'état de nuire. Nous ne connaissons pas les clauses militaires des préliminaires qui les visent. Nous ne savons même pas s'ils y sont visés. En tout cas il est nécessaire de désarmer la Bulgarie. Autrement on n'obtiendra pas la tranquillité sur le Rhin.

En ce moment même la Roumanie se voit contrainte de régler par les armes ses affaires de frontières avec la Hongrie, de manière à ne pas être éventuellement prise entre deux feux. Dans l'état d'épuisement où l'armistice l'a trouvée, cet effort supplémentaire lui est pénible. Mais il y va de son existence. Le devoir des Alliés est de l'aider dans cette tâche en lui garantissant autrement que par des promesses l'abstention de la Bulgarie. Ils y sont d'autant plus tenus que l'abandon d'Odessa expose la Roumanie à l'invasion des bolcheviks. Les grandes négociations qui vont s'ouvrir ne doivent pas faire perdre de vue les conditions militaires d'une bonne paix.

ENREGISTREMENT SOLENNEL DU PROJET DE SOCIÉTÉ DES NATIONS.

29 avril 1919.

La séance d'hier de la Conférence de la paix fut une cérémonie de parade. On y enregistra purement et simplement le projet de convention élaboré par la Commission de la Ligue des nations. Des observations et des amendements furent présentés par plusieurs délégués, mais ceux-ci n'insistèrent point. M. Pichon prit même la peine de retirer formellement deux amendements soutenus par M. Léon Bourgeois, non seulement comme délégué du gouvernement français, mais au nom de nombreuses associations d'autres pays. On comprend, certes, que la solennelle assemblée n'ait pas repris point par point les discussions de l'hôtel Crillon. Elle serait tombée dans la confusion. Du moins aurait-il pu y avoir un échange d'observations ou de déclarations. Mais les auteurs d'amendements ne reçurent aucune réponse. Après qu'ils eurent parlé, le président se hâta de déclarer que le projet de convention était adopté.

Nous voici donc pourvus d'une Société des nations, car on a finalement éliminé le mot Ligue du texte français. Cette substitution correspond aux intentions premières du groupe français, qui semble y avoir tenu. Malheureusement elle correspond aussi au caractère de la nouvelle institution, qui pourtant n'est point conforme aux désirs et aux propositions de l'Association française présidée par M. Léon Bourgeois. Nous aurions souhaité et nous avons demandé qu'on constituât une véritable Ligue chargée de maintenir la paix et munie des moyens de faire respecter

ses décisions. Malheureusement, en France, on a commencé par « blaguer » la Ligue des nations. On ne tarissait pas de plaisanteries à ce sujet. Puis on s'est aperçu que la création et le bon fonctionnement d'une Ligue solide nous offriraient la plus sérieuse garantie pour l'avenir. Alors on a passé tout d'un coup à l'extrémité opposée et l'on a réclamé, pour la Ligue préalablement ridiculisée, les pouvoirs les plus étendus, y compris un état-major interallié avec plans de campagne. En même temps le président Wilson effectuait un mouvement en sens inverse. Après avoir semblé accepter, le 14 février, l'arbitrage obligatoire et l'exécution des États récalcitrants ou coupables, il revenait aux clauses générales dépourvues de sanctions efficaces. Durant son court voyage aux États-Unis il avait constaté l'existence d'une forte opposition à l'immixtion de l'Amérique dans les affaires extra-américaines ainsi qu'un redoublement d'attachement à la doctrine de Monroë et à « l'immortel conseil » de Washington. En conséquence, à son retour de Washington, il s'ingéniait à faire atténuer le caractère relativement impératif de certains articles du projet adopté le 14 février, tandis que les délégués de France et de plusieurs autres pays se préoccupaient de le renforcer. C'est un nouvel exemple de l'incohérence dans les travaux de la Conférence.

Ici la faute est imputable surtout à l'opinion publique. Nulle part on n'a paru comprendre le véritable rôle d'une Ligue des nations. Aux États-Unis, le public et le président Wilson en ont parlé comme d'une Charte mondiale qui par l'effet de formules cabalistiques allait supprimer les guerres. En Europe, où l'on a trop de raisons de se méfier des bonnes paroles, on a jugé l'œuvre chimérique. En dehors de quelques groupes d'hommes sérieux, presque personne n'était préparé à discuter la question en vue

d'une solution pratique. Il en va généralement ainsi de toutes choses. Il faut du temps, beaucoup de temps, pour faire aboutir et accepter des projets qui, plus tard, paraissent le plus naturels du monde. Nous devons donc nous résigner à attendre un certain nombre d'années que la Société des nations soit au point. Dans l'intervalle l'opinion publique et, par suite, les décisions des gouvernements se modifieront. Successivement la convention du 28 avril 1919 recevra des retouches, des additions et des perfectionnements. Elle ne nous donne aujourd'hui que des espérances.

Il en résulte que la période de désarmement n'est pas encore ouverte. Comme l'a fait remarquer hier M. Léon Bourgeois, « il n'y a pas d'obligation réelle pour les États à fournir leurs contingents militaires ; il ne s'agit que d'un engagement moral qui, lui, n'est pas sanctionné ». En outre, faute d'organe permanent pour prévoir et préparer les moyens militaires et navals d'exécution des obligations contractées par les États signataires, et pour en assurer l'efficacité immédiate dans tous les cas d'urgence (amendement Bourgeois), les États disposés à remplir leur engagement moral seront mal préparés à s'acquitter de leur tâche. Les États qui se sentiront les plus menacés devront continuer d'assurer leur défense par leurs propres moyens. Nous le regrettons. Mais, il faut le reconnaître, le gouvernement français, comme tout autre gouvernement, se trouvait hors d'état d'imposer les solutions qu'il préférait. On ne peut imposer à d'autres États ni des alliances, ni des engagements dépassant les limites qu'ils se sont fixées. On ne peut agir que par la persuasion. C'est à la persuasion qu'il va falloir recourir, sans se lasser, pour vaincre les objections et les scrupules de certains gouvernements et de certains peuples.

Le remède aux graves inconvénients de la situation ainsi créée consiste dans ce que nous avons déjà plusieurs fois indiqué : la formation d'une Ligue (ou d'une Société, si l'on tient à ce mot) restreinte, composée des États d'ores et déjà décidés à donner à leurs engagements la plénitude de leur force. On a beaucoup parlé, ces jours-ci, d'une alliance entre les États-Unis, l'Angleterre et la France. Nous ne pensons pas qu'elle soit réalisable dans les formes que l'on a suggérées. Elle se heurterait, provisoirement du moins, à des objections ou des résistances insurmontables. Mais, sous forme de Ligue, se proposant de maintenir la paix et d'assurer le fonctionnement efficace de la convention du 28 avril, la nouvelle Triple-Entente est possible. Il pourrait s'y adjoindre successivement d'autres États poursuivant le même but, et l'on aboutirait finalement, par cette voie détournée, mais parfaitement correcte, aux solutions dont on regrette de ne pouvoir saluer le triomphe aujourd'hui.

LES EXPLICATIONS DE M. ORLANDO A ROME. — L'INTERNEMENT DES YOUGOSLAVES EN ITALIE.

30 avril 1919.

M. Orlando a prononcé hier au Parlement italien le discours attendu, et il a obtenu de l'une et l'autre Chambre la confirmation de confiance qu'il était allé chercher. La Chambre des députés a voté par 382 voix contre 40, et le Sénat à l'unanimité, un ordre du jour qui « renouvelle au gouvernement l'affirmation de sa pleine confiance pour faire valoir les droits suprêmes de l'Italie, dont la recon-

naissance est la condition indispensable d'une paix juste et durable. » M. Orlando a tenu un langage éloquent, vigoureux, sans éclats inutiles ni provocation. Sauf dans un passage de la fin, où il exprime la conviction « que le peuple d'Italie, bien qu'opposé à tout esprit d'intransigeance aveugle et sincèrement désireux de conserver ses alliances et ses amitiés, pourrait préférer faire face à d'autres risques et à d'autres sacrifices », on ne trouve, dans le texte qui nous est transmis ce matin, rien qui revête une forme comminatoire. En somme le président du Conseil a répété devant le Parlement les arguments que sa presse soutient depuis si longtemps. Mais il a fait un récit de la crise qui contient de précieux renseignements.

Tout d'abord il résulte des déclarations de M. Orlando que, dès le 14 avril, le président Wilson lui remit un mémorandum détaillé sur les frontières italo-yougoslaves. Ce mémorandum, resté confidentiel jusqu'à hier, posait la question dans toute son ampleur. Il ne s'y rencontrait pas un mot de nature à blesser l'Italie. M. Wilson y réfutait, point par point, la thèse italienne. Il établissait nettement que les conditions générales de paix acceptées par les Alliés avant la conclusion de l'armistice du 11 novembre visaient également la paix avec l'Autriche, que la dissolution de la monarchie dualiste ne justifiait plus les annexions d'ordre stratégique faisant l'objet du traité de Londres, que la frontière entre l'Italie et les États nouveaux issus du démembrement de cette monarchie se trouvait dès lors marquée par une ligne naturelle séparant au nord du Quarnero le versant adriatique du versant oriental, et que le port de Fiume avait un caractère essentiellement international. Si ce mémorandum avait été publié, ainsi que l'ont été des mémoires d'autres gouvernements, il eût éclairci la situation et prévenu des malentendus. Mais il resta secret, et

ce fut seulement le 23 avril, après une série de conversations stériles, et à la nouvelle que l'annexion de Fiume allait être officiellement déclarée, que le président Wilson se décida à publier sa fameuse déclaration. L'éclat qui suivit résulte des mauvaises méthodes de travail de la Conférence.

Il importe de remarquer à ce propos que la publication du 23 avril n'a pas été la cause véritable du départ de la mission italienne. Auparavant déjà celle-ci avait pris des dispositions pour son départ. Elle saisit avec empressement l'occasion qui s'offrait de trancher dans le vif. On peut même ajouter qu'elle se flatta par là de rendre intenable la position du président Wilson et de forcer la Conférence, à la veille de l'arrivée des plénipotentiaires allemands, à ratifier ses prétentions. Cette interprétation est confirmée par la lecture des journaux transalpins. Les correspondants du *Corriere della Sera* et de la *Gazzetta del Popolo* à Paris répètent quotidiennement que la Conférence doit cesser de fonctionner en l'absence de la Délégation italienne. Celui de la *Gazzetta del Popolo*, le député Bevione, insiste sur l'idée que le départ de cette Délégation doit entraîner celui de M. Wilson, et que tout ira bien dès que le président des États-Unis sera parti : « L'avantage que les Alliés retireraient de l'absence de Wilson durant les négociations avec les Allemands peut être un autre motif pour eux de se ranger, à la fin, tout à fait de notre côté. » D'après M. Bevione, il doit en être ainsi particulièrement de la France. En effet, dans son opinion, la France ne peut plus trouver d'appui qu'en Italie : « La Russie est écroulée. L'Allemagne est toujours sur pied. Sauf l'armée française, il ne reste en Europe d'autre armée que l'armée italienne qui puisse agir pour faire respecter le traité de paix que signera l'Allemagne... Que sera-t-il de la France

demain, si elle ne peut compter que sur l'Angleterre, qui est déjà retournée aux armées mercenaires, sur l'Amérique qui est à trois mille milles de distance, et sur les excommunications de la Ligue des nations ? » M. Bevione termine en sommant la Conférence de donner Fiume et la Dalmatie à l'Italie, et de les lui donner « à Rome » : autrement les délégués italiens ne rentreront pas à la Conférence.

La manœuvre est claire. Mais elle est cousue d'un trop gros fil. Avant le 23 avril, les mêmes publiscistes conjuraient M. Orlando de ne pas se retirer de la Conférence, parce que celle-ci poursuivrait sans lui ses travaux et acculerait l'Italie à une impasse. Aujourd'hui, ils prétendent que la Conférence doit faire grève jusqu'à ce que les délégués italiens aient « obtenu pleine satisfaction ». Ces contradictions indiquent un curieux désarroi dans les esprits. La Conférence continue. La place des délégués italiens y est toujours réservée. Rien ne les obligeait à la quitter. Ils la reprendront dès qu'ils le voudront. Le geste du président Wilson, qui lui était personnel, ne justifie pas l'exode. Hier M. Orlando s'est déclaré prêt à rentrer dans la voie de la conciliation. Il a rendu hommage à la loyauté de la France et de l'Angleterre. On finira bien par trouver un terrain d'entente si les nationalistes italiens, au lieu de semer la zizanie entre la France d'une part, l'Angleterre et les États-Unis de l'autre, afin de nous lier à eux *perinde ac cadaver*, emploient leur ingéniosité, qui est grande, à trouver une solution conforme au droit, à la justice et aux véritables intérêts de leur pays.

De même la paix générale sera facilitée si les autorités italiennes en Dalmatie renoncent aux procédés germano-touraniens qu'elles appliquent dans ce pays contre les populations locales. On se fera une idée de ces iniquités, que nous avons déjà signalées, en lisant la dépêche sui-

vante de Bari, datée du 4 avril, et publiée le lendemain par le *Popolo romano* sous le titre *Les rebelles de Dalmatie* : « Les autorités italiennes procèdent à l'élimination des éléments agités — *torbidi* — qui se trouvent encore en Dalmatie et dans les terres *redente*. Ce sont presque tous des Yougoslaves ; ils sont internés en Italie en attendant la conclusion de la paix. A Barletta, dans un camp, on en a concentré un millier — *qualchè migliaio*, — et on en attend d'autres. Quelques-uns sont momentanément enfermés dans les prisons judiciaires. »

LES REVENDICATIONS BELGES.

2 mai 1919.

Meurtrie par la guerre, la Belgique est gravement éprouvée par la Conférence de la paix. Les grands espoirs nés de la délivrance ont fait place aux déceptions. Comme dans les autres pays qui ont subi l'occupation allemande, le rétablissement de la vie normale s'effectue avec d'extrêmes difficultés. La suspension des hostilités n'a pas été suivie de la reprise générale du travail et des affaires. Mais, aux préoccupations matérielles, économiques et financières se joignent des inquiétudes politiques. Un instant les Belges avaient cru que la reconstitution de l'Europe leur permettrait de remanier leurs frontières et de réparer d'anciennes injustices. Victimes, en 1830 et en 1839, de vieux préjugés contre la France et englobés, lors de la conquête de leur indépendance, dans la méfiance qui continuait de peser sur l'impérialisme français, ils s'imaginaient, en 1919, que les vainqueurs de la Germanie retour-

neraient contre elle les précautions prises en 1815 et en 1839. Le Cabinet de Bruxelles dénonça bien les servitudes imposées à la Belgique en 1839, et proclama sa volonté de reprendre son entière liberté d'action. Mais, en ce qui concerne les remaniements territoriaux, ils ne pouvaient avoir lieu qu'avec le consentement de la Hollande. En effet les territoires que la Belgique aurait désiré reprendre et qu'elle considérait comme lui revenant légitimement avaient été dévolus aux Pays-Bas en 1815 et conservés à ce royaume en 1839.

Les Belges ne prétendaient nullement imposer à la Hollande une diminution de territoire ou de puissance. Bien au contraire : ils souhaitaient que leurs voisins trouvassent d'amples compensations en Allemagne, au nord et à l'est, dans la Frise et la Gueldre, dans des régions habitées par des populations parentes. Mais la Hollande ne voulait pas entendre parler de ces combinaisons. Elle tenait à rester comme elle est. Comme le Danemark, elle craignait fort d'indisposer l'Allemagne et de s'attirer plus tard des ennuis de son côté. On n'est pas plus hardi à La Haye qu'à Copenhague. Le gouvernement belge, qui n'a cessé de montrer la plus scrupuleuse correction, s'est donc gardé de formuler des prétentions ou des propositions territoriales. Il a constamment affirmé son vif désir d'entretenir des relations de parfaite amitié avec la Hollande. Du moins était-il en droit de compter qu'on ne chicanerait point sur les satisfactions d'un autre ordre. Malheureusement il n'a pas trouvé un accueil aussi sympathique qu'il était permis d'espérer. Le choix de Genève, à la place de Bruxelles, comme siège de la Société des Nations, lui causa une profonde déception. Il craint sans doute d'en éprouver d'autres, car les membres les plus importants du Cabinet de Bruxelles sont venus à Paris pour défendre une

dernière fois leur cause à la veille de l'ouverture des négociations avec les plénipotentiaires allemands.

Si la Belgique ne réclame ni la rive gauche de l'Escaut, ni le Limbourg, ni même Maestricht, qui forme une sorte de hernie sur la rive gauche de la Meuse, elle prétend au moins à des garanties pour la liberté de ses voies de communication vitales par eau. Dans ce qu'on appelle la Flandre des États elle demande la garantie de l'écoulement des eaux de la Flandre, celle de l'usage du canal de Terneuzen et celle de la navigation de l'Escaut. Dans l'enclave hollandaise de Maestricht, où se trouve la prise d'eau des canaux de la Campine et où passe le canal Liège-Anvers, elle demande le droit d'élargir ce canal dans des proportions correspondant aux nécessités du trafic. D'autres améliorations, dépendant des Pays-Bas, sont également nécessaires pour d'autres voies. Nous ne pouvons entrer ici dans les détails techniques, mais nous pouvons déclarer que la Belgique ne sollicite rien qui ne soit conforme à son droit, rien qui viole le droit d'autrui. En cette matière, comme en matière économique et financière, la justice exige qu'on lui donne pleine satisfaction.

L'ARRIVÉE DES PLÉNIPOTENTIAIRES ALLEMANDS A VERSAILLES — LE LIVRE DE M. DE JAGOW SUR LES RESPONSABILITÉS DE LA GUERRE. — DÉPÊCHES SECRÈTES AUSTRO-ALLEMANDES.

3 mai 1919.

Les plénipotentiaires allemands sont à Versailles. En attendant que les plénipotentiaires alliés leur remettent le

texte des préliminaires de paix ils ont le loisir de méditer sur le retour des choses d'ici-bas. Du parc où ils se promènent comme dans un préau de prison ils peuvent contempler les fenêtres de cette galerie des Glaces où l'empire allemand fut proclamé le 18 janvier 1871. S'ils tirent de ce spectacle la leçon salutaire qu'enseignent les événements, ils se résigneront aux faits accomplis et signeront un traité qui, tout en détruisant l'œuvre hégémonique de 1871, permet à l'Allemagne de reprendre le cours d'une vie normale. Mais, afin qu'ils ne cèdent point à la tentation de nous jouer la comédie de l'innocence, il convient de leur rappeler quelques vérités et de mettre sous leurs yeux des documents qui leur ferment la bouche. En ce moment même M. de Jagow, ministre des affaires étrangères lors de la déclaration de guerre, publie un livre où il s'efforce d'atténuer les responsabilités de son gouvernement en présentant des versions édulcorées de la crise de 1914. Il avoue quelques erreurs dans l'espoir de faire accepter le reste. Sur un ton gémissant et sous une forme détournée, il expose la thèse de l'encerclement qui fut pendant des années le *leitmotiv* des politiciens allemands et qui trouva parfois, durant la guerre, un accueil presque bienveillant dans certains milieux alliés. Il importe de ne rien laisser subsister de cette légende. Aussi avons-nous entrepris de réfuter méthodiquement, un à un, tous les arguments germaniques dans un petit livre qui permet des développements impossibles dans un journal. Nous y ajouterons aujourd'hui de nouveaux documents inédits qui achèvent de prouver la préméditation de l'Austro-Allemagne en 1914.

Rappelons d'abord le télégramme, publié récemment par le *Times*, adressé de Serajévo le 13 juillet 1914 par M. de Wiesener au ministère des affaires étrangères à

Vienne : « Rien ne prouve ni ne laisse même soupçonner que le gouvernement serbe avait connaissance de l'attentat, l'a dirigé ou préparé et a fourni les armes. Il y a, au contraire, des indices d'après lesquels ceci devrait être considéré comme exclu. » Malgré cette déclaration d'un agent officiel impérial et royal chargé d'enquêter sur le drame de Serajévo, les Cabinets de Vienne et de Berlin traitèrent délibérément le gouvernement serbe comme s'il avait inspire les assassins et préparé l'assassinat de l'archiduc-héritier. Ils montèrent ensuite un scénario où l'Allemagne semblait ignorer ce que faisait l'Autriche. MM. de Bethmann-Hollweg et de Jagow prétendaient ignorer ce que faisait et disait le comte Berchtold. D'autre part, les ambassadeurs austro-hongrois dans les capitales de l'Entente affirmaient la volonté de paix de leur gouvernement et déclaraient ignorer les démarches comminatoires du Ballplatz. Les uns et les autres affectaient d'être surpris par les événements, comme si cela se passait chez le Grand Mogol. Nous sommes en mesure de publier quelques fragments de dépêches qui révèlent la manœuvre germanique sous son vrai jour. Ces dépêches se réfèrent à la partie du scénario relative à la remise de l'ultimatum autrichien à Belgrade, au moment où le président Poincaré et M. Viviani quittaient Pétersbourg.

Le 21 juillet, à 7 h. 50 du soir, le comte Szœgyény, ambassadeur de François-Joseph Ier à Berlin, télégraphie à la Wilhelmstrasse :

M. de Jagow remarqua que, d'après des nouvelles tout à fait sûres, le président de la République française ne quitterait Cronstadt jeudi qu'à dix heures.

Dans le télégramme nº 114 du 22 juillet 1914 de Paris le comte Szecsen, ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Paris, signale que *la coïncidence de la remise de l'ultimatum à la*

Serbie avec le départ du président de la République française de Pétersbourg causerait de la surprise...

Le 23 juillet, à 9 h. 30 du matin, le comte Berchtold télégraphie au baron Giesl, ministre à Belgrade :

Veuillez en aucun cas faire démarche, ordonnée pour aujourd'hui après-midi, à quatre heures, mais au plus tôt quelques minutes avant cinq heures.

S'il vous est possible, veuillez différer la démarche jusqu'à six heures.

J'ajoute pour votre information que nous voulons empêcher, autant que possible, que la nouvelle de la démarche arrive à Pétersbourg dès ce soir, vu que le président Poincaré y séjourne encore jusqu'à onze heures du soir.

Le 24 juillet le comte Berchtold répond au télégramme n° 114 du comte Szecsen : « *Cela aurait été encore moins aimable si nous avions dérangé la joie des fêtes.* »

Ainsi tout avait été machiné pour que l'ultimatum fût remis à Belgrade de façon que la nouvelle ne parvînt à Pétersbourg qu'à l'heure où M. Poincaré et M. Viviani vogueraient en pleine mer, dans l'impossibilité de se concerter avec le gouvernement russe. On s'en était bien douté ; mais en voilà la preuve écrite. La suite du scénario se développa conformément au plan mûrement concerté entre Vienne et Berlin. A la veille du jour où les délégués de tous les États belligérants vont se trouver face à face à Versailles, on ne saurait trop se rappeler les péripéties du prologue du drame où se joua le sort du monde. Le monde germanique s'ingénie à les faire oublier et à jeter les esprits dans une confusion générale. Ne nous lassons pas de rétablir les faits. Dans un excellent *Manuel des origines de la guerre*, M. Fernand Roches vient de s'acquitter très heureusement de cette tâche patriotique. Si le comte de Brockdorff-Rantzau et ses collègues font mine de disculper

le gouvernement allemand, M. Clemenceau sera en mesure de leur faire rentrer leurs prétendues justifications dans la gorge.

LES MENACES ITALIENNES A PROPOS DE L'ADRIATIQUE. — LA QUESTION ADRIATIQUE D'APRÈS LES AUTEURS ITALIENS.

4 mai 1919.

MM. Orlando et Sonnino sont toujours à Rome. Par toutes les voix dont ils disposent — et, grâce à la propagande, elles sont nombreuses — ils enjoignent au président Wilson d'aller à Canossa, c'est-à-dire de leur offrir Fiume. La France et l'Angleterre sont assez fortement bousculées dans ces objurgations. On les met en demeure de faire capituler l'Amérique. D'après nos confrères transalpins et leurs émules cisalpins, l'Italie a droit à l'exécution intégrale du traité secret du 26 avril 1915, plus Fiume, sans qu'on prenne en considération l'inexécution totale ou partielle de certaines clauses de ce même traité par le gouvernement italien, ni les engagements subséquents. Plusieurs réclament en outre Spalato. Et voici que Gabriele d'Annunzio accourt à Rome pour réclamer la proclamation immédiate de l'annexion de toute la Dalmatie. On nous menace d'une alliance avec l'Allemagne. On menace l'Angleterre de soulever contre elle ses possessions d'Afrique et d'Asie. Le *Popolo d'Italia* développe le thème suivant, qu'il exposait en ces termes dès le 20 avril, c'est-à-dire avant la déclaration Wilson : « L'Italie, par sa position géographique qui la met en contact avec l'Égypte, avec le canal de Suez, avec la Méditerranée orientale, avec

le monde des Indes, pourrait demain résoudre la tâche de faire soulever l'empire asiatique et africain de l'Angleterre, d'autant plus que les soulèvements indigènes partiels ne manquent pas, et que la chronique de ces derniers jours en est pleine. L'Irlande est loin de l'Italie, mais l'Égypte est à quelques heures de navigation. » Voilà qui est encourageant pour les hommes conciliants qui songeaient à donner l'Afrique orientale allemande à l'Italie à titre de compensation pour les renonciations adriatiques. Le vent de folie déchaîné par la propagande continue de souffler.

Nous n'entrerons pas, sans nécessité absolue, dans la discussion de l'exécution du traité de 1915. Nous préférons éviter, si c'est possible, de pénibles récriminations. Mais nous voulons encore une fois placer sous les yeux du public les arguments, tirés exclusivement d'auteurs italiens, contre les prétentions du Cabinet de Rome.

Le *limes italicus* dont M. Orlando a parlé dans sa réponse à M. Wilson n'a jamais existé que dans l'imagination des nationalistes modernes. Les Alpes dinariques n'ont jamais servi de frontières à l'Italie. Il n'en a jamais été question dans les programmes du *risorgimento*, ni en 1859, ni en 1866. En 1859 le programme était : « L'Italie libre des Alpes à l'Adriatique ! » Le *Giornale d'Italia* accumulait les contre-vérités lorsqu'il écrivait le 12 janvier dernier : « Le programme national inclus dans le pacte de Londres de 1915 est proclamé par toute la tradition italienne, antique et moderne, scientifique et religieuse, littéraire et populaire, militaire et démocratique. Le cri d'aujourd'hui : *du Brenner aux Dinariques* ! est le même qui retentit en 1866, en 1859 et dans les armées de Napoléon Ier, qui inspira Romagnosi, Carlo Cattaneo, Mazzini, qui dirigea la Sérénissime de Venise, qui guida l'Église dans ses cir-

conscriptions ecclésiastiques millénaires, qui fut le *Credo* italien dans les siècles de Pétrarque et de Dante. » En reproduisant cet extrait du journal de la Consulta l'*Unità* de Florence put écrire : *Tante parole, tante bugie* : autant de mots, autant de mensonges.

On trouvera la démonstration détaillée de ces erreurs volontaires dans deux ouvrages récents : *La questione del Adriatico*, par MM. C. Maranelli et G. Salvemini (Florence, 1918, à la librairie de la *Voce*), et *Italia e Iugoslavia* par un groupe d'auteurs (Florence, même librairie). Nous en extrairons les éléments suivants :

Au temps de l'empire romain, la frontière entre l'Italie et l'Illyrie était fixée par l'Arsa, qui a son embouchure dans le Quarnero. Pline dit en propres termes : « *Et nunc finis Italiæ fluvius Arsa.* » Cela fut admis jusqu'à nos jours. On a cité souvent les vers de Dante :

A Pola, dentro dal Quarnero
Ch'Italia chiude ed i suoi termini bagna.

En 1871 Mazzini écrivait : « L'Istrie est nôtre ; mais, depuis Fiume, descend une zone où prédomine l'élément slave. » Carlo Cattaneo désignait la frontière de façon précise : « *Di là Slavia, di là Fiume* ; *di qua Italia, di qua Trieste.* » C'est-à-dire : « Fiume à la Slavie, Trieste à l'Italie. » Carducci, dans son *Saluto italico*, rappelle Trieste, Capo d'Istria, Pola. Il ne cite pas Fiume. Les auteurs italiens qui s'occupent de la question jusqu'à la guerre excluent tous Fiume de la zone italienne. Ils prennent comme frontière de la Vénétie julienne la chaîne du Monte Maggiore, qui va de l'Arsa au nord d'Abbazia, de Volosca et de Fiume. En septembre 1914 l'*Idea Nazionale* elle-même, le moniteur nationaliste, demandait la conquête du *confine montuoso, dal Tricorno al Monte Maggiore* — c'est-à-dire

de la ligne de montagne du Terglou au Monte Maggiore. Nulle part, il n'est question de Fiume.

Mais, s'exclament les nationalistes de 1919, Fiume se donne à l'Italie en vertu du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes ; pourquoi l'Italie serait-elle seule à ne pas bénéficier des principes wilsoniens ? Ces messieurs négligent de dire que Fiume n'est ni un État, ni un peuple. C'est simplement un petit noyau urbain italien dans une énorme masse slave. Comment admettrait-on le droit d' « auto-disposition » de localités éparses ? Ce serait le plus puissant instrument de dislocation des États, le plus actif ferment de guerre. Mais laissons encore à ce sujet parler les Italiens eux-mêmes. Voici l'opinion de MM. Maranelli et Salvemini (page 63 et s.) : « Si, dans Fiume seule, les Italiens représentent 54 o/o de la population totale (24.212 h. sur 48,492) et les Slaves 32,34 o/o (15,687 h.), dans le régime italien, la seule agglomération urbaine Fiume-Sussak (61.662 h.) aurait 25.781 Italiens, soit 41 o/o, et 26.602 Slaves, soit 43 o/o. En outre, pour pouvoir agréger à l'Italie cette ville mixte, il faudrait agréger aussi le capitanat de Volosca, où vivent à peine mille Italiens éparpillés parmi 47.770 Slaves ; et il faudrait encore incorporer au nord et à l'est de Fiume-Sussak une extension de territoire complètement croate qui, dans la plus modeste des hypothèses, contiendrait non moins de 44.000 Croates avec quelques dizaines d'Italiens — *e poche decine*, Fiume à part. En somme, pour protéger l'*italianità* de nos 25.000 conationaux de Fiume, nous devrions ajouter 117.000 Slaves aux 390.000 que nous devons déjà nous agréger dans la Vénétie Julienne, enlevant ainsi ce débouché maritime à une région de deux millions et demi de Serbo-Croates. *Dans aucune des publications qui ont été faites en Italie pour démontrer la nécessité de la conquête de*

Fiume, on n'a jamais présenté le problème ethnique de la Liburnie (Illyrie) en tous ses éléments : on a parlé seulement de la nécessité de sauver les 25.000 Italiens de Fiume, comme s'ils n'étaient pas environnés de toutes parts par une mer de Slaves : *On a voulu ainsi dissimuler à notre pays les raisons contraires à la conquête*, et spécialement les difficultés que présenterait l'administration quotidienne de cette région. »

Nous n'avons rien à ajouter.

LES TROUPES ROUMAINES ET TCHÉCO-SLOVAQUES EN HONGRIE. — L'EUROPE ET LA MAGYARIE.

5 mai 1919.

Le fantoche que le comte Karolyi avait appelé au pouvoir le 22 mars dernier a disparu de la scène. Devant la menace des armées roumaines et tchéco-slovaques s'avançant sur Budapest, il a capitulé. Cet ami de Lénine, israélite dépourvu de tout crédit, avait inauguré la dictature du prolétariat par la socialisation des théâtres. Il avait continué par la socialisation des exploitations, des immeubles, des industries, etc. Il avait constitué une armée rouge où chaque soldat touchait 450 couronnes par mois, plus 50 couronnes par chaque membre de sa famille, plus une prime de 300 couronnes après six mois de service, plus une indemnité de deux couronnes par jour en cas de déplacement, plus des indemnités diverses. Malgré ces alléchants encouragements la population est demeurée indifférente, et l'armée rouge n'a pas tenu quinze jours devant les Roumains et les Tchéco-Slovaques. Tout cet étalage de démo-

cratie, ou plutôt de démagogie, était un décor d'opérette. Le tort des gouvernements alliés et associés fut de le prendre au sérieux. La mission du général Smuts à Pest, au commencement d'avril, allait à l'encontre du bon sens le plus élémentaire. Le diplomate sud-africain mit peu de jours à s'en apercevoir. Mais son voyage et la publication de ses propositions d'arrangement produisirent un effet déplorable sur tous nos amis de l'Europe centrale et orientale. Heureusement les Roumains surent réagir par eux-mêmes. Avec le concours des Tchéco-Slovaques ils résolurent de mettre Béla Kun à la raison et, cette fois, ils trouvèrent le concours des Alliés, enfin revenus à de plus justes sentiments.

D'après les dernières nouvelles, l'armée roumaine reçoit le meilleur accueil des populations des régions qu'elle traverse. Cela ne surprend point. Les populations sont avides de paix, de repos et de réformes sérieuses. Le dégoût les prenait à voir un Béla Kun au pouvoir. A Pest, où l'on aime s'amuser et où les Juifs sont si nombreux qu'on appelait familièrement la capitale hongroise Judapest : l'opérette pouvait être applaudie quelques semaines. Mais, dans le reste du pays, on ne voulait à aucun prix subir une imitation du régime bolchevik. On aurait plutôt accepté une dictature militaire. Et l'on y aurait probablement abouti si l'on ne s'était décidé à jeter bas Béla Kun.

La difficulté consiste maintenant à reconstruire. La Hongrie était restée, jusqu'à la guerre, dans un état à la fois patriarcal, féodal et oriental. Les Magyars, qui ont eu, jusqu'au cours du siècle dernier, le latin comme langue officielle, avaient l'habitude de dire :

Extra Hungaria non est vita ;
Si est vita, non est ita.

Malheureusement c'était plutôt un dicton de grand seigneur qu'un aphorisme populaire. Le régime de la grande propriété, en vigueur surtout dans les parties magyares du royaume, engendrait un prolétariat rural. Les lois et les mœurs électorales rappelaient le moyen âge. La Hongrie, dont une bonne part était encore occupée par les Turcs au XVIII[e] siècle, avait bien eu sa révolution en 1848 ; mais cette révolution avait été écrasée par les Russes. Depuis ces temps troublés le pays n'avait pas trouvé son assiette ; il était en gestation perpétuelle de réformes qui avortaient. Aujourd'hui les grandes réformes sont réalisables. On peut bâtir sur une table presque rase. Seulement les architectes capables sont rares. La société politique était gangrenée du haut en bas, aussi bien parmi les socialistes que chez les magnats. Il faut souhaiter que, devant l'occupation militaire des Alliés, il se révèle des patriotes dignes de refaire leur patrie.

Toutefois ni eux ni nous ne devons perdre de vue quelques considérations fondamentales. La nouvelle Hongrie doit être réduite à la Magyarie ; le nouveau gouvernement doit accepter la réorganisation de l'Europe centrale et orientale telle qu'elle sortira de la Conférence de la paix. En conséquence nous pouvons et devons aider les Magyars à sortir de l'anarchie et à reprendre une vie normale. Mais nous ne devons leur laisser aucune illusion sur la nature et le but de notre concours. Nous devons en même temps rassurer entièrement nos amis et alliés de la périphérie hongroise sur nos intentions et leur garantir leurs nouvelles frontières. En outre, en attendant que ces frontières soient fixées, et que des relations normales s'établissent entre les États de l'Europe centrale, il importe de mettre la Magyarie et la Bulgarie hors d'état de succomber aux mauvaises tentations. Il faut désarmer l'une et l'autre.

Tout ce que la Conférence déciderait sur le sort de ces régions serait menacé de ruine si cette double opération n'était pas effectuée promptement.

RETOUR A PARIS DE MM. ORLANDO ET SONNINO.

6 mai 1919.

Le président Wilson n'est pas allé à Canossa. MM. Orlando et Sonnino reviennent à Paris ; ils assisteront à Versailles, demain, à la remise des préliminaires de paix aux plénipotentiaires allemands. Ainsi finit la tumultueuse campagne de quinze jours montée à grand orchestre par la propagande italienne. Malgré la mise en branle de toutes les troupes nationalistes, y compris les mercenaires, cet immense effort s'est brisé contre des positions que le Cabinet de Rome ne pouvait enlever de vive force. C'est ce que le député Bevione, correspondant de la *Gazzetta del Popolo* à la Conférence, avait fort clairement expliqué le 22 avril, c'est-à-dire la veille de la déclaration Wilson, dans une dépêche dont nous avons cité un passage le 26 avril. Comme la *Gazzetta del Popolo*, prise ensuite en flagrant délit de contradiction, nous a reproché de ne pas comprendre l'italien, nous nous faisons un devoir de reproduire aujourd'hui littéralement un autre fragment non moins significatif de cette lumineuse dépêche : « Pour que l'opinion publique italienne ait des informations exactes sur la ligne de conduite qui sera décidée au cas où il serait impossible d'arriver rapidement à un accord, il est nécessaire qu'on sache tout de suite QU'EN AUCUN CAS IL NE S'AGIRA

D'UNE RUPTURE ENTRE L'ITALIE ET SES ALLIÉS ET ASSOCIÉS (souligné dans le texte italien). Rupture signifie interruption des relations, signifie isolement diplomatique, signifie un nouveau « *Italia fa da sè* », dans un sens plus vibrant et plus absolu. Or, il n'y a pas de doute qu'une solution aussi dramatique peut sembler séduisante à quelque esprit ardent et peut encore servir d'exutoire (*dare pieno sfogo*) aux sentiments de douleur et d'indignation qui tendent en ce moment l'âme italienne ; mais les conséquences désavantageuses d'une telle attitude sont évidentes. Non seulement l'Italie se mettrait hors du consortium des vainqueurs, mais elle renoncerait définitivement à la participation à la solution des problèmes de la paix mondiale... »

Comme M. Bevione reçoit les confidences de la Consulta, nous n'étions donc point inquiet sur les suites du pèlerinage de Rome. Ainsi qu'il l'ajoutait un peu plus loin, « en se séparant de la Conférence, les délégués italiens détermineraient les gouvernements alliés à conclure la paix avec l'Allemagne sans notre intervention, ce qui constituerait une violation ouverte d'un traité international ». De toute évidence MM. Orlando et Sonnino ne pouvaient pousser l'affaire jusqu'à cette extrémité. Dès lors que, malgré les diverses *dimostrazioni* organisées dans la péninsule, les Trois persistaient à ne pas capituler, il fallait bien revenir à Paris et paraître à Versailles. On parle aujourd'hui d'un compromis qui aurait été envisagé à Rome et à Paris, et où la Ligue des nations serait appelée à jouer un rôle. Mais il ne s'agit que d'un projet, et rien n'a été ni promis, ni conclu. Quant aux solutions techniques du problème des chemins de fer de Dalmatie et de Carniole, elles présentent un intérêt secondaire. On en trouvera toujours qui correspondent à des situations nouvelles. Mais le conflit actuel est d'ordre essentiellement

politique. Il met en jeu le sort de masses compactes de populations frémissantes. Il ne sera pas résolu par la création ou la dérivation de lignes de chemins de fer.

D'ailleurs, il ne se trouve, dans les conditions de paix présentées à l'Allemagne, aucune clause concernant l'Adriatique. En conséquence les délégués italiens peuvent, sans que rien soit préjugé contre leurs thèses, assister, demain et les jours suivants, aux délibérations de Versailles. Ils auront le loisir d'examiner de nouvelles solutions adriatiques plus conformes que les précédentes à la justice et au besoin général de paix. Elles ne seront pas difficiles à trouver dès qu'on aura renoncé à fanatiser l'opinion publique. Les négociations de Versailles vont permettre de se calmer et de tomber à une agitation artificielle démesurée. Nous souhaitons que le contact direct avec les plénipotentiaires allemands rafraîchisse les cerveaux. Ce n'est pas sur les rives de l'Adriatique que sont nos ennemis. Ce n'est ni avec le président Wilson, ni avec M. Trumbitch que les Alliés doivent lutter : c'est avec le comte Brockdorff-Rantzau.



CHAPITRE III

LES CONDITIONS DE PAIX.

INAUGURATION DE LA CONFÉRENCE DE LA PAIX.

7 mai 1919.

La séance d'ouverture de la Conférence des préliminaires de paix s'est déroulée suivant les rites usuels. Après le discours inaugural du président de la République, M. Wilson, secondé par MM. Lloyd George et Sonnino, a proposé de nommer M. Clemenceau président de la Conférence. Toutefois, cette proposition n'a pas été présentée dans la forme ordinaire. MM. Wilson et Lloyd George, dans un langage à la fois élevé et familier, ont tenu à déclarer que l'hommage ainsi rendu au chef du gouvernement du pays où se réunissait l'illustre assemblée s'adressait aussi à l'homme même. Tous deux ont célébré en termes émouvants l'action personnelle de M. Clemenceau durant les dernières phases de la guerre. Après les acclamations du Palais-Bourbon et du Luxembourg, les discours prononcés hier par le président des États-Unis et le premier ministre anglais consacrent l'autorité de M. Clemenceau. Il y a lieu d'espérer qu'il en usera, dans la limite

de ses attributions, pour accélérer la marche des travaux de la Conférence.

Dans sa réponse, le président du Conseil français a insisté très justement sur quelques idées fondamentales. La première est la nécessité du maintien de l'union entre les États alliés et associés. Tout doit être subordonné à cette union. Sans elle, les fruits de la victoire sécheraient sur pied. M. Clemenceau a montré qu'elle était la base même de la Société des nations. « La Société des nations, a-t-il dit, est ici ; elle est en vous ; c'est à vous de la faire vivre, et, pour cela, il faut qu'elle soit dans vos cœurs. » En effet, comment fonderait-on une Ligue universelle chargée d'assurer le maintien de la paix, si les puissances réunies en ce moment à Paris se divisaient et se combattaient ? Il importe donc que la préoccupation dominante de chacun soit d'aboutir à un accord général et de régler à l'amiable ses intérêts spéciaux plutôt que de faire prévaloir ses vues personnelles sur tel ou tel point particulier. Dans le nouveau système européen tout doit être construit sur un plan harmonieux. Si la tâche est difficile, elle n'est point irréalisable. Seulement il faudrait peut-être quelque chose de plus que la bonne volonté pour atteindre le but. Puisqu'il est décidé de créer une Ligue dont tous les membres s'engageraient à faire trancher en dernier ressort leurs différends par un arbitrage, pourquoi les membres de la Conférence actuelle ne contracteraient-ils pas aujourd'hui le même engagement en ce qui concerne les questions à l'ordre du jour ? La certitude que des arbitres seraient appelés à prononcer une sentence définitive serait de nature à faciliter le règlement de bien des contestations.

M. Clemenceau a déclaré aussi que, suivant le programme du président Wilson, la Conférence avait à faire non « une paix de territoires plus ou moins vastes, une paix

des continents, mais une paix des peuples ». Voilà ce qu'il ne faudra pas perdre de vue un seul instant. Toutes les combinaisons, tous les remaniements proposés devront s'inspirer de ce programme. L'objet de la Conférence n'est point de permettre à telle ou telle puissance de réaliser ses aspirations dans une proportion plus ou moins grande. Il consiste à ajuster ces aspirations les unes aux autres de telle manière que la nouvelle construction européenne soit solide, à l'épreuve des bourrasques. Pour qu'il en soit ainsi, il faudra que les uns et les autres renoncent à certaines aspirations, à certaines ambitions. La satisfaction totale des uns n'irait pas sans la lésion des autres. L'esprit de conciliation doit animer tous les gouvernements. Mais, si des gouvernements persistaient dans des revendications contradictoires, la parole devrait être donnée aux peuples. On est porté parfois à prêter trop facilement telle ou telle volonté à telle ou telle population. En fin de compte, le mieux serait de demander leur avis aux intéressés. Les anciennes statistiques ne peuvent faire foi. Aucune d'elles n'inscrit la conscience nationale dans ses colonnes. Elles mentionnent plus ou moins exactement les langues et les religions. Mais il est un peu hardi de conclure de la pratique d'une religion ou d'une langue à la conscience nationale. Avant de se chamailler sur des statistiques généralement tendancieuses, il conviendrait de procéder à des vérifications sérieuses.

La responsabilité des auteurs de la guerre est placée en tête du programme de la Conférence. Il n'en pouvait être autrement. Avant de prononcer les pénalités il faut fixer les culpabilités.

LA REMISE DES CONDITIONS DE PAIX A L'ALLEMAGNE.

8 mai 1919.

Hier, 7 mai, il y avait exactement quatre ans que le *Lusitania* a été coulé. C'était également l'anniversaire du second traité de Bucarest. En entrant dans la salle du Trianon-Palace, où les attendaient, debout, les représentants des puissances coalisées contre la Germanie, les plénipotentiaires du *Reich* allemand se sont-ils rappelé ces deux dates, les médailles qu'on frappait et les hymnes qu'on chantait chez eux en l'honneur du « glorieux » torpillage d'un paquebot chargé de femmes et d'enfants ? A voir et à entendre le comte Brockdorff-Rantzau, on ne pouvait pas croire que ces souvenirs et ceux de tant d'autres crimes lui inspiraient, à lui, à ses collègues et à ses compatriotes, des sentiments d'horreur et de repentir. Ainsi que tous les ministres qui se sont succédé en Allemagne depuis l'abdication de Guillaume II, à la seule exception de Kurt Eisner, il semblait dominé par la rage de la grande partie perdue, par le sentiment d'une impuissance provisoire, par le désir de rejeter sur le monde entier la grosse part des responsabilités et par l'intention de réserver l'avenir. C'est à la lumière de ces sentiments qu'il faut examiner les conditions de paix qui ont été remises hier aux plénipotentiaires allemands, et dont on publie ce matin une longue analyse.

Le traité forme un fort volume, et l'analyse remplit plusieurs pages de journal. Il ne peut s'agir d'en commenter les innombrables clauses. D'ailleurs elles ont presque toutes été connues en substance à mesure qu'avançaient,

si péniblement, les travaux de la Conférence. En somme elles sont glorieuses et réconfortantes. Elles donnent à la France ce que nous étions en droit d'espérer après une guerre victorieuse provoquée par l'Allemagne. Malheureusement elles ne compensent pas, elles ne pouvaient pas compenser l'énormité de nos sacrifices. La guerre a dû être poussée si loin pour aboutir à l'écrasement de nos ennemis qu'aucune condition de paix ne pouvait plus nous procurer des satisfactions intégrales. On a quelquefois dit, au cours des hostilités, que les satisfactions devaient croître en proportion du prolongement de la guerre. Cette idée simple pouvait séduire les foules. Elle était inapplicable. Les extensions de territoire étaient fixées par la nature des choses ; en essayant de les porter au delà, on se serait affaibli et compromis au lieu de se dédommager. Sans doute, la France pouvait légitimement espérer rentrer en possession, sans restrictions, de certains territoires ayant fait partie de l'Alsace et de la Lorraine avant 1815. Mais elle devait tenir compte, en même temps, de la volonté des populations et des engagements contractés envers les puissances accourues à notre aide. Pour le reste, il lui fallait se garder de tomber dans l'erreur commise en 1871 par Bismarck et Moltke. Cette erreur, il est vrai, était celle de tout le peuple allemand, assoiffé de vengeance contre la France de Louis XIV et de Napoléon Ier et gonflé de convoitises. Mais les véritables hommes d'État ont précisément pour mission de voir plus clair et plus loin que les foules et de refréner d'imprudents désirs.

Pour notre part, nous ne saurions blâmer M. Clemenceau d'avoir transigé sur les questions territoriales qui nous concernent. Les militaires se résigneront peut-être moins aisément que nous à certaines renonciations. Cela est naturel de leur part : ils songent surtout aux positions straté-

giques. Mais les positions stratégiques ne sont pas tout. Elles ne valent pas grand'chose sans une bonne politique. M. Clemenceau a fait de bonne politique en s'accordant avec nos alliés et associés et en n'ouvrant pas de nouvelles voies à l'impérialisme. Ce n'est point de la duperie vis-à-vis de l'Allemagne ; nous ne songeons point à la ménager. C'est sagesse et prévoyance. Notre modération nous prépare un avenir fructueux. Elle nous permet aussi de recommander ailleurs des solutions de conciliation propres à favoriser le repos du monde. La garantie de notre sécurité se trouvera dans l'occupation militaire de territoires que nous n'annexerons pas, dans le maintien ou le resserrement de nos accords avec nos alliés et associés, ainsi que dans la nouvelle répartition des forces européennes.

Ce dernier travail n'est pas achevé. Dans les conditions présentées hier on se borne à exiger de l'Allemagne la reconnaissance anticipée de ce que la Conférence de la paix décidera. C'était, nous l'avons dit souvent, le seul système admissible dans les préliminaires de paix. Mais on a publié hier également une note officielle aux termes de laquelle le président des États-Unis et le premier ministre de la Grande-Bretagne s'obligent à proposer aux corps constitués compétents un engagement en vertu duquel « les États-Unis et la Grande-Bretagne viendront apporter immédiatement leur assistance à la France dans le cas d'une agression non provoquée dirigée contre elle par l'Allemagne ». Cette note met au point les nouvelles répandues ces derniers temps au sujet d'une nouvelle triple alliance. Peut-être ne contentera-t-elle pas les personnes qui réclamaient une alliance ferme et catégorique. Toutefois, là encore, M. Clemenceau devait s'adapter aux possibilités. Ni le président Wilson, ni M. Lloyd George n'avaient qualité pour promettre davantage. Ils sont allés

jusqu'au bout de leurs pouvoirs. Nous devons donc les remercier et féliciter le gouvernement français. Si, comme il est probable, l'engagement envisagé est ratifié par le Sénat des États-Unis et le Parlement britannique, nous posséderons la plus puissante garantie imaginable dans le monde d'aujourd'hui. N'oublions pas, du reste, que l'engagement assumé par les États-Unis et la Grande-Bretagne sera d'autant mieux respecté et exécuté que la France donnera à ses alliés une plus forte idée de son attachement au droit et à la justice.

Quant aux réparations matérielles, dont le mécanisme est assez compliqué, il suffit de constater que, tout en étant sensiblement inférieures à nos sacrifices, elles atteignent ce qu'on peut espérer récupérer de l'Allemagne. L'important sera d'assurer régulièrement le recouvrement de nos créances. En tout cas chaque Français doit se convaincre que les indemnités payées par l'Allemagne ne parviendront point à rétablir la France dans son état ancien ; elles ne feront que boucher quelques trous s'il ne s'y joint de notre part un travail persévérant et réfléchi.

Les rodomontades de l'allocution du comte Brockdorff-Rantzau confirment la mauvaise réputation de la diplomatie et du peuple allemands. Retenons seulement l'aveu « que la puissance des armes allemandes est brisée ». Ce fait domine les négociations qui commencent.

PROTESTATIONS ALLEMANDES CONTRE LES CONDITIONS DE PAIX. — POLÉMIQUES SUR L'UNITÉ ALLEMANDE. — LA FAUSSE SÉCURITÉ DES PAPIERS. — D'UN PLÉBISCITE A FIUME.

9 mai 1919.

La presse allemande proteste contre les conditions de paix et les déclare inacceptables. Il n'y a pas de quoi nous émouvoir. Les Allemands ne peuvent adhérer, ni de cœur, ni de parole, à un projet de traité qui consacre l'écrasement de leur pays. Ils ne céderont, comme toujours, que devant la force. Pendant le délai qui leur est accordé pour réfléchir, ils vont s'ingénier à nous persuader que nous devons conclure la paix sur telles et telles bases. Il y a dans les tiroirs des bureaux de la Wilhelmstrasse tout un jeu de projets de traité préparés en vue de toutes les éventualités imaginables. Comme il arrive souvent, aucune des éventualités envisagées ne s'est réalisée. Alors, les agents de la Wilhelmstrasse — les mêmes que sous Guillaume II — se sont mis à fabriquer de nouveaux projets, et c'est le produit de leurs méditations que les journaux d'outre-Rhin nous exhibent aujourd'hui. Seulement ces messieurs ont oublié, suivant leur coutume, une chose essentielle : ils ont négligé de se mettre, par la pensée, à la place de leurs adversaires. Ce système ne présente pas de grands inconvénients quand on est le maître, quoique, même en ce cas, il soit préférable d'entrer aussi avant que possible dans l'esprit d'autrui. Mais il est détestable quand on est battu. Il est vraiment comique de voir, en un pareil moment, les Allemands nous proposer sérieusement une édi-

tion germanique de la Ligue des nations et des plans de reconstitution de l'Europe. Qu'ils remettent tout ça dans leurs tiroirs. Nous ne sommes point d'humeur à étudier ces turlutaines.

Toutefois gardons-nous de commettre le même péché qu'eux. On dit trop, de certains côtés, que nous ne pulvérisons pas assez l'Allemagne et que le projet du 7 mai consacre son unité au lieu de la détruire. On oublie qu'il ne dépend pas de nous de la supprimer. Des rédacteurs de traités pourraient bien diviser l'Allemagne en compartiments, et des cartographes pourraient nous présenter un damier germanique multicolore. Cela ne changerait rien à la volonté des membres du *Reich* de rester unis. Cela n'ajouterait rien à notre sécurité. Cela préparerait seulement de nouveaux bouleversements. On reproche à la Conférence d'avoir inséré dans le projet de traité la formule « et l'Allemagne, d'autre part », sans mentionner les États composant le *Reich*. Mais il lui était matériellement impossible de faire autrement. Il n'est certainement pas un seul Français en état de dire avec certitude quels sont les États particuliers membres du *Reich*, ni quel est leur gouvernement. Nos alliés ne sont pas mieux renseignés que nous. Fallait-il attendre, pour présenter les préliminaires de paix, que le chaos constitutionnel germanique eût disparu ? Fallait-il convoquer des plénipotentiaires de tous les États de l'empire allemand de 1914, même de ceux qui n'existent plus ou ne possèdent pas de gouvernement ? Convenait-il d'énumérer simplement ces États ? Quelle imprudence ! Si on les eût énumérés, il aurait fallu obtenir l'approbation de chacun d'eux pour la signature des préliminaires, puis la ratification de leurs Parlements. Et de quels moyens de coercition aurions-nous disposé contre les États récalcitrants ? Aurions-nous repris les hostilités

contre la Saxe, le Waldeck, l'un ou l'autre Reuss, Hambourg ou Lübeck, sans les reprendre contre l'Allemagne tout entière ? Quelle plaisanterie ! Toute l'Allemagne solidaire a fait la guerre contre nous en 1914, comme d'ailleurs elle l'avait déjà faite en 1870, quoique alors elle fût en apparence divisée en deux confédérations comprenant chacune plusieurs États souverains. Toute l'Allemagne de 1914 doit répondre solidairement devant les Alliés des conséquences de sa défaite. En exigeant cette solidarité, en ne connaissant qu'elle, nous ne consacrons nullement l'unité allemande ; elle est accomplie depuis longtemps.

Les combinaisons fondées sur le retour à l'état des traités de Westphalie ou de Vienne dérivent toutes de la funeste, de la grande illusion des papiers. Le morcellement de l'Allemagne sur les cartes ne l'affaiblirait pas d'une once dans la réalité. Par contre il nous inspirerait une fausse sécurité des plus dangereuses. La garantie de la tranquillité, de la résignation allemande se trouvera surtout dans la constitution, tout autour d'elle, d'États vraiment indépendants qui auront tous intérêt à contenir l'Allemagne. C'est à cette tâche que la Conférence de la paix doit se mettre résolument maintenant. Elle a déjà esquissé dans les préliminaires le plan de la nouvelle Europe centrale. Mais il lui reste beaucoup à faire. Il faut tracer des frontières précises et complètes, et ménager la conclusion d'accords amicaux entre les nouveaux États. A ce propos il est particulièrement regrettable qu'aucune commission n'ait été chargée d'étudier la question des frontières italo-yougoslaves. Si l'on avait procédé pour celles-ci comme pour les autres, le conflit actuel avec l'Italie se fût résolu plus rapidement et plus aisément. Les Quatre se doutaient qu'une Commission éclairée ne conclurait pas en faveur des prétentions italiennes. Ils voulaient éviter de

placer l'Italie en face d'avis motivés contraires à l'exécution intégrale du traité de Londres. Ils croyaient pouvoir imposer, dans l'obscurité, une combinaison arbitraire. Mais, comme il était fatal, la lumière a fini par percer. On ne résoudra plus le conflit adriatique qu'en recourant aux méthodes normales. Puisqu'on invoque si haut le droit d'autodisposition de Fiume, pourquoi n'instituerait-on pas un plébiscite dans le district de Fiume sous le contrôle de tierces puissances ?

DE LA PRÉTENDUE IMPOSSIBILITÉ D'EXÉCUTER LES CONDITIONS DE PAIX.

10 mai 1919.

Au concert de protestations des journaux, MM. Fehrenbach, président de la Commission de la paix, Scheidemann, président du Conseil, et Ebert, président du Reich, viennent de joindre leurs récriminations. M. Fehrenbach prétend que les conditions de paix dépassent les prévisions les plus pessimistes. M. Scheidemann compare en gémissant le projet de préliminaires de Versailles avec les principes wilsoniens ; il qualifie l'Allemagne de peuple et pays martyrs. Le manifeste adressé par MM. Ebert et Scheidemann au peuple annonce que le gouvernement va « répondre à la proposition d'une paix de violence par une proposition de paix du droit sur la base d'une Ligue des nations durable ». Ce qui frappe le plus nos ennemis dans les conditions de Versailles, c'est ce qu'ils appellent « l'asservissement perpétuel du peuple allemand ». Ils dénoncent avec indignation les clauses qui vont obliger le peuple

martyr à travailler sans relâche pour les Alliés. Ils concluent en chœur : c'est inexécutable.

Non, ce n'est point inexécutable. Les Allemands seront simplement dans la situation de débiteurs qui, après s'être s'être livrés à de folles dépenses, doivent se restreindre jusqu'à ce qu'ils aient remboursé leurs créanciers. On leur accorde même le bénéfice du concordat, car on leur fait remise des frais de guerre proprement dits. Chaque Allemand doit s'enfoncer dans le cerveau l'idée qu'il doit aux Alliés une part de son salaire ou de son gain quotidien. Quels que soient son salaire, ses gains, ses revenus de toute sorte, il doit en prélever une part pour les Alliés. Les Alliés doivent être servis avant les créanciers allemands de l'État allemand, avant les porteurs de titres allemands, avant les souscripteurs des emprunts de guerre allemands. Nous n'avons pas à fixer les conditions d'un concordat entre le peuple et le gouvernement allemands ; ils s'arrangeront directement entre eux au sujet du règlement de leurs rapports financiers. Mais, quel que soit cet arrangement, les Alliés sont des créanciers privilégiés qui doivent recevoir avant tous autres une part du revenu allemand. C'est la justice même. Pendant plus de quatre ans les Allemands, solidaires de cœur et de fait avec leur gouvernement, ont vécu du butin conquis ou volé. Ils ont recouru aux moyens les plus féroces pour tenter d'échapper aux conséquences de leurs crimes. Ils s'étaient juré de triompher malgré tout. Ils ont succombé. Ils doivent payer.

Ils mentent, suivant leur invariable coutume, lorsqu'ils allèguent qu'ils n'ont plus de quoi payer : où il n'y a rien, le roi perd ses droits. Ils possèdent d'immenses ressources. Il leur suffira de faire maigre, de se priver de jouir, pour arriver à solder leurs dettes envers nous. Ce régime de carême leur sera doublement profitable : il leur inspirera

de salutaires pensées sur les devoirs envers le prochain et leur montrera sous un jour cru les résultats de la politique impérialiste. Le temps seul, avec les obligations de la tâche quotidienne, leur inculquera une nouvelle conception de leurs devoirs envers leurs voisins. En tout cas nous devons veiller à ce que le peuple de proie soit mis au régime végétarien jusqu'à ce que les nouveaux États qui se constituent autour de lui soient de force à se défendre.

Quant aux « propositions de paix du droit » que le comte Brockdorff-Rantzau va être chargé de remettre à Versailles, il n'y aura pas lieu de les prendre en considération. M. Clemenceau ne doit même pas prendre la peine de les transmettre à ses collègues de la Conférence. Le seul texte à examiner est le projet de Versailles. Les observations des plénipotentiaires ennemis ne peuvent viser que les articles de ce projet. Aucun contre-projet ne peut être déposé. La Conférence de la paix n'est pas un Parlement où chaque membre jouit du droit d'initiative. L'Allemagne a demandé la paix. On lui a dit, le 7 mai, à quelles conditions elle l'obtiendrait. Si elle cherche à renverser les rôles en apportant ses conditions de paix, on la priera de reprendre ses papiers.

Elle se lamente en ce moment sur la faillite de la Ligue des nations et cherche à nous glisser sa propre Ligue. Ses professeurs et ses diplomates, y compris l'ineffable Erzberger, qui réclamait naguère l'annexion de la plus grande partie de la Belgique et d'une partie du Nord-Est de la France, sans compter le reste, ont travaillé à ce mirobolant édifice juridique avec la « Gründlichkeit » dont les Germains revendiquent le monopole. Que ce grimoire rejoigne les autres dans la corbeille à papiers de la Conférence. La Ligue des nations, issue des délibérations de la Conférence, est très loin de la perfection. Elle est certainement appelée à recevoir de nombreuses retouches. Mais, pro-

visoirement, elle s'impose telle quelle aux États qui désireront y adhérer. L'Allemagne peut se dispenser de solliciter son admission au sein de la Ligue actuelle. On ne songe point à la contraindre.

Le socialiste indépendant Haase est plus pratique que MM. Ebert, Scheidemann et Fehrenbach. Il avoue que l'Allemagne doit signer et s'exécuter. Il reconnaît que la résistance passive, dont on nous menace, aggraverait dangereusement la misère actuelle. Il prévoit le blocus et ses misères. Il se borne à protester et à espérer dans l'avenir. Que les Allemands protestent et espèrent ; mais qu'ils payent.

DEUX NOTES DU COMTE BROCKDORFF-RANTZAU. — PRÉPARATION DES CONDITIONS DE PAIX A L'AUTRICHE ET A LA HONGRIE. — LA DESTINÉE DE L'AUTRICHE.

11 mai 1919.

Le comte Brockdorff-Rantzau a commencé la lutte avec la Conférence. Il a débuté avant-hier soir par deux notes qu'on publie ce matin avec les réponses de M. Clemenceau. Comme il fallait le prévoir, il annonçait une série de contre-propositions fondées sur ce qu'il appelle « la promesse expressément donnée à l'Allemagne et à l'humanité » et présentait un contre-projet de Ligue des nations. M. Clemenceau a répondu à la première note que « les représentants des puissances alliées et associées ne peuvent admettre aucune discussion sur leur droit de maintenir les conditions de fond de la paix telles qu'elles ont été arrêtées

et ne peuvent prendre en considération que les suggestions d'ordre pratique ». Quant à la seconde note, il a simplement accusé réception du projet allemand en ajoutant qu'il serait renvoyé à la Commission compétente. C'est le mode d'enterrement en usage au Parlement. Puisque les plénipotentiaires allemands recourent à des procédés parlementaires, ils n'auront pas sujet de se plaindre.

Tandis que s'engage ce duel, on prépare à Saint-Germain-en-Laye les logements de la Délégation autrichienne et on en cherche pour la Délégation hongroise. Il est bon de préparer des logements pour les plénipotentiaires autrichiens et hongrois, car ceux-ci aussi devront être convoqués devant la Conférence. Mais il sera mieux de régler préalablement les rapports entre ce qui reste d'Autriche et de Hongrie et les États voisins. On travaille activement, paraît-il, à ce règlement ; mais on ne travaille pas toujours bien. Il semble qu'on ait adopté, entre la Carinthie allemande et la Slovénie, des frontières qui font la part trop belle aux Allemands. On a décidé pour la région de Klagenfurt un plébiscite qui donnera difficilement des résultats justes si l'immense personnel bureaucratique habsbourgeois et sa suite y prennent part. Il ne faut pas oublier que, dans cette région comme en tant d'autres parties des anciens domaines des Habsbourg et des Hohenzollern, la germanisation s'est faite au cours du siècle dernier par la bureaucratie et que l'on consacrerait des iniquités en prenant pour base le *statu quo*. En ce qui touche particulièrement l'Autriche, on désire actuellement lui être agréable afin de l'engager à renoncer à ses projets d'union avec le Reich allemand. On a raison. Seulement il s'agit de ne pas subir le chantage de Vienne. Il faut nous garder de laisser à l'Autriche des territoires slaves récemment et superficiellement germanisés et de détruire ainsi le boulevard slave qui s'étend sur la

périphérie de la Germanie. Ce n'est pas avec des impressions de touristes voyageant en automobiles qu'il convient de fixer des frontières, c'est avec des souvenirs d'historiens et des études ethnographiques. La Conférence ne doit pas perdre de vue un instant qu'elle a pour mission de reconstruire l'Europe sur des bases autres que celles posées et cimentées par le consortium austro-allemand.

De même, tout en s'efforçant de mettre l'Autriche indépendante à même de vivre, il ne faut point être ses dupes. On projette actuellement de la ravitailler à nos frais. La ravitailler est bien, est humain et politique. Mais pas à nos frais. Quoi ! non seulement nous ne recevrions, pour l'instant du moins, aucune réparation, aucune indemnité de l'Autriche vaincue, mais nous lui avancerions des dizaines, des centaines de millions ! Dans ces conditions la Bavière, la Saxe, le Wurtemberg, le Schaumburg-Lippe, la Hesse, etc., ne demanderaient pas mieux que de se déclarer indépendants. Cela réjouirait le cœur des archivistes et des archéologues qui vivent les yeux fixés sur les traités de Westphalie. Mais à quoi nous servirait-il d'avoir vaincu, si les vainqueurs pansaient les plaies de leurs adversaires et leur ouvraient leur bourse ? Une partie de nos hommes politiques est d'un illogisme effrayant. Ils s'indignent que la Conférence n'ait pas exigé plus d'argent de l'Allemagne, et ils proposent de faire à l'Autriche des avances d'argent qui, malgré des promesses sur le papier, équivaudraient à un cadeau. La commission des affaires extérieures de la Chambre des députés a demandé à ce sujet des explications à M. Pichon. Elle est dans son droit. Mais le public aussi a le droit d'être informé. En pareille matière le secret est ridicule.

Il importe de bien comprendre la situation de ce côté. Il ne s'agit pas d'enlever par des moyens subtils le consen-

tement des détenteurs actuels du pouvoir à Vienne à la création d'une Autriche indépendante. Cela n'aurait qu'une minime importance. Notre argent une fois versé, nous risquerions de nous retrouver dans la même situation qu'hier. Il s'agit d'aider les Autrichiens qui désirent maintenir l'indépendance de leur pays à faire prévaloir leurs idées. Ils ont intérêt au succès de cette politique. Ce n'est donc pas à nous à payer. De plus notre politique de défense contre le germanisme s'en irait à vau-l'eau si nous accordions à des Allemands des faveurs que nous refusons ou mesurons au compte-gouttes à ceux de leurs voisins qui sont nos alliés et nos amis. Ne soyons pas dupes ; montrons-nous forts.

Ce que nous venons de dire de l'Autriche s'applique à plus forte raison à la Hongrie. Contrairement aux nouvelles de la semaine dernière, Béla Kun est encore à Pest. Il n'existe en Hongrie aucun gouvernement présentant la moindre garantie. Ne nous pressons donc pas de faire les lits des plénipotentiaires hongrois.

LES TROUBLES A LA FRONTIÈRE DE CARINTHIE. — LA QUESTION SLOVÈNE.

12 mai 1919.

Au commencement de ce mois, une nouvelle, lancée par la même propagande malfaisante qui s'acharne à jeter le discrédit sur tous les Yougoslaves annonçait que les troupes yougoslaves avaient commencé une offensive en Carinthie et y commettaient toutes sortes d'excès. Comme

toutes les nouvelles fausses reproduites par des journaux complaisants, celle-là fit son chemin pendant quelques jours sans qu'on pût la rectifier. La Carinthie est loin, et d'un accès difficile aux gens désireux de contrôler des informations tendancieuses. Néanmoins l'offensive dénoncée à grand bruit restait de prime abord invraisemblable, car les troupes yougoslaves réparties le long de la Carinthie n'atteignaient pas 3.000 hommes. Par contre, on savait que des troupes allemandes, qu'on dit, ou qui se disent irrégulières et qui se donnent un air bolcheviste, se livraient à des incursions incessantes en pays slovène sur la ligne de l'armistice. Après enquête on a fini par établir la vérité.

Le 29 avril les paysans slovènes qui veillaient à la défense de leur territoire se heurtaient à des bandes allemandes. Ils appelèrent à l'aide les postes frontières de l'armée yougoslave. Ceux-ci accoururent et dispersèrent ces bandes, mais se trouvèrent bientôt en contact avec l'armée régulière autrichienne. Ils se replièrent le soir même sur les positions qu'ils occupaient le matin. Dans la nuit du 30 avril au 1er mai l'armée autrichienne prononça une offensive générale sur le front de Wœlkermarkt, sur la rive droite de la Drave. Elle occupa Rosenbach, le secteur Freibach-Drauburg, et obligea les troupes yougoslaves à se retirer au sud du tunnel des Karawanken. Comme le prouve un rapport du commandant en second de Klagenfurth, tombé aux mains des Yougoslaves, cette offensive était préparée depuis la fin de mars ; toutes les dispositions militaires avaient été prises à cet effet. Elle fut conduite avec sauvagerie ; quarante-trois procès-verbaux, dont les copies sont parvenues à Paris, fournissent les détails les plus édifiants. Non seulement les troupes autrichiennes pillèrent et maltraitèrent les habitants ; mais elles tuèrent

plusieurs officiers et un grand nombre de soldats yougoslaves faits prisonniers. Elles fusillèrent et pendirent des paysans. Elles tuèrent la femme du chef de district de Wœlkermarkt et deux religieuses de l'école Saint-Ruppert. Elles tuèrent ou frappèrent plusieurs ecclésiastiques. Elles emmenèrent, pour les interner à Klagenfurth et à Velden, plusieurs milliers d'habitants, dont un grand nombre succombèrent aux mauvais traitements. Telle est *l'offensive yougoslave* qui provoqua les bruyantes protestations de la presse italienne !

Il est bon de saisir cette occasion pour revenir sur la question slovène. Nous n'insisterons pas sur le caractère odieux des imputations dirigées contre de braves populations qui constituent le rempart historique d'une partie de l'Europe contre la Germanie. Nous ne relèverons pas non plus la maladresse de la politique italienne qui s'ingénie à réduire la part des Slovènes au nord, alors que la justice et la prudence combinées devraient l'engager à favoriser de ce côté les reprises, sur les Allemands, d'un peuple dont l'Italie annexe le territoire à l'ouest. Mais nous devons montrer encore une fois, à l'heure même où se décide leur sort, les droits et le rôle des Slovènes en Carinthie.

La région située entre la chaîne des Karawanken au sud et celle des Tauern au nord constituait autrefois le bastion slave contre la Germanie, en marche vers l'Adriatique. Elle est le terrain de luttes séculaires. Occupée jadis en masses compactes par les Slovènes, elle fut germanisée en partie par les procédés traditionnels en usage à Vienne. On gagna les hautes classes avec des titres nobiliaires, des distinctions honorifiques et des privilèges. On mit la main sur les institutions financières. On imposa l'école allemande. On installa une bureaucratie exclusivement allemande. Malgré tout, jusqu'à ces derniers temps, la frontière lin-

guistique était la chaîne de montagnes située au nord de la Drave. Durant les dizaines d'années avant 1914, les Slovènes organisèrent la défense de leur nationalité avec la même énergie et le même succès que les Tchèques en Bohême. Encore dix ans, et ils reconquéraient la plus grande partie du terrain perdu. C'est une des raisons pour lesquelles le gouvernement de Vienne, de concert avec l'Allemagne, décida la guerre. En 1914 les nationalités opprimées relevaient partout la tête ; l'Austro-Allemagne entreprit de les subjuguer par la force.

La Conférence de la paix va-t-elle s'associer à cette besogne ? Elle a décidé d'instituer un plébiscite pour la région de Klagenfurth, dans des limites qu'on n'a pas encore exactement déterminées ou qu'on ne veut pas divulguer. Comme nous le disions hier, le plébiscite est excellent en principe. Seulement il doit s'effectuer à une date et dans des conditions qui permettent aux populations de voter librement, consciemment. On doit prescrire pour la région envisagée les mêmes précautions que pour le Slesvig et la région d'Allenstein en Prusse orientale. On doit de plus fixer un délai assez long pour que les électeurs se rendent compte de la situation. Que pourront décider ces gens si on leur donne aujourd'hui à choisir entre l'Autriche, dont les troupes ocupent encore leur territoire, et la Yougoslavie que les Alliés, sur les instances de l'Italie, se sont abstenus jusqu'ici de reconnaître, publiquement du moins ? Il faudrait penser que les habitants de la Carinthie ignorent presque tout des circonstances de la guerre. Ils ne les connaissent guère que par la presse austro-allemande. Si l'on précipite le plébiscite, on donne un avantage aux Allemands. Ce ne serait pas du *fair play*. Le mieux serait de placer pendant quelque temps le secteur du plébiscite sous une administration spéciale. Il serait juste aussi

que les habitants fussent à même de reprendre contact avec leurs frères dont on les a séparés par la violence. Comme chacun sait, l'électeur ne vote pas toujours suivant sa conscience ; il tourne les regards vers les autorités. Qu'on fasse donc disparaître les autorités autrichiennes, et qu'on permette aux Carinthiens d'aller voir ce qui se passe dans la Yougoslavie délivrée.

Ce serait un scandale si, par ignorance ou par hâte d'en finir, la Conférence de la paix livrait à la Germanie la barrière des Karawanken et évinçait les Slovènes du pays où ils luttent depuis des siècles contre nos ennemis communs.

M. GAETANO SALVEMINI ET LA QUESTION DE FIUME. — LA QUESTION DU PLÉBISCITE.

13 mai 1919.

Nous avons reçu de M. Gaetano Salvemini la lettre suivante :

Florence, le 8 mai 1919.

Monsieur,

Dans le *Journal des Débats* du 5 mai, vous citez ce que mon ami M. Maranelli et moi, restant scrupuleusement fidèles à la vérité et à la justice, avons écrit sur la question de Fiume, pour combattre la prétention des nationalistes italiens d'annexer à l'Italie non seulement la ville de Fiume, mais encore Sussak et tout le territoire entre Monte Bittoray et Monte Maggiore.

Permettez-moi de vous faire observer que votre citation est incomplète, et que, par suite, l'usage que vous en faites est à tout le moins arbitraire. Car si, d'une part, nous combattions l'annexion de tout ce territoire à l'Italie, d'autre part nous protestions et n'avons jamais cessé de protester contre l'abandon complet que, dans le traité de Londres, le gouvernement italien avait fait de Fiume en faveur de la Croatie. Et

dans le volume sur *La Questione dell' Adriatico*, que vous vous plaisez à citer, immédiatement après la page par vous reproduite, vient cette autre page : « En Autriche-Hongrie, Fiume jouissait d'une constitution « autonome qui la séparait du royaume de Croatie, et l'associait juridi-« quement, comme corps séparé de la Croatie, au royaume de Hongrie. « Et, tant que les Magyars respectèrent l'autonomie, Fiume vécut en « paix. Ensuite les Magyars ont voulu magyariser Fiume, et leur poli-« tique brutale d'oppression donna lieu à des résistances tenaces, à des « luttes violentes, dans lesquelles le parti italien ou « autonome » défendit « désespérément et honorablement les franchises de la ville contre un « gouvernement sans honneur et sans dignité. Et, aux luttes entre la « municipalité italienne et le gouvernement de Budapest, vinrent s'ajou-« ter les luttes entre les Italiens et les Croates, lesquels, en concurrence « avec les Magyars, proclamaient leur droit d'écraser à Fiume les Ita-« liens. La défense de la vieille autonomie municipale, non seulement « contre les Magyars, mais aussi contre les Croates, devint extrêmement « difficile, et, dans les dernières années, les signes d'un irrédentisme ita-« lien commencèrent à se manifester, surtout chez les jeunes gens qui « venaient faire leurs études en Italie. Si on rétablissait la vieille consti-« tution autonome, en l'adaptant aux temps nouveaux, et en la défen-« dant contre les éventuels attentats du nationalisme croate en met-« tant la constitution de Fiume sous la protection de l'Italie, cette « solution concilierait évidemment toutes les exigences ethniques et « nationales. Chargée de garantir l'autonomie de Fiume, l'Italie serait « en droit d'intervenir pour la protection de nos compatriotes, au cas « où l'autonomie ne serait pas respectée par les Croates. La nécessité de « ces mesures est évidente pour une ville comme Fiume, dotée d'une « classe dirigeante parfaitement capable de s'administrer elle-même, « mais à laquelle le nationalisme croate serait toujours tenté de s'atta-« quer, si une convention internationale ne le tenait en bride » (pp. 64-« 67).

Ceci n'est pas l'annexion *sic et simpliciter* à l'Italie ; mais c'est bien moins encore l'annexion à la Croatie, pour laquelle vous combattez, et en faveur de laquelle vous vous servez de notre nom. Notre point de vue se trouve de nouveau exposé dans l'*Unità* du 12 décembre 1918 : « Fiume, « ville libre et garantie par l'Italie, est pratiquement la même chose que « Fiume italienne. Jusqu'en 1914, Fiume formait un véritable État « étranger en face de la Croatie. Par exemple, une personne condamnée « à Sussak pour délit de presse n'avait qu'à passer le pont pour se mo-« quer de sa condamnation, jusqu'à ce que les autorités de Fiume la « remettent aux autorités croates : Fiume, en somme, appartenait aux « Italiens de Fiume, sans appartenir au royaume d'Italie. Mais les Ita-« liens de Fiume étaient continuellement troublés et menacés dans leur « légitime possession par les Magyars et les Croates, parce qu'aucune « force supérieure ne les protégeait contre les prévarications de leurs « voisins. La différence entre Fiume ville autonome, garantie par l'Italie,

« et Fiume, ville annexée à l'Italie, se réduit en réalité à une différence « de drapeau. »

Notre système d'idées peut être juste ou ne pas l'être ; il est ce qu'il est. Et on ne devrait pas se croire autorisé à le diviser, ignorant la partie qui s'oppose aû nationalisme croate pour ne relever que celle qui s'oppose au nationalisme italien, nous faisant ainsi contribuer, contre toute justice et toute vérité, à la défense du premier.

Vous avez également reproduit ce que nous avons écrit contre les nationalistes italiens, niant qu'avant 1914 il n'y ait eu à Fiume un grand mouvement irrédentiste et, en Italie un véritable mouvement pour la revendication de Fiume. Mais ceci ne saurait être loyalement allégué pour nier toute valeur aux vives manifestations irrédentistes de la population italienne de Fiume, dès qu'elle a été libérée du joug autrichien, ni aux courants de solidarité qui se sont propagés et intensifiés en Italie depuis ce moment. Serait-il juste de refuser aux Croates et aux Slovènes le droit de former avec la Serbie un unique État national, seulement parce que, jusqu'en 1914, le mouvement serbophile n'était représenté parmi eux que par une infime minorité ? Le Père Korosec ne se déclarait-il pas, encore en mai 1917, fidèle à la maison d'Autrcihe ? Combien, parmi ces Yougoslaves qui font aujourd'hui la propagande nationale à Paris, ont été jusqu'à hier fidèles au roi de Monténégro ou députés de la majorité de Vienne ? Le président de la République tchéco-slovaque actuel n'a-t-il pas soutenu l'Autriche jusqu'en août 1914 ?

La crise que nous avons traversée a bouleversé toutes les positions anciennes politiques et psychologiques ; des courants de sentiments nationaux, restés longtemps latents et embryonnaires, se sont brusquement développés et se révèlent irrésistibles. L'irrédentisme des Italiens de Fiume appartient à cette catégorie de faits nouveaux déchaînés par la guerre ; et tous les hommes justes sont en devoir d'en tenir compte, au moins dans les mêmes proportions qu'ils tiennent compte de la conversion récente de tant de Yougoslaves.

Je m'en remets, Monsieur, à votre loyauté pour la publication de cette lettre, et je vous en remercie d'avance.

G. Salvemini.

Nous insérons bien volontiers cette lettre, quoiqu'elle discute des points que nous n'avions pas touchés. M. Salvemini est un des Italiens qui se sont le plus loyalement efforcés de préparer un accord entre son pays et les Slaves du Sud. Il a rompu maintes lances contre le Comité *Pro Dalmatia*. Pris aujourd'hui dans un courant tumultueux qui permet difficilement aux citoyens clairvoyants de maintenir leur ancienne attitude, il se défend contre l'usage des

opinions qu'il se faisait honneur de soutenir. Mais ces opinions, littéralement reproduites par nous, n'en subsistent pas moins. Puisque M. Salvemini nous reproche de ne pas avoir cité la suite du passage reproduit,nous saisirons cette occasion de nous prévaloir de la thèse qu'il tient à mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Il déclare que Fiume, ville libre et garantie par l'Italie, est pratiquement la même chose que Fiume italienne. S'il en est ainsi, la solution est aisée : qu'on proclame Fiume ville libre sous la garantie des États membres de la Société des nations, y compris l'Italie. L'Italie ne pourrait pas se plaindre qu'à sa garantie propre on ajoutât celle de ses alliés actuels, signataires à la fois du traité du 26 avril 1915 et de la charte de la Société des nations. M. Salvemini veut protéger les Fiumains contre les Croates. Il semble donc qu'on devrait commencer par demander leur avis aux Fiumains eux-mêmes. En Italie on les proclame italianissimes. On publie à grand bruit les déclarations d'attachement passionné des Fiumains à l'Italie. « *L'Italie ou la mort* ! », lit-on sur des affiches collées sur les murs de Fiume sous l'œil bienveillant des autorités militaires. Soit ! Mais qu'alors les Fiumains soient appelés à se prononcer régulièrement, librement. Qu'on prescrive un plébiscite entouré des mêmes précautions que dans le Slesvig et le pays d'Allenstein. Qu'on fasse évacuer la ville par les troupes italiennes et yougoslaves, auxquelles on substituerait des troupes désignées par la Conférence de la paix, qu'on fasse rentrer les déportés, qu'on laisse écouler un délai suffisant pour que les esprits aient le temps de se calmer, et qu'on procède à la consultation populaire sous le contrôle des autorités désignées par la Conférence. La consultation pourra même porter sur trois solutions : Fiume à l'Italie, Fiume à la Slavie du sud, Fiume ville libre.

Si le gouvernement italien ne croit pas pouvoir refuser de se rendre aux appels enthousiastes des Fiumains, il se présente à lui l'occasion de faire consacrer publiquement la volonté qu'il invoque. S'il la repousse, on aura le droit de croire que ce sont les Croates, non les Italiens, qui ont besoin d'être protégés à Fiume. En ce cas nous comptons que M. Salvemini voudra bien se joindre à nous pour demander justice.

ARRIVÉE DES PLÉNIPOTENTIAIRES AUTRICHIENS A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

14 mai 1919.

Les plénipotentiaires autrichiens arrivent ce soir à Saint-Germain-en-Laye. A leur tête est le chancelier du nouvel État, M. Charles Renner, social-démocrate, écrivain politique, qui passait autrefois pour partisan d'un système fédéraliste et qui, durant la guerre même, soutint la thèse de l'indépendance de l'Autriche proprement dite. Comme un grand nombre de ses compatriotes, il estimait que l'Autriche, réduite aux provinces allemandes des Habsbourg, pourrait vivre et prospérer en dehors de l'empire allemand. Il désirait seulement qu'elle fût protégée du côté de l'Allemagne par des tarifs douaniers et, du côté des nouveaux États issus du démembrement de la monarchie dualiste, par des traités de commerce et de bon voisinage. Cette opinion paraît juste. Elle concorde du moins avec ce que pensent beaucoup de personnes connaissant bien l'Europe centrale. Mais M. Renner ne s'y tint pas. Sous

l'influence de plusieurs de ses collègues actuels, notamment de M. Bauer, ministre des affaires étrangères, qui s'inspire d'idées pangermanistes, il se rallia au projet d'union avec l'Allemagne et favorisa les négociations en ce sens avec les hommes de Weimar et de Berlin. Toutefois il semble être revenu récemment à sa première manière de voir. Est-ce le résultat de l'observation des événements, ou celui de la mission française présidée par M. Allizé ? Toujours est-il qu'on dit M. Renner disposé à examiner sérieusement, à Saint-Germain, la combinaison de l'indépendance. Il sera probablement soutenu par le docteur Lammasch, jurisconsulte illustre, homme de bon sens, qui tenta en vain d'enrayer la funeste politique du Ballplatz et que l'empereur Charles appela au pouvoir à la veille même de la chute de la monarchie.

Les autres membres de la délégation sont des personnages de second ou troisième plan. Le général Slatin, plus connu sous le nom de Slatin Pacha, doit sa notoriété à ses explorations dans le Soudan et à ses campagnes avec l'armée anglo-égyptienne. M. Landesberger est directeur de la banque anglo-autrichienne. Comme beaucoup d'autres financiers viennois, il est hostile au rattachement à l'Allemagne et cherche à sauver, de l'Autriche, ce qui peut encore être sauvé. Le professeur Uebersberger, conseiller technique, est un des doctrinaires de la politique austro-allemande. Rédacteur à la *Nouvelle Presse libre*, il n'a cessé, avant et pendant la guerre, de défendre les thèses et les manœuvres germaniques, y compris les traités de Brest-Litovsk et de Bucarest. Il est accompagné d'un autre rédacteur du même journal viennois, bien connu dans un certain monde parisien, M. B. Frischauer, correspondant dudit journal à Paris jusqu'à la déclaration de guerre. M. Frischauer a exercé ici, dans le monde qu'il fréquentait,

l'influence la plus dissolvante. Nous avons eu souvent l'occasion, depuis la crise bosniaque, de mettre en garde le public contre le chœur des sirènes où il jouait le rôle de chef d'orchestre sous la haute direction de l'ambassade impériale et royale. Cette fois il sera doublé d'une autre sirène qui, avant 1914, opérait à Vienne même : M. Julius Szeps, rédacteur en chef du feu *Fremdenblatt*, l'organe officieux du Ballplatz. M. Szeps avait eu le talent, qu'il partageait avec quelques confrères de moindre importance, de se faire accueillir sur un pied de familiarité dans quelques ambassades. Il fournissait lui-même des informations confidentielles à Leurs Excellences : on devine lesquelles. Comme le dit ce matin le *Daily Mail*, il faudra que MM. Frischauer et Szeps soient tenus à Saint-Germain derrière de fortes palissades pour qu'ils ne reprennent pas chez nous l'ingénieux métier dont ils étaient, dans la période d'avant-guerre, les plus brillants spécialistes.

Que chacun se tienne sur ses gardes. On sait que nous sommes les adversaires du rattachement de l'Autriche à l'Allemagne et que nous désirons seconder les efforts tendant à la fois à empêcher ce rattachement et à constituer un nouvel État autrichien viable. Mais cela est subordonné à deux conditions : que les négociateurs autrichiens ne s'entendent pas secrètement avec les Allemands et que les représentants qualifiés des nouveaux États, notamment de la Tchéco-Slovaquie et de la Yougoslavie, soient tenus au courant et consultés. En effet, si nous négligions ces précautions, nous pourrions être entraînés à consentir à la nouvelle Autriche, sous prétexte de lui permettre de se constituer, des concessions qui tourneraient au profit du germanisme et sur lesquelles on ne pourrait plus revenir lorsque, après une évolution plus ou moins longue, le pouvoir à Vienne passerait aux mains des complices des Alle-

mands. Il en est ainsi spécialement des questions de frontières. MM. Renner, Frischauer, etc., gémiront sans doute : « Nous ne pouvons pas vivre sans ceci, sans cela ; si vous ne nous laissez pas et ceci et cela, nous sommes fatalement destinés à nous rattacher à l'Allemagne. » Il y aurait quelque chose de pire que ce rattachement : ce serait l'affaiblissement et l'impossibilité de vivre des nouveaux États slaves de la périphérie germanique. Ils doivent devenir le rempart de l'Europe contre le peuple de proie. S'il n'en était pas ainsi , la paix serait perdue.

L'AUTRICHE ET LES COMBINAISONS ITALIENNES. — LA CRAINTE D'UNE HÉGÉMONIE FRANÇAISE. — LES CONTRADICTIONS DE M. ORLANDO ET DE L' « EPOCA ».

16 mai 1919.

Les délégués autrichiens sont installés à Saint-Germain. Ils ont tout de suite montré ce qui les distingue des Allemands en remerciant les Français de leur bon accueil, en manifestant de la bonne humeur, et même de la joie. Le Viennois ne ressemble pas au Berlinois. Quoique entraîné quelque temps dans le camp pangermaniste, le chancelier Renner est jovial et pleins d'égards. Du reste, il a des raisons d'espérer. On se dispute ses bonnes grâces. La *Nazione* de Florence publiait, le 8 mai, une dépêche rendant compte en ces termes d'un entretien d'un rédacteur du *Neu Tag* avec le général Segré, chef de la mission italienne à Vienne : « Le général Segré a dit : « De cordiaux sentiments de sympathie ont toujours uni les Autrichiens à l'Italie ; les

grandes intelligences austro-allemandes ont pris de la force en Italie et dans l'art italien, et l'Italie savait combien elle pouvait apprendre de la sage ténacité des peuples du Nord. Il viendra des jours meilleurs. L'Italie est amie de la jeune Autriche allemande. Il y aura encore l'occasion de démontrer au jeune État notre amitié par des faits, et ces faits parleront pour nos sentiments. — Puisque les sentiments de l'Italie officielle — à Vienne du moins — sont tels, nous comptons qu'on en verra l'effet à Paris et qu'un concours de bonnes volontés permettra d'instituer une Autriche indépendante viable, sans porter atteinte aux intérêts vitaux des nouveaux États voisins.

Malheureusement nous risquons de nous heurter à un courant d'opinion transalpin que nous avons déjà signalé et auquel le *Corriere della Sera* donne une impulsion d'une énergie singulière. Dans son numéro du 10 mai, notre confrère milanais affirme que « l'intérêt de l'Italie, politique et économique, exigeait péremptoirement que l'Autriche allemande fût laissée libre de s'unir avec l'Allemagne ». Pourquoi cela ? « Parce que l'Italie, ennemie de l'hégémonie allemande, ne peut pas être amie d'une autre hégémonie ; parce que sa respiration est étouffée si, à l'ouest, au nord et à l'est, elle doit confiner à la France et à des zones d'influence française ». Nous avions signalé précédemment la combinaison italienne — ou de certains groupes italiens — consistant à se servir de l'Allemagne pour faire équilibre à la France, sinon pour obtenir de celle-ci certains avantages. La voilà nettement exposée. D'ailleurs, le *Corriere della Sera* ne recule pas devant les expressions claires. Il dit : « Le traité de paix et les ententes corrélatives ouvrent, pour un prochain avenir, la perspective d'une hégémonie continentale de la France, avalisée par l'alliance anglo-américaine. » Il insiste, plus loin, sur ce

compito egemonico et déclare que le gouvernement italien devait s'opposer à Paris à une *prepotenza* désastreuse. Il proteste contre le projet français de créer « une Autriche *ad usum delphini* (autant dire *à l'usage du roi de France*), c'est-à-dire d'une Autriche-Hongrie slave et antigermanique ». Il redoute que les peuples opprimés hier prennent leur revanche et suivent « une politique extérieure provocante et vorace ».

Remercions le *Corriere della Sera* d'avoir aussi nettement posé la question. Oui, nous voulons, nous et les Anglo-Américains, constituer, avec les États issus du démembrement de la monarchie habsbourgeoise, un bloc slave et antigermanique. Ce sera la garantie de notre victoire et du repos du monde. Nous sommes également persuadés que cela concorde avec les intérêts vitaux de l'Italie. Sans remonter à Cavour et à Mazzini, qui ont, à différentes reprises, mis fortement en relief la solidarité italo-slave, M. Orlando a prononcé, dans le même sens, d'éloquentes paroles en 1918. Ses discours du 12 février à la Chambre des députés et du 4 mars au Sénat l'attestent. M. Sonnino lui-même, à Montecitorio, le 23 février, définissait ainsi la politique italienne à l'égard des Slaves : « Les revendications de l'Italie sont à même, suivant notre conviction, d'assurer dans l'avenir une confiante collaboration dans le domaine politique et économique, collaboration que l'intérêt vital de l'Italie et des nationalités yougoslaves exige de voir établir sur des bases inébranlables. » Ce programme fut incorporé, en articles précis, dans le pacte de Rome du 10 avril suivant, auquel participèrent les plus brillants rédacteurs du *Corriere della Sera*. L'*Epoca*, qui recevait les confidences de M. Orlando, menait une vigoureuse campagne en faveur du rapprochement de l'Italie et des Slaves d'Autriche-Hongrie. M. Orlando adressait aux délégués

yougoslaves une harangue enthousiaste. Dans un entretien avec notre collaborateur M. Pierre de Quirielle, il envoyait ses salutations au *Journal des Débats* et parlait du traité de Londres du 26 août 1915 comme d'une vieillerie périmée.

Ce n'est pas nous qui avons changé. Ce n'est pas le gouvernement français, ni le gouvernement anglais, ni le gouvernement américain qui ont renié leur politique. Au moment où s'engagent les négociations avec l'Autriche, et où se poursuivent les pourparlers sur l'Adriatique, nous rappellerons simplement ce qu'écrivait l'*Epoca*, le 15 juillet dernier : « Malheur à nous si les peuples dont nous nous sommes miraculeusement rapprochés devaient croire que la victoire pût jamais raviver ce qu'il y a de plus désuet dans notre tradition diplomatique, de plus égoïste dans notre nationalisme ! »

L'OCCUPATION DE SMYRNE PAR LES ALLIÉS. — LE DÉMEMBREMENT DE L'EMPIRE OTTOMAN.

17 mai 1919.

On annonce officiellement aujourd'hui que la ville et la région de Smyrne ont été occupées par des forces interalliées : la ville par des troupes grecques, les forts par des troupes françaises, les environs par des contingents anglais et américains. Cette occupation a des raisons occasionnelles et des raisons décisives. L'incertitude du sort de l'empire ottoman en général et de l'Anatolie en particulier causait parmi les populations des rives asiatiques de la mer Égée une profonde perturbation. Les autorités

turques n'existaient plus que de nom. Les agents du comité Union et Progrès, c'est-à-dire de l'ancien gouvernement germanophile de Constantinople, s'agitaient avec une inquiétante activité. Encouragés par l'anarchie prolongée où les négligences des puissances occidentales laissaient Constantinople, ils semaient partout le désordre. A Smyrne, les intrigues s'entrecroisaient. Quoique les Italiens eussent déjà occupé Adalia et Konia, ils se proclamaient *amatissimi* dans le vilayet d'Aïdin, ce qui provoquait de graves appréhensions chez les Grecs. Les imaginations s'échauffaient. Il était urgent de prendre de sérieuses mesures de police préventives. C'est ce qui vient d'être fait. Mais l'occupation interalliée n'est pas seulement une précaution de police, elle signifie aussi le partage de l'empire ottoman.

Cette perspective jettera le trouble dans beaucoup d'esprits. Quoiqu'elle ait été envisagée depuis les premiers temps de l'installation des Turcs sur les bords de la Marmara et de l'Égée, elle restait noyée dans la brume. Chaque fois qu'il fut question de passer aux réalisations, les rivalités des candidats à la succession de l'homme malade se révélèrent si vives qu'on préféra finalement soigner le moribond et réserver l'héritage. Malheureusement, en 1913, l'homme malade reçut des soins si énergiques de ses médecins allemands qu'il se crut assez fort pour reprendre le rôle agressif des anciens sultans. En 1914, il attaqua la Russie. Il devint évident ce jour-là qu'il était condamné à succomber avec l'Allemagne, à moins que celle-ci ne fût victorieuse. L'Allemagne une fois vaincue, l'empire ottoman s'écroule d'une seule masse. Aucune combinaison ne permettrait de le reconstruire. Aucune population chrétienne ne veut plus vivre sous le joug ottoman. Durant la guerre, plus d'un million d'Arméniens et de Grecs ont été

massacrés ou ont péri sous les coups des Turcs. Aucun accommodement n'est possible avec les auteurs de ces abominations. Les Turcs ont prétendu régler la question arménienne et la question grecque en supprimant les Arméniens et les Grecs. Il est juste et nécessaire qu'ils soient à jamais mis hors d'état de recommencer leurs expériences. Or le seul moyen pour cela consiste à leur enlever le pouvoir politique.

Les Turcs sont des gens qui se laissent facilement gouverner, laborieux, sobres et dociles, mais absolument incapables de se gouverner eux-mêmes et de gouverner les autres. Tous les systèmes expérimentés jusqu'ici pour rendre leur gouvernement puissant ou inoffensif ont complètement échoué. Tous les hommes politiques qui ont attentivement observé les Turcs depuis deux siècles ont conclu qu'on ne pouvait agir sur eux que par la force. Si sympathiques que soient certains des Turcs qu'on connaissait naguère, cette conclusion reste exacte aujourd'hui. Les conséquences de la chute définitive de l'empire ottoman s'annonçaient si graves qu'il eût été de la dernière imprudence d'en prendre l'initiative. Mais, les Turcs eux-mêmes ayant lié leur sort à celui de l'Allemagne dans l'espoir de prolonger leur existence pendant quelques dizaines d'années, il n'est plus permis de songer à les sauver. En tentant de prolonger une domination contre nature, on préparerait d'autres bouleversements, d'autres massacres, d'autres guerres. Les Turcs sont donc destinés à passer sous le gouvernement de puissances chrétiennes. C'est, du reste, ce qui peut leur arriver de plus heureux. Pour la première fois depuis qu'ils existent, ils pourront travailler en toute sécurité avec la certitude de n'être point dépouillés du fruit de leur labeur.

Depuis les premiers temps de la guerre il a été décidé

entre les Alliés qu'il y aurait un État arménien comprenant les territoires entre la Turquie proprement dite, la Mésopotamie et la Syrie. La nouvelle Turquie, placée sous le contrôle d'un État européen qui recevait mandat à cet effet, s'étendrait sur les plateaux d'Anatolie, entre la mer Noire, la mer Égée, l'Arménie et l'État de Constantinople, qui serait administré par une autre puissance chrétienne, et les montagnes qui séparent le plateau d'Anatolie des régions baignées par la mer Égée. Ce sont ces régions dont Smyrne est la capitale et que la Grèce a revendiquées devant la Conférence. Elles forment un ensemble géographique facilement reconnaissable depuis les parages de Ténédos et la péninsule de Cyzique au nord jusqu'au Jedi-Bouroun (les Sept-Caps) au sud, entre les parages de Rhodes et le golfe d'Adalia. Que l'on attribue ce pays à la Grèce ou qu'on le constitue en un État spécial, où les éléments hellènes seraient naturellement prépondérants, la Conférence doit prendre à son égard, comme pour tous les autres États issus du démembrement de l'empire ottoman, un certain nombre de dispositions tutélaires.

Tous ces pays ne peuvent passer libres de servitudes en de nouvelles mains. *Ab antiquo*, des États occidentaux, la France notamment, y possèdent des établissements importants de toute sorte qui leur ont coûté de gros sacrifices et ne sauraient être abandonnés. Le mandat donné à telle ou telle puissance ne doit pas avoir pour effet de dépouiller les légitimes détenteurs de biens et d'institutions. L'État mandataire jouira de l'influence politique ; mais il doit être tenu de laisser vivre et prospérer les établissements commerciaux, industriels, scolaires et religieux préexistants, placés sous la protection d'États auxquels les sultans avaient reconnu certains droits. Le droit de tutelle ne conférera pas de monopole au détriment des droits acquis.

Il importe que ce soit bien spécifié dans les décisions que la Conférence élabore en ce moment.

LA QUESTION DE CONSTANTINOPLE, L'ISLAM, LE CALIFAT ET LES INDES.

19 mai 1919.

Les Quatre semblent sur le point de commettre en Turquie une faute analogue à celle qu'ils ont faite à Dantzig. Après avoir pris une résolution, qu'on peut critiquer, mais qui a le mérite d'être logique, au sujet de l'empire ottoman, ils paraissent enclins à l'abandonner pour suivre les suggestions des représentants de l'islam. Après avoir écouté les doléances des notables musulmans de l'Inde, ils se sont aperçus, dit-on, que l'expulsion de Constantinople du Commandeur des croyants serait de nature à provoquer un trouble dangereux dans le monde de l'islam, notamment dans les Indes. Si les Quatre écoutent les récriminations de certains notables musulmans, ils provoqueront plus que des troubles, des massacres, dans ce même monde de l'islam qu'on les accuse de vouloir troubler avec leur résolution primitive.

Les musulmans, et les Turcs en particulier, ne connaissent et ne comprennent d'autres systèmes de gouvernement que la domination et la sujétion. Quand ils possèdent le pouvoir, ils en usent en maîtres et en conquérants. Quand ils sont les plus faibles, ils se soumettent. De 1908 à 1914, les derniers efforts ont été tentés pour faire vivre côte à côte musulmans et chrétiens sous un régime d'égalité dans

l'empire ottoman. Cette suprême expérience a fait banqueroute. Ceux des Turcs qui semblaient les plus libéraux ont saisi la première occasion de reprendre la politique nationaliste, propagandiste et oppressive d'Abdul Hamid. Les Européens qui ont eu affaire à eux ont été bernés de haut en bas, sauf les Allemands, qui ont lié partie avec eux contre la civilisation occidentale. C'est donc une absurdité de demander en ce moment leur avis aux musulmans. Comme toujours, les musulmans subiront la fatalité, c'est-à-dire le régime qu'on leur imposera. Mais, si on les consulte, ils ne nous croiront pas les plus forts et ils élèveront des revendications. Si on les écoute, ils se croiront les maîtres et chercheront à nous le prouver par les vieux moyens en usage chez eux. Les récents actes d'énergie en Asie Mineure étaient sur le point d'y rétablir le calme. Les tergiversations des Quatre vont y ramener le désordre. C'est un crime contre l'humanité que de laisser croire un instant aux musulmans ottomans que leur règne peut renaître.

L'influence politique du khalife de Constantinople dans le reste du monde est une légende qu'Abdul Hamid s'est efforcé de créer afin de sauver son empire croulant. Le khalife de Constantinople n'est pas reconnu comme tel par les musulmans d'Afrique et par la plupart de ceux de l'Asie. Son autorité religieuse lui est formellement contestée. Au cours de cette guerre elle s'est révélée nulle. Le sultan eut beau proclamer la guerre sainte contre les Alliés : les musulmans soumis aux Alliés ne bougèrent point ; ils combattirent au contraire avec nous contre les Turcs. Alors, pourquoi vient-on maintenant soulever la question khalifale ? Le pouvoir religieux des sultans tenait presque exclusivement, dans ces derniers temps, au prestige de la possession de Constantinople. C'est précisément pour

cela qu'il importe d'enlever, ou plutôt de reprendre, Constantinople aux Turcs. En dehors de Constantinople, le sultan-khalife ne sera plus que ce qu'il convient qu'il soit : le chef religieux nominal — l'autorité est aux mains du cheik-ul-islam — des Turcs. On peut encore lui laisser une souveraineté politique nominale sur une partie de l'ancien empire ottoman, sous la tutelle d'une puissance mandataire. Mais il faut se garder de lui accorder davantage. Autrement nous lui conférerions nous-mêmes une autorité religieuse que le monde de l'islam lui refuse. En somme les Alliés n'ont point à se mêler des affaires religieuses de l'islam. Ils doivent se borner à établir un nouveau statut territorial sans se préoccuper du khalife, qui deviendra ce qu'il pourra.

La reprise de Constantinople par les chrétiens est nécessaire pour montrer aux éternels massacreurs que l'ère de domination violente est définitivement close pour eux. Il est faux d'affirmer, comme le font certains musulmans ou islamophiles, que Stamboul soit la ville de l'islam et que son nom vienne d'Islambol. C'est une grossière erreur. Tous les gens qui ne sont point des ignares en matière orientale savant que le mot Stamboul est une transcription turque des mots grecs *eis tên polin*. Constantinople a été conquise par les Turcs huit siècles après l' « hégire ». Elle n'est point une ville sainte de l'islam ; elle est seulement le symbole de sa domination en Europe. C'est pour cela qu'elle doit rentrer en possession des chrétiens. Si elle restait entre les mains du sultan, les musulmans et les Turcs ne croiraient pas à notre victoire. Les agents de l'Union et Progrès en Asie Mineure colportent partout la nouvelle qu'en effet nous ne sommes pas vainqueurs. Notre incroyable longanimité à Constantinople accrédite ces bruits. Il faut en finir.

En ce qui concerne les Indes, Sir Valentine Chirol, un des Anglais qui les connaissent le mieux et un des meilleurs esprits politiques d'Angleterre, a montré depuis longtemps que les sympathies des musulmans des Indes pour la Turquie sont récentes et dues surtout à la politique turcophile du gouvernement de Londres au XIXe siècle. Elles ont été entretenues avec soin par Abdul Hamid. Mais elles sont superficielles. On en tiendra suffisamment compte en installant respectueusement le sultan à Brousse ou à Konia.

L'ITALIE ET LA HANTISE DE LA FÉDÉRATION DANUBIENNE. — LES CONTRADICTIONS DU « CORRIERE DELLA SERA ».

20 mai 1919.

Les délégués alliés ont échangé hier leurs pleins pouvoirs avec les délégués de la république autrichienne. M. de Martino représentait l'Italie. Sa présence à cette cérémonie rassurera peut-être l'opinion transalpine. En tout cas, il serait bon que nos confrères italiens prissent la peine d'informer leurs compatriotes du véritable état de choses, et que leur gouvernement les mît au courant de ce qui s'est passé du côté de l'Autriche et de ce qui se passe. A lire, ces jours-ci, les grands journaux de la péninsule voisine, on croirait que la France a machiné un sombre complot avec l'Autriche et qu'elle abrite clandestinement des agents viennois dans les villas de Saint-Germain. Le *Corriere della Sera* (n° du 17 mai) reproche à la France officielle de chercher à ressusciter le cadavre autrichien, de forniquer avec l'Autriche et de saboter l'alliance italienne pour les

beaux yeux de la fédération danubienne : « Le ressentiment italien, dit-il, pour l'accueil fait à nos ennemis d'hier est rude et cuisant. Tout esprit droit s'attriste en contemplant cette téméraire inversion de valeurs. Nous devons avec stupéfaction nous demander à nous-mêmes, puisque nous n'espérons pas de réponse d'autres, ce qu'aurait dit la France, si l'Italie, qui en a pourtant, avait envoyé ses Allizé et ses Pinon à Berlin, si l'Italie, qui a pourtant de belles villas fleuries en mai, les avait ouvertes, ou rouvertes, aux Bülow, aux Brockdorff et aux Scheidemann ».

Il est difficile de pousser plus loin l'aveuglement ou la mauvaise foi. Les Alliés ont invité l'Autriche, avec laquelle ils sont en guerre, à envoyer des plénipotentiaires à Saint-Germain pour y recevoir les conditions de paix, de même qu'ils avaient convoqué les plénipotentiaires allemands à Versailles. L'Italie participe aux négociations de Saint-Germain comme à celles de Versailles. Elle en suivra toutes les péripéries au même titre que nous. Alors, pourquoi ce déchaînement contre nous ? Pourquoi nous accuser aussi d'avoir conclu une alliance avec l'Angleterre et les États-Unis en dehors de l'Italie ? Pourquoi provoquer en termes véhéments l'indignation du peuple italien contre l'hégémonie franco-anglo-américaine ? Nos confrères italiens savent comme nous que la triple alliance en question consiste dans la garantie donnée à la France par l'Angleterre et les États-Unis contre une agression de l'Allemagne. Cette garantie, jusqu'ici du moins, est sans réciprocité. L'Italie a-t-elle sujet de se plaindre que nous ne la lui ayons pas demandée dans les mêmes conditions ? Comment, grands dieux ! eût-elle accueilli pareille demande !

Il est incroyable que, pendant plusieurs semaines, les plus grands journaux italiens aient nourri leur public d'informations diffamatoires et détourné contre les Alliés,

contre la France notamment, l'irritation provoquée par les déceptions de la politique de leur gouvernement. Il est inouï qu'ils traitent d'ennemis de l'Italie les hommes qui, d'accord avec eux, ont préparé le pacte de Rome et qui souhaitent de voir régler aujourd'hui le conflit adriatique conformément aux principes solennellement enregistrés dans ce pacte. Le gouvernement et les publicistes français n'ont commis aucune trahison, ne sont entrés dans aucune conjuration contre l'Italie. Ils ont eu seulement le tort de ne pas rappeler assez tôt, ni assez haut, les engagements contractés à Rome le 10 avril 1918. Puisque le *Corriere della Sera* a perdu la mémoire, nous lui rappellerons ce qu'il écrivait l'été dernier lorsqu'il pressait le Cabinet Orlando-Sonnino d'appliquer le pacte de Rome : « Nous sommes de ceux qui ont prêté à M. Sonnino le plus solide appui lorsque nous craignions que sa chute compromît la cause de la guerre. Mais aujourd'hui la conception même que notre ministre des affaires étrangères a du futur équilibre européen crée un danger. Notre cause peut sembler aux Alliés, et particulièrement à l'Amérique, moins digne de triomphe, moins digne de recevoir, au cours de la lutte et lors des négociations de la paix, l'appui nécessaire. Nous ne manquons pas de respect envers M. Sonnino, lorsque nous combattons loyalement ses conceptions. D'ailleurs, le ministre des affaires étrangères nous paraît moins fautif que le président du Conseil. Car M. Orlando voit la vraie route à suivre ; mais, pour des raisons qui nous échappent, ou sur lesquelles nous ne voulons pas insister aujourd'hui, il hésite à s'y engager ; il conserve l'illusion de trouver, avec les ressources de son tempérament facile aux transactions, peu enclin aux résolutions audacieuses, le moyen de résoudre, au jour le jour, les difficultés qui se présentent. Travail excessif, et qui donnerait bien d'autres fruits, s'il

était consacré à un plus noble but ; travail stérile à tout le moins, car il ne nous assure des bénéfices ni de l'une, ni de l'autre politique. » Au lieu de nous injurier, on ferait plus sagement, de l'autre côté des Alpes, de méditer sur ces phrases prophétiques.

En ce qui touche l'Autriche elle-même, c'est aussi le moment de se rappeler qu'elle a joué un grand rôle dans la préparation de la guerre de 1914 et dans les premières opérations militaires. C'est l'artillerie lourde autrichienne qui a écrasé Namur et Givet. Sans elle Namur aurait pu résister aussi longtemps que Liège, et tous les événements ultérieurs auraient pris un autre cours. Mais, tandis que les batteries Skoda écrasaient Namur, le cabinet de Vienne se disait encore en état de paix avec la Belgique. C'est le 28 août seulement que le comte Clary remit à Bruxelles la déclaration de guerre de François-Joseph Ier. Cet exemple de l'hypocrisie viennoise ne doit pas être oublié à Saint-Germain.

TENTATIVES DES ALLEMANDS POUR ÉCHAPPER AUX RÉPARATIONS ET AUX RESPONSABILITÉS.

21 mai 1919.

Demain, à trois heures après-midi, expire le délai fixé pour l'acceptation des conditions de paix par les plénipotentiaires allemands. Pendant les deux semaines qui ont suivi la mémorable séance du 7 mai, le comte Brockdorff-Rantzau a remis une série de notes au président de la Conférence. Le public français s'est montré légèrement agacé de cette procédure. Elle était prescrite pourtant par

la Conférence elle-même, qui avait décidé de remplacer les discussions verbales habituelles par des échanges de notes. On ne pouvait supposer que les délégués allemands allaient accepter sans aucune observation les quelques centaines d'articles enregistrés dans le gros volume qui leur était remis. Leur devoir était d'user, même sans aucune chance de succès, de la faculté de discuter dans la mesure qui leur était assignée. Il est même vraisemblable qu'ils demanderont demain une prolongation de délai. On ne pourra pas davantage s'en étonner. Dans des circonstances aussi tragiques pour eux, les Allemands recourront à tous les moyens d'échapper au destin. Comme toujours ils tentent de nous intimider. Ils nous menacent de ne pas signer si nous ne consentons à d'importantes modifications. Ils exhibent le spectre du bolchevisme. Ils essayent d'organiser des manifestations du socialisme international. Ils font plaider la cause de la paix de réconciliation contre la paix de violence par les disciples de Marx et les pacifistes sentimentaux. Ils dirigent leur propagande pour la paix comme ils l'ont menée pour, et pendant la guerre. Nous pouvons assister impassibles à ce spectacle. Ne cédons rien, et les Allemands céderont.

On appréciera les ruses de la diplomatie germanique en examinant un des projets de modification mis en avant par le comte Brockdorff-Rantzau. A l'article sur la Russie où l'Allemagne doit s'engager à reconnaître « l'annulation du traité de Brest-Litovsk ainsi que de tous les traités conclus depuis novembre 1917 avec tout gouvernement ou groupe politique de Russie », il propose de substituer cette rédaction : « l'annulation du traité de Brest-Litovsk ainsi que de tous accords conclus avec les gouvernements maximalistes de toute la Russie ». Cela permettrait de revivre aux accords conclus avec les gouvernements russes non

maximalistes, notamment avec l'Ukraine, les anciennes provinces baltiques et la Finlande. On se rappelle que, pendant la période où Guillaume II crut avoir définitivement abattu la Russie, il avait daigné accepter le protectorat de plusieurs États issus du démembrement de l'empire des tsars. Il était prêt à mettre des princes allemands sur les nouveaux trônes qu'il n'occuperait pas lui-même. Avec l'Ukraine, gouvernée par l'hetman Skoropadzky, il avait conclu des arrangements ténébreux, encore mal connus. Ses successeurs à la tête du Reich républicain sont tout disposés à confirmer ces arrangements ou à en signer d'autres avec des Ukrainiens quelconques. Il importe donc de maintenir intacte la rédaction de l'article sur l'annulation des traités et accords de tout genre conclus par l'Allemagne avec les gouvernements ou pseudo-gouvernements russes.

Nous n'insisterons pas sur les notes publiées ce matin, relatives aux responsabilités de la guerre. Le premier plénipotentiaire allemand tente de séparer la question des réparations de celle des responsabilités. Il essaye également de désolidariser le gouvernement allemand actuel du gouvernement impérial. Il ose affirmer que le peuple allemand n'a pas voulu la guerre et qu'il n'aurait jamais entrepris une guerre d'agression. La Conférence ne peut admettre la plus légère concession sur ces points. Les articles du projet de traité visés par le comte Brockdorff sont plutôt trop modérés. Ils constituent un minimum. En tout cas, comme le rappelle M. Clemenceau dans sa réponse, ils sont conformes aux obligations acceptées par le gouvernement allemand lui-même dans ses négociations de novembre avec le Cabinet de Washington. Le président de la Conférence a également raison d'invoquer les précédents créés par l'Allemagne en 1871 et en 1917. En ces deux circonstances, elle ne tint nul compte du changement de régime

survenu en France et en Russie, et démembra ces deux pays sans aucune considération pour leurs nouveaux gouvernements. Pourtant ceux-ci n'avaient eu aucune part, ni directe, ni indirecte, dans la politique de Napoléon III et de Nicolas II, tandis que MM. Ebert, Scheidemann, Brockdorff et Cie, ont constamment approuvé et soutenu les Cabinets impériaux depuis 1914 jusqu'à la fuite de Guillaume II en Hollande. Jamais solidarité de fait et de droit ne fut mieux établie.

Le peuple allemand, dans son ensemble, est las, archi-las de la guerre et de ses suites. Il ne pense pas plus à la résistance qu'au bolchevisme. Il veut seulement reprendre sa vie et manger à sa faim. En vain les hobereaux et les pangermanistes, qui possèdent encore des journaux autrefois soudoyés par les entreprises de guerre, font-ils retentir l'air de leurs cris de rage. Ils ne seront pas suivis. Le gouvernement allemand commencera peut-être par refuser de signer, dans l'espoir de dégager la responsabilité personnelle de ses membres, mais, après une courte crise, il se soumettra en protestant. Afin de lui enlever l'envie de prolonger une résistance inutile, il convient de se tenir prêt à lui faire sentir sans retard les conséquences d'un refus.

DÉLAI ACCORDÉ AUX ALLEMANDS. — LA RECONNAISSANCE DU GOUVERNEMENT KOLTCHAK. — LES INTRIGUES DE KERENSKY.

22 mai 1919.

Les plénipotentiaires allemands ont demandé et obenut un délai. C'est le 29 mai qu'ils devront donner une réponse

définitive. Cet intervalle peut être mis à profit pour l'examen de certaines questions de première importance : telle la reconnaissance du gouvernement de l'amiral Koltchak.

Malgré de fortes contradictions entre les nouvelles venues de Russie par différentes voies, il semble certain que l'armée de l'amiral Koltchak a fait de sérieux progrès et que les armées rouges sont en mauvaise posture partout, sauf dans le Sud, où les incohérences des Alliés leur ont permis de remporter à peu de frais des succès provisoires. D'autre part, les Finlandais, les Estoniens et les Lettons avancent dans de bonnes conditions vers Pétrograd. Le bolchevisme s'use et se décompose. Les troupes de Lénine se sont augmentées d'un grand nombre de gens qui ont trouvé que c'était pour eux le meilleur moyen de subsister jusqu'au rétablissement d'un ordre de choses normal. Mais cette agglomération d'individus plus ou moins armées ne présente aucune cohésion, aucune force, aucune garantie. Elle commence à manquer de munitions. Lénine est hors d'état de réparer les pertes en matériel subies ici et là. Il trouve de moins en moins facilement les approvisionnements nécessaires. Il se sent perdu. C'est pourquoi il s'ingénie à nouer des relations avec les Alliés et se montre disposé à sacrifier en leur faveut les principes les plus sacro-saints du bolchevisme. Dans ces circonstances, les amis de l'amiral Koltchak en Occident, à Paris surtout, insistent avec énergie pour faire reconnaître son gouvernement par la Conférence. Par contre, ses ennemis ou rivaux s'agitent pour empêcher cette reconnaissance.

Sans aucun doute les Alliés auraient pour devoir de reconnaître un gouvernement russe assez fort pour se faire respecter sur la plus grande partie de l'ancien empire des tsars et assez loyal pour permettre au peuple russe de se prononcer librement sur ses destinées. Mais, dans le cas

particulier, l'amiral Koltchak ne paraît pas se soucier d'être reconnu officiellement par les puissances, ni de leur fournir des garanties. Dans une interview publié le 12 mai par le *Petit Parisien* il a déclaré : « Quant à l'appui moral que les Alliés me donneraient en reconnaissant mon gouvernement, je crois pouvoir m'en passer. » Il a ajouté que, tout en se proposant de placer auprès de lui un Conseil composé de membres des zemstvos, des municipalités et des grandes organisations sociales, il désignerait lui-même ces membres. Ce système correspond aux idées des Russes assez nombreux suivant lesquels la dictature militaire est actuellement la seule forme de gouvernement possible. Ont-ils tort ou raison ? Toujours est-il que les Alliés ne sauraient reconnaître purement et simplement un gouvernement dictatorial. Ils doivent subordonner leur reconnaissance à un certain nombre de conditions tutélaires. Si l'amiral Koltchak ne croit pas encore pouvoir accepter ce qu'il considère comme des entraves intolérables à l'exercice de son pouvoir et à la bonne marche des opérations militaires, les Alliés seront obligés d'ajourner leur décision officielle à son égard.

La France en particulier est extrêmement désireuse de voir l'ordre se rétablir en Russie, d'encourager les efforts des patriotes russes contre les bolchevistes et de renouer avec un gouvernement solide ses relations d'alliance. Toutefois elle ne peut, sans manquer à la fois à ses devoirs envers ses autres alliés, envers le peuple français et le peuple russe lui-même, consacrer inconditionnellement le pouvoir d'un homme dont le mandat est précaire et limité. De leur côté les États-Unis et l'Angleterre tiennent essentiellement à ce que le peuple russe soit mis à même d'élire régulièrement, dans d'honnêtes conditions, une Constituante qui puisse délibérer librement sur le sort du

pays. En outre, tous les Alliés désirent que le rétablissement d'un pouvoir normal en Russie ne soit pas suivi de pressions violentes sur les États ou embryons d'État qui, dans le désordre général, se sont constitués afin de sauvegarder leurs droits et un minimum d'ordre public. Il est donc nécessaire que des négociations s'engagent entre les Alliés et le gouvernement d'Omsk en vue du règlement de ces importantes questions. C'est l'intérêt de l'amiral Koltchak lui-même. En effet, si les garanties désirables n'étaient pas assurées, le chef du gouvernement d'Omsk se heurterait aux plus graves difficultés à l'intérieur et à l'extérieur. Il provoquerait la résistance des paysans et des conflits avec tous les nouveaux États de la périphérie. Or il serait matériellement incapable de surmonter tous ces obstacles, et il replongerait la Russie dans de nouveaux bouleversements. S'il est sage, il ne verra dans nos désirs qu'un moyen de le mieux servir, lui et son pays.

Un certain nombre de Russes, en tête de qui l'on voit M. Kerensky, viennent de lancer un manifeste dont l'objet apparent est de réconcilier la démocratie russe avec la démocratie mondiale. Ce manifeste répudie l'anarchie et le bolchevisme, et nous en félicitons ses auteurs. Il demande aussi des garanties contre la reconnaissance précipitée d'un nouveau gouvernement russe, et nous serions, en cela, d'accord en principe avec lui. Mais il recèle un germe d'anarchie aussi funeste que le bolchevisme. Il propose, en effet, *in fine*, ce qui suit :

5° Une mission composée de délégués de toutes les puissances, et comprenant des représentants de la démocratie et du travail organisés sera envoyée en Russie, pour représenter l'organe unifié des puissances libres et pour expliquer à la population et aux gouvernements russes le but démocratique poursuivi par elles.

Une mission ainsi composée donnera l'assurance au peuple russe et à ses gouvernements, ainsi qu'à toutes les démocraties du monde, que l'aide des puissances n'est apportée que dans l'intérêt général et qu'elles ne poursuivent qu'un but élevé et désintéressé.

Il s'agit d'une délégation de soviets mondiaux. Cette délégation jetterait le trouble en Russie au lieu d'y ramener le calme, et rapporterait ensuite en Europe tous les microbes léninistes. Ce serait le triomphe de Lénine. Il n'aurait plus besoin d'inonder le monde de ses agents et de ses roubles ; il lui suffirait de laisser faire « l'organe unifié des puissances libres ». On reconnaît là la main de Kerensky. Cet homme ne se contente pas d'avoir trahi et ruiné le gouvernement provisoire, il se propose maintenant d'empêcher le rétablissement de l'ordre. On le connaît trop pour le suivre.

DÉTENTE ADRIATIQUE. — LA « STAMPA » ET L'ALLEMAGNE. — UN TRIPATOUILLAGE DE L'AGENCE STEFANI.

23 mai 1919.

Débridée par le coup de bistouri du président Wilson, la plaie adriatique s'assainit. M. Orlando est allé conférer à Oulx, de l'autre côté du Mont-Cenis, avec ses collègues de Rome, et il en est revenu avec un communiqué apaisant. Il a fait part aux membres du Cabinet de l'état d'esprit qu'il a trouvé dans les cercles diplomatiques à son retour à Paris, et il y a lieu d'espérer qu'il les a persuadés de l'opportunité de mettre une sourdine au concert d'imprécations de la presse transalpine. S'il en est ainsi, le ton de nos confrères va certainement baisser, car il suit généralement, en matière extérieure, les inspirations gouvernementales. Du reste, il était monté si haut qu'il ne pouvait se soutenir. Après le *furioso*, il descend au *piano*. Ne doutons point qu'il tom-

bera au *pianissimo*. Pour notre part, nous négligerons les injures bouffonnes que certaine presse nous a prodiguées et nous attendons tranquillement le retour au bon sens et au sang-froid. Nous relèverons seulement quelques arguments de fait d'un intérêt permanent.

Suivant la *Stampa*, le désastre allemand est une catastrophe politique pour l'Italie. Le journal de M. Giolitti reste ainsi fidèle à ses vieilles convictions. Germanophile de cœur et d'esprit, il a constamment favorisé la politique germanique. Dans son numéro du 15 mai dernier il rappelait avec fierté sa campagne de 1915 contre l'intervention. Il se vantait d'avoir invité le gouvernement d'alors à ne pas faire du sentiment, à rester sur le terrain des réalités et à poser la question de la Corse, de l'Asie Mineure, de Bizerte et de Malte. C'est ce qu'il appelle « une méthode politique sainement nationale ». Nous la connaissons depuis longtemps. En 1915 même, nous l'avions signalée lorsque la *Stampa* la préconisait avec éclat. Mais la censure avait passé au blanc nos citations. Puisque la *Stampa* y revient aujourd'hui, il convient que nous y revenions aussi. Le journal de M. Giolitti possède une grande influence et est très répandu parmi les nombreux Italiens établis dans le sud-est de la France. La *Stampa* se félicite que ceux de ses confrères italiens qui écrivaient naguère contre la barbarie germanique « regrettent à présent l'extrême dureté de la paix et l'attribuent à la haine aveugle et bien connue des Français et à l'exagération du sentiment de revanche ».

En effet, depuis la fin d'avril, la presse péninsulaire exprime en phrases tumultueuses des regrets de ce genre. Elle déforme à l'usage de sa nouvelle thèse les informations et les faits. Un des exemples les plus comiques de ces divagations nous est offert par la *Gazzetta del Popolo*. Ce journal, qui a longtemps fait contrepoids à la *Stampa*, dénonce

comme une injure le fait que, dans la dépêche envoyant en Italie l'énumération des puissances qui auront à traiter avec l'Autriche, l'Italie figure en dernier lieu après la république de Saint-Marin. Or cette dépêche émane de l'agence Stefani. Dans les journaux français reproduisant la même nouvelle, les États-Unis figuraient après l'Italie. L'ordre des puissances dans une dépêche de ce genre n'a en soi nulle importance. Mais l'usage qu'on en fait est significatif. Plus significatif encore le tripatouillage qui modifie la physionomie de la dépêche. Chez nos voisins ces tripatouillages sont traditionnels aux moments de crise. Nous nous rappelons comment, sous le principat Crispi, une dépêche Stefani présenta les troubles d'Aigues-Mortes sous un aspect tel qu'un conflit irréparable faillit éclater.

On ne saurait assez flétrir de pareils procédés. Ils empoisonnent la vie des peuples. Depuis plus de six mois le peuple italien ne connaît plus la vérité. On lui a systématiquement « bourré le crâne ». C'est pourquoi il vient de se livrer pendant des semaines à une orgie d'indignation contre les Alliés. Il s'était tout d'abord tourné plutôt contre les États-Unis et l'Angleterre. Mais des personnes avisées firent remarquer que les États-Unis fournissaient du blé à l'Italie, et l'Angleterre du charbon, et qu'il importait de ménager deux puissances du concours matériel desquelles on ne pouvait se passer. Alors toute l'ire péninsulaire se déversa sur la France. Ce n'est point la première fois. Il serait bon que ce fût la dernière. Le peuple italien n'est pas le seul au monde qui ait des susceptibilités.

LES INTRIGUES VIENNOISES ET LES ABERRATIONS OCCIDENTALES. — LES DETTES DE GUERRE HABSBOURGEOISES.

24 mai 1919.

Nous avions raison de dire, avec le *Daily Mail*, qu'il faudrait de hautes palissades à Saint-Germain pour empêcher M. B. Frischauer de reprendre à Paris son ancien métier de corrupteur. Son confrère du feu *Fremdenblatt*, M. Julius Szeps, est resté à Vienne où, au dernier moment, il a jugé sans doute qu'il ferait de meilleur travail. Mais M. Frischauer se démène comme quatre. On s'est vu dans l'obligation de le réexpédier à Vienne. A une certaine époque, il se comportait en maître à Paris. Il prétendait nous imposer une politique. La guerre ne l'a pas changé. A peine a-t-on manifesté l'intention de permettre à l'Autriche de se recréer une existence indépendante qu'il voit déjà la France conquise. Malheureusement, la mauvaise graine qu'il semait au temps de sa prospérité et dont il a rapporté à Saint-Germain une ample provision a laissé des traces. On commence à retrouver dans nos journaux, et jusque dans la Conférence, l'idée que la France a besoin de l'Autriche et que la petite Autriche qu'on se propose aujourd'hui d'établir doit redevenir la grande Autriche. On déforme une idée juste, celle d'une Autriche indépendante reliée par des accords économiques librement consentis avec les autres États issus du démembrement de la monarchie habsbourgeoise, pour revenir aux projets de Confédération danubienne, c'est-à-dire à un nouveau *mixtum compositum*, destiné fatalement à tomber sous l'influence germanique.

Il faut crever l'abcès en formation. Autant il est désirable qu'il subsiste une Autriche indépendante pourvue des organes indispensables, autant il serait funeste que Vienne redevînt le centre d'une politique de l'Europe centrale où, malgré tout, par le jeu naturel des institutions et des passions, l'Allemagne reprendrait une influence prépondérante. On dit maintenant : Qui veut la fin, veut les moyens ; si vous voulez une Autriche indépendante, il faut lui donner et ceci, et cela, etc. Nous répondons : Non. L'Autriche indépendante n'est désirable que si elle ne vicie pas les conditions essentielles de vie d'États voisins qui sont nos amis et nos alliés. Il n'y a lieu ni de la favoriser aux dépens de ceux-ci, ni de faire supporter à ceux-ci les conséquences des fautes et des crimes du gouvernement habsbourgeois. L'Autriche allemande est, en ce qui nous touche, un pays coupable et vaincu ; il en est de même de la Hongrie. Toutes deux partagent les responsabilités allemandes Toutes deux doivent expier. Nous devons les mettre toutes deux en surveillance jusqu'à ce que nous nous soyons assurés qu'elles sont inoffensives. Afin d'assurer le repos du monde nous consentons bien à aider les Autrichiens proprement dits à constituer leur nouvel État. Mais notre assistance doit se doubler d'un contrôle. Elle ne doit rien nous coûter, ni moralement, ni matériellement. Si nous devions faire les frais de la création d'une nouvelle Autriche allemande, il vaudrait cent fois mieux ne pas s'en occuper du tout. A Vienne, nous devons formuler des volontés, et non ouvrir notre bourse. Nous sommes des vainqueurs.

Il faut aussi détruire en germe un projet qu'on tente de soumettre à la Conférence. Il s'agit des dettes de la monarchie habsbourgeoise. Les dettes d'avant-guerre seront réparties entre les divers États composés en tout ou en

partie de domaines habsbourgeois. C'est naturel, et l'on ne discute que sur le mode de répartition. Mais voici qu'on veut répartir de la même façon les dettes de guerre. Ce serait une iniquité et une faute politique. Les dettes de guerre habsbourgeoises ne résultent pas, comme dans la plupart des autres États belligérants, d'emprunts régulièrement votés ou d'opérations de trésorerie régulières. Le gouvernement habsbourgeois a décrété les emprunts comme il a déclaré la guerre, sans l'approbation du Parlement, contre la volonté manifeste des populations non allemandes et non magyares. Que ces populations, qui ont été persécutées et décimées, soient appelées aujourd'hui par la Conférence de la paix, c'est-à-dire par les pays dont elles souhaitaient ardemment partager les destinées et les épreuves, à payer les emprunts dont le produit était employé à leur asservissement, ce serait monstrueux.

Les Alliés n'ont point à s'occuper des dettes de guerre habsbourgeoises. Les souscripteurs aux emprunts se tireront d'affaire comme ils pourront. Chaque État intéressé décidera de leur sort dans la limite de sa souveraineté territoriale. Cela ne nous regarde pas. Évidemment, en fait, il en résultera une sorte de banqueroute. Mais les prêteurs n'avaient qu'à garder leur argent. Ils auraient ainsi mis le gouvernement de Vienne dans l'impossibilité de continuer sa guerre ; c'eût été tant mieux pour tout le monde. Ils ont risqué, ils ont perdu ; tant pis pour eux. Ce n'est pas au remboursement de leurs créances personnelles, c'est aux réparations aux victimes de la guerre déchaînée par leur gouvernement que doivent être consacrées les disponibilités de l'ancienne monarchie.

LA LIQUIDATION HABSBOURGEOISE.

26 mai 1919.

Une fois de plus les décisions contradictoires prises successivement par la Conférence dans les questions orientales prouvent qu'il importe de limiter les préliminaires de paix à ce qui fait d'ordinaire l'objet de ce genre de conventions, et de réserver le règlement des questions de détail pour le traité de paix proprement dit. Il a fallu cinq mois pour mettre sur pied le projet de traité avec l'Allemagne. Il en faudra autant pour la Habsbourgie, la Bulgarie et la Turquie. Aucun homme sensé ne peut se flatter de liquider les affaires d'Orient avant le plein été. Il est évident que les Quatre n'ont encore sur ce grave sujet que des idées superficielles. Ils papillonnent d'une solution à l'autre avec trop de bonne grâce pour qu'on puisse espérer que leur cœur et leur raison vont se fixer. Les Autrichiens sont à Saint-Germain depuis douze jours et ils ont épuisé la coupe des distractions locales sans qu'on leur ait présenté le plus léger papier. A en croire les reporters, ils se refont physiquement et moralement. Ils ne s'en plaignent point. Mais on ne les a pas conviés à une cure d'engraissement dans un sanatorium louisquatorzième. Il conviendrait donc de se hâter de leur faire signer les clauses territoriales et militaires qui les concernent, et de confier à des commissions compétentes le soin d'élaborer le règlement des questions secondaires. Quant aux affaires turques, elles ne sont pas arrivées au premier degré de la maturité. Les Quatre doivent borner leur ambition pour le moment à

fixer les nouvelles frontières d'Europe et à tracer un programme pour le reste.

Pour traiter avec la nouvelle Autriche, il n'est nullement indispensable que les Alliés soient tombés d'accord sur l'attribution de tous les territoires habsbourgeois, ni sur la répartition des charges financières. La nouvelle Autriche, pas plus que la Hongrie magyare, n'est l'héritière des Habsbourg. Elle est appelée à constituer un État indépendant dont il s'agit d'établir le statut international. En conséquence il faut lui fixer des frontières et des charges, et l'obliger à reconnaître d'avance ce que la Conférence décidera pour le reste de la défunte monarchie. Si les Quatre ne sont pas encore tombés complètement d'accord sur l'attribution des territoires contestés en Styrie et en Carinthie, il leur suffit d'imposer à l'Autriche la ligne qui la concerne. Quant aux charges financières, on a beaucoup divagué ces derniers jours. Personne n'a la prétention de rejeter, comme on l'a dit, tout le fardeau des emprunts de guerre sur la nouvelle Autriche et la Hongrie. Ces deux États régleront chacun chez soi cette question comme ils l'entendront. Il en sera de même dans les autres États constitués avec des territoires habsbourgeois. C'est une question intérieure dont la Conférence n'a pas à s'occuper. Nous avons seulement protesté contre le projet consistant à imposer à ces divers États une part déterminée des dettes de guerre habsbourgeoises. Il serait extravagant de la part de la Conférence de se mêler de la liquidation de ces dettes intérieures, sauf pour stipuler que le montant des réparations dues aux Alliés sera prélevé par préférence avant tout payement à d'autres créanciers.

De grâce, défendons nos propres intérêts avant de songer aux souscripteurs viennois et aux banquiers cosmopolites qui ont prêté leur concours aux Habsbourg. Si des banques

françaises se trouvent posséder des intérêts communs avec celles de Vienne ou de Pest, tant pis pour elles. Bien avant la guerre, nous avons prémuni le public français contre la confusion bancaire où les gens de Vienne et de Pest, complices de ceux de Berlin, s'efforçaient de nous engluer. Nous n'avons cessé de dénoncer les intrigues des financiers germaniques agissant pour le compte de leur gouvernement. La France irait-elle aujourd'hui consacrer son influence à faire rentrer dans leur argent les Français incorrigibles qui ont confié leurs fonds aux suppôts de M. de Bethmann-Hollweg et du comte Berchtold ? Cet argent a travaillé contre nous avant et pendant la guerre. Répétons, d'ailleurs, qu'il ne s'agit pas ici des emprunts d'avant-guerre de l'une ou l'autre partie de la monarchie dualiste ; il est entendu que ceux-là seront répartis entre tous les États bénéficiaires du démembrement de la Habsbourgie.

Il est une autre question spéciale que la Conférence a traitée un peu légèrement. Elle a fait masse de toute la marine marchande habsbourgeoise et a résolu de la partager entre Alliés. Or elle a laissé même à l'Allemagne une partie de sa flotte marchande. Pourquoi avoir pris toute celle de l'Autriche-Hongrie, alors qu'elle appartenait en grande partie à des Yougoslaves et que la population des côtes de l'Adriatique orientale vit principalement de la navigation ? Pourquoi avoir enlevé aux Dalmates leurs moyens d'existence ? Pourquoi les Conseils de prise italiens ont-ils déclaré de bonne prise, après l'armistice, les bateaux de commerce austro-hongrois que leurs propriétaires yougoslaves avaient envoyés, avant l'intervention italienne en mai 1915, dans des ports italiens afin de les soustraire aux autorités habsbourgeoises ? Nous glissons ici sur des particularités qu'il conviendra peut-être de mettre au jour plus tard. Mais il est impossible de ne pas

attirer dès aujourd'hui l'attention de la Conférence sur les conséquences iniques d'une décision que nous voulons croire irréfléchie.

LA LIQUIDATION ORIENTALE : HONGRIE, BULGARIE ET TURQUIE.

27 mai 1919.

Les Quatre sont disposés, paraît-il, à limiter les préliminaires avec l'Autriche aux clauses essentielles et à présenter enfin aux délégués du gouvernement viennois des conditions de paix appropriées aux circonstances. On ne saurait trop les encourager dans ces desseins modestes, mais d'une réalisation relativement facile. Il est urgent qu'ils aboutissent. L'Autriche n'est pas seule à attendre son sort. Il y a aussi la Hongrie, la Bulgarie et la Turquie. L'absence de gouvernement régulier à Budapest n'empêche nullement la Conférence d'élaborer les conditions de paix qu'il convient d'imposer à la Hongrie. Ces conditions seront exécutoires en tout état de cause. S'il n'existe aucun gouvernement autorisé à les signer, les Alliés procéderont néanmoins aux mesures d'exécution nécessaires ou opportunes. Ils ne reconnaîtront ensuite à Budapest que le gouvernement qui ratifiera les faits accomplis. A Sofia un gouvernement régulier fonctionne. On vit avec lui sur le pied de l'armistice du 29 septembre. Mais les autorités militaires alliées ont eu pour lui des complaisances dangereuses dont les conséquences seraient graves si l'on ne tranchait dans le vif. Il y a même lieu de craindre que cer-

tains accords occultes aient été conclus. Il importe de remettre de l'ordre au plus tôt, dans ce milieu troublé. Il n'y a pas à négocier avec la Bulgarie ; il faut lui imposer des conditions. Il en est de même avec la Turquie. Seulement il faut que les Alliés sachent ce qu'ils veulent.

Or ils ne semblent pas le savoir. Il est vrai que les difficultés sont extrêmes. Aucune solution du problème turc n'approche, même de très loin, de la perfection. Il n'en est pas une seule qui n'implique de sérieux inconvénients. Mais la pire de toutes serait de ne pas se décider. Il faut choisir entre les inconvénients. Mais il faut choisir. Autrement on subira les inconvénients de tous les systèmes. Si l'on procède, ici et là, à coup d'occupations sans suite, on provoquera des massacres. A Smyrne, où de coupables intrigues s'étaient donné libre cours, il y a eu du sang versé. Il dépend des Quatre de prévenir des conflits. Qu'ils prennent le temps de régler dans les détails le sort définitif de l'ancien empire ottoman. Mais qu'ils arrêtent un programme provisoire et qu'ils en assurent l'exécution.

Il serait vain de se répandre en regrets sur la disparition des « bons » Turcs. Il serait plus dangereux encore de tenter de recommencer l'œuvre néfaste du Congrès de Berlin. En 1878 on a laissé passer l'occasion de liquider la succession de l'Homme malade. Faute d'accord entre elles, comme au cours des siècles précédents, les puissances chrétiennes rendirent au moribond un semblant de vie dont il usa, de connivence avec nos ennemis, pour jeter l'Europe dans une nouvelle ère de bouleversements. La chrétienté, comme on disait jadis, n'a le choix qu'entre deux systèmes : ou réduire le Turc à l'état de sujet, ou l'aider à dominer les raïas par la violence. Tous les systèmes intermédiaires sont hypocrites ; ils se ramènent tous,

sans exception, à l'un des deux en question. Jamais le Turc n'acceptera, sans y être contraint par la force, de vivre sur un pied d'égalité avec le chrétien. Jamais le chrétien ne subira sans révolte la domination du Turc. Les personnes qui soutiennent aujourd'hui le contraire ne connaissent rien à l'Orient. La dernière expérience de conciliation, sous la forme de l'ottomanisme, c'est-à-dire de la coexistence de tous les sujets ottomans avec des droits égaux, a été faite après la révolution de 1908. Pour notre part, nous l'avons encouragée de toutes nos forces. Mais il a été prouvé qu'elle était vouée à la banqueroute. D'un côté, les révolutionnaires turcs ont fait du nationalisme et du panislamisme à l'instar d'Abdul Hamid et les soi-disant libéraux sont restés absolument impuissants. D'autre part, Constantinople est devenue un centre d'intrigues politiques exaspérées. Si l'on commettait la faute de revenir au système du Congrès de Berlin, on assisterait de nouveau au même spectacle, c'est-à-dire aux mêmes catastrophes : à des guerres balkaniques et à une conflagration mondiale. La Société des Nations, dépourvue de moyens d'action et astreinte à une procédure trop lente, serait impuissante à les empêcher. Les États intrigants s'arrangeraient de manière à provoquer les conflits avant qu'elle fût à même de les réprimer.

En conséquence la décision qu'il s'agit d'adopter d'urgence est la suivante : les Turcs seront assujettis, ou, si l'on préfère, placés sous le contrôle des chrétiens ; le sultan sera mis en tutelle. L'attribution des domaines ottomans est une autre question. Tous ceux qui pourront être gouvernés par des populations chrétiennes autochtones devront être attribués à celles-ci. Pour le reste, on peut réfléchir, et discuter. Mais il doit bien être entendu dès maintenant que ni le Turc, ni le sultan n'exerceront plus de

pouvoir effectif sur des populations chrétiennes. C'est dans ce sens qu'il convient, sans plus tarder, de prendre un certain nombre de dispositions militaires. Cela fait, on pourra régler tranquillement le sort des territoires.



CHAPITRE IV

LE TRAITÉ DE VERSAILLES.

LES CONTRE-PROPOSITIONS ALLEMANDES.

29 mai 1919.

Comme M. Scheidemann vient de le dire à un correspondant de l'*United Press*, le gouvernement allemand a déployé toute son énergie et toute son habileté pour exposer ses contre-propositions au projet de traité du 7 mai. Il a mis en campagne tous ses agents, publics et secrets, et tous ses journaux. Il a gémi, protesté, menacé. Hindenburg et Ludendorff ont agi de même avant l'armistice du 11 novembre. Ils se déclaraient invincibles et décidés à lutter jusqu'au dernier homme alors qu'ils se savaient perdus sans ressource. Avec ou sans uniforme, tous ces hommes ont le même esprit. Ils usent des mêmes procédés. Ils ont capitulé militairement en novembre ; ils capituleront diplomatiquement en mai ou en juin. On ne connaît encore les contre-propositions allemandes, qui forment un volume, que par de courtes analyses transmises par le télégraphe. Il serait donc vain d'essayer de les apprécier aujourd'hui dans le détail. Mais les idées générales dont elles s'inspirent

apparaissent assez clairement pour qu'on puisse juger l'œuvre.

Tout d'abord le gouvernement allemand se réfère aux quatorze points du président Wilson. C'est naturel et légitime. Seulement le meilleur interprète des textes et de la pensée du président Wilson est M. Wilson lui-même. Or il a collaboré personnellement et quotidiennement à la rédaction du projet du 7 mai, il l'a approuvé et signé. Les Allemands sont donc sans droit maintenant pour invoquer les principes wilsoniens contre certaines des conditions de paix des Alliés. La présence du président des États-Unis à Paris pendant les négociations a détruit d'avance les protestations allemandes. C'est une des raisons qui la faisaient désirer. Cette collaboration directe donne aux décisions prises une valeur et une autorité qu'elles n'auraient jamais eues au même degré si M. Wilson était resté à Washington. Son absence n'eût profité qu'aux hommes qui désiraient créer un état de choses dont l'Allemagne aurait tiré parti soit immédiatement, soit plus tard. Dans les conditions où l'Amérique était intervenue et où l'armistice avait été signé, il importait que le chef du gouvernement américain participât directement aux négociations de paix aux côtés des autres chefs de gouvernements alliés. Les conditions du 7 mai forment ainsi un bloc indissoluble où le poison germanique ne peut produire aucune fissure. L'appel aux principes wilsoniens restera sans écho.

La transformation démocratique de l'Allemagne est le second grand argument de MM. Scheidemann, Brockdorff-Rantzau et consorts. Ces messieurs prétendent que les Alliés sont tenus de conclure avec le nouveau Reich une paix de réconciliation. Ils font une confusion. C'est avant l'armistice que M. Wilson, dans la série de ses fameuses notes, a déclaré, avec des nuances graduées, qu'il ne sus-

pendrait point les hostilités aussi longtemps que subsisterait le gouvernement impérial. Le changement de gouvernement était la condition posée pour la conclusion d'un armistice, non pour celle de la paix. Aucun engagement n'a été pris de ce chef en ce qui touche les conditions de paix. D'ailleurs le changement de gouvernement s'est effectué dans les conditions les plus suspectes. Il ne présente aucune sûreté pour les Alliés. Le gouvernement actuel se compose en grande partie d'hommes qui ont constamment soutenu Guillaume II et ses ministres depuis le 4 août 1914, qui le défendent encore, qui refusent de le juger ou de le laisser juger. Sauf dans la forme constitutionnelle, la solidarité est complète. Rien ne nous garantit contre un rétablissement de l'empire avec un empereur. En vain stipulerions-nous une interdiction à cet égard dans le traité de paix. Rien ne serait plus précaire. Aucun papier n'empêchera les Allemands de se donner le gouvernement de leur choix. Il vaut mieux qu'ils le fassent ouvertement qu'hypocritement. Seulement nous devons prendre des garanties matérielles pour notre sécurité, et celles qu'enregistre le projet du 7 mai constituent un minimum. On n'en peut rien retrancher.

La proposition du gouvernement allemand de faire comparaître devant un même tribunal, présidé par un neutre, les personnages présumés coupables « des deux parties belligérantes » est une diversion grotesque, mais caractéristique. Il résulte de renseignements concordants recueillis des deux côtés du Rhin que les Allemands ne connaissent encore à peu près rien des origines de la guerre et que la plupart s'imaginent avoir fait, sinon une guerre de légitime défense, du moins une guerre préventive justifiée par un péril imminent. Les Alliés semblent s'être encore peu préoccupés de modifier cet état d'esprit. Il

serait pourtant de la plus haute importance qu'ils profitassent de l'occupation militaire actuelle pour faciliter aux populations le moyen d'apprendre la vérité.

Parmi les clauses du 7 mai que l'Allemagne déclare inacceptables figure la cession d'une grande partie des districts houillers de la Silésie. Elle semble encore plus sensible à cette perte qu'à celle du bassin de la Sarre. Cela se comprend. Mais nos raisons de maintenir cette clause sont de toute première importance. Il s'agit de désarmer économiquement l'Allemagne et d'armer la Pologne et la Tchéco-Slovaquie. Si le gouvernement de Berlin-Weimar s'ingénie à ressaisir les éléments de son hégémonie économique, nous devons mettre la même énergie à les lui enlever. Si les Alliés n'obtiennent pas en argent les indemnités de guerre auxquelles ils auraient eu droit, ils doivent du moins s'assurer les moyens de reconstituer leur propre vie économique.

Quant aux combinaisons plus ou moins louches, grâce auxquelles le Cabinet Scheidemann tenterait d'échapper à la signature du traité, il convient de les démolir en déclarant que, si les conditions du 7 mai ne sont pas signées à la date fixée, les Alliés se réservent d'y ajouter des aggravations. Le gouvernement du Reich ne saurait jouer impunément une comédie à nos dépens.

LES TRAVAUX DE TRADUCTION A LA CONFÉRENCE. — LES MÉTHODES DE NÉGOCIATIONS ET LA SOCIÉTÉ DES NATIONS.

30 mai 1919.

Le contre-projet allemand se trouve en ce moment dans un atelier de traduction. Découpé en tranches, il a été remis

à une équipe de traducteurs, dont chacun fera son travail à son idée. On réunira ensuite tous ces morceaux et on livrera le tout aux Quatre, qui exerceront sur lui leurs facultés d'exégèse. Nous ne nous livrons pas à une vaine critique. Dès lors qu'on renonçait à la tradition diplomatique qui voulait que tous les documents fussent présentés en français, il était inévitable que plusieurs personnes fussent chargées de traduire les documents kilométriques issus de la Conférence, et que leur travail fût mal coordonné. La meilleure volonté du monde et le plus subtil talent ne peuvent remédier aux défauts inhérents à la méthode adoptée. Le texte français du projet du 7 mai recèle de nombreuses et choquantes anomalies. Il est à souhaiter qu'elles disparaissent dans le texte définitif au bas duquel seront opposées les signatures. Mais il importe de signaler aux lecteurs d'aujourd'hui et aux historiens de demain qu'il est et sera indispensable, pour apprécier les grands documents politiques de la guerre, de collationner minutieusement le texte français avec le texte original. Dans des traductions de documents officiels récents et anciens on trouve non seulement des expressions différentes correspondant à des mots identiques, mais encore des contresens.

Dans le cas présent nous allons posséder la traduction fabriquée au quai d'Orsay ou dans ses annexes, puis le texte français que le gouvernement allemand était tenu de présenter en même temps qu'un texte anglais, mais qui n'était pas prêt hier. Comme il s'agit d'un volume de plusieurs centaines de pages, le double collationnement ne sera pas aisé. Va-t-on attendre que toutes ces vérifications soient effectuées pour examiner le contre-projet et y répondre ? Autant dire que le grand traité de paix ne sera pas ratifié en 1919. L'avant-projet de traité avec l'Autriche est à peine esquissé ; les Quatre en ont soumis seulement

des bribes, dans l'après-midi d'hier, aux représentants des puissances dites — par antiphrase sans doute dans la circonstance — à intérêts limités, car plusieurs de ces puissances ont la totalité de leurs intérêts engagée dans les dispositions en question. Ce procédé a naturellement provoqué des réclamations. Les Quatre ont dû promettre de donner un texte plus complet et en ajourner la présentation. Pendant ce temps, les délégués du gouvernement de Vienne continuent de prendre le frais et de se restaurer à Saint-Germain. Pour la Hongrie, la Bulgarie et la Turquie, rien n'est encore ébauché. Ce n'est donc pas avant le plein été qu'on pourrait espérer la signature de l'ensemble des préliminaires de paix. Nous disons : les préliminaires, car il faudra bien coordonner, mettre au point et compléter tous ces documents.

Afin de presser le mouvement, on a commencé de prendre l'habitude de remettre à la Société des nations la solution des difficultés en suspens. Mais la Société des nations n'existe que sur le papier, et l'on se propose de convoquer ses futurs membres à Washington, quoique son siège ait été fixé à Genève. Cela ne hâtera guère le dénouement. Les câbles transatlantiques auront fort à faire et les documents transmis par leur intermédiaire, ou par les radiogrammes, risquent fort d'être aussi *distorted* que les messages du président Wilson. Bien plus, il se trouve des personnes de bonne humeur qui désirent déférer au vœu de l'Allemagne d'être immédiatement reçue au sein de la Société des nations. Elles trouvent que ce serait un sérieux avantage d'avoir ainsi l'Allemagne sous la main. Ces bonnes gens ignorent l'Allemagne et les Allemands. Si l'on introduit l'Allemagne dans la Société des nations avant que toutes les questions nées de la guerre soient tranchées définitivement, on sapera par la base les résultats acquis.

On oublie qu'il s'agit, non pas de négocier avec l'Allemagne dans le sens ordinaire du mot, mais de lui imposer des conditions dans un délai qui ne lasse pas la patience publique. Cette patience est mise à une rude épreuve. Qu'on n'abuse pas !

En somme, il convient pour l'instant d'examiner le contre-projet allemand seulement afin de voir s'il contient sur des points de détail une rédaction plus claire ou plus cohérente que celle du 7 mai. Celle-ci, en effet, peut être améliorée. Mais, sur le fond, il faut passer outre. Si l'on éprouve des hésitations sur certaines formules, qu'on charge un comité de rédaction de les mettre au point pour le grand traité final, mais qu'on somme l'Allemagne de signer sans retard le texte du 7 mai, légèrement échenillé. L'Allemagne compte sur le temps pour nous diviser et nous énerver. Le miel sur les lèvres, elle nous invite à d'interminables conversations. Finissons-en.

TENDANCE AUX CONCESSIONS A L'ALLEMAGNE.

31 mai 1919.

De singulières tendances se révèlent dans certains milieux, où la constance dans les desseins politiques n'est pas précisément la note dominante. On invite notre gouvernement à faire des concessions à l'Allemagne à titre d'actes de foi dans la nouvelle démocratie allemande, afin de détruire pour l'avenir tout germe de guerre de revanche. C'est de l'aberration criminelle, à moins que ce ne soit une manœuvre de politique intérieure — ou les deux choses

à la fois. Les conditions du 7 mai constituent, de la part des Alliés, un minimum. Elles sont le résultat de multiples transactions qui nous ont conduits à l'extrême limite des concessions. Elles sont incomparablement moins dures que celles que l'Allemand vainqueur nous aurait imposées. Territorialement, elles reprennent à l'Allemagne et à la Prusse une partie seulement de ce qu'elles ont volé. Économiquement elles nous laissent, nous et les autres États vainqueurs envahis, dans une situation terrible. Non seulement nous ne gagnons rien relativement à la situation d'avant-guerre, mais nous allons supporter, pendant un nombre d'années indéterminé, des charges écrasantes. La réincorporation des Alsaciens-Lorrains dans la patrie française ne compense même pas le nombre de nos morts. L'Allemagne au contraire, malgré les réparations et les rétrocessions de territoires qu'on lui demande, va se touver économiquement dans des conditions sensiblement meilleures que celles où vivait la France d'avant-guerre. Elle ne témoigne aucun repentir. Elle ne reconnaît ni la culpabilité de son gouvernement, ni celle de son peuple. Elle se prétend victime du fameux encerclement. Le prince Lichnowsky lui-même hurle maintenant avec les loups pangermanistes. Ce serait un suicide que de s'abandonner à un acte de foi dans la nouvelle démocratie allemande, ou de remettre aux Allemands, sous prétexte de détruire les germes de revanche, les instruments mêmes de leur revanche.

On constate en ce moment dans la finance cosmopolite un travail souterrain qui s'étend sur les deux mondes, en passant sous les mers et les océans. Il faut faire sauter ces sapes fétides. Il faut dénoncer aussi les manœuvres intérieures grâce auxquelles les intrigants espèrent s'emparer du pouvoir et s'en servir pour créer une confusion générale favorable à l'accomplissement des desseins ennemis.

LETTRE DU COMTE BROCKDORFF-RANTZAU SUR LES CONDITIONS DE PAIX.

1er juin 1919.

L'attendrissante lettre que le comte Brockdorff-Rantzau a jointe au contre-projet allemand témoigne d'une grande habileté de rédaction, mais elle ne nous émeut, ni ne nous ébranle. Elle ne modifie en rien nos conclusions d'hier. Nous ne nous étonnons pas qu'elle ait été écrite. Le premier plénipotentiaire du Reich joue son rôle. Il eût été surprenant qu'il ne s'ingéniât point, à l'aide de toutes les ressources de la dialectique, à représenter les conditions du 7 mai comme excessives ou inexécutables. Son travail fera certainement grand effet en Allemagne, où il montrera les conséquences de la guerre sous un aspect peu réjouissant. Chez les Alliés il sera lu seulement à titre de curiosité. L'énumération des sacrifices imposés à l'Allemagne a de quoi provoquer l'inquiétude ou l'irritation des Allemands. Elle est peu de chose pourtant en comparaison des pertes subies par les Alliés à la suite de l'agression des Austro-Allemands. La meilleure réponse à la lettre publiée ce matin serait l'addition de toutes ces pertes en hommes, en matériel de toute sorte et en argent. On mettrait en regard ce que les Alliés exigent de l'agresseur vaincu. La comparaison des deux tableaux mettrait en lumière l'énormité de la différence à notre détriment.

M. de Brockdorff parle comme si la paix de 1919 devait être une paix de réconciliation. Or c'est une paix de réparations. Nous avons consenti à ce que ce fût cela. Nous

n'avons pas réclamé de paix de vengeance. Nous avons même admis en fait que les réparations fussent limitées, car, comme l'a démontré M. Ribot, les seuls intérêts des sommes que nous devrons emprunter pour couvrir les indemnités dues à nos nationaux absorberont les annuités versées par l'Allemagne. C'est pour cela que nous aurions désiré que les reprises en nature fussent plus considérables. Mais nous ne pouvons admettre que les réparations enregistrées à grand'peine dans le projet du 7 mai soient diminuées. On ne saurait trop répéter que c'est un minimum. D'autre part, la Conférence ne peut reprendre, phrase par phrase, l'immense projet dont elle a si péniblement accouché. Elle siégerait encore en automne, et la patience des peuples est épuisée. La conversation verbale à laquelle M. de Brockdorff invite les Quatre n'est plus de saison. La Conférence aurait pu adopter le système de la discussion verbale avec les délégués ennemis lorsqu'elle s'est réunie. Elle a préféré, probablement avec raison, discuter et décider hors la présence des ennemis. Il n'y a pas lieu de revenir en arrière. Le moment n'est plus aux plaidoiries ; le jugement est rendu : il ne reste qu'à l'exécuter.

La seule partie exacte de la lettre Brockdorff est l'exposé des diminutions exigées de l'Allemagne par rapport à la situation d'avant-guerre. Mais cette situation résultait d'une longue série de violences. L'histoire de la Prusse est exclusivement composée d'agressions et de rapines. Il eût été juste et prudent de détruire cette œuvre de fond en comble, de supprimer l'État prussien, qui était simplement l'État des Hohenzollern. Il eût été juste et prudent de renverser méthodiquement les traités de 1815. Malheureusement les chefs de gouvernements alliés étaient mal préparés à cette besogne libératrice. Plusieurs d'entre eux connaissaient insuffisamment les précédents historiques ; plusieurs

regardaient comme une évolution naturelle consacrée par le temps le résultat des spoliations prussiennes. On se contenta donc de remaniements partiels. M. de Brockdorff les juge intolérables, sans doute parce qu'ils ruinent une hégémonie acquise par le fer et par le feu, parce qu'ils rendent difficile, sinon impossible, de recommencer des entreprises impérialistes. En France, où nous sommes instruits par l'expérience, nous les estimons plutôt insuffisants. Par esprit de conciliation et par égard pour des alliés qui nous ont rendu des services vitaux, le gouvernement français s'est rallié à des solutions transactionnelles. Malgré de sérieuses déceptions, nous avons approuvé le projet du 7 mai et recommandé son adoption. Quoi qu'il nous en coûte sur certains points, nous ferons de même quand il sera soumis aux Chambres, parce que nous sommes convaincus que M. Clemenceau ne pourrait, sans péril grave, insister davantage sur ces points. Mais, par réciprocité, nous demanderons à nos alliés de rester fidèles à ce qui a été convenu d'un commun accord, et de rejeter d'emblée les contre-propositions allemandes.

PROCLAMATION D'UNE RÉPUBLIQUE RHÉNANE. — LA DÉCHÉANCE DES HOHENZOLLERN ET LA PRUSSE.

2 juin 1919.

Hier 1er juin, un comité d'action comprenant des représentants de la Prusse rhénane, de la Hesse rhénane, du vieux Nassau, du Palatinat et de Birkenfeld a proclamé la République rhénane. Cette république, qui englobe les pays susmentionnés, est « fondée au sein de l'Allemagne », sui-

vant les termes même de la proclamation. On doit donc supposer jusqu'à preuve du contraire qu'elle continue de faire partie du Reich. Seulement elle y formerait un État distinct, séparé de la Prusse. Quelle que soit la constitution définitive de la nouvelle république, la rupture entre la Prusse et la province rhénane acquise par les Hohenzollern en 1815 est le fait capital. Nous la saluons avec d'autant plus de plaisir que la Conférence de Paris n'avait pas cru devoir l'opérer elle-même. L'annexion effectuée en 1815, à la suite de marchandages indécents, était une œuvre de violence. Il est logique qu'elle soit annulée au moment où la puissance prussienne s'effondre. C'est la meilleure leçon que puissent recevoir les diplomates de l'école prussienne qui gouvernent encore le Reich. Ils prétendent nous faire croire à la persistance de l'hégémonie prussienne en Allemagne et ils y croient eux-mêmes probablement. L'âme de Bismarck revit en eux. Rien n'est plus caractéristique à cet égard que la lettre de M. Erzberger publiée hier, si elle est authentique. M. Erzberger espère que les Alliés ne réussiront point à faire une Pologne forte et à fermer la porte de la Russie à l'Allemagne. « Alors, conclut-il, nous serons en mesure, dans dix ou quinze ans, d'avoir la France à notre merci. La marche sur Paris sera plus facile qu'en 1914, et le continent nous appartiendra. »

Ces gens sont incorrigibles. Tant qu'il y aura une Prusse forte, un danger mortel menacera l'Europe et le monde. Pour qu'elle soit affaiblie de manière à ne plus être à même de s'abandonner à ses mauvais instincts, il faut qu'elle n'ait plus ni les Hohenzollern, ni la rive gauche du Rhin. Il n'est pas en notre pouvoir, ni au pouvoir de quiconque, d'imposer aux Allemands une forme ou des règles de gouvernement. Mais il dépendait des Alliés de prononcer la déchéance des Hohenzollern ou, ce qui revient au même,

de déclarer qu'ils n'auraient jamais de rapports avec un membre de cette dynastie, et de séparer la province rhénane de la Prusse. En fait, les Hohenzollern sont déchus et voici que les Rhénans se séparent eux-mêmes. Il importe qu'avant de se disperser, les chefs de gouvernements alliés prennent acte de ces deux faits et les déclarent irrévocables. Il n'est pas nécessaire pour cela de modifier les conditions du 7 mai. Il suffit que les Alliés prennent entre eux l'engagement de ne reconnaître aucun souverain ou régent de la dynastie Hohenzollern et de s'opposer à ce que la Prusse rétablisse par la force sa domination sur la province rhénane. De cette manière, ils n'empiéteront nullement sur les droits du peuple allemand et conjureront un danger de première importance. On ne connaît aucun moyen de modifier profondément le caractère d'un peuple, mais on sait comment on mate un peuple envahisseur.

Le bruit court que le Hanovre désire suivre l'exemple de la République rhénane. Il convient d'attendre l'événement. La situation n'est pas la même dans l'ancien royaume guelfe que sur le Rhin. Nous nous réjouirons si la séparation s'accomplit. Mais nous devons veiller à ce qu'elle ne diminue point l'étendue des réparations stipulées dans le projet du 7 mai. En ce moment, on aperçoit un peu partout chez nos ennemis le désir intense d'échapper aux charges de la défaite en affectant de se désolidariser de nos agresseurs. Nous verrons d'un bon œil toutes ces séparations. Mais nous n'admettrons pas qu'elles nous enlèvent tout ou partie de nos gages. Toute l'Allemagne solidaire doit expier et payer. L'échéance du délai pour la signature du traité suggère beaucoup de combinaisons aux Allemands qui ont toujours été maîtres en l'art de la ruse. N'essayons pas d'être plus rusés qu'eux, nous ne réussirions pas. Mais surveillons de près nos intérêts.

LA REMISE DES CONDITIONS DE PAIX A L'AUTRICHE.

3 juin 1919.

La cérémonie d'hier à Saint-Germain forme le pendant de celle du 7 mai à Versailles. Elle diffère de celle-ci autant qu'un Autrichien diffère d'un Prussien. M. Renner s'est présenté devant la Conférence avec l'air d'un bon Viennois désireux d'être agréable à tout le monde. Il n'a point « crâné ». « Nous nous rendons bien compte que notre sort est entre vos mains, a-t-il dit.... Nous savons, Messieurs, que c'est vous les vainqueurs. » Il a déclaré qu'il examinerait avec loyauté les propositions de la Conférence et aussi ses conseils. On n'a point à craindre de sa part d'orgueilleuses fins de non-recevoir. Les anciens pangermanistes viennois ne qualifieront pas d'inacceptables les conditions du 2 juin et ne mèneront pas de bruyante campagne contre elles. Toutefois gardons-nous de prendre pour de l'argent sonnant et trébuchant les pièces viennoises. Politiquement, elles sont aussi dépréciées que les couronnes sur le marché monétaire. Le chancelier Renner tient le langage qu'il croit le plus propre à gagner la faveur du public. Il se fait petit, modeste, conciliant. Pourtant, c'est le même homme qui, en 1914, a adhéré à la déclaration chauvine du 4 août des socialdémocrates allemands, qui a soutenu pendant quatre ans, dans l'*Arbeiter Zeitung*, que la monarchie dualiste subissait une guerre défensive, qui n'a pas prononcé un mot, ni fait un geste de réprobation, lors de l'agression contre la Serbie, qui est resté étroitement uni aux socialistes impériaux et qui s'est

associé aux déclarations en faveur du rattachement de l'Autriche à l'Allemagne.

M. Renner a enregistré l'acte de décès de la monarchie habsbourgeoise. Il a daté cet événement du 12 novembre 1918. Il a qualifié de désastreux le système dualiste inauguré en 1867. Il a reconnu que les aspirations à dominer d'autres nations furent « la cause fatale de la ruine de l'ancienne monarchie ». Cette oraison funèbre une fois prononcée, il a célébré la naissance de la République autrichienne et sollicité la bienveillance de la Conférence pour le nouveau-né. Il s'est montré préoccupé surtout de décharger la nouvelle Autriche du passif hérité de l'ancienne. Nous pouvons le rassurer en partie à ce sujet. Quoi qu'on en ai dit, il n'a jamais été question d'imputer à l'Autriche allemande la totalité des dettes de guerre habsbourgeoises. Comme nous l'avons déjà dit, la dette d'avant-guerre sera répartie entre tous les États issus du démembrement de la Habsbourgie, et chacun de ces États liquidera chez lui, suivant ses propres convenances, les dettes de guerre. Quant aux réparations, la question est réservée ; l'Autriche devra naturellement en supporter sa part, mais elle ne sera pas seule. Quant à l'avenir du nouvel État, M. Renner ne l'a pas défini nettement. Au commencement de son discours, il a exprimé l'espoir « d'acquérir la vitalité nécessaire à un *Etat indépendant* ». Un peu plus loin il a réclamé le droit imprescriptible de libre disposition. Il laisse donc ouverte la porte du rattachement à l'Allemagne, tout en ambitionnant le traitement d'un État indépendant. Ces contradictions sont bien viennoises. Elles rappellent les assurances du comte d'Ærenthal et du comte Berchtold lorsqu'ils prétendaient placer sur le marché de Paris, sous prétexte de resserrer les liens d'amitié entre les deux pays, des emprunts destinés à renforcer l'état militaire de

la monarchie, notamment le matériel d'artillerie qui servit à écraser Liége et Namur. Conservons toujours cet exemple présent à notre esprit en écoutant les sirènes viennoises.

Nous devons d'autant plus nous tenir sur nos gardes que M. Renner a manqué de sincérité sur un point capital. « On ne saurait prétendre, a-t-il affirmé, que notre jeune république ait vécu en état de guerre avec l'un ou l'autre des États succédants ou des nouveaux États nationaux ». Au contraire, on doit constater que les troupes de la jeune république ont envahi le territoire yougoslave et y ont commis des abominations dignes des alliés touraniens de la Germanie. Elles ont malheureusement trouvé des complices. Mais cela n'excuse point le gouvernement de Vienne qui a tenté de créer par la force un état de fait opposable à la Conférence. La première condition pour que la nouvelle Autriche se concilie des sympathies, c'est qu'elle cesse de jouer double jeu et reconnaisse sans arrière-pensée le nouveau statut territorial dans l'Europe centrale. Dans les conditions qui lui ont été présentées hier, les Alliés exigent qu'elle reconnaisse d'avance tout ce qu'ils décideront à cet égard, outre ce qu'ils ont déjà décidé. C'est une précaution indispensable. Les plénipotentiaires viennois finiront certainement par accepter. Mais il faut quelque chose de plus pour que nous leur accordions la confiance à laquelle ils aspirent et dont ils comptent tirer profit. Nous devons être garantis contre des initiatives à la bulgare et contre les palinodies politiques.

Au dernier moment, c'est-à-dire à la veille de la cérémonie, on a réservé deux questions délicates : celle de la frontière en Carinthie et celle des droits des minorités dans les États « succédants », suivant l'expression de M. Renner. On a eu raison. Comme nous l'avons déjà dit, la frontière carinthienne a été mal étudiée ; il importe de

mieux se renseigner. Il suffisait, pour le moment, comme on l'a fait hier, d'obliger l'Autriche à reconnaître d'avance la frontière que les Alliés adopteraient définitivement. De même, pour les droits des minorités, on les a stipulés dans le projet du 2 juin en laissant de côté les articles correspondants qui seront insérés dans le statut des autres États « succédants ». La formule générale qu'on se proposait tout d'abord d'imposer à l'ensemble de ces États était dangereuse. En pareille matière, il convient de peser toutes les conséquences. Le Conseil national juif de Bukovine demande déjà qu'on fonde un lycée juif et une école technique juive à Czernowitz. Où irait-on si de pareilles prétentions étaient admises ?

LES GRÈVES EN FRANCE ET LES MANŒUVRES GERMANO-BOLCHEVIQUES. — L'OCCUPATION ÉVENTUELLE D'ESSEN ET DE LA RUHR.

4 juin 1919.

Les Bismarck du nouveau Reich et les bolcheviks coalisés s'ingénient à détruire les résultats de notre victoire. Menacés les uns et les autres dans leurs derniers retranchements, ils remuent ciel et terre afin d'échapper au désastre de leur politique et de leurs équipes. Ils trouvent des dupes. En cherchant bien on découvre toujours des nigauds. Mais, dans les circonstances présentes, la nigauderie devient un crime. Les Alliés ont dû sacrifier près de dix millions d'hommes et de mille milliards pour venir à bout des puissances de proie. Et voici que, sous différents prétextes, les survivants de ce carnage s'attendrissent devant la Bête ligotée et proposent de délier ses membres. On

discute avec attendrissement devant le fléau du genre humain. On se demande avec componction s'il ne serait pas plus sage de se montrer clément. Ce qu'il y a de plus incroyable en cette affaire, c'est que les classes dites ouvrières se font les auxiliaires, conscients ou inconscients, de l'ennemi terrassé. Elles organisent des grèves générales à l'instant même où il s'agit de recueillir les fruits d'une victoire si chèrement payée. Elles auront beau dire que les grèves actuelles n'ont rien de commun avec l'acceptation des conditions de paix. Cette réponse serait dérisoire. Les salaires ont atteint un taux extravagant, et leur élévation ne peut qu'amener un nouveau renchérissement de la vie, c'est-à-dire la gêne et la misère universelles.

Les excitations à la hausse des salaires en ce moment viennent, par des voies plus ou moins directes, d'Allemagne et de Russie. Aux États-Unis, sous les mêmes inspirations, on se livre à des attentats. On veut arracher aux gouvernements alliés des concessions à l'Allemagne. Si l'on en doutait, il suffirait de lire les comptes rendus de la réunion des chefs socialistes qui se tient actuellement à Rome. MM. Turati, Ramsay-Macdonald, Longuet et consorts organisent « une vaste action simultanée du prolétariat socialiste pour imposer la révision du traité de Versailles. » Cela équivaut à la désertion devant l'ennemi. Il n'existe pas de codes pour punir ces crimes-là. Mais il appartient au public de réagir et de se faire justice. Chaque bon citoyen doit réagir vigoureusement.

Qu'on ne se laisse point influencer par l'argument que les Alliés ne sont point en état de faire exécuter par la force leurs décisions, et qu'il est plus prudent de céder quelque chose afin d'obtenir le consentement du gouvernement ennemi. Le gouvernement allemand actuel ne nous inspire aucune confiance et nous n'avons pas de raison de lui

accorder un traitement de faveur. D'ailleurs, il peut disparaître d'un jour à l'autre, et nos concessions n'auraient servi de rien. Au lieu d'envisager avec tremblement les conséquences d'un refus, nous devons nous rendre compte de l'efficacité de nos moyens d'action. Militairement, une résistance sérieuse de l'Allemagne est impossible. Sur notre front, il ne peut être question de rien de pareil. Sur le front oriental, c'est-à-dire du côté de la Pologne, les Allemands peuvent remporter des succès provisoires. Mais les fronts sont solidaires et les Allemands doivent savoir qu'ils auraient à payer très cher leur aventure. S'ils tentent quelque chose contre la Pologne, ils perdront toute la Prusse orientale. S'ils se livrent, là-bas, à des excès comme dans nos départements du Nord, il ne faudra pas hésiter à procéder à des mesures décisives : à une redistribution des populations dans les territoires germanisés, à la recolonisation des anciens territoires polonais. La clémence a des limites. Nous n'avons pas réclamé œil pour œil, dent pour dent. Mais, cette fois, nous rendrons coup pour coup. Que les populations allemandes se le disent !

Sur notre front, le haut commandement a pris toutes les dispositions techniques nécessaires. Toutefois, en cas de rejet de nos conditions, il s'agira beaucoup moins d'une campagne militaire proprement dite que d'une nouvelle prise de gages. Nous aurons tout d'abord sous la main les usines d'Essen et le bassin de la Ruhr. Il est vrai que des grèves locales pourront gêner notre action. Mais nous disposons de moyens efficaces pour faire cesser toute résistance. D'abord il y a le blocus, un blocus aggravé par nos réquisitions. Puis il y a ce qu'on peut appeler le déménagement des régions occupées au delà du Rhin. Si le gouvernement allemand prétend nous frustrer de nos réparations, nous nous servirons nous-mêmes. Nous ferons l'opération

inverse de celle des agents de Guillaume II en Belgique et en France : nous déménagerons les usines et les maisons. Nous nous payerons en nature, sans préjudice du reste. Ne détruisons rien, ni par bombardements, ni par le fer et le feu ; remboursons-nous directement. Après quinze jours de ce régime les Allemands viendront nous supplier de leur permettre de signer les conditions du 7 mai.

L'INDIGNATION ALLEMANDE CONTRE LES CONDITIONS A L'AUTRICHE. — LES PROJETS DE RATTACHEMENT.

5 juin 1919.

Les Allemands du Reich crient plus fort que ceux de Vienne contre le projet de paix avec l'Autriche. La *Gazette de Francfort* se distingue par sa violence dans ce concert de récriminations. Les correspondants des grands journaux d'outre-Rhin à Vienne font part à leurs lecteurs de l'indignation des Autrichiens. Mais ils expriment plutôt leur opinion que celle des Viennois. Ceux-ci ne sont point animés de sentiments aussi véhéments. Ils aspirent ardemment à la paix et se préoccupent peu des grandes combinaisons des hommes de Berlin. Mais il y a dans le gouvernement Renner-Bauer des ministres qui retomberont dans le néant dès que les pangermanistes seront matés. Ils désirent naturellement survivre à la paix, et s'agitent. Ils tiennent la plupart des journaux à leur disposition, car, malgré la révolution, la presse viennoise ne s'est pas libérée de l'influence des financiers et gens d'affaires, généralement sémites, qui formaient l'état-major pangermaniste dans la capitale des Habsbourg. D'ailleurs, parmi ces publicistes

surpatriotes, il en est quelques-uns qui s'indignent d'autant plus fort qu'ils voudraient bien se faire acheter. Ils savent qu'ailleurs les Alliés ont payé somptueusement des concours sans valeur, et ils comptent bénéficier du même traitement. N'attachons donc qu'une importance toute relative aux cris d'indignation qui nous arrivent de Vienne par des bouches allemandes, et allons un peu plus au fond des choses.

La population des campagnes et des montagnes autrichiennes n'éprouve aucun désir de s'unir au Reich allemand. Elle ne demande qu'à reprendre sa vie traditionnelle, bornée à des horizons familiers. Il en est de même, pour d'autres raisons, des grands propriétaires et du monde de l'ancienne Cour. Ceux-là cherchent seulement à sauver leur situation personnelle et leurs biens. Ils ont peu de goût pour le prussianisme et le berlinisme. Ils nous seront reconnaissants de les soustraire à la griffe allemande et au bolchevisme. Quoi qu'on ait prétendu, le monde industriel n'est pas davantage partisan du rattachement. En effet, il connaît son impuissance à lutter avec la concurrence allemande. Il sait que le rattachement provoquera sa ruine. Il ne peut prospérer que dans le cadre national. Il a besoin seulement de traités de commerce avec les autres États issus du démembrement de la monarchie. Or ces États sont disposés à conclure des traités de ce genre, et les Alliés peuvent en faciliter la conclusion. On dit qu'un des grands Alliés y serait opposé, ou peu favorable. Nous espérons que c'est inexact. Une pareille opposition ne pourrait s'inspirer que de l'intention de perpétuer le trouble en Europe et de permettre à l'Allemagne de regagner son hégémonie économique d'abord, politique ensuite. Le petit commerce vit d'une clientèle locale attachée à des habitudes qui ne s'accommoderaient pas de l'invasion des produits allemands.

Les hôteliers ont tout intérêt à garder leur clientèle cosmopolite, que la germanisation détournerait de l'Autriche. Enfin Vienne elle-même est condamnée à une médiocrité ruineuse si elle tombe au rang de chef-lieu de province. Capitale de la nouvelle Autriche, elle conservera une part de son ancienne puissance d'attraction.

Il reste les intellectuels et leur suite. La plupart, il est vrai, sont férus de pangermanisme. Ils possèdent les moyens d'expression et d'action. Mais ce sont des vaincus, et nous sommes en mesure de le leur faire sentir. Ils prétendent mener l'Autriche comme les Hohenzollern, les hobereaux et les *Herren Professoren* ont mené la Prusse. Il faut les arrêter. Ils invoquent très haut les principes wilsoniens et le droit de libre disposition pour réclamer le rattachement à l'Allemagne. Mais ils n'ont pas qualité pour parler au nom du peuple. Pour que la volonté populaire pût être invoquée, il faudrait qu'elle se fût librement exprimée en connaissance de cause. Ce n'a pas été le cas dans les dernières élections générales. Le peuple autrichien ne sera à même de se prononcer que lorsqu'il se trouvera en présence de situations bien nettes. Il est extrêmement probable que, bien informé et laissé à sa propre inspiration, il se déclarerait en faveur de l'indépendance.

Du reste, les pangermanistes ou pan-prussiens ne sont guère logiques. Au moment où ils s'indignent bruyamment contre les entraves au droit des Autrichiens de disposer d'eux-mêmes, ils protestent avec fureur contre la proclamation de la République rhénane. Ils se moquent du Droit et des droits d'autrui. A leurs yeux, les doctrines ne sont respectables que dans la mesure où elles leur servent. Ne prenons point au sérieux leurs protestations.

L'ALLEMAGNE CONTRE LA POLOGNE. — DANTZIG ET LA HAUTE-SILÉSIE.

6 juin 1919.

L'Allemagne comprend très bien que la reconstitution de la Pologne formera le plus grand obstacle au rétablissement de son hégémonie. Aussi concentre-t-elle actuellement son effort sur la révision des clauses territoriales polonaises du projet de traité du 7 mai. Comme on le prévoyait, c'est sur la Haute-Silésie principalement que portent ses revendications. Elle semble malheureusement avoir réussi à ébranler les Quatre. Dans la matinée d'hier ceux-ci ont adopté une décision compliquée qui ne fait pas honneur à leur fermeté. Ils avaient mis des semaines à tomber d'accord sur la frontière germano-polonaise. [*Une crise assez grave avait même éclaté entre eux à ce sujet.*] Voilà pourtant qu'ils remettent l'ouvrage sur le métier et retombent dans les contradictions. Ils dessaisissent de la question la Commission d'experts qui leur avait précédemment présenté des conclusions prises à l'unanimité et confient l'étude du différend à quatre personnes probablement éminentes, mais d'une compétence insoupçonnée jusqu'ici. Il y a juste un mois que les conditions de paix ont été solennellement communiquées aux plénipotentiaires allemands. Si les Quatre persévèrent dans leurs méthodes, ils siégeront encore à Noël.

De deux choses l'une : ou les Quatre continuent de vouloir une Pologne forte, compacte, pourvue des organes de vie essentiels et capable de jouer le rôle politique qui lui

incombe, et ils doivent maintenir leurs décisions antérieures, qui constituent un minimum ; ou bien ils cèdent aux [*fâcheuses*] inspirations qui les ont déjà fait revenir sur l'attribution de Danzig, et ils compromettent toute l'œuvre de paix. Nous ne doutons pas que, dans leur pensée, ils s'en tiennent fermement au premier terme de l'alternative. Seulement, si les renseignements qui nous parviennent sont exacts, ils agissent comme s'ils avaient adopté le second. L'art des plénipotentiaires allemands est de les pousser vers une fondrière camouflée en voie carrossable. Nous ne prétendons point que les frontières germano-polonaises du 7 mai sont parfaites ; elles n'ont d'ailleurs pas été publiées dans le détail. Pourtant nous croyons que, si elles peuvent être améliorées sans modifier le caractère même du traité, le soin de procéder aux remaniements de détail doit être confié à une commission de délimitation, conformément à la coutume suivie après les grandes guerres. Les Quatre n'auraient qu'à fixer les attributions précises de cette commission. Il serait bien entendu que les remaniements effectués en faveur de l'une des parties seraient en principe compensés par des remaniements en faveur de l'autre. Peut-être, en somme, est-ce l'idée des Quatre. Mais, s'il en est ainsi, ils devraient le faire savoir de telle façon que l'opinion publique ne s'égarât point.

La Haute-Silésie attribuée à la Pologne comprend, suivant le recensement général prussien de 1910, 1.240.000 Polonais et 625.000 Allemands. La majorité est donc incontestablement polonaise. Sans aucun doute elle est en réalité plus forte que ne l'indique le recensement officiel, car les agents du gouvernement prussien ont mis l'étiquette allemande sur des quantités de Polonais. En effet, d'après les statistiques scolaires prussiennes elles-mêmes, les écoles primaires de ce territoire étaient fréquentées en 1911 par

308.000 enfants polonais et 74.000 enfants allemands. La proportion est de moins d'un quart pour la population scolaire allemande. Naturellement il se trouve des districts où la proportion n'est pas la même, notamment sur le pourtour de la frontière. Toutefois ce n'est pas une raison suffisante pour attribuer ces districts à l'Allemagne, à moins qu'on ne procède à une opération inverse en rendant à la Pologne des districts en majorité polonais laissés à l'Allemagne. Nous devons supposer que, si les Quatre ont adopté la ligne de démarcation fixée dans le projet du 7 mai, c'est après avoir bien étudié la question. Si maintenant ils sont particulièrement frappés par les arguments allemands en faveur de certains remaniements de détail, il ne leur est pas interdit d'envisager une révision partielle. On pourrait par exemple détacher du territoire polonais, en tout ou en partie, les districts de Gluberyce, de Pradnitz et de Koyla, à condition d'y incorporer en échange ceux de Gross-Varterberg, Nemslau, Filehne, Bomst et Freustadt. Mais cela ne devrait ni retarder l'acceptation des conditions du 7 mai, ni changer l'équilibre de la répartition des territoires. C'est dans le grand traité de paix final que les remaniements reconnus désirables devront être enregistrés.

INCONVÉNIENTS DES AJOURNEMENTS ET DES FAIBLESSES. — PROJETS DE NÉGOCIATIONS AVEC LES BULGARES ET LES TURCS.

7 juin 1919.

On dit que les Quatre, qui espéraient tout d'abord remettre mardi leur réponse au comte de Brockdorff, et qui avaient ensuite ajourné cette remise à vendredi, accompli-

ront mercredi cette cérémonie. Ils ont sans doute constaté le déplorable effet de leurs ajournements. Ils doivent enfin renoncer à leur fatale méthode et cesser de confondre les préliminaires de paix avec le grand traité définitif. Tous les inconvénients prévus lors de l'élaboration du *mixtum compositum* qui constitue le projet du 7 mai se produisent au grand jour. L'Allemagne s'est ressaisie et menace. Elle couvre les pays alliés des gaz méphitiques de sa propagande. Elle fomente des grèves chez nous. On entend dire à des meneurs de ces grèves, parlant à leurs employeurs, que l'Allemagne n'est pas responsable de la guerre, que la guerre a été provoquée par la mobilisation russe, qu'il ne faut pas imposer à l'Allemagne une paix de violence. Déjà, aux moments critiques de la guerre, la Fédération des métaux répandait des brochures rejetant la responsabilité de la guerre sur les gouvernements russe et français. Par les mêmes canaux qu'en 1917 les mêmes légendes empoisonnées circulent et pénètrent. Plus sournoisement qu'avant la victoire, mais aussi perfidement, les partisans de « la réconciliation avec l'Allemagne », c'est-à-dire des combinaisons d'arrangement avec l'Allemagne par opposition à l'alliance anglaise, propagent leurs thèses déprimantes. Les délégués britanniques se rendent-ils bien compte des conséquences d'une pareille campagne ? Savent-ils que tous les ajournements et remaniements agissent dans le sens de la dislocation des alliances ? Voient-ils que les complaisances envers les hommes du Reich sont destinés à tourner contre les intérêts vitaux de l'Angleterre ?

Tout projet de remaniement, tout ajournement de la signature des préliminaires retarde la démobilisation, et tout retard dans la démobilisation engendre des conséquences matérielles et morales incalculables dans tous les pays alliés. En ce qui concerne les conditions de l'existence

et le trouble dans les esprits, cela saute aux yeux. On voit peut-être moins clairement les résultats politiques. Les élections générales, par exemple, se présentent en France sous un aspect de moins en moins favorable. Effectuées sous l'impression de la victoire, elles pouvaient amener au Parlement des éléments réconfortants et créer une atmosphère de confiance. Si elles se font dans le mécontentement général, elles profiteront seulement aux éléments de désordre. Pendant des années la politique extérieure française devra être dirigée avec un esprit de suite et une fermeté sans défaillance, sous peine de catastrophe. Comment sera-ce possible avec une Chambre composée de gens nerveux, irrités, bousculés par leurs électeurs ? Les Français risquent fort de travailler pour le roi de Prusse. Plus disciplinés, les Allemands suivront leurs anciens maîtres ou leurs disciples. Ils se résigneraient s'ils croyaient toute revanche impossible. Mais, dès qu'ils apercevront des fissures dans les gouvernements alliés et des complicités de dupes parmi nos populations, ils travailleront en vue de la revanche. Le seul moyen de leur enlever ces velléités est de leur imposer aujourd'hui notre volonté de manière qu'ils perdent tout espoir. On ne retrouvera plus les moments si favorables qui suivirent l'armistice. Qu'on ne gâche pas par surcroît les mois précieux de l'été.

Qu'on se garde aussi de commettre de nouvelles imprudences. On parle de la convocation de plénipotentiaires bulgares et de l'arrivée d'une somptueuse mission turque. Nous n'avons rien à négocier avec les Bulgares, ni avec les Turcs. Nous devons seulement leur notifier nos décisions. L'idée de recevoir en ce moment, à Paris ou dans les environs, des émissaires bulgares ou turcs est folle. On peut tout aussi bien leur présenter des papiers à Constantinople ou à Sofia. Les cerveaux des délégués alliés sont déjà suffi-

samment encombrés sans que les plaidoyers *pro domo* des Bulgares et des Turcs y augmentent la confusion. On connaît d'avance tout ce que ces gens pourraient dire. Ils ne sont nullement amendés, ni repentants. Les Bulgares se posent en victimes et réclament des territoires de l'ancien royaume de Serbie. Les Turcs parlent du khalifat comme au temps de Soliman le Magnifique. Vis-à-vis des uns et des autres il faut ordonner, non discuter. Il faut leur dicter des préliminaires de paix brefs et substantiels. Ensuite, pour la rédaction du traité définitif, on admettra leurs représentants devant les Commissions spéciales.

Cette méthode est particulièrement recommandable en ce qui regarde la Turquie. Les Quatre sont absolument hors d'état de liquider les affaires ottomanes en quelques semaines. Ils doivent se borner maintenant à fixer les frontières d'Europe et à prendre des décisions de principe et des mesures militaires pour le reste de l'empire. L'important est que des troupes alliées occupent les points principaux. Pour cela des secteurs peuvent être désignés dès aujourd'hui sans que les mandats définitifs soient attribués. En procédant à cette opération de police, les puissances alliées et associées déclareront qu'elles ne touchent en rien à la situation religieuse et qu'elles ont exclusivement en vue le bien-être des populations. Seulement, il importe de se hâter, car, en Orient, les intrigues se développent avec une facilité qui déconcerte trop souvent les Occidentaux.

LE REMANIEMENT DES CONDITIONS DE PAIX. — LA PRESSE ITALIENNE AU SECOURS DE L'ALLEMAGNE.

9 juin 1919.

Le temps passe et le travail germanique continue. On n'entend parler que de la révision des conditions de paix présentées le 7 mai aux plénipotentiaires allemands. A lire certains journaux des États alliés, on croirait que ce sont les Alliés à qui l'ennemi victorieux impose ses conditions et qui ont intérêt à réclamer une révision. En Angleterre les journaux qui, jusqu'au mois d'août 1914, furent les dupes ou les complices des intrigues allemandes recommencent leur travail d'avant-guerre. Pauvre Allemagne ! Il faut la ménager, la consoler, la recueillir au sein de la Société des nations. Tel est le thème de ces philanthropes doublés de bons commerçants et bons financiers. En France le même scandale s'étale dans les journaux qui se posent en champions des classes ouvrières et qui, en réalité, préparent inconsciemment de nouveaux bouleversements désastreux pour l'humanité. La combinaison qui consiste à poser les assises d'une société nouvelle avec le concours des camarades allemands est aussi funeste que celle où l'on s'en remettait aux socialdémocrates d'empêcher une entreprise agressive du gouvernement allemand. En Italie on s'en prend peut-être un peu moins que ces dernières semaines à la France des déboires de la politique officielle. Mais, dans des termes et dans un esprit différents, on continue de combattre l'influence française et de se porter au secours de l'Allemagne.

Le 2 juin, la *Stampa* écrivait : « L'anéantissement de

l'Allemagne signifie la destruction de l'équilibre et la formation d'une hégémonie despotique. S'il était une nation qui devait non seulement vouloir, mais poser comme condition *sine qua non* une paix de compromis — où l'Angleterre et l'Allemagne continueraient à se tenir mutuellement en respect et, par suite, à sauvegarder les libertés européennes, — cette nation était précisément l'Italie. » L'exposé de ce système politique n'étonne point de la part des auteurs du fameux *parecchio*, qui ont toujours cherché leurs profits en jouant alternativement de l'Allemagne contre l'Angleterre et la France, et de la France et de l'Angleterre contre l'Allemagne, ou plutôt contre l'Autriche. Pour ces gens, nous l'avons déjà dit, la défaite allemande est un désastre national. On aurait supposé que le *Corriere della Sera* ne partageait pas cette manière de voir. Pourtant, dans un article du 5 juin du grand journal milanais, nous retrouvons presque littéralement la thèse de l'organe giolittien. D'après notre confrère, « la volonté italienne ne coïncide malheureusement pas avec la politique officielle française qui, sur le Danube comme sur le Rhin, poursuit la chimère de l'anéantissement du germanisme, au risque de provoquer une nouvelle catastrophe européenne et de s'aliéner irréparablement l'Italie ».

Ces idées ont passé dans les faits. Plusieurs journaux italiens signalent comme un acte hostile à l'Italie la livraison d'armes et de munitions françaises à la Serbie. *Armi francesi alla Serbia* ! s'écrie avec indignation la *Gazzetta del Popolo*. Par contre, les mêmes journaux trouvent tout tout naturel [*que les autorités militaires italiennes envoient plus ou moins clandestinement des armes et des munitions aux Allemands d'Autriche et aux Magyars*.] Le prince Livio Borghese est toujours à Budapest. Or, en ce moment, les Magyars se battent contre les Tchéco-Slovaques en Slova-

quie et, grâce à des ressources imprévues, ils ont remporté des succès. On se demande qui est ami et qui est ennemi. Le *Paese* du 5 juin proclame que « la France d'aujourd'hui a renié ses origines latines, son passé démocratique, ses traditions de loyauté, d'humanité, pour se faire le complice de nouvelles hégémonies ». En même temps, la campagne transalpine pour le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne se poursuit avec acharnement.

Il faut tirer les choses au clair. L'objet de la paix est-il de mater l'Allemagne, ou de la relever ? D'abattre la domination austro-magyare, ou de la reconstituer ? De favoriser, ou de combattre les peuples qui ne peuvent vivre qu'en contenant le germanisme ? De créer une nouvelle Europe où les Germano-Magyars réparés, consolés et reçus dans la Société des nations, reprendront leur œuvre de décomposition et d'empiétements avec l'aide d'États ambitieux ? Que les gouvernements alliés et associés s'expliquent et tirent les conséquences de ces explications. Les contradictions et l'incohérence ont assez duré. A quoi bon chercher à se mettre d'accord sur des textes, si l'on vise des buts opposés ? Après de longs mois de discussions les plénipotentiaires alliés ont rédigé et signé les conditions du 7 mai. Toute proposition tendant à changer quelqu'une des clauses essentielles de ce projet commun constitue une atteinte à l'alliance. La France, qui n'acquiert pas un kilomètre carré de territoire en dehors de ses frontières de 1870 et qui ploie sous le faix de charges surhumaines, ne peut pas laisser dire par un de ses Alliés qu'elle veut imposer une paix d'hégémonie.

TERGIVERSATIONS ET IMPRUDENCES. — LA SOCIÉTÉ DES NATIONS ET L'ALLEMAGNE.

10 juin 1919.

Les Quatre observent scrupuleusement le précepte de Boileau : sans cesse sur le métier ils remettent leur ouvrage. Mais, si la méthode de Boileau est excellente pour les écoliers et les écrivains dont les facultés créatrices sont médiocres, elle est contre-indiquée pour les hommes d'État. Les variantes ne sont pas permises dans les traités internationaux. Si, chez les littérateurs, elles marquent les étapes d'une pensée plus ou moins vive vers la perfection, elles révèlent chez les hommes politiques les hésitations et l'incertitude. Or rien n'est pire en politique. Aucun système n'est parfait. Celui qu'on choisit est toujours sujet à critique ; mais, en l'appliquant avec esprit de suite, on peut en tirer de bons résultats. Au contraire, si, après en avoir choisi un, on l'abandonne pour en essayer un autre, on accumule les inconvénients des deux sans bénéficier des avantages d'aucun. Nous sommes menacés d'assister à cet affligeant spectacle en ce qui concerne la Société des nations.

Cette institution, qu'on avait tout d'abord et fort justement appelée Ligue, évolue en ce moment vers la confusion qui correspond à l'idée de Société. Les statuts incorporés dans les conditions du 7 mai nous plaisent peu ; ils restent très en deçà de ce qui était désirable, possible et convenable, et même de ce que le président Wilson avait accepté avant son voyage en Amérique. Néanmoins ils

formaient une base pour un édifice solide que les successeurs des négociateurs de 1919 auraient élevé étage par étage. Or voici que, sous les suggestions allemandes et sous les auspices de dilettantes, on sape cette base même. En vertu d'un des principes du 7 mai, les États désirant être admis dans la Société devaient remplir un certain nombre de conditions constituant des garanties sérieuses pour les autres membres. Il devait en être spécialement ainsi des États ennemis. Cette précaution tutélaire est d'ailleurs de règle dans les conseils et les cercles qui ne sont pas des mauvais lieux. On prétend la supprimer en faveur de l'Allemagne. On voudrait du moins fixer aujourd'hui un délai à l'échéance duquel l'Allemagne entrerait d'office dans la Société des nations. L'une ou l'autre solution serait contraire à l'esprit qui a dicté les conditions du 7 mai. Si l'on fixait un délai quelconque, on n'aurait pas la moindre garantie qu'une seule des conditions stipulées le 7 mai serait remplie. On ne décrète pas qu'un homme sera honnête, ni qu'une maison sera solvable à partir de telle date. Pour que l'Allemagne soit déclarée digne d'entrer dans la Société des nations, il faut qu'elle ait un gouvernement inspirant confiance, qu'elle se soit honnêtement comportée pendant un certain temps, qu'elle ait exécuté une bonne partie de ses engagements et qu'elle soit loyalement résolue à tenir le reste. Jusque-là elle doit être reçue seulement en audience.

On était, sans difficulté, tombé d'accord à ce sujet avant le 7 mai. Pourquoi y revenir maintenant ? Les dangers politiques d'un changement crèvent les yeux. Ils ont été cent fois expliqués. Ils n'en sont que plus grands depuis que les anciens caudataires du germanisme en Angleterre et en France reviennent impudemment à leurs premières amours. Si, alors que nous sommes encore en guerre, un tel

travail s'effectue sous nos yeux, que verrons-nous après la démobilisation ? Que les auteurs des modifications proposées y réfléchissent : l'immense majorité des Français n'est nullement disposée à subir le contact répugnant qu'il est question d'établir. En voulant nous l'imposer, on ruinera toute l'œuvre de la Société des nations. Nous ne voudrons pas vivre dans une maison où fréquenteront des gens aussi mal famés. En fait, sous prétexte d'améliorer le projet du 7 mai, on risque de le démolir de fond en comble. Toutes les combinaisons suggérées par l'Allemagne ont pour objet de le saper par la base. Si l'on commet l'imprudence de céder à leurs instances et à celles de leurs complices conscients ou inconscients, l'édifice s'écroulera sur le dos des Alliés. Alors la nouvelle Allemagne bâtira sur ces ruines.

Répétons-le sans nous lasser : l'œuvre du 7 mai est largement perfectible ; mais, avant qu'on y touche, il faut que l'Allemagne l'accepte intégralement. C'est entre la signature des préliminaires et celle du grand traité de paix, l'Allemagne étant complètement désarmée, que les modifications utiles pourront être examinées.

ARRIVÉE D'UNE MISSION TURQUE A VAUCRESSON. — LES TURCS INCORRIGIBLES.

13 juin 1919.

Une mission turque, qui compte parmi ses membres le grand-vizir Damad Férid Pacha et l'ancien grand-vizir Tewfik Pacha, s'installe aujourd'hui à Vaucresson. Elle n'a pas été convoquée officiellement. Les délégués du

Cabinet de Constantinople ne sont même pas appelés comme experts ; ils seront entendus seulement comme témoins. Nous ne nous perdrons pas en conjectures sur les origines et l'utilité de ce voyage. On ne sait exactement ce que représente le gouvernement ottoman d'aujourd'hui. Ses membres disposent de pouvoirs aussi limités que précaires. Peut-être sont-ils de « bons Turcs ». Mais leur autorité doit être bien mince, puisqu'on a jugé nécessaire de transporter à Malte les quelques dizaines de brigands politiques que les représentants alliés avaient fait arrêter, dont on instruisait le procès avec une lenteur significative et qu'on craignait de voir s'évader d'un jour à l'autre. D'ailleurs, aucun misérable du régime précédent n'a été pendu. Les collègues de Damad Férid ont vécu sous ce régime sans être troublés et les gens de l'Union et Progrès crient plus fort que jamais. Grâce aux tergiversations des Alliés une crise de panturquisme se développe librement à Constantinople. A Genève une ligue ottomane agit en fait dans le même sens, sous le prétexte de défendre les droits des Ottomans. Tous ces Messieurs parlent sur un ton de vainqueurs et somment la Conférence de réprimer les empiètements des chrétiens. Ce renversement des rôles est le fruit naturel de longues négligences. Il est fort à craindre que l'envoi de la mission ottomane n'accroisse le trouble dans les esprits. Mais enfin, puisque témoins il y a, voyons de quoi les délégués ottomans pourront témoigner.

Si on sait les interroger, ils devront tout d'abord reconnaître un fait capital : vers la fin de la première guerre balkanique, un des principaux membres du Cabinet présidé par Kiamil Pacha a proposé d'abandonner la Turquie d'Europe, source de tous les malheurs du peuple turc depuis des siècles, et de reconstituer la Turquie en Anatolie.

C'était une vue d'homme d'État. Malheureusement elle ne fut point partagée par la plupart des autres ministres qui, tout en étant, au fond, du même avis, s'effrayaient de l'effet d'une pareille résolution sur les masses. Sur ces entrefaites, le Cabinet Kiamil fut renversé par la force, et le pouvoir saisi par la clique de l'Union et Progrès, qui se mit à l'entière dévotion de l'Allemagne. Ainsi le premier essai sérieux de reconstitution de la Turquie fut étouffé dans le sang.

Les délégués ottomans devront ensuite avouer que l'empire ottoman est une simple juxtaposition de conquêtes successives et ne correspond à rien de ce qu'on appelle un État. Tout cet ensemble ne tenait que par la force. Or la force ottomane est ruinée de fond en comble. Elle l'était déjà après les guerres balkaniques. C'est pourquoi Talaat et Enver lui ont substitué la force germanique. A son tour celle-ci est effondrée. L'ottomanisme ne repose plus sur rien ; on ne peut plus rien fonder sur lui. Pas un Turc n'osera soutenir devant une personne connaissant l'Orient qu'un gouvernement ottoman peut désormais, par ses propres moyens, gouverner l'empire. Les chrétiens, qui ont reconquis leur héritage morceau par morceau dans les circonstances les plus difficiles, ne vont pas baisser pavillon devant l'islam, alors qu'ils sont vainqueurs sur tous les terrains. Ils se sont révoltés, autrefois, sans se lasser, malgré la puissance formidable des sultans d'alors. Comment peut-on supposer une seconde qu'ils vont se laisser bénévolement replacer sous le joug absolu de sultans-khalifes qui sont devenus le jouet d'aventuriers ? Si la Conférence essayait de leur imposer cette humiliation, ses décisions ne seraient pas respectées vingt-quatre heures.

Il faut aussi constater que les Turcs n'ont rien oublié ni rien appris. Dans une circulaire datée du 31 mai dernier

la Ligue ottomane dénonce, avec une impudence stupéfiante, « l'extermination systématique des Turcs de Thessalie, de Macédoine et des îles, les turpitudes dont les musulmans sont victimes, les massacres, les déportations et les arrestations arbitraires de Turcs en Anatolie ». Il convient de remarquer que les membres de cette Ligue se qualifient de libéraux. Ainsi, d'après ces « bons Turcs », ce sont les Turcs qui ont été massacrés ; ce ne sont pas des Arméniens, ni des Grecs. Dans leur inconscience barbare, ils ne parviennent même pas à dissimuler les véritables sentiments dont s'inspirent leurs pareils. On lit en effet dans leur circulaire : « La présence seule des troupes helléniques sur le territoire ottoman expose tous les Grecs à *l'inassouvissable vindicte d'une nombreuse population turque, saturée de l'esprit de haine et de vengeance* qui caractérise, particulièrement à l'égard des Hellènes, les millions de musulmans de Thessalie, de Crète, de Macédoine et d'Épire qui, après y avoir enduré d'indescriptibles martyres et les plus affreuses persécutions — consignées en partie dans le rapport Carnegie — n'ont pu faire autrement que de s'expatrier et d'émigrer en Anatolie dans les conditions les plus misérables. » Le rapport Carnegie a été rédigé en grande partie sous l'influence bulgare. Il n'est pas étonnant qu'il soit invoqué par des Touraniens. Mais on y voit bien autre chose que ce dont parle la Ligue ottomane. Si les chrétiens étaient saturés de cet esprit de haine et de vengeance que la Ligue invoque comme un droit au maintien des pires usurpations, il y a beau temps qu'il n'existerait plus un seul Turc en Europe.

En tout cas, le devoir de la Conférence est de prévenir aussi bien les massacres de chrétiens par des musulmans que ceux des musulmans par des chrétiens. Elle doit donc établir un contrôle sévère sur le gouvernement de ce qui

restera de l'empire ottoman. Les garanties écrites n'ont jamais été respectées par les sultans et leurs ministres. On peut discuter sur la plus ou moins grande étendue de la future Turquie ; mais les Alliés ne peuvent se soustraire au devoir d'imposer à cette Turquie, quelle qu'elle soit, un contrôle effectif. Nous ne craignons pas de le répéter, malgré les clabauderies des ironistes : les Turcs eux-mêmes, des paysans turcs, qui sont de beaucoup les plus intéressants, seront les premiers à profiter et à se réjouir d'un système qui leur procurera la sécurité de leurs personnes et la paisible jouissance de leurs biens. Le maintien de l'ancien système ne ferait le bonheur que des pachas « mangeurs » et des innombrables chercheurs de backchichs.

RECONNAISSANCE DU GOUVERNEMENT KOLTCHAK PAR LES ALLIÉS. — LA NOTE RUSSE DU 26 MAI.

14 juin 1919.

Les gouvernements anglais, américain, français, italien et japonais ont adressé hier à l'amiral Koltchak un télégramme où ils se déclarent disposés à lui donner leur assistance dans les conditions mentionnées dans leur note du 26 mai. Cette déclaration, tout en ne constituant pas une reconnaissance officielle, équivaut à une reconnaissance de fait. Elle correspond à la situation troublée actuelle, qui n'autorise pas encore les décisions définitives. Les péripéties militaires se succèdent de telle façon qu'on ne saurait prévoir à date fixe le rétablissement de l'ordre en Russie. Mais l'autorité de l'amiral Koltchak est formelle-

ment reconnue par tous les gouvernements russes antibolcheviks qui s'étaient formés dans différentes régions de l'ancien empire des tsars. Elle l'est également par ce qu'on appelle la Conférence politique russe réunie à Paris. L'amiral Koltchak représente donc maintenant un pouvoir organisé sur un territoire assez vaste pour que les puissances alliées et associées le traitent en chef de gouvernement. Les revers qu'il a récemment éprouvés après une avance très brillante retardent la solution que nous espérons sans changer le caractère de la situation. Ils ne font que mettre mieux en lumière la nécessité de l'assistance prévue dans la dépêche d'hier.

Les hésitations de certaines des puissances alliées et associées venaient de leurs doutes sur les intentions politiques de l'amiral. On le soupçonnait, lui ou son entourage, de visées réactionnaires. On lui prêtait le désir de restaurer l'autocratie ou, du moins, d'instaurer une sorte de dictature. Il s'est toujours défendu de nourrir de pareilles pensées. Peut-être a-t-on tenu parfois autour de lui un langage imprudent. Mais on ne pouvait le rendre responsable de propos de personnalités non qualifiées. Le mieux était de s'assurer catégoriquement de ses intentions. Ce fut l'objet de la note du 26 mai. Les cinq ministres signataires de cette note commençaient par définir leur politique en Russie, à savoir : « rétablir la paix à l'intérieur en mettant le peuple russe à même de reprendre le contrôle de ses propres affaires par la voie d'une assemblée constituante librement élue, et ramener également la paix sur les frontières au moyen d'arrangements mettant fin aux conflits touchant les limites de l'État russe et ses relations avec ses voisins par la voie de l'arbitrage pacifique de la Société des nations ». Ils spécifiaient ensuite leurs conditions : convocation d'une assemblée constituante élue au scrutin libre

et secret dès que l'ordre serait suffisamment rétabli ; élections d'assemblées locales telles que municipalités, zemstvos dans tous les territoires libérés : engagement de ne rétablir aucun privilège de classe ou d'ordre, de ne pas restaurer l'ancien système foncier, d'établir la liberté civile et religieuse et de ne faire « aucune tentative pour réintroduire le régime que la révolution a détruit » ; reconnaissance de l'indépendance de la Finlande et de la Pologne dans des limites à déterminer ; reconnaissance provisoire des gouvernements *de facto* et de l'autonomie de l'Estonie, de la Lettonie, de la Lithuanie ainsi que des territoires caucasiens et transcaspiens, en attendant « le règlement de ces problèmes en consultation et coopération de la Société des nations » ; reconnaissance du droit de la Conférence de la paix de déterminer le sort des parties roumaines de la Bessarabie, confirmation de la déclaration de l'amiral Koltchak du 27 novembre 1918 concernant les dettes nationales de la Russie.

La réponse de l'amiral donne au fond satisfaction sur tous ces points. Elle formule seulement une réserve sur le règlement des questions territoriales en observant que « la sanction définitive des décisions qui pourraient être prises au nom de la Russie appartiendra à l'Assemblée constituante ». L'amiral ne s'est pas cru qualifié pour promettre davantage, et cela se comprend. Dès lors qu'il s'engage à remettre tous les pouvoirs à une Assemblée constituante élue librement, il ne peut guère en même temps lier d'avance cette Assemblée sur les questions fondamentales. Cela laisse sans doute la porte ouverte à des dissentiments. Mais on ne voit pas de moyen sûr de les prévenir. Un dictateur ou un autocrate pourrait seul contracter des engagements définitifs. Or aucune des puissances alliées et associées n'admet la dictature ni l'autocratie. Elles sont donc

obligées de se contenter des promesses dont l'exécution dépend de l'amiral lui-même.

En ce qui touche la Pologne, l'amiral confirme la proclamation du gouvernement provisoire en 1917. Quant à la Finlande, il se dit seulement « d'ores et déjà disposé à reconnaître le gouvernement de fait ». C'est une nuance. Elle s'explique par la situation géographique de la Finlande et les aspirations extravagantes de certains Finlandais qui se sont découvert des liens ethniques avec les populations habitant tout autour de la mer Blanche. La Finlande, qui est formée de trois simples provinces suédoises annexées par Alexandre Ier, n'a aucun droit de fonder un nouvel État avec des provinces russes voisines qui n'ont jamais eu, à aucun degré, de lien politique avec elle. Le folk-lore carélien n'est pas un titre. Il n'est pas de bouleversement politique qu'on ne puisse justifier au moyen d'un folk-lore. Nous repoussons sans hésitation toutes les prétentions politiques fondées sur les folk-lores et autres découvertes linguistiques de soi-disant savants.

En ce qui concerne les autres groupements nationaux qui se sont érigés en États, l'amiral Koltchak reconnaît leur autonomie et admet les bons offices de la Société des nations. Naturellement cela ne satisfera point les États intéressés. Mais ceux-ci savent que les puissances alliées et associées ont toujours eu en vue la reconstitution de la Russie et qu'elles doivent concilier les faits accomplis avec l'éventualité de cette reconstitution dans les limites correspondant aux droits de chacun et aux principes fondamentaux acceptés par toutes les parties. Les cinq gouvernements signataires de la note d'hier n'ont donc manqué à aucune de leurs promesses en acceptant la réponse de l'amiral Koltchak.

L'ARMISTICE CARINTHIEN DU 6 JUIN. — LES INTRIGUES ITALIENNES EN HONGRIE ET EN BULGARIE.

15 juin 1919.

Le 6 juin, les représentants de l'Autriche allemande et du royaume serbo-croato-slovène ont conclu un armistice sur le front de Carinthie. Cette convention présente le double avantage de mettre fin à une situation déplorable et d'éclaircir des événements que des informations tendancieuses, généralement de source italienne, avaient déformés.

Au commencement de janvier, les troupes yougoslaves occupaient en Carinthie le territoire situé au sud de la Drave et du Gail (Zila). Le 6 janvier, elles furent attaquées par les Austro-Allemands et obligées de reculer. Le 16 janvier, un premier armistice, auquel participa la commission américaine présidée par le colonel Miles fixa comme démarcation provisoire la ligne Freibach-Drave qui laissait aux Yougoslaves le territoire situé à l'est du Freibach et au sud de la Drave avec Wœlkersmarkt (Velikovec). Dans les premiers jours de mai, les Austro-Allemands attaquèrent en force les positions yougoslaves tenues par de faibles détachements et s'emparèrent de la ligne des Karawanken. Ils occupèrent tout le Sud de la Carinthie, que l'armistice du 16 janvier attribuait à la zone yougoslave, et commirent toute sorte d'abominations dont nous avons déjà parlé. Pendant plus d'un mois, malgré les réclamations du Cabinet de Belgrade appuyées sur les documents les plus précis, la population slovène subit les pires violences.

C'est alors que les autorités militaires yougoslaves résolurent de reprendre par la force les territoires que les Autrichiens leur avaient enlevés par surprise. Commencée le 28 mai, leur contre-offensive obtint en quelques jours un succès complet. On occupa notamment la plaine historique de Gospasveta où s'accomplissait autrefois la cérémonie traditionnelle du sacre des ducs slaves indigènes. Les troupes allemandes se retirèrent à Villach et Saint-Veit. Afin d'assurer l'ordre, les troupes yougoslaves occupèrent, sans rencontrer la moindre résistance, la région de Klagenfurth (Celovec). Le 2 juin, les Autrichiens engagèrent des pourparlers en vue d'un armistice. Les négociations commencèrent le 4 à Krajn, et aboutirent le 6.

Aux termes de cette convention, deux lignes de démarcation sont fixées : une ligne A — Kienberg, nord de Saint-Paul, Speikkogel, crête de Saint-Magdalena, Olrichberg, Ponfees, le milieu du lac de Woerth, puis la rive sud de ce lac jusqu'à Velden, puis une ligne coupant la Drave jusqu'au Mittagskogel — au delà de laquelle les troupes et les autorités austro-allemandes doivent se retirer dans les 24 heures, et une ligne B, située quelques kilomètres plus au nord, où il ne peut être maintenu que des troupes de police. Le gouvernement autrichien s'engage à verser, pour tous les dommages causés aux personnes et aux biens, des indemnités qui seront établies par une commission yougoslave assistée d'experts assermentés. Les différends relatifs à l'interprétation de la convention d'armistice seront tranchés par une commission mixte présidée par un représentant d'une des grandes puissances de l'Entente.

Le gouvernement autrichien reconnaît donc ouvertement ses torts et assume la responsabilité de l'offensive du commencement de mai. Il faut espérer que cette leçon servira aux autres gouvernements disposés à brouiller les

cartes. Le général Franchet d'Esperey vient d'ordonner l'enlèvement et le transport à Constantinople, sous le contrôle des Alliés, des culasses des canons bulgares. Cette précaution est un peu tardive, car on ne s'explique pas les ménagements observés jusqu'ici à l'égard des Bulgares, alors que l'intérêt vital des Alliés est d'empêcher ce peuple incorrigible de tenter une revanche. Les Bulgares, qui avaient été écrasés de telle manière, en 1913, que les gouvernements de l'Entente les croyaient hors d'état de se rétablir avant un demi-siècle, ont étranglé les Serbes en 1915. Ce souvenir les encourage à ne pas désespérer aujourd'hui. Ils tiennent un langage arrogant. Ils sont prêts à combiner un guet-apens avec n'importe qui. Il faut les surveiller de très près. Que n'a-t-on désarmé les Magyars ? Ils n'auraient pu se jeter, comme ils viennent de le faire, contre les Tchéco-Slovaques. Sans doute ils seront finalement battus. Mais que de troubles, de ruines et de morts !

Pour éclairer la situation, nous citerons l'extrait suivant de la *Nouvelle Presse libre* de Vienne : « L'Entente a déclaré qu'elle n'aura pas de rapports avec le gouvernement communiste de Hongrie, et, cependant, des missions italiennes vont et viennent entre Rome et Budapest sans interruption. L'Entente a proclamé formellement que la Hongrie est toujours en état de blocus, et néanmoins l'Italie envoie des quantités de nourriture et d'autres produits au gouvernement communiste. Quelques-uns des États de l'Entente conduisent des opérations militaires contre la Hongrie ; mais l'armée rouge hongroise est pourvue par l'Italie d'armes, de matériel de guerre et de munitions. » Les journaux grecs de Salonique publient nombre d'informations précises sur le concours prêté aux Bulgares par les autorités italiennes. S'est-on assuré de l'exactitude de tous ces

renseignements ? On se demande toujours qui est ami et qui est ennemi ?

PUBLICATION DU CONTRE-PROJET ALLEMAND. — LE « LIVRE BLANC » ALLEMAND ET LES RESPONSABILITÉS.

16 juin 1919.

On a distribué hier soir le texte complet du contre-projet allemand et l'on distribuera ce soir la réponse des Alliés. Malgré la publication de ces documents volumineux le public ne sera guère plus édifié qu'hier. Le contre-projet allemand a été déjà divulgué par bribes et son texte authentique ne parvient à notre connaissance qu'au moment où il ne présente plus d'intérêt. Quant à la réponse des Alliés, on a décidé de ne point communiquer les clauses substituées à celles du 7 mai, c'est-à-dire ce qui nous intéresse le plus. En somme, on nous livre seulement des exercices de rhétorique. Nous aurions préféré les pièces substantielles. Nous sommes sursaturés de rhétorique.

Le danger de ces interminables discussions écrites est de donner prise à l'ennemi. On lui fournit l'occasion d'exposer en long et en large les thèses spécieuses sur lesquelles il compte pour détourner l'attention du fait essentiel, c'est-à-dire de ses responsabilités et de leurs conséquences. Chaque fois qu'il réussit à mettre un point de détail en discussion, il remporte un succès. De détail en détail il embrouille si bien les choses que le peuple allemand, tout d'abord atterré par l'armistice du 11 novembre et plaidant coupable, s'est complètement ressaisi matériellement et moralement et plaide non coupable. Le *Livre Blanc* que

le gouvernement allemand vient de publier est un monument de fourberie. Il contient, dans un désordre voulu, une longue série de pièces destinées à insinuer dans l'esprit du lecteur que la catastrophe, comme il appelle la déclaration de guerre, a été provoquée par l'Entente. Quand les auteurs de l'exposé, — car, contrairement aux traditions, ce recueil se compose de pièces et d'exposés critiques mélangés — ne peuvent expliquer des contradictions évidentes entre les faits et leurs thèses, ils écrivent que cela échappe à leur connaissance (Voir par exemple la page 41 *in fine*). De cette manière tout ce qui ne s'explique que par la résolution concertée des Cabinets de Vienne et de Berlin n'existe pas pour ces messieurs, ni pour leur public. Un autre exemple ébouriffant de cette méthode se trouve pages 52-54. Les pages 52 et 53 contiennent une longue énumération des préparatifs de mobilisation et des violations de frontière de la part de la France. Vis-à-vis de la date du 2 août on lit ces trois mots : *Mindestens 50 Grenzverletzungen* : au moins 50 violations de frontière. Pas une seule justification ne suit. Cette légende de l'agression française se trouve donc consacrée dans un document remis à la Conférence de la paix et répandu de toute manière en Allemagne. Par contre, au passif de l'Allemagne, p. 54, on n'aperçoit que quelques lignes sur les préparatifs militaires. Nous saurons ce soir, à moins d'un nouveau retard, si les Quatre se sont enfin décidés à réfuter ces allégations effrontées.

Malgré nos objurgations, ils se sont refusés jusqu'ici à lancer un manifeste sur les responsabilités. Ils n'ont pas compris l'importance d'enfoncer dans les têtes allemandes la notion des crimes de leur gouvernement et de leur crime collectif. Ils n'ont pas profité de l'occupation militaire en Germanie pour faire obligatoirement publier des affiches

sur les murs et des insertions dans les journaux. Ils ont ainsi négligé un moyen d'action puissant sur l'opinion d'un pays qui ne se courbera effectivement devant nous que sous l'évidence de sa culpabilité. Nous avons le droit, pendant l'occupation, d'imposer certaines publications et, au besoin, d'y procéder nous-mêmes. Mais il serait mieux de le spécifier expressément dans les préliminaires et de prescrire à la police locale de veiller à la protection de toutes les affiches apposées par nos soins ou sur notre ordre. Si les conditions notifiées aujourd'hui aux plénipotentiaires allemands ne sont pas acceptées dans le délai fixé, il faudra y ajouter une clause en ce sens. Il sera nécessaire également de prescrire que des délégations de personnalités des pays ennemis, choisies d'accord avec les autorités alliées, viennent visiter les régions dévastées par les Germano-Touraniens. Il faut, comme on dit vulgairement, mettre à ces gens-là le nez sur leurs ordures. Autrement ils ne tarderont pas à protester que cela ne les regarde pas, que c'est nous-mêmes qui avons détruit nos villes, nos villages, nos châteaux, nos usines, etc. Il en sera des dévastations comme des violations de frontière en août 1914.

Si les Alliés avaient imposé dès le mois de décembre ou de janvier, comme c'était possible, des préliminaires de paix courts et catégoriques, l'utilité de ces mesures eût été moindre. L'effet foudroyant des conséquences immédiates de la victoire suffisait à la rigueur. Aujourd'hui l'état d'esprit du peuple allemand, résultant de notre longue inertie et des discussions byzantines des Quatre, crée un péril mortel. Il agit à l'intérieur et à l'extérieur. C'est nous qui pâtissons de la propagande allemande au lieu de bénéficier de celle que nous aurions dû faire. Nous sommes manœuvrés diplomatiquement comme nous l'avons été militairement jusqu'au moment où l'unité de commandement a

permis des opérations coordonnées et suivies. Les résultats seront les mêmes si les chefs de la Conférence ne changent pas de méthode.

LA RÉPONSE DES ALLIÉS AU CONTRE-PROJET ALLEMAND.

17 juin 1919.

Hier soir, quelques minutes avant sept heures, les Alliés ont fait remettre à la Délégation allemande leur réponse à ses observations du 29 mai sur les conditions de paix du 7 mai. Sur presque tous les points cette réponse est une fin de non-recevoir motivée. Elle fixe à l'Allemagne un délai de cinq jours pour accepter *ne varietur* le texte légèrement modifié du 7 mai, à défaut de quoi « il sera mis fin à l'armistice et les puissances alliées et associées prendront les mesures qu'elles jugeront nécessaires pour imposer leurs conditions ». Dans la soirée d'hier, ce délai de cinq jours a été porté à sept pour des raisons techniques dans le détail desquelles nous n'entrerons pas ici. En conséquence c'est lundi prochain, à sept heures du soir au plus tard, que la délégation allemande se déclarera prête à signer les préliminaires de paix ou que l'armistice sera rompu.

Les documents remis hier aux plénipotentiaires allemands sont au nombre de deux (1) : une lettre du président de la Conférence au comte Brockdorff-Rantzau, et la réponse détaillée aux observations du 29 mai. On est tout d'abord heureux de constater que l'un et l'autre document

(1) Plus le texte modifié des conditions du 7 mai et une convention relative à l'occupation militaire de la rive gauche du Rhin.

contiennent une vigoureuse réfutation de la thèse allemande sur les responsabilités. Il faudra donner la plus grande publicité possible en Allemagne et dans les autres pays ennemis à cette réfutation, et il y conviendra d'ajouter un tableau des préparatifs militaires de l'Allemagne.

La thèse du comte Brockdorff-Rantzau est résumée dans cette phrase de son mémoire : « Le gouvernement allemand se refuse à exécuter une réparation quelconque qui aurait le caractère d'une punition. » Tous les chapitres de son mémoire sont le développement de cette prétention fondamentale. L'Allemagne coupable ne veut pas être punie. Elle consent seulement à réparer dans la mesure qu'elle fixe elle-même, et par ses propres moyens. Elle exige qu'on lui fasse confiance. Suivant une affirmation récente de M. Scheidemann, les Alliés ne disposeraient plus d'un seul soldat que l'Allemagne aurait à cœur de réparer elle-même jusqu'au bout, spontanément, tous les dommages qu'elle a causés. Ces gens sont tellement hypocrites qu'ils se font honneur de l'intention de réparer leurs crimes avant même le moindre commencement d'exécution. Les Quatre les ramènent à la réalité en leur notifiant que la justice internationale en cours est une justice imposée. L'Allemagne de 1919 ressemble au pécheur qui s'imagine qu'il suffit d'aller au confessionnal demander l'absolution pour avoir la conscience entièrement libérée. Mais elle n'observe pas les conditions élémentaires de la rémission des péchés. Tout d'abord elle ne s'accuse pas : elle accuse autrui. Elle ne se repent pas : elle essaye de se justifier. Elle ne promet pas de ne plus pécher : elle allègue qu'elle n'a point commis de péché véritable. Elle n'accepte pas la réparation prescrite par le confesseur : elle prétend réparer à sa façon. Elle ne fait point la pénitence imposée : elle déclare que le confesseur n'a pas le droit de lui en imposer une. Les

quatre confesseurs lui répondent : Pas d'absolution avant l'accomplissement des réparations et de la pénitence. Quant à la contrition, on n'en parle pas. Comme il arrive malheureusement chez la plupart des pécheurs, la contrition verbale dissimule mal le violent désir de recommencer. Dans l'espèce, elle ne vaut que par les précautions matérielles prises pour prévenir de nouveaux péchés.

Dans sa contre-offensive diplomatique, le comte Brockdorff repousse les plus importantes des conditions du 7 mai sous le prétexte qu'elles ne correspondent pas aux principes wilsoniens mentionnés dans l'armistice du 11 novembre. Les Quatre répondent en citant quelques extraits caractéristiques des discours et messages du président Wilson auxquels il se réfère. Dans son discours du 4 juillet 1918, à Mount Vernon, le président a réclamé la destruction de tout pouvoir arbitraire qui pût troubler la paix du monde, et, dans ses discours antérieurs et ultérieurs, il a signifié que cette destruction, par la force, s'appliquait au pouvoir allemand. Le 6 avril 1918, il a déclaré : « L'Allemagne a dit une fois de plus que la force, et la force seule, décidera si la justice et la paix régiront les affaires du genre humain, si le droit tel que le conçoit l'Amérique ou l'hégémonie telle que la conçoit l'Allemagne présidera aux destinées de l'humanité. Il n'y a donc pour vous qu'une seule réponse possible : la Force, la Force jusqu'au bout, la Force sans bornes et sans fin, la Force justicière et triomphante, qui fera du droit la loi du monde, et jettera dans la poussière toute domination dont les fins sont égoïstes. » Le seul reproche qu'on puisse adresser à ce propos au président Wilson, c'est de ne pas s'en être tenu inébranlablement à cette résolution après l'armistice. Pour que la fin si noblement poursuivie par lui soit réalisée, la Force doit être appliquée au coupable, non seulement jus-

qu'à la suspension des hostilités, mais jusqu'à l'exécution totale des conditions de paix.

Un autre grief de la Délégation allemande est la non-admission immédiate de l'Allemagne dans la Société des nations. Ce grief n'est pas plus fondé en droit qu'en fait. Dans son discours du 27 septembre 1918, qui fait partie de ceux qu'invoque l'ennemi, le président Wilson a dit : « L'Allemagne aura à se refaire une réputation, non par ce qui arrivera à la table de la paix, mais par ce qui suivra... La raison pour laquelle la paix doit être garantie est qu'il y aura des parties contractantes dont les promesses, on l'a vu, ne sont pas dignes de foi. » Ces paroles marquent assez clairement que l'Allemagne n'est actuellement pas digne d'entrer dans la Société des nations et qu'elle doit faire un stage. Les Alliés n'ont donc violé de ce chef aucune promesse, aucun engagement à son égard. En fait, la lettre de M. Clemenceau expose nettement la situation : « Dans l'état actuel du sentiment public international, il est impossible d'attendre des nations libres du monde qu'elles s'associent immédiatement et sur un pied d'égalité avec ceux qui leur ont causé des torts si graves. Tout essai pour obtenir ce résultat d'une manière prématurée retarderait, au lieu de la hâter, la venue d'un apaisement désiré par tous. » Aussi peut-on regretter que, contrairement à la logique, les Quatre fassent espérer un peu plus loin à l'Allemagne son admission dans la Société des nations « dans un avenir non éloigné ». Cette atténuation ne constitue pas d'engagement à date fixe et est enveloppée de considérations judicieuses. Elle a sans doute pour objet de satisfaire moins l'Allemagne que les socialistes et les dilettantes des pays alliés et associés. Toutefois elle semble impliquer un commencement d'indulgence et de faiblesse. L'opinion publique devra veiller à ce que les gouvernements n'aillent pas plus loin dans

cette voie avant que l'Allemagne ait pleinement exécuté toutes les conditions du traité.

Nous avons déjà dit ce que nous pensions du recul des Quatre dans la question de la Haute-Silésie. Ils en ont opéré un autre dans la question du Slesvig, mais cette fois, comme il est dit dans la réponse, c'est « à la suite d'une demande présentée par le gouvernement danois. » Ce gouvernement craint que trop d'habitants du Slesvig se prononcent en faveur de l'annexion au Danemark ; il demande que l'on rétrécisse le champ du plébiscite. Le colosse allemand fait toujours peur. Il est temps de montrer par des actes que le colosse est brisé.

LA RUSSIE AU PALAIS-BOURBON. — LE DISCOURS DE M. PICHON. — LA QUESTION D'UKRAINE.

18 juin 1919.

La Chambre a clos hier, par le vote d'un ordre du jour de confiance au gouvernement, la longue discussion sur les affaires russes et les incidents d'Odessa. Quoique quatre séances aient été consacrées à ces débats, on ne peut dire que les affaires russes aient été sensiblement éclaircies. Les interpellations, il est vrai, visaient seulement les regrettables incidents qui se sont produits sur quelques unités de notre flotte et dans notre corps expéditionnaire dans le Sud de la Russie. Les orateurs qui attaquaient le gouvernement se sont beaucoup plus préoccupés de le mettre dans l'embarras que de jeter la lumière sur la politique russe. Le ministre de la marine a rétabli l'exactitude des faits, déplorables, mais grossis et dénaturés, qui ont troublé pendant

quelques jours la discipline sur notre flotte de la mer Noire. A cet égard, il est permis de conclure que le trouble dans les corps de troupe de terre et de mer est dû surtout aux tergiversations et aux oscillations de la Conférence de la paix. Si les troupes ont eu à se plaindre de certaines négligences et de certaines incohérences, c'est parce que le gouvernement et, par suite, les autorités dépendant de lui ne savaient quelle conduite tenir.

Il semble qu'il en ait été de même au point de vue diplomatique. Notre politique, dans ce qu'on appelle l'Ukraine, est indéfinissable. Notre diplomatie n'a pas réussi à se former une opinion sur les hommes et les choses d'Ukraine. Elle s'est portée tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Elle a mécontenté successivement tout le monde. Immobilisées dans des conditions énervantes, nos troupes de terre et de mer se sont laissées aller à quelques mouvements d'humeur. Chacun sait que le soldat français, à terre ou à bord, aime savoir ce qu'il fait, comprendre ce qu'on lui demande. Or il ne savait plus pour qui ni contre qui il devait se battre. Les officiers ne pouvaient pas les renseigner, car les chefs n'étaient guère mieux informés. La vérité est qu'on était allé dans le Sud de la Russie dans certaines intentions et que ces intentions se transformèrent, petit à petit, du tout au tout. Comme nous l'avons dit dès le lendemain de l'armistice, il aurait fallu recruter des volontaires — il s'en présentait alors un grand nombre dans l'armée anglaise comme dans la française — pour une expédition ayant pour objet l'aide au gouvernement d'Ekaterinodar et la répression du bolchevisme dans le sud de la Russie. Une opération simultanée analogue sur les rives de la Baltique, avec des troupes surtout anglaises, aurait consommé la ruine du bolchevisme au cours du printemps. Le gouvernement français le sentait et le désirait. Malheu-

reusement, il n'était pas seul à décider. Les gouvernements anglais et américain nourrissaient encore à ce moment pour les bolcheviks des tendresses entretenues par des hommes qui étaient les dupes des agents allemands. On perdit des mois en de funestes palabres. La démobilisation s'accomplit et le recrutement de volontaires devint impossible. L'opinion publique était déconcertée ; elle ne comprenait plus. Avec la complicité, consciente ou non, des amis des bolchevistes, le temps travailla pour l'Allemagne.

La séance d'hier nous a apporté quelque réconfort avec le discours de M. Pichon. Le ministre des affaires étrangères a détruit tout d'abord la thèse socialiste d'après laquelle, la France n'étant point en guerre avec la Russie, le refus des soldats de combattre en Russie était justifié. Dans l'ordre du jour socialiste présenté hier à la Chambre on lit : « La Chambre, considérant que, depuis l'armistice du mois de novembre 1918, notre pays n'est plus en état de guerre avec aucune nation européenne... » Quelle erreur ! L'armistice n'a point mis fin à la guerre ; il a seulement suspendu les hostilités sur certains fronts. Il n'y a point d'armistice russe. Des Allemands combattent encore en Russie sous la bannière bolcheviste. Les armées composées des éléments fidèles à l'alliance française luttent contre les complices des Allemands qui ont conclu la paix de Brest-Litovsk et pactisé avec nos ennemis. Nous restons les alliés de ces armées, au Sud comme au Nord, à l'Est comme à l'Ouest. Le gouvernement de l'amiral Koltchak vient précisément de nous notifier qu'il était d'accord avec notre politique en Russie. Tous les Alliés sont aujourd'hui d'accord à ce sujet. Nous possédons en conséquence le droit constitutionnel et moral de combattre en Russie comme sur tous les fronts où les hostilités ne seraient pas régulièrement arrêtées.

M. Pichon a déclaré aussi que le gouvernement français voulait « une Russie une, forte, puissante », non morcelée, fédérative et fondée « sur la souveraineté nationale et sur les principes de droit, de justice et de liberté qui sont l'apanage des peuples modernes ». Cette déclaration vient à son heure. Quelles que soient nos sympathies pour les peuples, petits ou grands, qui, en dehors de la Pologne, aspirent à fonder des États sur le sol de l'ancien empire des tsars, nous ne pouvons consacrer par des reconnaissances de droit prématurées des indépendances qui, tôt ou tard, devront s'adapter à la reconstitution de la Russie. La forme fédérative paraît le meilleur moyen de concilier les aspirations légitimes des uns et les besoins vitaux des autres. D'ailleurs, parmi les candidats à la situation d'États indépendants, il en est, comme les Ukrainiens, qui ne justifient pas de la volonté du peuple. On se trouve, en Ukraine, en face de prétentions et d'affirmations contradictoires. Avant de prendre de ce côté une décision irrévocable, il faut tout au moins que les Ukrainiens aient eu l'occasion de faire connaître leur volonté publiquement, librement. Nous ne pouvons céder aux sollicitations de personnes qui représentent nous ne savons exactement qui, et dont les soi-disant mandants sont connus pour s'être gravement compromis avec les Allemands.

Par 349 voix contre 137, la Chambre a approuvé les déclarations du gouvernement. Cette majorité prouve que le bon sens n'est pas éteint au Parlement.

LA QUESTION TURQUE.

19 juin 1919.

Les délégués ottomans ont été transférés de Vaucresson à Jouy-en-Josas, au château de Montéclin, où ils trouveront plus de confort et de baignoires qu'à « La Vaucressonnière ». Ils ont été entendus avant-hier par les Dix. Damad Férid Pacha s'est efforcé d'expliquer que les Jeunes Turcs sont seuls responsables de la politique ottomane depuis cinq ans et que le peuple turc ne doit pas subir les conséquences des aberrations d'un clan d'ambitieux. Suivant l'habitude prise par les Quatre, les Cinq et les Dix, cet exposé n'a pas été suivi d'une discussion. Il semble que, dans ces suprêmes Conseils, il ne se trouve jamais quelqu'un pour tirer les affaires au clair. On écoute avec politesse, on prononce quelques phrases d'une solennelle banalité et l'on se sépare. Il serait pourtant facile, sans manquer à la politesse et en restant sur le terrain des discussions courtoises, de profiter de ces comparutions pour éclaircir des points essentiels. En quelques heures de conversation serrée, on pourrait se former une idée exacte de toute la question turque.

Le plaidoyer de Damad Férid Pacha n'est qu'un subterfuge destiné à masquer les réalités. Il est vrai que les Jeunes Turcs de l'Union et Progrès ont gouverné dictatorialement l'empire pour le compte des Allemands. Mais les Vieux Turcs du temps d'Abdul Hamid ont suivi exactement la même politique. La seule différence entre les deux époques est que, en temps de paix, les Turcs cherchaient près d'autres puissances un contre-poids au protectorat germa-

nique, tandis que, en temps de guerre, ils durent, bon gré mal gré, se solidariser complètement avec l'Allemagne. Mais ils avaient choisi leur protecteur après mûre réflexion. Damad Férid Pacha lui-même, tout en voyant d'un mauvais œil le triumvirat Talaat-Enver-Djemal, était d'esprit et de cœur avec eux durant la guerre. De même pour Tewfik Pacha, l'ancien grand-vizir, qui a rejoint hier matin les autres membres de la mission. Tous deux, comme tous les Turcs, étaient contre la Russie et les amis de la Russie, avec les ennemis de la Russie. Ils ne se faisaient aucune illusion sur le protectorat allemand ; ils savaient qu'ils seraient absorbés. Mais ce protectorat laissait à l'empire ottoman l'apparence de la souveraineté et la jouissance de la civilisation coranique, la seule que le peuple turc admette et respecte. Par contre ils redoutaient avant tout l'influence russe, qui signifiait le triomphe, ou plutôt la revanche, de l'orthodoxie sur l'islamisme. Jeunes et Vieux Turcs révéraient donc humblement l'empereur *Guilloun*, protecteur patenté de l'islam.

Aujourd'hui que *Guilloun* est par terre, les Turcs se tournent naturellement d'un autre côté. Ils le renient. Mais ils font ce qu'ils ont toujours fait lors des grandes crises qui ont secoué l'empire ottoman ; suivant une expression à la mode, ils se camouflent en Occidentaux. En 1840, Réchid Pacha promulgua un hatti-chérif qui combla d'aise Palmerston, mais qui était dérisoire. Après la guerre de Crimée, Fuad et Ali Pacha proclamèrent le fameux hatti-humaïoun de 1856 qui n'était encore qu'un attrape-nigauds. Les institutions d'apparence occidentale fondées par Abdul Medjid et Abdul Azis n'étaient que des façades destinées surtout à faciliter la conclusion d'emprunts. En effet les Turcs empruntèrent, empruntèrent... puis firent faillite. Il fallut leur accorder un concordat. Tel est le sort

fatal de tous les essais d'occidentalisation de la Turquie. Il faut adopter un autre système. Les Turcs, qui ne connaissent d'autre règle que le Coran, ne comprennent et ne supportent pas l'égalité avec les chrétiens, les raïas. Ils ne l'admettront jamais. Partout où ils se trouvent mêlés aux chrétiens, ils doivent être gouvernés. Ils reconnaissent l'autorité d'un maître, ils la subissent avec résignation quand ils la sentent forte, mais ils ne s'inclinent que devant la force qui, pour eux, est aussi la volonté d'Allah. En conséquence, sauf dans la Turquie proprement dite, c'est-à-dire sur les plateaux de l'Anatolie, où ils sont chez eux, il est nécessaire de les placer sous une autorité chrétienne si l'on tient vraiment à assurer la paix de l'Orient. Cette autorité peut n'être pas la même, elle peut être unique ou collective suivant les régions. A Constantinople et dans les Détroits elle doit être collective.

Certes, en principe, le mandat unique est préférable. A Constantinople, il présente beaucoup plus d'inconvénients que d'avantages. On avait parlé des États-Unis. Mais les États-Unis ne sont nullement préparés à gouverner une métropole comme Constantinople et une région comme celle des Détroits, dont ils ignorent presque tout. De plus, la grande majorité des Américains ne consentirait point à ce que leur pays s'engageât à ce point dans la politique européenne. Le mandat constantinopolitain aux États-Unis, c'est leur européanisation, c'est-à-dire un paradoxe.

Les préférences des Turcs les portent vers l'Angleterre. Après l'armistice du 11 novembre, Tewfik Pacha, devenu grand vizir, a fait à Londres des ouvertures précises. De même le cabinet Kiamil en avait fait près de Sir Edward Grey après la première guerre balkanique. Mais l'Angleterre, qui a déjà mis la main sur l'Arabie et la Mésopotamie, ne saurait s'installer encore à Constantinople. Si certains

de ses agents le désirent et travaillent en ce sens, son gouvernement n'y pense point. Du reste cette installation la mettrait inévitablement en conflit avec des États dont elle désire conserver l'amitié. On a songé aussi à la France. Mais la France, elle aussi, se trouverait sur le Bosphore en conflit avec trop d'autres puissances dont l'amitié lui est précieuse. En outre il lui est moralement impossible, de même qu'à l'Angleterre, d'accepter un mandat pour une région qu'elle avait promise à la Russie, imprudemment, mais formellement. La Russie, reconstituée ou non, ne saurait ambitionner de reparaître sur le Bosphore. Mais elle ne pardonnerait pas à ses alliés de lui prendre la place autrefois convoitée et promise.Pour des raisons analogues et quelques autres, il ne peut être question de l'Italie. Quant aux petites puissances, les grandes ne souffriraient point qu'un rôle aussi délicat fût confié à une d'elles. Il ne reste donc que le mandat collectif. Il est moins difficile à organiser qu'on ne le pense.

REMANIEMENT ET CHUTE DU CABINET ORLANDO. — LE FIASCO DE LA CAMPAGNE ADRIATIQUE.

20 juin 1919.

Le Cabinet Orlando a été renversé hier par 259 voix contre 78, le jour même de la reprise des travaux de la Chambre. Les remaniements que le président du Conseil avait opérés les jours précédents dans son ministère marquaient nettement les difficultés où il se débattait : difficultés intérieures et extérieures, provenant de ses propres

fautes et du développement logique des événements. Le vote d'hier a été provoqué par une demande de comité secret. Après avoir présenté des explications générales sur sa politique, M. Orlando a déclaré qu'il ne pourrait en fournir d'autres en séance publique, et a prié la Chambre, en posant la question de confiance, de se réunir immédiatement en Comité secret. Les nationalistes et les socialistes ont formellement combattu cette proposition, qui ne semble avoir été soutenue par aucun parti. En fait, le ministère était mort avant de reparaître devant la Chambre. Il ne trouvait plus d'appui nulle part.

La situation intérieure est très mauvaise. Les grèves succèdent aux grèves : grèves ouvrières et grèves de fonctionnaires tels que les instituteurs. Comme partout la cherté de la vie occasionne un vif mécontentement et des troubles profonds. Mais des mesures gouvernementales, telles que le monopole du café, ont surexcité le mécontentement populaire, notamment à Gênes où les commerçants se sont soulevés. A l'unanimité ceux-ci ont décidé de fermer leurs entrepôts, et ils ont exécuté leur menace. Après le monopole du café, on s'en est pris aux autres monopoles projetés par le gouvernement et à toute la politique économique du Cabinet. Un meeting monstre réuni à la Bourse du commerce de Gênes a proclamé la suspension pendant cinq jours « de toute l'activité commerciale et industrielle du port. » Étant donné la place que tient Gênes dans la vie commerciale et industrielle italienne, cette suspension prend une importance de premier ordre. Toute la région voisine, ce qu'on appelle les Romagnes rouges de la Ligurie, est en effervescence. Il y a eu des collisions. Dans la région de Biella la situation n'est pas meilleure. D'ailleurs il n'est pas douteux que les intrigues germano-bolchevistes attisent l'irritation. A la veille de l'échéance fixée pour l'ac-

ceptation des conditions de paix, les Allemands remuent ciel et terre afin d'arracher aux Alliés des ajournements et des modifications qui nous conduiraient finalement à une capitulation. Peut-être le ministère Orlando aurait-il surmonté les difficultés intérieures, ou du moins rallié autour de lui une majorité suffisante, s'il ne s'était totalement discrédité par sa conduite à la Conférence de la paix.

Il est arrivé à MM. Orlando et Sonnino ce que tout bon observateur pouvait prévoir après leur bruyant exode de Paris à la fin d'avril. Ils étaient incapables de calmer la tempête qu'ils avaient déchaînée. Ils croyaient pouvoir briser de vive force la résistance du président Wilson. Le président ne s'est pas laissé faire : il a publié sa fameuse déclaration et attendu tranquillement le retour des émigrés. MM. Orlando et Sonnino ont dû en effet revenir à Paris ; mais, en Italie comme à la Conférence, leur autorité avait subi une irréparable atteinte. Ils meurent de leur coup d'éclat d'avril. A quelques jours d'ovations triomphales a succédé un silence lourd d'orage, puis une tempête de récriminations. Par un excès de discrétion, dont on ne nous a su aucun gré dans la péninsule — nous nous sommes abstenus de publier les reproches de la presse italienne la plus modérée contre MM. Orlando et Sonnino. Mais, puisque le cabinet est tombé et qu'on ne peut plus nous accuser d'affaiblir des hommes en qui les Alliés avaient mis une confiance pour ainsi dire illimitée, nous devons citer les commentaires de nos voisins eux-mêmes sur le fiasco de la campagne adriatique.

Les plus intéressants se trouvent dans un article du *Corriere della Sera* du 26 mai. En invitant le public à revenir au calme et à la modération notre confrère milanais, qui pourtant avait pris sa grande part à la crise d'exaltation patriotique de la fin d'avril et du commencement de mai,

réprouvait « les manifestations chauvines et xénophobes, les programmes maximum *incrollabili* et les harangues irritées et outrageantes contre les pays alliés et associés ». Il en imputait sans ambages la responsabilité au ministère. « Notre gouvernement, disait-il, a la mémoire faible et compte sur la faiblesse du peuple. Si, aujourd'hui, il invite les pompiers à jeter de l'eau sur le feu des passions, qui donc, sinon le gouvernement, alluma le feu de ces passions ? Qui, sinon le gouvernement, résista obstinément aux conseils qui lui venaient de nombreux côtés, de ne pas déchaîner *artificiosamente* ces fureurs dont, tôt ou tard, il deviendrait le prisonnier (!). » Le *Corriere* qualifiait le retour de la Délégation à Rome de mise en scène à grand tapage — *fragorosamente.* — Il dénonçait ensuite les discours prononcés depuis les fenêtres et les balcons, et « les télégrammes de ministres avec lesquels ceux-ci remerciaient les organisateurs de Comités où l'on annexait à l'Italie *des terres et des villes que le gouvernement n'avait jamais demandées et ne songeait pas à demander* ». Puis il accusait le gouvernement d'avoir inspiré à l'agence Stefani et à d'autres services de presse « des informations illusoires et des propagandes extravagantes » propres à faire perdre la tête au peuple italien. Il accusait aussi plusieurs membres du gouvernement d'avoir tout fait pour donner au peuple italien l'illusion de mirages *irraggiungibili.*

Plus récemment, le *Secolo* a déclaré que, lors de leur arrivée à la Conférence de la paix, les délégués italiens « ne pensaient à demander ni l'annexion de Fiume, ni celle de toute la Dalmatie », et que ce fut seulement à la fin de mars que l'on décida de réclamer Fiume. D'après le *Secolo*, cette nouvelle demande fut présentée à l'instigation de M. Barzilaï. On se doute de l'effet produit sur l'opinion par de pareilles révélations. Actuellement, les Italiens sont pro-

fondément déconcertés. Ils ne comprennent pas la politique qu'on leur a fait faire. Comme nous avons maintes fois essayé de l'expliquer, cette politique était contradictoire et conduisait fatalement à une grande crise. La crise est venue. Nous devons veiller à ce qu'elle ne tourne point à notre désavantage. Pour cela, il faudra tout d'abord agir en Allemagne avec la dernière énergie. Plus de palabres, des actes.

LA DÉMISSION DU CABINET SCHEIDEMANN. — LA MAUVAISE FOI ALLEMANDE ; NÉCESSITÉ DU CONTRÔLE ET DE LA CONTRAINTE.

21 juin 1919.

M. Scheidemann et les autres matamores du *Reich* baissent pavillon. La lettre du 16 juin, signée Clemenceau, les a abasourdis. Ils s'imaginaient que leurs rodomontades — conditions inacceptables, intolérables, inexécutables — nous intimideraient. Ils auraient probablement bien voulu retirer leurs solennelles fins de non-recevoir pour garder leur place. Mais ils s'étaient trop avancés. Alors ils ont essayé d'entraîner les camarades dans leur farouche résistance. Mais les camarades n'ont pas marché. En séance du Conseil des ministres, les voix se sont partagées, 7 contre 7, sur l'acceptation des conditions de paix. Comme la « Commission de paix » du Parlement s'est prononcée de son côté pour l'acceptation, M. Scheidemann n'avait plus qu'à s'en aller. C'est ce qu'il a fait. Bon voyage !

Sans aucun doute la grande majorité du peuple allemand veut qu'on signe la paix. Ce sont les meneurs, les anciens impérialistes de tout acabit, qui se cabrent devant l'aveu du désastre. Ils voudraient rallier les foules en leur per-

suadant que les Alliés finiront par céder. Ils paraissent avoir échoué. Toutefois nous devons rester sur nos gardes. Les partisans de la signature eux-mêmes prétendent nous faire accepter au dernier moment quelques modifications. Ils ne comptent pas se présenter à Versailles la tête et le verbe hauts. Ils viendront, la larme à l'œil et la voix doucereuse, prêts à signer... Seulement — il y a toujours des réserves dans les engagements germaniques — ils demanderont qu'on supprime du traité quelques petites choses qui leur font vraiment trop de peine et qui n'ont aucune importance. On indique déjà deux de ces *Kleinigkeiten* : c'est l'article 231 sur la reconnaissance de la culpabilité allemande, et l'article 227 sur la mise en accusation de Guillaume II. Que les âmes sensibles ne s'apitoient pas ! Que les dilettantes ne fassent point de beaux gestes ! Les Alliés ont déclaré, le 16 juin, que leur lettre et le mémorandum en date du même jour constituaient leur dernier mot. Ils ne doivent pas admettre le changement d'un seul mot, ni l'insertion d'une réserve quelconque. Ce serait la destruction du traité tout entier et le commencement de la revanche allemande.

En effet, les Allemands, en signant, n'auront point l'intention d'exécuter. Nous devrons exercer une surveillance ininterrompue et recourir à la contrainte pour obtenir notre dû. Si le traité est signé tel quel, sans réserves d'aucune sorte, nous aurons déjà grand'peine à le faire exécuter. Mais si, par une criminelle aberration, nous consentions par exemple à la suppression des deux clauses susmentionnées, nous perdrions toute chance de voir le traité exécuté. Tout le traité est fondé sur la culpabilité de l'Allemagne ; il ne stipule que des réparations pour cette culpabilité. Dès lors qu'on ferait disparaître du texte le membre de phrase où « l'Allemagne reconnaît que l'Allemagne et

ses alliés sont responsables, pour les avoir causés, de toutes les pertes et de tous les dommages subis par les gouvernements alliés et associés et leurs nationaux en conséquence de la guerre qui leur a été imposée par l'agression de l'Allemagne et de ses alliés, » le gouvernement allemand soutiendrait ensuite que, n'ayant pas reconnu le principe, il n'est point tenu de l'appliquer. On constate déjà les traces de ce raisonnement dans les déclarations des partisans de la signature. C'est ainsi que le baron de Richthofen, qui conseille de signer, annonce au correspondant du *Daily Express* ce qui suivra l'événement : « Si nous signons, nous pourrons gagner du temps. Ce sera à notre avantage, car l'opinion hostile à l'application rigoureuse du traité l'emportera dans les pays de l'Entente d'ici à quelques mois. En même temps l'Allemagne obtiendra des aliments et des conditions meilleures. »

Est-ce assez clair ? Même après la signature, l'Allemagne ne renoncera ni à sa propagande, ni à ses intrigues. Le prince Max de Bade, qui est contre la signature, avoue, dans le *Berliner Tageblatt*, qu'il compte sur le *Labour Party* et les complaisances de M. Lloyd George pour les travaillistes anglais. Après le 23 juin il feindra, comme les autres, de s'incliner devant le fait accompli. Mais, avec les autres, il commencera un travail de démolition, pièce par pièce, du traité. Il n'est qu'un moyen d'empêcher ce travail de produire ses effets : refuser la plus légère modification et l'insertion de n'importe quelle réserve, et n'accorder aucun tempérament dans l'exécution. Les délégués allemands devront apposer au bas du traité leurs signatures seulement, sans addition quelconque. Qu'on se garde bien de leur permettre, comme aux plénipotentiaires bulgares à Bucarest, en 1913, de formuler une réserve ou une protestation ! Pas un mot, un seul mot, en dehors des signatures.

Si les délégués allemands tiennent absolument à protester, il leur sera loisible de le faire dans un acte séparé, unilatéral, émanant d'eux seuls. Cette question de forme a une importance capitale. Toute défaillance à ce sujet de la part des Alliés aurait des conséquences fatales.

On dit que M. David, membre du Cabinet démissionnaire, est chargé et accepte de former un nouveau ministère qui autoriserait la signature du traité. C'est de bon augure. Mais méfions-nous jusqu'à la dernière minute et ne cédons pas un centimètre de nos positions. Si M. David ou tout autre chef du gouvernement du *Reich* veut nous jouer la comédie de la rupture, n'hésitons pas à jouer notre jeu, nous aussi, et, cette fois, à coups de tonnerre. Qu'on occupe aussitôt le bassin de la Ruhr, le canal de Kiel, Dantzig, et qu'on se mette à déménager méthodiquement les pays occupés. M. Lloyd George a dit que, si les Allemands refusaient de signer, on irait chercher leur signature à Berlin. En ce cas le Château royal de Berlin ou le Nouveau Palais de Postdam remplacerait avantageusement, pour la cérémonie, la galerie des Glaces de Versailles.

LE CABINET BAUER.

22 juin 1919.

Après diverses péripéties révélant un désarroi profond, le président Ebert a finalement chargé M. Gustave Bauer de constituer le nouveau Cabinet. Il avait d'abord songé à M. Noske, puis à M. David, l'un et l'autre membres du Cabinet démissionnaire. Mais M. Noske semble avoir été l'objet d'un veto des groupes qui lui reprochent d'avoir

réprimé trop brutalement le spartakisme, tandis que M. David paraissait trop compromis vis-à-vis des Alliés par sa conduite antérieure. M. Bauer, député socialiste de Breslau, a reçu le portefeuille du travail dans le ministère Max de Bade et l'a conservé dans le ministère Scheidemann. Il est partisan de la signature du traité. Ses principaux collaborateurs sont M. Mathias Erzberger, qui devient ministre des finances et qu'une dépêche désigne comme le remplaçant du comte Brockdorff à la Conférence de la paix ; M. Noske, à la guerre ; M. David, à l'intérieur, et M. Hermann Muller, aux affaires étrangères. Ce dernier est connu surtout pour être venu à Paris, en juillet 1914, déclarer à nos socialistes que les socialdémocrates allemands ne voteraient pas les crédits de guerre et s'opposeraient à la guerre. Ce n'était qu'une manœuvre. Les socialdémocrates votèrent les crédits et soutinrent le gouvernement impérial durant toute la guerre. M. Muller représente bien les traditions allemandes. Il a d'autres manières que le comte Bernstorff, dont il avait été question hier pour les affaires étrangères ; mais l'esprit est le même. Ni l'un ni l'autre, ni aucun des membres du nouveau Cabinet ne nous offrent la moindre garantie de loyauté.

Les Alliés doivent se comporter en conséquence. D'après les dernières dépêches, le gouvernement allemand avait décidé de notifier aux Alliés son intention de signer à la condition qu'une série de modifications serait introduite dans le traité. Au dernier moment, il aurait renoncé à l'expédition de cette note. En tout cas, nous n'aurions pu la recevoir. Nous devons considérer toute acceptation conditionnelle comme un refus. La moindre concession de notre part serait jugée à Berlin comme une preuve de faiblesse. Il en serait de même d'un nouvel ajournement. Sous le prétexte qu'il n'est pas constitutionnellement en

mesure de faire signer le traité, le président Ebert pourrait nous traîner de jour en jour, de semaine en semaine. Si, par suite d'un calcul ou de difficultés réelles, nous nous trouvions en présence d'un gouvernement se déclarant prêt en principe à signer, mais ajournant la signature, le maréchal Foch doit exiger provisoirement l'exécution immédiate des clauses relatives au désarmement de l'Allemagne. Il importe que rien ne vienne plus retarder notre propre démobilisation. Par conséquent, quelles que soient les circonstances, nous devrons procéder au désarmement de l'ennemi.

Le général Nudant, au nom des États alliés et associés, a fait inviter par la Commission d'armistice le gouvernement allemand à empêcher toute nouvelle avance des troupes allemandes en Esthonie et à effectuer l'évacuation immédiate de Windau et de Libau, ainsi que de tous les territoires ayant fait partie de l'empire russe. En effet il eût été scandaleux et périlleux que des troupes allemandes restassent dans les provinces baltiques, alors que le traité de paix exclut formellement l'Allemagne de ces régions et de la Pologne. C'est l'article 12 de la convention d'armistice qui autorisait à titre provisoire le maintien des troupes allemandes dans ces régions. Malgré nos protestations, les Alliés entretenaient alors l'illusion que les troupes allemandes nous serviraient à réprimer ou contenir le bolchevisme. L'idée que des Allemands resteraient sur le territoire de nos amis pour nous rendre service paraissait bouffonne. Ils y sont restés avec joie, mais dans l'idée de s'y implanter ou du moins de s'assurer le concours des Germano-Baltes. Maintenant ils sont incrustés. Les Alliés ont sagement fait, quoique bien tardivement, en leur intimant l'ordre de rentrer sur le territoire du Reich. Mais ils ne doivent pas s'en tenir là : il faut veiller à l'exécution im-

médiate et, à la moindre velléité de refus ou de tergiversation, occuper les points en question avec les détachements qui, nous l'espérons, se trouvent à bord de la flotte alliée dans les parages baltiques.

A Vienne et à Pest on tient les regards fixés sur nous. A la moindre défaillance des Quatre, nous verrons en Autriche et en Hongrie des mouvements tumultueux se former contre nous. Pour régler à notre satisfaction les affaires autrichiennes et hongroises, il est indispensable que nous ayons préalablement maté les Allemands.

LA SOUMISSION DU CABINET BAUER ET DE L'ASSEMBLÉE DE WEIMAR.

23 juin 1919.

Nous assistons aux derniers soubresauts de l'Allemagne vaincue. La Bête ne peut plus mordre, mais elle renifle, relève sur ses crocs brisés ses babines souillées du sang de tous les peuples civilisés et s'efforce à prendre une attitude de dignité. Elle n'entrera en cage que sous le fouet. Prenons ensuite soin de consolider les barreaux. La Bête n'attend que d'être guérie de ses blessures pour s'échapper de la cage et sauter à la gorge du dompteur.

Hier M. von Haniel a fait remettre à M. Clemenceau, de la part du nouveau Cabinet du Reich, une longue protestation de principe contre les conditions de paix. Le gouvernement allemand a renoncé décidément à l'envoi de la note Scheidemann-David par laquelle on prétendait nous imposer toute une série de modifications, telles que la remise de la région de Metz à la Société des nations.

Après quelques heures d'exaltation pangermanique, il a compris que la plaisanterie serait vraiment trop forte. Il s'est donc borné à se lamenter en phrases redondantes sur la paix de violence. Il se déclare atteint dans « le droit éternellement immuable du peuple allemand à une vie indépendante ». Il fait appel à la conscience de l'humanité. Il décline « toute responsabilité quant aux conséquences qui pourraient menacer l'Allemagne quand apparaîtra l'impossibilité d'exécuter les conditions de paix ». Il va plus loin. Il déclare qu' « aucun Allemand ne peut concilier avec sa dignité et son honneur l'acceptation et l'exécution des articles 227 à 231 », relatifs à la reconnaissance de la culpabilité de l'Allemagne et à la mise en jugement des coupables. Allant jusqu'au bout de l'impudence, il réclame la revision du traité, « à fin d'examen », dans un délai de deux ans. Sous le bénéfice de ces réserves, il se déclare prêt à signer le traité de paix. En somme, sous une forme plus hypocrite, c'est une seconde version de la note Scheidemann-David. MM. Bauer et Muller parlent des droits, de la dignité, de l'honneur des Allemands, comme si leurs compatriotes n'avaient pas violé tous les droits, bafoué la dignité et insulté à l'honneur des peuples qu'ils ont tenus sous leur joug pendant quatre ans. Même dans l'extrémité de la détresse, ces socialistes n'abandonnent pas leur empereur. L'empereur, à leurs yeux, c'est encore l'empire. Par définition, il ne peut être coupable. Il incarne la Germanie sacro-sainte, au-dessus de toutes les lois humaines, *über alles*. Quoiqu'en exil, il reste présent dans le cœur de chaque Allemand. On ne l'aime ni ne l'estime : on le révère comme un fétiche. Les socialdémocrates se trouvent d'accord avec les hobereaux pour essayer de le sauver.

A la fin de la journée, au nom des Quatre qui en avaient conféré dans la soirée, M. Clemenceau a répondu par une

fin de non-recevoir péremptoire. Il déclare passé le moment de la discussion et somme les représentants de l'Allemagne d'accepter le traité dans son intégralité, sans modification ni réserve. Dans une note précédente il avait réfuté point par point une note en douze points remise le 20 juin par M. von Haniel au sujet de prétendues contradictions entre le memorandum du 16 juin et le texte même du traité. Cette fois, c'est la fin : les Allemands doivent signer ou rompre l'armistice.

Ils savent qu'ils ne peuvent se dispenser de signer. Hier, à l'Assemblée de Weimar, M. Bauer en a fait l'aveu formel. Il a reconnu que « le premier et dernier devoir du gouvernement était de conclure cette paix injuste ». Qu'il maudisse cette paix, c'est son droit, c'est le droit de chaque Allemand. Mais qu'il rejette les responsabilités sur les Alliés, c'est ce qu'on ne lui permettra pas, ce qu'on ne permettra à aucun Allemand. L'Assemblée de Weimar a voté par 242 voix contre 127 la confiance dans le cabinet Bauer, et, par 237 voix contre 138, l'ordre du jour autorisant la signature. Toutefois, d'après les dépêches parvenues jusqu'ici, on ne signale aucun discours d'un véritable patriote ayant le courage de maudire la folie impérialiste et le personnel gouvernemental de 1914. Tous les Allemands qui, de près ou de loin, ont touché ou touchent au gouvernement font bloc. Ils vont s'ingénier à échapper à l'exécution de ce qu'ils auront signé. Ils ont déjà fait couler par leurs équipages les bateaux de guerre livrés après l'armistice. Si nous voulons gagner la paix, il faut leur faire payer, avec intérêts, la plus légère dérogation aux stipulations du traité. Toute défaillance de notre part serait un crime contre nous-mêmes et contre l'humanité.

APRÈS AVOIR GAGNÉ LA GUERRE IL FAUT GAGNER LA PAIX.

24 juin 1919.

Hier, après une dernière manœuvre, le gouvernement allemand s'est déclaré « prêt à accepter et à signer les conditions de paix imposées par les gouvernements alliés et associés ». Dans la matinée il avait demandé une prolongation de délai de quarante-huit heures, sous le prétexte qu'il devait de nouveau se mettre en rapports avec l'Assemblée nationale. Obstinément fidèle aux traditions germaniques, il cherchait encore des biais et des subterfuges. En même temps qu'il annonçait aux Quatre que, « contrairement au précédent Cabinet », il avait pu se mettre d'accord, il se disait « prêt à signer le traité dans PRESQUE toutes ses dispositions ». Le 23 juin, quelques heures avant l'expiration du délai fixé pour l'acceptation sans réserves, ce PRESQUE a une saveur *echt deutsch*. Le gouvernement allemand ajoutait gravement que la décision qui lui était demandée « ne saurait être prise que conformément aux principes démocratiques, d'après la situation intérieure de l'Allemagne ». Après brève consultation avec ses trois collègues, M. Clemenceau a répondu par un refus de prolongation de délai, avec la mention expresse que le traité devait être signé « sans aucune réserve ». Comme toujours, quand on sait leur parler, les Allemands se sont inclinés. Ils se seraient courbés de même si les Quatre avaient intégralement maintenu les conditions du 7 mai. Nous avons payé d'un prix disproportionné le désir de paraître *justes* envers les Allemands. Ils ne nous en savent pas le moindre gré. Ils ne

croient pas à notre justice, ni à aucune justice. Ils ne croient qu'à leur vocation divine de gouverner le monde.

Que sera la paix qui commence ? M. Gustave Bauer a déjà confié à un journaliste ses intentions à ce sujet. Il a daigné dire que les Allemands s'efforceraient d'exécuter le traité, afin de dissiper la méfiance et la haine. Mais il a tout de suite ajouté qu'ils s'efforceraient aussi « de créer des relations amicales avec les travailleurs de tous les pays, car seule une collaboration internationale permettra d'adoucir la servitude et la misère du prolétariat mondial ». Le plan est clair. Il s'agit de faire dire aux travailleurs de tous les pays, « nous sommes tous frères », et de les inviter à tirer la conclusion pratique de cette fraternité universelle. Dès lors que tous seraient frères, il faudrait supprimer les distinctions entre eux, les barrières entre les pays et les servitudes imposées par ce traité maudit à la malheureuse Allemagne. On parlerait d'abord sur le ton évangélique, on entreprendrait une croisade humanitaire. Puis, quand la confusion, sinon la fraternité, serait universelle, on hausserait petit à petit le ton jusqu'à la menace et à la sommation. Le traité une fois en poussière et les servitudes abolies, on recommencerait patiemment le travail de reconstruction qui permettrait d'aspirer de nouveau à la domination mondiale camouflée en réorganisation générale. Nous verrions alors ce qu'il en coûte de se fier aux professions de foi évangéliques des Allemands.

Nos socialistes bolchévisants ne semblent pas le voir. Dans leur aveuglement doctrinaire et leur passion antigouvernementale, ils se font déjà les auxiliaires du plan Bauer. Dans l'*Humanité*, qui leur sert maintenant de moniteur officiel, ils qualifient la paix d'aujourd'hui de paix impérialiste, cynique et dangereuse. Ils protestent contre cette « conclusion de violence et d'iniquité », contre le

triomphe du « droit du poing ». Ces citoyens français osent affirmer que « la paix que nos gouvernants imposent au peuple allemand est analogue à celle que Guillaume II eût imposée au peuple français si la fortune militaire eût tourné autrement ». Cela n'est plus de l'aveuglement : c'est du mensonge et de la mauvaise foi qui touchent à la haute trahison. Le mépris ne suffit pas à juger de pareils attentats contre la vérité. Si nous voulons que la France ne soit pas empoisonnée par des virus mortels, il faut absolument contrebattre la propagande de nos bolchévisants par une propagande méthodique dans les milieux où opère l'*Humanité*. L'ouvrier français, en général, aime le bon travail et la bonne foi. Nous devons l'empêcher d'être contaminé par des énergumènes rongés de l'envie de jouer de grands rôles. Les bourgeois — ou plutôt les bons citoyens de toute catégorie qui comprennent l'intérêt public et tiennent à prévenir une ruine générale qui atteindrait les ouvriers aussi bien que les autres classes de la société — doivent sortir de leur torpeur et s'engager dans l'armée de la paix. Pour remplir son devoir, il ne suffit pas de s'exposer à se faire « casser la figure » ; il faut défendre, chaque jour de la vie, ce pourquoi on a risqué cette vie. Autrement, les morts auraient inutilement sacrifié leur existence. De même que nos morts nous commandaient de gagner la guerre, ils nous crient aujourd'hui de gagner la paix. Écoutons-les.

LE CABINET NITTI-TITTONI. — LL « SECOLO », LA « COMÉDIE ORLANDIENNE » ET LA PAIX FRANÇAISE.

25 juin 1919.

M. Nitti succède à M. Orlando, et M. Tittoni à M. Sonnino. M. Nitti désirait ardemment le pouvoir et ne cachait

point son intention de prendre la place du président du Conseil dont il avait été le collaborateur et dont il s'était séparé au commencement de cette année afin de bénéficier d'une crise prochaine. Il a donc réalisé ses vœux. Il se croit de force à surmonter les immenses difficultés du moment, et nous souhaitons qu'il possède en effet cette force. C'est déjà beaucoup que de croire en soi. Si cette foi s'appuie sur de solides qualités qui la justifient, elle a de grandes chances d'être efficace. Mais ce n'est qu'à l'œuvre qu'on reconnaîtra l'ouvrier.

M. Nitti a la réputation d'être un giolittien, et ses adversaires l'accusent aujourd'hui d'être simplement le lieutenant de M. Giolitti au pouvoir. Il s'en défend énergiquement. Il proteste qu'il y a moins de giolittiens dans son Cabinet que dans celui de M. Orlando. Il veut être lui-même. On peut le croire en cela. Il est une personnalité plus portée à s'imposer qu'à se subordonner. Plusieurs de ses prédécesseurs, y compris M. Orlando, avaient été les collaborateurs dévoués de M. Giolitti. Ils n'en ont pas moins fait une politique personnelle très différente de celle de l'ancien dictateur. Si M. Nitti voit la possibilité de remporter un succès durable en suivant une voie nouvelle, il la suivra. C'est notre espoir, c'est celui des Alliés, c'est aussi celui des amis de la paix. Le système précédent conduisait fatalement à une catastrophe. Après s'être indignés de ce que nous l'avions dit, nos confrères italiens le proclament aujourd'hui en des termes autrement violents que les nôtres. Nous ne parlons pas ici de la *Stampa* : elle n'a cessé d'attaquer avec cynisme les gouvernements interventistes. Elle n'adore qu'un Dieu, qui est M. Giolitti. Elle le célèbre maintenant comme le Sauveur. Elle appelle de ses cris passionnés « l'homme qui, par son opposition constante à la guerre, par son silence patriotique, son dé-

dain des attaques et des insultes des soutiens enragés de la guerre, est devenu le symbole de l'opposition ». Ce n'est point dans cette chapelle de fanatiques que nous chercherons des critiques impartiaux du Cabinet renversé. Mais nous devons écouter les voix qui s'élèvent chez les interventistes de la première heure, dans les milieux les plus libéraux de la péninsule. Rien n'est plus significatif à cet égard que l'article du *Secolo*, intitulé : « Une fin méritée. »

« La comédie orlandienne est donc finie », tel est le début et le sens de cet article. Et quelle comédie ! « La comédie de la stupidité diplomatique, habillée de grossière fourberie journalistique et d'austérité sonninienne discréditée ». « La crise qui nous libère du gouvernement orlandien, continue le *Secolo*, serait tout à fait stérile si elle ne nous libérait de tout un système de mensonges qui, avec la complicité de la censure, a trop exalté et trompé le pays..... Les hommes qui laissent le pouvoir au milieu d'une désillusion universelle ont, par dessus toutes les autres, commis cette faute très grave d'avoir terni dans l'âme de l'armée et du peuple le sentiment de la victoire, plus par leur propre insuffisance que par la fatalité des événements. Le dommage est irréparable. Pensons à demain. Viennent des hommes nouveaux, qui soient dégagés de toute complicité avec une politique qui a fait une faillite misérable. Qu'ils sachent comprendre la gravité de la situation actuelle. Qu'ils agissent avec une audacieuse sincérité. Nous ne craignons que la faiblesse et le mensonge. » Le *Secolo* ne s'en tient pas à ces considérations générales. Il entre dans des précisions qui touchent à l'essence de la question des alliances.

Il qualifie de paix française le système qui consiste à encercler les peuples ennemis vaincus d'une ceinture de nouveaux États antigermaniques. Nous n'avons jamais caché que tel devait être l'objet de la politique française, de la

politique de tous les pays désireux de contenir les ambitions germaniques et d'assurer la paix du monde. La destruction de l'hégémonie germanique et la construction d'une nouvelle Europe où cette hégémonie ne pourrait plus s'installer, tel a été le but de la guerre ; telles ont été les raisons de l'intervention des puissances qui sont accourues à notre aide contre les États de proie. Malheureusement telle n'était pas la politique de l'Italie. Le *Secolo* l'avoue nettement aujourd'hui. Il reprend la thèse de l'égoïsme sacré soutenue par M. Salandra. Il reproche à MM. Orlando et Sonnino de n'avoir pas su s'y tenir, d'avoir laissé s'accomplir la « paix française » et d'avoir ainsi trahi la cause italienne. De la part du *Secolo*, qui a presque toujours témoigné de l'amitié à la France, ces paroles sont graves. Toutefois il est bon qu'elles aient été prononcées, car elles révèlent une contradiction fondamentale qui ruinerait tous les résultats de la guerre si elle n'apparaissait pas en plein jour et si les gouvernements intéressés n'éclaircissaient la situation lorsqu'il en est encore temps.

D'après le *Secolo*, qui, en cela, interprète fidèlement la pensée de la Consulta, la création d'une ceinture d'États antigermaniques est contraire aux intérêts vitaux de l'Italie ; elle constitue « un transfert militaire de l'hégémonie politique de Berlin à Paris ». Elle aboutit à la subordination des aspirations italiennes au dessein des Alliés. Il aurait fallu contrecarrer cette « systématisation » et assumer résolument les responsabilités de cette résistance. M. Orlando n'a pas su se décider. Quant à M. Sonnino — c'est toujours le *Secolo* qui parle — il voulait sauver l'Autriche, il espérait dans l'amitié de la Hongrie, et il n'était pas loin de penser à une guerre contre la Serbie et aussi contre la Grèce ; il ne se préoccupait des Alliés que comme signataires du pacte de Londres ; tout le reste ne l'intéressait pas. Voilà les

termes du problème. Voilà les raisons de la crise adriatique d'avril-mai. Voilà le ver rongeur de la Conférence.

Avant que la Conférence se sépare, elle doit choisir entre les deux politiques qui s'opposent : celle qui tend à contenir l'Allemagne au moyen d'États indépendants fondés sur les mêmes principes que la France, l'Angleterre et les États-Unis, et celle qui, pour des fins obscures, mène à une guerre de l'Italie contre la Serbie et la Grèce, c'est-à-dire à la revanche de l'Allemagne. MM. Nitti et Tittoni diront ce qu'ils ont choisi.

LA MAUVAISE FOI ALLEMANDE : SABORDAGE DES BATEAUX DE GUERRE INTERNÉS A SCAPA FLOW ; DESTRUCTION DES DRAPEAUX FRANÇAIS DE L'ARSENAL DE BERLIN ; TROUBLES EN POLOGNE ; GRÈVE DE PLÉNIPOTENTIAIRES.

26 juin 1919.

La paix n'est pas encore signée que l'Allemagne se dérobe devant ses engagements et cherche même à les annuler. L'amiral allemand qui a donné l'ordre de couler, le 21 juin, les bateaux internés dans la baie de Scapa Flow prétend qu'il se croyait dans son droit, puisque l'armistice expirait ce jour-là à midi. Cet officier doit être arrêté et traduit devant un conseil de guerre allié. Sa justification ne mérite pas d'être prise en considération une seule seconde. L'armistice expirait le 23 juin à sept heures du soir. L'univers entier le savait. Mais, l'échéance eût-elle été fixée au 21 à midi, que l'amiral allemand n'aurait pas eu davantage le droit de procéder à des actes hostiles. Il était,

avec tous ses compatriotes de la flotte internée, prisonnier de guerre, et sans qualité pour donner des ordres militaires aux équipages laissés comme gardes à bord des navires. De plus ces navires avaient été livrés par le gouvernement allemand comme gage entre les mains des Alliés, et ce gage ne pouvait être retiré, soustrait ou détruit par mesure unilatérale du débiteur. Nous sommes en face d'un ergotage juridique scandaleux auquel il n'y a lieu de répondre que par des actes de répression. Les Quatre ont cru devoir protester par une note en règle. Cette note est fort bien rédigée. Mais elle annonce seulement l'intention de prendre des sanctions, au lieu de signifier les sanctions elles-mêmes. La première devrait être le procès immédiat des auteurs de la félonie.

La destruction des drapeaux qui devaient nous être livrés en vertu du traité ne comporte pas davantage l'échange d'explications. Elle doit être suivie d'actes. On a proposé de déboulonner le monument du Niederwald sur les bord du Rhin. Ce serait un acte de rétorsion bien compris. Mais il y en a d'autres possibles. Nous n'avons que l'embarras du choix. Seulement il faut se décider rapidement. Durant toute la période d'exécution du traité — période longue et troublée — il est essentiel de ramener l'Allemagne, à la cravache, chaque fois qu'elle tentera de se dérober. La correction d'abord ; on avisera ensuite aux réparations. En ce qui concerne les drapeaux français, il en est en Allemagne d'autres que ceux qui ont été détruits à l'arsenal de Berlin. Nous avions négligé d'en demander la restitution. Mais, puisque notre discrétion est si mal récompensée, le moment est venu d'y penser. Ce sont tout d'abord les drapeaux et étendards des demi-brigades d'infanterie et de cavalerie de la première République, des cohortes de la garde nationale et des demi-brigades départementales ;

presque tous ont été volés en 1815, et non conquis sur le champ de bataille. On en verra la liste complète dans un état dressé le 19 août 1815 à l'occasion de leur emballage, et qui se trouve au ministère de la guerre à Berlin. Il y a aussi les drapeaux pris lors de la capitulation de Minden en 1759. A Munich on trouvera six étendards du 18e régiment de chasseurs à cheval licencié provisoirement sous la première République, le 10 messidor de l'an XII ; ce ne sont pas des trophées de bataille ; ils sont indûment restés à Munich. Voilà de quoi remplacer les drapeaux brûlés.

En Pologne la mauvaise foi allemande nous crée non seulement des ennuis, mais un danger grave. Elle a provoqué une autre note des Quatre, qu'on publie ce matin. C'est encore un papier bien tourné. Mais il n'annonce que l'intention de tenir le gouvernement allemand responsable de toutes les mesures et de tous les troubles « en vue d'opposer une résistance au traité ». Toutes les responsabilités ainsi mises à la charge du gouvernement allemand ne pèseront pas lourd sur ses épaules si elles se traduisent en notes. En Pologne, la présence de troupes alliées constituera notre seule garantie. Il est indispensable d'occuper Dantzig jusqu'à complète exécution des clauses polonaises du traité. Le bruit a couru que des troupes britanniques allaient être chargées de ce soin, tandis que des troupes américaines occuperaient la Haute-Silésie. Mais jusqu'ici cette nouvelle n'est pas confirmée. On désirerait qu'elle le fût. Nous n'avons rien à craindre sur le Rhin ; nos ennemis sont beaucoup trop prudents pour nous agacer de ce côté-là. Mais une attaque ou des troubles sur la frontière polonaise engendreraient des conséquences plus graves pour nous que des hostilités sur le Rhin. Il n'y aura ni paix, ni sécurité pour la France si l'Allemagne n'est pas bordée à l'est par une forte Pologne. Les Quatre ne se sont déjà

montrés que trop faibles dans cette question. Il leur est interdit d'aller plus loin dans la voie des concessions, des renonciations, des résignations ou des abstentions. Pour que notre démobilisation s'effectue promptement et sans accroc, il faut que nous prenions sans retard nos sûretés en Pologne.

Nous ne parlons pas de la grève des plénipotentiaires à laquelle les Allemands paraissent recourir afin d'ajourner indéfiniment la signature, la ratification et, par suite, la mise en vigueur du traité. Si les plénipotentiaires chargés de signer ne sont pas désignés aujourd'hui et ne partent point aussitôt pour Versailles, nous devrons considérer cet ajournement comme un refus de signer.

ADIEUX AU PRÉSIDENT WILSON ; SON RÔLE PENDANT LA CONFÉRENCE.

27 juin 1919.

Hier soir, à l'Élysée, au dîner d'adieu offert au président Wilson par M. Poincaré, de réconfortantes paroles ont été échangées. Le président de la République française devait à celui des États-Unis un hommage de reconnaissance et de remerciement. Il le lui a rendu en termes chaleureux, précis et substantiels. Les péripéties de la Conférence de la paix ont mis beaucoup de têtes à l'envers. On a trop souvent cru voir dans la personne de M. Wilson un obstacle à une certaine politique dont les véritables adversaires étaient ailleurs. Les habiles, ou prétendus tels, ont essayé de détourner contre lui le mécontentement provoqué par une série de désillusions. En réalité, M. Wilson n'a rien

fait de contraire au programme qu'il avait publié et fait accepter. Il a consenti de larges dérogations à ce programme, il s'est prêté à de nombreuses transactions. Dans certains milieux parisiens, après l'armistice, on a perdu de vue trop rapidement les circonstances de la dernière année de guerre et le rôle du peuple américain. On s'est parfois trompé de direction. On s'est obstiné à critiquer certains principes dont l'application nous gênait médiocrement, au lieu d'en recommander l'application générale qui aurait servi notre politique. Nous n'avons pas su prendre nettement position. Nous avons laissé croire à des ambitions que nous n'avions pas et à des revendications qui n'ont pas été présentées. Nous avons ainsi créé parmi les Américains un état d'esprit nouveau, qui est sans doute superficiel et passager, mais dont il serait imprudent de nier l'existence. Les toasts d'hier dissiperont, nous l'espérons, ce léger nuage et nous fortifieront dans l'intention de maintenir les liens sacrés de la camaraderie militaire et de l'association politique entre la France et les États-Unis.

Si M. Wilson méritait un reproche, ce serait moins pour avoir insisté sur ses principes que pour avoir faibli sur leur application. Par exemple, en ce qui touche sa fameuse Ligue des nations, il l'a réduite finalement à peu de chose, alors que l'intérêt général commandait de lui conférer le maximum de force. Malheureusement, M. Wilson n'a pas trouvé sur ce terrain l'appui de l'opinion française, qui se montra dès l'abord plus moqueuse que sympathique. On comprit trop tard, chez nous, et dans notre gouvernement, que, de toutes les nations de la terre, la France était la plus intéressée à la création d'un organe international pourvu des plus larges attributions. Quand on s'en aperçut, la situation était compromise. Mal soutenu par l'opinion française, M. Wilson ne crut pas pouvoir triompher, sans

concessions, de la campagne ardente menée par ses adversaires aux États-Unis contre sa Ligue des nations. Il arriva qu'il combattit finalement des propositions, émanant de la délégation française, qui avaient pour objet de donner à la Ligue, devenue Société, des pouvoirs efficaces. Et, pour faire accepter à ses compatriotes ce minimum qui n'est qu'une promesse, il devra entreprendre, dès son retour, une campagne énergique. Il est extrêmement fâcheux que le public et les hommes responsables n'aient pas eu, dès le début de la Conférence, une vue claire des grands intérêts en jeu.

Peut-être aussi M. Wilson conservait-il, au commencement, trop de confiance dans les possibilités de rénovation morale de l'Allemagne. Une longue suite d'incidents a dû certainement modifier ses premières impressions. Il sait maintenant que la victoire militaire doit être complétée par une série de mesures pratiques. Comme il l'a dit hier soir, « vaincre une nation qui a été une fois malfaisante ne suffisait pas ; ce qui importait, c'est qu'un avertissement fût donné, en conséquence, à toutes les nations qui se proposeraient de l'imiter, qu'à leur tour elles seraient vaincues et livrées au mépris, si elles essayaient de commettre une action déshonorante ». Le mépris lui-même ne suffit pas. Des nations comme l'Allemagne et la Bulgarie s'en moquent, si elles atteignent leur but. Il faut une autorité qui assure par la force le respect du droit. Aussi M. Wilson pense-t-il que l'œuvre commencée doit être poursuivie et que « le plan de coopération » ébauché doit s'élargir et se consolider « de sorte que jamais les mains que nous serrons maintenant ne se relâcheront ». « L'Entente, a-t-il ajouté, se développera en action. » C'est notre plus cher espoir. Seulement, nous ne devons pas nous dissimuler que ce plan de coopération en Europe rencontre aux États-Unis

de fortes objections, que les adversaires personnels du président Wilson exploitent sans ménagement. Il dépend en partie de nous que ces objections, en ce qui touche du moins la politique générale, tombent l'une après l'autre. La France compte, dans les deux grands partis américains, des amis également chauds et sincères. Elle peut les persuader qu'une coopération pour le maintien de la paix et l'exécution du traité de Versailles n'entraînera jamais les États-Unis au delà de ce qu'exige le souci de leur propre indépendance. Il est un minimum de solidarité nécessaire entre les champions de la paix et du droit. Or le traité de Versailles, y compris la charte de la Société des nations, atteint tout au plus ce minimum.

Quoi qu'il en soit, pour mériter de garder la confiance et l'amitié des États-Unis, la France doit marquer sa résolution de continuer une politique de justice et de loyauté. C'est précisément la politique que M. Poincaré a dessinée hier en traits vigoureux. S'il a insisté sur la fermeté, sur le contrôle effectif, sur la persévérance que nous devions observer à l'égard de nos ennemis, c'est que la justice implique aussi bien l'application rigoureuse des pénalités envers les coupables que les satisfactions données aux innocents. On reviendrait à l'âge des cavernes si les châtiments étaient supprimés dans le code des lois civiles et politiques.

SIGNATURE DU TRAITÉ DE VERSAILLES. — MESSAGE DE M. WILSON AU PEUPLE AMÉRICAIN. — SIGNATURE DU TRAITÉ D'ASSURANCE ANGLO-AMÉRICANO-FRANÇAIS.

29 juin 1919.

Le 28 juin 1914, l'assassinat de l'archiduc héritier d'Autriche-Hongrie et de sa femme à Serajévo fournissait aux

deux empires germaniques un prétexte pour déchaîner la grande guerre qui, dans leurs combinaisons mûries à loisir, devait leur assurer définitivement la domination de l'Europe et du monde. Un crime commis par des sujets austro-hongrois en territoire austro-hongrois, dans des circonstances où les négligences inexpliquées de la police locale étaient singulièrement suspectes, fut exploité par les Cabinets de Vienne et de Berlin, agissant de concert, comme un attentat de la Serbie contre la monarchie des Habsbourg et la civilisation. Guillaume II et François-Joseph Ier jetèrent toutes leurs forces, minutieusement préparées pour l'agression, contre les États accourus à la défense du Droit et de la Justice. François-Joseph Ier est mort, et sa monarchie écroulée n'est plus qu'un souvenir. Guillaume II est déchu de son double trône, et l'œuvre de l' « inoubliable grand-père », qu'il se proposait de dépasser avec la complicité d'un peuple aussi ambitieux que lui, est détruite. Le 28 juin 1919, cinq ans jour pour jour après l'ouverture du grand drame mondial, l'Allemagne, découronnée et réduite à merci, est venue signer, dans la salle même où la proclamation de Guillaume Ier comme empereur allemand avait consacré le succès d'une longue série de coups de force, l'acte qui la remet enfin, battue et humiliée, à la place qui lui revient dans le monde. L'expiation commence.

Mais la cérémonie d'hier à la Galerie des Glaces de Versailles ne serait qu'une parade de plus dans l'histoire universelle si l'expiation ne se prolongeait dans les faits. En invitant les plénipotentiaires allemands à signer, M. Clemenceau a dit que les signatures valaient « un engagement irrévocable d'accomplir, d'exécuter loyalement et fidèlement, dans leur intégralité, toutes les conditions qui ont été fixées. » De leur côté, MM. Muller et Bell ont déclaré à un de nos confrères qu'ils avaient signé le traité

sans aucune réserve mentale et que l'Allemagne ferait tous ses efforts pour prouver qu'elle est digne d'entrer dans la Ligue des Nations. Avant de quitter Paris, le président Wilson a formulé, dans un court message au peuple américain, la conviction que « l'Allemagne peut regagner sa juste position dans le monde, si elle remplit les conditions du traité honorablement et avec promptitude ». Ces trois manières de s'exprimer s'accordent dans la forme. Elles révèlent pourtant des tempéraments différents et des tendances plus ou moins divergentes. M. Clemenceau ne pense qu'à l'exécution intégrale du traité, MM. Muller et Bell espèrent que l'Entente se relâchera de ses rigueurs, M. Wilson fait un acte de foi dans l'avenir et l'efficacité de ce qu'il appelle « la charte d'un nouvel ordre de choses ». Pour nous, le plus sûr est de nous en tenir fermement à la déclaration du président de la Conférence. Il est beaucoup trop tôt pour parler de réconciliation : la période d'expiation commence seulement.

Jusqu'à hier le peuple allemand espérait échapper à l'acceptation sans réserves de nos conditions de paix. Il s'imaginait qu'il surviendrait quelque chose qui le sauverait de cette humiliation. Tous ces derniers jours, on lisait dans les journaux d'outre-Rhin des phrases comme celle-ci : « On nous traite comme si l'Allemagne était responsable de la guerre. » Ces mots illuminent l'âme allemande. Ils font prévoir aussi la tactique des dirigeants du *Reich*. N'ayant pu nous intimider, on voudra nous apitoyer. Cette seconde méthode devra être combattue aussi énergiquement que la première. N'ayons pas une minute de défaillance. Les manœuvres allemandes seraient médiocrement dangereuses si elles ne trouvaient des auxiliaires au cœur de la place. Malheureusement elles en trouvent. Les internationalistes pacifistes annoncent déjà l'intention de s'associer aux so-

cialdémocrates allemands pour provoquer une révolution générale. Ils protestent contre la paix de Versailles et, sous le prétexte de satisfaire « le profond désir de paix qui désormais va guider l'humanité », suivant l'expression du directeur de l'*Humanité*, ils préparent la guerre civile. Nous parviendrons peut-être, lors de la mise en vigueur du traité, à désarmer militairement l'Allemagne. Mais ce désarmement serait vain si nous ne désarmions aussi les fauteurs de guerres civiles. L'Allemagne n'attend point sa revanche d'une nouvelle attaque brusquée à la manière de 1914 ; elle compte sur la décomposition de ses ennemis.

Nous sommes avertis. Le traité signé hier par le président Wilson et M. Lloyd George, et par lequel les États-Unis et la Grande-Bretagne s'engagent à prêter assistance à la France en cas d'attaque non provoquée, nous offre une garantie extrêmement précieuse qui complète de la façon la plus heureuse possible le traité de Versailles. Toutefois il prévoit un danger, qui, durant quelques années du moins, ne se présentera probablement pas. Le vrai danger est chez nous, chez nos alliés, dans nos défaillances ou nos illusions. Nous ne risquons guère de revoir les colonnes d'assaut de Charleroi et de l'Yser ; mais nous assisterons au déploiement en tirailleurs des socialdémocrates et des bolchevisants, et ceux-ci sont aussi dangereux que celles-là. Il va falloir instruire nos ouvriers de leurs véritables intérêts et les prémunir contre les théories dont on constate les résultats en Russie. L'effort continue. Il nous réclame tout entiers. Il faudra lutter encore contre le dévergondage général qui s'étalait en 1914 et qu'on commence de voir reparaître. Lui aussi est une arme ennemie. Si nous ne nous montrions pas dignes de la victoire, nous ne tarderions pas à en perdre les fruits. Pour que l'Allemagne aille jusqu'au bout de l'expiation, nous devons, jusqu'au bout, lui rester supérieurs, moralement et matériellement.

CHAPITRE V

A LA RECHERCHE DE LA PAIX.

RENVOI DE LA MISSION TURQUE. — LES ANGLAIS ET L'EMIR FEYÇAL. — VEXATIONS BRITANNIQUES EN SYRIE.

30 juin 1919.

Le président de la Conférence de la paix vient d'adresser au président de la Délégation ottomane une lettre où il lui signifie que, dans les circonstances actuelles, « rien ne sera gagné par un plus long séjour à Paris de la Délégation ottomane que le gouvernement ottoman avait demandé l'autorisation d'envoyer en France ». Sous cette forme alambiquée, qui ne doit pas être d'inspiration française, M. Clemenceau exprime la vérité toute simple à Damad Férid Pacha. Mais lui et ses collègues auraient pu s'aviser plus tôt que le voyage des Turcs était inutile. Nous avions insisté pour qu'on leur épargnât un déplacement qui ne pouvait aboutir qu'à une mortification. On ne voulut rien entendre. Damad Férid Pacha et ses collègues vont repartir plus aigris qu'ils n'étaient venus, et le trouble oriental grandira. Nous ne voyons pas ce qu'y gagneront la France et la paix.

Les notes échangées précédemment, le 17 et le 25 juin, entre la Délégation ottomane et la Conférence de la paix sont des exercices diplomatiques dénués d'intérêt. Les Turcs se posent en victimes et cherchent à rejeter sur des circonstances occasionnelles la responsabilité d'une politique dont ils auraient profité si elle avait réussi. Ils dépeignent l'Asie Mineure comme un monceau de ruines et se prétendent aussi dignes de compassion que les populations chrétiennes exterminées. Ils se vantent de parler au nom de 300 millions de musulmans. Fort justement les Alliés ont répondu qu'une nation doit être jugée d'après le gouvernement qui dirige sa politique étrangère et dispose de ses armées, et qu'elle ne peut être « dispensée des justes conséquences de cette doctrine, simplement parce que ses affaires, au moment le plus critique de son histoire, sont tombées aux mains d'hommes qui, entièrement dénués de principes et de pitié, ne pouvaient même pas commander au succès ». Ils ont ensuite constaté que le mal turc avait des racines profondes : « On ne trouve pas un seul cas, en Europe, en Asie ni en Afrique, où l'établissement de la domination turque sur un pays n'ait été suivi d'une diminution de sa prospérité et d'un abaissement de son niveau de culture. » Ils ont conclu en niant « que la diminution des territoires d'un État musulman historique dût porter atteinte à la cause musulmane dans tous les pays ». Ils auraient pu ajouter que jamais, à aucune époque de l'histoire, le sultan des Turcs, avant ni après son installation à Constantinople, n'a été le calife de tous les musulmans et que, en fait, son pouvoir religieux s'est exercé sur une très faible partie des 300 millions de musulmans. Mais était-ce nécessaire de faire venir le grand-vizir à Vaucresson et de le transférer ensuite à Jouy-en-Josas pour lui tenir ce langage ?

Les Quatre se sont aperçus trop tard qu'ils n'étaient pas en mesure de régler en quelques semaines la question turque. Une étude approfondie de la situation, dit la note d'hier, les a convaincus qu'un certain délai est inévitable. Quelle découverte ! Cependant il faudrait aviser aux moyens d'empêcher l'extension des troubles provoqués par une politique incohérente et de sauvegarder nos intérêts. Si la période d'incertitude, suivant les termes de la note du 29 juin, doit se prolonger pendant une durée indéterminée, il faut au moins sortir de la période des malentendus. Or il arrive que les intérêts français sont complètement sacrifiés en Turquie. [*Avec ou sans l'autorisation de leur gouvernement, la plupart des agents britanniques se comportent en maîtres et traitent les Français en suspects.*] La relève des troupes en Syrie n'a pu s'effectuer sous le prétexte, invoqué par le commandant du corps expéditionnaire anglais, que le débarquement de nos troupes à Beyrouth provoquerait des troubles. L'émir Feyçal, intronisé à Damas avec une pompe extraordinaire, réunit des troupes [*destinées à nous combattre et payées avec de l'argent dont la trésorerie anglaise, si nous ne nous trompons, débite notre compte.*] En droit, au regard de l'Angleterre, la Syrie entre dans notre sphère d'influence et nous devons payer les frais de l'occupation. En fait, l'émir Feyçal, énergiquement soutenu par les agents britanniques, travaille à se rendre complètement indépendant en s'imposant par la force. Nous sommes convaincus que la politique arabe actuelle préconisée à Londres sera fatale, en fin de compte, aux intérêts anglais en Asie. Mais ce ne serait nullement une consolation pour nous. Il importe de mettre fin au gâchis actuel. Chaque jour notre prestige diminue en Syrie ; chaque jour nos intérêts y subissent de nouvelles atteintes.

Il en est de même dans d'autres parties de l'empire ottoman. Nous nous heurtons partout à des agents qui, sous divers prétextes, empêchent les Français de surveiller et de diriger leurs affaires. Il est vrai que, en droit, l'état de guerre avec la Turquie subsiste. Mais cet état existe pour tout le monde. Il est étrange que les Anglais, les Américains et les Italiens se comportent à leur guise en Turquie, tandis qu'on nous y lie les mains. Une pareille situation ne saurait se prolonger jusqu'à ce que la Conférence ait appris à connaître les affaires d'Orient et se croie en mesure de les liquider. Notre gouvernement doit se faire respecter, lui et les intérêts dont il a la garde.

M. DE BETHMANN-HOLLWEG ET LES RESPONSABILITÉS DE LA GUERRE. — LE JUGEMENT DE GUILLAUME II.

1er juillet 1919.

M. de Bethmann-Hollweg demande à la Conférence de la paix que « la procédure projetée contre Sa Majesté l'empereur » soit exercée exclusivement contre lui, ancien chancelier d'empire, seul responsable, pendant la durée de sa fonction, des actes politiques de l'empereur. Sa lettre, en date du 25 juin, n'est pas très claire. Cet homme, qui a toujours eu une âme de subordonné, manque d'allure. Tout en proposant de se substituer à la personne de son ancien maître devant le tribunal prévu par l'article 227 du traité de paix, il paraît croire qu'il s'agit seulement d'explications à fournir. « Je crois pouvoir demander que les explications que les puissances alliées et associées veulent exiger au sujet de ses actes (les actes de l'empereur) le

soient exclusivement de moi. » Il s'agit de bien autre chose. Voici la teneur de cet article 227 :

Art. 227. — Les Puissances alliées et associées mettent en accusation publique Guillaume II de Hohenzollern, ex-empereur d'Allemagne, pour offense suprême contre la morale internationale et l'autorité sacrée des traités.

Un Tribunal spécial sera constitué pour juger l'accusé en lui assurant les garanties essentielles du droit de défense. Il sera composé de cinq juges, nommés par chacune des cinq Puissances suivantes, savoir : les États-Unis d'Amérique, la Grande-Bretagne, la France, l'Italie et le Japon.

Le tribunal jugera sur motifs inspirés des principes les plus élevés de la politique entre les nations, avec le souci d'assurer le respect des obligations solennelles et des engagements internationaux, ainsi que de la morale internationale. Il lui appartiendra de déterminer la peine qu'il estimera devoir être appliquée.

Les puissances alliées et associées adresseront au gouvernement des Pays-Bas une requête le priant de livrer l'ancien empereur entre leurs mains pour qu'il soit jugé.

Il y aura donc mise en accusation, instruction et jugement. Aux termes de l'article 230, « le gouvernement allemand s'engage à fournir tous documents et renseignements, de quelque nature que ce soit, dont la production serait jugée nécessaire pour la connaissance complète des faits incriminés, la recherche des coupables et l'appréciation exacte des responsabilités. » M. de Bethmann-Hollweg pourra être appelé à comparaître devant les cinq juges ; mais, quelque suite que le tribunal donne à sa déposition, l'ancien chancelier conservera le rôle de comparse qui est resté le sien pendant toute la durée de ses fonctions. Guillaume II a toujours revendiqué le pouvoir suprême, et ses chanceliers ont toujours déclaré qu'ils dépendaient de lui seul, non du Parlement. L'empereur allemand est constitutionnellement *Oberbefehlshaber*, chef suprême des armées et de la politique. Bismarck fut le seul chancelier qui gouverna personnellement ; mais encore dut-il prendre les ordres de l'empereur. Tant que vécut Guillaume Ier, il

sut lui imposer facilement ses volontés. Mais, avec Guillaume II, tout changea. Le jeune et présomptueux souverain renvoya le fondateur de l'empire comme un simple serviteur, et choisit des chanceliers qui furent des instruments plus ou moins dociles, mais ne relevant que de l'empereur. Soit comme roi de Prusse, soit comme empereur allemand, Guillaume II se comporta en monarque absolu. Il ne pouvait, il est vrai, faire certaines choses qu'avec l'assentiment du Parlement. Mais, en dehors des cas où l'approbation parlementaire était expressément requise, il dirigeait la politique à sa guise. En matière militaire il n'admettait aucun contrôle.

M. de Bethmann-Hollweg invoque en vain, à la décharge de Guillaume II, « le règlement du droit politique ». Il sait mieux que personne que l'irresponsabilité du souverain n'était même pas une fiction constitutionnelle en Allemagne. Ne se rappelle-t-il donc plus que, blâmé formellement par la grande majorité du Reichstag à propos de l'affaire de Saverne, il ne donna pas sa démission ? En cette circonstance grave il déclara de nouveau qu'il dépendait exclusivement de son auguste maître. M. de Bethmann-Hollweg encourt personnellement de lourdes responsabilités, mais c'est précisément pour avoir suivi ou subi la politique de l'empereur. Il s'est rendu coupable de « l'offense suprême contre la morale internationale et l'autorité sacrée des traités » visée à l'article 227. Il a proclamé à la face du monde, le 4 août 1914, que, en cas de nécessité, on s'en tirait comme on pouvait, sans se préoccuper de la morale et des engagements. Il faut espérer qu'il n'échappera point au châtiment. Toutefois cela n'exonère en rien Guillaume II des crimes qu'il a commis. Guillaume II a délibérément violé tout ce qu'il y a de plus sacré au monde, dans l'espoir d'établir sa domination sur le monde.

Il se croyait sûr du succès. Il a été vaincu. Il doit subir la peine de ses forfaits. Sa mise en accusation et son jugement constituent une satisfaction nécessaire pour la conscience universelle et les peuples foulés aux pieds.

LE CONSEIL SUPRÊME ET LES PUISSANCES EN TUTELLE.

2 juillet 1919.

Le Conseil des Dix, qui sera probablement réduit à un Conseil des Cinq, remplace le Conseil des Quatre, dissous par le départ du président Wilson et de M. Lloyd George. Les représentants des cinq puissances qualifiées de principales vont avoir à parachever le projet de traité avec l'Autriche et à rédiger les projets de traité avec la Bulgarie et la Turquie. Il serait désirable que le changement de personnes fût suivi d'un changement de méthode. La méthode adoptée par nos quatre Moïses allait au rebours du bon sens. Des mois de conversations confidentielles dont il ne reste aucune trace dans des procès-verbaux officiels ont produit une confusion générale dans les esprits. L'opinion publique est déconcertée. On voudrait que le Conseil des Dix ou des Cinq remît un peu d'ordre dans la procédure et de clarté dans les discussions. A cet effet deux réformes essentielles, faciles à réaliser, sont nécessaires : il faut tenir des procès verbaux où chacun prenne la responsabilité de ce qu'il a dit, et appeler aux délibérations les représentants des États intéressés. Nous insisterons aujourd'hui sur ce second point.

Dans la lettre que M. Clemenceau a adressée le 24 juin, au nom du « Conseil suprême des principales puissances

alliées et associées », au président du Conseil polonais, il revendique pour ces puissances une sorte de droit de tutelle sur les nouveaux États et « les États déjà existants qui reçoivent des accroissements territoriaux considérables ». En effet, il est naturel que les puissances dont les sacrifices ont permis la création ou l'agrandissement desdits États subordonnent la consécration de ces créations et de ces agrandissements à certaines conditions. Toutefois il est indispensable que ces conditions ne lèsent pas les intérêts vitaux des États en question et qu'elles aient été discutées en commun. Depuis longtemps les États prétendus grands ont contracté l'habitude de légiférer à l'égard des prétendus petits, sans consulter ces derniers. Ils ont constamment donné pour prétexte que, s'ils appelaient les intéressés à discuter, on n'aboutirait à rien. Ils ont préféré couvrir des parchemins de lettres mortes. C'est ainsi que de nombreuses clauses de traités solennels n'ont jamais été exécutées. Comme il aurait fallu faire la guerre pour en imposer l'application, on a fermé les yeux. Cela n'a d'ailleurs pas empêché d'éclater les guerres dont le germe était déposé dans les traités mal faits. Le traité de Berlin de 1878 est le type de ce genre de contrats internationaux. L'histoire des quarante années qui ont suivi est celle des violations qu'il a subies. Mais un exemple plus proche de nous nous montre sous un jour particulièrement frappant le danger de négliger, au cours de grandes négociations, les puissances intéressées réputées petites.

En 1915, ou plutôt de l'automne 1914 à la fin de l'été 1915, la Triple-Entente a conduit des négociations tendant à la participation de la Bulgarie à la guerre à nos côtés, ou tout au moins à son entrée en guerre contre la Turquie. Il semblait que Sir Edward Grey et MM. Sazonof et Delcassé dussent tout d'abord se mettre en rapports avec les trois

puissances victorieuses de 1913 qui avaient imposé à la Bulgarie le traité de Bucarest. Avant de négocier avec la Bulgarie, il fallait savoir ce qu'on pouvait lui offrir. Pour notre part, convaincus que le tsar Ferdinand et ses ministres étaient liés aux deux empires centraux, nous avons toujours cru et déclaré que les négociations avec la Bulgarie devaient se borner à lui imposer, même par la force, une neutralité garantie. Mais les hommes d'État qui croyaient à la possibilité de détacher par la persuasion Ferdinand Ier du système germano-touranien devaient tout d'abord s'assurer qu'ils seraient en mesure de lui offrir certaines satisfactions. Or, après quelques sondages, l'illustre trio ayant constaté que les trois États intéressés se refuseraient à consentir, dans la mesure désirée, les sacrifices réclamés par la Bulgarie, entreprit de traiter sans leur consentement, et même à leur insu, avec le Cabinet de Sofia. La Serbie, la Roumanie et la Grèce connaissaient incomparablement mieux que les trois ministres des affaires étrangères de l'Entente les affaires bulgares et la manière de traiter avec Sofia. Pourtant on se passa du concours et de l'adhésion des Cabinets de Belgrade, de Bucarest et d'Athènes, et l'on s'obstina à offrir le bien d'autrui aux ministres de Ferdinand Ier qui revendiquaient hautement les *quatre Alsace-Lorraine* de la Bulgarie. Cette négociation peut se caractériser par le court dialogue suivant entre deux personnages alors en fonctions : « Il faut à tout prix détacher la Bulgarie. — Mais si elle demande la lune ? — Eh bien ! donnez-lui la lune. » La diplomatie lunaire engendra une série de désastres. Allons-nous y revenir ?

Avant de régler sur le papier les affaires bulgares et turques, il faut consulter minutieusement les autres puissances balkaniques. Il faut entendre leurs représentants, se concerter avec eux et ne pas perdre de vue un instant

que tout ce qu'on déciderait contre eux ou malgré eux crèverait comme une bulle de savon. Les manières désinvoltes des Quatre ont déjà provoqué de pénibles froissements avec des États dont l'amitié durable nous est nécessaire. On compte que les Dix — ou les Cinq — sauront mettre du baume sur ces égratignures et préparer en Orient un statut répondant à la fois aux intérêts permanents des États balkaniques amis et au maintien de la paix générale.

LES DEUX TRAITÉS DE GARANTIE CONTRE UNE AGRESSION ALLEMANDE.

3 juillet 1919.

On publie ce matin les deux arrangements signés à Versailles le 28 juin par les représentants des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France afin de garantir la France contre « tout acte non provoqué d'agression dirigé contre elle par l'Allemagne ». Ces deux arrangements forment le complément et le commentaire du grand traité de paix signé le même jour. Leur but est double : donner à la France la garantie de sécurité que les conditions de paix proprement dites ne lui assuraient pas d'une manière suffisante, et prévenir l'Allemagne que toute agression de sa part contre la France provoquerait immédiatement l'intervention armée des États-Unis et de la Grande-Bretagne.

En ce qui concerne le premier point, la garantie est formulée dans le style entortillé qui caractérise les documents issus de la Conférence de la paix et qui donne au texte français l'air d'une traduction élaborée par des collé-

giens. Il faut relire plusieurs fois avant de bien comprendre. Il semble que les plénipotentiaires américains et britanniques aient voulu éviter toute expression impliquant l'idée d'alliance et présenter les arrangements du 28 juin comme une suite nécessaire, comme une application naturelle du traité de paix. Ils connaissent les répugnances traditionnelles du Congrès de Washington et du Parlement de Londres contre les alliances et ils ont pris leurs précautions en conséquence. D'ailleurs rien n'est plus exact que l'étroite liaison entre les trois instruments diplomatiques du 28 juin. Les deux arrangements ne font que préciser les engagements assumés par les parties contractantes dans la charte de la Société des Nations. Ils constituent dans cette association générale une ligue restreinte du genre de celles que nous avons toujours préconisées et qui, loin de contrecarrer l'association générale, la renforcent. L'article 3 de l'un et l'autre document dispose expressément que l'un et l'autre seront soumis au Conseil de la Société des nations qui décidera, à la majorité, s'ils sont conformes au pacte de la Société. Il n'y a pas de doute que cette conformité soit reconnue. Des arrangements analogues pourraient être conclus par d'autres signataires du traité de paix. Il est même souhaitable qu'ils le soient, car ils créeraient ainsi des situations nettes qui éclairciraient singulièrement l'atmosphère européenne.

Le préambule des arrangements justifie leur conclusion par l'appréhension que les stipulations relatives à la rive gauche du Rhin, contenues dans les articles 42, 43 et 44 du traité de paix « n'assurent pas immédiatement à la République française une sécurité et une protection appropriées ». En effet, dans l'état actuel des choses, les restrictions d'ordre militaire prescrites par les articles 42 et 43 sont d'une efficacité aléatoire, et la menace formulée dans

l'article 44 reste dépourvue de sanction. C'est pourquoi les États-Unis et la Grande-Bretagne s'engagent à « venir immédiatement à l'aide de la France », sans autre consultation ou négociation, au cas d'une agression allemande. Quoique ces deux États emploient des expressions différentes, le premier se déclarant tenu de venir à l'aide, le second (disant qu'il consent à venir, l'engagement est le même. Quant à sa durée, elle n'est pas spécifiée. Il est dit seulement qu'il « restera en vigueur jusqu'à ce que, sur la demande d'une des parties audit traité, le Conseil de la Société des nations, décidant s'il y a lieu à la majorité, convienne que la Société elle-même assure une protection suffisante ». On sait que, dans sa teneur actuelle, la charte de la Société n'assure nullement cette protection. Elle se contente de poser des principes sans organiser le fonctionnement matériel de l'institution contre les États délinquants. Ajoutons enfin que les Dominions de l'empire britannique ne seront liés par l'arrangement signé par MM. Lloyd George et Balfour que si leurs Parlements l'approuvent. Du reste, les deux arrangements, comme le traité lui-même, devront être ratifiés dans chaque État contractant suivant les prescriptions constitutionnelles.

L'Allemagne est donc avertie. Elle avait besoin de l'être quoique, provisoirement du moins, elle soit hors d'état de donner suite à de mauvais desseins. Les Allemands, les diplomates comme les simples citoyens, ont toujours nourri l'espoir de diviser et de brouiller leurs adversaires. Au mois d'août 1914 ils étaient persuadés que l'Angleterre n'interviendrait pas. Plus tard ils ont cru fermement que les États-Unis ne sortiraient pas de la neutralité. Durant toute la guerre ils ont essayé d'engager leurs divers ennemis dans des négociations de paix séparée. Encore maintenant ils escomptent de futurs dissentiments entre leurs

vainqueurs pour préparer leur revanche. Il est excellent, pour le repos du monde et dans leur propre intérêt, qu'ils se trouvent en face d'une situation franche et claire.

Nous remercions du fond du cœur les hommes d'État américains et britanniques de nous avoir donné une nouvelle preuve d'amitié qui est en même temps le meilleur gage de paix. Mais, pour que les arrangements du 28 juin produisent leurs effets, il est nécessaire qu'il ne tombe de la bouche des hommes dirigeants aucune parole que les Allemands puissent interpréter, sinon comme un encouragement, du moins comme une absolution ou une promesse d'atténuation des conditions de paix. Le mieux pour tout le monde, y compris les vaincus, sera d'accepter et d'exécuter sans arrière-pensée le traité de Versailles dans toutes ses parties. La paix ne sera vraiment assurée et la vie normale ne reprendra qu'à cette condition.

DISCOURS DE M. LLOYD GEORGE AUX COMMUNES. — LA DÉMISSION DU CABINET BRATIANO ET LA DIPLOMATIE ROUMAINE.

4 juillet 1919.

M. Lloyd George a prononcé hier, à la Chambre des Communes, un discours où se trouvent d'excellentes choses et quelques-unes moins bonnes. Les passages relatifs à la culpabilité du peuple allemand et à la nécessité des réparations ont été vivement applaudis. Les résultats enregistrés dans le traité de paix ne correspondent peut-être pas au programme que le Premier ministre avait développé en termes ardents au cours de la dernière période

électorale. Les applaudissements qu'il a recueilliis hier prouvent qu'il aurait pu, dans les négociations de Paris, aller un peu plus loin dans la voie des garanties et céder un peu moins aux suggestions venues à la fois de l'extrême-gauche et des sectateurs du mercantilisme. A en juger d'après toutes les dernières élections partielles, le corps électoral britannique a goûté aussi peu certains procédés de gouvernement que les méthodes suivies à la Conférence. M. Lloyd George a cru devoir justifier hier la mesure qui dote l'Allemagne d'une armée de métier composée de 100.000 volontaires engagés pour quinze ans au lieu d'une armée de 200.000 soldats ordinaires à court terme, comme il avait été décidé tout d'abord. Nous sommes persuadés que ce changement fut une erreur grave, et que les 100.000 professionnels constitueront des cadres d'une puissance dangereuse. D'ailleurs la conférence a dû, un peu plus tard, autoriser l'Allemagne à conserver *provisoirement* un nombre d'hommes très sensiblement supérieur. Il est fort à craindre que ce provisoire dure et que l'Allemagne soit par surcroït dotée d'une armée de métier.

M. Jean Bratiano a quitté Paris avant-hier soir après avoir exposé devant les Cinq le point de vue roumain dans la question de Bessarabie. Il va remettre sa démission au roi Ferdinand. Il déclare ne pas vouloir assumer la responsabilité des décisions prises par la Conférence en ce qui concerne la Roumanie, notamment au sujet des droits des minorités nationales. Comme on n'a pas publié le texte de ces décisions, on n'est pas en mesure d'apprécier le bien-fondé des griefs du président du Conseil roumain. Toutefois il y a lieu de croire que, si certains de ces griefs sont malheureusement justifiés, d'autres ne le sont point, et que M. Bratiano a conçu le projet de se retirer en raison de

difficultés intérieures aussi bien qu'à la suite de déceptions extérieures.

Il n'est que trop vrai que la politique des Quatre dans les affaires roumaines a manqué de prévoyance, de netteté et d'habileté. On a complètement perdu de vue la Roumanie — et d'autres pays — en bâclant l'armistice bulgare et en concluant l'armistice austro-hongrois. On a exclu de la Dobroudja les autorités roumaines sans aucune raison plausible. On a tracé des lignes de démarcation fantaisistes sur la frontière hongroise. On n'a donné ni aux chefs des corps alliés d'occupation en Orient, ni aux simples officiers, d'instructions cohérentes, soit sur la conduite générale à tenir, soit sur l'attitude particulière à prendre vis-à-vis des diverses populations. On n'a su ni ravitailler le peuple roumain, ni réconforter son moral. On a laissé en suspens les questions territoriales et laissé se poursuivre dans le vide les polémiques les plus irritantes. Il en est résulté un trouble profond dans les esprits qui, joint aux misères matérielles, a créé un mécontentement général. Il faut ajouter que, pendant l'absence du président du Conseil, le pays n'a pour ainsi dire pas été gouverné. En l'absence de tout Parlement, les grandes réformes promulguées par voie de décrets n'ont pas été appliquées, ou bien l'ont été fragmentairement, au hasard des bonnes volontés. Il n'est donc pas surprenant que M. Bratiano soit très critiqué par ses compatriotes et qu'il ait pensé à donner sa démission. C'est seulement à son arrivée à Bucarest qu'il se rendra compte du véritable état de choses et qu'il verra s'il possède encore, ou non, l'autorité nécessaire pour continuer de diriger les affaires du pays.

Nous déplorons que, en Roumanie comme en d'autres pays alliés et amis, d'inexcusables négligences nous aient fait perdre le bénéfice de sympathies qui ne demandaient

que l'occasion de se manifester. Néanmoins il convient de constater que la diplomatie roumaine est en partie responsable des échecs dont elle se plaint. Au début de la Conférence elle n'a pas su, malgré d'amicaux avertissements, juger la situation. Elle a fait de l'annexion intégrale du Banat, c'est-à-dire d'une question de second ordre ou d'amour-propre, une question capitale. Elle s'est cramponnée au traité de 1916 avec la même obstination que M. Sonnino au traité de Londres. Elle s'est presque solidarisée avec la diplomatie italienne. Elle a fait de la politique géographique au lieu de s'attacher à la politique nationale. Les ministres italiens qui s'inspiraient d'idées analogues ont disparu de la scène enveloppés dans un discrédit qui dépasse de beaucoup celui où tomba Crispi après Adoua. Il est naturel que M. Jean Bratiano soit ébranlé.

La Roumanie retrouvera son équilibre politique en revenant franchement à la politique nationale, idéaliste dans ses buts et réaliste dans ses procédés. En 1878 la bouderie obstinée du Cabinet de Bucarest vis-à-vis de la Russie coûta très cher à la Roumanie. La bouderie n'est pas une politique. Le véritable homme d'État s'applique à tirer parti des circonstances. En tout cas nous souhaitons vivement que la Conférence, en ce qui dépend d'elle, facilite à la Roumanie la solution d'une crise qui s'annonce difficile.

LES MASSACRES D'AÏDIN ET L'INEXÉCUTION DE L'ARMISTICE DE MOUDROS.

5 juillet 1919.

Il est fort à craindre que nos sombres pronostics sur les affaires turques se réalisent. Les lenteurs et les oscillations

de la Conférence engendrent fatalement de graves désordres dans un pays où l'on ne respecte que la force. Dans leur note du 10 janvier 1917 au président des États-Unis, les Alliés avaient déclaré que leurs buts de guerre compremaient « l'affranchissement des populations soumises à la tyrannie sanguinaire des Turcs, et l'exclusion de l'Europe de l'empire ottoman, comme décidément étranger à toute civilisation occidentale ». Au moment de la signature de l'armistice entre l'amiral Calthorpe et les représentants du sultan, le 30 octobre 1918, les Turcs crurent venu le jour de la soumission définitive et s'apprêtèrent à se courber devant le destin. Aujourd'hui ils s'aperçoivent que les grandes puissances hésitent et passent d'une solution à une autre. Ils reprennent courage et violent délibérément l'armistice. Hier, tandis que la Délégation ottomane quittait le château de Montéclin, ulcérée et altérée de rancune, les troupes turques chassaient les Grecs d'Aïdin. Allons-nous revenir à la période des massacres ?

Aux termes de l'article 5 de l'armistice du 30 octobre, la démobilisation de l'armée turque devait s'effectuer *immédiatement* ; il n'était mentionné d'exception que pour « les troupes nécessaires pour la surveillance des frontières et le maintien de l'ordre à l'intérieur ». Les Alliés se réservaient expressément le droit de « déterminer les effectifs de ces troupes et leur utilisation », ainsi que « d'occuper tous points stratégiques dans le cas où un état de choses menaçant pour la sécurité des Alliés viendrait à se produire ». Un représentant allié devait être « attaché au ministère turc du ravitaillement, à l'effet de sauvegarder les intérêts des Alliés ». Comment se fait-il alors que des troupes ottomanes appartenant à deux corps d'armée aient attaqué dans le vilayet d'Aïdin les troupes grecques occupant cette région en vertu d'un mandat de la Conférence ? Allons-nous voir

se reformer une armée turque, et sous quels auspices ?

Cette situation est intolérable. Les décisions de la Conférence deviendront un objet de dérision si elles sont déchirées par des troupes prétendant agir de leur propre chef, sans ordre officiel. Si on laisse, en Asie Mineure, les Turcs réoccuper par la force des régions placées sous le contrôle d'un des Alliés, on verra bientôt des troupes allemandes, dites irrégulières, envahir une partie de la Pologne ou refuser d'évacuer la Haute-Silésie. Les mauvais exemples sont contagieux. Dans l'intérêt même des Turcs, qui ont besoin de connaître leur sort et qui, à leur tour, seront exposés à de sanglantes représailles, nous réclamons l'exécution intégrale de l'armistice du 30 octobre et la répression vigoureuse de tous les troubles.

LA QUESTION DES DROITS DES MINORITÉS. — LE RESPECT DU SABBAT EN POLOGNE ET EN ROUMANIE.

6 juillet 1919.

Le traité du 28 juin avec la Pologne et le départ de M. Jean Bratiano ont remis au premier plan la question des minorités, c'est-à-dire des garanties conférées par traité aux minorités ethniques ou religieuses dans les nouveaux États et dans les États recevant des agrandissements considérables de territoires. Comme nous l'avons déjà dit, la prétention des « principales puissances alliées et associées » de subordonner la reconnaissance d'un nouveau statut territorial à certaines conditions d'ordre général est justifiée en principe et par de nombreux précédents. La lettre signée Clemenceau, qui accompagne le traité polonais, rap-

pelle justement les précédents relatifs aux Pays-Bas, en 1814, à la fondation du royaume de Grèce et au changement de dynastie en Grèce, à l'annexion de la Thessalie à la Grèce et au traité de Berlin. Les principales puissances ont d'autant plus le droit de formuler des conditions que les États en question ne peuvent se passer de leur appui pour s'établir ou se consolider. Elles rendent même jusqu'à un certain point service à ces États en déclarant obligatoires, en vertu d'un traité, des stipulations qui, livrées à la législation intérieure, deviendraient l'occasion de débats passionnés. Mais il importe que ces stipulations ne lèsent pas des intérêts vitaux et n'entrent point dans des détails qui relèvent des mœurs plutôt que de la législation internationale.

Sous ce rapport, le traité polonais n'échappe pas aux critiques. Probablement afin d'empêcher des lois intérieures de tourner subtilement les stipulations internationales, il entre, en matière d'acquisition de la nationalité polonaise, d'usage des langues devant les tribunaux, d'enseignement public et d'observation des prescriptions religieuses, dans des minuties exagérées. Par exemple, l'article 11 prescrit l'observation du sabbat. « Les Juifs, dit-il, ne seront pas astreints à accomplir des actes quelconques constituant une violation de leur sabbat et ne devront être frappés d'aucune incapacité s'ils refusent de se rendre devant les tribunaux ou d'accomplir des actes légaux le jour du sabbat. » On se demande pourquoi le respect du sabbat est aussi impérativement imposé alors que celui du dimanche ne l'est pas chez plusieurs des puissances alliées. En France les chrétiens ne sont point dispensés de comparaître le dimanche devant les Cours d'assises. En outre l'article 11 dispose que « la Pologne déclare son intention de s'abstenir de prescrire ou d'autoriser des élections, soit

générales, soit locales, qui auraient lieu un samedi ; aucune inscription électorale ou autre ne devra obligatoirement se faire un samedi ».

Que de précautions en faveur de la religion juive alors que la législation de plusieurs des puissances alliées et associées n'en renferme aucune en faveur du catholicisme ! Va-t-on procéder de même à l'égard des musulmans ? Allons-nous voir les fameux musulmans de l'Inde, si opportunément tirés de l'ombre par M. Montagu, réclamer l'insertion de clauses protectrices de l'islam ? Les sionistes vont-ils imposer leurs dogmes en Palestine ? La vie nationale va-t-elle être arrêtée dans certains pays deux, trois ou quatre jours par semaine pour cause d'observation des lois religieuses ? Le catholicisme s'est en fait adapté aux législations laïques et aux exigences de la vie moderne. Il semble que, même en Pologne, le judaïsme pourrait faire de même. En Roumanie, en fait, les Juifs ne rencontraient aucun obstacle à l'exercice de leur religion. Ils avaient même réussi, dans les localités du Nord de la Moldavie où ils se trouvaient en majorité, à imposer leurs mœurs au reste de la population. On a vu des gardiens juifs de ponts à péages refuser le passage sur ces ponts le samedi parce que leur religion leur défendait de recevoir de l'argent ce jour-là et qu'il était interdit de passer sans payer. Les Quatre auraient pu s'occuper de choses plus utiles et plus urgentes que le respect du sabbat.

On comprend que M. Bratiano ait refusé de s'engager d'avance à accepter les conditions que les Quatre ou les Cinq fixeraient en faveur des minorités ethniques et religieuses. La Roumanie était avant la guerre un pays libre gouverné conformément aux principes les plus modernes. Les restrictions qu'elle avait établies au sujet des étrangers en général, et qui étaient sur le point d'être supprimées, ne

dépassaient pas celles que les États-Unis et le Dominion australien appliquent chez eux encore maintenant avec une ténacité remarquable. Pourquoi les Cabinets de Londres et de Washington se préoccupent-ils tellement du sort des minorités ethniques et religieuses dans certains pays d'Europe, alors qu'ils refusent d'admettre, dans la charte même de la Société des nations, le principe de l'égalité des races ? Leur conduite inspire aux puissances « à intérêts limités » l'idée qu'elles sont victimes d'une politique arbitraire. Cela n'est pas sans danger.

M. TITTONI A LA CONFÉRENCE. — PORTRAIT DE M. SONNINO PAR LE « SECOLO ». — LE CHANTAGE DE M. NITTI ET LE PROJET D'UNE ALLIANCE FRANCO-ITALIENNE OPPOSÉE AUX SLAVES ET AUX ANGLO-SAXONS.

7 juillet 1919.

M. Sonnino a quitté la Conférence et M. Tittoni y a pris séance. Ces deux hommes suivent des méthodes différentes, mais représentent la même politique. Tous deux ont longtemps vécu dans le ménage triplicien et y ont contracté des habitudes dont, à leur âge, il est malaisé de se défaire. Tous deux sont imbus de l'esprit de la Consulta, où l'on considérait naguère l'*italianità* comme symétrique du *Deutschtum*. Toutefois l'expérience des dernières semaines est une leçon qui ne peut être perdue pour un homme aussi fin que M. Tittoni. L'autre jour le *Secolo* réclamait la « démobilisation de la Consulta ». Il voulait que tous les fonctionnaires responsables d'une mauvaise politique partageassent le sort du baron Sonnino. Quelques

jours auparavant, il avait tracé, du ministre des affaires étrangères tombé, le portrait suivant qui mérite de figurer au futur musée de la Conférence : « Il était l'homme qui avait signé le traité de Londres, qui avait retardé la déclaration de guerre à l'Allemagne ; qui avait fait la politique antiserbe ; qui avait, en décembre 1916, failli ruiner l'alliance à Athènes pour avoir soutenu Constantin contre Venizèlos ; il était l'homme qui s'était opposé à l'envoi de troupes italiennes en Macédoine ; qui n'avait jamais voulu concourir qu'avec de faibles contingents aux opérations coloniales — ce qui pourtant nous aurait donné des droits à la Conférence ; il était l'homme qui n'avait jamais voulu entendre parler du démembrement de l'Autriche-Hongrie, qui s'était opposé à la politique du Congrès de Rome ; qui avait vu d'un mauvais œil la présence des forces alliées sur notre front, qui, en un mot, pendant les quatre années de guerre, avait donné l'impression de ne jamais songer qu'aux calculs de son égoïsme national étroit et méfiant... M. Sonnino n'a jamais donné à Paris aucune preuve d'habileté diplomatique ; son action, ou plutôt son inaction, peut sembler presque un mystère. Il ne semble pas qu'il ait jamais eu une idée, qu'il ait profité d'une circonstance, qu'il ait recherché des ententes ou des accords, qu'il ait jamais traité ou négocié. Colère, méfiant, renfermé en lui-même, il n'a jamais voulu bouger des précieux accords qu'il avait conclus, pas même lorsque, par suite du changement des circonstances, il aurait trouvé dans une autre attitude un avantage évident, immédiat et assuré... » M. Tittoni doit avoir à cœur que son portrait ne fasse pas le pendant de celui-là.

Pour éviter ce contre-temps, il lui faudra prendre le contre-pied des conseils que lui donnent les zélateurs de l'impérialisme, par exemple le *Resto del Carlino*. Ce jour-

nal, qui s'est distingué, pendant la première partie de la guerre, par un neutralisme touchant au défaitisme et, pendant la dernière partie, par un « bourrage de crâne » intensif, s'exprime ainsi : « L'heure de l'Italie arrive fatalement, l'heure où, les comptes terminés, au moins provisoirement, avec l'Allemagne vaincue, les Alliés devront faire les comptes avec l'Italie victorieuse. Et ce n'est pas un fait sans profonde signification que les « Alliés » voient l'Italie se présenter devant eux, non plus avec la pusillanimité tremblante, ignare et sans volonté d'Orlando, mais avec l'énergie consciente de Tommaso Tittoni, d'un homme de sûre compétence, capable de vues claires, et dont la dignité italienne est à toute épreuve... Sa tâche est difficile, vu l'hostilité systématique désormais inévitable des Alliés, leur état d'âme actuel, et les innombrables et graves erreurs commises par l'honorable Orlando. Mais, si cette tâche est difficile, elle n'est pas équivoque. Il s'agit de faire clairement comprendre aux Alliés que rien n'est résolu, tant que n'est pas résolu le problème de la paix italienne... Il s'agit de leur faire clairement comprendre que le poids de l'Italie peut, dès aujourd'hui, être très grand, et sera certainement plus grand demain. Et il dépend d'eux que l'Italie soit demain leur amie ou leur ennemie. » Cette dernière phrase est accentuée par ce passage d'un autre article du même auteur : « Les Français qui voient ou veulent voir une « crise de l'alliance » dans une prétendue évolution « germanophile » de l'Italie, doivent comprendre une bonne fois que les vrais motifs de cette crise consistent dans la politique aveugle et folle qu'avec la complicité des gouvernements anglais et américain, leur gouvernement a suivie et s'obstine à suivre dans ses rapports avec l'Italie. Politique aveugle et folle, parce que l'Italie est aujourd'hui la seule parmi les grandes puissances — les Français le

savent très bien — qui possède encore une armée, matériellement et spirituellement saine, et une volonté nationale irrésistible ; la seule qui puisse devenir rapidement le centre politique formidable de tous les peuples opprimés par la paix anglo-saxonne. Le poids de l'Italie, énorme dans la guerre, sera énorme dans la paix. »

S'il ne s'agissait que du *Resto del Carlino* et de l'*Idea Nazionale*, on pourrait à la rigueur négliger ce chantage. Mais, avec d'autres intentions, d'autres journaux et des hommes politiques considérables invitent en termes presque aussi comminatoires la France à inaugurer une politique fondée sur la seule alliance italienne. D'une enquête récente en Italie, M. Maurice de Waleffe, rédacteur du *Journal*, a rapporté ce conseil émanant, paraît-il, de M. Nitti lui-même, des autres ministres et de « tous les députés » : « Vous devez considérer nos intérêts exactement comme s'ils étaient les vôtres. Quatre-vingt millions de Français et d'Italiens peuvent résister aux trois grandes masses du slavisme, du germanisme et du monde anglo-saxon. » L'Italie, ajoute M. de Waleffe, veut être l'épouse unique de la France ; elle n'admet pas les flirts avec la Grèce ou la Serbie ; si la France trahissait la latinité avec les Anglo-Saxons, l'Italie se réserve de la trahir elle aussi. « Tout le monde, en Italie, dit M. de Waleffe, m'a donné à comprendre avec qui. » Aussi longtemps que les Italiens ne renonceront pas à ce raisonnement [*qui mérite seulement le nom de chantage*] ils ne pourront ni rétablir leur diplomatie désemparée, ni regagner la confiance des puissances, ni obtenir des satisfactions à l'extérieur, ni rétablir à l'intérieur un ordre gravement compromis.

La prétention de nous obliger à lier partie avec l'Italie contre le monde slave et le monde anglo-saxon et d'opposer un bloc de quatre-vingt millions de Latins au reste de

l'univers est simplement démente. Ce serait une politique de suicide, aussi bien pour l'Italie que pour la France. On n'arrive pas à expliquer, sinon par l'intoxication germanique, comment des Italiens doués de bons sens peuvent concevoir et soutenir de pareilles idées, analogues à celles dont se servaient les Austro-Allemands pour disloquer l'Entente cordiale et la Triple-Entente. Grâce à d'inexcusables complicités et à la censure, on a laissé s'incruster dans le monde politique français le dogme qu'il fallait « avant tout » ne pas nous brouiller avec l'Italie, et, sous ce prétexte, notre diplomatie a suivi une politique aussi dangereuse pour l'Italie que pour la France. Le premier devoir des véritables amis de l'Italie était de la mettre en garde contre les folies de l'impérialisme ou du panlatinisme, et le premier devoir des Français était d'empêcher leur pays de tomber dans un abîme de démence.

Non, nous ne croyons ni n'admettons que la France doive s'opposer au monde slave et au monde anglo-saxon. Non, nous ne sacrifierons à aucune autre combinaison nos alliances slaves et anglo-saxonnes. Comme M. Clemenceau l'a déclaré hier à Saint-Quentin, notre alliance avec l'Angleterre et les États-Unis survivra à la guerre. Elle sera le pivot de notre diplomatie. L'Angleterre et les États-Unis sont venus à notre aide sans nous poser de conditions, sans marchander leur concours. Ne fût-ce qu'à cause de cela, nous devrions leur rester fidèles. Mais ces deux puissances représentent une force qui complète heureusement la nôtre et qui nous est indispensable pour assurer l'exécution du traité de Versailles. Que deviendrions-nous si, avec la seule alliance italienne, nous restions en face des Allemands ? Le *Resto del Carlino*, l'*Idea Nazionale*, la *Gazzetta del Popolo*, etc., nous l'indiquent : Nous devrions payer chaque démarche, chaque intervention. M. Giolitti triom-

pherait avec son *parecchio*. Et nous mettrions contre nous tous les peuples qui placent actuellement leur confiance en nous, qui ont combattu avec nous, qui représentent les mêmes idées que la France républicaine.

Depuis qu'il est à Paris, M. Tittoni a dû prendre le vent. Son discours au Sénat du 25 juin, qui a été froidement accueilli par la Haute Assemblée et que le *Corriere della Sera* qualifiait, le lendemain, de « stérile hommage à cette désuète rhétorique *patriottarda* d'où nous vient tant de mal », n'est sans doute pas son dernier mot. Il l'avait terminé par cette phrase : « Tout notre programme se résume en ces mots : « Italiens, toujours Italiens, par-dessus tout Italiens ! » Sans doute. Mais l'Italie, comme toute autre puissance, n'est pas seule dans le monde. Il lui faut vivre au milieu de ses voisins et se faire des amis. Or, quoi qu'en disent le *Resto del Carlino* et les interlocuteurs de M. de Waleffe, l'Allemagne n'est plus une amie désirable. Il n'est d'ailleurs pas sûr qu'elle recherche particulièrement l'alliance italienne.

LES INCIDENTS DU 2 JUILLET A FIUME ET LA QUESTION ADRIATIQUE. — LA « LIBATION DE MENSONGES ».

8 juillet 1919.

De récents incidents à Fiume, exploités avec impudence par une propagande locale qui ne recule devant aucun mensonge, montrent qu'on ne saurait sans danger laisser se prolonger l'incertitude actuelle sur le sort de l'Adriatique orientale. Le communiqué du 29 juin du Conseil national italien de Fiume sur les troubles de la fin de juin

et des premiers jours de juillet contient, à l'adresse des marins français, des propos outrageants que nous ne relèverons pas. Mais il convient de citer la conclusion de ce factum : « La conviction générale à Fiume est que le calme ne reviendra que lorsque les Français se seront éloignés. » Et, par tous les moyens imaginables, on essaye de provoquer ce départ. Or la présence des Français à Fiume n'est point, comme on le prétend de l'autre côté des Alpes, une cause de troubles ; non seulement elle est liée à notre base de ravitaillement pour les troupes opérant à la périphérie de la Hongrie, mais elle empêche d'éclater de véritables hostilités entre les Italiens et les Yougoslaves. Le langage tenu publiquement par un grand nombre d'officiers italiens dans les territoires contestés ne laisse aucun doute sur leur désir de provoquer des incidents, fournissant l'occasion de détruire par la force les résistances des Yougoslaves aux annexions, et même l'État yougoslave. Jusqu'ici la présence d'un général français et d'un général anglais a contenu les passions locales. Eux partis, on en viendrait aux mains, et le diable sait ce qui en résulterait.

A Fiume, en vertu des clauses de l'armistice, il y a une occupation interalliée avec un commandant en chef italien, le général Grazioli. L'autorité civile a été usurpée par un comité qui s'est nommé lui-même, qui n'a été ni élu, ni reconnu par la population. Du côté italien, on allègue qu'il a été reconnu par acclamations par une foule de 30.000 personnes ; mais les 30.000 personnes réunies le jour en question étaient venues seulement acclamer la chute de la monarchie austro-hongroise. Les photographies prises alors et répandues à profusion représentent une manifestation de joie au sujet de la libération de la domination habsbourgeoise, et non une élection populaire. Néanmoins, le Conseil usurpateur constitué sous les auspices du commande-

ment italien s'est arrogé des pouvoirs dictatoriaux. Il légifère. Il ordonne que la justice soit rendue au nom de Victor-Emmanuel III. Il raye du tableau de l'ordre les avocats qui refusent de lui prêter serment d'obéissance. Il émet un emprunt de 100 millions. Il lève une armée recrutée principalement en Italie. Il déclare qu'il s'opposera par la force aux décisions de la Conférence, si celle-ci n'attribue pas Fiume à l'Italie. La présence des Alliés seule empêche les déportations qu'on signale en d'autres régions adriatiques. Si l'armée fiumaine, qu'on qualifiera de milice locale, et qui sera composée pour la presque totalité d'Italiens d'Italie, est formée, il y a lieu de s'attendre aux pires excès.

A de certains indices on croit remarquer que le ministère Nitti désire refréner la propagande extravagante encouragée par le Cabinet précédent. Si c'est en effet son intention, il aura fort à faire. Sous le régime Orlando-Sonnino il y eut ce que le *Corriere della Sera* appelle « une libation de mensonges avec lesquels furent enivrés et endormis le peuple et le Parlement ». C'est encore à « une propagande effrénée sans scrupules » que le grand journal de Milan attribue la tragi-comédie d'avril inaugurée par « la vide et fastueuse chorégraphie du retour de Paris ». Néanmoins, le *Corriere aella Sera* reproduit abondamment les récits calomnieux sur les derniers incidents, et qualifie Fiume de ville trois fois italienne : « parce que l'Italie la veut, parce qu'elle est appelée par Fiume, et parce que la malveillance d'autrui lui conteste cette chose juste ». Si la controverse reste sur ce terrain, elle ira en s'exacerbant. Il importe de régler le conflit de sang-froid.

Avec de la bonne volonté de part et d'autre, la solution n'est pas difficile. Quoique le Cabinet Nitti-Tittoni proteste contre la qualification de « renonciateur » que les na-

tionalistes lui donnent, il semble disposé à quitter le terrain du traité de Londres, où MM. Orlando et Sonnino se sont cassé les reins, pour celui des larges transactions. Il aurait raison. Les éléments de transaction existent. C'est à eux qu'il aurait fallu penser dès le début. On doit réussir à s'entendre en négociant sur cette base. La question de Fiume, embrouillée avec fureur par la propagande, resterait la seule pierre d'achoppement. Pourtant, elle est soluble, elle aussi. Le gouvernement italien déclare qu'il ne peut céder sur Fiume parce que cette ville s'est donnée à l'Italie en vertu du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes. La population fiumaine ne constitue point ce qu'on appelle un peuple. Mais admettons provisoirement qu'on la traite comme telle. Qu'on fasse alors pour elle ce que la Conférence a fait pour le Slesvig, pour la Haute-Silésie et pour d'autres territoires contestés : qu'elle prescrive un plébiscite. Les Yougoslaves consentiront à ce que le plébiscite ait lieu, même réduit à la seule ville de Fiume, à condition qu'il soit entièrement libre, entouré de garanties, et que soient électeurs tous les anciens ressortissants austro-hongrois domiciliés dans la ville à une époque déterminée, par exemple le 1er juillet 1914. Cette dernière condition est capitale. En effet, sous le régime municipal en vigueur sous les Habsbourg, n'étaient électeurs municipaux que les individus à qui le Conseil municipal avait conféré le droit de cité, et il n'accordait ce droit qu'aux italianisants. La Conférence ne pourrait consacrer une pareille anomalie médiévale. Si le peuple doit être appelé à user de son droit de disposer de lui-même, il faut que ce soit le peuple tout entier.

On peut aussi constituer, suivant le projet Tardieu, un petit État tampon provisoire, comprenant Fiume, qui devrait fixer lui-même son sort définitif après un certain laps

d'années. En tout cas il est urgent d'arrêter une décision. Chaque jour de retard amène de nouvelles complications.

ENVOI D'UNE COMMISSION MILITAIRE A FIUME. — PÉTITION DES AUTONOMISTES FIUMAINS. — UN RÉCIT SUR LES INCIDENTS DU 2 JUILLET.

9 juillet 1919.

Le Conseil des Quatre a décidé hier d'envoyer à Fiume une commission militaire chargée de faire une enquête sur les déplorables événements du 29 juin, du 2 et du 6 juillet. Il a sagement agi. Mais cela ne doit point le dispenser de hâter la solution de la question adriatique elle-même. En attendant les résultats de l'enquête, les journaux italiens sont pleins de récits propres à surexciter les passions populaires ; et, suivant une méthode qui rappelle les plus mauvais temps du régime Crispi, on laisse se déchaîner ces passions dont on ne songe à réprimer les excès qu'après coup. Il ne semble pas douteux que les troubles du 2 juillet aient été prémédités par des gens désireux de forcer la main à la fois au gouvernement italien et à la Conférence. Les circonstances que nous connaissons rappellent trait pour trait, avec du sang en plus, le fameux incident des pèlerins français auxquels on donna subitement la chasse dans toutes les rues de Rome quelques minutes après qu'on eut découvert, sur le registre du Panthéon, quelques mots ou fragments de mots tracés par on ne sait qui, mais attribués à un pèlerin et jugés injurieux pour la maison de Savoie. Les difficultés matérielles de la vie provoquent en

ce moment en Italie des mouvements tumultueux. Bien des gens seraient heureux d'y trouver un dérivatif. Il nous faut veiller à ce que ce ne soit pas aux dépens de la France.

A défaut d'un rapport officiel, nous pouvons reproduire la communication suivante, adressée aux représentants de l'Amérique, de la France et de l'Angleterre à Fiume par le parti autonome démocratique fiumain, qui est composé en majeure partie de citoyens italianisants, mais opposés à l'annexion de Fiume à l'Italie :

Le parti autonome démocratique fiumain — auquel ont adhéré déjà, le dixième jour de sa fondation, plus de trois mille citoyens fiumains — déplore les faits survenus dans la soirée du 2 juillet 1919, et a l'honneur de communiquer ce qui suit :

1° Les hommes sérieux de souche fiumaine sont tout à fait étrangers aux faits survenus ;

2° Des témoins qui ont le droit de déposer devant le commandement anglais assurent que deux gamins arrachèrent leurs cocardes à deux dames, et que les soldats français n'intervinrent que plus tard ; il existe le soupçon motivé que toute l'affaire était préparée de longue main ;

3° Nos jeunes gens doivent être finalement arrachés des griffes de louches individus patibulaires et d'ignobles *affaristi*, et l'on doit procéder immédiatement contre ceux-ci ;

4° Le Conseil national italien et la direction de la Jeune Italie qui, comme il est de notoriété publique, sèment la haine de race et poussent ouvertement à la rébellion, doivent être immédiatement destitués, et leurs chefs mis en accusation ;

5° Les carabiniers royaux se conduisirent quasi passivement pendant les démonstrations et les actes de vandalisme ; ils se montrèrent complètement au-dessous de leur tâche. Aussi demandons-nous que l'ordre public soit maintenu par les troupes mixtes de l'Entente ;

6° Dans ces derniers temps, de très nombreux étrangers se sont établis dans la ville. Nous demandons leur éloignement immédiat ; ne doivent rester que ceux qui peuvent prouver avoir eu leur domicile — *dimora stabile* — durant toute la période des quatre dernières années.

Nous recevons d'autre part la lettre suivante, datée du 3 juillet, d'un témoin oculaire des événements du 2 :

Des informations sûres prouvent que les Italiens organisent, en Italie et dans les territoires occupés, des légions volontaires qui auraient pour mission de s'opposer à l'exécution des décisions de la Conférence de la

paix dans le cas où ces décisions contrarieraient les visées impérialistes italiennes.

Ainsi, à Fiume, on a créé, d'après les instructions du général Mariotti, des bataillons volontaires qui, pour le moment, ne dépassent pas l'effectif de 150 hommes, pour la plupart de très jeunes gens. Les volontaires sont bien rémunérés pour leur fonction, qui consiste à terroriser, avec l'aide des autorités militaires italiennes, la grande majorité de la population, qui est contraire à l'annexion de la ville de Fiume à l'Italie. Les « bataillons » volontaires font leurs exercices dans les casernes de l'armée royale italienne : ils sont instruits et commandés par les officiers italiens.

Le 2 juillet, de retour de l'exercice à la caserne « Armand-Diaz », à huit heures et demie du soir, ces volontaires ont attaqué, avec l'aide des soldats italiens, les officiers et soldats français et anglais qui se promenaient tranquillement sur le Corso (rue principale). Que cette attaque ait été à l'avance organisée, cela est prouvé par le fait que, depuis ce moment, a commencé dans la ville une véritable chasse contre tous les militaires portant l'uniforme français, sans égard pour leur grade. Au cours de cette lâche agression des soldats italiens et des volontaires fiumains, dix officiers et vingt-cinq soldats français ont été blessés.

Après cette attaque, la bande, accrue de nombreux civils, s'est dirigée vers la place Adamitch en criant : « A bas la France ! Vive l'Italie ! Vive l'Allemagne ! » Le général français qui passait en automobile a été sifflé. L'infanterie et la cavalerie italienne, forte de trois à quatre bataillons, a occupé la place Adamitch, mais elle s'est gardée de la faire évacuer par les manifestants. En général son attitude a été d'une passivité bienveillante pour eux.

Sur la place se trouve le siège d'un des plus anciens clubs de la ville, la « Narodna citaenica » yougoslave. Un groupe de jeunes italophiles, accompagné de soldats italiens, a attaqué la maison, y a pénétré, et a détruit complètement le mobilier. Les portraits de M. Clemenceau et du maréchal Foch n'ont pas échappé, non plus que les portraits artistiques des hommes d'État yougoslaves, aux lacérations de la bande. Pendant que de jeunes italianisants accomplissaient leur œuvre de destruction, qui dura une bonne demi-heure, les troupes italiennes, fortes de deux régiments, restaient à deux pas de la porte d'entrée. Les dommages ainsi causés sont estimés à 200.000 francs. S'il n'y eut pas lieu de déplorer la perte de vies humaines, on le doit au fait que, à ce moment-là — dix heures ou dix heures et demie du soir — le club était inhabité.

Ces manifestations et ces attaques devaient servir à démontrer que la présence des troupes françaises est dangereuse pour l'ordre public et à justifier la demande de leur retrait. La même manœuvre a été déjà tentée avec les troupes américaines. Il faut le dire : la présence des troupes alliées est très gênante pour les autorités militaires italiennes, qui seraient heureuses de s'en débarrasser.

Nous ne jetterons pas d'huile sur le feu en publiant des

informations moins objectives. Pourtant il importe au plus haut point que le public italien ne reste pas exclusivement sous l'impression de récits mensongers. Un journal de Fiume, *Il Popolo*, que nous avons sous les yeux, qualifie les événements du 2 de « Vêpres fiumaines ». Cela en dit long. Il est à souhaiter qu'un rapport officiel vienne promptement éclairer le public et purifier l'atmosphère.

DÉCLARATIONS DE M. NITTI.

10 juillet 1919.

Le nouveau Cabinet italien s'est présenté hier devant le Parlement. Le président du Conseil a fait des déclarations dont nous ne possédons encore qu'une analyse, mais dont le caractère général apparaît assez clairement. En somme, il a mis les Chambres en présence des difficultés intérieures et extérieures de la situation et a développé un programme de travail pratique qui, en ce qui touche la politique étrangère, exclut à la fois l'impérialisme et la crise des alliances. Peut-être les courtisans de MM. Orlando et Sonnino et les agents de la Consulta diront-ils que, si le nouveau Cabinet ne diffère de l'ancien que par-là, ce n'était pas la peine de changer de gouvernement, car les ministres renversés n'étaient pas impérialistes et ne voulaient point retourner les alliances. Mais, quelles que fussent leurs secrètes pensées, MM. Orlando et Sonnino ont déchaîné avec préméditation, par calcul, un véritable cyclone impérialiste, et leur politique aboutissait inévitablement à un revirement d'alliances. Leurs pensées ne nous paraissent point aussi pures qu'ont bien voulu le croire

les directeurs de notre diplomatie et les instructeurs de notre censure. En tout cas leurs actes préparaient une catastrophe. C'est à leurs inspirations qu'obéissaient encore, ces jours derniers, les auteurs des troubles de Fiume. Or il vaut mieux être associé à des hommes qui pensent peut-être mal, mais qui agissent bien, qu'à des hommes qui pensent peut-être bien, mais qui agissent mal. Il est déplorable que la diplomatie alliée ait empêché, l'an dernier, M. Sonnino de tomber du pouvoir et lui ait sacrifié les chances — alors très grandes — d'un arrangement amiable entre l'Italie et les Yougoslaves. Elle se laissa persuader, avec une candeur difficilement qualifiable, que la chute de ce ministre serait une calamité irréparable et que l'avènement de M. Nitti serait l'abomination de la désolation. Aucun raisonnement ne prévalut contre ce dogme interallié. Aujourd'hui M. Sonnino a sombré dans le néant, M. Nitti est au pouvoir, et l'on s'aperçoit que les choses ne vont pas plus mal. Il y a même lieu d'espérer qu'elles iront mieux.

Hier, à Montecitorio, M. Nitti s'est approprié les déclarations précédentes de M. Tittoni au Sénat. On sait que nous ne les admirons pas intégralement. Heureusement il les a complétées par des explications rassurantes. Il a réprouvé la politique « des secrets et des formules conventionnelles », pour se rallier à « la politique de peuples ». On ne connaît pas encore à Paris la teneur exacte des passages de son discours relatifs à la réalisation des aspirations nationales. Il convient donc de réserver les appréciations à ce sujet. Mais les passages concernant les événements de Fiume sont de nature à nous faire espérer un règlement amical de l'affaire. M. Nitti a déploré les manifestations « organisées pour semer la méfiance entre nous et nos amis et alliés ». Il a déclaré que les incidents « désagréables » sur-

venus à Fiume et dans d'autres villes du royaume ne devaient plus se répéter. Il a condamné les excès de langage de la presse et annoncé que, si de pareils abus se renouvelaient, il saisirait les autorités judiciaires. En effet, malgré la suppression de la censure, le gouvernement a le droit de réprimer les délits d'outrages à des puissances étrangères et d'excitation à l'émeute. De plus, le commandement militaire à Fiume a le droit et le devoir de prévenir et de punir les attentats contre l'ordre public. « La presse, a dit M. Nitti, doit éclairer l'opinion et faire œuvre de modération. » C'est exactement le contraire qu'elle a fait sous le ministère Orlando-Sonnino. Les journaux d'ordinaire les plus modérés se sont livrés à une débauche d'impérialisme. Evidemment ils y étaient encouragés. Il suffira qu'ils soient maintenant découragés pour que leur ton revienne à un diapason convenable. Toutefois nous demanderons quelque chose de plus à M. Nitti : c'est de « décourager » également la propagande à l'étranger que son prédécesseur avait poussée à un degré scandaleux.

M. Nitti a tenu à dire hier « qu'aucun épisode ne peut altérer les rapports cimentés avec la France par le danger en 1914 ». Nous y comptons bien. Seulement il ne faudrait pas que des « épisodes » comme ceux de Fiume se répétassent souvent et missent à l'épreuve le ciment de 1914. Le sang versé là-bas finirait par faire oublier le sang versé ailleurs. Pour que, suivant l'expression du nouveau président du Conseil, la France démocratique sente que l'Italie compte sur sa coopération amicale dans toute son action politique et dans tout son programme national, il importe que la France sente aussi que cette action politique n'est pas dirigée contre ses amis, et que ce programme national n'est pas fondé sur un futur rapprochement avec l'Allemagne. Il nous faut à ce sujet des éclaircissements décisifs.

Il faut que nous puissions constater que les autorités italiennes ne font plus le jeu des Hongrois, des Bulgares et des Turcs. La solution de la crise actuelle se trouve dans le retour au pacte de Rome, c'est-à-dire au programme voté en avril 1918 par les hommes politiques italiens et les représentants des peuples alors assujettis à l'Autriche-Hongrie. Nous ne préconisons ici que ce que les Italiens les mieux qualifiés on accepté eux-mêmes et qu'ils se sont engagés à soutenir. Le grand trouble italien vient de ce que, sous des inspirations malsaines, ce pacte fut répudié lorsque vint le moment de l'appliquer. Le calme et la confiance renaîtront quand on le reprendra comme base des négociations.

DISCOURS DE M. TITTONI A MONTECITORIO. — LA CHASSE AUX FRANÇAIS. — FIUME ET LES PROPOSITIONS ITALIENNES DE 1915 POUR TRIESTE.

12 juillet 1919.

Hier, à Montecitorio, M. Tittoni a prononcé un discours qui diffère sensiblement par le ton de celui qu'il avait fait au Sénat avant de partir pour Paris. Sous l'impression des événements de Fiume et en face des conséquences que le renouvellement d'aussi déplorables incidents ne manquerait pas d'entraîner, il a invité le peuple italien à garder son sang-froid « à n'importe quel prix », et à « éviter tout acte irréfléchi ou non amical, ou, pis encore, contraire au droit des gens vis-à-vis des peuples avec lesquels l'Italie est en train de négocier ». Ces exhortations sont tout à fait

opportunes. Le cabinet Nitti rendra un grand service à son pays s'il met fin, par des mesures décisives, aux excitations chauvines dont Fiume est le principal, mais non le seul théâtre.

On assiste en ce moment aux dernières convulsions du système Orlando-Sonnino. En voyant disparaître les auteurs de la machination impérialiste de ce printemps, les impérialistes forcenés qui s'étaient juré de réduire à merci les Yougoslaves et de briser l'alliance franco-anglo-américaine ont joué le tout pour le tout. De même qu'à la fin d'avril ils avaient conçu le projet de faire proclamer officiellement l'annexion à l'Italie de Fiume et des autres terres adriatiques convoitées, afin de placer la Conférence devant un fait accompli, de même, à la fin de juin, ils entreprirent de mettre du sang entre la France et l'Italie. Ils soudoyèrent une bande de gamins provocateurs et organisèrent la chasse aux soldats français. La conclusion à tirer de ces menées est la nécessité urgente de destituer de ses pouvoirs usurpés ce *Conseil national italien* de Fiume qui n'est le mandataire régulier de personne et de confier le contrôle de l'administration de la ville à une Commission interalliée jusqu'au règlement de la question par la Conférence. Aussi longtemps que Fiume sera sous le joug d'une réunion d'énergumènes qui se montrent maintenant patriotes aussi farouches qu'ils étaient plats et serviles devant les autorités hongroises, tout est à craindre. Ces gens-là hurlent d'autant plus fort qu'ils ont plus de lâchetés à faire oublier.

Mais le seul remède vraiment efficace sera le règlement de la question adriatique. Hier M. Tittoni a indiqué qu'en arrivant à Paris il avait reçu « des déclarations que le Conseil suprême de la Conférence avait destinées à son prédécesseur » et que « les négociations, renouées avec la plus

grande activité, semblaient sur le point de sortir de la phase initiale ». Cette phrase est vague. Toutefois elle est heureusement complétée par une autre où l'on voit que les affaires d'Asie Mineure — et d'ailleurs — faciliteront probablement la solution des difficultés adriatiques. Il est donc permis de croire que la nouvelle délégation italienne ne se cantonnera plus sur le terrain du traité de Londres et qu'elle recherchera une entente fondée sur des transactions ou des compensations. Ce système a toujours été le nôtre. Nous serions heureux de le voir adopter, sous la réserve, déjà formulée par nous, que les compensations seraient prises sur les dépouilles germano-touraniennes, et non à nos dépens.

En ce qui concerne Fiume, il semble que le gouvernement italien pourrait très honorablement s'inspirer de la combinaison qu'il a proposée en 1915 à l'Autriche-Hongrie pour Trieste. L'article III du projet de convention rédigé alors par M. Sonnino était ainsi conçu : « La ville de Trieste, avec son territoire... sera constituée en État autonome et indépendant sous les rapports de politique internationale, militaire, législatif, financier et administratif, l'Autriche-Hongrie renonçant à toute souveraineté sur elle. Elle devra rester port franc. Il ne pourra y entrer ni milices austro-hongroises, ni milices italiennes. Elle prendra sa quote-part de la dette publique autrichienne actuelle en rapport avec sa population. » A quelques mots près, l'article pourrait être reproduit presque textuellement. Il serait sans doute plus équitable de permettre à l'ensemble des populations des territoires contestés de se prononcer elles-mêmes sur leur sort après un certain laps de temps. Mais on n'aperçoit pas comment, en 1919, l'Italie pourrait juger contraire à son honneur ou à ses intérêts vitaux, en ce qui touche Fiume, une solution qu'elle proposait pour

Trieste en 1915 au gouvernement austro-hongrois.

VOTE DE CONFIANCE AU CABINET NITTI. — LA COMPLÈTE RÉALISATION DU PROGRAMME ITALIEN.

16 juillet 1919.

M. Nitti vient d'obtenir de la Chambre des députés un vote de confiance par 256 voix contre 111. C'est une belle majorité. La minorité se compose principalement des membres du *Fascio*, c'est-à-dire du groupe de nationalistes dont M. Salandra semble être le chef. Au premier abord, en voyant les anciens interventistes coalisés contre le nouveau Cabinet, on serait porté à croire que celui-ci suit une politique hostile aux puissances à côté desquelles le Cabinet Salandra est intervenu en mai 1915. Or c'est précisément le contraire. En 1919 les situations sont renversées. Les interventistes de 1915 mènent campagne, sinon contre les Alliés, du moins contre la Conférence de la paix, tandis que les anciens neutralistes penchent pour l'accord avec la Conférence. Les interventistes subissent les justes conséquences du principe au nom duquel leur chef déclara naguère prendre les armes : l'égoïsme sacré. Malgré les objurgations d'hommes clairvoyants qui redoutaient pour l'Italie et l'Europe l'application de ce principe au cours d'une lutte générale pour les libertés du monde, ils s'obstinèrent dans un système mesquin, on pourrait presque dire féroce, qui évoquait irrésistiblement le souvenir de Shylock. Aujourd'hui l'on s'aperçoit que l'Italie ne peut pas prélever sa livre de chair sans faire couler le sang, et que ce sang versé causerait sa perte. Il n'a pas suffi, hélas ! d'une

plaidoirie de Portia-Btalthazar pourmettre en lumière cette vérité. Mais la cause de l'humanité semble gagnée. On peut désormais espérer que le calme va se rétablir sur la mer *Amarissima*, qui portait la fortune du bon Antonio et où faillit sombrer la paix de l'Orient.

D'après les courts extraits de son discours publiés ce matin, M. Nitti a tenu avant-hier un langage très sage. Il a fortement réagi contre les récriminations des gens qui s'évertuent à crier que les Alliés ravissent à l'Italie le fruit de ses victoires. Il a déclaré que l'Italie *a déjà obtenu* plus que ce que les plus fervents irrédentistes italiens demandaient autrefois. Le programme national est *déjà* réalisé au delà de ce que rêvaient les patriotes les plus ardents. Les frontières sont portées bien au delà de Trente et de Trieste. Au nord, elles atteignent les Alpes rhétiques, en plein domaine germanique. A l'est, elles englobent les territoires slaves auxquels sont adossés Goritz, Trieste et Pola. Comment donc les Italiens pourraient-ils jalouser la France, à qui la paix ne donne pas même une population égale à celle d'avant guerre ? Comment peut-on qualifier de paix impérialiste française une paix qui n'accroît pas la population de la France et qui la laisse en proie à d'inextricables difficultés matérielles ? Comme M. Raimondo l'a dit à Montecitorio, l'Italie a gagné sa guerre parce qu'elle a réalisé son but : la dissolution de la monarchie austro-hongroise. Peut-on en dire autant de la France ? L'Allemagne ne reste-t-elle pas compacte ? Alors pourquoi la presse italienne s'acharne-t-elle à réclamer le renforcement de l'Allemagne au moyen de l'adjonction de l'Autriche au *Reich* ? Nous avons puissamment contribué à la chute de l'Autriche par l'expédition de Salonique, que le Cabinet de Rome contrecarra de cent façons. On se demande s'il y aurait jamais eu une victoire de Vittorio-Veneto si le corps

expéditionnaire d'Orient — où les contingents italiens jouaient le rôle de frein — n'avait pas emporté de haute lutte, en septembre 1918, les positions bulgares jugées inexpugnables, et si l'armée serbe n'avait porté la guerre de l'autre côté du Danube et de la Save en coupant les communications des Impériaux.

L'Italie s'honorera, se grandira en rendant justice aux Yougoslaves au lieu de s'entêter à les discréditer et à les étrangler. Elle gagnera également en estime et en force en restant franchement fidèle à ses Alliés de la guerre au lieu de flirter avec les Allemands. Dans son télégramme de félicitations au président de la République à l'occasion du 14 juillet, Victor-Emmanuel III exprime « le plus vif désir de voir maintenir pendant la paix, pour le bien commun et pour le bien du monde, une alliance de quatre années de guerre contre les ennemis communs ». Ce matin, un de nos confrères, possédé de la manie de confondre la libération des plus nobles peuples d'Orient avec la balkanisation de l'Europe centrale, allègue que le roi d'Italie a voulu désigner les Yougoslaves par cette expression d'ennemis communs, et il compare la paix qui va se signer avec l'Autriche avec les préliminaires de Villafranca. Il est impossible de se tromper plus complètement. La paix de Villafranca laissait l'Italie mutilée ; celle de Versailles achève son unité bien au delà des programmes les plus hardis de 1859. Quand la presse cessera sa campagne d'excitation, le calme se rétablira dans les esprits, et les Italiens jouiront sans aucune trace d'amertume des fruits de la victoire commune. S'ils étaient assez fous pour mener une guerre sourde ou publique contre les peuples qui ont, en même temps qu'eux, achevé leur affranchissement, ils perdraient les résultats d'un demi-siècle d'efforts. Nous ne ferons pas au roi Victor-Emmanuel l'injure de croire

une seule minute qu'il qualifie d' « ennemis communs » nos alliés yougoslaves.

M. Nitti semble se rendre clairement compte des dangers de la continuation des provocations systématiques d'une grande partie de la presse italienne. Il a annoncé l'intention de prendre éventuellement des mesures sévères contre certains journaux. Plût au ciel que ces mesures eussent été prises plus tôt! Nous n'aurions pas assisté au scandale de voir s'étaler, en première page des journaux de la péninsule, des titres en gros caractères dénonçant à l'indignation publique les « provocations » des Français à Fiume. Au lendemain du jour où les *grigioverdi* ont défilé, au milieu des acclamations d'une foule enthousiaste accourue de tous les points de la France, sous l'Arc triomphal élevé à la gloire de nos armées, nous ne donnerons aucun détail sur les abominations de Fiume. Nous nous bornerons à dire aujourd'hui que les assassinats — il n'est pas d'autre mot juste — commis sur nos soldats doivent être rigoureusement punis. Nous sommes en possession de témoignages accablants. Nous espérons n'être pas obligés de les publier. Seulement il faut que justice se fasse. Si c'est également l'avis de M. Nitti, nous éviterons de notre côté tout ce qui pourrait allumer les passions.

PROCHAINE ARRIVÉE D'UNE DÉLÉGATION BULGARE. — LES QUATRE « ALSACE-LORRAINE » DE LA BULGARIE. — LA SAUVAGERIE BULGARE.

17 juillet 1919.

Les délégués bulgares à la Conférence de la Paix sont partis de Sofia. On aurait pu les convoquer à Salonique et

se borner à leur notifier des conditions de paix. On préfère les entendre de vive voix. Ils n'apprendront rien à personne, et leur séjour dans les environs de Paris — on ne sait encore si ce sera à Enghien ou à Neuilly — leur fournira une nouvelle occasion d'intrigues. Peut-être la Conférence reconnaîtra-t-elle plus tard, comme pour les Turcs, qu'il aurait mieux valu ne pas les appeler. Mais elle ne peut résister au désir de faire parler les gens devant elle, au lieu d'étudier leurs mémoires. Ces auditions seraient excellentes si elles étaient contradictoires et si on poussait à fond la discussion. Malheureusement il n'en a rien été jusqu'ici. A notre connaissance, depuis le mois de janvier, il n'y a pas eu une seule discussion diplomatique digne de ce nom enregistrée dans un protocole où l'on retrouve les principaux arguments de chaque partie. Il est trop tard pour adopter de nouvelles méthodes. Résignons-nous et voyons un peu l'affaire bulgare.

Le chef de la Délégation est M. Théodorof, président du Conseil. Après lui, le principal personnage est M. Guéchof, qui était président du Conseil à la veille de la seconde guerre balkanique et qui passa alors la main à M. Danef. L'un et l'autre se disent francophiles et se présentent, le miel sur les lèvres. En réalité l'un et l'autre ont soutenu la politique germano-touranienne du tsar Ferdinand jusqu'au dernier, ou à l'avant-dernier moment. Le 21 février 1916, au Sobranié, M. Théodorof adjura le gouvernement et le peuple bulgare de ne pas fléchir dans sa lutte contre les Alliés avec les empires centraux. Ni lui, ni M. Guéchof, ni aucun membre de leur parti n'ont protesté contre les monstruosités du régime bulgare dans les pays occupés et contre l'extermination systématique des éléments non bulgares en Macédoine, en Serbie, en Thrace et en Dobroudja. Parmi les autres délégués on n'en distingue qu'un

qui mérite quelque sympathie : c'est M. Stambouliski, député agrarien, qui osa menacer en face Ferdinand Ier dans un entretien qui précéda de quelques jours l'entrée en guerre de la Bulgarie. Mais une hirondelle ne fait pas le printemps. La vérité, qu'aucune plaidoirie ne saurait atténuer, est que le peuple bulgare a suivi avec enthousiasme la politique impérialiste de son tsar et que, en ce moment encore, il ne ressent qu'un regret : celui de n'avoir pas réussi. Dans les derniers temps de la guerre, il était devenu las et découragé. Mais ses sentiments intimes n'ont point changé. Il n'a pendu ni le tsar Ferdinand, ni aucun de ses ministres. Comme le peuple allemand, il ne cherche qu'à s'en tirer au meilleur compte possible.

Comment ? Comme les Allemands : par le mensonge et l'effronterie. M. Théodorof a un plan de pacification des Balkans : cela consiste à « rendre justice » à la Bulgarie, à lui restituer les quatre « Alsace-Lorraine » que revendiquait M. Ghénadief — un autre ami de la France ! — dans l'été de 1915. Qu'on ne sourie point ! Ce mois de juin, à Sofia, M. Théodorof a expliqué à un correspondant du *Matin* que la Conférence de la paix devait attribuer à la Bulgarie la partie de la Dobroudja cédée à la Roumanie par le traité de Bucarest de 1913, toute la Macédoine serbe, toute la Macédoine grecque, sans parler de la Thrace. Ecrasée, la Bulgarie réclame le prix de la victoire. Elle ne se contente pas de plaider : elle agit, ou se prépare à agir. Malgré les stipulations de l'armistice du 29 septembre, elle tient sous les armes dix divisions d'infanterie et huit divisions de cavalerie. Elle n'a pas livré le matériel de guerre des corps démobilisés. Elle n'a pas restitué le matériel de guerre du 4e corps d'armée grec que le roi Constantin fit passer en Bulgarie en 1916, après qu'il eut autorisé les Bulgares à occuper la Macédoine orientale. Aux troupes

régulières se joignent des comitadjis qui, toujours suivant les méthodes de 1912, de 1913 et de 1915, entreprennent des incursions sur les frontières et commettent assassinats, incendies, pillages, etc. Sous le ministère Orlando-Sonnino, tous ces préparatifs ont reçu les encouragements des autorités militaires italiennes résidant en Bulgarie. Le ministère Théodorof s'attendait à une guerre italo-yougoslave et guettait la revanche. En même temps, on fomentait des troubles en Asie Mineure, afin de détourner une partie de l'armée grecque des champs de bataille balkaniques. M. Venizélos pourrait en dire long à ce sujet.

Tels sont les actes des ministres que nous allons entendre, les larmes aux yeux, attester leur amour pour la France. Ils sont pires que les Allemands. En effet les Allemands sont assez connus en France pour qu'on se méfie d'eux, tandis que les Bulgares, servis par une propagande très habile, ont réussi à se faire prendre pour de petits saints par une grande partie des badauds de France, d'Angleterre et des États-Unis. Ces petits saints se sont comportés avec une sauvagerie qui dépasse celle des Allemands. Nous comptons que les délégués des pays intéressés mettront sous les yeux de la Conférence les tableaux authentiques des horreurs bulgares durant la guerre. La dénationalisation des pays occupés par les troupes du tsar Ferdinand a été opérée par des procédés dignes d'Attila, de Tamerlan et des plus fameux destructeurs. A la barbarie on ajoutait les procédés « scientifiques » modernes. On défendait par exemple de parler serbe, d'écrire en serbe, de chanter des chansons serbes, de mettre des inscriptions serbes sur les magasins et les tombeaux, de donner des noms serbes aux rues et même aux nouveau-nés. Si la Bulgarie avait vaincu, elle eût pulvérisé ses ennemis. Rappelons-nous qu'elle n'a cessé de bafouer la France de-

puis 1915 et que son roi et ses ministres ont célébré avec une pompe byzantine les victoires germano-touraniennes sur nos alliés. On nous croyait alors perdus. Aujourd'hui on ne songe qu'à nous berner. Mais le temps de la duperie est passé.

LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL ET LA RUSSIE. — LE TÉMOIGNAGE DE M. ALEXINSKY SUR LE BOLCHEVISME.

18 juillet 1919.

Toujours dupe des mots d'ordre venus de l'étranger, la Confédération générale du travail de France organise pour le 21 juillet une grève générale de 24 heures dont un des buts est « la cessation de l'intervention en Russie et en Hongrie ». En Angleterre et en Italie, d'où le mot d'ordre est parti, on observe déjà un fort mouvement de recul du monde ouvrier devant les conséquences d'un arrêt de la vie nationale au cours d'une crise que l'intensité du travail peut seule atténuer. Poussés par les camarades étrangers, qui se défileront au dernier moment, les ouvriers français vont-ils infliger à la France convalescente une nouvelle blessure ? Ils sont odieusement trompés par des cabotins sur les affaires russes. Nous avons bien des fois invoqué, contre les allégations de nos chefs socialistes, les témoignages des socialistes et des révolutionnaires russes les mieux qualifiés, et même de socialistes français, comme l'ancien député Dumas, qui ont constaté sur place la faillite dégradante du système Lénine-Trotzky. Nous pouvons aujourd'hui produire un nouveau témoignage de premier ordre : c'est celui de M. Grégoire Alexinsky,

membre du Comité central de l'Edinstvo (fraction marxiste du parti social-démocrate ouvrier en Russie), membre du parti socialiste français, délégué au congrès international de Bâle et ancien député bolcheviste à la Douma.

M. Alexinsky sort des prisons bolchevistes où il vient de passer neuf mois. Ami de Plekhanof, il a été maltraité comme lui. Accouru en Russie après la révolution, il ne tarda pas à constater les collusions de ses anciens amis avec l'Allemagne. Il les dénonça. Il fit campagne dans les milieux ouvriers pour le rapprochement avec les Alliés. A l'instigation de M. de Mirbach, il fut arrêté au cours même d'un meeting, et enfermé. Il a réussi récemment à sortir des geôles de Lénine et à franchir la frontière rouge. Il arrive ici muni des pleins pouvoirs de l' « Union de la renaissance de la Russie », et chargé de déclarer, au nom de toutes les organisations de gauche, démocrates et socialistes, que le gouvernement bolcheviste a détruit la vie nationale en Russie et supprimé toutes les libertés politiques et civiles. L'Union de la renaissance de la Russie, d'accord avec le Centre national et le Comité des hommes politiques, est en contact avec le gouvernement de l'amiral Koltchak. Elle estime qu'il y a lieu d'oublier tous les désaccords personnels et de s'unir dans la lutte contre la réaction bolcheviste. « Au nom des ouvriers russes affamés et torturés par le gouvernement réactionnaire de Lénine, a dit M. Alexinsky en arrivant à Copenhague, je prie les socialistes étrangers de ne pas entraver notre lutte pour la libération de la Russie et le salut de ses masses laborieuses. » Cet appel ne semble pas avoir été entendu par l'*Humanité*, ni par le *Populaire*. M. Alexinsky vient de le renouveler, plus longuement, dans une lettre aux socialistes et syndicalistes français. Comme on n'en trouve pas trace ce matin dans les journaux qui prétendent représenter les « classes ou-

vrières », nous allons en donner des extraits. Mais tout serait à citer.

M. Alexinsky exprime d'abord son étonnement en voyant, à son retour en France, les affaires de Russie si mal exposées dans « la presse ouvrière française ». Il craint que les socialistes et syndicalistes français se croient tenus, par la solidarité internationale des classes, de soutenir un gouvernement qui se dit socialiste en Russie et qui, en réalité, a rétabli l'autocratie au profit d'une clique. Afin de prémunir les ouvriers français contre une tendance funeste, il étudie point par point la situation réelle de la Russie.

Je commencerai, dit-il, par le côté économique du problème, parce que le socialisme — comme vous le savez — est avant tout un changement de régime économique. A ce point de vue, la révolution bolcheviste n'a pas porté bonheur aux masses ouvrières de Russie. Le gouvernement bolcheviste a nationalisé la grosse industrie et le gros commerce ; mais, comme ni l'industrie ni le commerce n'étaient assez développés pour supporter cette réorganisation, les résultats sont, au point de vue des intérêts du prolétariat, négatifs. La plupart des branches de l'industrie ne fonctionnent pas.

Déjà, en automne 1918, le Conseil supérieur de l'économie nationale se vit obligé de fermer toutes les fabriques textiles de la région de Moscou. D'autres entreprises de l'industrie textile ont subi le même sort, et des centaines, des centaines de milliers d'ouvriers tisseurs furent privés de travail. Ensuite ce fut le tour de l'industrie chimique, de celles du papier, du tabac, etc., etc. L'industrie minière n'existe presque pas.

Le gouvernement bolcheviste fait tout son possible pour soutenir l'industrie métallurgique nécessaire à l'entretien de la guerre civile, mais les résultats de l'action bolcheviste sont à peu près nuls, et les usines métallurgiques cessent leur travail l'une après l'autre...

M. Alexinsky confirme ensuite ce qu'on sait déjà : diminution de la population ouvrière des villes, dispersion des ouvriers de Pétrograd, « ruine de la base sociale du mouvement ouvrier », renchérissement fantastique de tous les objets de première nécessité. Puis il ajoute :

A Moscou on vend ouvertement, sur le marché public, de la viande de chien dont les prix sont officiellement cotés et annoncés dans la

presse bolcheviste (5, 7 roubles la livre). La mortalité est énorme. Mais cette grande misère matérielle n'est rien comparativement aux souffrances morales qui rongent le prolétariat de notre pays.

Les ouvriers désillusionnés se tournent contre le gouvernement bolcheviste, et ce dernier supprime leur mécontentement avec la même brutalité que le tsarisme. Tout récemment, les grands mouvements d'ouvriers de Pétrograd, de Briansk, de Moscou, de Toula, d'Iaroslav, de Sormovo furent étouffés par des mesures de répression féroces. A Moscou plusieurs milliers d'ouvriers des grands ateliers du chemin de fer Moscou-Varsovie furent congédiés à la suite d'une grève ; on ne réembaucha que ceux qui n'avaient pas d'opinions anti-bolchevistes.

A Toula toute une conférence de délégués ouvriers fut arrêtée. A Pétrograd, à l'usine Poutilof, les ouvriers jetèrent des bombes aux agents de la police bolcheviste venus pour arrêter leurs leaders. Les prisons sont pleines d'ouvriers aussi bien que de paysans, dont les grands soulèvements sont réprimés par le feu et par le fer. Dernièrement, dans le canton de Begetsk du gouvernement de Tver, 17.000 paysans protestèrent contre le régime bolcheviste ; le gouvernement de Lénine-Trotzky y envoya un détachement de répression qui pillait les paysans, leur appliquait des châtiments corporels et les fusillait...

N'étant aucunement socialiste, mais réactionnaire au point de vue économique et social, le régime bolcheviste l'est aussi au point de vue politique. Les ouvriers se dressant contre le gouvernement de Lénine, ce dernier ne peut faire les réélections des Soviets et ne tient pas les engagements qu'il avait pris lors de la publication de sa « Constitution ». Au lieu de la dictature du prolétariat, c'est une dictature sur le prolétariat qu'il a établie. La presse indépendante est supprimée. Toutes les organisations socialistes non bolchevistes sont déclarées hors la loi et poursuivies avec un zèle dont on ne trouve pas de précédent dans l'histoire.

Le mouvement syndical indépendant n'existe pas et tous les syndicats professionnels ouvriers doivent, ou devenir des instruments dociles entre les mains du gouvernement, ou s'exposer à des persécutions ignobles. Avant mon départ de Moscou, que j'ai quitté le 3 mai 1919, je dirigeais une importante section de notre Confédération générale du travail (Conseil central panrusse des Unions professionnelles des ouvriers).

Je suis donc à même de constater que la politique du bolchevisme a porté un énorme préjudice au mouvement syndical de notre pays, parce que, au lieu d'être le rempart de la lutte pour les intérêts des masses ouvrières, les syndicats se transforment en de simples chancelleries bureaucratiques servant les intérêts de la clique gouvernante.

Pour le prolétariat, le résultat final du bolchevisme se manifeste par un grand recul à tous les points de vue : économique, social, politique et moral. Voilà pourquoi les meilleurs éléments de la classe ouvrière consciente en Russie ne veulent pas lier leur sort à celui du bolchevisme, et attendent que les « ouvriers conscients et organisés » de l'Europe évitent tout acte qui pourrait être interprété comme un geste de solidarité

avec un régime anti-social et barbare, détesté par le peuple, condamné par l'histoire et allant déjà à sa chute imminente.

Camarades français! Sachez que, sous son faux titre communiste, le régime bolcheviste n'est, en réalité, qu'une continuation du régime autocrate et que la Russie nouvelle ne veut plus, ni la restauration de l'autocratie des Romanof, ni le triomphe de l'autocratie de Lénine. Nous voulons une patrie régénérée, libre et civilisée. Au nom de cette patrie, nous vous prions seulement de ne pas entraver notre lutte contre le bolchevisme, qui sera vaincu dans un bref délai par les armées populaires, le pressant de tous côtés.

C'est au nom de la Liberté et du Socialisme que je vous adresse cet appel, et je veux espérer que vous l'entendrez.

Rappelons à ce propos que le ministère Koltchak est présidé par M. Vologdsky, socialiste révolutionnaire, et se compose en majorité de socialistes de diverses nuances.

Le mouvement fomenté par la C. G. T. sous le patronage de l'*Humanité* est donc aussi contraire aux intérêts de la démocratie russe qu'à ceux des « classes ouvrières » françaises. Si celles-ci sont vraiment attachées à la solidarité internationale, elles doivent faire cause commune avec l'Union de la renaissance russe, et non avec les bolchévisants qui essayent de leur mettre la tête à l'envers.

TENTATIVE DE RÉHABILITATION DE GUILLAUME II. — UNE LETTRE IMPÉRIALE DU 28 JUILLET 1914. — UNE ANNOTATION DE GUILLAUME II A PROPOS DE LA MOBILISATION GÉNÉRALE AUTRICHIENNE.

19 juillet 1919.

Les dirigeants du *Reich* cherchent à sauver Guillaume le Menteur et la réputation de l'Allemagne. Ils viennent de faire publier une lettre adressée par l'empereur au chan-

celier le 28 juillet 1914, c'est-à-dire le troisième jour de la mobilisation austro-hongroise. Ce document, même s'il est authentique, ne prouve nullement l'innocence des intentions de l'empereur. Il atteste au contraire l'hypocrisie congénitale de ce souverain. Il commence par exprimer l'avis que la réponse serbe à l'altimatum du 23 juillet est satisfaisante, et que « les quelques réserves faites sur certains points par les Serbes peuvent être éclaircies par des négociations ». Mais il s'empresse, aussitôt après, de formuler une sorte de second ultimatum. Quoique la réponse de M. Pachitch soit acceptable, il faut tenir pour certain que les Serbes sont des menteurs et, en conséquence, prendre des gages, c'est-à-dire occuper Belgrade et une partie de la Serbie. Sur cette base, Guillaume, qui s'appellerait volontiers le Magnanime, se dit prêt à servir d'intermédiaire entre l'Autriche et la Serbie. Seulement il n'admet l'immixtion d'aucun tiers dans cette affaire de famille ; il « repoussera immédiatement toutes les propositions ou toutes les suggestions venant d'autres États ». Il réclame le privilège exclusif d'étrangler la Serbie en collaboration avec le vénérable empereur François-Joseph.

« J'obtiendrai, déclare-t-il à M. de Bethmann-Hollweg, la paix à ma manière. » Sa manière consiste à dicter des ordres et à donner « satisfaction au sentiment national autrichien et à son honneur militaire ». Pauvre Autriche ! Elle vient de mobiliser pour la troisième fois ; il lui faut en tout cas « une satisfaction d'honneur ». A cet égard, l'acceptation de l'ultimatum ne suffit pas. En effet, moins d'une demi-heure après avoir reçu la réponse de M. Pachitch, le baron Giesl, ministre d'Autriche-Hongrie à Belgrade, a pris le train pour Vienne en rompant les relations avec le Cabinet de Belgrade par une lettre rédigée d'avance et qui ne mentionne même pas la réponse de

M. Pachitch. Quelques heures plus tard, sans autres explications et avant l'arrivée du baron Giesl à Vienne, la mobilisation générale austro-hongroise a été décrétée. Aux yeux de Guillaume II, ce sont des faits nouveaux pour lesquels la Serbie doit des compensations. L'Autriche ne peut rentrer bredouille après de pareilles manifestations : elle doit occuper « une partie » de la Serbie, c'est-à-dire le territoire qui lui assurera la liaison avec la Bulgarie et Salonique. C'est ainsi qu'en Germanie on comprend « l'honneur militaire ». Nous comptons que cette lettre du 28 juillet sera versée dans le dossier des pièces à charge de Guillaume le Menteur.

Il y a plus : cette date du 28 juillet est précisément celle de la déclaration de guerre de l'Autriche à la Serbie, qui eut lieu à midi. Le Kaiser ne pouvait point l'ignorer. Supposer qu'il ignorât un tel acte de son cher allié serait fou. D'ailleurs la lettre impériale ne fut pas écrite dans les premières heures du jour ; il résulte de sa teneur qu'elle fut rédigée dans le courant de la journée. Elle constitue donc une sorte d'alibi que le futur empereur du monde voulait se ménager devant la postérité ; elle doit être rangée dans la même catégorie que les dépêches sur les avions français dans le ciel de Nüremberg, et sur les violations de la frontière allemande par les troupes françaises. C'est un mensonge de plus. Si celui-ci trompe encore les Allemands, c'est qu'ils voudront bien être trompés : ne connussent-ils que le mémoire Ludendorff sur la guerre préventive, publié dans le Livre Jaune, ils devraient être édifiés sur la sincérité des dénégations de leur Kaiser.

Les journaux allemands publient un autre document qui mérite d'être retenu : c'est une annotation de l'empereur en marge du texte de la réponse serbe. Avec l'ironie féroce qui est un des traits de son caractère, Guillaume II

écrit à l'adresse des Autrichiens : « C'est un grand succès moral pour vous. Ainsi disparaît tout motif de guerre, et Giesl aurait pu rester à Belgrade très tranquillement. C'est pourquoi je n'aurais jamais décrété *la mobilisation générale.* » Là, encore, Guillaume II écrit à la fois pour la postérité et son amusement personnel. Il critique la manœuvre de son complice — comme il le fit cent fois au cours de la guerre — et lui dit : « Vous n'avez pas su vous y prendre. » C'est une inscription d'hypothèque sur la monarchie des Habsbourg. Au fond, Guillaume II regrette que le comte Berchtold n'ait pas inséré dans son ultimatum des conditions encore plus offensantes, et que la Germanie se trouve en mauvaise posture devant l'Europe. Plus rusé que le pauvre comte Berchtold, il trouve la parade, c'est-à-dire l'occupation militaire de la Serbie, qu'aucun gouvernement serbe ni aucun gouvernement civilisé ne peuvent accepter, et qui provoquera la guerre si minutieusement préparée par les états-majors de Vienne et de Berlin. Seulement, il ne résiste pas au plaisir de donner une leçon à Vienne et de poser en souverain pacifique, même le jour de la déclaration de guerre à la Serbie.

Mais les mots les plus importants de l'annotation marginale sont les derniers. Guillaume II y qualifie de *générale* la mobilisation austro-hongroise. Nous l'avions dit ici dès le début de la guerre, et nous avions cité les trente-trois décrets relatifs à la mobilisation parus le matin du 26 juillet dans les journaux de Pest. Pourtant, même en France, on a affecté de passer presque sous silence cette mobilisation, ou de la qualifier de partielle, parce que le Cabinet de Vienne l'appelait ainsi. Or, en lisant les décrets en question, on ne pouvait douter que la mobilisation, officiellement partielle, fût générale. Ce point a une très grande importance. Si, comme c'était en vérité le cas, la mobilisation

austro-hongroise était générale, la Russie avait le droit de faire de même, sans attendre la mobilisation allemande. Sous peine de retard mortel, la Triple-Entente devait opposer mobilisation à mobilisation. C'était d'autant plus nécessaire en Russie que la machine militaire était plus lente, et les distances plus grandes qu'ailleurs. Pourtant la Russie attendit la mobilisation générale allemande. Quelle preuve de la longanimité et de l'esprit pacifique de la Triple-Entente ! En qualifiant lui-même de générale, le 28 juillet, la mobilisation austro-hongroise, Guillaume II a prononcé la justification de la Russie et, par suite, la condamnation de la politique germanique.

REMISE DE CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES DE PAIX A L'AUTRICHE.

21 juillet 1919.

On a remis hier au chancelier Renner, à Saint-Germain, le complément des conditions de paix du 2 juin. Le résumé officiel des nouvelles clauses contient des données à peu près suffisantes sur les questions militaires et financières, mais il est presque muet sur les questions territoriales. On nous informe seulement en quelques lignes que la république autrichienne reçoit des territoires, habités par des populations de langue allemande, qui avaient été attribués à la Tchéco-Slovaquie et à la Hongrie, et qu'une tête de pont a été instituée (?) au sud de Presbourg, sur la rive droite du Danube. De la frontière italienne, pas un mot. Il y a donc lieu de supposer qu'on s'en tient, à ce sujet, aux conditions du 2 juin, et que la Conférence se réserve

d'attribuer à l'Italie ou à la Yougoslavie les anciens territoires habsbourgeois restés litigieux. La tête de pont de Presbourg est à la fois une sauvegarde pour la Tchéco-Slovaquie et une compensation pour les districts de langue allemande qui passent de la Tchéco-Slovaquie à la République autrichienne. En somme, c'est la Hongrie qui fait les frais de ces légers remaniements. Nous n'y voyons pas d'inconvénients. Le régime Béla Kun n'est fait ni pour nous inspirer confiance en l'avenir, ni pour atténuer les antipathies créées par l'ancienne politique magyare.

Les clauses militaires sont analogues à celles du traité avec l'Allemagne. Les effectifs de l'armée de la nouvelle république ne doivent pas dépasser 30.000 hommes, tout compris. Le service militaire obligatoire, aboli, sera remplacé par des engagements volontaires pour douze ans, dont six au moins de service sous les drapeaux.

En ce qui concerne les réparations, l'Autriche se reconnaît responsable dans les mêmes termes que l'Allemagne. La commission des réparations prévue dans le traité avec l'Allemagne est chargée du règlement de toutes les questions y relatives. Des dispositions spéciales sont prescrites quant à la restitution des documents et objets précieux enlevés des territoires envahis ou cédés.

Comme nous l'avions donné plusieurs fois à entendre, la dette d'avant-guerre de la monarchie écroulée est répartie entre tous les États « auxquels seront transférés des territoires autrichiens et ceux qui seront formés par le démembrement de l'Autriche ». Le mode de répartition variera suivant qu'il s'agit d'emprunts garantis par des revenus spéciaux, ou non garantis. Quant aux dettes de guerre, les États concessionnaires (? ; pourquoi pas : cessionnaires ?) n'en seront nullement responsables ; par contre ils ne pourront exercer aucun recours contre un autre État, y

compris l'Autriche, « pour les titres d'emprunts de guerre que les gouvernements ou leurs ressortissants ont en leur possession dans les limites de leurs territoires respectifs ». Cette solution est conforme au droit et à l'équité. Les États cessionnaires prendront eux-mêmes les mesures qu'ils jugeront convenables afin de protéger dans une certaine mesure, chez eux, les intérêts de certains porteurs qui ont été contraints de souscrire. En ce qui touche la responsabilité de la République autrichienne, le résumé officiel est obscur, sinon contradictoire. Après les emprunts restent les billets de la banque commune d'Autriche-Hongrie. Ceux qui circulent dans les États cessionnaires devront être estampillés dans un délai de deux mois après la signature du traité. On sait que la Yougoslavie et la Tchéco-Slovaquie ont déjà procédé à cette formalité, dont quelques personnes avaient cru devoir se moquer. La Banque d'Autriche-Hongrie elle-même sera liquidée par les soins de la Commission des réparations. L'attribution des propriétés de la Couronne et des domaines privés de la famille impériale est l'objet de plusieurs articles détaillés.

Toutes ces dispositions sont compliquées et demandent à être lues dans leur texte définitif complet. Mais il n'en pourrait être autrement. La monarchie habsbourgeoise était elle-même compliquée à l'extrême, et, dans les plus beaux temps de François-Joseph Ier, difficilement intelligible pour le public occidental. Avant la guerre, tous les ressorts de la machine gouvernementale étaient usés, détraqués, et la machine ne tenait plus qu'à un fil. En 1914, les brouillons, dont le mot d'ordre — partout et depuis le commencement du monde — est qu' « il faut en finir une fois pour toutes », ont prétendu tout remettre en ordre chez eux en bouleversant l'Europe. Aujourd'hui, la machine est en morceaux ou en poussière. Quelques personnes

récriminent sur le nouvel ordre de choses et signalent, avec un curieux mélange d'indignation et de satisfaction, les difficultés auxquelles se heurtent les reconstructeurs. Il serait plus sage et plus honnête d'encourager ceux-ci et de réserver les reproches aux démolisseurs de 1914. Les États nouveaux, qui ne sont en réalité que les anciens États dépouillés par les Habsbourg, sont dignes de toutes les sympathies. En tout cas, notre intérêt est de les soutenir puisque, sans eux, la Germanie reprendrait le *Drang nach Osten*, préface et base de l'hégémonie.

Quoique venue au monde dans des circonstances critiques, la République autrichienne est viable, et vivra si les Alliés, d'un commun accord, font de bonne politique. La Tchéco-Slovaquie et la Yougoslavie sont disposées à lui donner toutes les facilités économiques désirables. Devenues indépendantes, elles ne cherchent nullement à opprimer leurs anciens oppresseurs. Elles sont très sincèrement disposées à vivre désormais avec eux sur un pied amical, pourvu que les nouvelles dispositions à prendre ne portent nulle atteinte au nouveau statut politique de l'Europe centrale. Elles ne rêvent point d'une Confédération danubienne, qui réveillerait tous les vieux antagonismes au lieu de les supprimer. Mais les conventions économiques peuvent fonctionner à la satisfaction générale en dehors de tout consortium politique. Un des premiers devoirs des héritiers de la Habsbourgie, après la ratification des conditions de paix, sera d'élaborer ces accords spéciaux.

RAPPORT DE LA COMMISSION MILITAIRE SUR LES INCIDENTS DE FIUME. — LA MAUVAISE POLITIQUE DU GOUVERNEMENT ITALIEN DEPUIS 1915.

22 juillet 1919.

Le rapport de la Commission chargée de faire une enquête sur les incidents de Fiume est maintenant entre les mains des gouvernements alliés. Il confirme l'impression que nous avons donnée ici et détruit les informations mensongères publiées par toute la presse italienne. Nous comptons que nos confrères transalpins donneront au rapport des quatre commissaires une publicité aussi large qu'aux dépêches de leurs correspondants de Fiume. Nous comptons aussi que notre gouvernement fera le nécessaire pour que pleine justice soit rendue à nos officiers et à nos soldats, aussi brutalement traités dans leurs personnes qu'odieusement bafoués dans leur réputation. Il importe aux bonnes relations futures de la France et de l'Italie que l'incident des Vêpres fiumaines, suivant l'expression du *Popolo* de Fiume, soit éclairci. Il faut que le peuple italien sache qu'il a été trompé en cette affaire comme dans celle de la crise d'avril-mai, et qu'il reprenne, de la loyauté française, une idée qu'il n'aurait jamais dû perdre. Il convient aussi qu'il sache, que tout le monde sache, que le soi-disant Conseil national italien de Fiume, qui a pris pour mot d'ordre « l'Italie ou la mort », est une réunion d'énergumènes sans mandat, naguère à plat ventre devant les autorités magyares et qui, en juillet 1915, remettaient en grande pompe, au nom de la municipalité italienne, à l'aviateur

autrichien Gustave Klaising, une plaquette commémorant la destruction du dirigeable italien « Città di Ferrara » par ce pilote. Le maire actuel de Fiume, M. Antonio Vio, prononça à cette occasion un discours ardent en l'honneur de l'Autriche. Tels sont les hommes qui crient depuis six mois : *Italia o morte* !, et qui, sous les regards bienveillants du général Grazioli, ont organisé la chasse aux soldats français. Il est temps de les chasser à leur tour.

Les journaux transalpins semblent commencer de s'apercevoir qu'ils se sont encore une fois embarqués dans une vilaine galère et ils observent un silence prudent sur les affaires de Fiume. Mais ils laissent entendre que c'est par condescendance pour nous, et ils suggèrent qu'en échange la France doit renoncer à combattre les aspirations italiennes. Ils continuent de faire croire à leurs compatriotes que la France s'est rendue coupable envers eux d'une série de mauvais procédés, sinon d'actes inamicaux. Ils daigneront, disent-ils, oublier tout cela pourvu que la France entre franchement dans le système de la Consulta. D'autre part, des Français arrivent tout échauffés de Rome en pressant notre gouvernement de cesser enfin de froisser les susceptibilités italiennes : tel M. Franklin-Bouillon, qui épanchait l'autre jour dans le *Matin* ses appréhensions et ses regrets. Malgré tout notre désir de faciliter le rétablissement de rapports de confiance entre l'Italie et la France — ou plutôt à cause de ce désir — nous ne pouvons entrer dans cet ordre d'idées, qui deviendrait une source de nouveaux malentendus. La France n'a commis aucun péché, ni véniel ni mortel, contre l'Italie. Elle a rempli, au delà de ses obligations, ses devoirs d'alliée. Cela peut se prouver ; si c'est nécessaire, cela se prouvera. Il n'en est pas de même du gouvernement italien récemment renversé. A ce reproche, toute la presse transalpine

se récrie en citant le nombre des morts, l'étendue des sacrifices, etc. Hélas ! il n'est que trop vrai que tous ces sacrifices dépassèrent de beaucoup ceux qu'on avait calculés en avril 1915. Mais il en est de même des autres pays alliés, et cela ne change rien à la question. Si le peuple italien a dû supporter de telles pertes et subit encore aujourd'hui de rudes épreuves, cela tient en grande partie à la mauvaise politique de son gouvernement.

Cela demanderait de longues explications. Toutefois cela peut se résumer brièvement. Tout d'abord la guerre a été entreprise en mai 1915 au nom d'intérêts [*égoïstes, et non au nom des principes proclamés par les Alliés. Elle a eu en vue des annexions contraires aux droits légitimes d'autres peuples, et a provoqué l'animosité de ces peuples, dont une autre politique aurait fait tout de suite de chaleureux auxiliaires de la Quadruple-Entente. Puis on a fait une demi-guerre*], dans l'espoir que le résultat décisif serait acquis sur un autre front sans grandes pertes pour l'Italie. On a concentré l'effort militaire sur le Carso et les territoires adriatiques, qu'on avait hâte d'occuper, au lieu d'opérer en direction de Vienne. En cas de succès, on s'exposait à être coupé. Ces opérations excentriques étaient d'autant plus imprudentes que, par méfiance des Serbes, des Grecs et des Albanais, on empêchait les troupes serbes, grecques et albanaises (d'Essad Pacha) de manœuvrer dans les régions sud-adriatiques afin de prendre les Autrichiens à revers. On s'acharnait à persécuter les Yougoslaves au lieu de les rallier. On s'opposait à la formation de légions tchèques, slovaques et yougoslaves. M. Ugo Ogetti, chef de l'Office de propagande italienne dans les pays ennemis, l'a reconnu franchement dans une lettre au *Secolo* : les Yougoslaves, a-t-il déclaré, ont rendu de grands services à la cause italienne ; malheureusement, la politique de

M. Sonnino les a empêchés de faire davantage et d'aboutir à un rapprochement italo-yougoslave.

Cependant la France n'a cessé, durant toute la guerre, d'aider l'Italie de toute manière et de lui donner d'utiles indications. Son seul tort fut de ne pas parler assez ferme et de ne pas insister sur certaines mesures. [*Elle se montra sous ce rapport d'une faiblesse extrême. Elle n'osa même pas protester contre le traité italo-allemand*] pour la protection des personnes et des biens des deux pays, conclu par M. Sonnino et le prince de Bülow après la signature du traité de Londres, à la veille de l'entrée en guerre de l'Italie. Elle ne protesta pas davantage contre l'incroyable ajournement de la déclaration de guerre à l'Allemagne malgré les stipulations du traité de Londres. Elle sembla préoccupée exclusivement de couvrir M. Sonnino, considéré comme le pilier de l'Alliance. Or M. Sonnino, au mois d'août 1914, était partisan de l'entrée en guerre de l'Italie aux côtés de l'Allemagne. Il s'est exprimé à ce sujet en termes catégoriques le jour même de la déclaration de neutralité de l'Italie. S'il changea d'avis plus tard, c'est après avoir tenté en vain d'obtenir des concessions de l'Autriche.

En tout cela — et il y a bien d'autres choses — on ne découvre aucun tort de la France. L'occupation interalliée de Fiume est légitimée par le désir de prévenir un conflit armé entre les compétiteurs des territoires occupés, et d'empêcher des iniquités telles qu'il en fut commis ailleurs, par exemple la déportation et l'internement des citoyens yougoslaves qui, autrefois persécutés par les Austro-Hongrois, étaient rentrés à leurs foyers avec l'illusion de la liberté. Nous ne nous sentons pas, nous ne sommes pas coupables envers l'Italie. Nous avons toujours à cœur de lui être étroitement unis. Mais nous n'avons ni pénitence à faire, ni amende à payer.

L'ENQUÊTE SUR LES ATROCITÉS BULGARES EN MACÉDOINE.

24 juillet 1919.

Au moment où la Délégation bulgare va s'installer au château de Madrid, à la lisière du bois de Boulogne, on publie (librairie Berger-Levrault) les *Rapports et enquêtes de la Commission interalliée sur les violations du droit des gens commises en Macédoine orientale par les armées bulgares*. Deux volumes in-4°, de plus de 600 pages chacun, contiennent les résultats des travaux de cette commission, composée d'un Belge, d'un Français, d'un Anglais, d'un Grec et d'un Serbe. Le Français, M. Georges Dutilh, était rapporteur général. Il s'agissait de rechercher la vérité sur la conduite des armées bulgares qui, à partir du mois d'août 1916, avaient occupé la Macédoine orientale, province grecque, quoiqu'alors la Grèce fût neutre. A cette époque, le Cabinet Radoslavof avait donné aux ministres du roi Constantin l'assurance que l'occupation serait « amicale et temporaire ». Elle fut sauvage et dura jusqu'à l'armistice du 29 septembre 1918. Nous eûmes plusieurs fois l'occasion d'en signaler les horreurs. Mais, tant qu'elle dura, les moyens d'investigation manquèrent. Aussitôt après l'armistice, le gouvernement hellénique tint à faire constater par des témoins impartiaux le véritable caractère des excès commis. Il provoqua donc la nomination d'une commission interalliée chargée de se rendre sur place et de recueillir des témoignages authentiques. Les Alliés s'empressèrent de déférer à ce vœu légitime. La commission, qui choisit Cavalla pour centre d'opérations, travailla du 11 février au

21 avril, et visita 339 localités sur les 493 qui avaient été occupées. Au cours de ses visites, deux de ses membres, MM. Vassiliou, professeur à l'Université d'Athènes, et M. Cuypers, consul de Belgique, furent atteints du typhus exanthématique. M. Vassiliou mourut et fut remplacé par M. Tsirimonakui, président du tribunal de Serrès.

Les conclusions de la Commission, formulées dans un exposé général, sont catégoriques. Nous en analysons plus loin les principaux éléments. On verra de quels procédés raffinés la Bulgarie usa pour dénationaliser la Macédoine. Ses méthodes, implacables et sournoises, furent dignes du peuple qui se vantait alors d'être la Prusse des Balkans, reniait le slavisme et se proclamait touranien. Mais nous devons mettre en lumière ici les conclusions qui touchent à la politique. La Commission émet une opinion décisive. La voici :

Il nous paraît certain que la Bulgarie a poursuivi un but : la destruction des populations orthodoxes helléniques de la Macédoine orientale. En agissant ainsi, elle donnait satisfaction à des sentiments de haine et de vengeance qui caractérisent la mentalité bulgare, et elle préparait ses revendications sur une contrée qu'elle convoite depuis longtemps. Cette destruction fut entreprise dès le début de l'occupation, alors que les gouvernements d'Athènes et de Sofia étaient encore en relations amicales ; elle ne fut pas poursuivie par des moyens violents et sanguinaires ; il n'y eut pas en Macédoine orientale, comme en Belgique, dans le Nord de la France ou en Serbie, surtout, des exécutions en masse de la population ; le chiffre des morts violentes (quelques centaines) est relativement peu élevé au regard de celui des pertes totales ; souvent elles furent le fait d'actes individuels.

L'organisation de la famine fut un moyen sournois, mais encore bien plus cruel et bien plus efficace pour supprimer l'élément hellénique, en même temps qu'il enrichissait le gouvernement et les particuliers bulgares.

Les récits de morts collectives par fusillades ou autres moyens violents impressionnent le lecteur, par suite de l'image qu'il se fait des corps déchirés et du sang répandu ; mais, à notre avis, la brutalité de pareils crimes n'atteint pas en cruauté celui qui consiste à condamner des milliers d'êtres inoffensifs à mourir de faim après de longues et angoissantes tortures.

Quant aux déportations, elles furent un acte condamnable en lui-même, comme étant une atteinte formelle aux lois et coutumes de la guerre ; mais ce qui en fait un crime odieux et flétrissant, c'est qu'elles furent pratiquées, non comme une mesure de sûreté, mais comme un moyen d'extermination ; plus du quart des déportés mâles succomba aux privations, aux coups, aux tortures, aux travaux écrasants.

Pas un seul peuple civilisé n'oserait appliquer à des criminels de droit commun le régime que subirent les déportés de Macédoine orientale. Pour les rescapés de Kitchevo, le mot « enfer » a désormais une signification.

Voilà les faits, attestés par d'innombrables témoignages recueillis avec toutes les garanties d'authenticité. Le gouvernement bulgare avait fait sur eux un silence de mort. Il comptait, comme l'Allemagne, que la victoire amnistierait tout, et que le monde civilisé, terrorisé ou ébloui, se tairait. Des sommets où elle s'était hissée à force de trahisons la Bulgarie est tombée au fond d'un abîme de honte. Elle doit aujourd'hui rendre des comptes. Au nom du principe des nationalités, ses délégués se préparent à réclamer, avec leur arrogance habituelle, des territoires où il n'y a de bulgare que ce qui a été bulgarisé par la violence et la ruse. Eux et leurs complices ont réussi à endoctriner quelques Occidentaux, séduits par des politesses ou aveuglés par des arguments prétendus scientifiques. Il faut maintenant voir les réalités, entendre les experts dignes de ce nom. Si les Bulgares échappaient aux conséquences de leurs crimes, il n'y aurait plus de justice ni de repos dans le monde. En vain tenteront-ils de décliner les responsabilités. Voici ce que déclare la Commission d'enquête :

Le gouvernement et le commandement bulgares sont directement responsables de ces deux crimes d'extermination par famine et par déportation. Leur responsabilité est encore directe en ce qui concerne les pillages, les spoliations de toute nature et les réquisitions de travail imposées aux habitants de la Macédoine orientale au mépris de toutes les règles du droit des gens, ainsi qu'à l'égard de tous les actes de violence et des meurtres qui marquèrent l'exécution des mesures ordonnées...

Il (le gouvernement) ne saurait non plus échapper à la responsabilité directe en ce qui concerne les arrestations arbitraires, les tortures officiellement infligées aux personnes incarcérées, les décès et les infirmités qui en ont été la conséquence. Il est responsable des démolitions injustifiées, et aussi de l'enlèvement des enfants en vue de leur dénationalisation.

Ils doivent encore répondre de leur administration pendant les deux années que dura leur occupation et, nous l'avons déjà dit, les comptes d'usufruit seront lourds si on les établit justes.

Quant aux crimes résultant d'actes individuels, isolés, commis, soit par des militaires, soit par des comitadjis (sévices, viols, assassinats, meurtres, pillages, extorsions de sommes)... quoique indirecte, leur responsabilité est encore pleine et entière.

Quel est donc ce gouvernement ? La Commission n'hésite pas à le flétrir en l'accusant de dissimulation, de rupture d'engagements, de violation des principes les plus élémentaires du droit des gens, de condamnations systématiques d'innocents. « Il n'hésite, dit-elle, devant aucun moyen, si barbare soit-il, pour satisfaire ses appétits, sa cupidité et ses ambitions... Il est dangereux, non seulement pour ses voisins immédiats, mais encore pour l'humanité tout entière. »

Il faut des sanctions. Fort justement la Commission en indique deux. Elle demande d'abord que le gouvernement bulgare soit « condamné à la réparation du mal qu'il a causé, dans la mesure où cette réparation est possible ». Malheureusement, dans beaucoup de cas, la réparation est impossible. Comment, par exemple, réparer les innombrables viols ? A supposer que la Bulgarie puisse payer, aucune indemnité ne compensera les maux qu'elle a causés. Aussi la commission se voit-elle obligée de terminer son exposé général par ces lignes : « Quant au châtiment que le gouvernement bulgare a mérité, il consistera surtout dans l'application des mesures propres à l'empêcher de renouveler ses entreprises criminelles. » C'est la vérité même, et c'est le devoir de la Conférence de prescrire les mesures en

question. Hélas ! ce n'est pas seulement en Macédoine orientale, c'est aussi en Serbie que les Bulgares se sont livrés à d'horribles excès. Les enquêtes du gouvernement serbe et du professeur suisse Reiss sont tout aussi accablantes que celles de la Commission de Cavalla. La Conférence devra les tenir constamment présentes à ses yeux lorsqu'elle délibérera sur l'attribution des territoires balkaniques.

EXPOSÉ DE MM. BAUER ET MULLER A L'ASSEMBLÉE DE WEIMAR : LA RÉVISION DU TRAITÉ DE VERSAILLES. — LE VENT DE VÊPRES SICILIENNES EN ITALIE.

25 juillet 1919.

Avant-hier, MM. Bauer et Muller ont développé devant l'Assemblée nationale de Weimar leur programme politique. Ils se sont montrés préoccupés de ne rien dire qui pût provoquer les méfiances des Alliés. Fidèles à la méthode dont ils se sont inspirés lors de la discussion sur la ratification du Traité de Versailles, ils ont renoncé, provisoirement du moins, au système du bluff et de l'intimidation. Ils se déclarent disposés à exécuter loyalement les conditions de paix. Ils cherchent le relèvement du peuple allemand non par la violence, mais par le travail persévérant. Le président du Conseil et le ministre des affaires étrangères sont d'accord pour désavouer toute idée de revanche et condamner le recours à la guerre. L'un et l'autre ont parlé fortement en ce sens. Tous deux ont annoncé l'intention de réparer les dommages causés par

les armées allemandes et de vivre en bons rapports avec les États voisins. Qu'ils soient ou non de bonne foi, ce programme est certainement le plus habile. Les rodomontades à la manière des hobereaux empirent la situation du *Reich* au lieu de l'améliorer. Elles engagent seulement les Alliés à serrer les vis de pression. Au contraire, les protestations de bonne volonté endorment les suspicions et permettent de préparer discrètement une rénovation. Aussi les Alliés, tout en se félicitant de voir leur tâche momentanément facilitée, doivent-ils rester sur leurs gardes.

D'ailleurs, les paroles les plus modérées de MM. Bauer et Muller sont accompagnées de réserves sérieuses. Les deux ministres ont déclaré qu'ils avaient en vue la revision du traité de Versailles. Pour le moment, ils ne pensent qu'à recourir à la persuasion. Mais ce moyen pacifique peut nous créer de graves embarras. Une partie de la presse étrangère, cédant à des influences tant germaniques que bolchevistes, prêche la revision du traité de Versailles. Aux États-Unis, la *New Republic* se livre à des attaques forcenées contre ce que ses rédacteurs appellent : l'impérialisme français. Elle nous accuse formellement de vouloir dominer le continent européen et d'avoir repris la politique de Louis XIV et des deux Napoléons. Elle expose ces idées en de longs articles dont chaque ligne semble écrite par un pangermaniste. On a dit que les rédacteurs de cette revue étaient des esprits élevés et indépendants. Si c'est exact, ils sont ignorants et superficiels à un degré rare. Ils ne comprennent rien aux choses d'Europe, ou bien ils obéissent à des mobiles spéciaux qui n'ont rien de commun avec la recherche de la vérité. Pendant la Conférence les hommes de ce genre venus en Europe ont exploré notre continent à peu près comme ils auraient fait en Papouasie ou en Patagonie. Ils découvraient chaque jour l'Europe. Ils

sont les plus précieux auxiliaires des Allemands, qui possèdent mille moyens d'agir sur eux et de leur présenter les choses sous un aspect favorable à la Germanie. Comme les États-Unis sont destinés à exercer longtemps encore une influence considérable sur la reconstitution de l'Europe, il n'est pas indifférent que l'opinion publique américaine absorbe chaque semaine les doses d'idéalisme bolcheviste distillées par la *New Republic*.

Jusqu'à ces dernières semaines, la presque totalité de la presse italienne s'enflammait aussi pour la révision du traité de Versailles. Tandis que le *Popolo d'Italia* souhaitait « qu'un vent de Vêpres siciliennes passât par les rues d'Italie où se promenaient, encore respectés, tant de soldats français », tandis que ce journal autrefois ententiste, devenu l'organe des chauvins, évoquait, après Gabriel d'Annunzio, le souvenir des Pâques véronaises, la *Tribuna* disait que les Français avaient reçu à Fiume la leçon qu'ils méritaient, et dressait contre la France une longue liste de griefs fondés sur le mensonge. Si peu vraisemblable que cela parût dans un pays en proie à d'immenses difficultés matérielles, la plupart de nos confrères d'au delà des Alpes poussaient à des mesures violentes devant nécessairement aboutir à des catastrophes intérieures et extérieures. Depuis le vote de confiance au ministère Nitti, ce vent de folie semble s'apaiser. Cependant, là aussi, il convient de veiller. La France doit se faire respecter. Si elle laissait crier, sans réagir fermement : *Abbasso la Francia* ! *Evviva la Germania* ! dans les régions mêmes où stationnent nos troupes en vertu d'un mandat de la Conférence, elle perdrait le prestige et l'autorité nécessaires pour assurer l'exécution du traité de Versailles.

Le discours de M. Muller contient un autre point noir. « Maintenant comme auparavant, a dit le ministre des

affaires étrangères, nos efforts tendent vers l'union avec nos frères de l'Autriche allemande. » Cela est directement contraire aux stipulations de Versailles. Il est vrai que, dans plusieurs pays alliés, en Italie notamment, cette union a trouvé de chauds défenseurs. Mais la Conférence s'est prononcée en sens contraire, et ses décisions doivent être respectées. Nous n'admettrons pas que, morceau par morceau, on détruise le traité si péniblement élaboré par la Conférence. Nous comptons que les gouvernements responsables sauront opposer, dès le début, une résistance invincible aux efforts conjugués des impérialistes déçus, des socialistes germanisants et des pêcheurs en eau trouble.

CONFLIT MAGYARO-ROUMAIN. — LES « DÉBATS » ET LA ROUMANIE.

26 juillet 1919.

La Hongrie de Béla Kun, où le prince Livio Borghese a semé pendant des mois la bonne parole de la Consulta, se jette maintenant sur la Roumanie. Approvisionnée en munitions et en mitrailleuses par les soins des autorités militaires italiennes, informée par un service régulier d'avions Caproni, encouragée par les ineptes complaisances et l'aveuglement obstiné de quelques personnages de la Conférence, elle part en guerre. Est-ce une feinte au moment où la Conférence va régler les affaires d'Autriche, de Hongrie et de Bulgarie ? Est-ce quelque chose de plus ? on ne saurait dire encore. Toujours est-il que les Bulgares se remuent et que les intrigues redoublent en Croatie. Les hommes qui, comme M. Franklin-Bouillon et M. Marcel

Sembat, s'indignaient que nous eussions — avec les Anglais et les Américains — une base d'opérations à Fiume, comprendront peut-être aujourd'hui l'utilité de cette base. Ils consentiront peut-être à découvrir enfin les raisons pour lesquelles les auxiliaires de la politique germano-touranienne organisaient les Vêpres fiumaines et voulaient nous chasser du seul port adriatique par où nous puissions communiquer avec la Croatie et la Hongrie.

Il serait curieux de savoir aussi ce que pensent de l'attaque contre la Roumanie la C. G. T. et l'*Humanité* qui prétendaient, il y a quelques jours, soulever les ouvriers français à propos de « l'intervention en Hongrie ». Ces deux puissances socialistes vont-elles encore protester contre cette intervention ? Les ouvriers qui prendront le temps de réfléchir reconnaîtront facilement que le tort des Alliés ne consiste pas dans un projet d'action en Hongrie, mais dans une inertie déplorable. Si, comme nous l'avons instamment demandé maintes fois, on avait désarmé la Hongrie et la Bulgarie après l'armistice, l'Europe centrale serait calme aujourd'hui, tandis qu'on se demande si elle ne va pas entrer dans une nouvelle période de bouleversements concordant avec l'achèvement de notre démobilisation. Que pourront bien gagner les ouvriers français et anglais à cette reprise d'hostilités ? Une fois de plus, ils auront été trompés par les meneurs qui les exploitent sous prétexte de les servir.

Les Roumains, eux aussi, auront des questions à se poser et à résoudre. Certains d'entre eux, et non des moindres, se sont montrés choqués des amicales observations que nous avons présentées (*Débats* du 5 juillet) sur l'attitude de la Délégation roumaine au sujet desquestions territoriales, du Banat notamment. D'après ce qu'on nous écrit de Bucarest, une polémique passionnée s'est engagée à ce

propos entre les journaux du gouvernement et ceux de l'opposition. Nous n'avons jamais pris parti dans les querelles intérieures roumaines, et M. Jean Bratiano ne peut douter de nos sympathies pour sa personne. Mais nous ne pouvons nous empêcher de constater avec tristesse que la presse officieuse de Bucarest excite l'opinion publique contre les Alliés et détourne contre eux l'irritation provoquée par des déceptions qui doivent être attribuées surtout à la mauvaise orientation de la délégation roumaine. Celle-ci a suivi la politique sonninienne. Elle a réclamé avec entêtement l'exécution littérale d'un traité secret non encore officiellement publié, alors qu'un gouvernement roumain régulier avait signé plus tard avec l'Allemagne un traité public approuvé par le Parlement roumain. M. Jean Bratiano a toujours protesté contre le second traité de Bucarest, le roi Ferdinand a refusé de le ratifier, et nous-mêmes l'avons considéré comme nul. Mais il n'en a pas moins été conclu, approuvé par un Parlement, et il n'en a pas moins mis l'armée roumaine dans l'impossibilité de prendre part à la fin de la guerre. Nous ne l'avons pas déploré moins vivement que M. Bratiano et nous ressentons avec lui l'amertume de cette situation. Toutefois les faits sont les faits. Étant donné ce qu'ils étaient, il eût mieux valu ne pas insister sur l'exécution littérale de certaines clauses du traité de 1916 et se préoccuper davantage de se ménager des concours en vue de certaines éventualités envisagées par tous les observateurs clairvoyants.

En cherchant à orienter la diplomatie roumaine dans cette direction, nous croyons avoir agi plus amicalement à son égard qu'en imitant les courtisans qui disaient à tout moment à M. Bratiano : « Vous aurez le Banat. » Si la possession de l'intégralité du Banat avait été nécessaire à la Roumanie, nous aurions pu nous rallier à la thèse de la

délégation roumaine. Mais, en réalité, elle était inutile et dangereuse. Inutile, parce que les plaines à céréales dévolues à la Yougoslavie, pays plutôt montagneux, sont sans intérêt économique pour la Roumanie, grande exportatrice de céréales en temps normal ; — dangereuse, parce que les habitants de ces plaines ne veulent absolument pas devenir roumains. Le Cabinet de Belgrade a proposé un plébiscite pour établir ce fait. Le refus de cette proposition nous autorise à dire, jusqu'à preuve du contraire, que les populations de la partie du Banat attribuée à la Yougoslavie ne veulent pas être annexées à la Roumanie et seraient pour celle-ci un embarras permanent. Le projet d'échange entre les Serbes du Banat et les Roumains du Timok offense la morale et le bon sens. Les gens qu'on appelle les Roumains du Timok sont d'excellents citoyens serbes qui n'ont jamais protesté contre le régime serbe et qui, malgré les incitations d'agents venus récemment de l'autre côté du Danube, ne désirent nullement changer de sujétion. Le fait qu'ils parlent un patois roumain ne prouve rien. Nous ne cesserons de protester contre les thèses qui confondent la langue avec la nationalité.

Restait l'argument géographique. Les Hongrois viennent de se targuer de le détruire. Ils ont franchi ce fameux fossé naturel de la Theiss que les protagonistes de l'annexion du Banat intégral représenteraient comme la barrière idéale de la grande Roumanie à l'ouest. Car ce fossé merveilleux était bien la Theiss, et non le Danube, comme les propagandistes essayaient de nous le faire croire. Le Danube constitue déjà sur une partie de son cours la frontière entre la Serbie et la Roumanie. La partie litigieuse du Banat se trouvait tout le long de la Theiss, jusqu'à l'embouchure du Maros. Si large que soit cette rivière, les troupes de Béla Kun l'ont passée sans grande difficulté. Elles sont entrées

par cette voie en pleine Transylvanie. Cela prouve que ces « fossés » pour lesquels la diplomatie militaire s'agite si fort ne valent pas la peine qu'on se donne pour les marquer sur de belles cartes. Nous espérons que le Cabinet de Bucarest ne tardera pas à le voir, et à reconnaître que la meilleure garantie pour la Roumanie, du côté de la Theiss, est un traité de bonne amitié avec le royaume des Serbes, Croates et Slovènes.

LE CONSEIL SUPRÊME ET LA HONGRIE. — L'AMITIÉ FRANCO-ROUMAINE.

27 juillet 1919.

Le Conseil suprême des puissances alliées et associées fait publier, ce matin, le texte d'une déclaration qu'il a décidé hier matin d'adresser au gouvernement de Béla Kun. Enfin éclairé par l'attaque de l'armée soviétiste magyare contre la Roumanie, il proclame que le régime de Béla Kun ne répond à aucune des conditions permettant « de mettre fin à un état de choses, qui rend impossible la renaissance économique de l'Europe centrale et fait obstacle à toute tentative pour ravitailler la population ». En conséquence, dit-il, il appartient aux gouvernements associés de prendre, sous leur propre responsabilité, les mesures que comporte la situation. C'est précisément ce que, depuis longtemps, nous demandions qu'ils daignassent faire.

A l'époque où les armées alliées restaient mobilisées en vue des événements qui auraient suivi le refus de l'Allemagne d'accepter nos conditions de paix, l'opération était facile. Maintenant elle devient plus délicate. Les effectifs

disponibles sont clairsemés, et Béla Kun, qui n'était rien, est devenu un personnage qui s'amuse à persifler M. Clemenceau dans des notes arrogantes. Ce sinistre farceur, avec lequel le général Smuts fut chargé de négocier, se croit au-dessus des coups de l'Entente. Il met l'Entente au défi de former une armée capable de le réduire. Il se rit des notes venues de Paris par l'intermédiaire de la tour Eiffel. Il se flatte que M. Clemenceau va « prendre prochainement à son égard un ton beaucoup plus aimable ». C'est Béla Kun qui doit aujourd'hui commencer de déchanter : ses troupes n'ont pu conserver les avantages de la surprise et, d'après les dernières nouvelles, auraient été forcées par les Roumains de repasser la Theiss, qu'elles avaient franchie en amont de l'embouchure du Maros.

Nous comptons bien que les Roumains réussiront à se débarrasser des armées de Béla Kun. Mais ils ont déjà de la rude besogne ailleurs, et ne sauraient faire seuls face à l'ennemi sur toute la périphérie de leur territoire. Il faut les aider matériellement et diplomatiquement en leur fournissant des secours, en désarmant leurs adversaires et en leur facilitant la conclusion d'accords avec ceux de leurs voisins qui sont nos amis communs. Nous espérons que, d'autre part, le Cabinet de Bucarest voudra bien calmer les susceptibilités nationales que de regrettables polémiques ont avivées. Les Roumains qui arrivent de Bucarest sont chargés de listes de griefs contre nous. Nous n'avons jamais dissimulé les erreurs de la Conférence. Mais, comme disent les poilus, les Roumains vont un peu fort. Ils semblent oublier totalement que le traité de paix qui les concerne, malgré toutes ses imperfections, réalise les plus vastes aspirations qu'aient nourries les patriotes les plus exaltés de la fin du siècle dernier. La consolidation des immenses avantages acquis exigera de longues, longues années. Comme

les agrandissements territoriaux coïncident avec une profonde transformation intérieure, toutes les énergies nationales devront être consacrées à ce double travail pendant plus d'une génération. Que la Conférence ait rogné, ici et là, des territoires peuplés en majorité de non-Roumains et compris dans le traité de 1916, cela n'a nulle importance. La seule chose qui importait à la Roumanie était d'obtenir tous les territoires habités en masses compactes par des populations ayant la conscience nationale roumaine. Or elle les obtient, et autre chose encore. Toutes les autres considérations sont secondaires. La grande mission des hommes d'État du royaume agrandi sera d'amalgamer les nouveaux territoires avec les anciens et de donner, au dedans et au dehors, l'exemple d'un bon gouvernement. S'ils réussissent dans cette tâche, ils auront mieux mérité de la patrie qu'en arrachant à droite et à gauche des lambeaux de territoires qui créeraient entre eux et leurs voisins des inimitiés plus profondes que les fossés fluviaux, frontière idéale des diplomates cartographes.

En tout cas les Roumains peuvent compter sur les plus ardentes sympathies des Français dans leur lutte contre les Magyars et dans l'achèvement de leur tâche nationale. Nous demandons seulement à nos amis de Bucarest de comprendre notre propre situation, d'apprécier nos propres embarras et de ne pas alimenter à nos dépens des polémiques de partis. Autant pour leur paix intérieure que pour leur prestige extérieur, il serait maladroit et funeste de poser la Roumanie en victime des Alliés. La Roumanie peut être fière du dénouement de la grande guerre où elle s'est courageusement engagée. Elle se diminuerait en dénigrant elle-même de si grands résultats.

L'OFFENSIVE DE PAIX DE 1917. — LES ÉTONNEMENTS DE M. ERZBERGER. — LE COMTE CZERNIN ET LES PROJETS DE PAIX SÉPARÉE : LE DISCOURS DU 11 DÉCEMBRE 1918.

28 juillet 1919.

Les explications échangées ces jours derniers à l'Assemblée de Weimar entre le pangermaniste Graefe, M. Erzberger et quelques autres députés ont tiré de l'ombre les négociations amorcées par le Saint-Siège au cours de l'été 1917. A cette époque, les membres du Reichstag ne semblaient plus croire à la victoire. L'échec de Verdun et de la guerre sous-marine ruinait les calculs de Ludendorff et de Tirpitz. Le 10 juillet, le Reichstag votait ce qu'on appelle la motion de paix Scheidemann. L' « offensive de paix » commençait. Elle fut dirigée par le Saint-Siège. Les documents publiés aujourd'hui prouvent que, dans leur grand et légitime désir de mettre fin aux calamités de la guerre, les représentants du Vatican interprétèrent trop largement les confidences qu'ils reçurent et les communications dont ils furent chargés. D'ailleurs, le texte de ces documents n'est point authentique, et certaines expressions paraissent inexactement reproduites. C'est ainsi que le mot Excellence — employé au lieu de Éminence — attribue au ministre d'Angleterre près le Saint-Siège un rôle qui ne pouvait incomber qu'au cardinal secrétaire d'État. Dans l'état actuel de la discussion, il serait vain d'éplucher des documents publiés sans garantie d'authenticité. Il vaut mieux s'en tenir aux idées générales qui inspirèrent les négociateurs.

M. Erzberger a tout à fait raison dans ses critiques contre le grand état-major allemand. Il n'est sans doute pas l'homme le plus qualifié pour les formuler, puisqu'il commença par partager, au début de la guerre, toutes les convoitises et les partis-pris des hobereaux. Toutefois les événements l'avaient converti. Dès qu'il reconnut la quasi-impossibilité de la victoire décisive, il s'employa de toutes ses forces à faciliter la liquidation d'une aventure qui risquait de tourner au désastre. Catholique zélé, il favorisa les efforts du Saint-Siège et du nouveau souverain d'Autriche-Hongrie. Il accuse aujourd'hui les pangermanistes, civils et militaires, d'avoir fait échouer ses efforts. Mais ses étonnements révèlent une singulière naïveté. Il perd de vue le fait que, engagée comme elle l'avait été en 1914, la guerre devait fatalement être menée jusqu'au bout par ceux qui en avaient assumé la responsabilité. Les péripéties de la guerre ont produit des flottements dans les esprits ; elles n'ont modifié ni le caractère de la guerre elle-même, ni celui des hommes qui la conduisaient. Pour Guillaume II, pour Hindenburg et Ludendorff, pour l'empire allemand, la paix « blanche » préconisée par les auteurs de l'offensive de paix équivalait à la banqueroute. Pour qu'elle devînt possible dans l'été de 1917, il aurait fallu qu'éclatât à ce moment la révolution qui survint en octobre 1918. Or les esprits n'y étaient absolument pas préparés. D'autre part, les Alliés ne voulaient pas entendre parler d'une paix blanche. A Londres, à Paris, à Rome, à Washington, les chefs de gouvernement réclamaient des satisfactions. M. Wilson lui-même ne voulait pas traiter avant que l'ennemi eût fourni « de fortes et suffisantes garanties pour l'avenir ». Au Palais-Bourbon, M. Ribot affirmait la volonté de la France « de reprendre ses provinces qui n'ont jamais cessé d'être françaises ». Tout accord

amiable entre les Alliés et l'Allemagne était impossible.

En était-il de même avec l'Autriche-Hongrie ? En France et en Angleterre on a soutenu que non. Certains hommes y prétendent encore aujourd'hui avec entêtement qu'il a dépendu de nous de conclure une paix séparée avec l'empereur Charles. C'est faux, pour l'excellente raison que ce souverain ne le pouvait pas lui-même. Ce monarque était navré d'une guerre qu'il n'aurait certainement pas déchaînée s'il avait été le maître en 1914. Il se voyait courant, lui et sa monarchie, à une catastrophe. Mais, faible de caractère et d'esprit, il était coincé dans un engrenage d'où il lui était absolument impossible de sortir. Il le sentait très bien. C'est pourquoi, après chaque velléité d'indépendance, il se rejetait à corps perdu dans les bras de Guillaume II. Nous avons souvent insisté sur ce point. Mais personne n'a mieux exposé cette situation tragique que le ministre de Charles I-IV, le comte Czernin, l'homme des négociations de 1917. Les personnes qui désirent en conscience connaître la vérité à cet égard doivent lire d'un bout à l'autre le long discours prononcé par l'ancien ministre des affaires étrangères le 11 décembre 1918, à Vienne, devant l'Union des industriels de Basse-Autriche. Ce document capital est beaucoup plus intéressant pour les historiens que les notes pontificales de 1917.

Retenons d'abord cette phrase : « En ce qui me concerne personnellement, je n'aurais jamais conclu de paix séparée... Je n'ai jamais oublié, même à l'heure des désillusions, même aux heures de désespoir, aux heures où je désespérais d'orienter la politique de Berlin dans un sens raisonnable, que notre alliance avec l'empire allemand n'était point une alliance au sens vulgaire du mot, une alliance conclue entre deux empereurs ou deux gouvernements et qui peut se rompre sans plus, mais une alliance de famille,

une alliance de famille entre les dix millions d'Austro-Allemands et les 70 millions d'Allemands de l'empire, une alliance qu'on n'a pas le droit de rompre. » Pas le droit, et pas le moyen. Ici, écoutons le comte Czernin lui-même et ne perdons pas un de ses mots :

Je ne nie point que, dans les moments où je voyais l'impossibilité de faire triompher ma politique, j'aie agité la pensée de proposer à l'empereur de vouloir bien nommer à ma place un des hommes qui voyaient le salut dans la séparation d'avec l'Allemagne. Et je finissais toujours par y renoncer, fermement convaincu qu'une paix séparée serait une impossibilité physique.

Notre monarchie était comme un bloc entre l'Allemagne et les Balkans. L'Allemagne avait là-bas de grandes quantités de troupes dont elle ne pouvait pas être séparée, elle tirait des Balkans huile et céréales ; si nous la coupions des Balkans, nous touchions à son nerf vital le plus sensible. De plus, l'Entente nous aurait demandé, bien entendu, comme première condition, d'adhérer au blocus et enfin, après que nous serions sortis de l'alliance, la Bulgarie et la Turquie auraient automatiquement fait défection. L'Allemagne ne pouvait pas poursuivre la guerre, si nous en sortions.

Dans ces conditions, le haut commandement de l'armée allemande aurait jeté — cela ne fait aucun doute — quelques divisions en Bohême et dans le Tyrol pour nous faire subir le sort de la Roumanie. La monarchie, et tout d'abord la Bohême, serait aussitôt devenue un champ de bataille. Bien plus, une telle démarche de notre part aurait immédiatement déchaîné la guerre civile à l'intérieur de notre empire. Jamais les Allemands d'Autriche n'auraient marché contre leurs frères, et jamais les Hongrois — les Hongrois de Tisza — n'auraient accepté de suivre une telle politique.

Cette guerre que nous avions commencée en commun, nous ne pouvions pas la terminer séparément. Embarqués dans la guerre, nous n'en pouvions plus sortir, nous ne pouvions combattre qu'avec l'Allemagne contre l'Entente ou avec l'Entente contre l'Allemagne, jusqu'à ce que l'Allemagne elle-même renonçât à la guerre. L'Allemagne battue, anéantie et gisante a encore eu la force de jeter des troupes dans le Tyrol et, si la révolution n'avait point gagné toute l'Allemagne comme un incendie, je ne sais si le Tyrol ne serait pas devenu encore, en dernière heure, un nouveau champ de bataille.

Mais, Messieurs, je vais plus loin. A vouloir tenter l'expérience de la paix séparée, non seulement nous aurions récolté la guerre civile, mais le résultat final de la guerre serait demeuré à peu près le même. La décomposition de la monarchie en ses divers éléments nationaux a été de tout temps un postulat de l'Entente. Rappelez-vous la Conférence de Londres. Même dans ce cas, une « Autriche allemande » se serait formée,

et dans cette évolution le peuple austro-allemand aurait difficilement adopté une attitude qui en eût fait un allié de l'Entente.

J'avais, en vérité, comme ministre de l'Empereur-roi, le devoir de représenter aussi les intérêts de la dynastie, et je n'ai jamais perdu de vue cette obligation. Mais je crois que, même à cet égard, le résultat final aurait été le même. Une dissociation de la monarchie en ses éléments nationaux par voie législative se serait heurtée à la résistance des Allemands et des Hongrois et aurait été chose absolument impossible. Les Allemands d'Autriche n'auraient jamais pardonné à la couronne d'entreprendre une guerre contre l'Allemagne, l'empereur se serait toujours heurté aux fortes tendances républicaines des Tchèques, et, dans la questions des Slaves du Sud, il aurait toujours été en conflit avec le roi de Serbie qui, bien entendu, en tant qu'allié, tenait de plus près à l'Entente que les Habsbourg.

Pour finir, jamais les Hongrois n'auraient pardonné à l'empereur de céder volontairement de grands territoires à la Bohême et à l'État des Slaves du Sud, et je crois que la couronne aurait été emportée dans cette tourmente, comme elle a été emportée maintenant.

La paix séparée était une impossibilité physique.

Les partisans d'une paix séparée nous ont souvent reproché notre résistance à leurs projets. Nous les renvoyons au comte Czernin, qui est un bon juge. Des intermédiaires de bonne volonté avaient beau s'évertuer près des chancelleries ; ils ne pouvaient rien, absolument rien contre une situation plus forte qu'eux. Par contre, ils compromettaient les gouvernements près desquels ils agissaient.

Il faut lire aussi les passages du discours du comte Czernin relatifs à l'intransigeance des militaires allemands. Ce diplomate, qui était doué de grandes qualités, mais qui se montra d'une lâcheté civile inqualifiable dans l'affaire de la lettre du prince Sixte, juge ainsi la conduite de M. de Bethmann-Hollweg : « Il faut dire à l'honneur de l'ancien chancelier d'empire que pendant longtemps il s'opposa par tous les moyens et tous les arguments à ce qu'on recourût à l'arme dangereuse de la guerre sous-marine. *Il finit par succomber, parce que, dans cette guerre, tous les hommes politiques ont succombé devant les militaires.* » Restons-en à cette conclusion pour ce qui concerne la politique austro-

allemande ; elle dépasse de beaucoup en intérêt les révélations de détail sur les négociations de 1917.

L'ALLEMAGNE ET L'AUTRICHE EN 1917. — L'EMPEREUR CHARLES ET LE COMTE CZERNIN. — IMPOSSIBILITÉ POUR L'AUTRICHE DE SE DÉGAGER DE L'ALLEMAGNE.

29 juillet 1919.

On a publié hier et ce matin, télégraphiés de Weimar, des extraits de la lettre du comte Czernin à l'empereur Charles, dont M. Mathias Erzberger s'est servi dans sa polémique avec les pangermanistes. Cette lettre n'est point une nouveauté pour nous. Elle a été divulguée en son entier au mois de décembre de l'année dernière par le comte Czernin lui-même dans le discours dont nous parlions hier. On en trouve le texte dans la *Reichspost* et le *Fremdenblatt* du 12 décembre 1918. Puisqu'elle reprend aujourd'hui de l'actualité, nous en reproduisons plus loin la teneur intégrale.

Toute cette lettre tend à prouver que la monarchie habsbourgeoise est hors d'état de continuer la guerre, que les empires centraux ne peuvent plus vaincre et qu'il faut persuader l'Allemagne de la nécessité de faire la paix. Elle fut communiquée aussitôt par l'empereur Charles à Guillaume II. M. Erzberger, qui la connut quelque temps après et qui en approuvait les conclusions, était dans son droit en essayant de convaincre, à l'aide des arguments qu'il y puisait, ceux de ses compatriotes dont l'influence

lui paraissait utile. Il n'aura pas de peine à se disculper des confidences qu'il fit alors à quelques personnages. On pourrait plutôt lui reprocher de n'avoir pas agi plus énergiquement. Quant aux Alliés, ils n'ont rien à se reprocher du tout en la circonstance. On exprime un non-sens lorsqu'on dit qu'ils auraient dû s'arranger de manière que Charles Ier-IV se retournât de notre côté pour faire la guerre à l'Allemagne. Si le comte Czernin a signalé cette éventualité comme l'un des deux termes de l'alternative où la monarchie était acculée, il s'est empressé de démontrer qu'il était matériellement impossible à l'Autriche-Hongrie de se détacher de l'Allemagne. Nous n'avons cité hier qu'une partie de son exposé de la question. Puisque les incorrigibles partisans de la paix séparée s'entêtent dans leur système, nous citerons encore une autre partie de l'argumentation de l'ancien ministre dans son discours du 11 décembre :

En premier lieu, au point de vue militaire, nous avions besoin en toutes circonstances de l'aide allemande. En Roumanie, en Italie, en Serbie et en Russie, c'est avec le concours des Allemands que nous avons été vainqueurs.

En seconde ligne, notre dépendance tenait à l'état de notre ravitaillement. Nous avons été contraints à tout instant à demander du secours à Berlin. Le blocus de la faim, que la Hongrie d'une part, et l'administration impériale et royale d'autre part, avec sa politique de centralisation, organisaient contre la population, nous contraignait. Je me souviens que, pendant les pourparlers de Brest-Litovsk, au plus fort de mes démêlés avec les négociateurs allemands, un ordre venu de Vienne me contraignit à faire à Berlin une démarche humiliante pour obtenir des vivres. Vous vous rendez bien compte que de telles démarches devaient nuire à l'autorité d'un ministre et accroître les difficultés de sa tâche.

En troisième lieu, notre dépendance tenait à notre situation financière. Nous demandions à l'Allemagne plus de cent millions de marks par mois pour soutenir notre change ; au cours de la guerre cette somme a fini par faire un total de plus de quatre milliards, et cet argent nous était aussi indispensable que les divisions allemandes et le pain allemand. Et, malgré cette dépendance, la seule voie qui s'ouvrit à nous pour parvenir à la paix était d'amener l'Allemagne à adopter notre politique, c'est-à-dire

de déterminer l'Allemagne à faire la paix au prix de certains sacrifices.
Notre situation ne comportait qu'une issue : profiter d'un moment où la situation militaire serait assez favorable pour nous permettre de proposer une paix qui, comportant des sacrifices importants, aurait peut-être pu avoir chance d'être acceptée par nos ennemis.

Le comte Czernin constate un peu plus loin qu'il était impossible de parler avec les militaires allemands sans adopter le « postulat d'une paix victorieuse ». Les militaires, dit-il, avaient atteint en Allemagne un degré de puissance tel que rarement l'histoire en vit de semblable. Il donne ensuite de cette puissance un exemple frappant à propos des négociations de Brest-Litovsk. Il raconte comment le G. Q. G. allemand protesta contre les propositions des plénipotentiaires de Guillaume II. Le chef de la Délégation allemande fut sur le point d'être révoqué. Comme il eût été vraisemblablement « remplacé par un partisan déclaré des idées militaires les plus intransigeantes », le comte Czernin s'employa de toutes ses forces à maintenir M. de Kühlmann. On se rappelle que les échos de ces dissentiments parvinrent jusqu'ici, et que la presse alliée signala les actes de pression du grand état-major impérial. C'est alors qu'éclatèrent en Autriche des grèves et des troubles d'une gravité exceptionnelle. « Dans ces conditions et à ce moment on ne pouvait plus jouer, vis-à-vis des négociateurs allemands, de l'hypothèse d'une paix séparée à conclure, le cas échéant, entre l'Autriche et la Russie, sous peine de compromettre le secours alimentaire qu'on attendait d'Allemagne. » D'autre part, Ludendorff déclara que les pourparlers avec la Russie devaient être terminés en trois jours, et M. de Kühlmann reçut « l'ordre impératif de demander la cession des territoires non occupés de Livonie et d'Estonie ». En même temps M. Wekerlé et le comte Tisza exigeaient qu'on imposât à la Roumanie les conditions les plus dures. Le comte Czernin dut capituler. De même, il

fut contraint d'abandonner aux Allemands, pour la guerre sous-marine, les bases de Pola, Trieste et Cattaro. « Ce fut bien à contre-cœur, gémit-il, mais nous étions dans l'impossibilité d'agir autrement. »

En toute affaire, en toute circonstance, on retrouve cette impossibilité de l'Autriche de se dégager de l'Allemagne Les historiens diront qu'elle remonte non seulement au mois de juillet 1914, mais au jour où le cabinet de Vienne décida d'imposer à l'Europe, avec le concours de l'Allemagne, la reconnaissance de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine. La politique n'est point une suite d'anecdotes ; tout s'y enchaîne. Lorsqu'on s'est une fois mis sous la protection de l'Allemagne, on doit la subir jusqu'au bout.

LA QUESTION D'IRLANDE.

30 juillet 1919.

Tandis que la Conférence de Paris s'évertue à reconstituer l'Europe sur de nouvelles bases, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande est toujours à la recherche de la solution de la question d'Irlande, « le plus vieux et le plus grave de nos problèmes nationaux », disait récemment le *Times*. Dans leur manifeste électoral de la fin de l'année dernière, MM. Lloyd George et Bonar Law déclaraient qu'il n'y aurait de paix politique ni dans le Royaume-Uni, ni dans l'empire britannique, aussi longtemps que la question d'Irlande ne serait pas réglée. Ils ajoutaient que deux solutions seulement étaient exclues : la séparation complète de l'Irlande d'avec l'empire britannique et la soumission par la force des six comtés de l'Ulster à la loi du Home

Rule. Ces deux déclarations formulent le problème de la quadrature du cercle. En effet, si l'on n'admet pas le recours à la force pour imposer à une minorité factieuse les lois votées par le Parlement, il ne reste d'autre ressource à la majorité que la séparation. En fait, c'est ce qui est arrivé. Depuis que les élections générales ont donné aux sinn-feiners une majorité écrasante, l'Irlande non-ulstérienne vit à l'état de république. L'Angleterre est obligée d'y entretenir trois ou quatre divisions de bonnes troupes pour empêcher cette république de fait de se transformer en État indépendant. Une pareille situation ne peut se prolonger sans troubler profondément la paix, non seulement du Royaume-Uni, mais du monde. En effet, les Irlandais émigrés, presque tous gens passionnés, exercent une influence considérable aux États-Unis, en Australie et ailleurs. Si l'on n'assure point à leur patrie le minimum de satisfaction qui lui a été reconnu par le Home Rule voté le 25 mai 1914 et promulgué le 18 septembre suivant, ils se vengeront, et ce sera grave.

M. Lloyd George le sait mieux que personne. Aussi n'a-t-il pas attendu la fin de la guerre pour essayer de résoudre le problème. Ne fût-ce qu'à cause du recrutement, rendu particulièrement difficile en Irlande par le mécontentement résultant de l'inexécution du Home Rule, il sentait qu'il fallait absolument aboutir à un compromis. Le 25 juillet 1917, il réunit une Convention de 95 membres représentant presque tous les partis et les intérêts de l'île. Les quatre cinquièmes de ces membres, après de longs travaux, se mirent d'accord sur les principes essentiels d'une Constitution irlandaise. Néanmoins, pratiquement, on ne donna aucune suite à cette consultation. Aux élections de décembre 1918, 79 candidats élus sur 105 se prononcèrent pour l'autonomie, et réclamèrent la réouver-

ture du Parlement de Dublin. On ne tint pas davantage compte de cette manifestation. L'unique raison de cette inertie était la résistance obstinée des Ulstériens et leur menace de s'opposer par la force à l'application, soit du Home Rule, soit de toute autre combinaison analogue. Comme cette minorité, conduite par Sir Edward Carson, a lié partie avec les conservateurs britanniques et que ceux-ci possèdent la majorité au Parlement de Londres, M. Lloyd George demeure impuissant.

On a beau retourner la question en tous sens, on ne découvre qu'une solution : imposer, même par la force, aux Ulstériens, soit le Home Rule de 1914, soit le projet de Constitution élaboré par la Convention de 1917-1918, soit une combinaison analogue. Le *Times*, qui a publié à ce sujet une remarquable série d'articles et de correspondances, a cru pouvoir mettre sur pied un nouveau projet, longuement exposé dans son numéro du 24 juillet. Nous ne croyons pas que sa solution soit satisfaisante. Le principe en est bon, mais l'application laisse ouverts tous les conflits. Il s'agirait de diviser l'Irlande en deux parties, pourvues chacune d'une administration et d'un Parlement spéciaux, avec un Parlement commun chargé de régler les affaires communes. Nous n'entrerons pas dans l'examen de la distinction entre les affaires locales et les affaires communes. Ce sont là choses que le public du continent est mal préparé à bien comprendre. Toutefois il nous est possible d'apprécier le fonctionnement de l'*All Ireland Parliament*, c'est-à-dire du Parlement commun. Or le *Times* suggère que cette Assemblée soit formée de délégations, égales en nombre, de chacune des deux parties de l'île. Il indique différents modes de composition de ces délégations, mais il pose le principe fondamental de la « représentation égale » des deux États irlandais. Sans doute

il ne méconnaît point l'iniquité de cette répartition ; seulement il tient à rassurer les Ulstériens et à leur enlever tout prétexte de refus. Malheureusement, si les Ulstériens peuvent être ainsi rassurés, les nationalistes ne le seront point, et les menaces de conflits demeureront aiguës. On restera en présence de deux forces hostiles, l'une et l'autre irréductibles.

Tous les Anglais reconnaissent aujourd'hui que l'affaire irlandaise est *a curse*, une malédiction pour l'Angleterre. Beaucoup d'Ulstériens eux-mêmes admettent qu'il ne leur est plus possible, matériellement ni moralement, de maintenir leurs anciennes positions. Seulement, comme il arrive régulièrement en pareils cas, les gens raisonnables se taisent et font, en fait, cause commune avec les exaltés. Ils se dégageraient vraisemblablement d'une solidarité compromettante si le gouvernement britannique admettait carrément l'éventualité du recours à la force contre les Ulstériens récalcitrants. Ceux-ci, laissés seuls, cesseraient leur bluff et baisseraient pavillon. Et l'on entrerait enfin dans une ère de paix intérieure. La question est de savoir si M. Lloyd George peut effectuer cette opération délicate avec le Parlement actuel. Il est à craindre que non. Ce serait alors une raison de plus pour recourir à une nouvelle consultation électorale, qui semble de plus en plus s'imposer au Royaume-Uni.

LES AFFAIRES TCHÉCO-SLOVAQUES. — LES ÉLECTIONS MUNICIPALES. — LE CABINET TUSAR.

31 juillet 1919.

Depuis le 8 juillet, la République tchéco-slovaque possède un nouveau ministère. Ce changement de gou-

vernement n'a été provoqué par aucun désaccord, soit entre les membres du Cabinet Kramar, soit entre le président du Conseil et le président de la République. Il est la conséquence des élections municipales du 15 juin. Au premier abord, il semble étrange que des élections municipales aient une influence décisive sur la composition d'un gouvernement. Mais celles-là constituaient la première consultation populaire dans le pays depuis la fondation du nouvel État. C'était une sorte de répétition générale des élections législatives, que la libération incomplète de la Slovaquie ne permettait pas encore d'effectuer. Pour la première fois le peuple tchèque indépendant pouvait librement exprimer son opinion, la consultation du peuple slovaque étant ajournée à des temps plus calmes. Aussi le vote eut-il un caractère nettement politique. Les électeurs se prononcèrent à la fois sur la question nationale intérieure et sur les questions de partis. Sous ce double rapport, le résultat donna les indications les plus intéressantes. Il convient de se rappeler à ce propos que la nouvelle loi électorale en vigueur établit le suffrage universel pour les femmes comme pour les hommes, avec représentation proportionnelle des minorités.

Au point de vue national, les voix se répartirent ainsi : 3.096.391, soit 68,21 0/0, voix tchèques ; 1.422.038 (31,33 0/0), allemandes ; 21.076 (0,46 0/0), juives ; 47 polonaises (le territoire de Teschen n'a pu être appelé à voter). En ce qui concerne les Allemands de Bohême, les résultats de ce premier vote, à l'heure critique où il s'agissait d'affirmer sa nationalité et d'exercer ainsi une influence sur les projets de rattachement à l'Allemagne, ou tout au moins à la République autrichienne, démentent les affirmations fondées sur les statistiques officielles habsbourgeoises. Ils réduisent d'une bonne moitié le nombre des

Allemands enregistré en 1910. Une fois délivrés de la contrainte et de la fraude, les habitants ont déclaré franchement ce qu'ils étaient. La propagande germanique avait tout mis en œuvre pour exhorter les Allemands à revendiquer leur nationalité. Il y a donc lieu de croire que les chiffres du 15 juin représentent le maximum de la force germanique en Bohême et en Moravie. Après quelques années de libre gouvernement, ces chiffres sont destinés à baisser. Les résultats sont particulièrement intéressants dans les villes qui passaient pour des citadelles germaniques inexpugnables. A Teplitz, par exemple, on trouve 29 Allemands élus et 12 Tchèques ; à Dux (Duchwa), 20 Allemands, 16 Tchèques ; à Reichenberg (Liberez), 37 Allemands et 5 Tchèques dans la ville même, 18 Allemands et 18 Tchèques dans le grand faubourg de Henri Razodol ; à Theresienstadt (Terezin) 30 Tchèques et 6 Allemands ; à Budweiss (Ceske-Budejovice) 34 Tchèques et 8 Allemands ; à Brünn (Brno), capitale de la Moravie, 59 Tchèques et 29 Allemands ; à Olmütz, 38 Tchèques et 22 Allemands. Que de légendes détruites ! Les journaux allemands de Bohême et de Moravie reconnaissent sans hésitation la parfaite régularité des opérations électorales et n'élèvent aucune protestation. Lorsqu'on procédera à des élections sincères dans les autres parties de la monarchie austro-hongroise — même à Fiume ! — on s'apercevra de la vanité des discussions alimentées par les statistiques truquées de l'administration habsbourgeoise. Plus que jamais, le gouvernement tchéco-slovaque a le droit de repousser toutes les tentatives de décomposition territoriale inspirées par les pangermanistes. Sous ce rapport il sort très affermi de la consultation du 15 juin.

Au point de vue des partis il n'en a pas été de même du Cabinet Kramar. Les nationaux démocrates, dont

M. Charles Kramar est le chef, n'ont pas groupé sur leurs candidats le dixième des voix. Ils représentaient l'élite intellectuelle, commerciale et industrielle du pays, un peu ce qu'étaient en Russie les cadets, avec lesquels ils avaient d'ailleurs de nombreuses affinités. Personne ne méconnaissait les grands services rendus par ce parti, spécialement par son chef, que la condamnation à mort prononcée contre lui par les tribunaux habsbourgeois, et l'attentat plus récent d'un bolcheviste rendaient encore plus sympathique. Mais, dans le pays, le courant actuel est nettement socialiste. Peut-être aussi les nationaux-démocrates, en l'absence de leur chef, retenu à Paris par la Conférence de la paix, commirent-ils des fautes de tactique. Toujours est-il que les électeurs refusèrent de leur reconnaître une importance proportionnée à l'influence qu'ils détenaient dans le gouvernement. Environ 30 o/o d'entre eux votèrent pour les socialdémocrates, 21 o/o pour le parti agraire, 20 o/o pour le parti socialiste tchéco-slovaque, dirigé par M. Klofac, allié au parti progressiste et au parti des petits cultivateurs, 10 o/o pour le parti catholique, et seulement 8 1/2 o/o pour les nationaux démocrates. Dans ces conditions, M. Kramar pouvait difficilement conserver la responsabilité du pouvoir. Sans doute l'aurait-on volontiers, en raison de ses mérites personnels, laissé président du Conseil jusqu'aux élections législatives. Mais cela n'aurait point facilité le règlement des nombreuses et délicates questions que le gouvernement doit résoudre. Après mûr examen, on se décida donc pour un remaniement complet du Cabinet, et le président Masaryk chargea M. Tusar, chef des social-démocrates, de former le nouveau ministère.

Le Cabinet du 8 juillet, comme le précédent, est un Cabinet de concentration, mais en majorité socialiste. Son chef, M. Vlastimil Tusar, était plénipotentiaire de la Ré-

publique à Vienne depuis la révolution. Dans le dernier Parlement habsbourgeois il était vice-président de la Chambre des députés. Né à Prague en 1877, rédacteur en chef de la *Rovnost* (*Egalité*) de Brünn dès 1903, député de Brünn en 1911, il n'a cessé de jouer un rôle politique. Il jouit de l'estime générale. Il a conservé comme ministre des affaires étrangères M. Édouard Benès, à qui le président Masaryk a tenu à renouveler, dans les termes les plus cordiaux, l'assurance de sa pleine confiance. M. Benès, qui a joué un rôle extraordinairement actif et efficace dans la fondation du nouvel État, possède aussi la confiance de tous les partis. Il la mérite à tous égards. Elle a été encore renforcée par la manière dont il a défendu, aux côtés de M. Kramar, les intérêts de son pays à la Conférence de la paix. Nous ne doutons pas que, avec M. Kramar, qui reste chef de la délégation tchéco-slovaque à Paris, il vienne heureusement à bout de la lourde tâche qui lui incombe à la Conférence. Nous espérons en particulier que le différend de Teschen avec la Pologne sera prochainement réglé à l'amiable. Dans une pareille question les considérations secondaires, celles d'amour-propre surtout, doivent céder devant les intérêts supérieurs. Or, à n'en pas douter, l'intérêt supérieur de la Bohême dans le conflit présent, est de s'entendre avec la Pologne. Dans le cas où les délégués spéciaux des deux parties ne réussiraient pas à tomber d'accord, il faut recourir à l'arbitrage et appliquer sans récriminations la sentence rendue. Il y va de l'existence même des deux pays.

AJOURNEMENT DE LA RATIFICATION DU TRAITÉ DE VERSAILLES. — LA ROUTINE ET LES EXPÉDIENTS. — TRAVAILLONS !

1er août 1919.

D'après les journaux de ce matin, les présidents des groupes et des grandes Commissions de la Chambre ont décidé de proposer à cette assemblée de se séparer le 8 août et de se réunir de nouveau le 26 août seulement pour discuter le projet de loi portant approbation du traité avec l'Allemagne. Le rapport de M. Barthou, dont on annonce le dépôt pour mardi, dormirait dans l'intervalle. On dit aussi que le gouvernement approuve cette suspension des travaux parlementaires, ou qu'il s'y rallie, quoiqu'il ait décidé hier, en Conseil des ministres, que la cessation officielle des hostilités daterait seulement de la publication au *Journal officiel* du traité de paix du 28 juin approuvé par le Parlement. Si ces informations sont exactes, les présidents des groupes et des commissions, et le gouvernement ont tort. Ils sont sur le point de commettre une faute dont les conséquences pèseraient lourdement sur nous.

En temps normal, il serait juste que les deux Chambres interrompissent leurs travaux à cette époque de l'année pour permettre à leurs membres d'assister aux séances des assemblées départementales. Mais nous ne sommes pas en temps normal. Toute la vie nationale, on peut même dire la vie internationale, est subordonnée à la mise en vigueur du traité de paix avec l'Allemagne, et cette mise en vigueur ne peut commencer qu'après la ratification. La ratification par l'Allemagne et l'Angleterre est déjà un fait accompli.

Allons-nous retarder d'un mois le rétablissement de la vie normale et l'exécution des clauses imposées à l'ennemi vaincu ? Messieurs les présidents des groupes et des commissions oublient-ils que la réduction des forces militaires de l'Allemagne ne sera exécutoire qu'après la mise en vigueur du traité ? Que la législation allemande relative à la partie V du traité (clauses militaires, navales et aériennes) doit être modifiée en conformité de ces clauses dans les trois mois de la mise en vigueur ? Que toutes les clauses de caractère économique ou technique énumérées pages 130 et suivantes sont applicables seulement à partir de la mise en vigueur, etc., etc. ? Que sont, en comparaison, les intérêts soumis aux assemblées départementales ? Et ces intérêts ne peuvent-ils être défendus convenablement en l'absence des parlementaires qui font partie des Conseils généraux ? Ne serait-il pas plus juste, au contraire, et plus logique, que les assemblées départementales délibérassent seulement après la ratification du traité, alors qu'elles sauraient à quoi s'en tenir sur les conditions de paix ?

Durant toute la guerre les gouvernements successifs et les assemblées parlementaires ont pataugé dans la routine et les expédients. Les uns et les autres ont eu des vues courtes. Ils pensaient et travaillaient comme si la guerre devait être finie dans les trois mois suivants. Se décidera-t-on enfin à sortir des ornières pour aborder les obstacles qui se dressent devant nous ? Il va falloir autant de persévérance et d'énergie pour gagner la paix, c'est-à-dire pour reconstituer la vie nationale sur des fondements solides, que pour gagner la guerre. Si l'on procède à cette besogne avec la même absence de méthode que pour la conduite de la guerre, nous risquons de nous abîmer dans le désordre et la banqueroute. On dira peut-être : il ne

s'agit que de trois semaines ! Il s'agit de beaucoup plus : de l'esprit de gouvernement et de la conscience des grands devoirs nationaux. Nous donnerons au monde un spectacle pitoyable si notre Parlement se sépare sans avoir ratifié le traité qui fut le but suprême de cinq années d'efforts et de sacrifices prodigieux.

Il règne dans certains groupes de la Chambre une atmosphère méphitique. Des hommes qui auraient vraisemblablement plus mal fait que les ministres actuels s'agitent contre le traité. Ils le ratifieront quand même, car ils n'oseront jamais assumer la responsabilité d'un refus. Mais ils tiennent à faire croire au public qu'ils sont de grands hommes. Ils épluchent mot par mot des clauses dont nous connaissions comme eux les faiblesses, mais auxquelles ni eux, ni nous, ne pouvons rien changer. Nous n'étions pas seuls à traiter. Nous subissons les conséquences des erreurs d'autrui et des nôtres. Peut-être aurait-on pu donner un autre cours à certaines affaires tant que les armées étaient mobilisées. Aujourd'hui que la démobilisation s'achève, il est fou, archi-fou, de penser à poursuivre le redressement des conditions de paix. Il ne nous reste qu'à ratifier le traité, à réaliser le réalisable et à faire de bonne politique. Les critiques les plus amers le savent aussi bien que nous. Alors, qu'ils fassent le sacrifice de leur mauvaise humeur et qu'ils ne se posent point en justiciers. Cela ne leur réussirait d'ailleurs point. Ils sont vulnérables, eux aussi, et dans leurs cuirasses s'ouvrent de larges trous.

Il est aussi dangereux de laisser le pays dans l'incertitude pendant une période supplémentaire que de lui inculquer l'idée que le traité de paix est mauvais. Nous ne nous sauverons que par le travail, et le travail ne sera fécond que si nous avons confiance. Les hommes qui feraient croire au pays qu'ils détiennent on ne sait quelle panacée pour guérir

nos maux seraient des criminels. Enfin, n'oublions pas que nous perdrions les sympathies et le concours actif — également précieux — des peuples amis, des États-Unis notamment, si l'on nous voyait nous croiser les bras. Les discours n'amélioreront pas notre situation. Travaillons !

LES CONDITIONS DE PAIX A LA BULGARIE.

2 août 1919.

Si bizarre que cela paraisse, le Conseil des Cinq continue de témoigner une tendre indulgence à la Bulgarie, et de la méfiance à l'égard des États alliés vainqueurs avec nous et victimes des « Prussiens des Balkans ». Chose à peine croyable : il n'admet pas, dans les commissions chargées de fixer les conditions de paix à la Bulgarie, les représentants des États les plus intéressés. Il transmet à ceux-ci des sortes d'oukazes auxquels il daigne, à la suite de vives protestations, apporter quelques modifications. Comme dans d'autres circonstances, les Cinq, ou leurs délégués dans diverses Commissions, perdent totalement de vue les conditions où s'est engagée et développée la guerre. Ils se sont forgé dans leur tête on ne sait quelle conception du monde, et tout le reste ne les préoccupe pas. Sans paraître s'en douter, ils portent les coups les plus douloureux à leurs alliés. Dans ces conditions, comment reconstitueront-ils une Europe fondée sur le droit et la justice ?

Prenons par exemple la question de l'indemnité à payer par la Bulgarie. En vertu de l'article 262 du traité du 28 juin, l'Allemagne a transféré aux États alliés et associés

toutes ses créances sur la Bulgarie : environ six milliards. Par ce transfert, chacun des États alliés est devenu créancier de la Bulgarie pour une part à déterminer. Or, sans leur assentiment, sans les avoir consultés, les représentants des « principales puissances » ont décidé de décharger la Bulgarie de sa dette envers l'Allemagne et de la confondre avec les indemnités qu'elle aurait à payer. Mais ils réduisent ces indemnités à 2 milliards et quart. De la sorte, la Bulgarie, vaincue, sortirait de la guerre plus riche que si elle avait été victorieuse. En effet, personne ne peut douter qu'en ce cas l'Allemagne lui eût fait payer intégralement sa dette de six milliards, avec les intérêts. Comme les Germano-Touraniens avaient entièrement vidé la Roumanie et la Serbie, on ne voit pas ce qu'ils auraient pu y prendre de plus après la victoire. Quant à la Grèce, Constantin y fût rentré en triomphe et n'aurait point permis qu'on la saignât à blanc. Les Cinq, ou leurs collaborateurs, ont donc réalisé ce prodige de délivrer la Bulgarie des deux tiers de sa dette de guerre, tandis que les États vainqueurs, principaux ou à intérêts limités, restent chargés de centaines de milliards.

Cela dépasse les limites de la duperie permise. Les défenseurs de ce système s'écrient : « Mais on ne peut imposer à la Bulgarie que des charges proportionnées à ses facultés ! » Sans doute ; mais, pour apprécier ces facultés, il faut les comparer avec celles des vainqueurs. Or, avant la guerre, la richesse nationale de la Bulgarie était évaluée à 14 milliards, et celle de la Serbie à 11 milliards. Pendant la guerre la Bulgarie a dévasté et pillé la Serbie, la Roumanie et la Macédoine orientale. Elle se trouve donc dans une situation incomparablement meilleure que la Serbie. Pourtant elle subira finalement moins de charges financières que celle-ci. Avec de pareils pro-

cédés on risque de bouleverser de nouveau l'Europe.

De même pour les restitutions. Une commission interalliée, où ne figurera aucun des voisins de la Bulgarie, siégera à Sofia. Elle n'autorisera la reprise des objets enlevés que si leurs propriétaires justifient que ces objets ont été emportés hors du territoire national et peuvent être retrouvés en Bulgarie. Comment les malheureux volés feraient-ils cette justification ? Ils savent qu'ils ont été volés, et c'est tout. Comment se livreraient-ils à des enquêtes personnelles en Bulgarie ? Le plus raide dans la circonstance, c'est qu'on ne permet même pas aux États qui ont des objets à récupérer d'avoir un représentant à la Commission de Sofia, alors que la Bulgarie a obtenu le droit d'en nommer un. D'après la Commission des réparations il suffira que les réclamations parviennent à la Commission interalliée de Sofia par l'intermédiaire des représentants diplomatiques, à Sofia, des États intéressés. Voit-on ces représentants — qui n'existent pas encore — discuter sur l'identité de chaque objet réclamé ? Dans la convention d'armistice avec l'Allemagne on a permis à la France et à la Belgique de faire rechercher par des représentants spéciaux des Alliés les objets enlevés des pays occupés. L'armistice avec la Bulgarie, qui a été bâclé, n'a rien prévu de pareil. Cette déplorable omission doit être réparée dans le traité de paix.

Nous pourrions signaler des anomalies aussi criantes au sujet d'autres affaires. Celles que nous venons de dénoncer suffisent à prouver que les Cinq, après cinq ans de guerre et huit mois d'armistice, ne sont pas encore parvenus à se faire une idée de la politique balkanique. Il serait vraiment temps qu'ils consentissent à se mettre quelques instants par la pensée à la place des gens dont ils règlent le sort.

LE CARNAVAL HONGROIS. — LE CABINET PEIDL. — LES ROUMAINS EN HONGRIE. — LE CONGRÈS DES SOVIETS HONGROIS.

3 août 1919.

Le carnaval hongrois continue. Battu par les Roumains, Béla Kun abandonne la dictature. Il s'immole sur l'autel des Soviets. Ou plutôt il fait semblant. Comme les héros de théâtre qui se plongent une épée dans le flanc et se relèvent guillerets à la fin de l'acte pour saluer le public, Béla Kun tombe pour reparaître un peu plus tard sur la scène. Il négocie. On le dit à Vienne où ses compères l'ont précédé. Les conversations se tiennent avec les autorités alliés. Car, comme on sait, les Cinq se plaisent à s'entretenir avec les Soviets des gouvernements communistes par l'intermédiaire d'hommes de confiance. A défaut du général Smuts, spécialiste en la matière, qui est reparti pour l'Afrique du Sud où il exerce successivement les professions d'avocat et de général, ils emploient des agents se trouvant sur place. Dans le cas présent, c'est un colonel anglais en résidence à Vienne. A la suite de ces palabres il s'est constitué un nouveau ministère hongrois d'où Béla Kun a disparu, mais où figurent plusieurs de ses collaborateurs. Les noms des nouveaux ministres ou plutôt des nouveaux commissaires du peuple ne nous apprennent rien, car ces personnages sont inconnus. Mais les désinences des noms nous apprennent que la plupart, comme dans le précédent gouvernement, sont d'origine juive. Jamais autant que depuis l'installation du communisme

officiel Budapest ne mérita le nom de Judapest qu'aimait à lui donner feu Lueger, le chef des chrétiens-sociaux viennois. C'est un trait commun de plus avec les Soviets russes.

Le nouveau président du Conseil s'appelle Jules Peidl. Il était président du syndicat des typographes. Les affaires étrangères sont dévolues à M. Agosten, qui vient, paraît-il, de négocier avec le colonel Cuningham, chef de la mission militaire anglaise à Vienne. Faut-il en conclure que les Cinq vont reprendre avec MM. Peidl et Agosten les conversations que la décence les obligea naguère d'interrompre avec ce fantoche de Béla Kun ? Ce serait une nouvelle erreur. Si Béla Kun se retire, ce n'est nullement sur les injonctions de la Conférence dont il s'est moqué publiquement ; c'est parce que ses troupes ont été battues par les Roumains et que Budapest est pour la seconde fois menacé. Le replâtrage ministériel qui vient de s'opérer a pour but de suspendre la marche des Roumains victorieux. Si, pour la seconde fois, les Cinq arrêtaient les Roumains sur le chemin de Budapest, ils se couvriraient de ridicule. Quoi qu'en puisse penser M. Lloyd George, les complaisances pour les complices anglais des Soviets russes et hongrois n'amélioreront pas la situation intérieure en Angleterre. Bien au contraire, elles encourageront les fauteurs de désordres et la surechère des salaires.

On devrait toujours se rappeler que le mouvement ouvrier actuel en faveur des hauts salaires et de la réduction du temps de travail est d'inspiration germanique. Par des moyens indirects, mais puissants, les socialistes allemands, d'accord avec leur gouvernement, concentrent aujourd'hui leurs efforts sur la création dans les États vainqueurs d'un état de choses qui mette ceux-ci en état d'infériorité économique relativement à l'Allemagne. N'ayant pu conquérir

l'hégémonie par la force, ils prétendent conquérir les marchés internationaux par la ruse. Même si cette conquête n'était pas la préface d'une revanche militaire, elle nous mettrait, nous et nos Alliés, en péril mortel. Pour rétablir la vie normale chez nous, il nous faut tout d'abord mater tous les Soviets. Ce ne sera nullement une œuvre réactionnaire, comme le crient nos bolchevisants. Ce sera une œuvre de progrès, au même titre que le passage de la vie de cavernes à la vie de villages et de villes. En ce moment même les socialistes allemands nous donnent la mesure de leur bonne foi en retirant les « regrets » qu'ils s'étaient résignés à formuler, au congrès de l'Internationale à Amsterdam, au sujet des responsabilités de l'Allemagne dans la guerre. En conséquence cessons de palabrer avec les pantins de Budapest et laissons faire les Roumains. Les Magyars ont rompu l'armistice ; qu'ils en supportent les conséquences.

Mais, en ruinant l'autorité des Soviets de Budapest, masqués ou démasqués, nous rendrons service aux Magyars eux-mêmes. Voici comment, au congrès national des Soviets hongrois réuni dans le milieu de juin à Budapest, M. Varga, commissaire du peuple pour les questions économiques, appréciait les résultats acquis depuis le 21 mars, date de l'instauration de la dictature du prolétariat :

« Il me faut reconnaître que la nouvelle bureaucratie n'est pas du tout l'organe idéal que nous souhaitions. Il y a beaucoup de gens qui ne sont pas à leur place, beaucoup trop de jeunes gens sans expérience, pas mûrs au point de vue politique,et qui ont changé de convictions politiques comme de chemise...

« Nous devons être d'accord pour reconnaître que l'État prolétarien également ne peut offrir plus de marchandises que n'en produisent les ouvriers. Mais, quand j'examine le résultat, je vois qu'il est le plus mauvais possible. Le rendement est, en général, très diminué. Pour l'agriculture, il a diminué un peu moins, mais énormément pour beaucoup de branches d'industries. En ce qui concerne les mines de houille, par

exemple, le résultat, comparé à celui de l'époque de Karolyi, est moindre de 10 à 38 o/o. Je ne veux pas dire la production d'entreprise, mais le rendement de travail individuel. En comparaison avec le temps de paix, la diminution est de 50 o/o. Pour l'industrie, elle est de 30 o/o dans la fabrique de machines Lang, de 75 o/o dans la fabrique d'ascenseurs de Matyasfold, etc. La diminution est un peu moindre dans les entreprises où le travail des ouvriers se borne à utiliser des machines, comme par exemple l'industrie chimique, les minoteries. Si nous cherchons les causes de cette diminution — et je le répète, il ne s'agit pas de manque de charbon ou de matières premières, mais de diminution par suite du travail individuel — la première raison est dans la cessation de la discipline capitaliste de travail. Dans la production capitaliste il y avait un système qui poussait au travail. Si l'ouvrier ne produisait pas le travail convenable, il était simplement renvoyé. Cet état de choses a cessé avec le renversement de la bourgeoisie. L'ancienne discipline de travail a été supprimée, une autre n'est pas encore formée, mais elle est en train de s'établir. Une certaine amélioration est à constater, mais le mal existe encore. Une autre raison est la cessation du système de travail aux pièces et le passage au système du travail horaire qui diminue justement le rendement de travail des meilleurs ouvriers...

« Il faut expliquer aux ouvriers que sans un travail assidu on ne peut penser à satisfaire ses besoins... »

Nous livrons cette dernière phrase aux méditations de l'*Humanité*, du *Manchester Guardian*, de la *New Republic* et de la Conférence de la paix. Si le commissaire du peuple pour les questions économiques dans le gouvernement Béla Kun concluait en invitant les ouvriers à un travail assidu, les chefs socialistes et les chefs de gouvernement dans les pays alliés pourraient bien recourir aux mêmes exhortations. Pour vivre, à plus forte raison pour acquérir l'aisance qui est l'objet légitime des vœux de chacun, il faut produire.

DE LA RATIFICATION DU TRAITÉ DE VERSAILLES. — LES ROUMAINS A PEST.

5 août 1919.

M. Viviani, président de la Commission chargée de l'examen du traité du 28 juin, s'est entretenu hier avec M. Clemenceau de la date à laquelle la Chambre aborderait la discussion de ce traité. Il résulte de cette conversation que les intentions du gouvernement n'étaient pas précisément celles qu'on lui prêtait tout dernièrement. On avait prétendu que le président du Conseil était d'accord avec les présidents des groupes, sous-groupes, etc., pour ajourner la discussion au 28 août après la session des assemblées départementales. Or, hier, M. Clemenceau a nettement exprimé le désir que le projet de loi portant approbation du traité avec l'Allemagne fût inscrit à l'ordre du jour « le plus tôt possible ». Il s'en est remis, il est vrai, à la Chambre elle-même du soin de décider. Mais il a insisté pour que la discussion commençât dans le plus bref délai. Aucune des raisons énumérées par M. Viviani en faveur de l'ajournement n'est décisive. Les plus fortes sont celles dont on ne parle pas : beaucoup de députés désirent prolonger leur existence parlementaire le plus possible ; plusieurs personnages comptent qu'en atermoyant ils finiront par bénéficier d'incidents ou d'accidents qui mettront le Cabinet en mauvaise posture. On entend même dire que la mise en vigueur de la réforme électorale rencontre de multiples difficultés et que le plus simple serait de maintenir — encore cette fois ! — le scrutin d'arrondissement pour les

élections générales. Il faut dénoncer ces intrigues. Les députés actuels auront à répondre devant leurs électeurs des retards apportés au rétablissement de la vie normale, qui dépend en grande partie de la ratification du traité, et des entraves mises à la réalisation d'une réforme réclamée depuis plusieurs législatures. En cherchant bien, la Commission présidée par M. Viviani trouvera le moyen de faire discuter le traité du 28 juin avant la session des Conseils généraux.

~

Le nouveau gouvernement hongrois, si l'on peut appeler ainsi les ministres ou commissaires du peuple groupés autour de M. Jules Peidl, donne en ce moment la mesure de ses talents. Il met autant d'empressement à proclamer la victoire des Roumains et leur apparition devant Budapest que des gouvernements vaincus ou sur le point de l'être emploient de ruses pour dissimuler leur défaite. Ce n'est pas de Bucarest, c'est de Pest que nous arrivent les nouvelles relatives à l'entrée des Roumains dans la capitale hongroise. A la vérité cette entrée n'est pas encore certaine. Mais M. Peidl et ses collègues crient déjà comme si on les égorgeait. Ils ont vu une brigade roumaine ici, un escadron de *rosiori* là, et ils signalent avec retentissement le danger où ils se trouvent. Ils tendent vers la Conférence des bras désespérés. Afin de l'attendrir, ils se transforment instantanément en hommes d'État justes et modérés. Ils offrent des portefeuilles aux bourgeois et aux paysans. Ils annoncent une prochaine consultation électorale. Ils fulminent contre Béla Kun, Szamuely et consorts. Ils feront tout ce que la Conférence voudra ; mais, au nom du Dieu du Ciel, qu'on les délivre des Roumains !

Ces appels éplorés ne sont pas restés sans écho. Malgré de nombreux déboires, le Conseil suprême (des Quatre,

Cinq ou Dix) nourrit encore une secrète tendresse pour les bolchévisants de Hongrie. Il n'a pas osé prescrire aux Roumains de revenir en deça de la ligne de démarcation fixée le 13 juin 1919. Seulement il les prie de rester sur leurs positions actuelles et de ne pas entrer dans la capitale. Il ajoute qu'ils devront revenir en deça de la ligne du 13 juin si le gouvernement hongrois se soumet strictement aux conditions de l'armistice. Que de ménagements pour nos ennemis et que de défiance envers nos amis ! Répétons-le : le devoir impérieux de la Conférence est de laisser les Roumains mater eux-mêmes les Magyars, qui ont rompu l'armistice, puisqu'elle-même a été impuissante à faire respecter cette convention. De plus il importe au repos de l'Europe centrale que les Magyars se sentent, se voient battus, et que la présence de troupes alliées victorieuses dans leur capitale consacre aux yeux de tous leur irrémédiable défaite. L'orgueil magyar, qui était incommensurable et presque morbide, ne s'abaissera que devant cette démonstration. La présence de missions alliées a produit l'effet diamétralement opposé. Le prince Livio Borghese et le colonel Romanelli ont laissé croire aux Magyars qu'ils étaient les protégés de l'Entente. Sous leur inspiration les Magyars devenaient, contre les Roumains, les Yougoslaves et les Tchéco-Slovaques, les auxiliaires d'une politique tendant à retourner les résultats de notre victoire. Au lieu d'être désarmés, ils recevaient du matériel de guerre. Mais c'en est fini de la politique sonninienne. Il faut reprendre la bonne direction par de vigoureux coups de barre et rendre inoffensifs les agents attardés d'hommes funestes.

La fuite de Béla Kun, Szamuely et autres judéo-bolchevistes chéris du prince Livio Borghese nous offre un précieux enseignement. Ces gaillards qui prétendaient sup-

primer le capitalisme et qui auraient, comme Lénine, coupé le cou à la moitié des êtres humains pour assurer le triomphe de la dictature du prolétariat, sont partis en emportant la caisse. A la frontière autrichienne on a trouvé sur Béla Kun ou dans ses bagages plusieurs millions de couronnes et cinquante mille cigares. Szamuely ne détenait que quelques centaines de mille couronnes : il s'est suicidé, paraît-il, lorsqu'il s'est vu dépouillé de la somme qui devait lui permettre d'achever ses jours dans la tranquillité du rentier. Pour ces réformateurs de la société, le but suprême de la révolution sociale est de leur fournir les moyens de jouir, d'assouvir, suivant leur tempérament, leur passion pour la grande fête, ou la domination. Que vont dire les docteurs de l'*Humanité* de leurs chers pupilles de Hongrie qu'ils défendaient avec tant de piété contre les menaces d'intervention ? Après la paix générale et les amnisties, on retrouvera tous les farouches réformateurs échappés à la vindicte publique dans les villégiatures les plus confortables d'Europe, dans des villas cossues, partageant leur temps entre l'administration de leurs « économies » et les distractions offertes aux opulents oisifs des deux mondes.

LE RAPPORT BARTHOU SUR LE TRAITÉ DE VERSAILLES.

6 août 1919.

M. Barthou, rapporteur général de la Commission de la paix, a lu hier son rapport sur le projet de loi portant approbation du traité de Versailles. Il conclut à l'adoption du projet. A l'unanimité moins deux voix, la Commission a adopté les conclusions du rapport. Elle a sagement fait. Si

imparfait que soit le traité, quelques critiques que mérite la Conférence de la paix, on ne pouvait songer, après la démobilisation générale, à tout remettre en question. Les hommes qui soutiennent le contraire font du patriotisme à bon marché. S'ils étaient les maîtres absolus, ils n'oseraient certainement pas assumer la responsabilité du rejet. D'ailleurs ils ne disposeraient pas des moyens nécessaires pour donner à leur politique une application pratique. MM. Marin et Franklin-Bouillon croient-ils en conscience que la France se trouve en état de remobiliser et de repartir en campagne, seule ou à peu près seule, afin d'obtenir un complément de satisfactions ? A supposer, contre toute vraisemblance, qu'ils réussissent à entraîner le pays derrière eux, croient-ils que les nouveaux avantages qu'ils se flatteraient d'obtenir vaudraient les centaines de nouveaux milliards qu'il faudrait dépenser, sans parler des autres sacrifices auxquels on ne peut penser qu'en frissonnant ? Nous sommes ici en pleine fantasmagorie.

Que MM. Marin et Franklin-Bouillon demandent des comptes aux auteurs des déceptions nationales, cela se comprendrait. Mais qu'ils proposent de rejeter le traité, cela ne se comprend plus. Même du point de vue électoral le calcul est mauvais. Si l'on donne aux électeurs à choisir entre le recommencement de la guerre et l'acceptation du traité de Versailles, le résultat n'est pas douteux. On aura beau dire : nous ne voulons pas recommencer la guerre, nous demandons qu'on reprenne les négociations. Reprendre les négociations dans le cas présent, c'est non seulement rompre avec l'Allemagne dans les pires conditions imaginables, c'est aussi rompre avec l'Angleterre et les États-Unis qui ont signé avec nous un traité d'alliance défensive, mais qui ne nous suivraient certainement pas dans notre initiative. Si la France n'a pas obtenu tout ce que

désiraient les patriotes déçus, c'est précisément parce que ces deux grandes puissances, pour diverses raisons, ne l'ont pas voulu. Comment les ferions-nous revenir aujourd'hui sur des résolutions que nous n'avons pu ébranler durant les longs mois de la Conférence ? En rejetant le traité nous rendrions à l'Allemagne le plus éclatant et le plus inattendu des services. Nous tournerions contre nous l'opinion publique dans les deux hémisphères. Enfin nous fournirions au bolchevisme le plus magnifique champ de manœuvres. Nous nous précipiterions dans le chaos.

Nous défions qui que ce soit de présenter un programme politique et diplomatique fondé sur le rejet du traité de Versailles. Il est beau de protester, il est plus difficile d'édifier. Quand on parle du traité de Versailles, il ne faut pas oublier qu'il est le produit de négociations entre Alliés. Sauf les modifications, relativement légères, introduites dans le texte du 7 mai, toutes les clauses du 28 juin ont été élaborées entre Alliés, et non avec l'Allemagne. A la rigueur on peut réclamer des changements dans un traité conclu avec l'ennemi. On n'aperçoit pas comment nous pourrions élever ces réclamations contre nos alliés. L'opération est impraticable ; aucun ministre responsable ne voudrait s'en charger. Il faut aussi nous rappeler que, pour toute notre vie économique, nous dépendons étroitement, pour une durée indéterminée, des États-Unis et de l'Angleterre. Nous aliéner en ce moment l'opinion de ces deux pays — pour ne rien dire de plus — serait un crime inexcusable. Nous attendons le programme des partisans du rejet.

Aussi longtemps que les décisions sont en suspens, les critiques peuvent être utiles et fécondes. Pour notre part, nous ne les avons pas ménagées. Mais, après la signature, après la ratification par plusieurs des puissances signataires, on ne doit plus penser qu'à tirer le meilleur parti possible

des conditions de paix. Ne donnons pas le mauvais exemple aux pays où l'on voit des gouvernements hésiter. Nous vivons dans le relatif. Ne gémissons donc point de n'avoir pas atteint l'absolu, et travaillons de toutes nos forces à réparer nos maux tout en veillant à la rigoureuse exécution de toutes les obligations imposées à l'ennemi.

LES ARMISTICES DE 1918 ET L'ARMISTICE ROUMANO-MAGYAR. — LES VOLEURS ET LES VOLÉS.

7 août 1919.

Les Roumains sont bien entrés à Budapest. Nous les en félicitons. Les Quatre devraient aussi les féliciter, au lieu de les morigéner, s'ils comprenaient la situation. Mais, depuis dix mois, ils ne paraissent songer qu'à protéger nos ennemis de l'Europe orientale contre nos amis.

L'armistice conclu le 29 septembre 1918 avec la Bulgarie laissait à celle-ci une armée capable de reprendre une offensive et, depuis lors, les effectifs autorisés ont été renforcés en hommes et en matériel sous l'œil bienveillant des autorités militaires italiennes chargées par la Consulta de ménager les Touraniens du Danube en vue de certaines éventualités. L'armistice du 30 octobre avec la Turquie, bâclé comme celui du 29 septembre, n'a pas été exécuté. Pendant des semaines, sinon des mois, les officiers alliés se sont promenés en touristes à Constantinople, tandis que les officiers allemands tenaient le haut du pavé, plus impertinents que jamais. Aucune mesure ne fut prise pour le désarmement des troupes ou des bandes de l'Union

et Progrès. Il semblait que la signature de la convention du 30 octobre se suffisait à elle-même. Les Français, désireux de s'assurer de l'état de leurs biens et de leurs affaires, se voyaient empêchés de débarquer ou de procéder aux constatations indispensables. On se disputait presque la faveur des Turcs en prévision de l'attribution de futurs mandats. On a ainsi créé dans l'empire ottoman une anarchie qui tend à croître, et le prestige des chrétiens vainqueurs a plutôt diminué qu'augmenté. Le gouvernement britannique n'a pas craint de se poser en défenseur de l'islam et d'exhiber devant la Conférence, comme représentants du mahométisme, trois personnages hindous dont un n'est pas musulman et dont un autre, Aga Khan, est le chef des ismaïliens, secte qui, au IIIe siècle de l'hégire, pilla de fond en comble les lieux saints de Médine et de la Mecque, abreuva le grand chérif d'humiliations, et emporta la fameuse Pierre Noire de la Kaaba pour la mettre dans une latrine publique.

L'armistice du 3 novembre avec l'Autriche-Hongrie est un monument d'imprudence et d'incohérence. Il est devenu la source d'innombrables et graves conflits. On n'y a rien prévu et tout confondu. S'il eût été suivi promptement de préliminaires de paix, comme il était permis de l'espérer, il n'y aurait eu que demi-mal. Malheureusement, au mois d'août 1919, on attend encore la conclusion de ces préliminaires. La Conférence de la paix examine en ce moment même la réponse du gouvernement autrichien à son projet de conditions de paix. On sait que, dans l'intervalle, de sanglants conflits se sont déroulés sur le front austro-slave. Avec la Hongrie, les affaires sont encore moins avancées, puisque, à notre connaissance du moins, il n'existe encore aucun projet de conditions de paix. La Conférence a passé son temps,

tantôt à retenir nos amis et alliés yougoslaves, roumains, tchéco-slovaques sur le chemin de Budapest, tantôt à réfréner les agressions magyares. Grâce aux troupes roumaines, récemment provoquées par une attaque de l'armée rouge de Béla Kun, cette incohérence militaire a pris fin, Béla Kun est interné, l'armée rouge dispersée, l'armée du roi Ferdinand campe aux portes de Budapest, et un nouvel armistice vient de remettre les Magyars à leur vraie place. C'est le moment que choisit la Conférence — ou plutôt les Quatre — pour protester. Contre qui ? Contre les Roumains.

Les Quatre sont vexés de ce que les Roumains aient imposé sans leur consentement de nouvelles conditions d'armistice. Ils avaient expédié quatre généraux à Budapest pour examiner la situation. Ils désiraient qu'on attendît l'arrivée de ces quatre délégués spéciaux pour conclure quoi que ce fût. Mais les quatre généraux, qui probablement ne se seraient pas entendus parfaitement entre eux, auraient institué des enquêtes, envoyé des courriers ou des radios à Paris, palabré avec des individus sans mandat, et la Conférence aurait ensuite décidé au petit bonheur, suivant l'impression du moment. La manière dont elle propose de régler les restitutions de la Bulgarie aux Serbes, aux Grecs et aux Roumains donne idée de ce qu'elle aurait résolu pour la Hongrie. Elle part du principe que les États ennemis qui nous ont volés, nous et nos amis, ne doivent restituer les produits du vol que dans la mesure où cela ne les gêne point. Lors de l'armistice du 11 novembre avec l'Allemagne, nous avons déjà protesté contre cette idée funeste. Si quelqu'un doit souffrir, ce doit être le voleur, non le volé.

Naturellement les Roumains n'ont stipulé que pour eux. Leurs conditions portent peut-être indirectement préju-

dice à d'autres de nos amis. Sous ce rapport elles sont peut-être susceptibles de révision. Mais les Magyars n'ont point à s'en mêler. Il est juste qu'ils subissent la peine de leurs forfaits et rendent ce qu'ils ont pris. En conséquence ni les quatre généraux,ni les quatre prophètes de la Conférence n'ont à s'interposer entre les Roumains et les Magyars. Ils ont seulement le droit de veiller à ce que les avantages obtenus ne profitent pas exclusivement à un des Alliés. D'ailleurs ils peuvent prendre modèle sur l'armistice roumano-magyar pour fixer les restitutions dues par la Bulgarie ; la proportion est bonne. Il serait scandaleux que les États qui ont dépouillé les Alliés d'un matériel agricole immense en gardassent la plus grande partie sous le prétexte que les objets ne sont pas identifiables. Tout ce matériel peut être repris par voie d'équivalence. Il doit l'être.

EN HONGRIE. — DISPARITION DU CABINET PEIDL. — JOSEPH DE HABSBOURG. — LES PAYSANS ET LES MAGNATS.

8 août 1919.

Le rideau vient de se lever sur un nouvel acte de la comédie hongroise. A peine M. Peidl a-t-il paru sur les tréteaux qu'il a disparu dans les dessous avec ses acolytes. L'archiduc Joseph figure maintenant sur le devant de la scène. C'est un personnage d'une autre envergure. Toutefois ce n'en est pas moins un comédien. Lors de la révolution de novembre il s'est rallié avec ostentation à la République et a signé « Joseph de Habsbourg » son acte

d'adhésion. Le voici maintenant qui signe « Archiduc feld-maréchal Joseph » le manifeste qu'il adresse au peuple hongrois pour l'inviter à se grouper autour de lui. Il change de nom, de costume et de politique suivant les circonstances. Pour l'instant il s'intitule gouverneur de l'État hongrois. Il n'ose pas encore parler de monarchie, mais il ne parle plus de république.

Il a suffi de quelques gendarmes pour faire rentrer dans le néant MM. Peidl et consorts. La Conférence de Paris aurait tort de prendre cet événement au tragique et M. Peidl au sérieux. Certains de ses membres s'imaginaient, semble-t-il, que le Cabinet Peidl représentait qnelque chose et qu'avec lui la démocratie hongroise allait enfin arriver au pouvoir. Qu'ils se rassurent. M. Peidl n'incarnait en aucune manière la démocratie hongroise. C'était un simple pantin. Quant aux syndicats dont les chefs étaient entrés dans ce cabinet éphémère, c'étaient des organisations sans consistance ni autorité. L'erreur de certains délégués à la Conférence est de croire qu'il existe en Hongrie ou en Russie des organisations ouvrières comparables à celles de Grande-Bretagne ou des États-Unis. Il n'en est rien. En Hongrie, presque autant qu'en Russie, la masse de la population est paysanne. La vie est rurale. L'industrie joue un rôle secondaire. Quoique plus nombreuse qu'en Russie, la bourgeoisie libérale constitue une infime minorité ; suivant une tradition persistante, les bourgeois d'élite étaient anoblis et enrégimentés dans les cadres aristocratiques. Il n'y a pas d'équilibre social. Jusqu'en 1914 les vieilles institutions féodales subsistaient à côté des nouvelles institutions démocratiques. Le Parlement était la fidèle image de ce chaos ; on s'y disputait continuellement sans jamais aboutir. Il aurait dépendu du feu roi François-Joseph d'inaugurer un nouvel

ordre de choses en établissant d'en haut des réformes indispensables. Mais ce monarque sceptique ne sut jamais se décider ; il trahit successivement tous les hommes à qui il feignait d'accorder sa confiance. Il est responsable des révolutions de ces derniers temps. Il a laissé un héritage dont la liquidation ne peut s'effectuer sans bouleversements.

Sous des formes différentes, les régimes Karolyi, Béla Kun et Peidl se ressemblaient comme des frères. Il est fort à craindre que celui de l'archiduc Joseph ne soit pas meilleur. Ce prince, qui est fils et petit-fils d'archiducs de même nom, frère de la duchesse d'Orléans et mari d'unn princesse de Bavière, ne s'est guère fait connaître avant la guerre que comme homme de plaisir, et pendant la guerre que comme général malheureux. Sans avoir hérité de la popularité de son père, il cherche à l'exploiter. S'il réussit à réunir autour de lui quelques hommes de bonne volonté, c'est sans doute qu'il apparaît maintenant à beaucoup de gens comme l'unique planche de salut. Mais il ne peut être question de réaction dans le sens occidental de ce mot. Les éléments en font défaut. La domination des magnats, qui n'a jamais pu se rétablir depuis 1848, est impossible. Le comte Étienne Tisza lui-même n'a pu réussir dans la manière forte. Il a été réduit à déchaîner la guerre européenne pour prolonger son pouvoir. On ne reviendra pas à ce système. L'archiduc Joseph n'a ni le pouvoir de le faire, ni probablement l'envie de l'essayer. Il tentera plutôt de s'appuyer sur les éléments ruraux.

Dans ces conjonctures la Conférence de la paix doit se montrer très prudente. Qu'elle ne se hâte point de crier à la réaction, qu'elle ne s'approprie point les récriminations des « partis ouvriers » d'Occident. S'il s'établit à Budapest un gouvernement qui assure l'ordre matériel, il faut en

profiter pour favoriser l'élection d'une Constituante dans de bonnes conditions. Pendant ce temps les troupes alliées occupant la capitale magyare surveilleront l'archiduc Joseph. Mais, avant tout, que la Conférence se garde de prendre des engagements envers tel ou tel parti, et que les quatre généraux ne lient, ensemble ou séparément, partie avec personne. Le rôle des Alliés, conforme à leurs intérêts et aux principes qu'ils ont proclamés, consiste en Hongrie à permettre à tous les Hongrois, et non aux gens de Budapest seulement, de se choisir un gouvernement à peu près digne de ce nom.

LES ÉVÉNEMENTS DE HONGRIE ET LA CONFÉRENCE.

9 août 1919.

Les affaires de Hongrie mettent la tête à l'envers à bien des gens. Rectifions tout d'abord quelques fausses nouvelles. Il est faux que les Alliés aient favorisé ou préparé le coup de force de l'archiduc Joseph. Les informations mensongères propagées à ce sujet sont lancées par les personnes qui s'efforcent de compromettre les Alliés aux États-Unis. Il est également faux que la Roumanie soit en quoi que ce soit complice de la nouvelle révolution hongroise. Cette nouvelle est de même origine que la précédente et de tendance analogue ; il s'agit de discréditer le gouvernement roumain. Il convient de juger de même les dépêches suivant lesquelles le roi de Roumanie se ferait couronner roi de Hongrie. Ferdinand I[er] aura déjà fort à faire dans la Roumanie agrandie, et l'idée de se mettre sur les bras la Magyarie, ennemie héréditaire de

tout ce qui est roumain, n'a pu lui traverser l'esprit. Si de pareilles billevesées ont été chuchotées sur les bords de la Dambovitza, ce ne peut être que parmi des fous. Malheureusement ce sont les nouvelles de ce genre qui trouvent le plus d'écho en Occident où les bons badauds partent avec empressement sur les fausses pistes.

Que les Magyars désireux de mettre fin au cauchemar soviétiste aient porté l'archiduc Joseph au pouvoir, cela se comprend sans explications romantiques. Qu'ils aient chassé M. Peidl et ses collaborateurs, cela se comprend aussi. Le Cabinet Peidl, en qui de bonnes âmes mettaient leurs espoirs, ne valait ni plus ni moins que celui de Béla Kun. Les Magyars étaient à la recherche d'un homme qui les tirât de l'abîme. Ils n'en ont trouvé aucun dans les équipes de politiciens. Ils se sont adressés à l'archiduc Joseph qui, comme son père, affectait de se poser en patriote magyar et ne décourageait pas, sous François-Joseph Ier, les tendances vers l'indépendance de la Hongrie. Il faut ignorer totalement les affaires de Hongrie pour supposer qu'il s'ensuivra une réaction comparable à une restauration tsariste. Le gouvernement de l'archiduc Joseph — s'il réussit à durer — voudra peut-être punir les auteurs des abominations soviétistes. A notre avis, il aura raison. Il faudrait cesser de parler de justice en ce bas monde si les terroristes qui ont fait tant de victimes et commis tant d'horreurs restaient impunis. Ils mériteraient d'être écartelés. Ce serait non de la réaction rétrograde, non de la terreur blanche, mais de la justice pure et simple. On ne réussira à détruire le monstre soviétiste qu'en faisant des exemples. Le monde civilisé est en situation de légitime défense ; il doit user de son droit. Mais l'archiduc Joseph ne cherchera point à instaurer une autocratie qui serait contraire à toutes les traditions nationales et qui

répugne au tempérament du peuple. Il s'efforcera bien plutôt, s'il est ambitieux, d'apparaître en chef de la démocratie organisée.

Le danger n'est donc point pour nous, comme on semble se l'imaginer aux États-Unis et dans les milieux socialistes, dans une réaction autocratique. Il consiste dans une recrudescence du chauvinisme magyar. En effet, l'archiduc Joseph incarne en ce moment les espoirs des Hongrois qui espèrent encore échapper aux conséquences territoriales de leur défaite. En conséquence les Alliés doivent beaucoup moins se préoccuper du régime intérieur hongrois que des conditions de paix à la Hongrie. Qu'ils laissent le gouvernement archiducal rétablir l'ordre à sa façon, mais qu'ils se hâtent de lui imposer, à lui ou à ce qui lui succédera, des conditions de paix catégoriques. Ils portent en réalité une part de la responsabilité des troubles hongrois ; car, s'ils n'avaient pas montré d'inexcusables complaisances envers Béla Kun, les choses n'en seraient pas arrivées où elles sont. Les véritables auteurs des futures réactions dans l'Orient de l'Europe seront les gouvernements qui ont engagé des négociations avec les Soviets et failli succomber à la tentation de conclure des arrangements avec eux.

La Conférence de Paris semble être sur le point de tomber dans une autre erreur. Au lieu de s'en prendre à elle-même de ce qui arrive, elle s'en prend aux Roumains. Nous avons déjà dit que l'armistice imposé par la Roumanie à un gouvernement disparu presque aussitôt que né contenait des clauses sujettes à revision de la part des autres États amis intéressés. Mais cette convention contient d'excellentes, de justes clauses à l'égard des Magyars. Si la Conférence s'emploie à défendre les Magyars, qui ont rompu l'armistice précédent, contre les Roumains, qui ont

réussi à rétablir leurs affaires militaires sans le secours de l'Entente, elle perdra le peu d'autorité qui lui reste dans le monde. Qu'elle réserve ses forces pour une meilleure cause ! Plus elle se méfie de l'archiduc Joseph, plus elle doit appuyer les Roumains contre lui. Si l'archiduc se sent soutenu contre les Roumains, que les Magyars considèrent comme leurs pires ennemis à cause de la Transylvanie, il se prévaudra près de ses compatriotes de ce secours inattendu et verra s'étendre sa popularité. L'attitude actuelle des Quatre est donc illogique et contradictoire. Ce n'est pas pour la première fois ; seulement il y a une fin à tout.

L'ANARCHIE OTTOMANE. — MOUSTAFA KÉMAL PACHA. — LA RESPONSABILITÉ DES ÉTATS-UNIS.

10 août 1919.

Les lenteurs de la Conférence vont aboutir à une catastrophe en Asie. Depuis le mois de novembre il n'y a plus de gouvernement en Turquie. Le nouveau sultan, quoique plus énergique que l'ancien, est impuissant. Il ne dispose d'aucun pouvoir ni temporel, ni spirituel. Il ne lui reste même pas la qualité de calife usurpée par les empereurs ottomans et qu'Abdul Hamid avait prétendu ressusciter afin de rendre une vie factice à l'empire en décomposition. En vain cherche-t-il un support quelque part. S'il s'appuie sur les chrétiens, il perd immédiatement son autorité sur les musulmans. S'il essaye de rallier autour de lui les forces musulmanes, il provoque l'hostilité de tous les chrétiens et, dans cette guerre, ce sont les chrétiens qui

sont les vainqueurs. Son unique ressource consiste à limiter son ambition au gouvernement de la Truquie turque. C'est le système auquel les Alliés avaient pensé et ce qu'ils semblaient avoir adopté depuis leur première réponse au président Wilson sur les conditions générales de paix. Malheureusement ils ne s'y sont pas tenus ou, du moins, ils hésitent à l'appliquer. Ils hésitent depuis huit mois et, pendant ce temps, les éléments hostiles se reforment contre nous, contre les peuples auxquels nous avions solennellement promis l'indépendance.

Les partisans de l'Union et Progrès, c'est-à-dire de la clique germano-touranienne qui a lancé la Turquie dans la guerre et soutenu l'Allemagne à fond jusqu'au bout, ont repris le dessus en Asie Mineure. Seuls ils possèdent une organisation. Ils en ont profité pour rejeter sur leurs ennemis la responsabilité de leurs propres crimes et reparaître devant les masses ignorantes comme les seuls représentants de la cause sacrée de l'islam. Il est comique de voir ce rôle tenu par des gens affiliés à la franc-maçonnerie. Cela n'en est pas moins un fait. Les mêmes personnages qui péroraient dans les Loges orientales — et même occidentales — en 1908-1909 se donnent aujourd'hui et sont acceptés par les masses turques comme les défenseurs de la « vraie foi ». Comme les Alliés, en entrant à Constantinople au mois de novembre, ont négligé de les pendre et se sont mis à négocier avec eux, les Turcs en ont conclu que, malgré tout, l'Union et Progrès était la vraie force. Il faut avouer que les apparences donnaient raison à ces gens simples. Ils ne pouvaient pas croire, et nous-mêmes ne parvenons pas à le comprendre, que des vainqueurs, contre qui le padischah avait proclamé la guerre sainte, entretinssent des relations d'égal à égal avec les ennemis qu'ils avaient terrassés. Ils ont donc supposé

que les chrétiens se vantaient d'une fausse victoire et ils se comportent en conséquence.

En ce moment, Moustafa Kémal Pacha, inspecteur général de l'armée d'Orient, agit en dictateur en Anatolie. Parti de Constantinople avec une mission officielle, il affiche une complète indépendance. Il déclare que le gouvernement de Constantinople a vendu la patrie aux Alliés et il invite les populations à se joindre à lui. Il a trouvé comme auxiliaires d'autres chefs militaires. Ensemble ils disposent de plusieurs dizaines de mille hommes et se préparent à faire « l'unité morale » à la turque, c'est-à-dire en massacrant les chrétiens. Ce sont les Arméniens qui sont le plus menacés. Sur le pourtour de la mer Égée les troupes alliées sont installées ou peuvent rapidement accourir. Mais, dans les vilayets arméniens, les populations chrétiennes sont complètement abandonnées. La délégation arménienne à la Conférence avait demandé que ces provinces fussent occupées par des troupes alliées ou du moins que l'on fournît des armes et des munitions à la population de manière qu'elle pût se défendre elle-même. Toutes ses démarches sont restées vaines. Les Arméniens se trouvent exposés à peu près sans défense aux coups des instigateurs d'un nouveau mouvement de pantouranisme. Quand la Conférence aura fixé le statut de l'État aeménien, il n'y aura peut-être plus d'Arméniens en Arménie. Les Turcs usent de méthodes plus expéditives que celles de la Conférence.

Dans ce cas particulier les États-Unis assument une forte part de responsabilité. Ils ont fait espérer aux Arméniens qu'ils les prendraient sous leur protection. Ils ont de cette manière écarté les autres concours qui auraient pu s'offrir. Les autres puissances n'ont pas voulu empiéter sur un domaine déjà considéré comme américain. Or, pour des raisons intérieures, le président Wilson ne croit pas

pouvoir proposer tout de suite au Sénat de Washington d'accepter le mandat arménien pour les États-Unis. Ces raisons spéciales sont sans doute puissantes. Seulement tout reste en suspens et les massacres se préparent, s'ils n'ont déjà commencé. Si le gouvernement américain met autant de temps à comprendre les affaires ottomanes qu'il en a mis à comprendre la guerre, il ne restera plus que des ruines en Asie Mineure quand il interviendra.

Mais les États-Unis ne sont pas seuls en cause. Les gouvernements européens ont aussi leur part de responsabilités. Au lieu de travailler à un remaniement organique de l'empire ottoman conformément aux intérêts généraux, ils ont poursuivi des fins particulières. Avec une singulière imprudence le gouvernement britannique a créé un panarabisme et une nouvelle forme de panislamisme dont l'Angleterre serait la première victime. Il s'est attaché, avec une âpreté souvent désobligeante, à évincer des États amis qu'une fausse conception politique lui faisait regarder comme de simples concurrents. Si les États européens ne se persuadent point que leurs intérêts en Asie Mineure sont solidaires et qu'ils doivent avant tout se préoccuper de les défendre en commun contre les ennemis séculaires de la civilisation chrétienne et européenne, ils courent à leur perte. En cette affaire encore la morale concorde avec la politique. Les « malins » prétendent le contraire. Mais ces gens-là, qui dédaignent si fort la morale, sont la peste du genre humain. On le voit assez depuis 1914. Va-t-on leur laisser le champ libre en Asie ?

LA BANQUEROUTE DE LA MONARCHIE HABSBOURGEOISE. — LES DETTES ET LE RAVITAILLEMENT.

11 août 1919.

Le Conseil suprême des Alliés examine en ce moment la réponse du gouvernement de Vienne aux conditions de paix. Il convient à ce propos de rappeler quelques vérités fondamentales que chacun perd de vue.

La monarchie habsbourgeoise est en état de banqueroute. Elle doit être traitée comme telle. Comme débitrice, elle est représentée par ses deux principales parties, l'Autriche allemande et la Hongrie magyare. Les autres États issus du démembrement de la monarchie sont débiteurs pour les affaires d'avant-guerre et créanciers pour celles d'après-guerre. En ce qui concerne les responsabilités envers les Alliés, la République autrichienne et la Magyarie sont solidaires. A cet égard, les réclamations des plénipotentiaires autrichiens sont justifiées. Avant la guerre, toutes les dépenses communes de la monarchie étaient réparties entre la Cisleithanie et la Transleithanie suivant une quote-part fixée dans le « compromis » austro-hongrois. Les charges résultant de la guerre devraient logiquement être réparties dans la même proportion. Or, en fixant des conditions de paix à l'Autriche, le Conseil suprême ne semble pas s'être préoccupé de cette considération. Il traite séparément deux questions connexes. Pourtant, en ce qui concerne la liquidation d'après-guerre, l'Autriche et la Hongrie devraient être au regard des Alliés une seule et même raison sociale.

L'état de banqueroute ne permet pas au débiteur de discuter d'égal à égal avec ses créanciers. Le débiteur doit tout son actif à ses créanciers. Il n'est pas qualifié pour dire : vous ne pouvez pas me prendre ceci ou cela parce que j'en ai besoin. Il est tenu de mettre tout ce qu'il possède encore à la disposition des gens qu'il a volés, escroqués ou lésés. Certains plénipotentiaires alliés semblent considérer le nouvel État autrichien — et d'autres États ennemis aussi — comme un débiteur malheureux pour lequel on doit avoir des égards. Ils oublient que l'actif dont la Germanie autrichienne et la Magyarie prétendent conserver une part est le produit de crimes et de vols. En effet, si cet actif subsiste encore, c'est parce que la monarchie austro-hongroise, comme l'Allemagne, a vécu pendant des années avec ce qu'elle a pris à nos Alliés. Si elle a sauvé son cheptel, par exemple, c'est parce qu'elle a mangé celui de la Serbie et de la Roumanie. Aussi ne comprend-on pas que le Conseil suprême cède aux prières des Autrichiens ou des Hongrois lorsqu'ils revendiquent le droit de conserver la plus grande partie de leurs troupeaux sous le prétexte qu'ils manqueraient de lait, de beurre, etc. Pendant des années, par leur faute, des populations entières ont été privées des aliments les plus indispensables et ont été décimées par des maladies résultant de la famine. Le moins qu'on puisse faire pour ces populations, c'est de leur restituer en nature l'équivalent de ce qui leur a été pris. Cet équivalent existe en Autriche, en Hongrie, en Bulgarie, en Allemagne. Les Alliés ont donc le droit de s'en saisir.

Mais, s'écrie-t-on, nous avons promis de ravitailler les pays ennemis et nous ne pouvons reprendre d'une main ce que nous donnons de l'autre. La question n'est pas là. Il faut distinguer entre le ravitaillement des populations qui en ont vraiment besoin et l'obligation de restituer

les produits des vols. Le ravitaillement peut se continuer jusqu'au moment où il cessera d'être indispensable. Mais la dette subsiste et son montant doit être fixé. Son acquittement s'effectuera successivement suivant les possibilités du moment. Répétons-le : si quelqu'un doit souffrir maintenant, c'est le voleur.

Quant à la répartition des dettes de guerre, dont l'Autriche se plaint d'avoir à supporter seule le poids, les clauses des conditions de paix doivent être maintenues. En premier lieu, il est inexact que l'Autriche soit condamnée à supporter seule tout ce poids. On n'a pas mis à sa charge la partie des emprunts de guerre « domiciliée » dans les autres Etats héritiers ; chacun des États issus du démembrement de la monarchie est laissé libre de régler comme il l'entendra la partie des emprunts de guerre dont ses nationaux sont détenteurs. Si certains banquiers viennois ont de gros paquets de ces emprunts, tant pis pour eux. Quant aux porteurs ordinaires, ils sont peut-être plus intéressants. Mais, en souscrivant, ils ne pouvaient douter qu'ils perdraient tout ou partie de leur argent en cas de défaite. Cela ne nous regarde point. Par rapport à leurs créances, les nôtres sont privilégiées. Ils ne doivent commencer à recevoir quelque chose que lorsque les Alliés auront été intégralement remboursés.

Voilà quelques principes de droit élémentaires qu'on doit avoir sans cesse sous les yeux quand on liquide les affaires de cette guerre.

« LA POLITIQUE DÉCIDÉE PAR LA CONFÉRENCE », LA ROUMANIE ET LA HONGRIE. — LES ENQUÊTES DES AMÉRICAINS ET DES ANGLAIS.

12 août 1919.

Le Conseil suprême des Alliés réuni hier pour délibérer sur les affaires de Hongrie s'est abstenu d'une nouvelle démarche près de la Roumanie. A en juger par sa dernière note, dont on publie le texte ce matin, c'est ce qu'il pouvait faire de mieux. En effet, cette note révèle chez ses auteurs une singulière ingénuité. Elle fait état de toutes les accusations lancées contre les Roumains et, sans attendre leur justification, les somme de « démontrer publiquement par des actes qu'ils acceptent et sont prêts à exécuter de bonne foi la politique décidée par la Conférence ». En lisant cette phrase, on s'aperçoit tout de suite que les documents rédigés par les soins du Conseil suprême n'ont pas pour auteurs des personnes exercées à l'élaboration des pièces diplomatiques. Si M. Jean Bratiano croyait pouvoir s'offrir ce plaisir, il aurait beau jeu pour persifler la Conférence. Il lui demanderait tout d'abord quelle est cette « politique » qu'on lui reproche d'avoir violée. Le monde tout entier se pose encore cette question. Pour nous, qui avons suivi avec attention les travaux et les manifestations écrites ou verbales des Quatre, des Cinq, des Dix, des Conseils suprêmes ou supérieurs, nous n'avons pas encore réussi à découvrir « la politique décidée par la Conférence ». Nous avons entendu ou lu d'innombrables discours prononcés par les maîtres du chœur ; ils abondaient en nobles pensées,

en éloquents développements, en protestations et en promesses. Mais de ce qui s'appelle une politique, nous n'avons pas trouvé de trace.

Quand le président Wilson est arrivé à Paris on s'attendait à ce qu'il résumât en quelques règles pratiques les principes qu'il avait prié les Alliés, avant la conclusion de l'armistice du 11 novembre, de prendre pour base de la future paix. Les 14 points et les déclarations ou messages antérieurs, dont les Alliés s'étaient engagés à s'inspirer, étaient un peu vagues et ne concordaient pas entièrement entre eux. Il était urgent et nécessaire de les formuler clairement, brièvement et logiquement si les négociations devaient être conduites conformément aux idées qu'ils exprimaient sous une forme plus philosophique que politique. Nous l'avons alors instamment demandé. Nous jugions que c'était nécessaire pour prévenir les retards, les incohérences, les malentendus et les conflits. On ne voulut rien entendre. La délégation américaine évita les précisions, et les gouvernements qui redoutaient l'application de certains principes manœuvrèrent de façon qu'on en parlât le moins possible. On tomba, on vécut dans l'empirisme. Le président de la Conférence l'a récemment avoué publiquement. On fit de la politique mondiale comme chaque gouvernement faisait de la politique intérieure. Aujourd'hui, à toute occasion, les Américains et les Anglais nous reprochent de manquer aux principes. Ils oublient qu'ils y ont manqué les premiers. En vain le *Times*, le *Daily Mail* et les *Débats* leur ont-ils rappelé leurs devoirs et signalé les périls de leur négligence. Aucun principe, aucun programme n'ont été formulés par la Conférence. Elle a tout réglé suivant la méthode empirique. Elle est donc mal qualifiée pour reprocher maintenant à la Roumanie de n'avoir pas suivi la politique qu'elle prétend

avoir « décidée », mais dont nous ne connaissons rien.

Les gouvernements de Washington et de Londres savent que nous sommes inébranlablement attachés à leur alliance. Mais nous leur devons la vérité. Ils choisissent souvent mal les agents chargés de les renseigner, et ils affectent trop de dédain pour les indications amies d'autre source. Les agents américains surtout, civils et militaires, explorent l'Europe comme leurs ancêtres « prospectaient » le Far West, et ils considèrent les plus anciennes nations d'Europe comme des Iroquois, des Comanches ou des Aztèques. Ils s'étonnent que tout ne soit pas sur le vieux continent comme à New York ou à Chicago et ils prétendent réformer l'Europe d'après les règles en vigueur dans l'Oklahoma ou le Colorado. Nous leur ferons respectueusement observer que les méthodes doivent différer suivant les pays. Aux États-Unis les colons avaient l'habitude d'incendier les forêts pour défricher et fertiliser les terres. Certains agents américains recommandent l'emploi en Europe de procédés analogues en matière politique. Ils sont joyeux de voir flamber la forêt russe et la forêt hongroise. Ils apprécient en Lénine, Trotzky, Béla Kun, etc., de bons pionniers de la nouvelle civilisation. Qu'ils nous permettent de voir les choses d'un autre œil. Dans la vieille Europe on ne peut incendier les forêts qu'en détruisant en même temps les villages et les villes. Nous désirons fort améliorer notre sol en utilisant les instruments perfectionnés fabriqués en Amérique. Mais nous réclamons la permission d'adapter nous-mêmes ces instruments à nos besoins.

Il y aurait beaucoup à dire sur ce sujet. Aujourd'hui nous avons voulu seulement indiquer que nos camarades américains feraient fausse route en prétendant introduire dans certains pays d'Europe des réformes messianiques.

Leurs prodigieux efforts durant la dernière année de guerre leur ont valu la reconnaissance et l'admiration de tout le monde civilisé. Qu'ils ne gâtent point une situation si belle en morigénant à tout propos des peuples amis. Au lieu de houspiller les Roumains, ils agiraient plus sagement en refrénant les Turcs. Si les Turcs, en désespoir de cause, pour se concilier les sympathies américaines, se proclament socialistes, syndicalistes ou travaillistes, est-ce que le président Wilson leur permettra de rénover l'Arménie et autres lieux à la mode de Gengis Khan ?



CHAPITRE VI

LA FRANCE ET L'ITALIE.

SUGGESTIONS DE M. JULIEN LUCHAIRE SUR LES RAPPORTS FRANCO-ITALIENS. — LES « DÉBATS » ET LA POLITIQUE ITALIENNE. — L'OFFENSIVE DE 1915. — LES INCIDENTS DE FIUME. — M. NITTI ET LA POLITIQUE DES RÉALITÉS. — L'IMPÉRIALISME PANLATIN. — LES CONDITIONS D'UN PACTE D'ASSOCIATION. — LA DIPLOMATIE BALZACIENNE.

26 août 1919.

DANS l'*Europe nouvelle* du 9 août M. Julien Luchaire, directeur de l'Institut français de Florence, m'invite courtoisement à reprendre sous un nouvel aspect la question des rapports de la France avec l'Italie. Son article est d'un bon augure en ce sens qu'il marque chez son auteur et dans les cercles d'Italie où il vit la plus grande partie de l'année une heureuse évolution. Il y a peu de semaines encore la politique que je défendais ici était l'objet des malédictions générales des Italiens et de la réprobation, discrète ou irritée, de la plupart des Français qui passent à tort ou à raison pour s'intéresser particulièrement aux affaires d'Italie. M. Julien Luchaire veut bien dire que

les articles signés de mon nom ont en Italie une répercussion considérable et il me fait l'honneur de croire que d'autres articles, s'inspirant des idées qu'il indique, ne seraient pas sans effet sur l'amélioration des relations entre les deux pays. Cette hypothèse flatteuse me semble téméraire. En effet, depuis plus de deux ans, la presse italienne s'abstient de citer ou de reproduire quoi que ce soit de mes articles. L'agence Stefani me considère comme inexistant, et les correspondants de journaux italiens à Paris, qui télégraphient abondamment les appréciations les plus anodines de beaucoup de nos confrères, font un silence absolu sur les miennes. Quand il leur arrive de parler du *Journal des Débats* et de ma personne, c'est toujours pour y accoler l'épithète d'italophobe. Le mois dernier, le correspondant de la *Gazzetta del Popolo* écrivait qu'on ne devait pas se préoccuper des articles des *Débats*, ce journal n'étant lu que par quelques centaines de gens à perruques. Dans des milieux plus sérieux, à Rome même, où le devoir professionnel, la probité politique et le sens des intérêts nationaux commandaient l'objectivité, on disait : « Ne faites pas attention aux *Débats* ; personne ne les lit ». Enfin, durant toute la crise de Fiume, il ne s'est presque pas écoulé de jour où je n'aie reçu d'Italiens des menaces de mort ou des lettres qui avaient l'ambition d'être impertinentes. Il m'est donc difficile de croire à mon influence au sud des Alpes. Toutefois, puisque M. Julien Luchaire, dont je sais le désir partagé par d'autres personnes, veut bien m'y convier, j'examinerai volontiers avec lui quelques-uns des points qu'il prend la peine de me signaler.

M. Luchaire commence par distinguer entre « les vérités désagréables » et « les inexactitudes ou assertions hasardeuses » que j'aurais énoncées. En ce qui concerne les premières, il incline à penser qu'il eût mieux valu les

taire ou du moins les envelopper de guirlandes et de compliments. Il me reproche de n'avoir pas eu « la manière ». Il ne m'appartient pas de défendre ma manière. Mais je me reprocherais plutôt de l'avoir eue trop douce. Si jamais on relit ceux de mes articles où j'appelais l'attention des gouvernements alliés et du public sur la mauvaise direction de la politique italienne, on sera surpris, après coup, de leur modération et de la rigueur de la censure. D'après une certaine école, un journaliste ne doit jamais rien écrire qui puisse froisser ou mécontenter des ministres alliés ou amis. S'il diffère d'avis avec eux, il doit dissimuler ses critiques sous tant de fleurs que ces hommes d'État se sentent plus flattés que blâmés. Cette méthode a fleuri pendant toute la guerre. Elle est en partie cause de nombreuses catastrophes. Pour nous en tenir à nos rapports avec l'Italie, nous rappellerons qu'à Bordeaux, dans l'été tragique de 1914, on nous interdisait d'apprécier la politique du marquis de San Giuliano — et même d'annoncer sa mort ! — que, du mois de septembre 1914 au mois de mai 1915, on prétendit nous empêcher d'exposer les conditions d'une intervention de l'Italie dans la guerre européenne ; que, dans la crise de mai 1915, la censure supprima les passages où nous dénoncions le péril Giolitti ; et enfin que, jusqu'à des temps tout récents, il nous fut impérativement recommandé de ne parler de M. Sonnino que comme de l'homme providentiel appelé à fonder pour l'éternité l'amitié franco-italienne, l'alliance panlatine et la paix des peuples. Pendant tout ce temps la louange seule fut autorisée. Elle ne suffit même pas à mes confrères transalpins. Un certain jour de 1917 où j'exprimais ma joie de voir se dessiner un rapprochement italo-yougoslave, je fus rabroué d'importance par l'*Idea Nazionale* qui, sous le régime de la censure sonninienne, somma M. Philippe

Berthelot, désigné par ce journal comme le directeur du quai d'Orsay, de faire supprimer, sous peine de rupture de l'alliance, des appréciations aussi offensantes pour les intérêts italiens. Plus tard, dans le *Corriere della Sera*, parce que je continuais de préconiser la conclusion d'un arrangement amiable entre l'Italie et les Yougoslaves, M. G. Amendola m'accusait de travailler pour le roi de Prusse.

Eh bien ! si dernièrement les affaires de Fiume ont amené, suivant l'expression de M. Luchaire, la plus grave crise franco-italienne qu'on ait vue depuis les temps de Crispi, cela tient pour beaucoup à la réserve, aux compliments et aux complaisances des Français qui se piquent d'être les amis de l'Italie. Nous aussi, lorsque le conflit parut à l'horizon, nous commençâmes par user de la méthode gracieuse ; mais il devint bientôt certain que M. Sonnino s'entêterait dans sa politique antislave et que, tant qu'il dirigerait la Consulta, toutes les combinaisons de conciliation échoueraient. En conséquence nous prîmes nettement position contre M. Sonnino et sa politique. Nous nous gardâmes de toute incrimination contre le peuple italien ; on ne pourrait citer un seul mot de nous désobligeant pour la nation sœur dont nous connaissons par expérience personnelle les grandes et sérieuses qualités. Mais nous attaquâmes la Consulta, et nous persistons à croire que ce fut avec raison. Si nos confrères parisiens nous avaient suivis en cette affaire au lieu d'écouter d'autres sirènes, M. Sonnino ne serait pas entré dans le ministère Orlando, ou bien il serait tombé au printemps de 1918. Mais, au moment où les Italiens clairvoyants voulaient chasser du pouvoir M. Sonnino, dont les défauts s'affirmaient avec un éclat effrayant, la diplomatie et la presse franco-britanniques — à l'exception du *Times* et

des *Débats* — s'unissaient dans un effort désespéré pour sauver cet homme politique. Si dans la circonstance j'ai péché par la manière, c'est par excès d'égards. Qu'il s'agisse de politique intérieure ou extérieure, quand des publicistes sincères et perspicaces constatent qu'un personnage consulaire est devenu un danger public, leur devoir strict, supérieur à toute considération personnelle, est de l'attaquer à fond et de le discréditer par tous les moyens dont ils disposent, pourvu qu'ils ne recourent pas au mensonge. A cet égard j'ai conscience d'être resté plutôt en deçà de la mesure permise. M. Luchaire paraît croire que j'ai dit à ce sujet *tout* ce que je pensais et il pense que c'était trop. Hélas ! je n'ai dit qu'une petite, toute petite partie de ce que je savais. La nécessité de ne pas paraître « en blanc » m'a imposé une dure contrainte. En s'obstinant à tout cacher les Cabinets de Rome, de Paris et de Londres se sont rendus coupables d'une désastreuse aberration. Il est regrettable qu'ils n'aient pas été obligés par les journalistes à sortir de l'empire du mystère. Que penser de la diplomatie alliée lorsqu'on constate que, en ce mois d'août 1919, le texte intégral du traité du 25 avril 1916 n'a pas encore été publié dans les pays alliés ? On n'ose pas encore produire au grand jour certaines clauses !

La manière en vogue de se débarrasser d'un homme dangereux est de le faire glisser sur une pelure d'orange. Ce n'est pas la bonne et ce n'est pas la nôtre. Tout d'abord les bons manœuvriers regardent où ils marchent ; ils ont le loisir de commettre bien des fautes avant la fatale glissade. Ensuite le pays, qui est pourtant notre souverain maître, ne comprend rien à l'acrobatie des équipes parlementaires. Il ne sait ni pourquoi un ministère tombe, ni pourquoi le consulat est ensuite dévolu à tel ou tel plutôt qu'à tel autre. Il est gouverné dans le brouillard. Tous

nos projets de réforme politique n'aboutiront à rien si les déplorables pratiques en honneur dans les cercles de complimenteurs et de profiteurs subsistent après la guerre. Au lieu d'être une grande force, la presse deviendra un grand danger si elle se borne à bénir les gens en place, Même, et surtout vis-à-vis d'alliés, qui sont des associés. il faut dire les vérités nécessaires. Nous serions étonnés que nos confrères italiens, en faisant un retour sur eux-mêmes, ne regrettassent pas aujourd'hui leur attitude d'hier ; s'il nous en veulent encore un peu, c'est de ce que nous avons assumé un rôle qu'il eût été leur honneur d'avoir tenu.

~

M. Luchaire me demande si je suis bien sûr de ce que j'ai avancé (*Débats* du 23 juillet) sur « le défaut de concordance entre les offensives italiennes et les offensives serbes, sur le défaut d'entente avec l'armée grecque, et sur l'inaction des troupes albanaises ». Je réponds : j'en suis sûr. Le seul cas où le manque de concordance des opérations militaires soit imputable aux Serbes est l'offensive italienne du printemps de 1915. Mais les Serbes, qui n'avaient pas été consultés sur le traité du 25 avril précédent, n'avaient pris aucun engagement, et l'offensive qu'on les pressait d'engager de l'autre côté de la Save était absolument hors de leurs moyens. Elle eût abouti à un désastre. Les stratèges occidentaux qui la recommandaient n'entendaient rien aux conditions locales. D'ailleurs, elle était d'autant plus contre-indiquée que l'armée italienne avait des objectifs excentriques et que le Cabinet de Rome interdisait en fait toute opération aux armées alliées dans les régions adriatiques. La constante préoccupation du gouvernement italien, jusqu'à la fin de la guerre, fut de tenir les troupes

serbes, grecques, françaises et albanaises à l'écart d'un théâtre d'opérations où leur action combinée aurait pu donner de grands résultats, mais qu'il regardait comme un domaine réservé. J'ai là-dessus des certitudes. Si le gouvernement italien institue sur les opérations dans les Balkans, de l'Adriatique à la Bulgarie, une enquête aussi approfondie que celle sur Caporetto, et si les Alliés y joignent leurs témoignages, beaucoup d'Italiens seront étonnés de ce qu'elle leur apprendra. En tout cas, nous n'appréhendons rien, au sujet de nos critiques, de ce qu'elle révélerait.

En ce qui concerne l'affaire de Fiume, M. Luchaire attribue un caractère épisodique à « certains faits » et la juge indigne de retenir l'attention d'un véritable homme d'État. Ce ne peut être l'opinion de Français responsables à un titre quelconque de la direction des affaires ou de l'opinion publique. Ce n'est pas en France, c'est en Italie qu'on a donné une importance de premier ordre à ces faits. C'est en Italie que la presse unanime a publié, en les accompagnant de commentaires véhéments, des nouvelles mensongères qu'elle ne prit point la peine de contrôler, quoiqu'elles fussent de nature à déchaîner un conflit. Aujourd'hui qu'une enquête internationale a prouvé les provocations répétées et les excès abominables contre nos troupes, on nous dit : « N'en parlons plus » et l'on nous fait presque grief d'incidents prémédités contre nous sous le ministère Orlando-Sonnino. C'est un peu fort. Aucuns rapports de confiance ne pourront s'établir entre la France et l'Italie s'il doit être convenu, par une sorte de pacte tacite, que l'Italie aura le droit d'exploiter à fond contre nous les incidents, fortuits ou non, qui se présenteront, tandis que nous devrons nous taire sur toutes les avanies, même les plus outrageantes, dont nous serons l'objet.

M. Luchaire doit, maintenant qu'il est en France, connaître assez l'affaire de Fiume et d'autres encore, pour se convaincre que nous avons observé une extrême discrétion. Rien ne nous eût été plus facile que de dresser une liste d'incidents et de narrer d'émouvants détails. Nous avons préféré faire crédit au ministère Nitti. A ce propos M. Luchaire voudra bien remarquer que nous avons salué avec cordialité l'avènement du nouveau Cabinet, alors que les soi-disant amis de l'Italie, ceux à qui l'on réservait les sourires, lui marquaient une défiance prolongée.

~

C'est assez dire que nous sommes disposés à envisager avec M. Nitti « la politique des réalités » dont M. Luchaire souhaite l'avènement. Seulement, puisque nous entrerons dans le domaine des réalités, il faudra que chacun s'y tienne. Si l'on devait pratiquer d'un côté la politique des réalités et de l'autre celle des sentiments, il vaudrait mieux s'abstenir. Il convient donc tout d'abord de bien préciser ce point, de le préciser publiquement de manière à prévenir tout malentendu. Si la France et l'Italie sont décidées à conclure un nouveau pacte, écrit ou verbal, il faut qu'elles agissent publiquement. Ni l'une ni l'autre n'ont rien à cacher de leurs ambitions légitimes. Ce qui ne serait pas légitime, ce qui porterait atteinte aux intérêts d'autrui, doit être répudié. Nous condamnons d'avance tout nouveau traité secret et déclarons que les gouvernements succédant à ceux qui l'auraient conclu ne seraient pas obligés de le respecter. Afin qu'il ne se produise plus de malentendus, il importe que les deux pays sachent exactement à quoi s'en tenir sur la nature et l'étendue des engagements réciproques. Nous n'admettons aucune exception à ce sujet, même en ce qui concerne le Vatican. Nous ne

reconnaîtrons jamais que, pour aller au Vatican, nous devions d'abord, comme l'écrivait l'an dernier le journal de M. Sonnino, passer par la Consulta. Le gouvernement et le peuple français restent seuls juges de la question de savoir si et dans quelle mesure ils peuvent renouer leurs relations avec le Saint-Siège.

Un autre point essentiel du « pacte d'association » qu'on désire voir « discuter posément » consiste dans la répudiation absolue de l'impérialisme, de la politique et de l'esprit impérialistes, de toutes les doctrines fondées sur le droit à la place au soleil, à l'expansion économique, aux frontières stratégiques, sur la supériorité de la race, sur les héritages historiques et sur la communauté de langue. Ce sont toutes des doctrines germaniques. Nous n'en voulons ni pour nous, ni pour nos voisins. L'impérialisme panlatin nous répugne autant que les autres. Il aboutirait fatalement d'ailleurs à la ruine des nations latines, car, même réunies, elles ne sont pas de force à imposer leur autorité au reste du monde. Où les deux empires centraux, assistés des Touraniens, ont échoué, la France, l'Italie et l'Espagne, même en y joignant la Belgique et la Roumanie, ne sauraient réussir. La prudence et les égards pour autrui nous commandent donc, des deux côtés des Alpes, de n'entrer dans aucune entreprise impérialiste. Je ne sais si M. Luchaire me reprochera de fermer ainsi les « grands horizons » qu'il fait entrevoir. Nos horizons ne manquent point de grandeur. Seulement ils diffèrent de ceux des hommes qui dirigeaient naguère la Consulta. Nous voulons une France et une Italie fortes, unies pour la défense de leurs peuples, n'aspirant à imposer leur domination à aucun autre peuple, et ne cherchant à établir leur influence parmi les nations qui veulent rester indépendantes que par le prestige de leur civilisation, la constance de leur amitié,

la sûreté de leur commerce et la grâce de leurs manières.

Un troisième point est la renonciation à toute combinaison avec la Germanie, celle d'aujourd'hui ou celle de demain. Le grand art de la diplomatie italienne a longtemps été de chevaucher un pied sur le coursier français et l'autre sur le coursier allemand. Ce sont là des exercices de cirque qui peuvent valoir à l'écuyer les applaudissements des amateurs. Ce n'est pas une politique appropriée aux intérêts d'un grand pays. L'Italie vient d'en faire l'expérience : ce printemps, elle a failli s'asseoir entre deux selles. On comprend donc que MM. Nitti et Tittoni recherchent actuellement un équilibre plus stable. Nous les aiderons bien volontiers à le prendre, pourvu qu'ils se décident franchement. Le défaut capital du traité du 25 avril 1915 était le manque de franchise. Les signataires italiens de ce pacte d'alliance espéraient, malgré l'obligation qu'il stipulait, n'avoir pas à déclarer la guerre à l'Allemagne. Ils comptaient fermement que la guerre serait finie sans qu'ils fussent réduits à cette extrémité, douloureuse à leur cœur d'anciens tripliciens. Ils se flattaient aussi de dépouiller l'Autriche-Hongrie tout en la laissant subsister.

Ils jouaient le tour de force. De même Napoléon III, en laissant l'Italie s'allier à la Prusse en 1866 s'imaginait devenir l'arbitre entre une Prusse et une Italie péniblement victorieuses et une Autriche à demi battue. On connaît peu d'exemple du succès de semblables combinaisons. Il arrive presque toujours ce que n'avaient pas prévu les auteurs de desseins compliqués. En 1915 il eût été cent fois préférable pour l'Italie de jouer franc jeu, de fournir immédiatement son effort maximum et de mener à fond campagne pour l'indépendance des peuples.

Nous essayâmes en 1915 d'exposer cette politique. La censure nous arrêta. Aujourd'hui nous reprenons ces idées

pour les soumettre aux personnes qui désirent sincèrement l'établissement de relations d'entière confiance entre la France et l'Italie. Pour que le succès couronne ces efforts, il importe qu'un dernier malentendu s'éclaircisse. Comme plusieurs personnages italiens, M. Luchaire pose en principe que « le problème franco-italien doit être considéré (par nous) comme plus important que d'autres problèmes de la politique étrangère, et qu'au lieu de le ranger à la suite et comme en fonction de ceux-ci, c'est le contraire qu'il faudrait faire ». Cette opinion contient le germe des plus graves déceptions. La politique extérieure française de l'ère actuelle repose tout d'abord sur l'alliance ou l'accord avec l'Angleterre et les États-Unis, seules puissances capables, depuis l'effondrement de la Russie, de nous défendre efficacement contre une nouvelle agression germanique. L'Italie ne peut se froisser de ce que nous songions en premier lieu à défendre notre existence. Ensuite nos intérêts vitaux exigent que nous aidions à vivre et à prospérer les nouveaux États issus du démembrement de l'Autriche-Hongrie, barrières naturelles contre l'expansion du germanisme. Si l'Italie comprend bien ses intérêts, elle renoncera à ses prétentions contre les Slaves et à ses coquetteries avec leurs ennemis. Elle nous secondera dans nos efforts pour consolider un nouveau statut européen qui constituera une protection pour elle, qui vient d'annexer le Tyrol et Trieste, aussi bien que pour nous. C'est dans ce cadre que doit s'insérer et s'épanouir l'alliance franco-italienne. Qu'on ne dise point que nous plaçons ainsi l'Italie au troisième rang de nos préoccupations politiques. Nous la plaçons en première ligne, sur le même plan que nous et nos alliés, dans un groupement harmonieux dont chacun des membres, sans être subordonné aux autres, se meut parallèlement à eux. Qu'on n'allègue pas non plus que

l'Italie veut être aimée pour elle-même et que, si nous ne lui jurons un amour exclusif, elle nous boudera. On compare quelquefois l'Italie à une jolie femme dont on doit satisfaire les caprices si l'on tient à rester bien avec elle. En politique, comme en affaires, il ne peut s'agir ni d'amour exclusif, ni de caprices. La passion, même partagée, serait fatale aux États. Entre États l'association seule se comprend, fondée sur la communauté d'intérêts, de mœurs, de civilisation. La France et l'Italie, en faisant ménage à part, peuvent entretenir d'excellentes relations ; en vivant ensemble elles se brouilleraient à coup sûr. Il n'est nullement besoin de faire ménage commun pour diriger des affaires communes.

D'après M. Luchaire, « nous devons savoir qu'il n'est pas possible aux Italiens de ne pas nous demander un pacte d'association leur garantissant, dans toute la mesure de nos moyens, un rapide accroissement de leur richesse nationale et une rapide extension de leur puissance réelle ». S'il en était vraiment ainsi, nous devrions préférer la réserve à l'association. En effet il ne dépend pas de nous d'assurer à l'Italie, ni à qui que ce soit, l'accroissement de richesse et l'extension de puissance en question. Si l'Italie faisait de mauvaise politique, aucun sacrifice de notre part ne lui procurerait les avantages réclamés. On ne prend d'engagements du genre de celui qu'on nous invite à contracter que lorsqu'on dirige soi-même les affaires au sujet desquelles on assume une telle responsabilité. M. Luchaire a-t-il réfléchi que le système qu'il esquisse équivaut soit à une sorte de protectorat, soit à la politique de M. Perrichon ? Or nous ne pensons, aucun homme d'État français ne pensera jamais à rien de pareil. Du reste, pendant bien des années la France devra concentrer ses efforts sur la remise en état de ses dix départements dévastés, de ses

finances ruinées et de son état économique bouleversé. Dès lors comment pourrait-elle promettre d'enrichir et d'agrandir l'Italie qui, tout en souffrant de certaines restrictions, a subi incomparablement moins de pertes qu'elle ? Dans toute association chaque associé court des risques ; si un d'eux, statutairement, était garanti contre les risques et assuré de toucher de gros bénéfices, le contrat serait léonin.

Si l'on écoutait certaines personnes bien intentionnées, la France devrait en ce moment « enlever » l'alliance italienne sans regarder de trop près aux conditions et sans trop s'inquiéter de la possibilité de tenir ses engagements. Elle se jetterait dans les bras de sa sœur transalpine en lui promettant tout et en s'en remettant pour le reste à la Providence. Rien ne serait plus funeste. La diplomatie balzacienne, dont ce serait une nouvelle manifestation, a déjà fait trop de mal. On peut juger aujourd'hui le traité de 1915 qui fut son chef-d'œuvre. Mieux vaut mille fois le maintien d'un certain flottement, au cours duquel on aura le loisir de contrôler ses facultés d'adaptation réciproque à la situation nouvelle, que la conclusion hâtive d'une union d'inspiration. Et puis n'est-il pas vraiment trop tôt pour parler d'aussi tendres liens alors que retentit encore l'écho des cris de : « A bas la France ! Vive l'Allemagne ! » poussés non seulement à Fiume, mais aussi dans maintes villes de la péninsule ? Nous commencerons à croire à l'opportunité d'une discussion approfondie sur une alliance franco-italienne permanente lorsque la presse italienne aura spontanément rectifié les informations erronées qu'elle a publiées sur les incidents de Fiume. En vérité les « libations de mensonges », suivant l'expression du *Corriere della Sera*, se sont succédé trop longtemps à nos dépens pour que nous tendions maintenant nos lèvres

vers la coupe d'amour qu'on fait miroiter devant nos yeux.

Laissons passer les effervescences et les agitations. Donnons au peuple italien, qui fut méthodiquement trompé par les Cabinets Orlando et Boselli, le temps de retrouver la vérité. Permettons-lui de mesurer jusqu'au fond l'abîme où la politique du ministère renversé récemment a failli le jeter. Jusqu'à ces dernières semaines il flétrissait MM. Orlando et Sonnino surtout parce qu'ils n'avaient pas réussi. Il faut qu'il les condamne parce qu'ils ont obstinément poursuivi des desseins qui, s'ils avaient triomphé finalement à la Conférence, eussent engendré des périls mortels pour lui-même. L'Italie sort à peine de la période des « emballements » ; attendons la période de la réflexion.

LE RAPPORT DES QUATRE GÉNÉRAUX ALLIÉS SUR LES INCIDENTS DE FIUME. — INFORMATIONS PRIVÉES SUR LES VÊPRES FIUMAINES.

13 septembre 1919.

Le 9 août, les quatre généraux (Amérique, Grande-Bretagne, France, Italie) chargés par le Conseil suprême de la Conférence de la paix de faire une enquête sur les incidents déplorables qui se sont déroulés à Fiume au commencement de juillet ont terminé et signé leur rapport. Quelques journaux italiens et fiumains ont publié un résumé des conclusions de cet important document. Les journaux français se sont bornés à reproduire ce résumé : mais ni le texte des conclusions, ni le rapport lui-même, ni ses annexes n'ont encore été publiés. Les troupes françaises constituant la base navale de Fiume restent ainsi

sous le coup des imputations diffamatoires dont elles ont été l'objet, avec une violence inouïe, de la part de la presse italienne. Elles souffrent cruellement de ce silence. Elles sont d'autant plus émues que, au cours du mois d'août, trois croix de la Valeur militaire ont été remises à des soldats italiens ayant participé à l'assassinat de nos soldats alors que les propositions de récompenses en faveur des victimes sont restées sans suite. Or le rapport des quatre généraux, signé par le général italien, constate formellement la culpabilité du commandement italien et réclame la réparation morale et matérielle des torts causés aux Français. Il conclut aussi au remplacement du soi-disant Conseil national italien de Fiume par une assemblée régulièrement élue, à la remise de l'administration de la ville à une commission interalliée, à la dissolution immédiate du corps de « volontaires » fiumains et à la réduction du corps d'occupation italien à une seule brigade.

Nous affirmons l'exactitude de ces renseignements.

Comment, dès lors, le gouvernement français fait-il le silence autour du rapport ? Pourquoi ne se hâte-t-il pas de publier un document officiel, définitif, qui rende justice à la conduite de nos troupes odieusement bafouées pendant des semaines ? Pourquoi ne donne-t-il pas, avant les autres réparations demandées par le rapport, cette première réparation, qui dépend de nous, aux troupes de notre base navale qui subissent depuis des mois la plus pénible des situations ? Comme l'armée d'Orient opérant à l'ouest des Balkans est supprimée, la base française de Fiume va prochainement disparaître elle-même. Il serait infiniment regrettable qu'elle partît avant d'avoir reçu la satisfaction publique qu'elle mérite à tous égards. La France est ouvertement défiée. Hier encore, M. Gabriel d'Annunzio, le poète qui invitait naguère ses compatriotes

en phrases enflammées à se rappeler les Pâques véronaises, est entré à Fiume, à grand orchestre, avec des mitrailleuses et des automobiles blindées. La discipline interdit à nos officiers de publier ce qu'ils ont vu, ce qu'ils voient encore. Mais, puisque notre gouvernement se tait, c'est un devoir pour nous de faire entendre quelques-uns des échos français qui nous viennent de là-bas. Nous citerons, par ordre chronologique, quelques fragments de lettres de Français reçues de Fiume depuis le commencement des incidents.

Fiume, le 7 juillet 1919.

Une campagne de presse tend à nous représenter comme des provocateurs, des fauteurs de désordres et des intrus. Nos soldats sont, paraît-il, des ivrognes qui ne peuvent pas soutenir la comparaison avec les braves militaires italiens. Pour appuyer la presse il fallait évidemment créer à Fiume des incidents où les Français paraîtraient avoir exaspéré la population par leur attitude et l'expression de leurs sentiments anti-italiens. De là à demander leur départ il n'y avait qu'un pas à franchir, et ce pas a été fait.

Dans la soirée du 2 juillet, sous un prétexte futile qui paraît inventé de toutes pièces, des manifestants, avec le concours de l'armée italienne, ont organisé une véritable chasse aux Français. Le sang de nos soldats a coulé, sans que des mesures aient pu être prises par notre état-major pour protéger les officiers et les soldats victimes de la plus lâche des agressions.

Cette chasse à l'homme a été baptisée du nom de Vêpres fiumaines par un journal de la localité, le *Popolo*.

Il convient de remarquer qu'aucun des militaires français n'a fait usage d'armes.

Une autre remarque importante, c'est que tous les blessés ont été frappés *dans le dos*... Sauf exception à l'honneur de quelques officiers italiens, beaucoup de soldats, de marins et même d'officiers italiens ont frappé des Français et ont crié avec les manifestants : « A bas la France! Mort aux Français!... » Un officier français porteur de la croix de guerre, de la Médaille militaire et de la Légion d'honneur fut renversé sur la chaussée et piétiné par la foule...

... Depuis le 6 juillet il y a des morts. (Suivent un réquisitoire véhément contre l'état-major italien et la prière instante de défendre les Français de Fiume.)

Fiume, le 7 juillet (d'un autre correspondant français). (Après un long récit des incidents des 2 et 6 juillet.)

On vient d'avoir connaissance de la relation *officielle* des incidents

d'hier. Tués : 2 Français et 7 Annamites. L'un des Français a été tué d'un coup de revolver dans la nuque par un capitaine italien dont on a le nom. Les 7 Annamites constituent la garde des magasins. Voici les détails *vérifiés*. Les tirailleurs de garde ont été attaqués par des bandes de civils armés. Ils les ont repoussées sans peine. Alors sont intervenues des bandes de matelots débarqués en *armes* du *Dante*. Les Annamites, croyant que les matelots italiens venaient pour les dégager, ont abaissé leurs armes. Alors les matelots les ont fusillés de toutes parts...

Dites bien aux Français oublieux que, si la France se désintéresse de son honneur à Fiume, nous ne nous en désintéresserons pas, car il y va du nôtre.

Fiume, le 25 août. (D'un autre correspondant français).

On assassine nos hommes et nos camarades, et, au lieu des sanctions que nous attendions, on nous apprend que le commandement italien ne saurait être mis en cause, que les incidents de Fiume n'auraient qu'une médiocre importance! De tels faits seraient, semble-t-il, courants en période d'occupation mixte! Ils n'étaient malheureusement que trop fréquents jusqu'au jour où ils prirent la tournure d'un massacre organisé. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que les Français seuls faisaient les frais de cette prétendue règle générale...

... On ne sait peut-être pas en France qu'une partie de l'équipage du *Dante Alighieri*, descendue pour rétablir l'ordre, attaqua les magasins français et massacra, soutenue par la foule, nos postes de garde. On ne sait peut-être pas que tel officier respectable et respecté a été battu devant sa femme affolée, et qu'il a été transporté pour mort à l'hôpital ; que tel autre a été assommé en place publique et traîné sur plusieurs mètres ; que des soldats sans connaissance ont été poussés sur la ligne du tramway pour qu'ils fussent achevés.

Fiume, le 30 août. (D'un autre correspondant français.)

... Les Italiens cherchent encore à sauver la face et continuent à exciter l'opinion publique pour faire éclater à nouveau quelques navrants grabuges...

Le bataillon fiumain dont le général Grazioli avait demandé la suppression est convoqué demain pour des exercices de tir : probablement en vue de s'entraîner de nouveau à l'assassinat de nos pauvres bougres. Et, pendant ce temps, on attend toujours les sanctions contre les coupables, les compensations pour les victimes... (1)

Fiume, le 9 septembre. (Du même).

Nous, Français, nous continuons à jouer ici un rôle grotesque, avec

(1) Le long récit publié par le correspondant de la *Chicago Tribune*, M. Ryan, confirme entièrement les informations de nos correspondants.

une attitude de petits enfants pas sages auxquels leurs parents auraient donné le fouet. Cela devient ridicule sans cesser d'être fort pénible pour les vieux soldats. Il aurait fallu ici de notre part, dès le début, la manière forte et on a manqué le coche ; les Anglais m'ont l'air d'agir autrement et ont promis d'ouvrir le feu si on venait rôdailler autour de leurs casernes.

On attend toujours, dit notre correspondant. Plus on attendra, plus l'irritation croîtra dans des milieux où devrait régner l'apaisement. La publication de la vérité et des sanctions prises peut seule rétablir la confiance. Le gouvernement italien se fera honneur en s'y prêtant de bonne grâce. Le Cabinet Nitti n'est pas responsable de la politique de MM. Orlando et Sonnino. Plus vite il s'en dégagera, mieux cela vaudra.

POLÉMIQUE AVEC M. LE DUC DE CAMASTRA A PROPOS DES RELATIONS FRANCO-ITALIENNES.

13 septembre 1919.

Pour une fois je dois saisir mes lecteurs d'un incident personnel. Les circonstances qu'on va connaître montreront qu'il s'agit en réalité non de ma personne, mais d'un principe, et que l'intérêt général exige que l'affaire soit portée devant le public.

On se rappelle la pression formidable exercée durant ce printemps 1919 sur l'opinion française par la propagande italienne au sujet du conflit adriatique. Je reçus d'Italiens, à l'occasion de mes articles d'alors, maintes lettres de récriminations, de menaces et d'insinuations diffamatoires. Je haussai les épaules et continuai mon chemin. Je me souvenais qu'Auguste Brachet, en 1883, après la publication de son précieux petit livre sur *L'Italie qu'on voit et*

l'Italie qu'on ne voit pas, avait reçu d'Italie plusieurs centaines de lettres de provocation. Mais, parmi les lettres qui me furent adressées ce printemps, se trouvait la suivante :

3, RUE MICHEL-ANGE, 24 mai 1919.
PARIS.

Monsieur,

Je suis un partisan trop sincère de l'amitié franco-italienne pour ne pas regretter le ton violent, et souvent injuste, de *certains* [1] journaux de mon pays en ce moment de nervosité politique. Mais les reproches à ce sujet, sortant de votre plume, sont tout au moins étonnants. Vous êtes vraiment mal venu pour critiquer les intempérances de langage des autres, vous qui, depuis de longs mois écrivez presque journellement — et sans aucune provocation — des articles grossiers à l'égard de l'Italie, et qui avez tout fait (grâce à Dieu, inutilement) pour saper l'amitié qui unira à jamais nos deux patries.

Je ne tiens aucun compte des facéties médiocres que vous émettez dans votre article sur le « coup de bistouri » de M. Wilson, et sur le *furioso* et le *pianissimo* de la voix de l'Italie : celle-ci saigne encore par trop de glorieuses blessures pour ne pas mépriser ces mesquines insinuations et sa voix sera toujours, pour ce qui concerne les bons experts de chez nous, haute et claire. Elle trouvera, je n'en doute pas, un écho fraternel dans la voix de la *vraie France*.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous saluer.

DUC DE CAMASTRA.

P. S. — Au moment de fermer cette lettre, je lis dans les journaux le compte rendu des émouvantes séances de la Chambre et du Sénat. N'est-ce pas une consécration de ce que j'affirmais plus haut ?

A cette missive comme aux autres je n'opposai que le silence. On comprendra tout à l'heure pourquoi je la publie aujourd'hui.

Le 5 septembre, au Mont-Dore, où je me trouvais en traitement, je reçus cette seconde lettre de M. le duc de Camastra :

---

[1] Les mots en *italiques* sont soulignés dans le texte.

VILLA CAMASTRA 3 septembre 1919
3, RUE MICHEL-ANGE.

Monsieur,

Je viens de lire votre article « La France et l'Italie » dans le *Journal des Débats* du 27 août. M. Julien Luchaire est vraiment bien bon de disserter avec vous. Cette outrecuidance de votre part de vous ériger en *mentor* de mon pays m'aurait fait rire de bon cœur si je n'avais pas été indigné par les insolences que vous lui adressez sous le manteau hypocrite de votre amical intérêt pour sa prospérité, *et cætera*.

Vous dites que les journaux italiens ont écrit que « le *Journal des Débats* ne comptait pas et qu'il n'était lu que par quelques vieilles perruques » — or, ces paroles que vous citez me furent dites par un éminent représentant de la France à l'étranger, auquel j'avais exprimé mon étonnement douloureux qu'un grand et important journal parisien publiât des articles si hostiles à l'Italie.

Vous voyez donc que cette opinion (que je ne partage pas, du reste) n'est pas née au delà des Alpes. Il paraît, d'après ce que vous écrivez, que des menaces de mort vous sont parvenues d'Italie ; je n'en crois rien. La légende des *brigands* de la *main noire* est effacée pour nous depuis longtemps par bien des glorieux faits d'armes. Quant aux lettres que vous dites avoir reçues, et qui, selon vous, auraient « la prétention d'être insolentes », votre assertion est véridique. Je vous en ai adressé une le 24 mai 1919. J'avais pris la précaution de la lire à différentes personnalités françaises. Leur avis fut que cette lettre constituait une injure à votre égard. Vous n'avez pas, évidemment, été de cet avis. Puisque vous êtes si peu susceptible, je pense, Monsieur, que celle-ci vous fera aussi peu d'effet que l'autre.

Vous avez sagement agi dans votre intérêt (prenez ce mot dans le sens qu'il vous plaira, il sera toujours exact) en vous mettant âme et corps du côté yougoslave. Un Italien se contente de vous donner un camouflet que vous accepterez stoïquement, tandis qu'un Yougoslave tournerait probablement contre vous le couteau dont il s'est si bien servi contre les Alliés jusqu'au dernier jour de la grande guerre.

Il m'est très pénible, en ma qualité d'ardent partisan de l'Alliance franco-italienne et de sincère ami de la France, d'adresser à un Français une lettre de ce genre. Mais j'estime que vous n'êtes pas digne de ce nom qui m'est si cher.

DUC DE CAMASTRA.

La provocation était plus directe que la première fois. Pourtant, j'aurais pu l'accueillir avec le même dédain. M. le duc de Camastra n'avait été mis en cause ni directe-

ment ni indirectement. L'eût-il été que, en matière politique, il aurait pu seulement exercer le droit de réponse. Il est inadmissible qu'un publiciste, qui traite de sujets politiques et défend de son mieux les intérêts de son pays, cède aux sommations d'étrangers qui prétendent, les armes à la main, le conduire en champ clos pour le réduire au silence. D'ailleurs, l'article du 27 août, qui servait de prétexte au provocateur, était d'une extrême modération et m'avait valu les félicitations d'une foule de personnalités françaises auxquelles je suis heureux d'adresser ici mes remerciements. Mais M. le duc de Camastra m'avertissait qu'il avait montré les lettres en question à son entourage, et je savais qu'il se vantait de me fermer la bouche. Je répondis donc le même jour par la lettre que voici :

Monsieur le duc,

Vous essayez en vain de donner à vos lettres une importance à laquelle elles ne sauraient atteindre. Elles ne me touchent pas plus que celles des douzaines d'énergumènes italiens qui m'exprimaient récemment le désir de me voir *ammazato*.

Vous n'arrivez même pas à reproduire exactement les expressions de moi que vous citez entre guillements.

Quant à vos insinuations sur « l'intérêt » que j'aurais à me « mettre âme et corps du côté yougoslave », elles feraient éclater de rire toutes les personnes qui me connaissent si je les publiais. Je m'en abstiens seulement par égard pour la famille française où vous êtes entré.

Il en est de même de votre mot de la fin, que sans doute vous estimez sanglant, que je ne suis pas digne du nom de Français. Vous n'avez pas le sens du ridicule.

Vos « camouflets » retombent sur vous.

Puisque, dites-vous, vous prenez la « précaution » de lire à différentes personnalités françaises ce que vous m'écrivez, je compte que vous leur lirez aussi ma réponse.

GAUVAIN.

Le 10 septembre, je reçus cette troisième lettre :

3, rue Michel-Ange. 10 septembre.

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre ce matin. Répondre à une lettre outrageante en se servant à peu près des mêmes expressions de celles-ci, et renvoyer par la même voie un camouflet à celui qui vous l'a administré comme s'il s'agissait d'une simple balle de tennis, est un peu par trop facile. Mais cela équivaut tout de même à *encaisser* le tout. C'est l'avis de deux *officiers français* que j'avais priés de bien vouloir me représenter dans le cas où vous ne vous seriez pas limité à un combat épistolaire. Ces messieurs attendront toutefois des nouvelles de vous pendant huit jours. Après ce sera trop tard, car j'ai beaucoup de choses plus importantes à faire.

Quant à ma *famille française*, n'ayez aucun égard au sujet de la publicité (à condition qu'elle soit intégrale) de notre correspondance : cette famille est trop *française*, dans le bon sens du mot, pour ne pas m'approuver complètement. Je dois seulement vous prévenir que je m'engagerai pas une polémique de presse avec vous. Je considère que c'est une affaire personnelle entre vous et moi, et je ne veux pour rien au monde y mêler nos deux pays dont l'amitié m'est chère au-dessus de tout.

Mes deux lettres vous indiquaient assez clairement la voie à suivre. J'ai attendu assez longtemps, mais je pousserai la patience jusqu'à attendre encore huit jours. Ensuite, je considérerai l'incident clos, et ce ne sera pas de ma faute.

Duc de Camastra.

L'infatuation de M. le duc de Camastra n'a pas de bornes : il daigne m'indiquer « la voie à suivre » et j'en suis une autre ! Il argue d'une « affaire personnelle » entre lui et moi qui ne le connais point, et se défend d'y mêler « nos deux pays » alors que l'article visé s'occupait exclusivement des relations de ces deux pays. J'aurais pu le laisser attendre ses huit jours sans plus me soucier de ses divagations. Mais M. le duc de Camastra semble possédé de la manie de prendre à témoin de ses hauts faits épistolaires les personnalités qui fréquentent chez lui. Il ne peut me convenir de subir, sans réagir, ces divulgations occultes. D'autre part, il est intolérable que la prétention d'exercer par la violence, à défaut du succès d'autres moyens, une pression décisive sur la politique d'un grand journal fran-

çais continue de s'afficher à Paris. Paris n'est pas Fiume.

Puisque M. le duc de Camastra veut une publicité intégrale, il l'aura. Nos confrères et le public jugeront.

LE COUP DE GABRIEL D'ANNUNZIO A FIUME.

15 septembre 1919.

M. Gabriel d'Annunzio, grand poète lyrique, ambitionne les lauriers de Garibaldi. Il a voulu refaire à Fiume le coup de Marsala. Il confond les époques et les pays. Entre la Sicile et la Croatie, entre 1860 et 1919, il y a des différences que son imagination, riche en images magnifiques et désordonnées, n'aperçoit pas. Il a eu beau prendre avec lui ou enrôler sur son chemin dix fois le nombre fameux des Mille, il ne réussira pas. Il a eu beau occuper vendredi, la ville contestée du Quarnero et proclamer son annexion à l'Italie, il se brisera non contre la petite garnison franco-anglaise, mandataire de la Conférence, non contre les décisions de la Conférence elle-même, mais contre la volonté des Fiumains.

Contrairement aux affirmations retentissantes des « bourreurs de crânes », la majorité des Fiumains est hostile à l'annexion à l'Italie. Les Yougoslaves ont proposé le plébiscite et leur demande n'a pas été prise en considération. Les annexionnistes prétendent que le plébiscite a déjà eu lieu l'automne dernier et qu'il n'y a pas de raison de le recommencer. C'est faux. Il y a seulement eu des manifestations populaires truquées. Aucun scrutin d'aucune sorte n'a été organisé. Par contre, les Yougoslaves ont réuni

un nombre immense d'adhésions, authentiquées par des signatures, à leur cause ou à celle de Fiume ville libre. La gravité de la crise ne tient pas à ce que les États-Unis ou la Conférence de la paix ont refusé à l'Italie d'incorporer au royaume péninsulaire une ville italienne. En vain les journaux de Fiume — par exemple *la Vedetta d'Italia* du 9 septembre — représentent-ils, en des gravures ignobles, l'Angleterre, les États-Unis et la France piétinant et étranglant une femme qui incarne Fiume. Les manifestations italophiles des Fiumains sont le produit des excitations orlando-sonniniennes et des encouragements de l'état-major du corps italien occupant Fiume non pas au nom de l'Italie, mais au nom de l'ensemble des puissances alliées et associées. Avant la victoire finale de 1919, les politiciens fiumains qui se démènent aujourd'hui comme des enragés en faveur de l'annexion votaient des félicitations et faisaient frapper une médaile en l'honneur des aviateurs autrichiens qui avaient abattu un aéroplane italien. Il ne suffit pas de crier et d'afficher partout : Fiume italianissime ; il faut le prouver autrement que par des cortèges mis en scène par des agents dépourvus de tout scrupule.

M. d'Annunzio s'était fait précéder, le 9 septembre, par un article de cinq colonnes, intitulé : « *L'Italie ou la mort* », dans la *Vedetta d'Italia.* Il terminait ainsi cette harangue préliminaire : « *Edendi insatiatus amor* », dit le latin de Rome. « *Moriendi insatiatus amor* », dit le latin du Quarnero dantesque. Mais, comme aux jours de Caporetto, mourir ne suffit pas. Si mourir est cesser de combattre, on ne peut mourir ». Pourtant, pour sa gloire, il eût peut-être mieux valu que Gabriel d'Annunzio succombât dans un de ses raids audacieux au-dessus de l'Adriatique *amarissima*, soit qu'il tombât enseveli dans les eaux de sa mer

chérie, soit que, comme il advint à un jeune aviateur roumain, il fût frappé en plein vol par un obus ennemi et réduit en poussière dans l'immense ciel bleu. Il fût devenu un symbole impérissable. Au contraire son équipée d'aujourd'hui ne peut lui valoir que des ennuis, à lui et à son pays. En prétendant forcer la main à son gouvernement et placer le monde devant un fait accompli, il oblige son gouvernement à le désavouer et les puissances de la Conférence à lui infliger une mortification. On ne vit pas à volonté dans l'épopée. L'expédition de Fiume n'a rien d'épique, c'est du théâtre. Malheureusement il est à craindre qu'au contraire de ce qui se passe sur les planches du véritable sang ait été versé.

Comme il fallait s'y attendre, M. Nitti s'est empressé de condamner publiquement, à Montecitorio, l'équipée de Fiume. Sa situation était fort délicate. Il est guetté à la fois par les giolittiens et les nationalistes. Les premiers veulent absolument faire pour leur propre compte les prochaines élections générales. Les seconds s'opposent avec acharnement à la conclusion du compromis auquel travaille M. Tittoni d'accord avec le président du Conseil. Les uns et les autres se sont juré, tout en ayant en vue des buts différents, de jeter bas M. Nitti. Ont-ils réfléchi que cette chute, en ce moment, précipiterait l'Italie dans l'anarchie intérieure et les complications extérieures ? On ne sait. Mais des politiciens dominés par leurs passions personnelles sont capables de tout. M. Nitti vit des heures tragiques. Il est contraint par sa conscience d'homme d'État de donner et de faire exécuter des ordres qui pourraient mettre aux prises Italiens contre Italiens. Tel est l'aboutissement de la campagne annexionniste de ce printemps. Sur le point d'être dépossédés de leur pouvoir usurpé, les intrigants fiumains n'hésitent pas à recourir à la guerre

civile. On regrettera d'autant plus que la Conférence de Paris n'ait pas pris la précaution d'assurer sans retard l'exécution des conclusions formulées par les quatre généraux dans leur rapport du 9 août, il y a donc plus d'un mois. Si l'on fait jamais le compte des catastrophes résultant des lenteurs et des tergiversations de la Conférence, on sera terrifié.



CHAPITRE VII

LA RATIFICATION ET L'EXÉCUTION DU TRAITÉ DE VERSAILLES

LES AFFAIRES DE RUSSIE ET LE MESSIANISME DE M. LLOYD GEORGE. — LE DÉCOURAGEMENT DES BONNES VOLONTÉS.

18 septembre 1919.

On dément aujourd'hui la nouvelle lancée par les journaux de Londres que le Conseil suprême de la Conférence de la paix, dans sa séance de lundi, avait décidé de se désintéresser totalement des affaires de Russie et que, en conséquence, les armées de Koltchak et de Dénikine ne recevraient plus de secours quelconques des puissances alliées et associées. Ce démenti était nécessaire. L'incident actuel prouve une fois de plus que M. Lloyd George s'abandonne facilement à son premier mouvement et subordonne trod souvent la politique extérieure à ses préoccupations personnelles au sujet de la politique intérieure. Il est possible que le Premier anglais, inquiété par l'élection récente de M. Henderson et par les échecs électoraux répétés de la coalition gouvernementale, tienne à déclarer publiquement

que l'Angleterre ne s'occupera plus de la Russie et ne dépensera plus un penny pour elle. Mais c'est là une opinion personnelle. Elle n'est point partagée par tous les membres du Conseil suprême. D'ailleurs elle est tout à fait superficielle, même chez M. Lloyd George, qui n'a pas le moins du monde l'intention de perdre le bénéfice de l'action persévérante britannique dans les parages baltiques et qui continuera certainement cette action. Il est commode de rejeter sur l'ensemble de la Conférence, y compris la France, la responsabilité d'une décision qui, si elle était exacte, provoquerait chez nos amis russes le découragement et l'indignation. Mais il nous appartient de rétablir la vérité des faits.

Il n'est plus question depuis longtemps, il est vrai, d'envoyer des expéditions militaires en Russie et il n'existe aucun nouveau projet en ce sens. Mais le Conseil suprême, qui a échangé avec le gouvernement de l'amiral Koltchak une correspondance officielle, reste en rapports avec lui et lui donne des marques de son intérêt. Les dictateurs bolchevistes, qui se sentent menacés de tous côtés, se livrent à toutes les intrigues et ne reculent devant aucun moyen pour obtenir l'ouverture de pourparlers avec la Conférence avant leur banqueroute définitive. Comme ils sentent que leur principal ennemi est le peuple russe lui-même, ils s'efforcent de lui prouver qu'il est abandonné par les Alliés et que, par suite, c'est à MM. Lénine et Trotzky qu'il doit confier ses intérêts. Une déclaration de désintéressement de la Conférence en ce moment serait providentielle pour le pseudo-gouvernement bolcheviste. Elle ferait aussi les affaires des bolcheviks de tout acabit d'Angleterre, de France et des États-Unis conscient est inconscients, révolutionnaires ou dilettantes, qui cherchent la solution des difficultés actuelles dans un chambardement

général. Tout homme doué de raison doit combattre de toutes ses forces ces manœuvres criminelles. Jamais le monde, le monde tout entier, n'a eu plus besoin qu'aujourd'hui d'ordre et de sécurité. Si M. Lloyd George croit trouver un regain de popularité dans ses complaisances pour les bolcheviks ou dans des proclamations messianiques comme celles qu'il vient de lancer dans *The Future*, il calcule mal. En dépit de l'agitation sioniste qui agit aussi, quoique sournoisement, dans le sens de la rénovation du monde par le bouleversement sous les auspices des judaïsants, l'immense majorité des populations aspire ardemment à l'ordre, et c'est plutôt vers les gens capables d'assurer l'ordre, en même temps que la justice sociale, que se tourneront les masses électorales. L'expérience russe a suffisamment montré que le bolchevisme entraîne fatalement la ruine des classes laborieuses avec celle des classes dites possédantes. Il serait plus habile de la part d'un véritable homme d'État de faire appel à la raison d'un peuple que de l'inviter à se jeter dans un cyclone.

En ce qui concerne la France, elle est toujours résolue à aider par tous les moyens dont elle dispose le rétablissement de la liberté et de l'ordre en Russie. Malheureusement ces moyens sont restreints. Toutefois elle peut renouveler l'affirmation de ses sympathies et faciliter l'organisation de missions sanitaires en Russie. Ces jours derniers la Conférence politique russe réunie à Paris et la Croix-Rouge russe ont échangé des lettres émouvantes qui doivent retenir notre attention. On en trouvera le texte dans la *Cause commune* du 6 septembre. La France possède maintenant un matériel sanitaire hors de toute proportion avec ses besoins. Beaucoup de bonnes volontés françaises désirent s'exercer en Russie. Les demandes de formations sanitaires affluent. Un grand nombre d'étran-

gers sont également prêts à servir dans des formations sanitaires sous le pavillon français. Jusqu'ici toutes ces bonnes volontés ont été plutôt découragées par l'administration et l'on assiste à ce spectacle mortifiant pour nous qu'à l'heure actuelle, dans l'armée de Dénikine, on voit des hôpitaux anglais, américains, canadiens, etc., et pas un seul français. Le pavillon français ne flotte nulle part en Russie sur les établissements sanitaires. Les Russes en concluent que la France les abandonne, et même qu'elle les trahit. Si injustifié que soit ce sentiment, il est dangereux qu'il exsite. Notre devoir moral et notre intérêt politique exigent donc que nos administrations et notre gouvernement favorisent de tout leur pouvoir les bonnes volontés dont nous avons parlé.

REMISE DES CONDITIONS DE PAIX A LA BULGARIE.

19 septembre 1919.

Heureuse Bulgarie ! Ses représentants ont reçu ce matin, au quai d'Orsay, les conditions de paix des Alliés qui assurent sa prospérité. Tandis que, chez les puissances victorieuses des Germano-Touraniens, les populations épuisées se demandent comment elles se libéreront des dettes énormes accumulées durant cinq années d'une lutte effroyable, la Bulgarie se voit officiellement délivrée par ses vainqueurs de tout souci à cet égard. Les États alliés et associés, qui s'étaient fait attribuer dans le traité du 28 juin le montant des créances de l'Allemagne sur la Bulgarie — évaluées entre trois et quatre milliards — en

font gracieusement remise à celle-ci. Pour toute indemnité, tant aux puissances dites principales qu'aux puissances dites à intérêts limités, ils réclament au gouvernement de Sofia une somme globale de deux milliards 250 millions. Cette somme comprend *toutes* les réparations dues pour la dévastation et le pillage de la Serbie, de la Roumanie et de la Macédoine grecque. La commission interalliée des réparations qui doit siéger à Sofia sera chargée de la récupération des objets enlevés ou volés chez nos alliés et retrouvés en Bulgarie ; elle ne doit allouer aucune indemnité pour dommages causés. Chose plus extraordinaire encore : elle ne comprendra aucun représentant des puissances les plus intéressés, c'est-à-dire voisines de la Bulgarie qui, dans la circonstance, mériteraient d'être appelées puissances à intérêts illimités.

La Serbie, qui fut la principale victime des Touraniens des Balkans, ne reçoit, en vertu des conditions de paix présentées ce matin à MM. Théodorof, Guéchof et consorts, aucune indemnité ni réparation. Elle a seulement l'espoir de recevoir une part, indéterminée, à une date non fixée, des 2 milliards 250 millions dont nous venons de parler. Elle ne rentrera même pas en possession du bétail que les Bulgares ont pris chez elle. Sur les 3 millions 200.000 têtes enlevées par les Touraniens, la Conférence de la paix exige la restitution de 28.000 seulement, c'est-à-dire de moins de la centième partie. Même si la Serbie réussit à identifier devant la commission des réparations un nombre beaucoup plus grand de têtes de bétail, elle ne pourra rien réclamer en sus des 28.000 têtes stipulées dans le traité. A la grande rigueur, on pourrait comprendre une pareille disposition, si la Bulgarie était un pays saccagé, ruiné, dépourvu de tout. Mais il en est tout différemment. La Bulgarie, qui a paisiblement prospéré jusqu'à l'automne

1915 et qui possédait alors plus de dix millions de moutons, n'a pas subi d'invasion, et a joui de toutes ses ressources jusqu'à l'armistice du 29 septembre. Elle est riche et prospère ; sa population, presque entièrement paysanne, a gagné beaucoup d'argent. De tous les États engagés dans la guerre mondiale, c'est celui qui se trouve dans la situation matérielle la plus florissante. Dès lors on se demande, sans trouver aucune réponse à peu près convenable, pourquoi le Conseil suprême, malgré toutes les réclamations des intéressés, s'est obstiné à témoigner à la Bulgarie une indulgence déconcertante.

L'effarement redouble lorsqu'on constate que le projet de traité n'impose à la Bulgarie aucune garantie d'aucune sorte. Aucune zone d'occupation militaire n'est fixée. Le Conseil suprême s'en remet entièrement à la bonne foi bulgare ! Cette aberration est un des plus grands dangers de la situation créée par la Conférence. Pour des raisons qu'on ose à peine effleurer plusieurs des puissances constituant le fameux aréopage mondial comptent sur le futur concours de la Bulgarie. On recule épouvanté devant les perspectives ainsi ouvertes. Pourtant nous allons être contraints de les prendre en considération. Le Bulgare, malin, va prochainement mettre son concours aux enchères. Dégagé de toute charge, il va librement évoluer dans une Europe épuisée, énervée et inquiète. Nous attendons le moment où il demandera des comptes à ses victimes.

Nos quatre ou cinq Moïses allégueront peut-être que la Bulgarie subit des amputations territoriales qui forment la contre-partie des complaisances dont elle est l'objet. Mais ces amputations sont relativement peu de chose. Du côté de la Roumanie la frontière de 1913 reste intacte. Du côté de la Serbie il y a de simples rectifications : au

nord, dans la région de Negotin, une modification de quelques kilomètres ; un peu plus bas, la cession d'une bande avec Tsaribrod ; plus bas encore, dans la région de Vrania, près de l'endroit où la ligne de chemin de fer serbe fut coupée en octobre 1915, la cession d'une autre bande qui protège la voie ferrée ; enfin, tout au sud, le saillant de Stroumitza passe à la Serbie avec la petite ville de ce nom. Comme on se le rappelle, ce saillant dominait la ligne du Vardar et servait de tête d'attaque aux comitadjis qui faisaient périodiquement irruption dans la vallée du Vardar. La seule cession importante est celle de la plus grande partie de la Thrace acquise par la Bulgarie en 1913 et dont l'attribution reste en suspens. Mais cette province est en majeure partie grecque ou turque et son détachement de la Bulgarie ne constitue nullement une amputation de territoire national.

En somme la Conférence traite la Bulgarie comme l'Europe du XVIIIe siècle traita la Prusse. Les conséquences seront les mêmes. Aucune puissance ne ressemble plus à la Prusse que la Bulgarie. Les Moïses du XXe siècle semblent l'ignorer complètement. Puisqu'ils viennent de fixer aux Touraniens de Sofia un délai pour l'acceptation des conditions de paix présentées ce matin, nous les engageons à utiliser ce temps en lisant deux petits livres récemment parus. Le premier, *le Mirage bulgare et la guerre européenne*, par M. de Sokolovitch, qui connaît à fond et par expérience personnelle toute la question, abonde en renseignements historiques d'une exactitude rigoureuse et en vues profondes. Le second, *l'Unité de la politique bulgare*, 1870-1919, retrace avec une précision frappante le développement de l'impérialisme bulgare. La Conférence de la paix n'aurait jamais proposé à la Bulgarie des conditions de paix aussi douces et imprudentes que celles d'aujourd'hui,

si ses membres avaient eu présentes à l'esprit les considérations décisives exposées dans ces deux ouvrages.

LE DÉSARMEMENT DE L'ALLEMAGNE ET LES GARANTIES CONTRE LES FRAUDES. — L'UTILITÉ DE LA LIGUE DES NATIONS.

4 octobre 1919.

Après avoir voté avant-hier, par 372 voix contre 53, le projet de loi portant approbation des traités conclus à Versailles le 28 juin, la Chambre a voté hier, à l'unanimité de 503 votants, la motion de la Commission de la paix invitant « le gouvernement à s'entendre avec les puissances alliées et associées en vue de l'exécution de toutes mesures rendant effectif le désarmement de l'Allemagne et de ses alliés par l'interdiction de certaines fabrications de guerre et par toutes autres dispositions jugées nécessaires ». Ce texte, qui a été substitué à celui que M. André Lefèvre avait proposé et défendu la semaine dernière, donne satisfaction à tout le monde. M. Clemenceau a mis autant de bonne volonté à le laisser adopter après l'approbation du traité de paix qu'il avait employé d'énergie à en faire ajourner la discussion. Un instant compromis, l'accord s'est ainsi trouvé heureusement rétabli entre le ministère et la Chambre. Autant il eût été incorrect, imprudent et même périlleux d'obliger le gouvernement à rouvrir des négociations remettant en question tout le traité de paix et rejetant aux calendes grecques sa mise en vigueur, autant il est naturel que, le traité une fois ratifié, les puis-

sances signataires se concertent en vue d'en interpréter et d'en appliquer les clauses de manière à s'assurer le maximum de garanties. Mais le public ne doit pas s'y tromper : quel que soit le résultat des négociations qui seront engagées à cet effet, les garanties matérielles obtenues ne vaudront que par la politique des gouvernements alliés.

On a déjà dit comment un État enserré protocolairement dans un réseau de servitudes militaires peut s'en échapper et constituer un ordre de choses presque aussi dangereux pour ses vainqueurs que la conservation de la liberté de ses mouvements. Il lui suffit de trouver des complicités dans un ou plusieurs États voisins qui se feraient clandestinement les recéleurs d'un matériel de guerre prêt à entrer en campagne en cas de crise. Sans doute le danger ne serait pas le même que si ce matériel était concentré dans le pays même. Toutefois il faut tenir compte de deux considérations de première importance. Tout d'abord, le prochain conflit avec l'Allemagne, s'il devait éclater, ne se produirait pas dans les conditions de 1914. L'Allemagne d'alors, en pleine possession de moyens d'action portés au maximum de puissance, avait intérêt à procéder par attaque foudroyante. Ce serait exactement le contraire dans le cas où la nouvelle Allemagne voudrait donner suite à des intentions agressives. Elle s'efforcerait de créer un état de malaise général et de confusion diplomatique tel que des infractions d'abord légères, puis plus fortes, au statut de la Ligue des nations et aux clauses du traité du 28 juin pussent être commises sans qu'il se trouvât un groupe de puissances décidé à réprimer par la force ces empiétements progressifs. On ne manquerait pas de dire dans certains pays, notamment du côté socialiste : « Pas de précipitation, pas de conflit! Négociez, transigez, mais ne recourez pas à la force! » On croit entendre déjà les Lon-

guet et les Marcel Cachin de l'avenir. Il ne serait donc pas très difficile à une Allemagne rusée, patiente et mal intentionnée de préparer matériellement une agression comportant des moyens d'action matériels dépassant de beaucoup ceux qui lui sont reconnus par le traité du 28 juin.

En outre, on semble s'abandonner pour l'instant à une nouvelle théorie de guerre aussi dangereuse que celle qui prévalait en France et ailleurs avant 1914. On mettait alors au-dessus de tout les effectifs, l'esprit d'offensive et le « cran ». On se rappelle le mépris persistant professé dans certains milieux militaires contre l'artillerie lourde. Avec des hommes bien entraînés et résolus, déclarait-on, on vient à bout de tout le matériel de guerre. On connaît les résultats de cette doctrine. Aujourd'hui, par contre, on proclame que la prochaine guerre sera une guerre de matériel, et que les effectifs seront secondaires. C'est une autre erreur susceptible d'engendrer d'autres catastrophes. Depuis qu'il y a des hommes, et qui se battent, l'art de la guerre consiste à tirer le meilleur parti des effectifs et du matériel dont on dispose. Si l'on consacre particulièrement ses soins à l'un de ces deux éléments, en négligeant l'autre, on compromet tout. Ce serait une illusion mortelle de se fier désormais à la supériorité du matériel en reléguant au second plan la question des effectifs. Si, à un moment donné, l'Allemagne possédait une supériorité marquée d'effectifs utilisables avec un matériel réduit, elle serait capable d'un coup de force qui mettrait entre ses mains une partie du matériel ennemi. Enfin il convient de ne pas perdre un instant de vue que, pendant plus de dix ans, l'Allemagne possédera, sans violer le traité de paix, des effectifs très importants, capables d'entrer en campagne dans un court délai ; plusieurs millions d'hommes ayant fait la guerre plusieurs années seront à sa disposition. Les

nouvelles recrues ne lui seraient pas indispensables pour une mobilisation.

Nous ne pensons nullement à décourager des demandes de nouvelles garanties matérielles. Seulement, il importe de prémunir les gouvernements alliés et notre public contre la sécurité trompeuse procurée par ce genre de garanties. Elles ne seront efficaces que si l'Allemagne est entourée d'États qui lui refuseront éventuellement leur complicité, et si la Ligue des nations ou, à son défaut, un organisme international analogue, est constituée de manière à réprimer immédiatement par la force les empiétements des États à tendance agressive. C'est pourquoi nous avons constamment recommandé la fondation, dans l'Europe centrale et orientale, d'États indépendants dont les intérêts resteront solidaires des nôtres si nous leur maintenons notre confiance et notre appui. On nous a reproché plaisamment d'avoir balkanisé l'Europe ; nous prétendons, au contraire — puisqu'on donne à ce mot bizarre un sens péjoratif — avoir préconisé une politique d'assainissement, de prudence et de loyauté propre à nous donner le maximum de garanties à condition que nos gouvernements s'y tiennent fermement et ne papillonnent point d'une combinaison à une autre.

Quant à la Ligue des nations qui a provoqué tant de sarcasmes, nous nous bornerons à renvoyer le lecteur à la lettre de M. Clemenceau au colonel House publiée ce matin. L'homme dirigeant qui passait pour le plus grand contempteur de cette institution en est venu à reconnaître la nécessité d'insister près des gouvernements anglais et américain pour que la Ligue fonctionnât le plus tôt et le plus activement possible. C'est dommage que cette nécessité n'ait pas été constatée plus tôt en France.

LA QUESTION ADRIATIQUE ET LA DIPLOMATIE BALZACIENNE. — RÉVOLUTIONNAIRES DE DROITE ET RÉVOLUTIONNAIRES DE GAUCHE EN ITALIE. — LA DISSOLUTION DU PARLEMENT ITALIEN.

5 octobre 1919.

On commence à voir que l'expédition de Gabriel d'Annunzio gêne l'Italie plus qu'elle ne la sert. Après l'entrée théâtrale du poète aviateur à Fiume, des observateurs superficiels ont cru que désormais le problème adriatique ne pouvait plus se résoudre que par l'annexion de Fiume à l'Italie. Leur raisonnement un peu trop simple équivalait à l'apologie des coups de force. En effet, si, chaque fois qu'une difficulté diplomatique tarde à se régler en raison de la résistance d'une ou de plusieurs parties, une des parties intéressées se met par la force en possession de ce qu'elle n'a pu obtenir par la persuasion, et si chacun s'écrie après cela : « Maintenant, il n'y a plus rien à faire », c'est le règne de la Force, c'est-à-dire du système politique pour la destruction duquel les Alliés ont sacrifié des millions d'hommes et des centaines de milliards. La diplomatie balzacienne en honneur dans certains milieux, et qui prétend mériter seule le nom de diplomatie, ne s'embarrasse point de ces considérations. Elle « enlève » les solutions comme on cambriole une maison. Ce sont les procédés bismarckiens. Il est étrange de les voir recommander ou approuver aujourd'hui dans des pays où l'on s'est battu jusqu'à l'épuisement pour abattre la Prusse.

Heureusement le scandale du triomphe de la Force pa-

raît devoir nous être épargné. M. d'Annunzio lui-même, après une période de frénésie lyrique, revient à une conception plus pratique des choses. On dit depuis deux jours qu'il conseille à son entourage la modération et l'abstention de nouvelles incursions. Cela doit être exact. Mais ce revirement n'est dû nullement à un retour naturel à la raison. Le « héros » a seulement constaté que sa situation devenait politiquement intenable et qu'il allait se trouver obligé d'opérer une piteuse reculade. Malgré toutes les proclamations, tous les télégrammes, toutes les correspondances et tous les hymnes aux Dalmates, la population de Fiume et des environs est exaspérée d'une aventure qui bouleverse son existence. Elle aspire au repos et à la reprise des affaires. La grande majorité des gens, qu'ils parlent ou non l'italien, sont convaincus que l'annexion à l'Italie les ruinerait. A part quelques emballés et la clique des agents soudoyés, ils s'intéressent très subsidiairement à la question purement politique. Les nationalistes italiens le nient et lancent à tous les vents des affirmations contraires en style apocalyptique. S'ils sont de bonne foi, il est une manière bien simple de leur donner satisfaction : qu'on institue à Fiume et dans les régions contestées un plébiscite dans des conditions analogues à celles que la Conférence de la paix a prescrites pour le Slesvig et la Haute-Silésie. Pour l'avoir déjà proposé nous avons soulevé du côté italien des protestations passionnées. Pourtant on ne peut sortir de ce dilemme : ou bien l'Italie réclame Fiume en vertu d'engagements diplomatiques et il faut produire les contrats ; ou bien elle revendique cette ville en vertu du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes, et, en cas de contestation sur la volonté du peuple intéressé, il faut consulter ce peuple lui-même. Or aucun traité, public ou secret, n'attribue Fiume à l'Italie. Il ne

reste donc qu'à demander leur avis aux Fiumains en leur assurant les garanties nécessaires pour la liberté du vote.

Lorsque Garibaldi débarqua à Marsala, il savait que la population était de cœur avec lui et les événements prouvèrent tout de suite qu'il ne se trompait point. Il n'en est pas de même pour Fiume dont la population, avant 1914, n'a jamais manifesté de sentiments italiens, qui n'a été occupée par les troupes italiennes après l'armistice du 3 novembre qu'à la suite d'un subterfuge analogue à celui des Bulgares à Salonique en 1912, et qui, depuis lors, subit une contrainte matérielle. Si Fiume est italianissime, comme le proclament les d'annunzistes, les membres du *Fascio* et les impérialistes, ils devraient être enchantés qu'on leur donnât, par un plébiscite, l'occasion de triompher. S'ils s'opposent à cette consultation populaire et si Gabriel d'Annunzio se montre maintenant relativement réservé, c'est que les sentiments populaires se manifestent dans le sens opposé. Une escadre américaine croise en ce moment devant les ports de l'Adriatique orientale. Les Fiumains la voient évoluer sous leurs yeux et ils devinent ce que sa présence signifie. Ils reprennent courage. Ils osent parler. Ils ont maintenant l'assurance qu'ils ne seront pas sacrifiés. C'est l'explication des dernières nouvelles venues de l'autre côté des Alpes.

MM. Nitti et Tittoni, qui sont exactement informés, ont manœuvré en conséquence. Ils s'acheminaient vers un arrangement amiable avec les Yougoslaves et la Conférence quand éclata le délire épique du poète. Ils doivent avoir à cœur de ne pas perdre le bénéfice de ce que leur esprit de conciliation leur promettait. D'autre part ils perçoivent clairement les deux grands dangers opposés que signalait dernièrement le correspondant du *Secolo* à Rome : le léninisme et la dictature militaire. Ils ont pu lire dans la

Stampa du 30 septembre ces phrases douloureuses : « Les anarchistes d'Italie sont aujourd'hui les nationalistes. Et anarchistes d'autant plus dangereux et délétères qu'ils ne prêchent pas leurs théories, mais qu'ils les enseignent par des faits. Ils ont mis le Statut sens dessus dessous en reniant l'autorité directrice du gouvernement et son pouvoir disciplinaire. » En fait, une bonne partie des complices de Gabriel d'Annunzio se compose de révolutionnaires de droite, de partisans d'une dictature militaire. En face se trouvent les révolutionnaires de gauche décidés à tout bouleverser plutôt que de laisser le champ libre aux premiers. La dernière séance de la Chambre des députés a mis aux prises les uns avec les autres. On en est venu presque aux combats dans l'hémicycle. Il n'est donc pas surprenant que MM. Nitti et Tittoni aient recouru à la dissolution du Parlement.

On entend en France à ce propos de curieuses lamentations. « Quoi! gémit-on, M. Nitti cède aux injonctions de M. Giolitti qui a recommandé la dissolution au Conseil de la Couronne contrairement à l'avis catégorique des interventistes. On va revenir au giolittisme! Où sont les beaux jours de M. Sonnino ? » Le *Temps* adresse une apostrophe attendrissante à Rastignac, rédacteur de la *Tribuna*, qui fut un neutraliste acharné et qui s'est transformé en nationaliste ardent, en l'assurant que la France pense toujours à lui et à la cause nationaliste. On regrette la « vieille diplomatie » qui n'eût point permis le sacrifice de M. Sonnino. Or la Chambre dissoute avait été élue sous les auspices de M. Giolitti, par des procédés d'une brutalité inouïe. Elle était hostile à l'intervention en 1915. Elle ne céda, au tout dernier moment, que devant des manifestations populaires irrésistibles. Après avoir combattu l'intervention jusqu'à la dernière seconde, elle menaçait main-

tenant de compromettre les résultats de la victoire commune par des manifestations impérialistes. Pourquoi la regretterions-nous ? Quant à M. Sonnino, triplicien renforcé, il n'était venu à l'Entente qu'après avoir échoué à Vienne, et il avait pratiqué la politique d'intervention dans un esprit presque ouvertement germanophile. Pourquoi pleurerions-nous sa chute ?

Après cinq ans de guerre, les oligarchies parlementaires d'avant-guerre doivent disparaître. Si l'on attendait, pour les remplacer, que le monde fût rentré dans le calme, il s'écoulerait jusque-là beaucoup d'années. Il va bientôt y avoir un an que l'armistice avec l'Allemagne a été signé. Si l'on doit s'étonner de quelque chose, c'est que des Parlements d'avant-guerre siègent encore.

LE CHANGEMENT DE MINISTÈRE EN TURQUIE. — LES RESPONSABILITÉS BRITANNIQUES DANS LE CHAOS ORIENTAL. — TROIS IDÉES DIRECTRICES.

6 octobre 1919.

La Turquie possède un nouveau ministère. Personne ne s'étonnera de la disparition du Cabinet présidé par Damad Férid Pacha. Il avait perdu toute autorité depuis le brusque renvoi à Constantinople de la Délégation ottomane à la Conférence de la paix. Constitué dans l'espoir d'obtenir des Alliés des conditions de paix relativement satisfaisantes, il se trouva dans l'impossibilité de vivre dès que les procédés désinvoltes de la Conférence à l'égard des représentants du sultan eurent prouvé que le ministère Damad

Férid ne jouissait d'aucun prestige en Occident. La vie qu'il mena dès lors fut simplement végétative. L'anarchie régna d'un bout à l'autre de l'empire. Les sectateurs de l'ancien comité Union et Progrès transformés en nationalistes rassemblèrent quelques débris de l'ancienne armée et se comportèrent en maîtres en Anatolie sans se préoccuper du gouvernement de Constantinople. En vain Damad Férid Pacha expédiait-il instructions et dépêches aux titulaires des grandes fonctions administratives, autant en emportait le vent. Le grand vizir se décida donc à remettre sa démission au sultan dans les premiers jours d'octobre.

Le nouveau Cabinet est présidé par Ali Riza Pacha, sénateur, qui fut ministre de la guerre sous Mahomet V. Il comprend six membres du Cabinet démissionnaire. Le ministère de la guerre est confié à Koutchouk Djémal (Djémal le petit). Quatre autres généraux figurent dans la liste. D'après le rescrit impérial qui accompagne la nomination du nouveau Cabinet, celui-ci a pour mission d'aplanir les difficultés intérieures, de procéder à des élections générales et de réunir le nouveau Parlement. Lourde tâche! Dans le chaos où se débat ce qui reste de l'empire ottoman, en présence de l'occupation d'une grande partie du territoire national par des rebelles ou par des troupes étrangères, on se demande comment et où pourront s'effectuer des élections. Comme les frontières de la nouvelle Turquie ne sont pas fixées, et que les bénéficiaires éventuels du démembrement de l'empire ne veulent pas laisser compromettre leurs droits, il est probable que la prétendue consultation nationale sera réduite à peu de chose. Suivant toute vraisemblance le Cabinet Ali Riza, qui paraît avoir surtout un caractère militaire, cherchera un terrain d'entente avec Mustapha Kémal et les nationalistes en état de demi-insurrection. Logiquement il doit s'appuyer aussi

sur les anciens panislamistes. En somme il s'efforcera d'utiliser au profit du maintien de l'empire tous les éléments nationalistes.

Mais les Alliés ne devront s'en prendre qu'à eux-mêmes des difficultés auxquelles ils vont se heurter. Après l'armistice du 30 octobre ils ont commis les plus déplorables maladresses. Les agents britanniques, civils et militaires, qui pendant assez longtemps ont eu les coudées franches tandis que la France ne figurait presque nulle part, portent la plus lourde part de responsabilités. Au lieu de préparer un contrôle international, ils se sont efforcés de s'assurer des positions privilégiées et de gêner l'action future de leurs alliés. Quand les hauts commissaires des autres puissances se sont installés, la situation était irrémédiablement gâtée. Le premier effet de la victoire était perdu. Les Turcs constataient une fois de plus qu'en face d'ennemis divisés ils pouvaient de nouveau tout espérer. Ce qu'il était facile aux Alliés d'organiser au commencement de 1919 est devenu inexécutable. Il faudrait maintenant dix fois plus d'efforts pour aboutir à un résultat médiocre.

Voilà le passé. Pour que l'avenir soit moins sombre il importe que les puissances alliées et associées se pénètrent de trois idées fondamentales : 1° les Turcs sont absolument incapables de se gouverner et de gouverner les autres peuples autrement que par la violence ; 2° l'intérêt bien entendu de l'ensemble et de chacune des puissances chrétiennes est de s'entendre pour instituer un contrôle qui peut être collectif ici et séparé là ; 3° l'intérêt des Turcs eux-mêmes et de leurs amis est d'accepter ce contrôle. Si les puissances chrétiennes continuent l'ancien jeu de ruse et d'intrigues, elles seront finalement bernées par les Turcs, et la Turquie s'agitera durant de longues années dans une agonie dont les spasmes secoueront toute l'Eu-

rope. Les gouvernements occidentaux actuels se sont déjà rendus coupables de graves erreurs ; s'ils en commettent une nouvelle en Turquie, il leur en sera demandé compte.

RAPPORT DE M. LÉON BOURGEOIS SUR LA RATIFICATION DU TRAITÉ DE VERSAILLES. — LES ERREURS CONSÉCUTIVES A L'ARMISTICE. — LE DROIT DES NATIONS.

8 octobre 1919.

On a distribué hier le rapport rédigé par M. Léon Bourgeois, au nom de la Commission sénatoriale des affaires extérieures, sur le traité de paix du 28 juin 1919. Il forme un volume de près de deux cents pages. Comme M. Barthou à la Chambre, M. Bourgeois recommande au Sénat l'approbation du traité tout en formulant de nombreuses et graves critiques. Il ne pouvait faire autrement. Il a rempli son devoir de bon citoyen en invitant ses collègues à ratifier des décisions qui sont perfectibles dans l'application, mais qu'il serait aussi vain que dangereux de soumettre à une revision de la Conférence. Avec grande raison et non sans courage, il dit : « Il s'agit là non d'une fin, mais d'un commencement. La paix mondiale n'est pas établie par le traité, mais il la prépare. Elle ne sera pas le repos, mais le travail. Elle doit être une paix de vigilance et d'action, et, suivant le mot, souvent cité, du président de la République, « une création continue ». C'est le point de départ d'une grande œuvre à laquelle doit se consacrer toute l'énergie d'une nation. » La guerre est finie, le salut de la patrie est assuré, l'intégrité du territoire national est

rétablie. Mais il reste à reconstituer un grand pays dont la vie a été bouleversée de fond en comble par cinq années d'une guerre atroce.

Une des grandes erreurs du gouvernement actuel a été de compter, lors de la conclusion de l'armistice du 11 novembre, sur une sorte de miracle. Dans la joie d'un triomphe attendu si longtemps, il a cru pouvoir abolir des restrictions tutélaires et régler brusquement par décrets des situations compliquées qui se sont trouvées par là plutôt embrouillées qu'éclaircies. Comme en tant d'autres matières la politique d'inspiration a remplacé la polirique de réflexion. Comme en tant d'autres circonstances on a négligé de consulter les hommes du métier, ceux qui connaissaient le fond des réalités et possédaient l'expérience. Aussi, après une période de soulagement et de réjouissances, on est tombé dans l'acrimonie et les récriminations. On s'en est pris au traité du 28 juin. La critique en a déchiqueté les clauses. Hélas! le sujet n'y prêtait que trop. Nous n'avons cessé depuis l'armistice de préconiser des méthodes diplomatiques dont la Conférence n'a tenu aucun compte. Contrairement aux déclarations solennelles du 8 janvier 1918 du président Wilson, qui n'a rien tenté pour les faire respecter, la Conférence a travaillé suivant les pires méthodes de ce qu'on appelle la vieille diplomatie.

Il est de mode, depuis quelques mois, d'incriminer la nouvelle diplomatie et de gémir sur le déclin ou l'oubli de l'ancienne. C'est pure dérision. Jamais plus que dans les négociations de 1919 on n'a manœuvré dans les ténèbres et le secret. Jamais l'omnipotence de quelques hommes ne s'est imposée davantage. Jamais on n'a tenu aussi peu de compte des compétences. Lorsque des gens du métier avaient réussi à mettre debout quelque chose, les Cinq s'empressaient de le démolir pour y substituer une combi-

naison de leur cru. La seule innovation a consisté en ce que ce sont des hommes politiques et non des diplomates qui ont élaboré le traité. Or les partisans de la diplomatie dite nouvelle ont protesté sans se lasser contre cette anomalie. Dès que les Cinq se sont réfugiés sur leur Sinaï, nous avons dénoncé les périls de cet exode. Si le traité du 28 juin contient tant de dispositions regrettables, c'est que ses auteurs, au lieu de discuter en hommes responsables de ce qu'ils disaient,se sont comportés comme des Metternich ou des Napoléon III. Et encore faisons-nous tort à Metternich : le Congrès de Vienne a été moins secret que la Conférence de Paris.

M. Bourgeois met justement en relief une constatation que nous avons souvent relevée ici au risque d'agacer bon nombre de lecteurs : le droit des nations, tel qu'il était formulé dans les fameux quatorze points du président Wilson — abstraction faite de la rédaction légèrement déconcertante de ce document — concordait avec l'intérêt français. « Sur les principes généraux du droit nouveau, déclare l'éminent rapporteur, comme sur les règles essentielles de son application, il y avait plein accord entre les propositions concrètes du président des États-Unis d'Amérique et cette doctrine française dont nous avons retracé les grandes lignes. » Quoi qu'on ait pu prétendre sur le moment, en vue de détourner les esprits sur une fausse piste, ce n'est pas sur les quatorze points qu'ont trébuché les intérêts français. M. Bourgeois a d'autant plus de mérite à le laisser entendre qu'il eut moins à se louer de la diplomatie américaine dans l'élaboration du statut de la Société des nations.

Aujourd'hui, après avoir couvert de plaisanteries acides le projet de Société des nations, on en est réduit en France à désirer, à exiger que cette institution si décriée d'avance soit promptement renforcée et mise en vigueur. Naturelle-

ment M. Bourgeois, qui est un des pères de l'arbitrage, reprend dans son rapport les idées qu'il s'est vainement efforcé de faire prévaloir dans les discussions de l'hôtel Crillon. Il nous reste à souhaiter qu'un revirement analogue à celui qu'on voit en France se produise aux États-Unis et que le gouvernement américain, après avoir réduit à presque rien l'efficacité de la Ligue dont il avait fait la base même de la paix, consente à pourvoir son enfant chéri des attributs nécessaires à la vie.

DE LA POLITIQUE FRANÇAISE EN ALLEMAGNE. — LA QUESTION DE L'UNITÉ ALLEMANDE. — DES ACHATS EN ALLEMAGNE.

10 octobre 1919.

Les discours prononcés hier au Sénat, les événements des régions baltiques, les discussions au Reichstag et les troubles de Sarrebrück nous invitent à revenir sur la nécessité pour les Alliés, pour la France notamment, d'avoir une politique en Allemagne. Le sujet est difficile et délicat. L'adoption d'un système implique des inconvénients et des risques. Néanmoins nous devons en choisir un et nous y tenir sous peine de perdre les fruits de la victoire et de compromettre toute notre vie nationale.

Hier, au Sénat, M. de Lamarzelle a commencé son discours en déplorant que le traité du 28 juin consacre l'unité allemande et ne rétablisse pas la vieille Allemagne morcelée. On peut discuter sans fin sur la question de savoir si, abstraction faite de la volonté des gouvernements alliés et associés, le retour de l'Allemagne de 1919 à l'état de

1648, de 1815, de 1866 ou de 1870 était matériellement possible. Chacun peut avoir là-dessus son opinion. Nous avons à plusieurs reprises exprimé la nôtre. Mais les plénipotentiaires français en 1919 n'étaient point libres de poser la question comme quelques-uns d'entre eux le désiraient peut-être. Ils ne pouvaient pas ignorer que les États-Unis et l'Angleterre étaient résolus à s'opposer à toute combinaison du genre que préconisaient les partisans du morcellement de l'Allemagne. Cette résolution était irréductible. Aucune des personnes au courant des sentiments de M. Lloyd George et du président Wilson et des raisons qui déterminèrent le peuple américain à se jeter dans la conflagration n'en pouvait douter. En présence de ce fait il était inutile et dangereux de s'engager dans une campagne soit diplomatique, soit de presse, en sens contraire. Son unique résultat eût été d'éveiller les soupçons des Américains et des Anglais sur la sincérité de nos intentions. Un des torts de notre diplomatie fut de laisser trop longtemps la question en suspens et de ne pas avoir tout de suite concentré ses efforts sur des garanties spéciales qu'il eût été difficile de nous refuser si nos alliés et associés ne s'étaient pas préalablement imaginé que nous cherchions à obtenir indirectement ce qu'ils étaient décidés à nous refuser directement. Si M. Clemenceau avait déféré aux avis des personnes, fort nombreuses à la vérité, qui pensent en cette matière comme M. de Lamarzelle, il se fût empêtré dans une situation analogue à celle où l'Italie s'est mise à propos de Fiume. Il aurait mis contre lui des puissances dont l'amitié agissante nous est et restera longtemps nécessaire et, à l'intérieur, des groupes considérables en dehors des socialistes unifiés. L'intérêt supérieur de l'État commandait donc de s'en tenir au possible et de manœuvrer en conséquence.

Ce qui était permis et réalisable, c'était de détruire l'œuvre proprement prussienne et d'exclure formellement de la Prusse, pour toujours, les territoires de la rive gauche du Rhin. Malheureusement, au moment où la question se posa, les préventions contre la politique française étaient devenues trop fortes dans certains esprits. On a trop perdu de vue en France les intentions de nos alliés : ils ont voulu passionnément nous sauver, nous et eux, pour des raisons bien connues ; mais ils n'ont pas entendu donner à la France l'occasion de reprendre en Europe et dans le reste du monde une position prééminente. C'est le secret — de Polichinelle — de bien des décisions qui nous ont surpris ou offusqués. En tout cas, c'est la politique au milieu de laquelle la France est appelée à se mouvoir pendant une longue période. Il ne servirait à rien de s'indigner, encore moins de chercher ailleurs d'autres points d'appui. Nous risquerions de tout perdre d'un côté sans rien gagner de l'autre. Hier, au Sénat, M. Léon Bourgeois a fort bien expliqué qu'il y a désormais entre la France, l'Angleterre et les États-Unis une communauté de vues qui les oblige à penser et à travailler en commun, et qu'il doit en être de même avec la Belgique et l'Italie. L'art des diplomates français consistera à créer un état de choses où toutes les tendances convergentes se grouperont en un ensemble harmonieux. La chute de M. Sonnino permet aujourd'hui ce qui semblait difficile hier.

Avec l'Allemagne elle-même nous devons également prendre un parti. Il ne suffit pas de critiquer tout ce qu'elle fait. Il faut l'amener bon gré mal gré à exécuter ses engagements tout en lui permettant de se rapprocher petit à petit de la vie normale. Si elle est ruinée, nous le serons aussi. Aussitôt le traité ratifié, envisageons donc clairement les moyens de profiter de l'activité économique de l'Alle-

magne. Le système actuel est absurde. On ne nous laisse pas acheter de l'autre côté du Rhin des objets de première nécessité, à prix très bas, que nos propres fabricants se trouvent empêchés de nous livrer, même à longue échéance, et à très haut prix. Ces objets sont achetés en Allemagne par les commerçants anglais et américains, et nous sont revendus avec un bénéfice énorme que nous soldons de nos deniers. On fait ainsi monter le dollar et la livre sterling, et baisser le franc, alors que des achats directs amélioreraient notre change. L'idée simpliste que la France ne doit pas contribuer à la prospérité de l'Allemagne ne sera ruineuse que pour nous. Il faut que l'Allemagne gagne de l'argent pour qu'elle nous paye, et que nous nous procurions à l'étranger, au meilleur compte possible, ce que nous ne trouvons plus chez nous. Il semble, en conséquence, que nous devrions plutôt acheter chez nos débiteurs que chez nos créanciers. Seulement il importe que les marchés se concluent au grand jour, et non entre deux portes, et qu'on ne distribue pas des autorisations d'acheter comme des bureaux de tabac.

LES ALLEMANDS EN ESTHONIE ET EN LETTONIE. — DE L'INEFFICACITÉ DE LA CONTRAINTE ÉCONOMIQUE.

11 octobre 1919.

Les nouvelles des régions baltiques sont confuses et contradictoires. Toutefois il en résulte quelques faits certains. C'est d'abord la volonté des chefs allemands qui, par suite de l'aveuglement de la Conférence, ont été auto-

risés après l'armistice du 11 novembre à continuer d'occuper la Lettonie et l'Esthonie, de s'incruster dans le pays, même malgré les ordres de leur gouvernement. C'est ensuite le désir manifeste des anciens pangermanistes de conserver des moyens d'action dans ces régions qu'ils ont toujours considérées comme un fief germanique. Puis il y a l'idée générale en Allemagne que le salut du *Reich* viendra d'une étroite coopération avec la Russie, d'une sorte de colonisation de l'ancien empire des tsars reconstitué. Enfin des groupes russes importants, oubliant que c'est l'Allemagne qui a préparé et consacré le bolchevisme à Brest-Litovsk, se laissent séduire par la perspective d'une alliance ou d'une action concertée avec cette puissance pour renverser le bolchevisme et restaurer le tsarisme. Aussi observe-t-on dans les anciennes provinces baltiques le même phénomène qu'en Ukraine : les chefs de corps ou de bandes changent de camp avec une désinvolture déconcertante suivant qu'ils espèrent quelque avantage d'une nouvelle combinaison.

Les Alliés se trouvent ainsi placés dans une situation fort délicate. Ils ne réussiront à en sortir qu'en suivant avec persévérance une politique énergique et droite. Ils ont commis une grave imprudence en ne pas appliquant dans un sens intensif l'article 16 de l'armistice du 11 novembre qui leur donnait libre accès dans les territoires en question « dans le but de maintenir l'ordre ». A notre avis le meilleur moyen de coercition contre les Allemands réfractaires consisterait dans l'usage de la faculté stipulée dans l'article 16. Après la démobilisation l'opération est certainement plus ennuyeuse pour nous ; mais elle est matériellement réalisable. On a eu le plus grand tort cet été de renoncer à l'occupation directe de Danzig et de s'en tenir à des intimidations protocolaires. Contre les Allemands la force seule est

efficace. Les mesures économiques, y compris le blocus, tourneront plutôt contre les intérêts généraux des Alliés. Elles provoqueront presque infailliblement une recrudescence du spartakisme. Les Allemands de von der Goltz s'en moqueront. Nous risquons de déchaîner de nouveaux bouleversements sans obtenir sur la Baltique les résultats désirés. Si nous ne voulons pas gâcher irrémédiablement la situation dans ces régions, il faut montrer notre force, non seulement sur le Rhin, mais sur place.

On objectera peut-être que nous revenons par un détour à l'intervention militaire en Russie. Nullement. Il s'agit de l'exécution d'une clause de l'armistice qui est audacieusement violée même après la signature du traité de paix. Que deviendra la paix si ses conditions essentielles restent lettre morte par suite de la résistance ou de l'inertie des vaincus ? Que les troupes alliées dans la Baltique ne prennent parti pour aucun des corps russes en présence, si l'on tient absolument à observer la neutralité, mais qu'elles se montrent aux Allemands et que, de concert avec les Lettons et les Esthoniens, elles assurent l'évacuation totale du pays par les Allemands. Si ceux-ci reçoivent des secours ou des encouragements de Berlin, si la complicité de Berlin est prouvée, les Alliés agiront sur le Rhin.

On compte trop, dans certains milieux alliés, aux États-Unis surtout, sur l'efficacité de la contrainte économique. Ce moyen de coercition a un double défaut : il frappe des innocents et il est presque toujours trop lent. Il est plus humain et plus rapide d'employer la contrainte matérielle directe. On voit comme le bolchevisme se traîne et quelles ruines il accumule durant son agonie. On voit aussi les égarements que la prolongation de son existence détermine dans les esprits. Mettra-t-on autant de temps à réduire

von der Goltz que Lénine ? Alors attendons-nous au pire. Déjà les Esthoniens négocient avec Lénine. Nous finirons par mettre tout le monde contre nous. Nulle part à l'étranger on ne s'explique que nous utilisions si mal la victoire. Encore un peu de temps et les Allemands persuaderont le monde que, au fond, ce sont eux les vainqueurs. Et, en effet, ils seront en définitive les vainqueurs s'ils mettent la main sur la Russie et l'exploitent.

DISCOURS DE M. GIOLITTI A DRONERO. — LA NEUTRALITÉ ET L'INTERVENTION ITALIENNE. — L'IDÉAL TRAHI QUI SE VENGE ET LES « RENONCIATEURS ». — LES « DÉBATS » ET L'ITALIE.

13 octobre 1919.

La note de la Conférence au gouvernement allemand au sujet de l'évacuation des provinces baltiques n'éclaircit point la situation. Elle n'annonce, même à terme, aucune mesure de coercition. Elle se borne à instituer un contrôle local de l'exécution des mesures promises par l'Allemagne. En conséquence nous maintenons nos observations d'avant-hier. Aujourd'hui il convient d'examiner la situation en Italie telle qu'elle ressort du grand discours prononcé hier par M. Giolitti devant ses électeurs de Dronero.

Bien avant 1914, nous avons combattu la politique de M. Giolitti. Jour après jour nous avons dénoncé la décomposition morale dont il était le plus actif artisan dans la péninsule, et la campagne indécente de son principal journal, la *Stampa*, contre la France et en faveur de l'Alle-

magne. Mais il faut reconnaître à M. Giolitti une qualité : la logique. Ayant émasculé l'Italie et l'ayant mise dans un état d'*impreparazione* matériel et moral tel que tout grand effort était impossible à ce pays dans l'été de 1914, il préconisa sans relâche la neutralité : neutralité au moment où les deux empires alliés de l'Italie déchaînèrent la guerre, neutralité quand se dessina le mouvement en faveur de l'intervention aux côtés de la Triple-Entente ; seulement, dans l'esprit de l'ancien dictateur, neutralité à monnayer avec chaque groupe de belligérant. C'est ce que plus tard il formula sous le nom de *parecchio* dans une lettre fameuse à un ami. Politique du moindre effort et de petits profits glanés à droite et à gauche. Le peuple italien s'aperçut avec le temps que l'inertie le conduisait au suicide politique, et que les avantages extorqués plus ou moins sous la menace durant la guerre s'évanouiraient comme la brume au soleil après le triomphe d'un des deux groupes. Il voulut donc combattre et s'y prépara. Malheureusement, guidé par de mauvais bergers, il négligea complètement l'élément moral de la situation.

M. Giolitti dit vrai lorsqu'il affirme que la neutralité fut rompue dans de mauvaises conditions. En effet, une guerre entreprise au nom de l'égoïsme sacré célébré par le président du Conseil d'alors devait fatalement aboutir aux désillusions d'aujourd'hui. Pour que l'intervention produisît les résultats espérés, elle devait se faire au nom des principes grâce auxquels le royaume d'Italie s'était constitué et consolidé. L'Italie partant en guerre pour l'achèvement de son unité devait appeler à la liberté, à l'affranchissement national, les peuples voisins assujettis aux Habsbourg. Son gouvernement d'alors manqua de logique, de prévoyance et de générosité. En prétendant annexer certains territoires slaves de l'Autriche-Hongrie et main-

tenir les autres sous le joug des Habsbourg, il ruina son action morale dans la guerre, et rejeta contre l'Entente des forces considérables qui n'attendaient que le moment de se jeter dans nos bras en portant le coup mortel à la monarchie dualiste. Ce que les Italiens sont en droit de reprocher à MM. Salandra et Sonnino, c'est non pas d'avoir déterminé l'intervention, mais de l'avoir entreprise dans un esprit absolument contraire au succès final. Cette faute a pesé lourdement sur toutes les opérations militaires ; elle pèse aujourd'hui sur la diplomatie de la Consulta et risque de jeter le pays dans le chaos si des hommes d'État résolus ne redressent pas le gouvernail d'un vigoureux coup de barre. M. d'Annunzio a exécuté la manœuvre contre-indiquée, MM. Nitti et Tittoni ont le très pénible devoir de remettre la nef dans la bonne direction.

Après de douloureuses hésitations, beaucoup d'Italiens reconnaissent maintenant la nécessité de revenir sans arrière-pensée aux traditions du *risorgimento*. Il faut lire en entier le passage suivant d'un article du 4 octobre du *Corriere della Sera* :

Il est difficile de considérer comme une méthode de politique étrangère celle qui consiste à transporter les exaspérations fatales de la guerre dans les négociations diplomatiques et dans la paix, en tournant par exemple contre les Alliés une partie de la sainte fureur qui nous servit contre les ennemis. Le « Fascio » ne sut pas s'approprier l'esprit des situations nouvelles, et vécut, après Vittorio Veneto, dans la même tension qu'après Caporetto ; mais les circonstances étaient dissemblables et les effets le furent aussi.

Par suite de cette erreur, le « Fascio » prit passionnément sous sa protection des hommes et un gouvernement incapables de conclure la paix à l'extérieur et de la préserver à l'intérieur ; et il excita, de bonne foi certainement (mais avec quelles conséquences !) toutes les velléités de conquête. Cette même tendance l'amena à diminuer la valeur de la guerre et de la victoire en assignant à notre politique nationale des buts qui ne pouvaient être atteints.

La résurrection du défaitisme, déjà prêt depuis des mois à célébrer sa

messe noire électorale, nous offense tous, et le « Fascio » s'en plaint aussi dans son manifeste. Mais cette résurrection n'eût pas été possible si tant d'interventionnistes et de « fascistes », en idolâtrant un programme maximum qui s'écartait sur certains points de la justice et s'éloignait trop souvent de toute possibilité de réalisation, n'avait pas creusé, dans le ravin qui sépare l'imagination audacieuse des éventualités réalisables, un lit propice pour la canalisation du trouble courant défaitiste. Ils oublièrent la tradition du « Risorgimento » et remisèrent parmi les vieilles lunes la mission morale de l'Italie. *Or l'idéal qu'on trahit se venge.*

Il faut donc que les hommes du « Fascio », élargissant les mailles du chauvinisme étroit qui les retient parfois prisonniers, restaurent en eux-mêmes et dans le pays la conscience de notre mission européenne et mondiale. Il leur faut, s'ils veulent vraiment l'ordre civil et la concorde, montrer moins d'indulgence pour le désordre militaire ; et si, comme cela est clair aujourd'hui, ils ne diffèrent pas essentiellement du gouvernement sur la question de Fiume, ils ne doivent pas permettre que cette question serve à diviser les esprits et à attiser la discorde.

Voilà le langage de la raison. Deux jours auparavant le même journal a publié des appréciations non moins intéressantes, à propos du discours de M. Tittoni, sur le rôle du ministère tombé. Comme elles ont une importance historique, nous croyons devoir en reproduire la conclusion que voici :

Que peut-on déduire des révélations de Tittoni ? Une humble, simple et fondamentale vérité. On peut en déduire que le traité de Londres aurait dû être négocié à temps, que pour avoir raison à Fiume, il fallait se résigner à avoir tort ailleurs. On en déduit, en un mot, la thèse qu'on voulut outrager en la qualifiant de « thèse de renonciation ».

Cette thèse s'imposait aux idéalistes, qui sont parfois des politiques plus avertis que les soi-disant disciples de Machiavel, par la raison morale qui enjoint de ne pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'ils nous fissent, et qui prescrit de faire respecter l'auto-décision des autres, même des Croates, si nous voulons que l'auto-décision italienne soit respectée dans les terres italiennes. Que peut-on dire aujourd'hui contre ceux qui, après et avant M. Bissolati, se laissèrent siffler et injurier par amour de la vérité et de la patrie ? Les dernières accusations contre les partisans de la renonciation... s'écroulent sous le poids de certaines paroles inexorables de M. Tittoni : « Ce qui arrive devait fatalement arriver, parce que l'on savait bien, avant déjà que la Conférence commençât ses travaux, que Wilson n'admettait pas la thèse italienne dans son intégrité. »

... Le public sait fort bien que la politique des soi-disant « renonciateurs » ne cessa jamais d'être d'accord avec la pensée de l'honorable Orlando. Le public sait aussi que l'antinomie entre la pensée de l'honorable Orlando et l'action de l'honorable Sonnino fut continuelle.

Orlando, lui, pensa d'une manière donnée, mais agit d'une autre manière ; Sonnino commit le mal qu'il a commis en ayant la conviction bien établie d'être dans le droit chemin ; aujourd'hui il s'éloigne des débats publics comme s'il n'admettait point d'écouter des objections qui ne l'ébranlent, ni ne le troublent. Orlando soumit son action aux zig-zags des influences extérieures, faisant des prodiges d'habileté entre la voix insistante, mais faible, de sa conviction et la volonté robuste de son ministre des affaires étrangères et des folies annexionnistes qu'il excita lui-même jusqu'à en faire sortir l'orgie xénophobe du mois d'avril dernier, comme pour suffoquer l'appel chaque jour plus assourdi de sa propre conscience.

Aujourd'hui encore, poussé par son tempérament débonnaire qui lui rend tout désaccord pénible, il veut démontrer dans le même discours qu'il visait au compromis et qu'il ne voulait renoncer à rien. La contradiction est énorme. Et cependant, par un certain côté, elle correspond à l'absurde vérité. M. Orlando voulait la transaction. Mais il ne voulait point passer pour « renonciateur ». C'est ainsi que s'embrouillèrent les nœuds qui aujourd'hui trouvent, mais trop tard, un Italien disposé à les dénouer.

Trop tard ? Nous espérons que non. Avec de la patience, du sang-froid et de l'énergie, des patriotes conscients de la gravité de la situation peuvent ramener le peuple italien, chez qui les emballements n'étouffent pas le bon sens, dans sa voie historique. D'après de bons témoins les masses ouvrières et paysannes se désintéressent complètement de ce qui se passe à Fiume. Avec elles il semble qu'on puisse encore rétablir la discipline, l'ordre et la légalité. Mais, si c'était véritablement trop tard, nous n'aurions de notre côté rien à nous reprocher. Au printemps de 1915, avant la conclusion du traité de Londres, puis durant toute la guerre jusqu'à aujourd'hui, nous avons donné des avertissements répétés. On nous en a beaucoup voulu de l'autre côté des Alpes d'avoir à tant de reprises insisté sur ces points douloureux. Mais il y allait de l'avenir d'un pays

ami et nous avons mieux aimé encourir quelques excommunications que charger notre conscience de complaisances génératrices de catastrophes.

LA CRISE TURQUE. — DANGER DES PROJETS DE MANDAT SUR TOUTE LA TURQUIE OU CONSTANTINOPLE. — DU CONTRÔLE INTERNATIONAL.

14 octobre 1919.

Les événements d'Anatolie accentuent la nécessité de régler promptement la question turque. Les troubles actuels résultent des atermoiements successifs de la Conférence. Certaines des conséquences de la politique ou plutôt du défaut de politique des Cinq en Orient sont irréparables. Nous ne disposons plus de moyens militaires de coercition et nous avons perdu le prestige. Toutefois nous possédons encore certains moyens d'action et les Turcs ne sont pas assez fous pour croire qu'ils peuvent vivre en état de rébellion permanente contre les puissances occidentales. Il est encore possible d'instituer dans l'ancien empire ottoman un état de choses qui sauvegarde les intérêts généraux de la civilisation, les intérêts particuliers légitimes des États chrétiens et l'administration pacifique de la Turquie. Nous avons indiqué déjà les conditions essentielles du succès d'une combinaison viable. Nous en préciserons quelques-unes aujourd'hui.

Il faut renoncer à l'idée d'un mandat spécial, soit pour toute la Turquie, soit pour Constantinople seulement. Aucune puissance n'est à même de gouverner toute la

Turquie pour son propre compte ou pour celui de la Société des nations ; grandiose en apparence, l'entreprise épuiserait les forces de l'État mandataire et provoquerait inévitablement contre lui une coalition d'États voisins. D'ailleurs, dans l'état actuel du monde, aucune puissance n'inspire assez de confiance aux autres pour que celles-ci lui confèrent un mandat pour toute la Turquie. Quant à la région de Constantinople, les défiances seraient les mêmes. Si, comme nous, on admet et désire la reconstitution de la Russie, on reconnaîtra qu'aucun de ses alliés ne peut décemment assurer le mandat de Constantinople pour lui-même, ni l'attribuer à une autre puissance. Autant l'installation directe de la Russie dans les Détroits était peu recommandable, autant il est souhaitable et légitime qu'elle participe à la surveillance et à l'administration de la région des Détroits.

Aux États-Unis plusieurs hommes de première importance sont enclins à briguer pour leur pays le mandat de la Turquie d'Europe. A notre avis ils font fausse route. En premier lieu il est très peu probable que le peuple américain consente à se charger d'une mission qui le jetterait dans les pires complications européennes et qui est directement contraire aux préceptes de Washington et de Monroe. Ensuite il est fort douteux que les États-Unis possèdent un personnel politique préparé à une pareille tâche. Il serait à craindre que leurs représentants tentassent des expériences désolantes ou cédassent à des illusions funestes. Enfin, pourquoi ne pas le dire ? la diplomatie américaine n'est pas assez stable pour assurer en Orient à toutes les nations intéressées les garanties permanentes dont elles ont besoin. Nous croyons donc qu'on perdra un temps précieux en essayant de gagner le peuple américain à l'idée du mandat turc. En fait il y a plus de neuf

chances sur dix pour qu'on échoue dans cette campagne. Mais si, par aventure, on réussissait près des Américains, on se heurterait de ce côté-ci de l'Atlantique à des obstacles insurmontables. Dans ces conditions, la Conférence doit étudier la question turque sans se préoccuper du succès de la campagne en question.

Contrairement à ce qu'on pourrait supposer, un grand nombre de Turcs admettent et désirent le contrôle international. En tout cas, ce système ne les choque pas au point de les entraîner ou de les maintenir en état de rébellion. L'amour-propre et les traditions coraniques leur interdisent de le solliciter ou de l'accepter sans protestations. Mais, si le contrôle est impartialement organisé, leurs protestations seront de pure forme. Ils accueilleront même volontiers une Commission des Détroits chargée d'assurer en tout temps la libre navigation de la mer Noire à la mer Egée. Rien n'empêcherait d'organiser immédiatement cette Commission en se réservant de la placer plus tard, si cela semblait nécessaire, sous la haute surveillance, soit de la Société des nations, soit de la grande Commission de Constantinople. Ses attributions sont faciles à définir et à exercer. Il n'y a pas de grands travaux à exécuter ou à entretenir comme à Suez ou sur le Bas-Danube. Il suffit d'administrer et de contrôler. En attendant le règlement général de la question turque, on pourrait tout au moins résoudre cette question particulière qui ne provoque pas de conflit politique et qui touche de très grands intérêts matériels.

Le système du contrôle international, soit intégral, soit compartimenté, se heurte, dans les cercles de la Conférence, à une objection qui revient comme un refrain dans toutes les conversations. On dit : « Gardons-nous de cette nouvelle expérience ; le contrôle international a échoué

partout. » C'est le contraire qui est vrai. Lorsqu'on presse es gens de préciser les échecs qu'ils invoquent, on reçoit infailliblement la même réponse : Tanger! Or il n'existe aucun contrôle international à Tanger. Celui qui était prévu dans l'acte d'Algésiras n'a jamais existé, et l'on n'en parle plus ; celui que les puissances plus particulièrement intéressées au Maroc se proposaient d'organiser reste à l'état de projet. Si l'anarchie règne dans la région tangéroise, c'est précisément parce qu'aucune autorité officielle n'est investie de pouvoirs reconnus. Quant aux institutions internationales créées en vertu d'actes diplomatiques antérieurs à la guerre, elles fonctionnent à la satisfaction générale. On ne pourrait citer aucun échec. Ce qui, à diverses reprises, a fait faillite, ce sont les consortiums de deux ou trois puissances. Mais les consortiums établis dans l'intérêt particulier de ses membres sont le contraire des Commissions internationales, qui ont pour objet de défendre des intérêts généraux, y compris ceux des puissances non représentées dans leur sein.

Il importe de dissiper les confusions et d'en venir aux réalités. Les objections contre le contrôle international dissimulent seulement des ambitions particulières. Si les puissances de la Conférence ne sont pas saisies de vertige, chacune d'elles devra s'assurer que la meilleure manière de sauvegarder ses intérêts propres consiste à permettre à tout le monde de développer librement son commerce dans la Turquie turque.

LE BLOCUS DE LA RUSSIE, L'ALLEMAGNE, L'INTÉRÊT DE L'EUROPE ET DES OUVRIERS.

17 octobre 1919.

Les atermoiements de la Conférence dans les affaires russes la mettent en ce moment en singulière posture devant l'Allemagne. Les puissances alliées et associées se sont enfin résolues à des mesures pratiques destinées à exercer une pression économique sur la Russie bolchevique. Mais, comme la mise en vigueur du traité du 28 juin entraîne de façon définitive la levée du blocus contre l'Allemagne, elles ont besoin du concours du gouvernement allemand pour assurer l'efficacité du blocus contre le gouvernement des Soviets. Il y avait plusieurs manières d'exiger ces concours. La Conférence a choisi l'intermédiaire de la Commission de l'armistice pour la transmission de sa note à Berlin. C'était naturel et prudent. Seulement la rédaction de la lettre de transmission et de la note elle-même pèche par un point essentiel. On prie au lieu d'ordonner, ou du moins on a l'air de prier. Dès lors que c'est en vertu des clauses de l'armistice du 11 novembre qu'agit encore la Commission de l'armistice, celle-ci n'a pas à prier l'Allemagne de consentir à ceci ou cela ; elle doit prescrire les mesures d'exécution rentrant dans ses attributions. Peut-être n'est-ce qu'une question de forme. Peut-être, en style diplomatique, la prière est-elle impérative. Mais le public peut s'y tromper et, en ce moment, les questions de forme à l'égard de l'Allemagne ont de l'importance. La presse d'outre-Rhin proclame d'une seule voix que l'Allemagne

rentre dans le concert des puissances et qu'une négociation va s'engager sur le blocus de la Russie. Or il ne s'agit nullement de cela.

Quant aux mesures elles-mêmes qui font l'objet de la note, elles sont aussi modérées que le comporte un blocus. Elles ne justifient en rien la protestation violente que l'*Humanité* lance ce matin. En dépit des dénégations les plus authentiques des socialistes russes les mieux qualifiés, l'*Humanité* s'obstine à confondre les socialistes avec les bolchevistes et à prendre sous sa protection des gens que les socialistes révolutionnaires russes dénoncent comme le fléau de la Russie et du genre humain tout entier. Elle accuse les gouvernements alliés d'affamer la Russie et de faire périr des centaines de mille d'enfants privés de nourriture. Elle oublie ou feint d'oublier que la Russie est naturellement un grenier de l'Europe, qu'elle exporte en temps normal des quantités énormes de grains et de matières premières et que, si les grains et les matières premières font actuellement défaut dans ce pays si riche, c'est uniquement par la faute des bolchevistes. Ce sont les bolchevistes, non les puissances de la Conférence, qui affament en ce moment la Russie. Pour rétablir de bonnes conditions alimentaires, il faut tout d'abord que la dictature des Soviets disparaisse et que le paysan russe prenne confiance dans un nouveau gouvernement qui lui assure la jouissance des fruits de son travail. Si la Conférence tolérait la liberté des échanges aux diverses frontières du territoire encore possédé par les bolchevistes, elle prolongerait les souffrances du peuple russe et contribuerait au maintien d'un état de choses qui constitue le plus grand danger pour tous les États civilisés. Déjà, par ses déplorables tergiversations, elle a assumé de lourdes responsabilités. Ses mesures d'aujourd'hui ne sont que trop ano-

dines. Pour aboutir au résultat désiré il faudrait encore autre chose.

En tout cas les ouvriers français que l'*Humanité* s'acharne à soulever contre l'intervention en Russie doivent se dire que le rétablissement de la vie normale, légale, dans l'ancien empire des tsars constitue une des conditions fondamentales du retour à l'existence normale en France, et que la cherté du prix de la vie diminuera quand les exportations russes en Occident pourront reprendre leur cours ancien. Ce n'est donc pas contre les classes ouvrières qu'agit en ce moment la Conférence, c'est dans leur intérêt, pour leur procurer le plus tôt possible le bien-être auquel elles aspirent légitimement. Le bien-être des classes laborieuses ne peut pas se développer dans l'anarchie ; celle-ci ne profite qu'aux paresseux, aux intrigants et aux brigands. Tous les meneurs qui s'agitent en faveur des bolchevistes sont les pires ennemis des ouvriers.

DE LA RECONSTITUTION DE LA RUSSIE.

18 octobre 1919.

Quoique l'expérience nous invite à la réserve jusqu'à ce que les nouvelles soient confirmées, il y a lieu de croire que la région de Pétrograd sera prochainement abandonnée par les bolchevistes. Les troupes des Soviets ne semblent plus en état de tenir et le prestige des Troztky, Lénine et Cie est tombé au plus bas. Les attentats contre les commissaires du peuple se multiplient. L'approche de l'hiver, en accroissant les souffrances, porte à son comble les rancunes

contre les dictateurs qui n'ont rien su organiser après avoir détruit. Il est possible que l'apathie des populations déprimées par les privations empêche le mécontentement de se traduire en insurrections ouvertes. Mais il est vraisemblable qu'il suffira aux troupes du gouvernement de Koltchak de paraître pour rallier l'immense majorité du peuple. On peut donc prévoir prochainement une situation nouvelle où Koltchak et Dénikine détiendront l'autorité. Cette perspective oblige les patriotes russes et leurs amis d'Occident à considérer attentivement les conséquences de ce changement.

En premier lieu, les patriotes russes devront se convaincre que leur pouvoir sera précaire si, cédant aux inspirations de l'enthousiasme, ils abusent de la revanche. Certes ils ont le droit et le devoir de punir et de réprimer. Il faut des exemples. Il serait outrageant pour la civilisation que les auteurs et les complices d'abominations inouïes échappassent à l'expiation. Mais l'exécution des criminels, tout en étant prompte et décisive, doit s'effectuer conformément aux règles de la justice. De plus, les vainqueurs commettraient une grave imprudence en oubliant que leurs troupes, recrutées en grande partie parmi les déserteurs de l'armée rouge, ne présentent pas de sérieuses garanties. Des maladresses provoqueraient facilement un nouveau revirement et tout serait à recommencer. Un sang-froid imperturbable sera nécessaire pour contenir les imaginations échauffées et embrasser l'ensemble d'une situation compliquée sur des étendues immenses. On ne pourra procéder tout de suite à l'élection d'une Constituante. Rien n'est préparé pour cela. Mais il faudra organiser le pays en vue de cette consultation populaire et créer un gouvernement provisoire qui, tout en maintenant l'ordre avec énergie, ne préjuge pas la solution

définitive. Dans l'intervalle la reconstitution des Zemstvos rendra de grands services. Le rétablissement de la vie administrative locale facilitera celui des grands services de l'État. Toutes les bonnes volontés devront être mises à contribution. Avant de trancher les grandes questions de principe, il s'agira de vivre. Rien ne serait plus dangereux que de se lancer à corps perdu, à la russe, dans des discussions sur les mérites respectifs de tel ou tel système de gouvernement avant d'avoir assuré les moyens matériels d'existence du peuple et de l'État.

Mais de quoi se composera cet État ? La question paraîtra peut-être insoluble. Les antagonismes sont si nombreux et si fortement marqués qu'on est tenté de s'en remettre au hasard. Il importe pourtant d'aborder de face le problème des allogènes et les prétentions de certaines nationalités à l'indépendance ou à une autonomie s'en rapprochant. A notre avis, cette étude pourrait commencer dès maintenant, avec les bons offices de représentants des pays amis. Siégeant sur son Sinaï, avec son cortège d'experts, la Conférence de la paix n'est pas en mesure de décider. La discussion doit avoir lieu directement entre Russes et allogènes dûment mandatés. Seulement, comme le contact entre eux risquerait de produire des chocs suivis de rupture, il convient qu'ils se réunissent sous les auspices de puissances qu'ils désigneraient d'un commun accord. Il n'appartient pas à la Conférence d'imposer un régime à la Russie, ni de régler ses rapports avec les allogènes. Son œuvre serait aussi fragile qu'un château de cartes si elle s'édifiait sans le consentement des principaux intéressés. En conséquence nous convions les gouvernements amis de la Russie à envisager la situation sous l'aspect que nous venons d'exposer et à se tenir prêts à prendre les initiatives utiles.

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE EN ITALIE. — RÉPONSE DE M. SALANDRA A M. GIOLITTI. — LA DEMI-GUERRE DE M. SALANDRA ET L'ÉGOÏSME SACRÉ.

20 octobre 1919.

Parmi les manifestations politiques que provoque la campagne électorale en Italie, les plus intéressantes pour nous sont celles qui concernent l'intervention de l'Italie dans la guerre. La crise adriatique, la chute du Cabinet Orlando-Sonnino, l'arrivée de M. Nitti au pouvoir, les scandales de la séance du 28 septembre à Montecitorio et la dissolution de la Chambre des députés, ont mis au tout premier plan les affaires extérieures. Certes toute la péninsule, comme tant d'autres pays, est en proie aux difficultés économiques et sociales qui sont l'héritage de la guerre. Son gouvernement a pour première mission de panser les plaies et de s'efforcer de rétablir la vie normale. Mais, par suite de la folle propagande ultra-nationaliste de MM. Orlando et Sonnino, une question d'amour-propre, surexcitée par l'entreprise de M. d'Annunzio, a bouleversé les esprits au point que le pays peut difficilement reprendre son équilibre. On ne cache plus maintenant que l'expédition du poète-aviateur avait pour principal objet le renversement du Cabinet Nitti-Tittoni. Les militaires enragés qui se sont mis en insurrection contre le gouvernement ne doutaient pas que M. Nitti succomberait sous l'accusation de trahison des grands intérêts nationaux et qu'un gouvernement militariste lui succéderait. Ils ne trouvèrent, hélas! qu'un accueil trop favorable dans la plus

grande partie de la presse italienne et même de la presse alliée. Heureusement MM. Nitti et Tittoni eurent le courage de réagir contre une politique qui conduisait à la guerre civile et à la rupture avec la Conférence. Ils décrétèrent la dissolution de la Chambre et le rétablissement de la censure. Aujourd'hui la raison revient petit à petit chez nos voisins de l'autre côté des Alpes, et des écrivains comme M. G. Ferrero n'hésitent pas à condamner énergiquement le coup d'État militaire. M. d'Annunzio lui-même semble sortir de la crise lyrico-dictatoriale pour entrer dans la phase de la maladie diplomatique. Les explications qu'échangent les hommes d'État, sans être exemptes de passion, contiennent des indications précieuses qui peuvent être examinées de sang-froid.

La manifestation qui s'impose ces jours-ci à l'attention publique est la lettre adressée à ses électeurs par M. Salandra, président du Conseil lors de la conclusion du traité de Londres du 26 avril 1915. C'est surtout une réponse au discours de M. Giolitti à Dronero. M. Salandra avait beau jeu pour réfuter une série d'assertions audacieuses du « lion de Dronero » sur la crise du printemps de 1915. M. Giolitti prétend n'avoir été informé que fragmentairement des clauses du traité de Londres et avoir eu des rapports de simple courtoisie avec le prince de Bülow. Or des faits contrôlés prouvent qu'il fut informé par M. Carcano au nom du gouvernement, et qu'il négocia avec l'ambassadeur d'Allemagne en vue du maintien de la neutralité. Mais, sur d'autres points qui touchent particulièrement les Alliés, il semble avoir raison.

A Dronero M. Giolitti a dit : « En vertu de ces pactes (le traité de Londres), l'Italie aurait dû entrer en guerre simultanément contre l'Autriche et contre l'Allemagne ; au lieu de cela le ministère de cette époque parla toujours

exclusivement de guerre à l'Autriche pour la libération des terres italiennes *irredente* ; le Parlement et le Pays ne surent pas, ainsi que moi, qu'on entrait en guerre avec l'Allemagne, à laquelle en fait la guerre ne fut pas déclarée tant que ce ministère resta au pouvoir. Ce ministère manqua ainsi au pacte en éveillant dans les pays alliés des défiances qui cessèrent seulement quand, plus d'une année plus tard, le ministère Boselli déclara la guerre à l'Allemagne. » M. Salandra répond que l'Italie n'était pas obligée par le pacte de Londres à entrer en même temps en guerre contre tous les ennemis de l'Entente. Or l'article 2 de ce pacte n'établit aucune distinction entre les ennemis de l'Entente : « De son côté, dit-il, l'Italie se charge de mener la guerre avec tous les moyens dont elle dispose, d'accord avec la France, la Grande-Bretagne et la Russie, contre les États qui sont en guerre avec ces puissances. » Le teste est catégorique. MM. Salandra et Sonnino ont cru devoir l'interpréter en faisant la guerre à la seule Autriche-Hongrie. Bien plus, dans l'intervalle de la signature du traité du 26 avril et de l'entrée en guerre contre l'Autriche-Hongrie, ils ont conclu avec l'Allemagne une convention ayant pour objet de sauvegarder les intérêts allemands en Italie et réciproquement. Enfin des témoins bien placés pour voir affirment que le Cabinet Salandra-Sonnino n'employa point à la guerre « tous les moyens dont il disposait ». M. Giolitti n'a point tout à fait tort lorsqu'il soutient que MM. Salandra et Sonnino croyaient à une guerre de trois mois (à partir de mai 1915) et se comportèrent en conséquence.

En tout cas ils étaient persuadés que la guerre finirait avant qu'ils fussent contraints à déclarer la guerre à l'Allemagne, et sans qu'ils fussent obligés de donner l'effort militaire maximum. Tous les faits le prouvent. Ce n'est

pas le moment de les énumérer. Mais les historiens diront certainement plus tard, en pleine connaissance de cause, que la façon dont MM. Salandra et Sonnino ont compris et appliqué, diplomatiquement et militairement, le système de l'intervention a lourdement grevé la politique de leurs successeurs. Il faut leur savoir gré d'avoir voulu intervenir et, sous ce rapport, nous ne leur ménagerons point l'éloge. Mais ils ont donné moralement et matériellement à cette entreprise une allure qui en a compromis le succès. M. Salandra déclare à ses électeurs que, sans l'intervention italienne, les empires centraux n'auraient pas été battus. Nous sommes persuadés que, pratiquée d'une autre façon, avec un programme à la Cavour et à la Mazzini, et avec l'emploi immédiat de toutes les forces militaires, cette intervention eût permis de terminer la guerre beaucoup plus tôt. Mais on est obligé de constater que le fameux « égoïsme sacré », sous la bannière duquel MM. Salandra et Sonnino lancèrent leurs troupes dans la conflagration produisit des effets contraires. Si ces anciens ministres se trouvent aujourd'hui sur la sellette, et si M. Sonnino renonce à se présenter devant les électeurs de Florence, ils ne doivent s'en prendre qu'à eux.

LES REVERS DE KOLTCHAK ET LEURS CAUSES.

8 novembre 1919.

Les succès des armées Koltchak pendant la première quinzaine d'octobre ont été suivis de revers. Ce revirement tient à diverses causes. Menacés de perdre Pétrograd et

de subir un désastre moral irréparable, les bolchevistes ont fait un effort immense en ne reculant devant aucune violence pour recruter des troupes. Ils ont aussi bénéficié du concours des Allemands auxquels le Conseil suprême de Paris continue d'envoyer des notes comminatoires sans prendre aucune mesure coercitive. Mais la principale cause du recul des armées Koltchak est le défaut d'entente avec les nouveaux États issus de la révolution russe. L'accord que nous préconisions ici le 19 octobre en prévision de l'entrée des troupes du général Youdénitch à Pétrograd est encore plus nécessaire après la retraite de ce général. Si la capitale de l'ancien empire des tsars n'a pas été prise par les Russes fidèles à l'Entente, c'est parce que les Finlandais n'ont pas voulu, malgré les objurgations du général Mannerheim, marcher avec eux ; c'est aussi parce que ni les Polonais, ni les Esthoniens, ni les Lettons ne savent encore ce qu'ils peuvent attendre d'une Russie reconstituée. Aussi longtemps que ces incertitudes dureront, le gouvernement Koltchak semble destiné à passer par des phases de succès et de revers sans aboutir à rien de définitif. D'autre part, les États constitués avec les allogènes de l'empire risquent de sombrer dans la ruine et l'anarchie. L'Allemand seul profitera de cette situation chaotique.

Dans l'intérêt général des Russes, des allogènes et du monde civilisé tout entier, il est urgent que des négociations s'ouvrent, sous les auspices des Alliés, en vue d'un accord. Nous comprenons les objections des parties en présence : les Russes veulent réserver entièrement l'avenir et répugnent à contracter des engagements fermes ; les nouveaux États ou candidats-États refusent d'entrer en négociations avant que leur indépendance soit reconnue en droit. Mais, si chacun se cantonne sur ce terrain, on court à une débâcle générale. En fait les éventualités se

ramènent à trois hypothèses : l'effondrement total de la Russie dans le bolchévisme ; sa reconstitution avec le concours des Allemands, ou sa reconstitution, par l'accord entre ses diverses parties, avec le concours ou les bons offices des Alliés.

Dans la première hypothèse, ce ne serait point la Russie seule qui s'effondrerait, ce serait probablement toute l'Europe à laquelle les céréales et les matières premières russes sont indispensables. Dans le monde actuel tout se tient. En ce temps d'élections, les ouvriers français, dont l'*Humanité* s'acharne à bourrer le crâne de bolchevisme, doivent se persuader que la vie ira toujours en renchérissant si l'anarchie bolchevique persiste. Ce sont les ouvriers russes qui souhaitent avec le plus d'ardeur la fin de la dictature Lénine-Trotzky. Les classes laborieuses de tous pays sont les premières intéressées à ce que le travail normal reprenne, d'accord avec toutes les parties de la population, dans l'immense empire qui va de la mer Baltique à l'Océan Pacifique. Si ce prodigieux réservoir est tari, le monde entier souffrira. Or les socialistes et les révolutionnaires russes les plus qualifiés, ceux qui ont été bannis ou condamnés sous le régime tsariste, ceux mêmes qui ont commis des attentats contre les autorités tsaristes, déclarent que le bolchevisme est la négation du socialisme et de la révolution, et que la dictature du prolétariat est une farce sinistre qui conduit le pays au néant.

Dans la seconde hypothèse, l'ordre se rétablirait probablement en Russie, et c'est pourquoi certains Russes, désespérant de tout le reste, s'y attachent éperdument. Mais elle équivaudrait à la germanisation du pays, à son assujettissement politique et économique, et, pour les Alliés, au triomphe final de l'Allemagne. En excitant nos ouvriers en faveur du bolchevisme sous prétexte qu'il applique les

doctrines marxistes, les Allemands savent bien ce qu'ils font : ils travaillent exclusivement pour eux et, une fois de plus, nos socialistes seront bernés par leurs camarades d'outre-Rhin. En tout cas, à aucun prix, les gouvernements alliés ne peuvent permettre un pareil renversement de la situation politique générale.

Reste donc la troisième hypothèse. Notre devoir impérieux est d'en favoriser la réalisation et de tout mettre en œuvre pour que le gouvernement Koltchak et les gouvernements des États allogènes engagent entre eux des négociations sérieuses. Comme nous l'avons déjà dit, ces négociations ne présenteront des chances de succès que si elles sont conduites sous les auspices et en présence de plénipotentiaires alliés chargés d'adoucir les angles, de prévenir les chocs et de suggérer des solutions transactionnelles. La tâche est rude, délicate, ingrate, mais le salut de l'Europe dépend de son accomplissement.

LA RUSSIE, M. LLOYD GEORGE ET L' « HUMANITÉ ». — M. PAUL CAMBON ET LA DIPLOMATIE SECRÈTE. — LE SECRET ET LA DISCRÉTION.

9 novembre 1919.

Les discours prononcés hier soir au Guildhall à l'occasion de l'installation du nouveau lord-maire de Londres reflètent les appréhensions des hommes d'État alliés sur la situation générale. M. Lloyd George s'est exprimé en termes plutôt pessimistes sur les affaires russes, tout en énonçant l'espoir que l'hiver donnerait « aux diverses factions de ce pays » le temps de réfléchir sur la gravité des

circonstances, et fournirait aux grandes puissances « l'opportunité de s'entremettre pour que l'ordre et le bonheur règnent à nouveau en Russie ». Voilà des phrases bien vagues. Si les grandes puissances ont réellement l'intention de s'entremettre, elles doivent provoquer l'occasion au lieu d'attendre indéfiniment qu'elle se présente. Nous avons dit hier comment nous comprenions l'intervention de la diplomatie alliée : il s'agit de demander au gouvernement Koltchak et aux gouvernements des États ou candidats-États issus de la révolution russe de désigner des représentants expressément chargés de régler, sous les auspices des Alliés, les relations futures entre ces divers gouvernements. En effet, tant que cet accord ne sera pas conclu, la lutte contre le bolchevisme restera désordonnée et incohérente. Même à supposer que le succès couronnât les efforts des armées Koltchak, il serait stérile si le sort des États allogènes n'était point simultanément réglé. Les divisions renaîtraient aussitôt et les bolchevistes battus retrouveraient des complicités qui leur permettraient de refaire campagne.

Ce matin l'*Humanité* déclare partager notre avis « que les céréales et les matières premières russes sont indispensables à l'Europe tout entière ». Mais elle ajoute que « le retour à une situation stable de production et d'échange en Europe — et dans le monde — sera impossible tant que l'immense nation russe sera, par la volonté souveraine des bourgeoisies de l'Entente, maintenue hors l'humanité ». Or ce n'est pas la volonté des bourgeoisies de l'Entente — qui n'a rien de souverain — qui met l'immense nation russe hors l'humanité, c'est la dictature des Soviets qui courbe cette malheureuse nation sous la plus atroce tyrannie. Les représentants du peuple russe à la Constituante ont été chassés par les soi-disant commissaires du peuple,

et ceux-ci, après avoir confisqué toutes les armes, ont gouverné par la violence en s'appuyant sur des troupes mercenaires recrutées à l'aide de soldes ébouriffantes. La révolution a été étouffée par Lénine et Trotzky. Le gouvernement Koltchak se propose au contraire de la mener à son terme normal en appelant tous les citoyens à décider du sort du pays.

Si l'*Humanité* s'inspirait des véritables principes socialistes et mettait le bonheur de la communauté au-dessus des intérêts personnels, elle devrait joindre ses efforts à ceux de toutes les personnes qui souhaitent que le peuple russe soit enfin mis à même de se donner librement un gouvernement à sa convenance. Mais elle s'obstine à défendre un despotisme cent fois plus dur que celui des tsars, et elle s'efforce d'exciter jusqu'au paroxysme les ouvriers français contre la politique qui tend à rétablir en Russie les libertés les plus élémentaires et la vie normale. Elle fait l'apologie des coups de force. L'*Humanité* refuse d'insérer les déclarations, explications et protestations des socialistes et des révolutionnaires russes les plus connus par leurs luttes sans merci contre le tsarisme. Elle s'identifie avec les anarchistes destructeurs qui, sous prétexte de rénover la société, ont arrêté toute la production et laissé des millions d'êtres humains périr de faim sur une des terres les plus fertiles du monde. Le blocus partiel des côtes russes par quelques bateaux alliés n'est pour rien dans ces misères ; il a principalement pour but d'empêcher le commerce du matériel de guerre. La population russe ne souffre pas du blocus baltique ; elle est ravagée par les méthodes dévastatrices d'une bande de déments et de brigands. Oui ou non, l'*Humanité* est-elle pour les libertés publiques, pour le gouvernement du peuple par le peuple ? Si oui, qu'elle commence donc par inviter les bolchevistes

à rendre au peuple russe la liberté de ses décisions.

Au banquet du Guildhall, M. Paul Cambon, doyen des ambassadeurs accrédités à Londres, a dit d'excellentes paroles sur l'utilité de la diplomatie. Nous serons entièrement d'accord avec lui pour déplorer que le règlement des grandes affaires du monde au cours de la Conférence ait été enlevé aux diplomates pour être confié à des hommes politiques assiégés de préoccupations intérieures et dépourvus de connaissances essentielles en matière géographique, ethnographique, etc. Nous nous plaindrions encore plus fort que lui que, depuis dix ou vingt ans, on ait « commercialisé » le quai d'Orsay, au lieu de s'attacher à former des agents connaissant à fond les traditions, les mœurs et les tendances des pays étrangers, et capables de se former rapidement un jugement sur les événements. Nous reconnaîtrons avec l'éminent ambassadeur que le gouvernement français a été suffisamment averti par la plupart de ses agents, et nous protesterons sans nous lasser contre le système qui consiste à récompenser les complaisants et les flagorneurs et à laisser dans l'ombre ou la disgrâce les hommes qui ont eu le courage de dire la vérité.

Mais où M. Cambon se trompe, c'est en feignant d'ignorer la diplomatie secrète. « J'avoue, a-t-il dit, que je n'ai jamais compris ce qu'on entendait par diplomatie secrète, les gouvernements ne pouvant conclure aucun accord de nature à engager la politique de la nation sans recourir au Parlement. » M. Paul Cambon oublie-t-il tous les accords qui ont engagé, qui engagent encore la politique française, sans qu'ils aient été soumis au Parlement ? Oublie-t-il que plusieurs de ces accords, de l'application desquels il s'agit maintenant, n'ont encore été ni publiés, ni même communiqués au Parlement ? Considère-t-il comme correctes les

tractations secrètes engagées à diverses époques, notamment sous les ministères Monis et Caillaux ? Par une étrange erreur on s'obstine à confondre la diplomatie secrète avec la discrétion dans les négociations. Personne plus que nous ne recommande, n'approuve et, à l'occasion, n'exigerait la discrétion dans la conduite des négociations. Mais il faut que ces négociations aient pour objet des accords destinés à être rendus publics et soumis, avant toute mesure d'exécution, à la ratification régulière des pouvoirs exécutif et législatif. Or cette condition n'a pas été remplie par plusieurs de nos ministres. On pourrait citer des cas où des négociations ont été engagées, non seulement à l'insu de la plupart des membres du Conseil des ministres et du Parlement, mais à l'insu du président de la République. Ce sont ces pratiques funestes que nous n'avons cessé de dénoncer, et il ne suffit point d'ironiser sur la « diplomatie en place publique » pour nous réfuter.

LA GUERRE ET LES RESPONSABILITÉS DE M. JOSEPH CAILLAUX. — LES TRACTATIONS OCCULTES SUR L'AFRIQUE ÉQUATORIALE ; AGADIR.

15 novembre 1919 (1).

A la veille de la grande consultation nationale, M. Joseph Caillaux entreprend une audacieuse tentative de réhabilitation. Il lance dans le public un volume : *Agadir*,

(1) Du 14 au 30 novembre, en raison de la grève des typographes parisiens, les articles ci-dessous ont paru dans *La Presse parisienne*, organe commun pour tous les journaux de Paris atteints par la grève.

où il essaie de prouver que la démarche comminatoire de l'Allemagne au commencement de juillet 1911 a été provoquée par les fautes de ses prédécesseurs, et que la politique française était déjà engagée lorsqu'il prit le pouvoir. Les murs de Paris se couvrent en même temps d'affiches où l'on prétend que la politique de M. Caillaux, c'était la paix. M. Caillaux est logique avec lui-même. Déjà en 1914, pendant la campagne électorale d'alors, il faisait dire partout à ses candidats qui soutenaient la loi de trois ans : « Voter pour X..., Z..., etc., c'est voter pour la guerre. » Mais c'est la logique du crime.

M. Joseph Caillaux et ses adeptes sont responsables de l'insuffisante préparation de la France à la guerre. Par leur obstination à rechercher sournoisement un rapprochement avec l'Allemagne, qui ne pensait qu'à nous affaiblir avant de nous porter le coup mortel, ils ont énervé le peuple français et encouragé le peuple allemand à tout oser. Le rapprochement avec Berlin ne nous prémunissait point contre la guerre ; au contraire, il nous conduisait fatalement à une guerre où nous aurions tout perdu avec l'honneur, à une guerre avec l'Angleterre. Nous ne savons si M. Caillaux réussira à se justifier du crime dont il est appelé maintenant à répondre devant la Haute-Cour. Mais nous sommes sûrs que, de 1911 à 1914, particulièrement au printemps et dans l'été de 1911, il a poursuivi une politique aboutissant au renversement des alliances, c'est-à-dire à une entente avec l'Allemagne contre l'Angleterre. Comme nous l'avons écrit alors, peu importe que sa conduite, durant cette crise, tombe ou non sous le coup d'un article du code pénal, le crime est le même. En 1911, M. Jaurès a disqualifié publiquement M. Caillaux à la tribune du Palais-Bourbon. Que les socialistes de 1919 se rappellent cette condamnation tombée de la bouche du

chef dont ils vénèrent la mémoire, et qu'ils votent contre les candidats de l'ancien président du Conseil, assez effronté pour évoquer aujourd'hui le souvenir d'Agadir!

M. Caillaux n'avait pas confiance dans son pays. Il aimait mieux le soumettre par des actes occultes à l'Allemagne que préparer la Défense nationale contre l'hégémonie germanique. Sous prétexte de « donner » le Maroc à la France, il cédait morceau par morceau le patrimoine de la République à Guillaume II. Au printemps de 1911, le ministère Monis-Caillaux avait préparé un projet de traité qui, sous la forme en apparence inoffensive de constructions de chemins de fer dans le Congo français, livrait en réalité cette colonie à l'Allemagne. C'est maintenant du domaine de l'histoire. Dans une note secrète, que nous avons divulguée le 11 janvier 1912, et dont l'authenticité n'a pas été contestée, il était formellement dit : « *Si la construction du chemin de fer est autorisée, l'Allemagne a la quasi-certitude que, dans un délai plus ou moins prochain, le Cameroun pourra annexer les bassins de Sangha, de l'Oubanghi et du Chari. La prépondérance économique de l'Allemagne dans ces pays entraînera en effet pour conséquence inéluctable sa prépondérance politique.* »

Voilà comment M. Caillaux gérait le patrimoine national. Voilà comment, sans oser dire au peuple français qu'il passait dans le camp allemand, il pactisait clandestinement avec l'ennemi qui fourbissait ses armes contre nous tout en grimaçant des sourires. Voilà pourquoi, sous les ministères dirigés ou inspirés par M. Caillaux, la préparation de nos armées à la guerre fut hésitante et incomplète. Que les électeurs se souviennent.

LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES ROUMAINES ; LA DÉFAITE DU PARTI LIBÉRAL.

19 novembre 1919.

Les élections qui viennent de se terminer en Roumanie apportent une grande déception au parti libéral, dont M. Jean Bratiano, naguère président du Conseil, est le chef. On n'est pas encore à même de juger des résultats obtenus dans les nouvelles provinces, car les questions de partis n'y jouent pas encore de rôle. Dans la Transylvanie, qui envoie à Bucarest presque autant de députés que l'ancien royaume tout entier, un bloc national, sans attache avec les vieux partis roumains, a fait passer presque tous ses candidats. En Bessarabie, on était plus divisé ; mais la question de l'annexion a joué un rôle prépondérant. Ce qui est particulièrement intéressant pour les étrangers, ce sont les résultats dans l'ancien royaume, car c'est sur eux que comptaient s'appuyer les chefs de partis pour constituer un nouveau gouvernement destiné à succéder au ministère de transition présidé nominalement par le général Vaïtoiano.

Il convient tout d'abord de constater que, suivant le mot d'ordre des chefs de l'opposition, MM. Take Jonesco et le général Averesco, ainsi que des socialistes, la majorité des électeurs inscrits se sont abstenus en fait, quoique le vote soit obligatoire sous peine d'amende. Sur 1.300.000 inscrits, 431.500 n'ont pas pris part au scrutin et 278.000 ont déposé un bulletin nul. C'est très significatif. Malgré l'abstention de 54 o/o du corps électoral, les candidats

bratianistes obtiennent seulement 102 ou 103 sièges sur 241, avec 199.000 voix. A côté d'eux, 17 libéraux dissidents sont élus. Tous les autres sièges échoient à des paysans (60), à des nationalistes (27) et à des candidats indépendants. Lorsqu'on se rappelle que jusqu'ici les masses votaient docilement pour les candidats recommandés par l'administration, et que le ministère au pouvoir obtenait la quasi-totalité des sièges, on est obligé de constater qu'un grand changement est survenu dans les esprits. En vain alléguerait-on que le Cabinet Vaïtoiano était neutre et qu'un message spécial du roi avait invité les autorités à faire respecter la liberté du vote. Tout le monde savait que les généraux placés à la tête des différents ministères étaient de simples figurants désignés par le parti libéral et travaillant pour lui. Les résultats à Bucarest sont particulièrement caractéristiques. Sur 117.572 inscrits, 17.202 électeurs seulement ont donné leurs voix aux candidats bratianistes.

Une pareille manifestation d'indépendance a surpris l'opposition presque autant que les hommes d'État libéraux. Cela s'explique de bien des façons. Laissant provisoirement de côté les raisons intérieures, on doit constater que l'attitude de la Délégation roumaine à la Conférence de Paris a finalement déterminé un mécontentement marqué. Nos lecteurs n'en seront pas surpris. Malgré la vive sympathie personnelle que nous ressentions pour M. Jean Bratiano, qui a donné de précieux témoignages d'amitié à la France, nous nous sommes trouvés plusieurs fois dans l'obligation d'exprimer le regret qu'il ait adopté, dès le début, une ligne qui devait inévitablement le conduire à un échec. Il a joué le même jeu que M. Sonnino. Il n'éprouvera peut-être pas le même sort que l'ancien chef de la Consulta, car il ne lui est pas impossible de trouver de

nouveaux points d'appui dans les provinces annexées. Mais, à Bucarest et dans l'ancien royaume, son prestige subit en ce moment une éclipse totale. Si pénible que ce soit pour ses amis, et M. Bratiano en compte beaucoup, en France notamment, les faits sont là.

Suivant toute vraisemblance, le roi Ferdinand va charger M. Maniu, président du Conseil national transylvain, de constituer le nouveau Cabinet. M. Maniu aura sans doute à cœur de faire un ministère d'union nationale, le seul qui convienne pour l'instant. Mais il importe de s'expliquer dès maintenant sur un point capital. A notre avis, M. Marghiloman et ses amis germanophiles ne doivent pas être admis dans la combinaison. Ils représentent l'élément de trahison. S'ils étaient introduits dans le gouvernement, les Alliés devraient en conclure que celui-ci passe l'éponge sur le traité de paix séparée conclu par M. Marghiloman avec l'Allemagne et approuvé par le Parlement d'alors. Les conséquences seraient graves. Sans les examiner toutes, il suffira de dire que les Alliés seraient en droit de considérer comme nul le traité d'août 1916, signé à la veille de l'intervention romaine.

LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES ITALIENNES. — LA CRISE EUROPÉENNE ET LE « CORRIERE DELLA SERA ».

22 novembre 1919.

Les élections générales du 16 novembre en Italie sont caractérisées par deux faits : une majorité d'abstentions et le succès des socialistes.

Dans le collège le plus vivant et le plus intellectuel du royaume, à Milan, les abstentions ont atteint 40 o/o. Dans des collèges plus atones et plus dociles, comme Palerme, elles ont dépassé 80 o/o. Comment parler après cela de l'expression de la volonté populaire ? En ce grand jour de consultation nationale, au cours d'une crise intérieure et extérieure où sont engagées les destinées de la patrie, le peuple s'est tu. Il ne suffit pas de constater et de déplorer le fait. Il faut l'expliquer. Or l'explication est simple. Dégoûtés par les défaitistes du parti Giolitti, furieux contre les impérialistes ralliés autour du *fascio*, troublés par le programme anarchique des socialistes, indifférents à la propagande du nouveau parti catholique créé sous le nom de parti populaire italien, la plupart des électeurs sont restés chez eux. Leur abstention constitue une désapprobation douloureuse de la politique des gouvernements qui se sont succédé depuis 1914. Les électeurs n'ont vu ni homme, ni parti sur lequel ils pussent porter avec confiance leurs suffrages. Ils ne se sont pas plus préoccupés de Fiume que si cette ville n'existait pas. Tout le vacarme organisé par quelques groupes d'impérialistes et de militaristes autour de la « cité italianissime » s'est évanoui devant les urnes. C'est la faillite de la campagne de presse éhontée menée autour de cette affaire. C'est aussi un grand enseignement pour le monde.

Les socialistes surtout ont profité du dégoût et de l'irritation des masses. Ils vont avoir plus de 150 sièges à Montecitorio. Dans le Piémont ils ont écrasé les giolittiens qui régnaient jusque-là en satrapes ; il semblerait que M. Giolitti lui-même, le lion de Dronero, n'ait pas réussi à se faire réélire. Dans cette province, qui fut saturée de francophobie par l'ancien dictateur, deux giolittiens seulement ont échappé au désastre, tandis que 11 socialistes pas-

saient, et pourtant la *Stampa*, l'organe empoisonné du giolittisme, avait fait risette au bolchevisme, dans l'espoir de détourner les voix socialistes. C'est encore une leçon à tirer du scrutin du 16 novembre : la surenchère à gauche a manqué son effet.

Les catholiques ont bénéficié de leur nouvelle organisation, qui paraît ingénieuse et forte. Ils emportent un peu plus de cent sièges. Il est trop tôt pour dire si, contrairement aux instructions pontificales restées en vigueur, ils se poseront en parti religieux, ou s'ils se borneront, à côté d'autres partis, à lutter pour l'ordre et le respect des traditions religieuses. Il est probable que, devant le socialisme menaçant, ils recevront pour mission de défendre les assises de la société. Dans cette nouvelle phase de leur histoire ils trouveront sans doute le concours des libéraux, leurs anciens rivaux. Mais le parti libéral n'existe plus guère qu'à l'état de souvenir. Il est écrasé entre les défaitistes et les fascistes. La surenchère nationaliste de ses principaux membres l'a jeté par terre. Quelle punition pour les hommes qui, au lieu de rester fidèles aux principes du *risorgimento*, ont trahi les doctrines de Cavour et de Mazzini pour essayer d'établir par la force la domination de l'Italie sur des peuples ayant autant de droits qu'eux à la liberté! Comme l'écrivait le 4 octobre le *Corriere della Sera* : « *L'idéal qu'on trahit se venge.* » Notre grand confrère de Milan peut méditer aujourd'hui sur la vérité de cette observation. Pourquoi, à de certains moments, s'est-il laissé entraîner dans la troupe orlando-sonninienne, alors qu'il connaissait mieux que personne la bonne voie menant à la fois au succès et à l'honneur ? Ses défaillances intermittentes, dues à la peur de ne pas paraître assez patriote, ont aggravé le mal dont souffrait le pays.

Si le *Corriere della Sera*, instruit par l'expérience, veut tirer honorablement l'Italie de la crise où elle se débat, il n'a qu'à revenir au programme qu'il a longtemps soutenu avec autant d'énergie que de talent : le règlement à l'amiable du conflit adriatique entre les Italiens et les Yougoslaves, et, en cas d'impossibilité de tomber directement d'accord, le recours au plébiscite ou à l'arbitrage. La prolongation du conflit adriatique et des fantaisies théâtrales de Gabriel d'Annunzio ne profitera dans la péninsule qu'aux fauteurs d'anarchie.

LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES BELGES ET LES ÉLECTIONS FRANÇAISES.

24 novembre 1919.

Si les élections françaises avaient précédé les élections belges, celles-ci auraient eu peut-être un résultat légèrement différent. A l'étranger, en effet, on semblait généralement persuadé que le scrutin du 16 novembre donnerait en France le signal de la révolution sociale. Avec une ignorance à peine croyable des choses de notre pays, amis comme ennemis s'imaginaient que nous marchions de plus en plus vers la gauche. N'entendant que les braillards et n'ajoutant foi qu'aux affirmations passionnées des écrivains messianiques et des dilettantes de l'anarchie, ils nous voyaient déjà sur la pente du bolchevisme. Ils ne comprenaient pas que la décomposition caillautiste d'avant-guerre, d'où était sortie la Chambre de 1914, n'inspirait plus que le dégoût. C'était une simple moisissure sur un corps

sain ; le sang de la guerre l'a fait disparaître. Malheureusement, chez nous, les étrangers ne voient guère que les apparences superficielles. Ils croyaient donc au succès de nos socialistes, le 16 novembre, et se préparaient en conséquence. Les libéraux belges ont un peu souffert de cela ; aux yeux de beaucoup ils représentaient un parti crépusculaire. Une partie de leur clientèle a cru devoir se tourner vers le soleil rouge qu'ils voyaient monter à l'horizon. Dans la nouvelle Chambre, les socialistes seront 70 au lieu de 40, les catholiques 75 au lieu de 99, les libéraux 34 au lieu de 45.

Mais le succès des socialistes s'explique par une autre considération que plusieurs écrivains belges signalent. Par suite des circonstances, le plus grand nombre des électeurs n'a pas pris part à la guerre. « 300.000 tout au plus, écrit un correspondant de la *Nation belge*, ont passé par les tranchées et y ont appris, par le sacrifice sans cesse renouvelé, ce qu'était la Patrie. » Les autres ont admirablement résisté aux pressions du corps allemand d'occupation, mais seulement avec la force d'inertie. Les jeunes gens qui ont atteint durant la guerre l'âge de porter les armes ont pris un esprit de dénigrement au lieu de porter au plus haut, comme chez nous, le sentiment national. De l'aveu général, la masse des hommes de 21 à 25 ans a voté pour des socialistes et entraîné derrière elle nombre d'hommes mûrs. Il est permis de penser que cette vague rouge passera et que le peuple belge, une fois rétabli dans la vie normale, se ressaisira. Il a trop de bon sens pour suivre les marchands d'orviétan.

En tout cas, ce serait une fausse manœuvre, croyons-nous, de confier le pouvoir aux socialistes en ce moment. Après tout, ils sont en minorité sensible à la Chambre et les catholiques à eux seuls restent plus forts qu'eux. La

véritable conclusion des élections du 16 novembre est la fin du règne des catholiques. Quoique possédant encore la majorité relative, ce parti devient incapable de gouverner seul. Il doit s'associer à d'autres groupes. Sans doute ce n'est point facile, car les autres groupes ont été en opposition souvent violente avec lui. Mais l'école de la guerre doit porter ses fruits. Les ministères de concentration qui ont dirigé les affaires depuis l'été de 1914 sont des exemples à suivre. Parmi les 70 députés socialistes, il en est certainement qui réprouvent le bolchevisme et l'internationalisme à la mode germanique. D'autre part, parmi les catholiques, une bonne part ne partage point l'intransigeance de M. Woeste. Il semble donc possible de constituer un Cabinet suffisamment libéral pour que les libéraux et quelques socialistes le soutiennent, et contenant une assez forte proportion de catholiques pour que ceux-ci trouvent intérêt à partager le pouvoir avec d'anciens adversaires. D'ailleurs la guerre a renouvelé l'aspect des principales questions politiques, et appris à collaborer ensemble à des hommes naguère séparés par de fortes préventions.

Le roi Albert consulte ces jours-ci les principaux hommes politiques. Nous souhaitons vivement que ses efforts aboutissent à un résultat satisfaisant, et nous nous permettons d'exprimer en même temps le vœu que les hommes d'État belges se persuadent que, malgré certaines manifestations superficielles, les populations européennes aspirent à un régime d'ordre et sont disposées à soutenir des gouvernements résolus à garantir la coordination du travail et le respect de la liberté.

DÉMISSION DE M. TITTONI. — L'INDISCIPLINE ET LA CENSURE.

25 novembre 1919.

M. Tittoni, ministre des affaires étrangères d'Italie et chef de la Délégation italienne à la Conférence de la paix, vient de donner sa démission. Ses amis disent que son état de santé ne lui aurait pas permis de passer l'hiver à Paris, et il n'est que trop vraisemblable que la Conférence va se prolonger au delà de 1919. Les informateurs politiques ajoutent que M. Tittoni désire devenir président du Sénat. D'autres personnes chuchotent qu'il se réserve la succession de M. Nitti. Les trois explications ne s'excluent pas l'une l'autre. Devenu président du Sénat, M. Tittoni serait en meilleure posture pour constituer un Cabinet, si M. Nitti venait à sombrer devant la nouvelle Chambre. Enfin il ne doit pas être fâché d'être déchargé du soin de résoudre le conflit adriatique. La nouvelle équipée de M. d'Annunzio à Zara, sur laquelle le gouvernement italien fait un silence presque complet, porte le conflit à un point aigu au moment où les électeurs viennent de signifier, par leur vote, qu'ils se désintéressent des fanfaronnades du poète condottiere. Le *Corriere della Sera* condamne formellement « les usurpations militaristes et nationalistes », ainsi que « les manifestations douloureuses d'indiscipline militaire et de rébellion authentique ». Si peu nittiste que soit notre confrère de Milan, il déclare qu'il soutiendra le ministère Nitti si l'on cherche à le renverser à propos des affaires de Fiume et de Zara. « Nous

serons implacables, dit-il, contre tous ceux qui veulent édifier leur réputation, leur fortune, leur carrière politique sur l'indiscipline et substituer leur volonté propre à la volonté nationale. »

De son côté l'*Avanti*, enhardi par les succès électoraux de ses amis socialistes — 157 sièges au lieu de 48 — somme le gouvernement de démobiliser le million et demi d'hommes maintenu sous les armes en prévision d'un conflit adriatique. Dans un article d'une crudité remarquée sur « la comédie de Fiume » il dit qu'il faut en finir avec d'Annunzio et Fiume. Il fait ironiquement remarquer qu'aucun des députés nationalistes n'a osé inscrire l'annexion de Fiume sur son programme, alors qu'ils la réclamaient avec l'ardeur qu'on sait dans les conseils de la Couronne et dans les journaux irresponsables. L'*Avanti* demande en même temps la suppression de la censure « pour que le pays connaisse enfin la vérité ». Quoique ce journal soit plutôt bolchevisant, nous sommes obligé de constater avec lui que, durant toute la guerre et depuis l'armistice, la censure italienne s'est exercée avec un art diabolique à fausser le jugement du public et à propager les erreurs. Le peuple italien a systématiquement été tenu dans l'ignorance de ce qu'il lui était le plus nécessaire de savoir.

Le successeur désigné de M. Tittoni est le sénateur Scialoja. Il devra faire une politique de clarté. Au mois de mai 1918, lors du congrès des nationalités à Rome, on le disait disposé à favoriser une entente amiable entre l'Italie et les Yougoslaves. Tout le monde l'applaudirait s'il reprenait les projets d'alors.

SIGNATURE DU TRAITÉ DE PAIX AVEC LA BULGARIE A NEUILLY.

27 novembre 1919.

Le traité de paix avec la Bulgarie a été signé ce matin à l'Hôtel de ville de Neuilly. Un minimum de cérémonial a entouré l'accomplissement de cet acte. Mais il serait imprudent de conclure de ce défaut de solennité à l'insignifiance de l'événement. L'exécution du traité du 27 novembre 1919 présente au contraire une importance de premier ordre. En automne 1914, c'est de la Bulgarie qu'il a dépendu que la guerre se terminât dans le courant de 1915. Si le tsar Ferdinand, au moment où la Turquie engagea les hostilités contre la Russie, c'est-à-dire contre l'Entente, avait saisi cette occasion de se joindre aux Alliés, elle aurait à la fois réalisé ses ambitions nationales dans l'empire ottoman, réhabilité sa réputation perdue par sa trahison de 1913, rétabli son prestige militaire fortement compromis par le traité de Bucarest et gagné la gloire de terminer la guerre mondiale aux dépens de son ennemi séculaire. A ce moment tous les Alliés étaient disposés à se montrer très larges envers la Bulgarie. Malheureusement pour le monde tout entier et pour la Bulgarie elle-même, le tsar Ferdinand ne crut pas devoir se dégager de ses liens secrets avec les empires centraux. Malgré les objurgations des gouvernements occidentaux et des plus sincères amis de la Bulgarie, il ne pensa qu'à assouvir ses rancunes contre ses vainqueurs de 1913. D'ailleurs, il se trouvait en cela d'accord avec son peuple que la même soif de vengeance dévorait.

On connaît la suite. Après quelques mois d'exploitation féroce de la victoire sur la Serbie et un déploiement ostentatoire de faste oriental en l'honneur des deux empereurs germaniques, Ferdinand Ier fut précipité du faîte. Il erre sans sceptre ni couronne dans on ne sait quelles solitudes. Il méritait d'être pendu et son pays d'être ruiné. Pourtant les conditions de paix élaborées par les Alliés respirent seulement l'indulgence et le pardon. Elles vont jusqu'à laisser à la Bulgarie la plus grande partie de ses rapines et à lui faire remise de la dette de plus de deux milliards contractée par elle envers l'Allemagne et transférée au profit des Alliés par le traité du 28 juin. La Bulgarie ennemie et criminelle va sortir de la guerre plus prospère que les autres États balkaniques nos alliés. Elle bénéficie d'étranges complaisances. Elle avait joué le tout pour le tout, elle a perdu, et on ne lui fait presque rien payer. Très énergique en paroles, le Conseil suprême s'est montré déplorablement faible dans les actes. Après avoir déclaré la Bulgarie responsable « des maux terribles » qui ont suivi l'agression contre la Serbie en 1915, il n'a pas appliqué cette responsabilité dans les faits, sauf pour la reprise des territoires ottomans conquis en 1912.

Il est fort à craindre que ces procédés paternels encouragent les Bulgares à recommencer l'expérience manquée. Dans les observations qu'elle a présentées au Conseil suprême, le 24 octobre dernier, la Délégation présidée par M. Théodorof s'est enhardie jusqu'à demander « de faire payer à certaines des puissances alliées et associées la valeur des travaux d'utilité militaire que la Bulgarie a faits sur leur territoire en vue de les combattre ». C'est à peu près comme si l'Allemagne avait réclamé le coût des tranchées creusées dans le sol de nos départements envahis ou la valeur des obus incendiaires qui ont détruit Reims. Le

Conseil suprême s'est contenté de répondre, le 3 novembre, que la suggestion de la Délégation bulgare « ne méritait pas d'être prise en considération ». La réponse est mauvaise. Il convient au contraire de prendre cette « suggestion » en très sérieuse considération, à titre de monument d'impudence et de marque d'une résolution inébranlable de berner l'Europe. Et, comme conclusion, il faudra, même après la mise en vigueur du traité signé ce matin, surveiller de très près la Bulgarie. Des négligences ou des complaisances, analogues à celles dont les ministres de la Triple-Entente se rendirent coupables en 1914 et en 1915, provoqueraient de nouvelles catastrophes.

AJOURNEMENT DE LA MISE EN VIGUEUR DU TRAITÉ DE VERSAILLES. — LA RÉSISTANCE PASSIVE DE L'ALLEMAGNE. — N'ATTENDONS PAS LES ÉTATS-UNIS.

28 novembre 1919.

On a perdu de précieuses semaines en attendant d'abord la ratification des États-Unis, puis le bon vouloir des Allemands. Maintenant que l'approbation du Sénat américain devient de plus en plus problématique, le Conseil suprême semble disposé à s'en passer pour proclamer la mise en vigueur du traité de Versailles. Mais il se trouve retenu par les atermoiements de l'Allemagne, en ce qui concerne l'exécution préalable des conditions de l'armistice du 11 novembre. Cette situation est paradoxale. S'il suffit aux Allemands de ne pas exécuter l'armistice pour qu'on ne procède pas à l'application du traité de paix, celui-ci res-

tera lettre morte. On ne s'explique point que le Conseil suprême n'ait pas mis beaucoup plus tôt l'Allemagne en demeure de remplir intégralement les obligations contractées le 11 novembre 1918. Nous avons souvent insisté sur ce point capital avant que la démobilisation fût achevée. Aujourd'hui nous en sommes réduits à nous demander si nous possédons encore les moyens de coercition nécessaires et si les sommations du Conseil suprême vont se briser contre la force d'inertie de l'ennemi. Le Cabinet de Berlin se moque de nous en prenant la contre-offensive et en nous accusant de retenir indûment les prisonniers allemands que, par bonté d'âme, nous nous étions montrés prêts à renvoyer dans leurs foyers avant la mise en vigueur du traité, à condition que l'Allemagne accomplît strictement toutes ses obligations.

Il faut en finir. Il est inutile d'attendre la ratification des États-Unis. Le nombre de ratifications prévues pour la mise en vigueur du traité est acquis. Si le compromis espéré entre le Sénat et le président Wilson se réalise, ce sera tant mieux. Mais, en tout cas, nous devons agir en continuant de considérer les États-Unis comme une puissance associée. En effet, aussi longtemps que le traité n'est pas rejeté par le Sénat ou retiré par le président Wilson, les États-Unis restent solidaires avec les Alliés. Juridiquement ce n'est pas contestable. En fait les délégués américains continuent de siéger dans toutes les Commissions. Hier, à l'Hôtel de ville de Neuilly, ils siégeaient à la droite de M. Clemenceau, tandis que M. Stambouliski, assisté de M. Stanciof, signait le traité bulgare. Il ne paraît pas douteux qu'ils aient pour instructructions de se comporter comme si les États-Unis devaient ratifier le traité de Versailles. Faisons donc comme eux et procédons à l'exécution de ce grand acte international

comme si nous ne doutions point de leur concours. Il nous suffira de prendre quelques précautions supplémentaires pour le cas où le sénateur Lodge et ses amis réussiraient à faire échec à M. Wilson. Car, autant qu'on sache, les adversaires du président ne prétendent pas empêcher la participation des États-Unis à l'exécution des clauses européennes immédiatement exécutables du traité de Versailles. Ils n'ont pas formulé de réserves sur ces clauses. Ils s'opposent seulement à ce que leur pays soit engagé, pour l'avenir, dans des conflits qui ne sont pas encore nés. On conçoit très bien un état de choses où les États-Unis, tout en n'ayant pas officiellement ratifié le traité, prendraient part à son exécution. Beaucoup des adversaires les plus ardents de M. Wilson sont tout autant que nous résolus à rendre l'Allemagne inoffensive. On compte même parmi eux un assez grand nombre de citoyens éclairés, dont les principaux griefs contre le président sont précisément la lenteur mise par lui à se déclarer contre l'Allemagne et ses ménagements envers le peuple germanique.

Donc, sans tergiverser davantage, exigeons l'exécution intégrale des obligations contractées par l'Allemagne. Ceux de ses voisins dont les destinées dépendent de sa soumission nous donneront de grand cœur tout leur appui. Ne nous laissons pas prendre au bluff de la grande armée allemande, secrètement reconstituée, et n'hésitons pas à frapper, s'il ne nous reste pas d'autre moyen de vaincre la résistance d'ennemis sans scrupules.

LE RAID D'ANNUNZIO SUR ZARA. — LA COMPLICITÉ DE L'AMIRAL MILLO. — LA BOUFFONNERIE FIUMAINE.

29 novembre 1919.

Le Conseil suprême a beau fermer les yeux et se boucher les oreilles, le conflit adriatique est arrivé à un tel point d'acuité qu'une explosion prochaine menace de faire sauter la chaudière diplomatique. Le raid de Gabriel d'Annunzio sur Zara est une entreprise dont la démence stupéfie nos confrères italiens eux-mêmes. En effet, cette ville, située à l'intérieur de la ligne d'armistice, était occupiée par des troupes régulières et rien ne la menaçait. Que signifie donc une occupation par les volontaires d'annunziens ? Rien d'autre que l'intention de prendre Zara pour base d'une autre expédition sur le reste de la Dalmatie et le Montenegro. D'ailleurs, le poète condottiere ne s'en cache point. Il parle même de marcher sur Rome s'il rencontre des difficultés de la part du gouvernement. Mais il n'en rencontre aucune. Les troupes sont ravitaillées par des camions militaires de l'armée régulière. L'amiral Millo, qui commandait à Zara, a donné sa parole au poète « qu'aucune partie de la Dalmatie indiquée dans le pacte de Londres ne serait *jamais* évacuée ». Ainsi, même si, grâce aux efforts de M. Scialoja, qui vient d'arriver à Paris pour y reprendre la suite des négociations de M. Tittoni, un accord transactionnel venait à se conclure entre l'Italie et la Yougoslavie, l'amiral Millo et ses troupes se joindraient aux volontaires d'annunziens pour en empêcher l'exécution. C'est une situation révolutionnaire.

Pour l'instant, la révolution a pour chefs des officiers démobilisés qui tiennent à vivre de la guerre et ne reculent point devant un pronunciamento. Ils ont installé à Fiume une dictature à la fois bouffonne et sinistre. Depuis qu'ils y règnent, la vie commerciale et industrielle est complètement suspendue. Un rédacteur de l'*Avanti*, qui a su obliger le commandement local à le laisser visiter la ville, raconte à ce sujet (numéro du 26 novembre) les faits les plus édifiants. Le Conseil national, qui aurait dû depuis longtemps être dissous, conformément aux conclusions du rapport des quatre généraux (signé par le général italien), rend les ordonnances les plus folles et les plus contradictoires, et finalement laisse tout dans l'anarchie. Il distribue des subsides aux ouvriers réduits au chômage, en ayant soin d'exclure de ces largesses tous les Croates et leurs amis. On vote pour les candidats d'annunziens sous peine de mort. Un à un les Fiumains s'enfuient de cet enfer. Le docteur Lenaz lui-même, qui avait appelé d'Annunzio à Fiume, s'est réfugié à Vienne. L'élection du 16 novembre a été grotesque. Sur 7.658 votants il y a eu plus de 4.000 femmes, environ 2.900 soldats (*arditi*), et seulement 700 citoyens fiumains. Le président et le secrétaire du parti autonomiste fiumain, actuellement à Paris, viennent de remettre une nouvelle protestation au Conseil suprême.

Si celui-ci ne trouve pas promptement une solution décisive, deux dangers sont imminents. Tout d'abord, les socialistes italiens, forts de leur succès du 16 novembre, sommeront le gouvernement de mettre fin à la rébellion des volontaires et de leurs complices de l'armée régulière, et, comme ils soutiendront une thèse légale, constitutionnelle et juste, ils iront jusqu'au bout, c'est-à-dire très loin. Toutefois, ce danger n'est pas le plus grave. Il est seulement intérieur, et en Italie on trouve toujours des combi-

naisons pour résoudre les difficultés en apparence les plus inextricables. Mais l'orage viendra certainement du dehors, si l'on ne dissipe pas les lourdes nuées qui s'amassent à l'horizon. Les Yougoslaves sont exaspérés de « l'épopée » d'annunzienne. Le gouvernement de Belgrade les retient avec peine. Plusieurs dizaines de mille volontaires sont, dit-on, rassemblés à Zagreb et prêts à marcher, si d'Annunzio poursuit le cours de ses exploits. Ce sont d'autres gens que les amateurs de *dimostrazioni*. Rien ne les arrêtera une fois qu'ils seront ébranlés. Alors ce serait la guerre, — une guerre où les d'annunziens auraient tous les torts. Il deviendrait impossible au Cabinet yougoslave de contenir un peuple poussé à bout.

La presse italienne entend gronder l'orage et condamne presque unanimement d'Annunzio. Mais les articles de journaux ne suffisent pas à conjurer le danger. Il faut des actes. Le *Times* déclare nettement : « Il faut que la comédie de Fiume finisse. Si le gouvernement italien ne peut pas y mettre fin, la tâche doit être confiée à d'autres. » Un peu plus loin, le grand journal de Londres précise : « Les peuples slaves qui habitent les bords de l'Adriatique ont fait preuve de patience en face de telles provocations ; mais ce sont des combattants de race et de tradition, et il est imprudent de les soumettre à une trop rude épreuve. Si le gouvernement italien n'est pas à même, ou ne souhaite pas, ou craint d'accomplir son devoir strict envers l'Europe, en ramenant la paix dans l'Adriatique, les Alliés et associés, et particulièrement les Américains et les Britanniques, se verront obligés, dans l'intérêt général, de s'en occuper eux-mêmes. »

La question déborde de beaucoup l'Adriatique. Si une des « principales » puissances donne l'exemple de la rébellion contre certaines décisions de la Conférence de la

paix, comment et de quel droit le Conseil suprême imposera-t-il aux puissances « à intérêts limités » le respect d'autres décisions? Déjà de tous les coins de l'Europe souffle un vent d'insubordination. La tempête secouera de nouveau le monde si l'on ne dégonfle pas à temps l'outre d'Eole.

L'INERTIE DES PUISSANCES ET LE CHAOS TURC. — L'AVEUGLEMENT DE L'ANGLETERRE ET L'ÉVANOUISSEMENT DE LA VICTOIRE

1er décembre 1919.

L'anarchie diplomatique engendre l'anarchie matérielle. Tandis que le Conseil suprême consume ses dernières forces dans des efforts obstinés pour imposer des clauses d'importance secondaire, mais irritantes, à plusieurs de ses alliés, il laisse la Turquie se débattre dans le chaos. Cette méthode est doublement funeste. Elle détruit en germe les éléments de reconstitution de l'Orient, et elle permet aux brouillons de toute sorte de déployer librement leurs facultés nocives.

La Turquie nous a fait la guerre, elle a été battue, elle doit subir nos conditions. Nous n'avons cessé de le dire et nous maintenons énergiquement nos conclusions. Mais nous devions signifier nos conditions dans les semaines qui suivirent l'armistice. Certes il était impossible dans un aussi court délai de régler définitivement le sort de l'Orient, d'attribuer à chacun sa part de territoire et d'influence. Mais on pouvait et on devait déclarer sans retard ce que l'empire ottoman aurait à céder. Une grande Commission spéciale, émanation directe ou indirecte de la

Conférence de la paix, aurait reçu la mission de fixer le sort des territoires enlevés au sultan. Au cours de l'hiver 1918-1919 les Turcs se seraient résignés à tout. Ils auraient accepté de se réorganiser ou de vivre dans une Turquie réduite aux pays turcs. Sachant ce qui leur restait et de quelles ressources ils disposaient, ils auraient pu rétablir chez eux la vie normale. Mais les vainqueurs se sont enfermés dans un silence absolu. Après s'être déconsidérés à Constantinople par des allures par trop légères, ils ont installé à Vaucresson une Délégation ottomane à qui ils n'ont rien su dire, et ils l'ont renvoyée brusquement sur le Bosphore sans lui avoir présenté même une esquisse de projet de traité. Si les Turcs méritaient un châtiment exemplaire, ceux d'entre eux qui avaient déploré les actes du triumvirat Enver-Talaat-Djémal, et qui désiraient renouer avec nous, ne méritaient pas qu'on leur refusât de faire connaître nos conditions de paix. Or ils les attendent encore.

Pendant ce temps toutes les ambitions se donnent carrière dans ce qui fut l'empire ottoman. Les sectateurs de l'Union et Progrès relèvent la tête. Leurs chefs ont été emmenés en villégiature à Malte. Sont-ils des accusés, des otages ou de futurs auxiliaires ? Les autorités britanniques qui sont censées les surveiller ne le disent pas. M. Lloyd George et Lord Curzon ont-ils réfléchi qu'il leur serait difficile de demander la tête de Guillaume II après avoir traité les massacreurs de plusieurs centaines de mille d'Arméniens et de Grecs avec une indulgence presque amicale ? Ont-ils pesé les conséquences de la conduite de leurs agents civils et militaires qui, dans toute l'Anatolie, traitent les Français en ennemis ? S'imaginent-ils que leur politique arabe consolidera leur pouvoir en Egypte et permettra de réaliser avec sécurité le grand dessein de route

des Indes au Caire ? Ne voient-ils pas que toutes les manigances contre les autres puissances chrétiennes en Orient, contre la France en particulier, tourneront finalement contre l'Angleterre, et qu'après avoir tout compromis en Europe pour s'assurer des avantages en Asie, ils perdront l'objet même du grand dessein ? Ce qui se passe en Egypte est significatif. Le mouvement de révolte gagne de plus en plus. Les agents anglo-égyptiens, qui ont des vues très étroites tout en prétendant voir très loin, sont en train de ruiner le prestige britannique en Egypte. Malheureusement ils compromettent en même temps les alliances européennes, car ils traitent carrément en ennemis les alliés de la Grande-Bretagne.

C'est une politique de folie. Les puissances européennes sont solidaires en Orient. Ce sont leurs divisions, au moyen âge, qui ont permis aux hordes turques de dévaster une partie de l'Europe. Ce sont elles qui ont maintenu pendant des siècles des populations chrétiennes sous le joug musulman. Ce sont elles encore qui détruiront en Orient les résultats de notre grande victoire si l'on continue de laisser agir à leur guise des agents présomptueux. Bien plus, avec le système en cours, les puissances européennes perdront même leurs positions d'avant-guerre. Le mouvement parti d'Arabie s'étendra à l'Est et à l'Ouest. Les mauvais exemples seront suivis. En cette affaire c'est l'Angleterre qui a le plus à perdre. La France ne serait touchée qu'indirectement. D'ailleurs sa politique de justice et de bienveillance dans ses possessions musulmanes la met à l'abri contre certains des accidents qui menacent les possessions britanniques. Et pourtant ce sont des agents britanniques qui déchaînent aujourd'hui les passions en Orient !

Beaucoup d'Anglais aperçoivent le péril. Dans un article

du 8 novembre le *Times* l'a courageusement signalé. Mais le vertige impérialiste trouble à tel point certains esprits que le système funeste continue. Lord Allenby va-t-il bientôt reconnaître qu'il aurait mieux fait de surveiller l'Egypte que de nous miner en Syrie? Les Moïses du Conseil suprême vont-ils daigner s'occuper de la paix turque? Ils n'apporteront pas au monde la paix générale pour Noël 1919. Plus d'un an après l'armistice, les choses ont à peine changé en Europe. En Orient, elles n'ont changé que pour empirer. Nous allons entrer dans l'année 1920 avec les mêmes préoccupations qu'à la fin de 1918. Seulement, chez les autres, l'impression de notre victoire s'atténue, s'évanouit. C'est grave.

OUVERTURE DE LA NOUVELLE CHAMBRE ITALIENNE.

2 décembre 1919.

Le roi Victor-Emmanuel III a ouvert hier la XXV[e] législature italienne issue du scrutin du 16 novembre. D'après les résultats définitifs voici comment se répartissent les 508 membres de la nouvelle Chambre (statistique du *Corriere della Sera*) : 179 libéraux et démocrates constitutionnels de toutes nuances au lieu de 310 dans l'ancienne Chambre ; 39 radicaux au lieu de 73 ; 100 catholiques au lieu de 29 ; 8 républicains au lieu de 17 ; 155 socialistes officiels au lieu de 52 ; 27 socialistes réformistes et indépendants, en même nombre que dans la précédente législature. Cette statistique par partis est éloquente par elle-même. Mais elle ne met pas en relief un

élément essentiel d'appréciation : l'effondrement du giolittisme.

L'ancienne Chambre, élue sous les auspices de M. Giolitti, comprenait une grande majorité de giolittiens portant des étiquettes diverses. La nouvelle n'en compte pas une douzaine. M. Giolitti lui-même a bien réussi à passer dans son collège de Cuneo. Mais il n'a pas obtenu la majorité absolue dans son ancien fief, et ses camarades de liste, sauf deux, sont restés sur le carreau. « L'homme qui vient », comme l'appelait avec enthousiasme la *Stampa* avant le 16 novembre, est un homme aux reins cassés. Le « cher Peano », échappé au désastre, recueillera peut-être encore ses confidences, mais il ne le conduira plus au palais Braschi : le paradis électoral est perdu. Pour le *Giornale d'Italia* « l'homme qui vient » n'est plus qu'un « nécrophore ». La *Stampa* et son correspondant à Paris doivent en prendre leur parti : le giolittisme est fini. Du reste c'est à peu près le seul bon résultat des élections générales italiennes. La nouvelle Chambre va rendre le gouvernement extrêmement difficile.

Dès hier, les socialistes ont donné un avant-goût de la politique qu'ils comptent suivre. Lorsque le roi a paru dans l'hémicycle de Montecitorio, ils se sont levés en criant : Vive le socialisme! et sont sortis en masse. Cette protestation antidynastique a provoqué sur les autres bancs de chaleureuses acclamations au roi. Victor-Emmanuel III est le souverain qui donne le moins de prise aux adversaires de la royauté. Depuis qu il est sur le trône il n'a pas prononcé une parole ni fait un geste qui marquât une volonté, ni même une tendance personnelle. Il a exercé ses attributions constitutionnelles avec une discrétion que l'on pourrait qualifier d'exagérée. Il vit sans faste, dans une sorte de retraite. Les républicains ne pourraient sou-

haiter de président de république plus réservé. La manifestation socialiste d'hier n'a donc pas de caractère personnel. Toutefois elle n'en est que plus significative. Elle exprime brutalement les tendances du nouveau groupe.

Le discours du trône est une paraphrase solennelle des récentes déclarations faites par le président du Conseil au représentant de l'*Associated Press*. M. Nitti, par la bouche du roi, s'est cru obligé de flatter l'amour-propre national en disant que l'Italie « a eu l'honneur de réaliser la première grande victoire qui décida du conflit ». A quelle date place-t-il donc les victoires du maréchal Foch ? A-t-il aussi oublié la victoire macédonienne sur les Bulgares, que Hindenburg et Ludendorf jugèrent comme le commencement de la fin ? Il est vrai que la Consulta nourrissait une certaine tendresse pour les Bulgares. Mais leur désastre n'en a pas moins été l'événement qui a permis l'écroulement de Vittorio Veneto. Si M. Nitti tient à ce qu'on numérote les événements décisifs de la guerre, nous n'y voyons aucun inconvénient. Seulement, en ce cas, nous serions obligés de rappeler la note de la présidence du Conseil français, dans l'automne 1918, relative à certaines affirmations de M. Orlando sur les raisons de l'immobilité des armées italiennes.

Les passages du discours du trône sur le conflit adriatique ne contiennent rien de saillant. « Les aspirations de l'Italie dans l'Adriatique, lisons-nous, ne cachent aucun dessein militaire, et en grande partie elles n'ont pas de portée économique, car elles se bornent à la défense de l'idéal national fondé sur le droit naturel et historique. » Ce sont là des expressions vagues qu'on a entendues dans tous les pays où l'on prétendait justifier des ambitions. Nous préférons celles de la phrase suivante : « La défense des populations de race et de langue italiennes constitue

pour nous un devoir et un droit imprescriptibles. » S'il ne s'agit que de cela, la solution du conflit adriatique sera facile. Ni la Conférence de la paix, ni la Yougoslavie ne contestent le droit de l'Italie sur ceux des territoires adriatiques où des populations de race et de langues italiennes sont en majorité. Or il est aisé de constater l'existence et la volonté de ces populations. Le gouvernement de Belgrade a toujours admis, il a même réclamé le plébiscite. A défaut de ce moyen, il reste l'accord amiable entre les deux parties. Qu'on choisisse l'un ou l'autre système, mais qu'on choisisse. L'Italie a beaucoup à perdre et rien à gagner à la prolongation de la crise actuelle. Que les États-Unis ratifient ou non le traité de Versailles, elle aura besoin d'eux longtemps encore, et les républicains sont d'accord avec les démocrates pour qu'on règle le conflit adriatique conformément à la justice.

LA FAILLITE DE LA POLITIQUE WILSONIENNE AUX ÉTATS-UNIS ; LES EXPÉDIENTS SUBSTITUÉS AUX PRINCIPES. — LA NÉCESSITÉ DES UNIONS RESTREINTES.

3 décembre 1919.

Les nouvelles de Washington sont de moins en moins rassurantes. Il est désormais certain que le Sénat ne ratifiera pas le traité de Versailles purement et simplement. Il est extrêmement probable qu'il maintiendra la plupart des nombreuses et importantes réserves qu'il a déjà votées. On est donc autorisé à parler dans une certaine mesure de la faillite de la politique wilsonienne et l'on en parle déjà.

Mais on en donne de mauvaises raisons. Si le président Wilson se heurte maintenant aux États-Unis à une résistance insurmontable, c'est parce qu'il a violé lui-même, avec une obstination difficilement explicable, ses propres principes.

Dans tous ses messages et déclarations il avait affirmé en termes catégoriques la nécessité d'une politique franche, ouverte, donnant des garanties mutuelles aux petits et aux grands États. Il avait préconisé de la manière la plus solennelle la constitution d'une « association générale des nations » destinée à rendre toute nouvelle guerre impossible. Or, en fait, durant toute la Conférence de la paix, il a manœuvré dans des ténèbres épaissies à plaisir, et il a combattu toutes les propositions tendant à conférer à la Société des nations des attributions efficaces. Incarnation des doctrines de liberté, il s'est comporté en dictateur. Il s'est entêté à considérer comme inexistant le parti républicain, à s'entourer exclusivement de collaborateurs démocrates et à remporter une victoire de parti en même temps qu'une victoire sur l'Allemagne. Il a voulu avoir *sa* paix à lui, qui servirait de tremplin pour sa gloire personnelle et pour le parti démocrate. Quoi d'étonnant que le parti républicain se défende et veuille forcer M. Wilson à capituler ?

Il existe dans l'esprit de M. Wilson une contradiction fondamentale. M. Wilson a rêvé de rebâtir sur de nouvelles bases le monde bouleversé par une guerre de cinq ans, et, au lieu de concentrer toutes les forces de son pays pour mener à bien une œuvre aussi ardue, il a lié cette entreprise mondiale au triomphe du parti qui l'a porté au pouvoir. Il a dédaigné, rejeté les bonnes volontés du parti adverse qui s'offraient à lui. Il n'a pas admis de représentant du parti républicain dans la délégation américaine à

la Conférence [1]. Pour tous ses choix, militaires aussi bien que politiques, il a constamment fait prévaloir l'intérêt de parti. Il a caressé l'ambition d'être une sorte d'arbitre mondial et, dans son propre pays, il n'a voulu être qu'un chef de parti. Il s'est montré chez lui plus autocrate que le tsar de toutes les Russies. Naturellement le parti brimé se révolte. Par rancune contre M. Wilson les républicains l'attaquent dans son œuvre mondiale. Pour l'abattre ils ne reculent pas devant la Charte du 28 juin 1919. Ainsi, une fois de plus, le monde pâtit des querelles misérables des hommes.

Quand M. Wilson est arrivé à Paris entouré d'une auréole resplendissante, ses admirateurs s'attendaient à le voir présenter à la Conférence une série de projets fondés sur le nouvel Evangile prêché depuis deux ans. On s'apprêtait à recevoir de lui, en pleine lumière, les nouvelles Tables de la loi. A l'étonnement général, on le vit muet et enténébré. Il prononça, il est vrai, plusieurs discours d'apparat. Mais ce n'était que du bruit. Ces harangues ne contenaient aucune précision. Le premier des fameux quatorze points commençait ainsi : « Des conventions de paix, au grand jour, préparées au grand jour. » Il n'y eut qu'une grande nuit. Malgré les adjurations de quelques publicistes aussi désireux que M. Wilson de voir réaliser l'essence de son programme, le président des États-Unis s'enveloppa dans un brouillard impénétrable. Lui, le partisan, le défenseur du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes, écarta d'un revers de main, du Sinaï où trônaient les « principales puissances », toutes les « puissances à intérêts limités » qui possédaient pourtant, en principe, un droit

(1) M. White, ancien ambassadeur, et membre de la Délégation, appartenait bien au parti républicain, mais n'y jouait pas de rôle, de même que M. Lansing, ministre des affaires étrangères.

égal à discuter. Après quelques semaines il ne fut plus du tout question de principes. On revint à la méthode des expédients. Toutes les solutions incorporées dans le traité du 28 juin, y compris le statut de la Société des nations, sont de simples expédients. Ce n'est pas M. Lodge, c'est M. Wilson lui-même qui a ruiné le système wilsonien. Dès lors comment M. Wilson pourrait-il vaincre les objections du Sénat ? Il a perdu son meilleur moyen d'action, l'opinion publique. Aux États-Unis, en effet, personne ne sait plus quelle est, en dehors de la question de parti, la politique du président.

Cependant les citoyens des États-Unis, qui ont consenti de si lourds sacrifices pour abattre en Europe une tentative d'hégémonie monstrueuse, ne voudront pas perdre d'un seul coup, par animosité contre un de leurs concitoyens, les fruits d'un prodigieux effort. Leur conscience leur interdit de rejeter le monde dans le chaos. S'ils éprouvent une répugnance invincible à enregistrer certaines clauses qu'ils croient être des atteintes à la doctrine de Monroe — doctrine indéfinissable et non définie — qu'ils formulent des réserves touchant exclusivement cette doctrine. Qu'ils formulent aussi, à propos d'autres clauses, des interprétations de la Constitution des États-Unis et, au besoin, qu'ils recourent à la Cour suprême. Mais qu'ils laissent intact l'essentiel d'un traité qui, si imparfait soit-il, consacre la victoire du Droit.

Ensuite les autres puissances signataires aviseront aux moyens de combler les lacunes creusées dans l'œuvre du 28 juin. Nous avons autrefois indiqué la méthode à suivre. En signalant l'impossibilité pour la multitude des puissances signataires d'adopter en 1919 un système assurant définitivement le repos du monde, nous disions que les puissances le plus directement intéressées pouvaient

trouver les garanties dont elles ont besoin dans une ou plusieurs unions restreintes. C'est dans cette voie que nous devons nous orienter. Plus tard, lorsque le temps aura amorti les rancunes, les unions restreintes s'élargiront. On n'arrivera au but qu'en procédant par étapes.

NÉCESSITÉ DE MESURES COERCITIVES CONTRE L'ALLEMAGNE RÉCALCITRANTE. — LES RETARDS DU CONSEIL SUPRÊME.

5 décembre 1919.

Le Conseil suprême s'est enfin décidé à envisager sérieusement des mesures coercitives contre l'Allemagne. Le récent échange de notes entre Paris et Berlin prouve une fois de plus que le gouvernement allemand ne cherche qu'à se soustraire à l'accomplissement de ses obligations. De bonnes gens qui reviennent d'Allemagne assurent que les hommes dirigeants du Reich sont sincèrement disposés à exécuter le traité de Versailles et qu'il convient de leur faire confiance, c'est-à-dire de leur faire des concessions. Ce sont les mêmes gens qui, durant la crise européenne de 1911 à 1914, affirmaient que l'Allemagne était pacifique et que, en tout cas, les Scheidemann et camarades sauraient empêcher Guillaume II de déchaîner la guerre. Le Scheidemann de décembre 1919 ne vaut pas mieux que celui d'août 1914. Il reste *echt deutsch*, c'est-à-dire résolu à ne remplir ses engagements que dans la mesure où il sera contraint de les exécuter. Nous ne discuterons pas point par point les dernières notes du baron de Lersner. La réponse du Conseil suprême en date du 1er décembre

suffit. Nous devons seulement relever deux des modes d'argumentation du plénipotentiaire allemand. Le premier consiste à nier effrontément ce qu'il suppose ne pouvoir être prouvé contre lui, le second à déclarer définitives des promesses conditionnelles.

M. de Lersner n'a pas craint d'affirmer que le sabordage des navires de guerre internés à Scapa-Flow résultait de l'initiative des équipages et que, par conséquent, l'Allemagne ne pouvait en être tenue responsable. L'affirmation fût-elle exacte, la conclusion ne le serait pas. L'Allemagne est responsable des actes des équipages de ses bateaux. Mais le gouvernement britannique vient d'établir, par des pièces trouvées dans les archives de la flotte internée, que l'ordre de couler les navires de guerre est venu d'en haut. M. de Lersner et toute la presse germanique se sont élevés avec indignation contre l'inexécution de la promesse de la France de rapatrier sans délai les prisonniers allemands. Avant d'agir directement près du Conseil suprême, on a fait campagne près des gouvernements neutres afin de les apitoyer et de les inviter à s'entremettre près du gouvernement français. On a ainsi réussi à provoquer plusieurs démarches, notamment celle du Conseil fédéral suisse, en faveur du rapatriement anticipé. Mais, si les prisonniers étaient rapatriés avant l'exécution des conditions stipulées et si ces stipulations restaient ensuite lettre morte, le Conseil fédéral suisse se chargerait-il de les faire exécuter ? Nulle part l'Allemagne ne s'est encore conformée aux clauses de Versailles qui lui imposent des obligations strictes. Elle occupe encore une partie des provinces baltiques, et la Lettonie s'est vue forcée de lui déclarer la guerre. Elle s'ingénie à empêcher le plébiscite en Haute-Silésie et en Slesvig. Elle a même réussi à gagner le concours du Cabinet de Copenhague qui agit en flagrante

opposition avec le sentiment national. Elle cherche partout des complices pour annuler, article par article, le traité de Versailles. Elle va jusqu'à menacer.

Il n'est qu'un moyen de la rendre inoffensive : procéder à des actes de coercition chaque fois qu'elle se dérobe. Pour cela il importe d'avoir toujours en main l'instrument de coercition. Le maréchal Wilson vient d'être appelé d'urgence à Paris pour se concerter avec le maréchal Foch. C'est bien ; mais cela prouve qu'on a eu tort de ne pas se concerter plus tôt. On aurait dû, dès l'armistice, à plus forte raison dès la signature du traité du 28 juin, organiser et tenir constamment prêt à marcher le corps chargé des mesures éventuelles de coercition. Le Conseil suprême est toujours en retard. N'a-t-on pas attendu jusqu'à ces derniers jours pour inviter la population allemande à rendre les objets provenant des pays occupés ? Il y a un an que nous pressions les Alliés de publier cette sommation. Depuis lors que d'objets ont été consommés, détruits ou dissimulés ! Au lendemain de l'armistice leurs détenteurs, sous le coup de la menace d'une occupation, se seraient résignés à restituer. Aujourd'hui ils se croient à l'abri de toute sanction. Ils ne rendront que ce qu'il leur sera vraiment impossible de cacher. D'ailleurs on ne nous fait pas connaître quelles pénalités l'invitation à restituer édicte contre les récalcitrants.

Il faut ignorer complètement l'Allemagne pour s'imaginer que nous la rendrons malléable avec des concessions. Elle ne respecte que la force. Plus nous atténuerons nos justes exigences, plus elle se rira de nous. D'ailleurs nous lui rendrons service en nous montrant inexorablement fermes. Dès qu'elle se sera convaincue que nous sommes décidés à faire exécuter strictement l'intégralité du traité de Versailles, elle s'inclinera et ne s'occupera plus, provi-

soirement du moins, que de panser ses plaies. Si ses hobereaux tentent alors un coup de force, ils ne réussiront pas. Mais il est douteux qu'ils le tentent, car ils craignent trop que leurs derniers privilèges leur soient enlevés.

LE NOUVEAU CABINET DELACROIX EN BELGIQUE. — LA SUPPRESSION DE LA NEUTRALITÉ BELGE ET L'UNION DÉFENSIVE CONTRE L'ALLEMAGNE.

6 décembre 1919.

Le nouveau Cabinet belge s'est formé dans les conditions qu'on prévoyait. M. Delacroix a simplement reconstitué l'ancien en en conservant les principaux membres, notamment M. Hymans, ministre des affaires étrangères. Après les inévitables protestations de M. Woeste, dont l'âge ne modère point l'intransigeance, les catholiques ont admis la nouvelle répartition des portefeuilles qui, conforme aux résultats du scrutin du 16 novembre, affaiblit leur situation gouvernementale. M. Poullet, à qui M. Delacroix aurait tout d'abord offert l'intérieur, a dû passer finalement aux chemins de fer parce que son flamingantisme s'était récemment manifesté de façon trop exubérante. M. Renkin, plus pondéré, a échangé les chemins de fer contre l'intérieur. M. Jules Destrée, socialiste, gouvernera les sciences et les arts, c'est-à-dire l'instruction publique ; c'était la condition de la participation des socialistes au pouvoir. Une autre de leurs conditions, acceptée en principe, consiste dans la suppression de l'article 310 qui sanctionne le respect de la liberté du travail. Mais on

ne s'entend guère sur la modalité de cette suppression. M. Delacroix ne consent à supprimer une disposition qui assure aux ouvriers le droit de travailler malgré les menaces ou les violences des grévistes que pour la remplacer par une autre, plus atténuée peut-être, mais suffisamment efficace. Au contraire, les socialistes exigent la suppression pure et simple. Certainement le nouveau Cabinet ne siègera pas sur un lit de roses.

Il se trouve aussi en face de sérieuses difficultés extérieures. Le règlement de ses litiges avec les Pays-Bas est très ardu. Il ne comportera pas les satisfactions que le peuple belge espérait. Le Cabinet de La Haye n'est pas entré dans les vues politiques de celui de Bruxelles ; il consent seulement à donner à la Belgique des facilités techniques. Le gouvernement belge se trouve donc dans l'obligation de chercher dans de nouveaux accords diplomatiques les garanties qu'il ne trouve pas dans un arrangement avec les Pays-Bas. Puisque la neutralité collective stipulée dans les traités de 1839 n'est plus qu'un souvenir, il faut remplacer la fausse sécurité qu'elle promettait par des engagements positifs. Ceux-ci ne peuvent consister que dans une alliance défensive. C'est à quoi l'on songe.

Quand MM. Wilson, Lloyd George et Clemenceau ont négocié les deux traités destinés à prémunir la France contre les risques d'une nouvelle agression, ils avaient en vue la situation créée par le traité de Versailles. Il s'agissait alors de donner à la France les garanties diplomatiques de nature à compenser l'insuffisance de certaines garanties matérielles. Il ne s'agissait point de mêler d'autres États à des négociations visant exclusivement la France. Aujourd'hui la situation est modifiée. Le rôle de la Société des nations devient de plus en plus obscur. Celui des États-Unis est incertain. La nécessité de conclure les Unions

restreintes que nous avons souvent préconisées apparaît de plus en plus impérieuse. Parmi elles figure au premier plan l'union entre les voisins de l'Allemagne, ayant pour objet de se garantir mutuellement contre une agression, directe ou indirecte, de cette puissance. Il serait peut-être difficile de constituer du premier coup une Union de ce genre englobant tous les voisins du Reich. Mais on peut tout au moins commencer par les États occidentaux, en y comprenant naturellement l'Angleterre qui est aussi voisine du Reich, sinon limitrophe au sens strict du mot. La formation d'une union défensive contre l'Allemagne, union publique sans aucun article secret, produirait en ce moment le meilleur effet. Elle serait de nature à calmer l'effervescence des hobereaux. Si la menace des foudres mouillées du *Covenant* laisse indifférents les militaristes forcenés qui se sont juré d'empêcher l'exécution du traité de Versailles, la perspective de voir se dresser automatiquement contre eux leurs plus puissants voisins les fera tenir tranquilles bon gré mal gré.

Seulement il ne faut pas tergiverser indéfiniment. La Belgique a besoin d'être promptement rassurée. On doit lui donner satisfaction sur ce point. La France doit de plus faciliter de tout son pouvoir la vie économique belge et se prêter cordialement à tous les arrangements propres à resserrer les relations des deux pays. Au moment où, par le flamingantisme, le germanisme s'ingénie à reprendre pied chez nos voisins, il nous faut veiller avec le plus grand soin à ce que la magnifique solidarité du temps de guerre ne s'effrite pas pendant la paix sous l'action de frottements divers. L'occasion de retourner la Barrière de 1814 est unique ; n'hésitons pas à la saisir.

LE BLUFF GERMANO-BOLCHEVIQUE. — COUPS DROITS ET FEINTES. — LES POURPARLERS INTER RUSSES.

7 décembre 1919.

Manifestement le Conseil suprême délibère sous l'impression du double bluff germanique et bolchevique. Ce sont deux bluffs jumeaux. Si l'on tranchait résolument la membrane qui soude l'un à l'autre ces deux frères siamois, ils périraient rapidement. Mais la diplomatie des Alliés s'applique depuis treize mois à entretenir la vie de ce monstre.

Elle a commencé par prier les Allemands de rester dans les provinces baltiques afin de préserver ces régions de la dévastation bolchevique, et les Allemands ont si bien pris racine dans le pays qu'ils y sont encore installés en dépit de toutes les sommations. Aujourd'hui les États baltiques ne voient plus de ressource que dans la conclusion d'un *modus vivendi* avec les bolchevistes. Puis le Conseil suprême a montré toutes sortes de ménagements envers la « pauvre Allemagne » de peur qu'elle ne tombât dans le bolchevisme, ou que la peur du bolchevisme ne la fît choir dans les bras des Junkers. Le gouvernement du Reich exploite à fond cette double appréhension et déchaîne l'une après l'autre ou simultanément, suivant les circonstances, la presse bolchévisante et la presse militariste d'outre-Rhin. Avec une naïveté que rien ne décourage, les Alliés frissonnent devant certains articles de journaux et s'écrient : « Avez-vous lu ceci? Avez-vous lu cela? Prenons garde! Soyons prudents! Ne provoquons pas de nou-

velle crise en Allemagne! » Et ils retirent la main prête à frapper. Au lieu de porter un coup droit, ils esquissent des feintes.

A lire les journaux de ce matin, il est à craindre que la menace de mesures coercitives, qui semblait sérieuse avant-hier, ne soit encore qu'une feinte. A la vérité, le bluff bolchevique ne cessera de faire des dupes que lorsque le bolchevisme sera ruiné. Mais, pour aboutir à ce résultat, il faut reconstituer la Russie, et, pour reconstituer la Russie, les Alliés doivent avoir une politique russe commune. Or ils n'en ont pas encore. Il n'est même pas téméraire d'affirmer qu'ils ne savent pas bien eux-mêmes ce qu'ils pensent. C'est ainsi qu'on voit un d'entre eux soutenir Dénikine et flirter en même temps avec Lénine. M. Lloyd George est allé récemment jusqu'à dire publiquement qu'il n'était pas bien sûr qu'il fût sage de reconstituer la Russie. On aime à croire que, en pensant ainsi tout haut, il a dans l'expression dépassé sa pensée. Toutefois, volontairement ou non, il a laissé croire aux intéressés deux choses également dangereuses : que, après tout, on pouvait s'arranger avec le bolchevisme, et que le démembrement de l'empire russe était une hypothèse à envisager. Les démentis, rectifications et éclaircissements publiés coup sur coup n'atténuent pas cette impression. Ce seraient de mauvaises conditions pour ouvrir la conférence russo-alliée dont on parle en ce moment à Londres.

Nous avons ici même (*Débats* du 9 novembre) énergiquement recommandé l'ouverture de négociations entre les représentants des différentes parties de l'ancien empire des tsars, sous les auspices de représentants alliés. Cela nous paraissait le seul moyen d'utiliser efficacement, en le coordonnant, les efforts de tous les intéressés contre l'ennemi commun, c'est-à-dire le bolchevisme, et de préparer

l'accord nécessaire entre les diverses nationalités qui composaient l'empire russe. Mais le projet dont il est en ce moment question se présente sous un autre aspect. Il s'agirait, dit-on, d'une véritable Conférence diplomatique, dont les représentants alliés seraient membres au même titre que ceux des différentes parties de l'ancienne Russie. S'il en était ainsi, la Conférence serait mort-née. Jamais les Russes n'admettront que des étrangers soient appelés à régler avec eux leurs affaires intérieures. Jamais non plus ils ne consentiront à reconnaître *ab initio* comme plénipotentiaires d'États indépendants les représentants des candidats-États issus de la révolution russe. Si l'on veut réussir dans la tentative de conciliation que nous avons suggérée, il convient de réunir les représentants russes dans des conversations régulières et ordonnées, mais sans appareil protocolaire, en présence de délégués alliés agissant uniquement en qualité d'intermédiaires amicaux. Si, de leur côté, des candidats-États faisaient mine de se tenir à l'écart d'une Conférence qui n'aurait point de caractère protocolaire, on leur ferait sentir qu'il serait dangereux de jouer pareil jeu. Leur intérêt vital leur commande d'établir de bons rapports avec une Russie qui, un jour ou l'autre, sera reconstituée par la nature même des choses à défaut du génie des hommes. Ils sont destinés à être broyés s'ils n'arrivent pas à cet accord. Qu'ils ne s'arrêtent donc pas devant des objections de forme ou de mots, et qu'ils considèrent de sang-froid la situation d'ensemble. On demandera le même effort aux Russes. Si l'on parvient ensuite à se dégager des cadres étroits du vocabulaire juridique, on finira par tomber d'accord sur de nouvelles combinaisons politiques correspondant aux exigences de circonstances que n'ont pas prévues les auteurs de manuels.

DÉFAILLANCE DU CONSEIL SUPRÊME SUR L'EMPLOI DE MESURES COERCITIVES : LES CRÉANCIERS DE L'ALLEMAGNE ABANDONNÉS. — L'ESPRIT POLITIQUE ET L'ESPRIT JURIDIQUE.

9 décembre 1919.

Les appréhensions que nous ressentions au sujet de la fermeté du Conseil suprême n'étaient que trop justifiées. Dans la note qu'il a fait remettre hier soir au président de la Délégation allemande le Conseil suprême abandonne plusieurs des positions qu'il avait annoncé l'intention de défendre jusqu'au bout. Il se laisse entraîner dans le *Kuhhandel*, dans le marchandage, où ses adversaires sont beaucoup plus malins que lui. En somme il donne à l'Allemagne l'impression la plus fâcheuse possible, celle du doute dans sa propre force. Quand on reproche à certains hôtes de notre Sinaï de compromettre l'œuvre de cinq ans de guerre en rendant à l'Allemagne la faculté de nuire, ils se récrient en affirmant qu'ils sont aussi résolus que nous à désarmer l'Allemagne. Mais, si cette résolution se manifeste par des concessions répétées, elle est vide de sens. Chaque atténuation des demandes officiellement formulées marque notre faiblesse. Comment obtiendrons-nous des hommes dirigeants du Reich l'exécution stricte du traité de Versailles s'ils savent par expérience qu'il leur suffit de protester ou de gémir pour nous arracher des concessions ? Ils possèdent un assortiment inépuisable d'échappatoires. S'ils sont contraints de reconnaître telle ou telle obligation ils soutiendront tantôt qu'elle est inexécutable,

tantôt qu'elle est injuste. Le 28 juin 1919 la Conférence leur a refusé d'insérer des réserves dans le traité. Mais, en fait, elle leur accorde jour après jour ce qu'elle leur a refusé en droit.

La note du 8 décembre, qui répond à la communication verbale de M. de Lersner du 1er décembre, a deux défauts. Elle contient des modifications à des exigences spéciales qu'on avait pourtant soigneusement pesées avant de les formuler. Ensuite, chose plus grave, elle ne parle plus de mesures coercitives : elle déclare que « l'exécution des clauses du protocole (relatif à l'exécution des clauses de l'armistice), condition de la mise en vigueur du traité de paix, sera garantie par les stipulations générales de ce traité, ainsi que par les méthodes ordinaires reconnues par le droit des gens ». On reconnaît là l'esprit juridique. Mais il s'agissait justement de préciser ces stipulations générales et de définir une des « méthodes ordinaires » reconnues par le droit des gens. C'était d'autant plus utile que les juristes les plus réputés ne s'entendent point sur ces questions. Alors que va-t-il arriver chaque fois qu'une divergence de vues se produira entre les Alliés et le Reich ? Le Cabinet de Berlin maintiendra son interprétation et finalement proposera de s'en remettre au tribunal international de La Haye. Créanciers français, vous attendrez longtemps avant d'encaisser le montant des réparations qui vous sont solennellement garanties sur parchemin.

La note d'hier contient, il est vrai, une menace qui, au premier abord, paraît efficace. Elle « rappelle à l'Allemagne une dernière fois qu'une dénonciation de l'armistice suffit pour donner aux armées alliées toute latitude en vue des mesures militaires qu'elles jugeraient nécessaires ». En lisant cela, on se sent tout d'abord rassuré. On se dit : Si les Allemands se dérobent, on va dénoncer l'armistice et

l'on prendra des mesures coercitives de nature à les forcer de se soumettre. Après réflexion, on est moins tranquille. Sous la menace de la dénonciation de l'armistice, M. de Lersner signera. Toutes les protestations de MM. Noske, Bauer, Müller, etc. ne sont que de la mise en scène. Mais le protocole une fois signé et le traité de Versailles déclaré en vigueur, nous n'aurons plus à notre disposition, pour assurer l'exécution des engagements contractés à notre égard, que « les méthodes ordinaires reconnues par le droit des gens ». C'est-à-dire que nous reculons pour mieux sauter. Malheureusement l'obstacle à franchir s'élève et s'élargit chaque jour.

Nous allons entrer dans le quatorzième mois de l'armistice. Qui, le 11 novembre 1918, aurait supposé que cette convention ne serait pas encore exécutée au mois de décembre 1919? Si l'on fait le calcul de la diminution de prestige, de l'augmentation de risques et de l'aggravation de charges que ces retards mettent à notre passif, on est épouvanté. La justice et l'esprit juridique sont deux choses différentes. Pour gouverner le monde il faut plus d'esprit politique que d'esprit juridique. Et l'esprit politique n'est pas celui des politiciens, c'est même tout le contraire.

DÉPART DE LA DÉLÉGATION AMÉRICAINE. — M. CLEMENCEAU A LONDRES. — LA FAILLITE DES IMPÉRIALISMES.

10 décembre 1919.

M. Clemenceau part ce soir pour Londres, accompagné de M. Philippe Berthelot, directeur des affaires politiques

et commerciales au quai d'Orsay, qui remplace M. Pichon indisposé. Il va conférer avec M. Lloyd George qui cause déjà depuis quelques jours avec M. Scialoja, le nouveau ministre des affaires étrangères d'Italie. Les entretiens de Londres prennent une importance particulière au moment où la Délégation américaine se rembarque pour les États-Unis.

M. Polk, avant de quitter Paris, a signé la nouvelle rédaction de l'annexe au traité avec l'Autriche sur les garanties données aux minorités ethniques et religieuses, et cela permettra certainement à la Délégation roumaine de signer les traités avec l'Autriche et la Bulgarie. De plus M. Wallace, ambassadeur des États-Unis à Paris, est autorisé à prendre part avec voix consultative aux délibérations du Conseil suprême. Enfin des contingents américains continuent d'occuper avec nous la rive gauche du Rhin. La collaboration des États-Unis subsiste donc. Il convient aussi de remarquer que, lorsque M. Polk est arrivé à Paris pour suppléer le colonel House après le départ du président Wilson, il ne pensait pas prolonger son séjour à Paris au delà du mois de septembre. Il n'a jamais eu l'intention de rester à l'hôtel Crillon jusqu'au règlement définitif de toutes les questions soumises à la Conférence de la paix. Il s'en va maintenant non pas parce que le Sénat met des obstacles à la ratification du traité de Versailles, mais parce qu'il y a une fin à tout et que la Conférence de la paix doit nécessairement subir une tiansformation.

Par la force naturelle des choses, la Conférence de la paix, que la volonté de nos Moïses avait réduite en fait presque dès le début à un Conseil restreint, très restreint, évolue vers des négociations spéciales entre les puissances particulièrement intéressées à telle ou telle affaire. Faute de vues d'ensemble, on n'a pas réussi à construire l'édifice

grandiose projeté lors de la conclusion de l'armistice. On n'a pas même su dresser une façade imposante. Plusieurs parties de l'œuvre des Cinq ressemblent moins à des palais de granit qu'à des baraquements en tôle ondulée posés au petit bonheur ici et là. Il s'agit maintenant pour nous de nous installer dans les logements qui nous sont affectés et de les aménager au mieux de nos intérêts d'accord avec nos voisins. Parmi ces voisins l'Angleterre est de beaucoup celui avec lequel nos relations sont le plus étendues et le plus actives. En conséquence M. Clemenceau devait avoir à cœur d'aller à Londres, aussitôt après les élections générales et l'ouverture de la nouvelle Chambre.

Le cadre des négociations de Londres est immense. Pour y travailler utilement il importe que de part et d'autre on ne perde pas de vue quelques idées fondamentales. Nous ne reparlerons pas de la nécessité pour la France et l'Angleterre de rester étroitement unies. On a déjà tout dit là-dessus, et ce serait faire injure aux négociateurs français et britanniques de douter un seul instant de leur inébranlable résolution de maintenir pendant la paix la solidarité du temps de guerre. Seulement, pour que cette mutuelle volonté soit efficace, il faut qu'elle s'appuie sur un système raisonné.

En ce qui nous concerne, si nous voulons inspirer confiance de manière durable à nos voisins britanniques, nous devons répudier catégoriquement les doctrines et les procédés impérialistes qui peuvent couver encore dans quelques cerveaux. Jamais, il est vrai, le gouvernement de la République n'a professé ces doctrines ni pratiqué ces procédés. Mais l'attitude ou le langage de personnes irresponsables a pu quelquefois induire les Anglais en erreur. On s'en est aperçu durant la Conférence. On a ainsi réveillé des méfiances qui ont eu des suites. Il serait déplorable à

tous égards que des méfiances de ce genre gangrenassent nos rapports avec nos Alliés. Les Allemands sont à l'affût pour les exploiter. Afin d'en prévenir la naissance, le mieux est de nous expliquer franchement avec les Anglais. M. Clemenceau ne manquera pas à ce devoir.

D'autre part le moment est venu pour le Cabinet de Londres de tirer les conclusions de la guerre et de fixer sa politique générale pour une longue période. Il est également de son intérêt de rassurer ses voisins et de ne pas se lancer dans des combinaisons aventureuses. Or on est obligé de constater que des doutes ont pu naître à ce sujet dans ces derniers temps. Il a semblé par instants que le vertige impérialiste troublait quelques têtes et que certains agents britanniques s'ingéniaient à pousser leurs avantages au delà de toute limite raisonnable. Si nous nous en sommes montrés inquiets, ce n'est nullement par jalousie. Nous sommes tellement persuadés de la nécessité de la solidarité franco-britannique que nous nous réjouirons de tout ce qui consolidera et renforcera la puissance de nos amis d'outre-Manche. Mais, inversement, nous redoutons tout ce qui contribuerait à diminuer, disperser, détraquer cette puissance. C'est pour cela que nous nous alarmons devant certaines velléités de nature à jeter l'Angleterre dans des complications périlleuses. Avant la guerre beaucoup de bons Anglais disaient que leur pays était saturé de possessions d'au-delà des mers et qu'il serait très dangereux pour lui d'en acquérir de nouvelles. Cela est encore plus vrai maintenant. La politique qui entraîne à toujours prendre quelque chose de nouveau pour protéger ce qu'on vient d'acquérir mène invariablement à la dissolution finale. Si puissante qu'elle soit, l'Angleterre, ni aucun pays du monde, ne possède le personnel indispensable pour gouverner un empire illimité. Les Allemands guettent le mo-

ment où se produirait une fissure dans un édifice démesuré pour essayer de le faire tomber en morceaux.

La leçon à tirer de la guerre de 1914-1919 est la faillite de l'impérialisme. Les vainqueurs détruiraient leur victoire de leurs propres mains s'ils en profitaient pour reprendre la politique qui a si mal réussi aux vaincus.

LA ROUMANIE ET LA PAIX.

11 décembre 1919.

Au nom du gouvernement roumain le général Coanda a signé hier soir au quai d'Orsay les traités de Saint-Germain et de Neuilly, ainsi que le traité de garantie des minorités. Voilà donc accompli un acte dont M. Jean Bratiano et ses amis ne voulaient pas s'acquitter eux-mêmes, qu'ils déclaraient impossible, et qu'ils prétendaient empêcher à tout prix. Peut-être essaieront-ils d'exercer une pression sur la Chambre pour la décider à rejeter le traité de garantie des minorités ; mais celui-ci n'est pas séparable des deux autres, ils doivent être votés tous trois en bloc, et M. Bratiano dispose d'une trop faible équipe et de trop peu d'autorité dans la nouvelle Chambre pour la déterminer à rompre avec les Alliés. Du reste ce serait un jeu de casse-cou. La Roumanie a déjà beaucoup perdu depuis l'armistice à la suite des fausses manœuvres de son précédent gouvernement. Elle a compromis ses rapports avec un de ses voisins dont les intérêts sont solidaires des siens. Sa reconstitution économique est restée en suspens. Son opinion publique, mal informée, est troublée, agitée, alors

que tout l'effort national devrait être concentré sur l'organisation du royaume transformé par des agrandissements doublant au moins son territoire et sa population. Le traité de Saint-Germain consacre en somme la gloire de la Roumanie et la réalisation de ses aspirations séculaires, même de celles qui semblaient devoir rester à l'état de rêve pendant des générations. On a peine à comprendre que des hommes d'État roumains se soient obstinés à le combattre sous prétexte que, sur des points particuliers, touchant des questions d'amour-propre, il ne leur donnait point complète satisfaction.

Par égard pour le roi Ferdinand, qui avait adressé une émouvante objurgation aux chefs d'États alliés, la rédaction du traité de garantie des minorités a été modifiée de manière à calmer certaines susceptibilités. On a supprimé les passages du préambule contenant des allusions à l'inexécution des engagements imposés à la Roumanie par le Congrès de Berlin. On a spécifié que le traité actuel avait été élaboré après consultation du Cabinet de Bucarest. On a remplacé les clauses sur les Israélites par une déclaration constatant que les ressortissants israélites du royaume sont admis de plein droit à jouir de droits égaux à ceux des autres citoyens. Nous nous félicitons de ces modifications auxquelles le gouvernement et le sentiment public français ont largement contribué. Elles faciliteront la tâche du nouveau Cabinet que M. Voivod Vaida a été chargé de constituer et dont l'exacte composition ne nous est pas encore connue. M. Vaida, pendant son séjour à Paris comme membre de la Délégation roumaine, s'est toujours montré partisan de la conciliation. Il est bien regrettable qu'il n'ait pas été écouté plus tôt.

Lors des dernières élections générales le peuple roumain a montré nettement qu'il répudiait la vieille politique

de clientèle et qu'il désirait la formation de partis nouveaux fondés sur des programmes positifs et non sur des chefs de groupes se disputant l'influence. Pour qui savait observer, ces intentions apparaissaient depuis quelque temps déjà. Il eût été sage d'en tenir compte en appelant au pouvoir, après la démission de M. Bratiano, un ministère n'ayant aucun caractère de parti et dont la mission principale eût consisté à faire des élections vraiment sincères. Malheureusement le Cabinet Vaitoïano, exclusivement militaire (pourquoi ?), comprenait seulement des doublures des ministres démissionnaires, des suppléants intérimaires. Le calcul était si clair que les chefs de l'opposition, MM. Take Jonesco et le général Averesco, décidèrent d'engager leurs électeurs à s'abstenir totalement dans les circonscriptions de l'ancien royaume. Il en résulta que le nombre des votants n'atteignit pas cinquante pour cent et que les élus ne sont qu'une ombre déformée de la représentation nationale. Il devient très difficile, sinon impossible, de gouverner avec une Chambre élue dans ces conditions. On parle déjà d'une dissolution qui aurait lieu aussitôt après la ratification des traités.

Pas plus qu'en Italie l'intransigeance de ministres obstinés dans un système désuet n'a réussi. Dans l'un et l'autre pays il convient, dans l'intérêt national, de revenir à la politique de prévoyance et de modération. La Roumanie n'aura pas trop du travail de toute une génération pour organiser l'État reconstitué sur de larges bases et mettre en œuvre les magnifiques domaines qui lui sont échus.

LE CHANCELIER RENNER A PARIS. — LA DÉTRESSF DE L'AUTRICHE ET LA QUESTION DU RATTACHEMENT. — CONVENTIONS ÉCONOMIQUES ET CONFÉDÉRATION.

12 décembre 1919.

M. Renner, chancelier de la république d'Autriche, est arrivé hier à Paris. Il n'y vient pas en qualité de plénipotentiaire, car le traité de Saint-Germain n'est pas en discussion. Il vient demander des secours matériels qui empêchent ses concitoyens de mourir de faim. Il peint un tableau lamentable de la détresse de la population viennoise menacée de périr de froid et d'inanition, et crie à l'aide. Il convient de rester de sang-froid et d'examiner de près la situation.

En effet la misère est grande à Vienne et dans certaines agglomérations. Le charbon et le blé sont rares et chers. Les souffrances sont très vives. Les raisons sautent aux yeux : l'Autriche vaincue subit doublement les conséquences de la guerre, celles dont pâtissent tous les États qui ont mené la guerre pendant cinq ans, et celles qui frappent spécialement les vaincus. Il n'y a rien d'étonnant, d'anormal ni d'immoral à ce que les Viennois souffrent maintenant plus que les Parisiens, les Lillois ou les Bruxellois. A la fin de juillet 1914 ils ont illuminé et dansé dans les rues en apprenant la déclaration de guerre à la Serbie. Ils dansent encore, paraît-il, car les établissements de plaisir de l'ancienne capitale des Habsbourg regorgent de clients tous les soirs. Seulement ils n'ont pas de quoi se chauffer et à peine de quoi manger. Il importe de remar-

quer à ce sujet que, pendant plusieurs années, ils ont joyeusement dépouillé les pays que leur gouvernement avait attaqués de toutes les ressources transportables, sans se soucier de la pénurie où ils laissaient les populations victimes de leurs spoliations. Nous ne parlons pas des massacres dont les troupes de Sa Majesté Apostolique se sont rendues coupables et contre lesquels les Viennois n'ont nullement protesté. Mais nous avons le droit d'opposer horreurs à horreurs et de ne pas céder à des crises d'attendrissement lorsqu'on veut nous apitoyer aujourd'hui sur les souffrances des Viennois. Eux du moins ont leurs foyers intacts ; les gens de Reims, de Lens, de Louvain, d'Ypres et de mille autres localités de France ou de Belgique n'ont plus de foyers du tout.

Voilà pour la question sentimentale. Quant à la question morale, elle se résout aisément. Nous sommes disposés à secourir les populations autrichiennes dans la mesure où les nôtres n'en souffriront pas. Mais nous n'avons pas le droit d'aggraver la situation de nos propres concitoyens afin de secourir les habitants d'un État qui a mis tout en œuvre pour nous détruire. Dans les déclarations de M. Renner à la presse, on ne trouve pas de demandes excessives. Le chancelier se borne à solliciter des facilités admissibles en principe. Cependant les dépêches officieuses de Vienne nous exposent, sous forme d'interrogations, un programme beaucoup plus vaste. Elles posent la question de savoir si es Alliés sont « décidés à soutenir financièrement et économiquement une Autriche indépendante de façon à lui rendre l'existence possible », ou s'ils désirent « le rattachement de l'Autriche à un autre groupe économique ». On porte ainsi la discussion sur le terrain politique.

Voici notre réponse. Les Alliés sont décidés à permettre à la république autrichienne de vivre de son mieux et à

lui faciliter l'existence. Mais ils n'ont point l'intention de prendre cette existence à leur charge. D'autre part, pour que la république autrichienne subsiste et se rétablisse petit à petit dans des conditions normales, il n'est pas nécessaire qu'elle se « rattache à un autre groupe économique » dans le sens où l'entendent les partisans d'une confédération danubienne. La solution des difficultés actuelles se trouve dans deux genres d'arrangements que nous préconisons depuis l'écroulement de la Habsbourgie.

L'Autriche est en faillite et ses amis comme ses créanciers ont intérêt à ce qu'on lui applique le régime des faillis. Son actif doit être administré par un syndic ou un conseil judiciaire qui étudiera les moyens de liquider le passif. Si le gâchis actuel continue, l'Autriche, suivant l'expression de M. Renner, se mangera elle-même jusqu'à ce qu'il ne lui reste plus que les os. A ce point de vue l'erreur capitale des Autrichiens a été d'essayer de se sauver en se fondant dans le grand Reich germanique. Ils ont ainsi perdu un temps extrêmement précieux. Ils attendaient le Messie au lieu de travailler. De leur côté les Alliés ont commis une lourde faute en ne pas leur signifiant tout de suite l'interdiction de s'agréger à l'Allemagne. Aujourd'hui, si l'on veut faire de bonne besogne, il faut envisager de face les réalités ; la république autrichienne ne se tirera de peine qu'en se soumettant au régime des faillis jusqu'à la liquidation de ses affaires. La Turquie, l'Égypte et même la Grèce ont autrefois accepté un régime analogue qui est encore en vigueur, partiellement au moins. M. Renner agira sagement en priant les Alliés de constituer à Vienne un syndicat international de la faillite autrichienne.

En cè qui touche les rapports économiques de la nouvelle république avec ses voisins, il est inutile qu'ils prennent la forme confédérale ou une forme de même genre. Il

suffit de conventions spéciales. Avant et après la dislocation de la monarchie dualiste nous avons soutenu que ses diverses parties, transformées politiquement par la création d'États indépendants ou la réunion à d'autres États conationaux, pouvaient reprendre entre elles les relations économiques antérieures au moyen de conventions librement consenties, modifiables suivant les circonstances et n'engageant pas la politique. Avec un peu de bonne volonté mutuelle ces diverses parties peuvent reprendre les anciens échanges de produits. De l'avis des personnes les plus compétentes ces échanges s'équilibrent normalement. Les Cabinets de Prague et de Belgrade en sont convaincus et ils ont déjà passé avec celui de Vienne des conventions très intéressantes. M. Renner déplore qu'elles n'aient reçu qu'un petit commencement d'exécution. Mais ce n'est pas la faute des signataires. Les difficultés de transport, dont nous souffrons aussi, sont la vraie cause de l'inexécution. Dans ces conditions il convient de s'efforcer d'améliorer les transports plutôt que de demander un miracle à un nouveau « groupement » politique.

Le système que nous recommandons n'est viable, il est vrai, qu'avec le concours de la Hongrie, grenier d'abondance de l'ancienne monarchie. Il importe donc de hâter la conclusion de la paix avec la Hongrie. Il importe également de ne pas commettre à Pest la même faute qu'à Vienne, et de déclarer catégoriquement aux Magyars qu'on ne les laissera pas s'engager dans des combinaisons fédérales, confédérales, ou autres machinations destinées à rétablir sournoisement un État orienté vers le Reich allemand. D'ailleurs, à part les bénéficiaires féodaux de l'ancien régime, la population magyare n'aspire qu'à vivre tranquillement sur ses terres. Elle deviendra tout à fait paisible si elle est soustraite à l'influence des agitateurs de

tout acabit. En conséquence les Alliés doivent tenir aux ministres et aux délégués magyars un langage d'une extrême fermeté. A Pest comme ailleurs il leur faut rester solidaires et se garder de laisser croire qu'ils ne sont pas unis par la même pensée. A cette condition la vie normale pourra se rétablir, sans sacrifices particuliers de notre part, en Autriche et en Hongrie.

LE CONSEIL SUPRÊME, M. WILSON ET LA SOCIÉTÉ DES NATIONS.

13 décembre 1919.

Les hommes d'État qui confèrent en ce moment à Londres ont décidé, paraît-il, de faire savoir au gouvernement américain que, pour faciliter l'accord de celui-ci avec le Sénat, ils sont disposés à accepter dans une large mesure les réserves votées par cette assemblée. C'est une excellente résolution dont le seul inconvénient est de venir un peu tard. Mais mieux vaut tard que jamais. On annonce en même temps que M. Hitchcock, leader du parti démocrate au Sénat de Washington, a prononcé à New-York un discours où il a reconnu la nécessité de formuler un certain nombre de réserves lors de la ratification du traité de Versailles. Il a énuméré ces réserves qui coïncident pour la plupart avec celles que M. Lodge a fait adopter malgré l'opposition des amis de M. Wilson. Il semble donc qu'un double rapprochement s'accomplisse en ce moment. Il faudrait s'en réjouir sans réticences si les concessions de M. Hitchcock n'étaient accompagnées d'une sorte de défi

au parti républicain. Le leader démocrate se préoccupe autant de la future élection présidentielle que du sort du traité de Versailles, et il déclare qu'il portera la question du traité de Versailles devant le peuple américain tout entier au moment de la campagne pour la présidence. Cela correspond peut-être à des intérêts de parti et à des mœurs locales. Mais il est infiniment regrettable que le traité de Versailles soit l'enjeu d'un match électoral.

C'est d'autant moins compréhensible que, du moins d'après M. Hitchcock, c'est sur le *covenant* de la Société des nations qu'on livrera bataille. En effet ce fameux statut, élaboré si péniblement, n'est qu'une façade. M. Wilson tenait essentiellement à dresser une majestueuse façade sur la place des Nations. Cela ne présentait pas d'inconvénient sérieux si les architectes de la Conférence pouvaient construire en retrait des habitations adaptées aux besoins des locataires. Il était juste et habile de donner au président des États-Unis en fonctions la satisfaction de voir se développer sur la grand'place en question le majestueux édifice auquel il ambitionnait d'attacher son nom. La colonnade du Louvre est inhabitable et cependant personne ne songe à réclamer sa destruction, ni même à critiquer le monument. L'essentiel pour la Conférence, pour la France en particulier, était d'aménager intelligemment les bâtiments élevés derrière le placage wilsonien. L'opinion française n'a pas voulu le comprendre et s'est ruée contre l'échafaudage de M. Wilson. Il en est résulté que les constructions de la Conférence présentent un aspect incohérent et manquent complètement de confortable. Seuls MM. Lloyd George et Lord Robert Cecil ont su s'installer commodément dans les appartements à leur usage.

Puisque la façade rêvée n'est plus qu'un décor de

théâtre en toile peinte, pourquoi M. Wilson s'acharnerait-il à la défendre ? Ne serait-il pas plus sage de la reprendre à pied d'œuvre, de poser des fondations solides et d'élever étage par étage, en pierre dure, un édifice à l'épreuve des intempéries ? S'il réussissait dans cette nouvelle tâche, sa gloire serait autrement grande et durable que le prestige éphémère d'un triomphe électoral. S'il réussit à faire approuver son *covenant*, il n'aura gagné qu'un ballon gonflé d'air. Pour un homme de son ambition, cette satisfaction serait mince.

Dans l'état présent des choses, le mieux pour tout le monde, y compris M. Wilson, est de considérer le *covenant* comme un simple schéma. Cette charte des nations a été discutée et rédigée dans des conditions peu dignes de la grandeur et de la noblesse du but. Tout y trahit la hâte d'aboutir coûte que coûte à l'aide de n'importe quels artifices de rédaction. La forme est aussi défectueuse que le fond. Le style est tortueux, alambiqué. Tous les articles ne sont pas concordants. La traduction française — car le texte français n'est que la traduction d'un anglais compliqué — ne correspond pas toujours au texte anglais. On remarque jusqu'à des subterfuges. Vraiment ce document fabriqué durant des séances de nuit à l'hôtel Crillon ne mérite pas qu'on livre pour lui des batailles enragées. Qu'on travaille plutôt à le remettre sur pied en discutant sans fièvre, en conscience, dans le seul dessein de faire œuvre utile et durable !

Les luttes de partis, entre chefs de partis, sont partout funestes. Les peuples en sont las. Ils n'accorderont leur confiance et ne conféreront la gloire qu'aux hommes sincèrement résolus à s'inspirer des exigences du bien public.

RETOUR DE M. CLEMENCEAU A PARIS. — M. NITTI ET LES TRAITÉS. — LES PAROLES ET LES ACTES.

14 décembre 1919.

M. Clemenceau revient à Paris cet après-midi. Le résultat de ses conversations et de celles de M. Loucheur avec les hommes d'État britanniques est consigné dans un communiqué publié ce matin. Mais on ne trouve dans ce document aucune précision. Il en est régulièrement ainsi le lendemain des entrevues officielles de ministres dirigeants. Nous ne nous étonnons donc pas de la discrétion du communiqué de Londres. Pour émettre des appréciations sur les négociations qui viennent de se terminer — ou de s'ébaucher — il convient d'attendre les déclarations que M. Lloyd George se propose de faire au Parlement les premiers jours de cette semaine. Comme M. Clemenceau compte présenter simultanément au public français un exposé de la situation, la réserve s'impose provisoirement aux commentateurs.

Toutefois on peut déjà prendre acte de quelques faits. D'une déclaration de M. Nitti à la Chambre italienne, à la séance d'hier, on doit conclure que l'Italie ne participera pas à une nouvelle alliance, même à une alliance restreinte visant un objet particulier. « Sur le terrain de la politique étrangère, a dit le président du Conseil italien, le gouvernement ne conclura aucun accord ou traité qui engage l'avenir. » Cette politique correspond à ce que devinaient les observateurs des choses transalpines. Mais il est bon qu'elle ait été définie publiquement. En effet, depuis la

crise de ce printemps et surtout depuis la conclusion des accords franco-anglo-américains, la presse italienne se plaignait en termes acerbes que l'Italie eût été laissée de côté par ses alliés. Nous avons alors répondu que la pensée de tenir l'Italie à l'écart n'était point venue à l'esprit des signataires des accords en question, que le Cabinet de Rome avait été tenu au courant et que, si l'on n'avait pas insisté près de lui pour qu'il entrât dans l'alliance défensive envisagée, c'est que les engagements contractés envers la France étaient unilatéraux et que nous ne nous croyions pas autorisés à demander à l'Italie le même service qu'à l'Angleterre et aux États-Unis. Néanmoins les accords du 28 juin continuèrent d'être âprement critiqués dans la péninsule. C'était le moment où MM. Orlando et Sonnino ne se consolaient pas de n'avoir pas réussi à brouiller la France avec l'Angleterre et les États-Unis.

Cet automne, dès qu'il fut question de parer à l'échec de la Société des Nations par d'autres arrangements, les journaux italiens réclamèrent une place pour l'Italie dans les nouvelles négociations. Ils avaient raison. Il serait extrêmement désirable, pour elle et le repos de toute l'Europe, que l'Italie entrât dans un système défensif contre les agressions éventuelles de l'Allemagne. Mais, comme le prouve le discours d'hier de M. Nitti, elle ne désire point, en réalité, s'engager dans une combinaison de ce genre. Ne cherchons point pour l'instant à discerner les raisons de sa réserve. Mais constatons, car cela est important, que c'est le Cabinet de Rome qui décline l'invitation de négocier ou de traiter, et non la France et l'Angleterre qui le tiennent à l'écart.

En lisant entre les lignes du communiqué de Londres, on reconnaît que la question de l'Adriatique n'a pu être réglée. M. Scialoja repart pour Rome porteur de proposi-

tions dont le sort demeure incertain. En ce qui concerne la paix avec la Turquie la solution reste également en suspens, avec cette aggravation qu'aucun projet ferme ne paraît avoir été rédigé et qu'on a discuté plutôt la méthode que le fond. Il est pourtant quelques idées fondamentales qu'il est urgent de formuler et dont il faut préparer sans retard l'application. Les négligences et les oscillations de la Conférence ont déjà causé en Orient des maux irréparables. Si elles persistaient, elles produiraient de ces catastrophes qui, pour n'être pas immédiatement sensibles à tout le monde, seraient aussi funestes qu'un cataclysme.

Afin de nous faire prendre patience, le communiqué nous assure que « ces trois jours de réunion ont contribué à affirmer une fois de plus la complète solidarité des Alliés ». Ce n'est pas la première affirmation de ce genre. Nous ne doutons pas de l'absolue sincérité de celle-ci. Mais la solidarité doit se manifester autrement que dans des discours et des communiqués. Il faut qu'elle inspire les actes des hommes dirigeants et de tous leurs agents sans exception.

L'ORGANISME MILITAIRE ANGLO-FRANÇAIS. — LA TURQUIE TURQUE AUX TURCS.

15 décembre 1919.

On ne sait rien de plus aujourd'hui sur ce qui s'est fait à Londres. Il se confirme seulement qu'on a résolu de maintenir un organisme militaire franco-britannique et qu'on a remis à plus tard le règlement de la question turque.

Le maintien d'un organisme militaire franco-britannique est indépendant de la question de l'alliance. Cela peut sembler paradoxal, mais c'est tout à fait exact. Le gouvernement britannique n'aime point à se lier par des alliances à long terme. M. Lloyd George lui-même (quoique Gallois et malgré son penchant pour les innovations) ne s'est pas dégagé de cette vieille tradition. Il y a quelques semaines, à propos du projet de tunnel sous la Manche, il a rappelé avec insistance que la Grande-Bretagne était une île et qu'il convenait de réfléchir sérieusement avant de la relier au continent par un tunnel. A plus forte raison pour la rattacher à un système politique continental permanent. Nous devons prendre les Anglais tels qu'ils sont. Il ne servirait de rien d'essayer de leur faire accepter ce qui leur répugne. Sous ce rapport M. Clemenceau a obtenu d'eux, avec le traité du 28 juin, tout ce qui était possible. S'il réussit à conserver ces engagements intacts, indépendamment de la ratification du traité correspondant par les États-Unis, ce sera suffisant. Mais, en dehors de l'alliance défensive elle-même, à court ou long terme, on peut s'entendre pour constituer un organisme militaire commun destiné à faire face à certaines éventualités.

Avant la guerre la situation se présentait déjà sous le même aspect. On discutait beaucoup la question de la transformation de l'Entente cordiale. Nous fîmes alors remarquer qu'il était imprudent de brusquer l'opinion britannique mal préparée à un pareil changement, et qu'il importait bien davantage de se concerter sur des mesures militaires en vue d'une agression germanique. On parut entrer dans cette voie. Mais on n'y fit que très peu de chemin. Le grand état-major allemand fit éclater la guerre avant que les projets à l'étude à Londres et à Paris fussent

menés à bien. Aujourd'hui que nous sommes instruits par l'expérience, il s'agit de donner un corps et une âme à ces anciens projets. Tous les éléments d'organisation, tous les effectifs et tout le matériel nécessaires existent. Des contingents britanniques occupent un secteur de la rive gauche du Rhin. La coopération militaire continue. Quoique le service militaire obligatoire ne doive vraisemblablement pas survivre outre-Manche à l'état de guerre, il y sera certainement maintenu une force armée permanente capable, en cas de nécessité, d'intervenir efficacement sur le continent. Il est donc relativement aisé de constituer solidement les cadres d'une organisation permanente appelée à fonctionner automatiquement dès que les deux gouvernements intéressés seraient contraints par les événements de recourir à la force.

Il va sans dire qu'il serait extrêmement désirable que la Belgique participât à la combinaison. On croit remarquer à ce propos le réveil de vieilles défiances britanniques à notre égard. Les Anglais peuvent être entièrement rassurés sur nos desseins. Nous souhaitons seulement entretenir avec la Belgique les rapports les plus cordiaux et développer avec elle des relations économiques naturelles. Nous n'avons et n'aurons aucune visée politique. Mais nous avons, comme l'Angleterre, un intérêt de tout premier ordre à ce que la Belgique soit mise à l'abri d'un nouvel attentat allemand. En outre il est de notre devoir de donner à ce noble pays des garanties de défense pour l'avenir. Les hommes d'État des trois nations trouveront facilement, de concert avec leurs conseillers militaires, le moyen de résoudre heureusement le problème.

Quant à la question turque, nous insisterons encore sur les dangers d'un ajournement. En ce moment beaucoup d'esprits battent la campagne, on reparle de l'intégrité de

l'empire ottoman, du maintien de l'autorité du sultan dans les Détroits et d'un contrôle assurant le respect de ce qu'on appelle les minorités. C'est l'essence même du programme germanique, de la politique qui servirait à l'Allemagne pour rétablir sa tutelle sur la Turquie. Les prétendues « minorités » dont on parle sont en réalité des majorités et tous les systèmes de contrôle que les chancelleries ont imaginés pour les protéger n'ont abouti qu'à des massacres. La Turquie turque aux Turcs, bien. Mais qu'on n'aille pas plus loin. Le rôle de la Conférence est de délimiter honnêtement cette Turquie, et non de revenir aux fariboles des *hatti-humayouns* et autres chiffons de papier roulés dans des torrents de sang.

LA RÉPONSE ALLEMANDE A L'INJONCTION DES ALLIÉS. — LA COURSE A LA RUINE.

16 décembre 1919.

La réponse de l'Allemagne à la dernière injonction des Alliés a été remise hier matin par M. de Lersner au secrétaire général de la Conférence de la paix. Après bien des explications elle conclut à l'acceptation, sauf sur le mode de réparation pour le sabordage des bateaux de guerre internés à Scapa-Flow. Naturellement elle prend acte avec satisfaction de la décision du Conseil suprême de ne plus invoquer, à partir de la mise en vigueur du traité de paix, pour l'exécution des engagements du Reich, « que les stipulations générales du traité de paix ainsi que les méthodes généralement reconnues par le droit des gens ».

Dans ces conditions, dit la note, le gouvernement allemand ne maintient pas les objections précédentes concernant le paragraphe final du protocole du 1er novembre. Il renonce également à ses protestations relatives au rapatriement des prisonniers de guerre et au jugement des personnes inculpées d'actes contraires aux lois de la guerre. En somme c'est la soumission. Mais la bruyante campagne menée par les Allemands n'en a pas moins abouti à un relâchement de notre étreinte et à une diminution de notre autorité.

Dès lors que le Reich, tout en ergotant sur sa responsabilité, admet en principe nos réclamations pour le sabordage de Scapa-Flow et le montant des réparations, nous pouvons de notre côté consentir au remplacement partiel d'une des catégories d'objets réclamés par des objets de valeur et d'utilité équivalentes. La nouvelle Délégation technique allemande chargée d'étudier ce remplacement est arrivée à Paris ce matin. On va pouvoir discuter immédiatement avec elle les questions de fait. Mais il importe que la discussion ne se prolonge pas. Qu'on ne se laisse point arrêter par de menus détails. Si l'accord s'établit sur le principal et si les agents alliés reçoivent le droit de procéder aux actes d'exécution pour le détail, qu'on n'hésite pas à en finir. Les retards nous nuisent beaucoup plus qu'aux Allemands.

Nous sommes à la veille de 1920 et nous n'avons pas encore de budget. Nous vivons financièrement sur le pied de guerre : plus de quarante milliards de dépenses pour l'année dite de paix de 1918. De ce train, on court à la ruine. Il faut absolument établir un budget équilibré pour 1920, en sachant ce que nous aurons à dépenser l'année prochaine et en fermant le compte des dépenses imprévues. Toutes les administrations se sont habituées à vivre avec des crédits exceptionnels. Elles ne comptent

plus, elles paient tout sans sourciller, souvent même avec le sourire. C'est du bolchevisme financier. Pour y mettre fin il est absolument nécessaire d'établir une situation politique très nette envers l'Allemagne. Le flottement politique conduit au gaspillage financier, et le délabrement des finances mène aux révolutions. C'est là que nous attendent les bolchevistes et les Allemands.

M. NITTI ET LES ALLIANCES. — LA QUESTION ADRIATIQUE ET L'ANARCHIE ITALIENNE. — LA CONFÉDÉRATION DANUBIENNE.

17 décembre 1919.

On mande de Rome que des interprétations erronées ont été publiées au sujet du passage du discours de M. Nitti relatif aux alliances. Cette rectification semble justifiée. Mais la source de l'erreur se trouve dans les premières dépêches de Rome qui ont transmis à Paris un résumé de ce discours en en donnant une idée inexacte. En se reportant au compte rendu de la séance de samedi on constate que M. Nitti a simplement effleuré le sujet au début de son discours, à propos d'autre chose, et qu'il a traité ensuite une série de questions fort différentes. En somme il s'est borné à dire : « Je démens que le gouvernement soit en train ces jours-ci de conclure des pactes internationaux qui lient l'Italie pour l'avenir. Le gouvernement n'assumera pas de nouveaux engagements pour l'avenir sans tenir compte des opinions du pays exprimées dans la Chambre. » Puis il a parlé des droits de douane. Sous cette forme et

dans ces circonstances, la déclaration du président du Conseil n'a plus rien de sensationnel. Si elle indique que le Cabinet de Rome ne signera plus de traités secrets, nous nous en réjouirons sincèrement.

M. Nitti a sans doute voulu calmer l'opinion naturellement nerveuse et prête à s'émouvoir des conversations de Londres. Quant à celles-ci, l'Italie peut être entièrement rassurée. Rien de ce qu'ont dit ou fait les hommes d'État rassemblés autour de M. Lloyd George n'est de nature à la froisser. MM. Lloyd George et Clemenceau continuent de désirer très vivement une solution du problème adriatique conforme aux intérêts bien entendus de l'Italie. M. Scialoja ne peut pas en douter. En rentrant à Rome il ne manquera pas de communiquer cette impression favorable à ses collègues. Mais un règlement conforme aux intérêts de l'Italie n'est nullement un règlement conforme aux prétentions des fascistes et aux revendications de M. d'Annunzio. De plus, pour qu'il soit exécutable, il est nécessaire que le gouvernement italien ressaisisse l'autorité sur toutes ses troupes et redevienne maître de ses mouvements. En effet il serait vain de mettre à grand'peine sur pied un statut adriatique si le Cabinet de Rome ne se trouvait matériellement pas en état de faire respecter la décision prise d'accord avec lui. Il est donc naturel qu'à Londres on ait exprimé à M. Scialoja le désir que le gouvernement dont il fait partie commence par liquider l'affaire d'annunzienne. Cette folle équipée n'a que trop duré. Elle met en péril les intérêts vitaux de l'Italie. M. Nitti doit en être convaincu mieux que personne. Les troubles de Mantoue où l'on a compté sept morts et plus de cinquante blessés, et d'autres désordres du même genre sont un avertissement sérieux. On ne laisse pas impunément l'anarchie s'installer quelque part ; elle a vite gagné

d'autres positions d'où elle menace l'État lui-même.

MM. Lloyd George, Clemenceau et l'ambassadeur des États-Unis à Londres ont précisé la situation diplomatique en remettant à M. Scialoja une note lui rappelant l'état de la question adriatique, lui marquant leur désir de faciliter un règlement amiable et le priant de procéder à un nouvel examen. Ils ont en même temps exprimé le désir de connaître le plus tôt possible les nouvelles propositions italiennes. De même que les explications orales qui l'ont précédée, cette note s'inspire des sentiments les plus amicaux, et il y a tout lieu de croire que MM. Scialoja et Nitti l'ont appréciée ainsi. Seuls les pêcheurs en eau trouble et les impérialistes impénitents seront enclins à la critique. La question d'amour-propre a disparu depuis la chute de MM. Orlando et Sonnino. Les élections législatives ont mis en évidence le discrédit des fascistes. Le peuple italien, qui, contrairement à des légendes propagées par des touristes futiles, est foncièrement laborieux, ne demande qu'à se remettre au travail, Il ne s'embarrasse pas des théories des professeurs éduqués suivant les méthodes germaniques, ni de la politique archéologique des artistes. Il comprend qu'il faut s'arranger à l'amiable avec les voisins yougoslaves qui peuvent devenir d'excellents clients. S'il s'est emballé durant quelques mois dans un sens opposé, c'est qu'il était mal guidé par ses bergers. Heureusement M. Nitti comprend autrement que M. Sonnino ses devoirs de patriote et de ministre responsable. Il remettra son pays sur la bonne voie.

Les Cabinets de Londres et de Paris pourraient lui faciliter sa tâche en répudiant une bonne fois l'intention qu'on leur a prêtée, à tort probablement, de favoriser la constitution d'une confédération danubienne. Les Italiens voient dans cette combinaison une manière de reconstituer l'Au-

triche-Hongrie. Ils ont grande raison de la combattre. La confédération danubienne est une machine de guerre germanique camouflée. En tout cas elle est directement opposée aux intérêts français et à ceux de nos alliés et amis. Qu'on déclare donc ouvertement en haut lieu qu'on y est hostile. Rassurée sur ce point capital, l'Italie acceptera plus facilement des solutions adriatiques qui lui donnent en fait les garanties qu'elle juge nécessaires sans toutefois porter atteinte aux intérêts légitimes de ses voisins de l'autre rive.

L'INTÉGRITÉ DE L'AUTRICHE ET LA QUESTION DU VORARLBERG.

18 décembre 1919.

Par lettre en date du 16 décembre M. Clemenceau a notifié à M. Renner, chancelier du gouvernement autrichien, que les puissances alliées et associées avaient décidé de s'opposer « à toutes tentatives de nature à porter atteinte à l'intégrité du territoire autrichien, ou qui, contrairement aux stipulations de l'article 88 du traité de Saint-Germain, auraient pour effet de compromettre d'une manière quelconque, soit directement, soit indirectement, l'indépendance politique ou économique de l'Autriche ». L'article 88 en question déclare : « L'indépendance de l'Autriche est inaliénable, si ce n'est du consentement du Conseil de la Société des nations. » Il a pour objet, et c'est expressément spécifié dans la phrase qui suit, d'interdire à l'Autriche « tout acte de nature à compromettre son indépendance, directement ou indirectement et par quelque voie que ce soit. » En rédigeant cette clause, la Conférence visait sur-

tout les projets de rattachement de l'Autriche à l'Allemagne. Mais l'interdiction s'applique également aux hypothèses inverses, c'est-à-dire aux projets de détachement de fragments du territoire de la nouvelle république. La lettre du 16 décembre a pour but spécial, quoique non désigné, de ruiner les tentatives de réunion du Vorarlberg à la Suisse, du Tyrol et du pays de Salzburg à la Bavière.

L'affaire du Vorarlberg se présente sous un aspect spécial. Ce pays, tout entier situé sur le versant occidental des Alpes, est géographiquement séparé de l'Autriche par une haute chaîne de montagne. Il n'est relié au Tyrol que par le tunnel de l'Arlberg et le col de Saint-Antoine. Au nord-ouest il confine au lac de Constance et à l'Algau bavarois. C'était une de ces nombreuses « possessions » de la maison de Habsbourg qui ne tenaient à cette antique monarchie que par le lien féodal. Après l'écroulement de la monarchie, les Vorarlbergeois se demandèrent s'ils avaient intérêt à rester dans un État autrichien. A deux reprises, par le vote populaire, ils se prononcèrent pour la négative et pour la réunion à la Confédération helvétique. En Suisse même les avis étaient tout dernièrement encore partagés sur l'accueil qu'il convenait de faire à la demande de ces voisins. En somme les Romands, surtout les Vaudois, étaient nettement hostiles à l'incorporation de populations qu'ils croyaient mues uniquement par des intérêts matéri ls tandis que les Alémaniques pesaient le pour et le contre sans exprimer d'opinion catégorique. A Genève même, on semblait pencher plutôt vers la réunion.

Sans entrer dans les détails, on peut conclure ainsi. La réunion du Vorarlberg à la Suisse ne modifierait pas de manière appréciable l'équilibre des partis, des religions et des langues dans la Confédération. Elle présenterait des avantages stratégiques certains, car le territoire à réunir est

le prolongement naturel des cantons situés sur les deux rives du Rhin, et la frontière des hautes crêtes serait ininterrompue des Grisons à l'Algau. Economiquement les pays se complètent. D'autre part la Confédération helvétique est constituée de telle sorte qu'on ne saurait lui adjoindre de nouveaux territoires sans risquer de soulever les questions les plus graves, surtout à un moment où l'Europe est à l'état instable. Si l'on se mettait à procéder à des remaniements suivant les convenances des uns ou des autres, où s'arrêterait-on ? Les populations helvétiques sont unies entre elles, malgré les diversités de race, de langue et de religion, par une vieille communauté de vie et de mœurs. Il serait dangereux de toucher à l'équilibre actuel et de mettre en mouvement les auteurs de combinaisons. De plus une majorité consentante ne saurait imposer la vie commune avec de nouveaux venus à une minorité hostile.

Voilà pour le côté suisse de la question. Voyons maintenant le côté international. En ce qui concerne la défense contre le Reich allemand, la réunion serait recommandable. La Suisse serait sensiblement mieux protégée à l'est et mieux en état de protéger sa neutralité. A ce point de vue il n'y aurait point à hésiter entre la réunion du Vorarlberg à la Suisse et son rattachement à l'Allemagne. Nous ne saurions consentir à aucun prix à cette dernière solution. Le Conseil suprême a tranché la difficulté en s'opposant à toute modification du *statu quo*. Il prévient ainsi la demande éventuelle du Tyrol et de Salzburg de se fondre dans le grand Reich ou dans la petite Bavière. D'ailleurs il ne se met nullement en contradiction avec lui-même ni avec le principe de l'indépendance ou de libre disposition des peuples. Les Vorarlbergeois ne sont pas un peuple. Ils n'ont aucune des caractéristiques d'une nation. Ils vivent depuis des siècles paisiblement, sans protestation, dans

l'État autrichien. Dès lors que cet État subsiste, au moins en tant qu'autrichien, il est permis de les prier d'y rester. Ils se déterminent en ce moment d'après des raisons exclusivement pratiques et matérielles. Des raisons pratiques et matérielles beaucoup plus fortes s'opposent à ce qu'on exauce leurs vœux. Le Conseil suprême est à l'abri de tout reproche.

DÉCLARATIONS DE M. LLOYD GEORGE AUX COMMUNES. — LES ALLIANCES DÉFENSIVES CONTRE L'ALLEMAGNE. — LES ÉTATS-UNIS ET LA TURQUIE. — LA RUSSIE. — LA SOCIÉTÉ DES NATIONS.

19 décembre 1919.

M. Lloyd George a fait hier à la Chambre des Communes des déclarations effleurant la plupart des questions extérieures à l'ordre du jour. Nous laisserons de côté la défense les méthodes diplomatiques employées par la Conférence. M. Lloyd George les trouve excellentes parce qu'il a fortement contribué à les faire adopter. Nous avons trop souvent montré qu'elles étaient funestes pour revenir sur ce sujet. Nous préférons examiner les déclarations objectives du Premier.

En ce qui touche la France, M. Lloyd George a précisé ce que M. Bonar Law avait énoncé récemment en termes qui avaient inquiété quelques Français. Il a dit que le gouvernement britannique n'avait pris aucun nouvel engagement et ne comptait provisoirement ouvrir aucune nouvelle discussion sur le traité franco-anglais « pour la simple

raison qu'il ne peut pas supposer que les États-Unis ne fassent pas honneur à la signature de leurs représentants ». Si, par impossible, cette hypothèse se réalisait, il faudrait reprendre en considération toute la question,car « ce serait pour la Grande-Bretagne une obligation très sérieuse que d'entreprendre à elle seule la défense de la France en cas d'attaque par l'Allemagne ». L'observation est exacte. Mais, dans l'hypothèse prévue, la solution du problème se trouve moins dans une modification des engagements britanniques que dans la création d'une union restreinte d'États ayant pour objet l'exécution du traité de Versailles et la défense éventuelle contre toute nouvelle agression de l'Allemagne. La Belgique est déjà disposée à entrer dans une union de ce genre qui remplacerait pour elle les garanties illusoires des anciens traités. Elle ne veut plus de sécurité fondée sur la neutralité ; elle désire des alliances fermes et se tourne vers la France et l'Angleterre. Il y a lieu de déférer à ce désir. Même si l'Italie préférait rester en dehors de cette alliance défensive contre l'Allemagne, le groupe anglo-franco-belge constituerait un bloc suffisamment imposant, surtout s'il était pourvu d'organes militaires permanents capables d'assurer rapidement l'utilisation de l'ensemble des forces des trois États. D'ailleurs, d'autres États seraient également intéressés à se joindre à nous pour prévenir une nouvelle entreprise armée du Reich.

M. Lloyd George a fait une seconde fois allusion aux États-Unis à propos de la Turquie. Il a rappelé que le règlement de la question turque dépendait de la décision des États-Unis en ce qui concerne le ou les mandats dont ils seraient chargés. Mais il a constaté en même temps que les Alliés avaient attendu déjà plus longtemps qu'ils n'avaient promis, et ne pouvaient pas attendre indéfini-

ment. En effet les Alliés ne peuvent plus attendre, non parce que leur patience et leur bonne volonté sont épuisées, mais parce que l'ajournement des décisions aggrave chaque jour la situation en Orient. Les nouvelles de Constantinople sont mauvaises. Chacun y a joué avec le feu. On a allumé quelques incendies afin d'intimider certaines gens. Mais l'incendie nationaliste, dont on projette les flammes tantôt à droite, tantôt à gauche, risque de brûler ceux qui l'ont allumé. La politique de finesses et d'arrière-pensées a fait faillite dans l'empire ottoman. Il faut en arriver à une politique nette donnant à tout le monde, aux Turcs en particulier, l'impression qu'elle sera poursuivie imperturbablement en dépit de toutes les intrigues. En tout cas les gouvernements britannique et français doivent se comporter de manière à rendre évidente leur volonté persistante de faire en Orient de la politique de collaboration, non de rivalité.

Quant à la Russie, M. Lloyd George a déclaré que les affaires politiques et militaires y étaient trop incertaines pour qu'on pût en ce moment faire une paix russe. Il a donc désavoué implicitement les intentions qu'on lui prêtait de traiter avec les agents de Lénine. Il se borne à s'informer. Seulement il serait imprudent de sa part de laisser croire qu'il négocie secrètement, comme le prétendent quelques-uns de ses amis politiques, car ces nouvelles, transmises en Russie, sont propres à encourager les bolchevistes et à décourager les patriotes.

Enfin M. Lloyd George a relevé la nécessité, sous différents rapports, de mettre sur pied la Société des nations. Pour ce qui est d'une Société pourvue d'attributions efficaces, il a raison. Mais, comme la réalisation de ces desiderata dépend d'une multitude de puissances dont les intentions sont mal connues, il importe tout d'abord de

resserrer les liens entre les puissances principalement intéressées au maintien de la paix en Europe.

EXPOSÉ DE M. SCIALOJA SUR LA QUESTION ADRIATIQUE.

21 décembre 1919.

A son retour de Londres, M. Scialoja vient de communiquer à la Chambre italienne les impressions qu'il rapportait de ses conversations avec les hommes d'État réunis autour de M. Lloyd George. Il n'a fourni des précisions que sur les dernières propositions américaines et celles de M. Tittoni, sans entrer dans le détail de ce qui s'est dit à Londres. Dans le projet Tittoni, l'Italie recevait toute l'Istrie jusqu'à l'État libre de Fiume, un grand nombre d'îles, le mandat sur l'Albanie, la souveraineté sur Vallona et les territoires s'y rattachant militairement et économiquement, et la représentation diplomatique de la ville de Zara, érigée en État indépendant ; toute la côte dalmate devait être neutralisée. Les États-Unis repoussaient l'annexion à l'Italie de la partie de la côte d'Istrie située entre l'Arsa et Fiume, ainsi que de l'île de Lagosta ; ils réduisaient, paraît-il, la neutralisation de la côte dalmate à la « démilitarisation des eaux et des îles » jusqu'aux bouches de Cattaro. Le mémorandum remis à M. Scialoja par les représentants des États-Unis, de la France et de la Grande-Bretagne à la conférence de Londres a pour objet d'exposer en détail l'état de la question et les éléments d'une solution. La discussion sera

reprise prochainement, avec l'intention d'aboutir, dans une nouvelle conférence à Paris.

Par ce qu'il contient et parce qu'il omet le discours de M. Scialoja est destiné à préparer la Chambre et l'opinion italiennes à une solution différente de celle que le ministère Orlando-Sonnino a si imprudemment préconisée pendant des mois d'agitation. Au fond, en examinant de près les propositions américaines et les dernières déclarations de MM. Nitti et Scialoja, on constate qu'un accord est possible si l'on fait abstraction des questions d'amour-propre et si l'on s'en tient aux garanties de sécurité que l'Italie réclame. Le président du Conseil et le nouveau ministre des affaires étrangères affirment « leur ferme intention de ne pas se détacher des Alliés dans l'œuvre de paix » et le désir d'établir des relations amicales avec les voisins d'au delà de l'Adriatique. D'autre part, ils réclament la reconnaissance de « l'italianité des frères de Fiume », la protection des Italiens de la Dalmatie et la sûreté de l'Adriatique. Avec un peu de bonne volonté on peut concilier ces demandes avec la politique américaine et le droit des Yougoslaves. Il n'y a plus de doute que les Fiumains, quelle que soit la langue dont ils ont l'habitude de se servir, aspirent à un régime d'indépendance ou d'autonomie qui leur permettrait d'être à l'abri de toute *prepotenza* et d'entretenir des relations également cordiales avec l'Italie et le royaume yougoslave. Ces vœux ne sont pas contradictoires avec la proclamation de l'italianité de ceux d'entre eux qui ne se déclarent pas Yougoslaves. Un petit État fiumain constituerait un terrain neutre et un port libre où les Italiens et les Yougoslaves — et même les Hongrois — commerceraient librement.

Quant aux îles, elles ne présentent pour l'Italie qu'un intérêt de sécurité. Leur population est presque exclusive-

ment yougoslave. En les neutralisant, elles et la mer, on donnerait à l'Italie une garantie aussi forte que l'annexion. Cette garantie serait absolue si l'on admettait, comme M. Salvemini l'a presque proposé hier, la neutralisation de toutes les côtes de l'Adriatique sans exception. C'est dans cette direction que se trouvera la véritable solution. Malheureusement l'état-major de la marine italienne s'est jusqu'ici montré tout à fait hostile à cette combinaison. Il ne pense qu'à de nouvelles bases navales et à faire flotter le pavillon national sur tous les rochers de l'Adriatique. Son influence a été funeste durant toute la crise de ce printemps. Il a donné à la propagande sonninienne l'allure la plus combative. Il parlait beaucoup de l'héritage de Venise, comme si la Sérénissime République n'avait pas été un État oriental exploitant comme des colonies les territoires où, par la force, elle avait établi sa domination. Ce n'est pas seulement dans l'Adriatique, c'est dans la Méditerranée que Venise possédait des îles. Les amiraux italiens prétendent-ils recueillir aussi l'héritage de Venise en Crète ? Certains d'entre eux, il est vrai, y avaient pensé. Mais, à ce degré, l'impérialisme est un fléau qui ravagerait tout l'univers. Il importe de nettoyer les cerveaux d'idées aussi malsaines.

Hier M. Modigliani, député socialiste, a dit que les déclarations de M. Scialoja étaient la preuve de la faillite de la politique étrangère suivie par l'Italie. L'expression n'est pas exacte. Seule la politique sonninienne a fait faillite. Il reste une politique étrangère italienne qui peut être féconde et glorieuse. Elle le sera, pour le plus grand profit de tout le monde, sauf des impérialistes de tous pays, si l'on renonce à la diplomatie ostentatoire et si l'on se décide pour des solutions de conciliation conformes aux intérêts bien entendus des diverses parties en cause.

VOTE DE CONFIANCE A M. NITTI. — L'ADRIATIQUE ET LES ALLIÉS.

22 décembre 1919.

Hier M. Nitti a obtenu de la Chambre un vote de confiance par 242 voix contre 216. Ce n'est pas une grosse majorité. Mais, si l'on réfléchit que M. Nitti n'a pas de parti à lui et que les deux principaux groupes de la nouvelle Chambre sont les socialistes et les catholiques, si l'on observe en outre que les déclarations faites la veille par M. Scialoja et celles qu'il a développées lui-même au sujet de la question adriatique étaient de nature à décevoir tous les nationalistes de droite et de gauche, c'est un succès. En tout cas cela prouve que les fascistes militants sont impuissants à former un Cabinet et que l'enthousiasme d'annunzien est refroidi. Dans l'*Unità* du 27 novembre M. Salvemini, qui cette fois ne s'est pas brisé dans son collège électoral contre les violences giolittiennes, écrivait : « Le grand électeur des socialistes a été Gabriel d'Annunzio. Si la rébellion de l'amiral Millo avait été publiée dans la presse du 16 novembre, c'est 250 socialistes, et non 160, qui auraient été élus. » Rien n'est plus juste que cette réflexion. Nous la soumettons aux méditations de nos confrères parisiens qui ont célébré l'épopée du poète condottière,et qui embouchent volontiers la trompette héroïque pour rallier l'opinion autour des bannières impérialistes.

A la séance d'hier M. Nitti a eu le courage de déclarer que « les Alliés n'ont jamais créé le moindre embarras à l'Italie dans la question de Fiume ». Nous nous permet-

tons de recommander également ces paroles aux Français qui ont reproché, souvent avec véhémence, aux Cabinets de Paris et de Londres d'avoir suivi une politique désobligeante pour l'Italie. Dès le début de la crise les Alliés se sont efforcés de faciliter au Cabinet de Rome le règlement de la question adriatique. Il ne suffisait pas en effet, comme on se l'est imaginé dans certains milieux, de déclarer exécutoire purement et simplement le traité de Londres de 1916. Les signataires de ce traité avaient disposé de territoires qui ne leur appartenaient pas, sans tenir aucun compte de la volonté des populations, ni des droits des tiers. A moins de provoquer des insurrections et de déchaîner une nouvelle guerre, il fallait adapter certaines des clauses de Londres aux nécessités politiques et aux principes solennellement reconnus par tous les Alliés. L'intérêt vital de l'Italie lui commandait de travailler à cette conciliation. Bien au contraire MM. Orlando et Sonnino s'appliquèrent à surexciter les ambitions nationales et recoururent à des moyens répugnants pour tromper le public. Avec des procédés de maquignons, fort admirés par quelques diplomates, ils réclamèrent le plus pour avoir le moins. Ils négocièrent en frappant à tour de bras sur la grosse caisse nationaliste au lieu de préparer discrètement le public à un compromis honorable. S'ils conduisirent ainsi leur pays au bord du précipice, les Alliés n'en sont nullement responsables.

M. Nitti a renouvelé la déclaration de M. Scialoja que l'Italie voulait être dans le monde une force de paix et de démocratie, et qu'elle agirait en Europe par son exemple « pour déterminer une politique de paix ». C'est le programme inverse de celui de M. Sonnino, du *Giornale d'Italia*, de l'*Idea nazionale*, du *Resto del Carlino*, du *Popolo d'Italia* et de tous les hommes qui, sous une forme spé-

ciale à la péninsule, préconisaient les méthodes et les doctrines germaniques. Il y a donc lieu d'espérer que le conflit adriatique va entrer dans une phase de détente et que l'on va travailler de sang-froid à un arrangement équitable.

DÉCLARATIONS DE M. CLEMENCEAU A LA CHAMBRE : LES ÉTATS-UNIS ; L'ANGLETERRE ; LA QUESTION ADRIATIQUE ; LES AFFAIRES RUSSES

24 décembre 1919.

Amené à l'improviste à s'expliquer sur la situation générale à l'intérieur et à l'extérieur, M. Clemenceau a fait hier à la Chambre une série de déclarations d'un haut intérêt sur les diverses questions extérieures à l'ordre du jour. Il s'est exprimé avec réserve sur l'application des traités de garantie conclus avec l'Angleterre et les États-Unis, et cela se comprend. Les États-Unis ne renient nullement sur ce point la signature du président Wilson. Pour y faire honneur, le Sénat de Washington attend seulement que M. Wilson se montre conciliant au sujet des réserves que cette assemblée a décidé d'adjoindre au traité de Versailles. Nous commettrions donc une erreur grave et une injure envers les États-Unis en considérant dès à présent les traités de garantie comme caducs et en entreprenant de modifier en conséquence celui qu'a signé l'Angleterre. Il suffit pour l'instant de savoir que M. Lloyd George a dit à M. Clemenceau : « Nos deux pays doivent se tenir plus proches l'un de l'autre que jamais », et que cette parole a été confirmée « par un personnage plus haut placé

que M. Lloyd George ». M. Clemenceau a exactement traduit la pensée de tous les Français en répondant à son collègue britannique que, sous ce rapport, l'Angleterre pouvait compter non seulement sur le président du Conseil actuel français, mais sur la France tout entière.

Cette bonne volonté réciproque s'est manifestée à Londres à propos de l'Orient. Comme on sait, les points de vue des deux gouvernements divergeaient sensiblement avant la récente visite de M. Clemenceau à M. Lloyd George. Aujourd'hui les bases d'un accord sont jetées. M. Philippe Berthelot est allé traiter toute la question turque avec Lord Curzon. Il doit revenir à Paris aujourd'hui et l'on ne tardera pas à savoir dans quelle mesure on s'est entendu sur les détails. En attendant il convient de prendre acte de deux déclarations de notre président du Conseil en réponse à deux questions précises de M. Cachin : ni aux Dardanelles, ni à Constantinople, une des puissances alliées ne s'est installée de manière à faire préjuger le sort de l'une ou l'autre de ces deux régions.

M. Clemenceau a consacré deux passages de son discours à la question adriatique. Dans le premier il a exposé les circonstances dans lesquelles il a remis un memorandum à M. Scialoja. Dans le second il a été plus net. Après avoir mentionné les difficultés rencontrées près des deux principales parties intéressées, il a dit : « M. Nitti a eu le grand mérite de prendre des responsabilités qui avaient paru trop lourdes à ses prédécesseurs. Il a déclaré récemment à un Français, dont la fonction était de nous le répéter, qu'il était décidé à faire tous ses efforts pour s'arranger avec les Serbes. Lorsque cette difficulté sera résolue nous pourrons respirer. » C'est la première fois qu'un membre du gouvernement français jette une clarté sur cette question. L'accueil chaleureux fait par la Chambre

à ces paroles atteste qu'elle approuve à la fois la demi-révélation de M. Clemenceau et la politique qu'elle annonce. D'ailleurs il semble que M. d'Annunzio lui-même renonce à jouer plus longtemps le rôle, fatigant à la longue, qu'il a pris si légèrement. Il est renié maintenant par ce fameux Conseil national qui l'acclamait naguère avec délire. Les Fiumains lui ont notifié leur désir de le voir porter ailleurs sa lyre et son grand sabre. Ses amis télégraphient de tous côtés que toutes ses conditions ont été acceptées par M. Nitti. Mais il est fort probable qu'il n'en est rien et que le héros cherche seulement à sauver sa face. Le bilan de sa retentissante aventure se solde pour l'Italie par un passif trop onéreux pour qu'il n'en porte pas la responsabilité devant son pays et devant l'histoire. Maintenant il faut se hâter de réparer ce qui est réparable.

Sur les affaires russes M. Clemenceau s'est montré catégorique. Interrogé là-dessus par M. Barthou, il a déclaré avec force que le gouvernement français non seulement ne ferait pas la paix, mais ne transigerait pas avec le gouvernement des Soviets. Il a défini celui-ci « le gouvernement le plus atroce et le plus barbare qui ait jamais dévasté un territoire du monde connu ». Puis il a tiré la conclusion de cette condamnation justifiée de Comités dictatoriaux se nommant eux-mêmes. Afin d'empêcher la Russie bolchevique de se ruer sur le monde civilisé, on « l'encerclera par un fil de fer barbelé ». Le fil de fer barbelé remplacera le classique cordon sanitaire. Il aura aussi pour objet de fermer l'accès de la Russie aux Allemands désireux de l'exploiter. Il reste à savoir s'il remplira bien la double fonction qu'on lui assigne. M. Clemenceau compte sur les Polonais, les Tchécoslovaques et les Roumains pour monter la garde. Il a justement saisi cette occasion de prononcer des paroles de confiance et d'affection pour ces trois

peuples. Mais, pour que l'enceinte barbelée soit bien gardée sur ses deux faces, il importe que les Alliés suivent sans fléchissement une politique de franche collaboration, et qu'aucun d'eux ne subordonne à des intérêts particuliers l'intérêt général du monde civilisé. C'est à cette tâche que les chancelleries doivent désormais s'attacher. Sans doute cela contrariera un peu leurs vieilles habitudes. Mais la paix du monde vaut bien qu'on lui sacrifie quelques satisfactions professionnelles.

LA QUESTION ADRIATIQUE DEVANT LE CONSEIL SUPRÊME A PARIS.

15 janvier 1920.

La question de l'Adriatique vient d'entrer dans une phase décisive. Le voyage de M. Nitti à Londres et à Paris lui a fait franchir une étape qui la conduit près du but. Malheureusement le but n'est pas encore atteint et l'on se demande s'il va l'être.

Il convient tout d'abord de rendre hommage à la bonne volonté des négociateurs actuels. Au contraire de M. Sonnino, M. Nitti est un homme pratique, conciliant et qui ne recourt point à l'intimidation pour obtenir gain de cause. S'il était entièrement libre de ses décisions, il est fort probable qu'il conclurait rapidement avec les Yougoslaves un accord honorable et à peu près satisfaisant pour les deux parties. Mais il a hérité d'une situation déplorable. La propagande frénétique menée par le Cabinet Orlando-Sonnino a laissé dans les esprits un trouble profond. Le peuple italien n'est plus trompé, mais il n'est pas

renseigné. Le nouveau Parlement n'a pas de majorité stable. Dans ces circonstances, M. Nitti ne croit pas pouvoir proposer la solution qui serait la plus équitable et la plus conforme aux intérêts bien entendus du pays. Il en recherche une qui soit acceptable pour l'opinion publique italienne. Il n'est donc pas surprenant qu'une solution de ce genre rencontre de vives résistances dans la Délégation yougoslave et à Belgrade. Les Yougoslaves sont disposés à de sérieuses concessions, à de cruels sacrifices ; seulement ils ne veulent pas faire seuls les frais de l'opération. Ils n'ont pas accepté le projet d'arrangement qui leur a été présenté avant-hier par le Conseil suprême. Hier une légère amélioration s'est produite. Toutefois la négociation risque d'échouer pour plusieurs causes.

En premier lieu la méthode est mauvaise. Le Conseil suprême n'aurait pas dû rédiger lui-même le projet d'arrangement. Il n'est pas libre. Il prend pour base le traité de Londres que plusieurs des États qu'il représente ont signé, mais qui, conclu en dehors et à l'insu de la Serbie et des Yougoslaves, n'existe pas pour ceux-ci. Il aurait fallu inviter les Italiens et les Yougoslaves à négocier directement, et se borner à ratifier ce dont ils seraient convenus. S'ils n'avaient pas réussi à s'entendre, le Conseil suprême aurait proposé une juste transaction. Mais, depuis l'origine du conflit, il ne s'est pas engagé de négociations directes, et le Conseil suprême taille et tranche au hasard à travers les territoires contestés sans se préoccuper de la volonté des populations. Dans le projet en cours d'examen on a renoncé à la ligne Wilson qui, tout en laissant une masse considérable de Croates et de Slovènes à l'Italie, avait du moins l'avantage d'être géographiquement logique. On attribue à l'Italie tout le littoral de l'Istrie jusqu'à Fiume, et l'on donne à Fiume un statut bizarre qui

mettra en présence, c'est-à-dire en conflit éventuel, quatre autorités différentes. En outre, au nord-est, on élargit le territoire italien en plein territoire slovène sous prétexte de mieux protéger Trieste, comme si, avec le matériel de guerre de l'avenir, on devait calculer la sécurité d'une ville d'après la portée des canons. A titre de compensation, nous disent les notes officieuses, on autorise les Yougoslaves à occuper l'Albanie septentrionale jusqu'au Drin.

C'est toujours l'esprit de Metternich qui dirige les délibérations du Conseil suprême. On prend aux uns pour donner aux autres. Les populations et les territoires sont considérés comme des pièces interchangeables. Quelle dérision que la compensation albanaise! Il était naturel de faire descendre la nouvelle frontière yougoslave au sud de l'ancienne frontière monténégrine de manière à régler au profit des Yougoslaves l'ancien conflit du Montenegro avec la Turquie. Mais tous les Albanais attribués en sus à la Yougoslavie ne seront qu'un embarras pour elle. Les Skipétars ne sont pas des gens facilement gouvernables. Le gouvernement de Belgrade sera aux prises ailleurs avec assez de difficultés pour qu'il ne se charge pas volontiers de l'administration d'une partie de l'Albanie. La combinaison proposée avant-hier aurait eu sa raison d'être avant la guerre lorsqu'on cherchait à la Serbie un débouché sur l'Adriatique ; elle n'en a plus aujourd'hui. Le système des « compensations » engendrera les conflits de l'avenir. L'Italie elle-même n'aura pas à se réjouir d'incorporer des masses compactes de Slaves. Bien plus précieux lui serait l'établissement de rapports de confiance et d'amitié sincère avec le nouveau royaume slave où elle trouverait d'avantageux débouchés. M. Nitti le sait. Mais il craint de revenir à Rome sans les satisfactions d'apparence qui

lui permettent d'obtenir le consentement du Parlement et l'approbation du public.

A ce point de la négociation nous n'engagerons aucune des parties à la résistance. Nous souhaitons ardemment que l'accord finisse par s'établir. Il n'est plus permis d'espérer qu'il sera bon. Des erreurs irréparables ont été commises. Du moins faut-il s'en tenir au moindre mal. Il appartient aux membres du Conseil suprême d'exercer une influence modératrice des deux côtés et de prendre plus en considération les conditions de la paix adriatique et des Balkans que l'équilibre de compensations territoriales arbitraires.

REMISE DES CONDITIONS DE PAIX A LA DÉLÉGATION HONGROISE.

16 janvier 1920.

Le Conseil suprême a remis hier à la Délégation magyare, présidée par le comte Apponyi, les conditions de paix imposées à la Hongrie. Elles ne contiennent rien qui ne soit déjà connu. En ce qui touche les territoires, elles consacrent les cessions stipulées par les traités précédents au profit de la Tchéco-Slovaquie, de la Yougoslavie, de la Roumanie et de la République autrichienne. Les clauses économiques sont calquées sur celles du traité de Saint-Germain. Les clauses financières sont rédigées, paraît-il, dans le même esprit ; mais on s'abstient de nous donner des précisions à ce sujet et l'on n'en pourra juger qu'après leur publication. Quant à l'armée, elle ne devra pas dépasser trente-cinq mille hommes. La Délégation magyare

a quinze jours pour donner sa réponse. Mais le comte Apponyi est autorisé à présenter, aujourd'hui même, au Conseil suprême, un exposé de la situation de la Hongrie. A en juger par son attitude précédente, le magnat hongrois fera une défense acharnée. Il incarne le magyarisme chauvin, l'intolérance nationale et le régime à la fois féodal et démagogique qui régna souverainement dans les États de la couronne de Saint-Etienne jusqu'à la catastrophe finale. On commence à être pleinement édifié en France sur la politique des Touraniens de l'Europe centrale, auxiliaires-nés du germanisme. Mais les illusions à leur égard ne sont pas encore tout à fait dissipées en Angleterre où le snobisme mondain et les souvenirs cynégétiques et sportifs restent puissants.

La propagande magyare, qui chanta jusqu'au milieu de 1918 la parenté touranienne avec les Bulgares et les Turcs, et qui célébra le pangermanisme comme un dogme intangible, est obligée maintenant de changer d'air. Mais elle entreprend une campagne suivant un nouveau plan dont l'exécution rencontre des complaisances dans le camp des gens qui, sous prétexte d'empêcher la « balkanisation » de l'Europe centrale, favorisent inconsciemment la reconstitution de la puissance germanique. On prétend nous représenter les Hongrois comme un peuple de civilisation supérieure qu'il n'est pas permis de démembrer au profit de peuples inférieurs comme les Yougoslaves, les Roumains et les Tchéco-Slovaques. Cette thèse est tout à fait comique pour quiconque connaît personnellement les divers peuples en question.

La Magyarie proprement dite offrait jusqu'à ce siècle le spectacle d'un pays sensiblement moins civilisé que les autres parties de la monarchie habsbourgeoise. On y trouvait, il est vrai, des châteaux magnifiques pleins de ri-

chesses artistiques où l'on recevait une fastueuse hospitalité. Mais, jusqu'en 1867, les plus grandes villes avaient l'air de grands villages. On ne réussit à donner à Budapest une physionomie de capitale qu'en congestionnant cette ville aux dépens des autres. Par une série de lois et de tarifs de chemins de fer on fonda à Budapest des industries qui recevaient leurs matières premières des régions aujourd'hui cédées aux nations voisines,et qui renvoyaient ensuite leurs produits fabriqués dans ces mêmes régions. L'industrie magyare est aussi artificielle que la civilisation magyare. Elle avait, comme celle-ci, pour but de maintenir dans la sujétion des peuples d'un passé beaucoup plus brillant. Si les Hongrois se montrent si inquiets aujourd'hui, c'est qu'ils constatent que leur système tout artificiel va s'écrouler et qu'ils devront, comme c'est justice, cesser de vivre de la substance de leurs anciens vassaux. Budapest est une ville encore plus hypertrophiée que Vienne. Il sera excellent qu'elle soit ramenée à un état normal.

Il faut aller en Croatie, en Transylvanie, en Slovaquie, pour trouver des villes portant le caractère d'une vieille civilisation qui ne doit rien aux Magyars. Nous ne parlons pas de la Bohème ; il est trop grotesque de comparer cet antique État, où brillèrent de glorieuses dynasties jusqu'à la fatale bataille de la Montagne-Blanche, à la pusta hongroise sillonnée par les armées turques jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Les peuples non magyars de la Hongrie ont toujours donné l'exemple de la tolérance ; ils ont notamment laissé vivre côte à côte les Églises de tous les rites. Au contraire, depuis qu'ils étaient devenus les maîtres, en 1867, par suite d'une aberration de François-Joseph Ier, les Magyars avaient fait avec rage une politique d'oppression méthodique. Ils continueraient si l'on commettait l'imprudence de leur en laisser les moyens. Ils méritent

absolument le châtiment qu'ils sont maintenant condamnés à subir. Le repos du monde exige que le magyarisme soit détruit dans ses racines. Il est, moralement et politiquement, le pendant du germanisme. La coalition germano-touranienne de 1914-1918 était parfaitement logique. Si nous tenons vraiment à préserver le monde et nous d'une nouvelle catastrophe, il faut que chacun des quatre éléments de cette coalition soit mis dans l'impossibilité de nuire.

Que des alliances dans l'aristocratie cosmopolite ne nous induisent point en erreur sur les tendances des grands seigneurs hongrois. Ces messieurs se plaisent dans les capitales occidentales ; ils y possédaient d'agréables relations et ont pu y laisser de sympathiques souvenirs personnels. Mais, politiquement, ils sont les adversaires irréductibles du système qui a fini par triompher, après quelles pertes et quels sacrifices! en novembre 1918. Pour que ces pertes et ces sacrifices ne soient pas vains, il faut que le Conseil suprême maintienne intégralement les conditions communiquées hier à la Délégation magyare.

INAUGURATION DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS. — LES INCONSÉQUENCES DE M. WILSON ET LES MALADRESSES DE M. CLEMENCEAU. — LES PÉRILS PROCHAINS.

17 janvier 1920.

Conformément à l'article 4 du pacte qui forme la première partie du traité de Versailles, le Conseil de la Société des nations s'est réuni hier pour la première fois. Le pré-

sident Wilson, qui l'avait convoqué à Paris, au quai d'Orsay, n'y était pas représenté. Cette absence est un symbole. Quoiqu'elle ne doive vraisemblablement pas durer très longtemps, elle marque la contradiction flagrante entre les réalités et les méthodes du président des États-Unis. Arrivé à Paris, après l'armistice, dans une sorte d'apothéose, cet homme qui ambitionnait l'immortalité des grands conducteurs de peuples détruisit de ses propres mains l'édifice qui s'élevait à sa gloire. Après avoir proclamé qu'il apportait au monde un système qui l'assurerait à jamais contre les dangers de guerre, il se renferma dans une réserve absolue. Il ne produisit aucun projet. Les nouvelles Tables de la loi qu'on attendait dans la joie de la victoire ne descendirent jamais du Sinaï coiffé d'épais brouillards où siégeait le successeur de Washington. Avec stupeur on découvrit petit à petit que M. Wilson n'avait aucun projet, aucun plan, et qu'il se passionnait seulement pour des apparences à l'usage des électeurs américains. Non seulement il ne formula pas de propositions d'ensemble, mais il combattit celles qui avaient pour objet de donner à la Ligue des nations les attributions lui permettant de remplir efficacement le rôle tutélaire qu'on disait vouloir lui conférer. Il soutint et fit adopter un projet britannique inconsistant, confus, rédigé dans un style de clerc d'huissier. Les difficultés auxquelles il se heurte à Washington depuis son retour en Amérique viennent de ce qu'il a déçu profondément ses amis tout en exaspérant la haine de ses ennemis. Champion de l'idéalisme, il a fait de l'empirisme. Il a compromis à la fois le parti démocrate pour le succès duquel il travaillait, la politique américaine livrée aux passions, et les fondements de la politique mondiale. Tous les statuts de la Société des nations sont à reprendre à pied d'œuvre.

La seule excuse de M. Wilson est d'avoir rencontré en France, à son arrivée, les dispositions les moins bienveillantes à l'égard de la Ligue des nations. S'il s'était senti encouragé par de chaudes sympathies, il aurait peut-être trouvé le courage de défendre ses propres idées et de leur donner la consistance nécessaire. Mais M. Clemenceau se moqua publiquement de sa candeur, et la masse de l'opinion fit chorus. Le projet solidement établi par les juristes et les hommes politiques groupés autour de M. Léon Bourgeois resta dans le tiroir de notre président du Conseil alors qu'il aurait dû servir de base de travail à la Commission préparatoire. Quand, à la fin, les délégués français voulurent défendre les dispositions essentielles de leur projet, il était trop tard. Une fois de plus notre gouvernement avait laissé passer l'occasion de prendre une heureuse initiative. De la sorte nous n'obtînmes ni les garanties matérielles qui nous eussent permis de nous contenter d'une Société des nations émasculée, ni les garanties juridiques qui pouvaient dans une certaine mesure compenser l'absence des autres.

Nous en sommes là. La séance d'hier n'offrait aucune importance en elle-même. On s'est borné à nommer les trois membres de la Commission chargée de délimiter le territoire de la Sarre. Mais la situation générale est si troublante que les chefs de gouvernement réunis à Paris doivent aviser au moyen de conjurer des périls prochains. Si l'on continue de pratiquer la politique d'expédients, c'est-à-dire l'incohérence, en se préoccupant exclusivement de régler tant bien que mal la difficulté du jour, on aboutira inévitablement à de nouveaux bouleversements.



TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

SUR LE SINAÏ

Pages

La France et les alliances. — Le renversement de la situation morale de la France (8 mars 1919) 1
La flotte de commerce allemande. — Nécessité d'avertir et de contrôler l'Allemagne (9 mars 1919) 4
La question d'Ukraine (11 mars 1919) 7
La Délégation américaine et la Conférence. — Nécessité de faire travailler l'Allemagne (12 mars 1919) 10
La question russe. — Programme des Russes non bolchevistes (13 mars 1919) 13
Les revendications territoriales de l'Italie (14 mars 1919) 16
La frontière austro-slovène (15 mars 1919) 19
Le retour du président Wilson. — Le système D. — La politique à la Metternich. — De la destruction de l'État prussien. (16 mars 1921) 21
La chaudière européenne. — La Ligue des nations et la Sainte-Alliance (17 mars 1919) 24
Armistice final et préliminaires de paix (18 mars 1919) 27
Le canal de Kiel et la Commission européenne du Danube (19 mars 1919) 30
Le *Corriere della Sera* en faveur du rattachement de l'Autriche à l'Allemagne.— Confédération danubienne et Confédération balkanique (20 mars 1919) 33
L'Angleterre contre la France en Syrie. — Les accords de 1915 et 1916 (21 mars 1919) 36
M. Lloyd George et la Pologne. — Envoi d'une Commission interalliée en Syrie (23 mars 1919) 39
La révolution hongroise. — Nécessité de constituer des corps de volontaires avant la démobilisation (24 mars 1919) 43
Les manœuvres germano-touraniennes. — Les susceptibilités des Quatre (25 mars 1919) 46

Les affaires russes au Palais-Bourbon. — Discours de MM. Mayéras et F. Bouillon (26 mars 1919) 49
Discours de M. Pichon sur la question russe (27 mars 1919) 52
Le bolchevisme et la Conférence (28 mars 1919) 55
Les demandes de la France (29 mars 1919) 58
Les affaires extérieures au Palais-Bourbon. — Nécessité d'employer la force, avant la démobilisation, pour l'exécution des conditions de paix (30 mars 1919)........................ 60
Les traités d'alliance austro-bulgares. — Les horreurs bulgares (31 mars 1919) 63
Les méthodes vicieuses des Quatre (1er avril 1919)............ 68
Les glacis, les tampons et la politique. — Le fossé du Rhin (2 avril 1919).. 70
Les allumeurs d'incendies. — Les Macédoniens. — Le général Smuts en Hongrie (4 avril 1919)......................... 72

CHAPITRE II

LA CRISE ADRIATIQUE

La question de Fiume (5 avril 1919)........................ 76
Le conflit italo-yougoslave. — M. Orlando et M. Trumbitch. — M. Mussolini en faveur du rattachement de l'Autriche à l'Allemagne (6 avril 1919) 79
Le désarmement de l'Allemagne. — Nécessité de conserver des gages jusqu'à l'exécution des conditions de paix. — La question de Dantzig (7 avril 1919) 83
Le bolchevisme en Bavière et en Hongrie (8 avril 1919)....... 86
Echec de la mission Smuts. — Le défaut d'unité de direction diplomatique (9 avril 1919) 88
La doctrine de Monroe, la Ligue des Nations, le testament de Washington et M. Wilson (10 avril 1919)................ 91
L'esprit de dictature chez les hommes au pouvoir. — Les ministres, les peuples et les Parlements (11 avril 1919) 94
Deux échecs électoraux de M. Lloyd George. — La désillusion des peuples vainqueurs (12 avril 1919).................... 97
Dévergondage diplomatique. — Le prince Borghese à Pest et les Italiens à Sofia (13 avril 1919)........................ 100
La question dalmate (14 avril 1919)........................ 103
Les précautions à prendre pour assurer la paix (15 avril 1919).. 106
Les traités austro-germano-bulgares. — La convention militaire. — Deux télégrammes secrets (16 avril 1919) 110
Discours de M. Lloyd George aux Communes : les garanties sur le papier, la Russie (17 avril 1919).................. 115
Le ravitaillement de la Russie et les concessions de chemins de fer et de forêts (18 avril 1919)........................ 118

La question de l'Adriatique. — Les persécutions en Dalmatie. — La propagande italienne. — Convention italo-allemande du 21 mai 1915 (20 avril 1919)........................... 122
Dérobade allemande. — Le ravitaillement de l'Autriche. — La question de Fiume (21 avril 1919)........................ 126
Possibilité de vaincre les résistances allemandes en saisissant les usines des deux rives du Rhin. — Les troupes allemandes en Lithuanie et dans les provinces baltes (22 avril 1919)........ 129
Le conflit Orlando-Wilson. — M. Sonnino et Trieste. — Les *Débats* et l'Italie (23 avril 1919)........................... 131
La crise italo-américaine. — La déclaration Wilson sur Fiume et la Dalmatie (24 avril 1919).............................. 135
Réponse de M. Orlando et son départ pour Rome (25 avril 1919). 139
Départ de MM. Sonnino et Salandra. — La crise de la Conférence (26 avril 1919).................................... 143
Le conflit adriatique. — La statistique d'un *Guide en Dalmatie* (27 avril 1919).. 146
La situation générale et l'état des négociations (28 avril 1919).. 149
Enregistrement solennel du projet de Société des nations (29 avril 1919) 152
Les explications de M. Orlando à Rome. — L'internement des Yougoslaves en Italie (30 avril 1919)...................... 155
Les revendications belges (2 mai 1919)........................ 159
L'arrivée des plénipotentiaires allemands à Versailles. — Le livre de M. de Jagow sur les responsabilités de la guerre. — Dépêches secrètes austro-allemandes (3 mai 1919).......... 161
Les menaces italiennes à propos de l'Adriatique. — La question adriatique d'après les auteurs italiens (4 mai 1919).......... 165
Les troupes roumaines et tchéco-slovaques en Hongrie. — L'Europe et la Magyarie (5 mai 1919)..................... 169
Retour à Paris de MM. Orlando et Sonnino (6 mai 1919)...... 172

CHAPITRE III

LES CONDITIONS DE PAIX

Inauguration de la Conférence de la paix (7 mai 1919)........ 175
La remise des conditions de paix à l'Allemagne (8 mai 1919).. 178
Protestations allemandes contre les conditions de paix.— Polémiques sur l'unité allemande. — La fausse sécurité des papiers. — D'un plébiscite à Fiume (9 mai 1919)............ 182
De la prétendue impossibilité d'exécuter les conditions de paix (10 mai 1919).. 185
Deux notes du comte Brockdorff-Rantzau. — Préparation des conditions de paix à l'Autriche et à la Hongrie. — La destinée de l'Autriche (11 mai 1919).............................. 188

Les troubles à la frontière de Carinthie. — La question slovène (12 mai 1919) ... 191
M. Gaetano Salvemini et la question de Fiume. — La question du plébiscite (13 mai 1919) ... 195
Arrivée des plénipotentiaires autrichiens à Saint-Germain-en-Laye (14 mai 1919) ... 199
L'Autriche et les combinaisons italiennes. — La crainte d'une hégémonie française. — Les contradictions de M. Orlando et de l'*Epoca* (16 mai 1919) ... 202
L'occupation de Smyrne par les Alliés. — Le démembrement de l'empire ottoman (17 mai 1919) ... 205
La question de Constantinople, l'islam, le califat et les Indes (19 mai 1919) ... 209
L'Italie et la hantise de la fédération danubienne. — Les contradictions du *Corriere della Sera* (20 mai 1919) ... 212
Tentatives des Allemands pour échapper aux réparations et aux responsabilités (21 mai 1919) ... 215
Délai accordé aux Allemands. — La reconnaissance du gouvernement Koltchak. — Les intrigues de Kerensky (22 mai 1919). 218
Détente adriatique. — La *Stampa* et l'Allemagne. — Un tripatouillage de l'agence Stefani (23 mai 1919) ... 222
Les intrigues viennoises et les aberrations occidentales. — Les dettes de guerre habsbourgeoises (24 mai 1919) ... 225
La liquidation habsbourgeoise (26 mai 1919) ... 228
La liquidation orientale : Hongrie, Bulgarie et Turquie (27 mai 1919) ... 231

CHAPITRE IV

LE TRAITÉ DE VERSAILLES

Les contre-propositions allemandes (29 mai 1919) ... 235
Les travaux de traduction à la Conférence. — Les méthodes de négociations et la Société des nations (30 mai 1919) ... 238
Tendances aux concessions à l'Allemagne (31 mai 1919) ... 241
Lettre du comte Brockdorff-Rantzau sur les conditions de paix (1er juin 1919) ... 243
Proclamation d'une république rhénane. — La déchéance des Hohenzollern et la Prusse (2 juin 1919) ... 245
La remise des conditions de paix à l'Autriche (3 juin 1919) ... 248
Les grèves en France et les manœuvres germano-bolcheviques. — L'occupation éventuelle d'Essen et de la Ruhr (4 juin 1919). 251
L'indignation allemande contre les conditions à l'Autriche. — Les projets de rattachement (5 juin 1919) ... 254
L'Allemagne contre la Pologne. — Dantzig et la Haute-Silésie (6 juin 1919) ... 257

Inconvénients des ajournements et des faiblesses. — Projets de négociations avec les Bulgares et les Turcs (7 juin 1919)...... 259
Le remaniement des conditions de paix. — La presse italienne au secours de l'Allemagne (9 juin 1919.................. 263
Tergiversations et imprudences. — La Société des nations et l'Allemagne (10 juin 1919)............................ 266
Arrivée d'une mission turque à Vaucresson. — Les Turcs incorrigibles (13 juin 1919)................................ 269
Reconnaissance du gouvernement Koltchak par les Alliés. — La note russe du 26 mai (14 juin 1919)...................... 272
L'armistice carinthien du 6 juin. — Les intrigues italiennes en Hongrie et en Bulgarie (15 juin 1919).................... 276
Publication du contre-projet allemand. — Le *Livre Blanc* allemand et les responsabilités (16 juin 1919)................ 279
La réponse des Alliés au contre-projet allemand (17 juin 1919). 282
La Russie au Palais-Bourbon. — Le discours de M. Pichon. — La question d'Ukraine (18 juin 1919).................... 286
La question turque (19 juin 1919)......................... 290
Remaniement et chute du Cabinet Orlando. — Le fiasco de la campagne adriatique (20 juin 1919)...................... 293
La démission du Cabinet Scheidemann. — La mauvaise foi allemande ; nécessité du contrôle et de la contrainte (21 juin 1919). 297
Le Cabinet Bauer (22 juin 1919)........................... 300
La soumission du Cabinet Bauer et de l'Assemblée de Weimar (23 juin 1919)....................................... 303
Après avoir gagné la guerre il faut gagner la paix (24 juin 1919). 306
Le Cabinet Nitti-Tittoni. — Le *Secolo*, la « comédie orlandienne » et la paix française (25 juin 1919)................ 308
La mauvaise foi allemande : sabordage des bateaux de guerre internés à Scapa-Flow ; destruction des drapeaux français de l'arsenal de Berlin ; troubles en Pologne ; grève de plénipotentiaires (26 juin 1919)............................ 312
Adieux au président Wilson ; son rôle pendant la Conférence (27 juin 1919)....................................... 315
Signature du traité de Versailles. — Message de M. Wilson au peuple américain. — Signature du traité d'assurance anglo-américano-français (29 juin 1919)........................ 318

CHAPITRE V

A LA RECHERCHE DE LA PAIX

Renvoi de la mission turque. — Les Anglais et l'émir Feyçal. — Vexations britanniques en Syrie (30 juin 1919)............ 322
M. de Bethmann-Hollweg et les responsabilités de la guerre. — Le jugement de Guillaume II (1er juillet 1919)............ 325
Le Conseil suprême et les puissances en tutelle (2 juillet 1919). 328

Les deux traités de garantie contre une agression allemande (3 juillet 1919) 331
Discours de M. Lloyd George aux Communes. — La démission du Cabinet Bratiano et la diplomatie roumaine (4 juillet 1919). 334
Les massacres d'Aïdin et l'inexécution de l'armistice de Moudros (5 juillet 1919) 337
La question des droits des minorités. — Le respect du sabbat en Pologne et en Roumanie (6 juillet 1919).......... 339
M. Tittoni à la Conférence. — Portrait de M. Sonnino par le *Secolo*. — Le chantage de M. Nitti et le projet d'une alliance franco-italienne opposée aux Slaves et aux Anglo-Saxons (7 juillet 1919) 342
Les incidents du 2 juillet à Fiume et la question adriatique. — La « libation de mensonges » (8 juillet 1919).......... 347
Envoi d'une Commission militaire à Fiume. — Pétition des autonomistes fiumains. — Un récit sur les incidents du 2 juillet. (9 juillet 1919) 351
Déclarations de M. Nitti (10 juillet 1919).......... 354
Discours de M. Tittoni à Montecitorio. — La chasse aux Français. — Fiume et les propositions italiennes de 1915 pour Trieste (12 juillet 1919) 357
Vote de confiance au Cabinet Nitti. — La complète réalisation du programme italien (16 juillet 1919).......... 360
Prochaine arrivée d'une Délégation bulgare. — Les quatre « Alsace-Lorraine » de la Bulgarie. — La sauvagerie bulgare (17 juillet 1919).......... 363
La Confédération générale du travail et la Russie. — Le témoignage de M. G. Alexinsky sur le bolchevisme (18 juillet 1919). 367
Tentative de réhabilitation de Guillaume II. — Une lettre impériale du 28 juillet 1914. — Une annotation de Guillaume II à propos de la mobilisation générale autrichienne (19 juillet 1919). 371
Remise de conditions supplémentaires de paix à l'Autriche (21 juillet 1919).......... 375
Rapport de la Commission militaire sur les incidents de Fiume. — La mauvaise politique du gouvernement italien depuis 1915 (22 juillet 1919).......... 379
L'enquête sur les atrocités bulgares en Macédoine (24 juillet 1199) 383
Exposé de MM. Bauer et Muller à l'Assemblée de Weimar : la révision du traité de Versailles. — Le vent de Vêpres siciliennes en Italie (25 juillet 1919).......... 387
Conflit magyaro-roumain. — Les *Débats* et la Roumanie (26 juillet 1919) 390
Le Conseil suprême et la Hongrie. — L'amitié franco-roumaine (27 juillet 1919).......... 394
L'offensive de paix de 1917. — Les étonnements de M. Erzberger.

— Le comte Czernin et les projets de paix séparée : le discours du 11 décembre 1918 (28 juillet 1919)..................... 397
L'Allemagne et l'Autriche en 1917. — L'empereur Charles et le comte Czernin. — Impossibilité pour l'Autriche de se dégager de l'Allemagne (29 juillet 1919)........................... 402
La question d'Irlande (30 juillet 1919)........................ 405
Les affaires tchéco-slovaques. — Les élections municipales. — Le Cabinet Tusar (31 juillet 1919)......................... 408
Ajournement de la ratification du traité de Versailles. — La routine et les expédients. — Travaillons ! (1er août 1919)...... 413
Les conditions de paix à la Bulgarie (2 août 1919)............ 416
Le carnaval hongrois. — Le Cabinet Peidl. — Les Roumains en Hongrie. — Le congrès des Soviets hongrois (3 août 1919).. 419
De la ratification du traité de Versailles. — Les Roumains à Pest (5 août 1919)...................................... 423
Le rapport Barthou sur le traité de Versailles (6 août 1919).... 426
Les armistices de 1918 et l'armistice roumano-magyar. — Les voleurs et les volés (7 août 1919)........................... 429
En Hongrie. — Disparition du Cabinet Peidl. — Joseph de Habsbourg. — Les paysans et les magnats (8 août 1919).... 432
Les événements de Hongrie et la Conférence (9 août 1919).... 435
L'anarchie ottomane. — Moustafa Kémal Pacha. — La responsabilité des États-Unis (10 août 1919).......................... 438
La banqueroute de la monarchie habsbourgeoise. — Les dettes et le ravitaillement (11 août 1919).......................... 442
« La politique décidée par la Conférence » ; la Roumanie et la Hongrie. — Les enquêtes des Américains et des Anglais (12 août 1919) 445

CHAPITRE VI

LA FRANCE ET L'ITALIE

Suggestions de M. Julien Luchaire sur les rapports franco-italiens. — Les *Débats* et la politique italienne. — L'offensive de 1915. — Les incidents de Fiume. — M. Nitti et la politique des réalités. — L'impérialisme panlatin. — Les conditions d'un pacte d'association. — La diplomatie balzacienne (26 août 1919) 449
Le rapport des quatre généraux alliés sur les incidents de Fiume. — Informations privées sur les Vêpres fiumaines (13 septembre 1919) 462
Polémique avec M. le duc de Camastra à propos des relations franco-italiennes (13 septembre 1919) 466
Le coup de Gabriel d'Annunzio à Fiume (15 septembre 1919).. 471

CHAPITRE VII

LA RATIFICATION ET L'EXÉCUTION DU TRAITÉ DE VERSAILLES

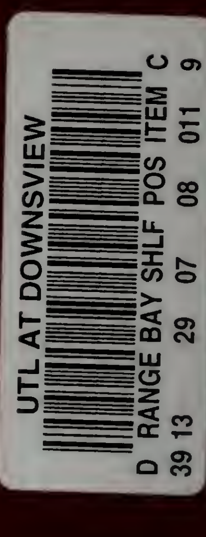
Les affaires de Russie et le messianisme de M. Lloyd George. — Le découragement des bonnes volontés (18 septembre 1919). 475
Remise des conditions de paix à la Bulgarie (19 septembre 1919). 478
Le désarmement de l'Allemagne et les garanties contre les fraudes. — L'utilité de la Ligue des nations (4 octobre 1919)........ 482
La question adriatique et la diplomatie balzacienne. — Révolutionnaires de droite et révolutionnaires de gauche en Italie. — La dissolution du Parlement italien (5 octobre 1919).... 486
Le changement de ministère en Turquie. — Les responsabilités britanniques dans le chaos oriental. — Trois idées directrices (6 octobre 1919).. 490
Rapport de M. Léon Bourgeois sur la ratification du traité de Versailles. — Les erreurs consécutives à l'armistice. — Le droit des nations (8 octobre 1919)........................ 493
De la politique française en Allemagne. — La question de l'unité allemande. — Des achats en Allemagne (10 octobre 1919).. 496
Les Allemands en Esthonie et en Lettonie. — De l'inefficacité de la contrainte économique (11 octobre 1919)................ 499
Discours de M. Giolitti à Dronero. — La neutralité et l'intervention italienne. — L'idéal trahi qui se venge et les « renonciateurs ». — Les *Débats* et l'Italie (13 octobre 1919)........ 502
La crise turque. — Danger des projets de mandat sur toute la Turquie ou Constantinople. — Du contrôle international (14 octobre 1919)...................................... 507
Le blocus de la Russie, l'Allemagne, l'intérêt de l'Europe et des ouvriers (17 octobre 1919)............................ 511
De la reconstitution de la Russie (18 octobre 1919)............ 513
La campagne électorale en Italie. — Réponse de M. Salandra à M. Giolitti. — La demi-guerre de M. Salandra et l'égoïsme sacré (20 octobre 1919)................................ 516
Les revers de Koltchak et leurs causes (8 novembre 1919).... 519
La Russie, M. Lloyd George et l'*Humanité*. — M. Paul Cambon et la diplomatie secrète. — Le secret et la discrétion (9 novembre 1919).. 522
La guerre et les responsabilités de M. Joseph Caillaux. — Les tractations occultes sur l'Afrique équatoriale ; Agadir (15 novembre 1919).. 526
Les élections générales roumaines ; la défaite du parti libéral (19 novembre 1919).................................... 529
Les élections générales italiennes. — La crise européenne et le *Corriere della Sera* (22 novembre 1919)................... 531

Les élections générales belges et les élections françaises (24 novembre 1919).. 534
Démission de M. Tittoni. — L'indiscipline et la censure (25 novembre 1919).. 537
Signature du traité de paix avec la Bulgarie à Neuilly (27 novembre 1919).. 539
Ajournement de la mise en vigueur du traité de Versailles. — La résistance passive de l'Allemagne. — N'attendons pas les États-Unis (28 novembre 1919 541
Le raid d'Annunzio sur Zara. — La complicité de l'amiral Millo. — La bouffonnerie fiumaine (29 novembre 1919).... 544
L'inertie des puissances et le chaos turc. — L'aveuglement de l'Angleterre et l'évanouissement de la victoire (1er décembre 1919) 547
Ouverture de la nouvelle Chambre italienne (2 décembre 1919). 550
La faillite de la politique wilsonniene aux États-Unis ; les expédients substitués aux principes. — La nécessité des Unions restreintes (3 décembre 1919)............................ 553
Nécessité de mesures coercitives contre l'Allemagne récalcitrante. — Les retards du Conseil suprême (5 décembre 1919). 557
Le nouveau Cabinet Delacroix en Belgique. — La suppression de la neutralité belge et l'union défensive contre l'Allemagne (6 décembre 1919).. 560
Le bluff germano-bolchévique. — Coups droits et feintes. — Les pourparlers inter-russes (7 décembre 1919)............ 563
Défaillance du Conseil suprême sur l'emploi de mesures coercitives : les créanciers de l'Allemagne abandonnés. — L'esprit politique et l'esprit juridique (9 décembre 1919)............ 566
Départ de la Délégation américaine. — M. Clemenceau à Londres. — La faillite des impérialismes (10 décembre 1919).. 568
La Roumanie et le paix (11 décembre 1919).................. 572
Le chancelier Renner à Paris. — La détresse de l'Autriche et la question du rattachement. — Conventions économiques et confédération (12 décembre 1919).......................... 575
Le Conseil suprême, M. Wilson et la Société des nations (13 décembre 1919).. 579
Retour de M. Clemenceau à Paris. — M. Nitti et les traités. — Les paroles et les actes (14 décembre 1919)................ 582
L'organisme militaire anglo-français. — La Turquie turque aux Turcs (15 décembre 1919).............................. 584
La réponse allemande à l'injonction des Alliés. — La course à la ruine (16 décembre 1919)................................ 587
M. Nitti et les alliances. — La question adriatique et l'anarchie italienne. — La confédération danubienne (17 décembre 1919). 589
L'intégrité de l'Autriche et la question du Vorarlberg (18 décembre 1919).. 592

Déclarations de M. Lloyd George aux Communes. — Les alliances défensives contre l'Allemagne. — Les Etats-Unis et la Turquie. — La Russie. — La Société des nations (19 décembre 1919)........ 595
Exposé de M. Scialoja sur la question adriatique (21 décembre 1919) 598
Vote de confiance à M. Nitti. — L'Adriatique et les Alliés (22 décembre 1919)........ 601
Déclarations de M. Clemenceau à la Chambre : les États-Unis ; l'Angleterre ; la question adriatique ; les affaires russes (24 décembre 1919)........ 603
La question adriatique devant le Conseil suprême à Paris (15 janvier 1920) 605
Remise des conditions de paix à la Délégation hongroise (16 janvier 1920) 609
Inauguration de la Société des nations. — Les inconséquences de M. Wilson et les maladresses de M. Clemenceau. — Les périls prochains (17 janvier 1920)........ 612

Imprimé sur caractères spéciaux
des « Éditions Bossard »

SAINT-AMAND (CHER). — IMPRIMERIE BUSSIÈRE.


UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 13 29 07 08 011 9